Does Not Circulate

the presence of this book

in

the J.M. Kelly Library
has been made possible
through the generosity

of

Stephen B. Roman

From the Library of Daniel Binchy

REVUE CELTIQUE

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

REVUE CELTIQUE

FONDÉE
PAR
H. GAIDOZ
1870-1885

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE
Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France

AVEC LE CONCOURS DE

E. ERNAULT
Professeur à l'Université de Poitiers

J. LOTH
Doyen de la Faculté des Lettres de Rennes

G. DOTTIN
Professeur à l'Université de Rennes

ET DE PLUSIEURS SAVANTS DES ILES BRITANNIQUES ET DU CONTINENT

Secrétaire de la rédaction : J. VENDRYÈS, chargé du cours de grammaire comparée à la Sorbonne.

ANNÉE 1909. — VOL. XXX

PARIS
LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS (6e)
1909

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée de son montant en un chèque ou mandat de poste au nom de M. Honoré Champion.

Tous droits réservés.

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/revueceltiqu30pari

QUESTIONS DE GRAMMAIRE

ET DE LINGUISTIQUE BRITTONIQUE

I

La particule verbale *ro-(ry-)* en gallois, cornique et breton (*Suite*).

GALLOIS MODERNE

La particule *ry-* d'un emploi déjà très restreint dès le XIVe siècle, disparaît à peu près aux siècles suivants.

Les grammaires du XVIe siècle de Groffith Roberts et de J.-D. Rhys n'en disent rien.

Celle de *Edeyrn Davod aur* ou plutôt de *William ab Ithel* [1], car les passages concernant cette particule sont entièrement du compilateur, après quelques remarques judicieuses sur le sens et l'emploi de *ry-* (v. ci-dessus, t. XXIX, p. 1), soutient que la particule *-yr*, *y* n'est autre chose que la particule *ry-* renversée (v. plus bas, *particule yr*, *y*). Richards y voit une abréviation du verbe *gwrug* ! (v. ci-dessus, t. XXIX, p. 7).

Les grammaires modernes de Rowlands, tout dernièrement d'Anwyl, sont muettes sur ce sujet.

Consultons l'usage.

Il faut d'abord écarter les recueils de proverbes. La *Sagesse des nations* puise, comme on le sait, à toutes les sources et s'inquiète peu des époques. Le *Oll synwyr pen kambero ygyd*

1. Sur cette compilation, v. J. Loth, *Métrique gall.*, I, p. 12 et suiv.

(Toute la sagesse de la tête d'un gallois réunie) de Salesbury (1546) réédité par Gwenogfryn Evans en 1902, nous donne naturellement quelques exemples de *ry-*, *archaïques* [1].

a *ryborth* y gath porthet lygot.

« Qui nourrit le chat, qu'il nourrisse les souris. »

rygas rywelir

« Trop de haine se voit. »

y neb *ae ryvostio* e hun, a baw y coroner.

« Qui se vantera lui-même, qu'on le couronne de boue. » Il est très possible qu'ici *ry* ait le sens intensif : « Qui se vantera *trop*... » En revanche, la préface de Salesbury, en gallois, ne contient pas un seul exemple de *ry-* ; il y en a, naturellement, comme à toute époque, de l'emploi de la formule *ar a*, *or a* dont nous aurons à nous occuper plus bas.

Ni les œuvres de Morgan Llwyd (*Llyfr y tri aderyn*, 1653 ; cf. ses œuvres éditées en 1899), ni la poésie, ni la prose, depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours, ne nous donnent, à ma connaissance, d'exemple de *ry-* (un ou deux exemples discutables).

B

CORNIQUE MOYEN

1° *Re* AVEC LE PRÉTÉRIT PRIMAIRE.

CORNISH DRAMAS : O. M. (*Origo Mundi*) :

87 : Ty *rum gruk* pur haval thys,

« Tu m'as fait tout semblable à toi. »

249 : Ogh tru, tru, ny *re behas*
ha *redorras* an dyfen ;
a debel venyn heb ras
ty *rum tollas* sur hep ken.

1. On y trouve des aphorismes du *Livre Noir*.

. . . . . .
y wor the wyr: Dev an tas
re sorras dre wyth benen.

« Hélas, chose lamentable, nous avons péché et enfreint la défense; ô méchante femme sans grâce, tu m'as trompé sûrement sans raison. . . . . Je le sais vraiment, Dieu le père est irrité par l'œuvre d'une femme. »

281 : Ty *re gamwruk* eredy
ha *ren dros* the vur anken

« Tu as mal agi et l'a amené (ton mari) à une grande angoisse (quand tu lui as fait manger du fruit de l'arbre). »

386 : an sarf *re ruk ov tholla*,

« Le serpent m'a trompé (ma tromperie, *mon tromper a fait*). »

420 : gvlan ef *re gollas* an plas

« Complètement il a perdu la place. »

424 : pan wruge dres ov dyfen
fest yn tyn ef *rum sorras*

« Lorsqu'il a agi contre ma défense, gravement il m'a irrité. »

487 : my *re bredyrys* gul prat

« J'ai songé à un artifice. »

564 : heyl syr arluth Lucifer,
my *re gerhas* thys the dre
mab Adam.

« Salut, seigneur Lucifer, voici que j'ai été te chercher le fils d'Adam. »

852 : fest pel my *ren servias* ef

« Bien longtemps je l'ai servi. »

1087 : agan gorhel *re nygyas*

« Notre vaisseau a flotté. »

1143 : nys guelaf ov trenyge
hy re gafas dyhogel
dor dyseghys yn nep le

« Je ne la vois pas voler; elle a trouvé sûrement quelque part un terrain desséché. »

1954 : my *re welas* ym hunrus
athyragof el dyblan.

« J'ai vu en songe, devant moi, un ange brillant. »

2243 : yn ketella ty *re wryk*
ha theworth Urry *rethuk*
y un wrek

« C'est ainsi que toi tu as fait, et tu as enlevé à Uri son unique femme. »

2345 : my *re vewas* termyn hyr.

« J'ai vécu un long temps. »

2429 : Ov arluth ker *my rebue*
yn cyte fast *ov kelwel*
the vysterndens.

« Mon cher seigneur, j'ai été dans la cité appeler d'une façon pressante tes architectes (j'ai été appelant). »

2569 : my *re wruk y* vusure

« Je l'ai mesuré. »

2825 : a tus vas, why *re welas*
fetel formyas Dev an tas
nef ha nor

« Eh bonnes gens, vous avez vu (vous venez de voir : c'est à la fin de la représentation) comment Dieu le père a formé le ciel et la terre. »

Cf. dans le même drame : 288, 347, 920, 1863, 2073, 2136, 2336.

P. D. (*Passio Domini*) :

149 : han meystri bras ol ambo
my *ren collas* quyt dretho

« Et toute la grande souveraineté que j'avais, je l'ai entièrement perdue par lui. »

154 : *re fethas* an fals ievan
hythyv ter gwyth,

« Il a vaincu le diable perfide aujourd'hui trois fois. »

167 : the das ker.....
ren danvonas theth servye

« Ton père chéri nous a envoyés pour te servir. »

363 : ... Ihesu an guas prout
re wruk re maystry yn dre
hagh ef thyn *re leverys*

« ... Jésus, l'orgueilleux, a fait trop le maître dans la ville, et nous a dit. »

376 : ef *re thyswrug* an marhas

« Il a détruit le marché. »

520 : homma gans daggrow keffrys
res golhas [1] yn surredy

« Celle-ci, en versant des larmes, les a lavés (les pieds du Christ) sûrement. »

526 : ham pen ol hy *rum uras*

« Et toute la tête elle m'a oint. »

551 : the fay *rewruk* the sawye

« Ta foi t'a sauvé. »

737 : onan ahanough haneth
rum guerthas thom yskerens

« Un de vous ce soir m'a vendu à mes ennemis. »

1. Le texte porte *res holhas*.

759 : ty *ren leverys* Iudas

« Tu l'as dit, Judas. »

1027 : ow colon *re seth* yn claf
ow clevas the lavarow

« Mon cœur est devenu (allé) malade en entendant tes propos. »

1107 : ty *re duth* sur
rag ow guerthe

« Tu es venu sûrement pour me vendre. »

1171 : Why *re thueth* thym gans arvow

« Vous êtes venu à moi avec des armes. »

1246 : ple *re seth* the thyskyblon

« Où sont allés tes disciples ? »

1325 : del yw, ty *ren leverys*

« Comme c'est, tu l'as dit. »

1493 : why *re leverys* ow bos

« Vous avez dit que je le suis (fils de Dieu). »

1518 : rag ow querthe Crist thywhy
me *re peghas* marthys mur
. . . . . .
ye, mar vur me *re peghas*
ow querthe Crist,

« Car en vous vendant le Christ, j'ai péché d'une façon étonnamment grande; oui, si grandement j'ai péché en vendant le Christ... »

1648 : Cayphas *re hyrghys* thywhy
a thos the Ierusalem

« Caïphe vous a demandé (c'est le messager qui parle) de venir à Jérusalem. »

1811 : me *ren cussullyas* myl wyth

« Je l'ai conseillé mille fois. »

1852 : Why *re thros* thym an den ma

« Vous m'avez amené cet homme. »

2191 : rak henna *neb am guerthas*
mur the voy ef *re peghas*

« A cause de cela, celui qui m'a vendu, d'autant plus grandement a péché. »

2253 : rum fey, Pilat *re sorras*

« Par ma foi, Pilat est fâché. »

3041 : ogh my *rebue* boghes coynt

« Hélas, j'ai été peu malin. »

Cf. : 380, 718, 746, 803, 884, 1095, 1100, 1262, 1342, 1402, 1505, 1585, 1686, 1701, 1723, 1843, 1995, 2019, 2034, 2204, 2424, 2508, 2609, 2618, 2692, 2695, 2992, 3091, 3108.

R. D. (*Resurrectio Domini*) :

174 : *ty re glewas* agan lef

« Tu as entendu notre voix. »

473 : me *re thueth* theth confortye,

« Je suis venu pour te réconforter. »

511 : mey fe, me *re goskas* pos
ha *rum kemeras* drok glos

« Ma foi, j'ai dormi d'un sommeil lourd, et une vive douleur m'a pris. »

1026 : ef *re thassorghas* hythyv

« Il est ressuscité aujourd'hui. »

1272 : lemmyn ef *re thassorhas*

« Maintenant il est ressuscité. »

1280 : Dasserhy sur ef *a wruk*
ha mur a peynys *re thuk*

« Il est sûrement ressuscité (ressusciter il a fait) et beaucoup de peines il a supportées. »

1645 : an emprour *rem danvonas*

« L'empereur m'a envoyé. »

2505 : henna a Edom *re thueth*

« Celui-là d'Edom est venu. »

2620 : lemmyn thys me *re deue*

« Maintenant, à toi je suis venu. »

2628 : ty *refue* fest lafur bras

« Tu as eu (à toi fut) beaucoup de tribulations. »

2631 : a tus vas, why *re welas*
a thasserghyens Cryst del fue

« Bonnes gens, vous avez vu (vous venez de voir) en ce qui concerne la résurrection du Christ, comment elle a eu lieu. »

Cf. 157, 399, 523, 721, 789, 1040, 1044, 1097, 1231, 1536, 1569, 1840, 2092, 2211, 2271, 2488, 2517, 2622.

Pascon : 48. 3 :

rag an termyn *re deve*

« Car le terme est venu. »

101. 1 : y meth Crist an kueff colon
pur wyr *te releverys*

« Dit le Christ, au tendre cœur : tu as dit la pure vérité. »

101. 4 : pyth yw en drok *rewrussys*

« Quel est le mal que tu as fait ? »

101. 4 : gwyr *re gewsys*

« Tu as dit vrai. »

92. 2 : y *ret flamyas*

« Ils t'ont blâmé. »

Cf. : 72. 2 ; 104. 2 ; 123. 4 ; 115. 2 ; 80. 3 ; 245. 3 ; 246. 2, 3 ; 192. 4.

Il n'est pas inutile de remarquer que *Pascon* est surtout narratif : c'est un exposé de la Passion.

B. M. (*Bevnans Meriasek*) :

212 : lemmyn grace an spyrys sans
re woloways ov skyans

« Maintenant la grâce du Saint-Esprit a éclairé mon esprit. »

234 : me *redeth* omma defry

« Je suis venu ici assurément. »

364 : ty *rum gruk* vy morethek

« Tu m'as rendu (fait) triste. »

1038 : ny *ren welas* sur heb wov

« Nous l'avons vu sûrement, sans mentir. »

1067 : omma me *re poweseys*

« Ici, je me suis reposé. »

1094 : au men *re ruk* inclynya

« La pierre pencha (pencher fit). »

1118 : lues den eff *re lathays*.

« Beaucoup de gens, lui il a tués. »

1364 : me *revue* ree cruel

« J'ai été trop cruel. »

1580 : molothov me *rumbue*

« Des malédictions, moi j'ai eues. »

1587 : moy me *reruk* kuntel

« J'en ai rassemblé davantage. »

623 : in Kernow . . .
theth desyr ty *redufa*

« En Cornwall, suivant ton désir, tu es arrivé. »

3848 : Christ thym *re dros* ov skyans

« Le Christ m'a ramené mon esprit. »

2156 : ran in kerth *reruk* feya

« Une partie d'entre eux s'est enfuie. »

Cf. 730, 802, 990, 1167, 1304, 1432, 1495, 1568, 1583, 1590, 2375, 3570, 2240, 3056, 3102, 3818, 527, 2700, 2899, 3995, 650, 1930, 3428, 2229, 1847, 2143, 2265.

Gwreans an bys (commencement du XVIIe siècle) :

852 : ogh ogh, trew, ny *re behas*
ha *re dorras* an dyfen

« Hélas, hélas, triste chose, nous avons péché et enfreint la défense. »

855 : ty *ram tullas* ve

« Tu m'as trompé. »

1119 : te *rom lathas*

« Tu m'as tué (dit Abel au moment où il est frappé). »

2135 : eave *regollas* der avall
an place gloryous

« Il a perdu par une pomme la place glorieuse. »

2213 : rag cola orth udn venyn
glane ef *regollas* an place

« Pour avoir écouté une femme, il a complètement perdu la place. »

Cf. 1201, 2006. Ce sont les seuls exemples que j'aie rencontrés dans ce drame.

Si, régulièrement, *re* avec le prétérit a la valeur de notre passé indéfini français et indique aussi une action à son

point terminal au moment où on se place, sa présence pour cette signification n'est pas toujours nécessaire :

P. D. 1723 : y vos ef *re leverys*

« Il a dit qu'il l'était. »

1723 : ef *a leverys* yn weth

« Il a dit aussi. »

2000 : guyr a *leversys* certan

« Tu as dit certainement la visite. »

2804 : an pyth a *scrifys* scrifis

« Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit (est écrit). »

R. D. 1840 : an corf hepar
ef *re thyswruk*

« Le corps sans pareil, lui l'a détruit. »

1974 : rak an harlot a *thyswruk*
an keth map ol *agan gruk*

« Car le fripon a détruit le même Fils qui nous a tous faits. »

2488 : Pyv henna...
re thueth mer uskys...

« Quel est celui qui est venu si vite. . »

2499 : pyv a *thueth* an beys yn ruth

« Qui est venu du monde en rouge. »

Pascon : 48. 3 :

an termyn *re deve*

« Le terme est venu. »

75. 3 : lemmyn *deve* ken termyn

« Mais un autre terme est venu. »

2° *Re* AVEC LE PLUS-QUE-PARFAIT :

Pascon :

47. 4 : bos Iudas ef a wo3ye pur hager ha molo3ek
an Ioul ynno *re drecse*

« Il savait que Judas était très vilain et maudit; le diable en lui avait habité. »

86. 3 : Pedyr sur a omdennas yn urna *del rebeghse*

« Pierre se retire à cette heure où il avait péché... »

180. 4 : lemyn an tol *rewrussens* y a vynne 3e servye.

« Mais le trou qu'ils avaient fait, ils voulaient qu'il servît.»

185. 2 : y pesys rag an keth re *ren crowse*

« Il pria pour les mêmes gens qui l'avaient crucifié. »

204. 2 : I beyn o mar greff ha tyn caman ny ylly bewe
heb dascor y eneff gwyn ; bytqueth yn lan *revewse*

« Sa peine était si forte et dure qu'il ne pouvait du tout vivre sans rendre son âme blanche : toujours il avait vécu purement. »

220. 1 : eddrek mur an kemeras rag an ober *rewresse*,

« Grand repentir le prit de l'œuvre qu'il avait faite.

254. 4 : scruth own mur as kemeras
rag an marthus *re welsens*

« Un grand accès de peur les prit, à cause du miracle qu'ils avaient vu. »

Il y a à relever dans *Pascon* un emploi particulier de *bea*, *bye* avec *re*. Habituellement *bye* (*bea*, *bya*, *byea*), qui répond au breton *bihe*, n'a que le sens du conditionnel présent. Avec *re*, il a nettement le sens du plus-que-parfait :

71. 4 : maga tek del *rebye*

« Aussi belle qu'elle l'avait été (l'oreille de Malchus). »

187. 2 : Pylat a vynnas scrife
. . . . . .
praga dampnys *rebee*

« Pilate voulut écrire pourquoi il avait été condamné. »

214. 2 : bytqueth dremas *rebee*

« Il avait toujours été un homme de bien. »

217. 2 : ef *rebea* den a brys

« Il avait été homme d'importance. »

A la vérité, *bye* seul a aussi parfois cette valeur :

86. 4 : hag ef guarnyys *del vye*,

« Et lui (Pierre) averti comme il l'avait été. »

130. 1 : whare y an dystryppyas
mar noyth genys del *vye*,

« Ils le dépouillèrent, aussi nu que lorsqu'il était né. »

151. 2 : haccra mernans byth ordnys
ȝe creatur ny *vye*

« Plus laide mort n'avait jamais été ordonnée à une créature humaine. »

161. 3 : gans y fam y *fye* guris

« Par sa mère elle avait été faite (la robe). »

176. 4 : whath bytqueth claff ny *vee*
vylle ys dello dyskis (dightys).

« Jamais encore malade n'avait été traité plus odieusement qu'il ne l'était. »

245. 2 : ha ȝeȝe a leverys
a Ihesus fatell *vye*

« Et il leur dit au sujet de Jésus comment les choses s'étaient passées. »

3° *Re* AVEC LE SUBJONCTIF DANS LE SENS DE L'OPTATIF.

CORN. DR. : O. M. :

583 : ffrut da byner *re thokko*

« Puisse-t-il ne jamais porter de bons fruits ! »

667 : yn della thyn *re wharfo*

« Ainsi puisse-t-il nous arriver ! »

1187 : y gras *re thanvono* thyn

« Puisse-t-il nous envoyer sa grâce. »

1723 : banneth an tas *ragas bo*
hag ef prest *ragas gvytho*
. . . . . .
hay gras theugwhy *re wranntyo*

« Puissiez-vous avoir les bénédictions du Père, et que lui vous protège promptement ; et qu'il vous accorde sa grâce. »

1978 : ejus atque spiritus
re worro wyth am ene

« Et que son Esprit veille sur mon âme (mette une garde...). »

2370 : pesyn rag y ene
may fo Dev luen a byte
ren kyrho thotho thy wleth

« Et prions pour son âme que ce soit Dieu plein de pitié qui aille le chercher (pour l'amener) à lui, à son festin [1]. »

2527 : an jawl *reth ewno* thy glos

« Que le diable t'ajuste à son estomac. »

1. Comme dans les poèmes en gallois moyen, *gwledd* indique souvent le ciel, le *banquet céleste*. Norris a fait un contre-sens sur ce mot.

P. D. : 685 : ... an tas mer

reth ordane ty hath wrek
pan vy marow, yn y cuer

« Le Père grand puisse-t-il te désigner toi et ta femme, quand tu mourras, pour sa cour. »

1919 : *re dorrow* mellow y gyn :

« Qu'il se brise l'épine dorsale. »

1847 : Synt Iovyn whek *ren carro*
ha dres pup ol *ren gorthyo*

« Que le doux saint Jove l'aime et l'honore par dessus tous. »

2502 : mar tue venians vyth ragtho
warnan ny ef *re gotho*

« Si la vengeance vient jamais à cause de lui, qu'elle tombe sur nous ! »

3016 : Synt Iovyn whek *reth caro*

« Que le doux saint Jove t'aime. »

R. D. : 2189 : an ioul *ren dogo* thy pleth

« Que le diable l'emporte à sa demeure. »

2277 : *ren kergho* an dewolow

« Que les diables allent le chercher. »

Pascon : 2. 2 :

... why a bys a leun golon
Re wronte ȝeugh gras ha whans
ȝe wolsowas y basconn.

« ... vous prierez de tout cœur qu'il vous accorde grâce et désir d'écouter sa passion. »

B. M. : 1834 : neb a vyrwys in grous pren

re gronntya dyso lemen
..... luen yeheys

« Que celui qui est mort sur la croix de bois t'accorde maintenant... pleine santé. »

1077 : Du *rewythe* orth damach
agis lester

« Que Dieu garde de dommage votre barque. »

4227 : Ihesu yv agen savyur
rettrehava the war lur
Maria *reth weresa*
ha *re grontya*,
y both mar pea,
ȝehes thyso in torma

« Que Jésus qui est notre sauveur te relève de terre; que Marie te protège et t'accorde, si c'était l'effet de sa volonté, cette fois la santé. »

558 : Crist Ihesu dys *rentala*

« Que le Christ Jésus te le rende (paye). »

Cf. 755, 1097.

701 : yehes dywy *re grontya*

« Qu'il nous accorde la santé. »

740 : arluth neff *reth weresa*

« Que le Seigneur du ciel te sauve. »

1076 : *Dorsona* dyugh

« Que Dieu vous bénisse. »

1099 : Ihesu *rum gedya* in forth wella

« Que Jésus me guide dans la meilleure voie. »

1268 : an ioul *respela*

« Que le diable t'écorche. »

1337 : Ihesu *regen gueresa*

« Que Jésus nous sauve. »

3746 : myscheff *regis doga*

« Que le malheur vous emporte. »

Re, dans ce sens, est surtout employé avec le verbe substantif dans le sens d'*être* et, avec pronom infixe, dans le sens d'*avoir*.

Verbe substantif : 2e pers. sg. *re by*, « puisses-tu être » (O. M. 1795, 2023, 2786; P. D. 35, 149, 817, 2703; P. D. 1557, 1743, 2523 ; Gwreans 1158 [1], B. M. 672).

— 3e pers. sg. : *re bo* (O. M. 1745, 1979, 2075 ; P. D. 223, 1051, 1072, 1803 ; R. D. 152, 485, 817, 1579, 2417 ; Gwreans 955, 1330, 1394, 1419, 1911, 2122, 2471, 2532 ; B. M. 556, 782, 1066, 1261).

Verbe substantif avec pronom infixe dans le sens d'*avoir* :

Sg. *1re pers.* crog *rom bo* er an thewen

« Que je sois pendu par les deux joues (pendaison soit à moi). »

2e pers. reth fo (O. M. 459, 2265, 2822 ; P. D. 947, 267, 2097, 2247, 2727 ; R. D. 79, 167).

3e pers. masc. R. D. 2085 :

vyngens *rengeffo*, amen
ha drok thyweyth

« Qu'il ait vengeance (que la vengeance l'atteigne), amen, et mauvaise fin. »

B. M. 1277 : neb na vo *rengeffo* crok

« Que celui qui n'est pas (prêt) ait la hart. »

Plur. *2e pers.* :

reges, ragas bo (puissiez-vous avoir, puisse être à vous) (O. M. 1723, 2585; P. D. 265; R. D. 1285).

Resbo, P. D. 2322, 1125.

1. *Re* avec l'optatif ne se trouve *Gwreans* qu'avec le verbe substantif.

3e pers. Pascon 216. 1 :

En E3ewon... *resteffo* mur vylyny

« Les Juifs... puissent-ils avoir grande con usion. »

4° *Re* AVEC LE PRÉSENT (OU LE FUTUR) : sens de la possibilité. O. M. 366 :

Ow holen gvak dyvotter
rum kymmer hag awel bos

« Mon estomac étant vide, dénûment peut me prendre (pourrait bien me prendre) et désir de nourriture. »

CORNIQUE MODERNE

Comme nous l'avons vu (t. XXXIX, page 7 ; Arch. p. 231, col. 2, 16), Lhwyd croit que la particule *ry* ou *re* préfixée aux temps du passé n'est que le verbe *rig* pour *grig* (*did*) abrégé. Régulièrement en effet, *rug* pour *gruk* (*wrug*, *gwruk*) est devenu en cornique moderne *rig*, mas l'*i* ici est long. Il n'en est pas de même pour *ry* ou *re* particule dont la voyelle est *ö* bref. De plus, l'effet produit sur la consonne initiale suivante n'est pas le même. Avec la particule *re* on a changement des sourdes en sonores, et des explosives sonores en spirantes, tandis qu'avec *rig* la consonne suivante est intacte.

Lhwyd a appliqué malencontreusement ces théories dans sa préface en cornique. Il a même sans s'en douter violé les règles de la syntaxe dans sa *Grammaire*, p. 242-2 : *ty rig golla worty* « tu l'as écoutée ». Il a écrit *rig* quand il fallait *ry-* ; en effet, le verbe est *cola* (gallois *coelio*) qui avec *ry-re* devient bien *gola*, mais qui eût conservé sa sourde si on avait eu *rig* (*grig*).

La particule *re* n'existe plus guère en cornique moderne qu'avec le subjonctif dans le sens optatif :

Les dix commandements de Dieu (Revue Celtique, 1903, p. 6-10) : *Andelarabo* = *an del na ra bo*, puisse-t-il en être de cette façon (qu'il en soit ainsi, *amen*).

John Chey an ur (Lhwyd, *Arch.*, p. 251 ; 253. 1. 44).

da dew *robo* gorzêhez.

Pryce, *Arch.* : *mottoes* :

Gorthys *re vo* Dew an tâz

« adoré soit Dieu le Père. »

The voth *revo* collenwus

« Que ta volonté soit accomplie ».

Pryce (Things occurring in common discourse) :

Durdala (*Dew re daḷa*) the why

« Dieu vous le rendra. »

Borde : *Dialogue* (*Archiv. für celt. Lexic.*, I, p. 225-228).

Durẓona dewhi, mathtath.

« Dieu vous bénisse, servante. »

Durdaḷa dewhy, syre.

« Dieu vous le rende, monsieur. »

Dew *rebera* nos da dewhy.

« Dieu vous donne une bonne nuit. »

Dew *re thenenna* theewhy fare eta « Dieu vous envoie un bon voyage. »

BRETON ARMORICAIN

VIEUX BRETON

1° *Prétérit primaire* : *rogulipias* gl. olivavit (gl. de Luxembourg) — *roluncas* gl. gutturi*cavit* (Gl. Lux).

2° *prétérit secondaire* (cond. passé) :

roricse[*n*]*ti* gl. sulcavissent (gl. *Lux.*) ; à décomposer en *roric-s- ent- i* : *i* étant *nota augens* de la 3e pers. du plur. C'est un prét. second. en *s* d'un verbe tiré de *rec* gl. sulco (Gl. Lux.) : cf. vannetais *rec.* moyen-bret. *reguenn* raie (Ernault, *Glossaire-moyen-bret.*).

BRETON-MOYEN ET MODERNE

Cette particule n'est employée que dans les formules optatives. La forme léonarde est *ra*, évoluée de *ro*, non accentuée (cf. *da* = *do*), en vannetais *re* (*rö* avec *ö* bref).

Elle est le plus souvent employée avec le subjonctif présent (futur) ou avec le conditionnel — potentiel, particulièrement dans les constructions avec le verbe substantif : *Doue ra vo meulet*, « Dieu soit loué. »

Doue ra *ve* meulet. Cf. moyen-breton :

Duet mat *ravizi* Nonita, « Sois la bienvenue, Nonne ; »

Duet mat..... *ra bihet*, « Soyez les bienvenus. »

Mais on a Duet mat *ra vech* [1] dans le même Grand mystère de Jésus (Gr. Celtica, p. 424). Le sens est le même en somme ; mais avec le subj.-futur, le désir a dû avoir un sens plus pressant, plus immédiat : il se rapporte au moment présent ou immédiatement futur ; avec *be*, *bec'h*, primitivement tout au moins, le moment est peut-être moins précis et surtout le souhait moins impérieux (*ra vo*, je veux qu'il soit ; *ra ve*, je désirerais qu'il fût ou soit).

Ra est, en réalité, assez peu usité à d'autres temps.

Hingant (Éléments de grammaire bretonne) donne comme exemple de ses emplois (p. 84) :

Mirout, garder :

Subj. présent

Ra virin, que je garde ; *ra-viro*, qu'il garde.

1. Les formes du verbe substantif *ben*, *bez*, *be*, *bemp*, *bec'h*, *bent*, employées aussi dans la plupart des dialectes comme formes du présent d'habitude (*pa ven o labourat* quand je suis en train de travailler), sont employés dans des propositions subordonnées au sens conditionnel.

Bihet, vannet. *behet*. ou dialectalement *befet* sont des futurs (v. J. Loth, glossaire. *Chrest.*). Les formes *ben* ont le même emploi en cornique. En gallois *bei* a joué un rôle analogue.

Imp. du subj.

Ra virfenn, que je gardasse, ou *ra virzenn* ou *ra virjenn*.

Parf. du subj.

Ram ou *rem bézo miret*, que j'aie gardé.

Plus-que-p. du subj.

Ram ou *rem befé* (ou *bize*, ou *bige*) *miret*, que j'eusse gardé.

Le moyen-breton ne donne guère *ra* qu'avec le subjonctif et parfois le conditionnel dont je viens de parler.

Exemples avec pronom infixe.

sg. 1e pers. : Crouc *ram dougo*, la hart m'enlève (s. Barbe 291).

Doue *ram pardono*, Dieu me pardonne (Buhez Nonn. 200. 19 : Je cite d'après la Gr. Celt.).

2e pers. : Doe *raz remedo*, Dieu te guérisse (ibid., 194. 2).

3e pers. : Bennoez roen tron *ren preservo* (ibid., 200. 16), Que la bénédiction du roi du trône le préserve.

Plur. 1e pers. Hoz peuch *ronbezo*, Puissions-nous avoir votre paix (M. J. 50 a).

2e pers. Doe *roz miro* (Bul. 114, 14).

Ra est assez souvent remplacé par *da*, par exemple dans les variantes du Grand mystère de Jésus, et aujourd'hui dans l'usage : *Doue d'en pardono*, Que Dieu lui pardonne.

Dans l'expression *quentre caras* des *Nouelou aneîen* (Revue Celt. 1890, strophe 177), qui a le sens de *aussitôt qu'il lui plut*, M. Ernault (*Glossaire moy.-bret.*, II, p. 537) a vu un reste d'usage de *ro-* avec le prétérit, et l'analyse en *kent-re-caras*.

C'est peu probable à priori ; de plus, on attendrait *ra* ; enfin, il faudrait l'affaiblissement des sourdes en sonores si on avait affaire à *ro-*.

§ 2. VALEUR DE LA PARTICULE VERBALE RO-.

Les divers emplois de *ro-* en brittonique se ramènent aux chefs suivants.

I. *Ro-* apparaît avec le prétérit primaire en gallois, cornique moyen et vieux-breton. Il a deux valeurs principales :

1° il constate un fait passé par rapport au moment où on parle ou même un fait antérieur à un moment du passé ou toute autre antériorité temporelle relative.

2° il indique un état actuel reposant sur un fait antérieur, ou même une action commencée dans le passé et se prolongeant dans le présent (p. 13 *neur golles* y mab. ; p. 19 vyg *callon neur dorres* [1] ; *ibid. neur digereis* a garaf ; cf. cornique, t. XXIX, p. 13 : *Dev re sorres* ; p. 9 : *re thassorhas*).

Ces différents sens sont souvent précisés par un adverbe ou une locution. Pour le sens d'*antériorité*, on a pu remarquer p. 10, 11, 12 *re dywedassam* ni *uchot*.

Ces deux usages principaux sont mis en pleine lumière dans la construction de *ry*, avec l'infinitif qui est propre au gallois moyen. Il n'y a aucun doute que cette construction ne soit une imitation de la construction de *ry-* avec l'indicatif [2] et qu'elle ne la reflète exactement à cette époque. L'antériorité soit par rapport au présent, soit par rapport à tout autre moment y est indiquée souvent par *gwedy*, après.

Le sens du parfait est renforcé par *eiryoet* dans : a dywedut a wnaeth hitheu *y rygaru* ef eiryoet (p. 65) : cf. *Llawer dyd yth rygereis* (p. 13) : Cf. latin *jamdudum loquor*, grec πολὺν χρόνον ταῦτα ποιῶ.

A noter aussi en gallois l'emploi de *ry-* avec le prétérit dans le sens de l'aoriste gnomique (p. 24-25 : *ny rygolles*.....).

Nous avons vu qu'en un certain nombre de cas, en moyen-gallois, le prétérit sans *ry-* peut avoir la même valeur.

1. Cf. plus haut, t. XXIX, p. 13 : *neur gavas ef enw*, il a maintenant un nom (il vient immédiatement de l'avoir) ; p. 12 : *neur dihegis*, il a échappé, il est parti.

2. Thurneysen, *Die verbalpartikel ro*, p. 52, 60 et suiv. (K. 17, 1904), — Strachan, *Action and time in the irish verbe*, p. 2.

Mais ce qui est frappant, c'est qu'en *aucun cas*, en gallois aussi bien qu'en cornique, le prétérit avec *ro- n'est purement narratif* : on remarquera que j'ai dû partout traduire ce prétérit par le *passé indéfini français* (*j'ai fait*, *j'ai dit*).

II. Le conjonctif, en gallois, avec *ro-* indique un fait *relativement* antécédant et se traduirait, en français, par un futur antérieur ou parfait, ou un parfait du subjonctif.

Sans *ro-*, il peut avoir cette valeur ; avec *ro-* il n'en a pas d'autre [1].

III. L'imparfait avec *ro-* en gallois a parfois la valeur d'un plus-que-parfait (t. XXIX, p. 32, 35 [2]).

Dans le plus grand nombre des cas, *ry*, avec l'imparfait, n'a aucune valeur apparente.

IV. *Ro-*, avec le futur, en gallois, n'a pas, en général, de valeur *apparente*. Cependant les formes impersonnelles en *-ir* qui ont souvent le sens du futur, marquent parfois, avec *ry-*, la *possibilité* (cf. t. XXIX, p. 53, 56).

Les deux sens de futur et de possibilité sont très voisins.

1. Le subjonctif en gallois, confond le subjonctif tiré du thème du présent et le subjonctif en *-s-*.

Ce dernier manifeste sa présence par le maintien des explosives sourdes et l'assourdissement de la spirante sonore : *cotho* ou *cothwy* du verbe *coddi*, irriter, suppose *coð-h-o* = *codə-s-*.

2. L'imparfait, au sens du conditionnel, a fréquemment le sens du plus-que-parfait dans des propositions conditionnelles, aussi bien dans les propositions principales que dans les subordonnées.

Parfois, avec la négation, c'est une sorte de plus-que-parfait irréel en proposition indépendante (Gr. Celt [2], p. 933, 934).

L'exemple de *ysgarhei* est plus significatif car il s'agit de l'indicatif. Or, *ysgarhei* (comme *atei* dans *ry-atei*) répond aux temps secondaires en *-hei*, *hę* du moyen breton et *e-hei* du vannetais. Ce temps est une forme secondaire de l'aoriste en *-s-* : le moyen-breton *petei* = *ped-hei*, comme *marfei* = *marv-hei*.

En gallois comme en breton, dialectalement, ce temps est caractérisé par la conservation des explosives sourdes : cf. t. XXIX, note 1 de la page 28.

L'imparfait, en gallois, est descriptif et conserve bien son caractère de temps formé du présent : il est synchronique parfois avec des présents *habituels* : *Mabinog.* (éd. Rhys-Evans, p. 8) val y bydant yn eisted, wynt *a welynt* ; cf. p. 1 : val *y byd*... ef *a glywei*.

V. *Ro* avec le plus-que-parfait a pu indiquer une antériorité relative. De fait il semble bien dans quelques exemples que *ry* ait cette valeur, notamment dans un passage des Mabinogion (p. 7, l. 22 et suiv.) cité par Zimmer (K.Z. XXXVI, p. 536, note 1) : Pwyll après une année d'absence s'adresse aux grands du pays :

A dechreu amovyn a gwyrda y wlat beth *vuassei* y arglwydiaeth ef arnadunt hwy y vlwydyn hono ywrth *ryvuassei kynno hynny* « il se mit à demander aux nobles du pays ce qu'avait été son gouvernement sur eux cette année-là (celle qui vient de s'écouler) en comparaison de ce qu'il avait été avant cela. »

Néanmoins, comme je l'ai dit t. XXIX, p. 38, *ry* dans la plupart des exemples n'ajoute rien à la valeur du plus-que-parfait et ne fait qu'accentuer l'idée d'antériorité dans le passé.

L'emploi de *ro* avec le plus-que-parfait est sûrement ancien puisqu'on le trouve dans une glose galloise (*di-r-gatisse*) et une glose bretonne (*ro-ricsent-i*).

VI. *Ro-*, avec le subjonctif, en gallois, cornique et breton, a le sens de l'*optatif*.

A la première personne du pluriel, dans un exemple, il a, en gallois, le sens du subjonctif de volition :

Ry drychafom... Croes Crist. « Élevons... la croix du Christ. » (*Myv. Arch.*, 179. 2).

Dans un autre, à la 2e pers. du singulier, il a un sens analogue :

Direidyon dynyon *ny rydoniych*[1], dat (v. t. XXIX, p. 46).

Cf. ibid. p. 46 :

Or drun ry loveist *ry lavaruyf*.

« Je veux parler de... »

Dans deux exemples, on trouve *ry-* avec l'impératif (t. XXIX, p. 44 *rim uaredun* ; p. 47 *na rynoetha*.)

1. L'emploi de *ny* ici est curieux. C'est un emploi à rapprocher de celui de cette particule, en vieil-irlandais, avec le subjonctif de volonté. Il est

VII. *Ro-* en gallois, avec le présent de l'indicatif, marque :

1° *la possibilité*[1] ;

2° Une chose qui se fait habituellement sans précision de temps ou de personne. Dans d'autres cas, il ne semble pas avoir de valeur apparente.

Il me paraît probable aussi que *ry-*, en gallois, a pu donner au présent la valeur d'un passé : t. XXIX, p. 53 *ry draeth* peut avoir eu cette valeur. Dans la *Bl. Book of Carmarth.* (Skene *F. a. B.*, II, p. 23, vers 2, 9), à deux strophes de distance, on a, sans doute avec le même sens, *ry-* avec le même verbe au présent et au parfait :

Rim dyuueid[2] huimleian chuetyl enryvet.

« Une sorcière m'a dit (vient de me dire) une nouvelle étonnante. »

Rymdywod huimleian chuetil am echrin.

« Une sorcière m'a dit une nouvelle qui m'épouvante. »

Ro- paraît donc avoir servi, en brittonique, à faire ressortir dans le verbe cinq notions principales :

1° constatation de l'antériorité d'une action ou fait par rapport au présent ou au passé, ou à un moment quelconque de la durée ;

2° l'achèvement d'une action passée, dans le présent, ou la continuation d'une action passée dans le présent;

3° le souhait ;

4° la *possibilité* au présent ;

5° l'habitude au présent.

Comment ces diverses valeurs de *ro-* s'expliquent-elles ?

Sont-elles liées les unes aux autres et ont-elles une source commune ?

Zimmer a le premier pénétré le rôle de *ro-* au prétérit.

clair que l'emploi de *ry-* ici n'est pas primitif. *Nyrydoniych* équivaut à : je ne veux pas que tu...

1. Cf. pour le cornique : *rum kymmer*, p. 18.

2. Skene a lu à tort *run* dyu*u*eid.

Il a montré que *as-bert* est la forme narrative, analogue au parfait historique latin, tandis que *as-ru-bart* n'est jamais usité dans ce sens, mais implique une relation de temps qui, dans la majorité des cas visés, a la valeur d'un plus-que-parfait ou d'un parfait véritable. La signification fondamentale de *ro-* est celle de l'action achevée. Pour le subjonctif, Zimmer maintient l'ancienne théorie d'Ebel : que l'addition de *ro-* au subjonctif change un présent et un imparfait respectivement en un parfait et un plus-que-parfait. Zimmer cherche l'origine de la valeur verbale de *ro-* dans la valeur de *ro* avec les adjectifs : *ro-már*, trop grand. Ce sens, dit-il, se tire facilement du sens primitif : *pro*, avant (cf. προ-τιμάω). *Ro* a amené à une comparaison au point de vue de la qualité dans sa liaison avec les adjectifs ; dans les verbes, à une comparaison au point de vue du degré temporel. C'est une particule prétéritale, en ce sens qu'en se joignant à tout temps elle met l'action à un moment antérieur à celui qu'indique le verbe sans elle (K. Z., XXXVI, p. 535-537).

Parlant de la découverte de Zimmer, Thurneysen conçoit autrement l'origine et le développement de l'usage de la particule *ro-*. Il résume ainsi (K. Z., XVII (1904), p. 91) sa théorie.

« La préposition *ro*, qui dans bon nombre de verbes accentuait le point final, terminatif de l'action, était devenue dans quelques autres la marque de l'action *ponctuelle*. Elle s'unit, avec cette signification, à un nombre de verbes de plus en plus grand, en exceptant les propositions négatives. De l'usage ponctuel se développa, au présent de l'indicatif, la signification de la possibilité ; au conjonctif, celle d'un conjonctif futur ; au prétérit de l'indicatif, celle d'un temps constatant le passé et celle de l'action atteinte. La signification *ponctuelle* finit par disparaître. *Ro-* se maintint cependant avec les conjonctifs de proposition prohibitives. Comme signe de la possibilité, *ro* passa de l'indicatif au conjonctif et servit à distinguer le conjonctif-optatif du *soll-modus*. » Ces diverses propositions sont appuyées d'arguments spécieux ou au moins ingénieux et témoignent d'une rare connaissance d'un sujet particulièrement ardu et complexe.

Strachan (*Action and time*, p. 31) admet la théorie de Thur-

neysen qui est, en gros, celle de Sarauw : à savoir, que la signification fondamentale de *ro* à l'indicatif et au conjonctif, est *perfective* ou *aoristique*.

Holger Pedersen (K. Z., 17, p. 219 : *Zur Lehre von den Aktionsarten*), examinant tous les modes d'emploi de *ro-*, soutient (p. 244) n'y avoir pas trouvé un seul signe de *ponctualité* ; pour lui tout s'explique par la signification perfective, *d'achèvement* de *ro-*, et, comme Zimmer, il part de la valeur de *ro* en liaison avec les noms. Il n'admet pas non plus que le sens de la possibilité au présent de l'indicatif se soit développé de l'usage *ponctuel*. L'explication du subj.-opt. avec *ro-* par le sens de la possibilité ne lui paraît pas heureuse.

Résumant son point de vue (p. 248), il affirme que le prétérit parfait et l'optatif parfait (subj. de souhait avec *ro-*) sont les principaux représentants du parfait *ur-keltisch* insulaire. Peut-être, ajoute-t-il, pour le souhait, la particule *ro-* a-t-elle été nécessaire pour apporter la notion du parfait ; peut-être aussi, y a-t-il eu primitivement un véritable conjonctif parfait (*docói* en serait un reste). En tout cas, ce conj. parf. aura été évincé par le conj. présent. Ceci peut avoir amené la formation d'un indicatif présent d'habitude. Pedersen se demande si la signification de la possibilité est ancienne.

Le parfait *ur-keltisch* primitif n'était autre que le parfait indo-européen. Ce parfait était fréquemment composé avec certaines particules affirmant aussi l'idée de parfait. Par une innovation irlandaise, ces particules pénétrèrent au présent (conj. et indicatif) et au futur.

En somme, les questions soulevées par l'emploi de *ro-*, son origine et son évolution évoquent une foule de questions délicates dont plusieurs, comme on le voit, sont loin d'être résolues.

Les matériaux que j'ai réunis peuvent aider à leur solution ; ils serviront, en tout cas, à éclaircir l'emploi de *ro* à l'époque de l'unité insulaire.

Zimmer, qu'a suivi en cela Pedersen, me paraît avoir été bien inspiré en partant des formes nominales pour dégager la valeur primitive de *ro* et l'apport qu'elle a introduit dans le verbe. Partir de l'emploi de *ro-* dans le verbe est dangereux,

car la valeur de *ro* y apparaît avec beaucoup moins de netteté en raison des multiples complications causées par les notions si délicates de temps et de mode. Mais il a trop restreint la valeur de *ro*. En effet, *ro* daus les composés nominaux a deux valeurs ; 1° elle marque l'*antériorité* ; 2° l'*intensité*.

Dans le premier sens, *ro* a eu à supporter la concurrence de plusieurs autres particules, comme *rem*, en irlandais, qui appartient à la même racine. Il y en a cependant des exemples très nets : v. breton, *dorguid* gl. *pithonicus* = *do-ro-ṇiḋ-*, celui qui sait avant ; *do-ro-mantorion* gl. auspicibus-i. *considerantibus*, ceux qui prévoient, réfléchissent (et savent) avant [1], *devins* ; gallois *rhienî* (*rhyeni*) parents, ancêtres = *ro-geno-* ; *rhy-buddio*, prévenir, v. irlandais. *ro-bud*, action de prévenir [2].

Ce sens et celui d'intensité se lient et se tirent facilement du sens primitif de *pro*, AVANT : *ro-geno-s*, né avant : *ro-ṇiro-s* gallois *rywr*, supérieur aux autres hommes, *héros* (cf. irl. *ruire*, *roflaith*) ; v. irl. *robarti* gl. *malinas* (sg. *robarte*) gall. *rhyferthwy*, bret. *reverzi* : grande marée (par rapport aux autres). Le sens de *trop* avec les adjectifs y est lié. Ces deux sens d'*antériorité* et de *supériorité* sont souvent difficiles à séparer.

C'est plutôt du sens d'intensité qu'il faut partir, à mon avis, pour expliquer le sens parfait, le sens optatif, le présent d'habitude, et, comme conséquence de ce dernier sens, le présent de possibilité. En revanche il me paraît très probable que le sens d'*antériorité* a joué son rôle dans l'usage verbal de *ro*. Comme l'a remarqué Thurneysen (p. 61), un des principaux emplois de *ro* en vieil irlandais, c'est qu'il constate, avec le prétérit, un événement comme passé. Dans les langues brittoniques, cette assertion n'est exacte, que si on ajoute que *ro*- marque la constatation d'un fait passé par rapport au présent ou au moment où on parle. Ce sens est assurément très voisin du parfait, mais il en diffère cependant, car ce n'est pas l'idée de perfection ou de durée qui est visée, mais celle d'antério-

1. Cf. le nom propre vieux-breton *Ru-manton*.

2. La racine de *rhy-budd* (*pudd*) et celle de *ro-bud* sont totalement différentes.

rité. Si on admet ce point de vue, on explique facilement l'emploi de *ro-* au subjonctif, en gallois, cornique et irlandais, ainsi qu'au présent, quand le présent avec *ro* a le sens du passé.

Thurneysen, qui part cependant de la signification *perfective* de *ro*, admet qu'on est arrivé de l'aoriste de constatation du passé à la signification du parfait. Il l'explique de façon très ingénieuse et plausible. De fait, et plus simplement, car sa démonstration est des plus compliquées, on peut très bien admettre que de la constatation du fait passé par rapport au présent, on soit arrivé à établir une comparaison portant tout autant ou plus sur le présent, à envisager les conséquences de l'action passée au moment où on parle ; à se placer au point terminal de l'action. *Ro-* serait passé insensiblement du prétérit à sens presque perfectif au parfait. Dans le sens purement perfectif, *ro* a été employé concurremment avec d'autres prépositions : *com*, *ex*, *ad* (avec *con*).

Il y a un reste de cet emploi, en gallois, dans *cynneryw* (*con-deryw*) qui a dû se passer de *ry* avec lequel on le trouve cependant employé (Mabinog., p. 29). Peut-être *con-* a-t-il le sens perfectif dans *yt gynvaethant* du Gorchan Maelderw (F. a. B. II, p. 102. 13) mais *cyn* peut ici avoir le sens de *avec* (*com-potare*). *Com* avec *ad-* apparaît dans *cyfachedwyn* (L. Taliessin F. a. B., II, p. 202, 1) de *cyfachadw* = *com-ad-cadw-*. A remarquer aussi *yveis* et *er-yreis* (*er* = *ex-ro-*) : Gododin, 69, 16, 17; 68, 30 *yveis*; Gorchan Maelderw *eryveis* 100, 6; 106, 28 ; L. Rouge 266, 19 *eryveis*[1] : *ervessit* (Gorch. Maelderw 100, 6) doit être corrigé en *eryvessit*.

Le breton possède un verbe des plus intéressants qui a conservé la composition *di-ro-* : c'est *diréza*, moyen-breton *dirhaes* atteindre, que M. Ernault (Glossaire moyen-breton) a justement rapproché du gallois *cyrhaedd*, atteindre (*co-ro-* ?). Le simple *haeddu* n'a sûrement eu d'abord que le sens de *chercher à atteindre*; c'est par *ro-* (cf. plus haut, t. XXIX, p. 60 *ry-hait* = gall. mod. *rhy-haedd*) qu'il est arrivé au sens de *atteindre*, *mériter*. Ce sens du simple est très clair dans un vers du *Livre de Taliessin* (F. a. B. II, 116, 13) : mal *haedu* awyr a bach :

1. Cf. L. Tal. 185, 4 : pan *er-clywat* Kat ; 149, 16 ergelhawr ; 144, 20 *er-genhynt*. L. Aneurin : 106, 29 *erdiledaf* ; 106, 22 *erdyledam*.

« Comme *chercher à atteindre* l'air avec un croc. » Traduire par *atteindre* serait faire un contre-sens. *Haed-af* = irl. *saig-im*; (*di*)-*r-haid-af* = vieil-irl. *ro-saig-im*.

L'étymologie donnée par MM. Ernault et Henri d'après *Urk. Spr.* (*seid*) est de tout point impossible.

Les composés irlandais en *dir-* avec sens intensif ne sont pas rares en gallois : *dirganaf*, dans un poète de Meilir ab Gwalchmai (Silv. Evans, *Welsh-Engl. Dict.*).

Le sens d'antériorité, de *ro-*, paraît confirmé par l'emploi de la particule après *o*, non dans le sens de *depuis que* mais de : *après que* (Strachan, *Act. and time*, p. 2, note 2, d'après Sarauw). Il est vrai qu'on peut ici encore dire qu'il s'agit plutôt d'une action *entièrement* accomplie par rapport à une autre. L'explication serait quelque peu forcée.

Ro a pu, tout en se joignant au prétérit et lui apportant nettement l'idée d'antériorité par rapport au présent, se joindre au parfait en confirmant l'idée d'achèvement, à la même époque, mais il me semble plus probable que le point de départ est le prétérit. Je ne nie pas d'ailleurs qu'on ne puisse expliquer le rôle de *ro* au prétérit, en partant de sa valeur comme particule perfective (v. Pedersen, p. 269).

Ce qui a été dit du prétérit peut se dire du subjonctif. Il est, en effet impossible de séparer l'emploi de *ro-* à l'indicatif, de son emploi au subjonctif. On peut, il est vrai, admettre avec Strachan (*Subjunctive mood*, p. 127) que la signification de *ro-*, au subjonctif, est dérivée non pas directement de sa valeur propre (pour lui uniquement perfective) mais est due à une association avec l'indicatif. Il ajoute très justement en note, comme je l'ai montré plus haut, d'une façon plus générale, que le sens passé de *ry* avec l'infinitif en gallois, est due à une association du même genre.

Pour *ro-* avec le subjonctif dans le sens optatif, Thurneysen l'explique par le sens de *possibilité* qui s'est communiqué du présent au futur et au subjonctif (p. 69-71). Une première objection à faire à la théorie de Thurneysen, c'est que le gallois (et probablement le cornique), qui connaît le sens de la possibilité pour le présent, l'ignore au subjonctif ; que le breton qui, comme le cornique et le gallois, emploie *ro-*

avec le subjonctif dans le sens optatif, ne présente pas trace du sens de la possibilité au présent. Pedersen (p. 238) me paraît avoir raison de rejeter cette explication. Le souhait, comme il le fait remarquer, est exprimé non par *ro*, mais par le subjonctif seul. Et, de fait, en breton et en gallois même moyen, le subjonctif dans le sens optatif se passe très bien de *ro*. Il va de soi, ajoute très judicieusement Pedersen, que *ro* avec sa signification primitive concrète de *completion*, d'*achèvement*, est bien à sa place dans un souhait. *Ro* ajoute à la force du souhait, en presse l'issue dans l'esprit de celui qui l'exprime et donne au subjonctif un sens analogue aux formes du parfait grec πέπαυσο, πεποίησο (Krüger, Gr.-Gr., 54, 53, 3, 5). Cette explication est singulièrement confirmée par le verbe gallois *rhy-bucho*, désirer, souhaiter (beaucoup). *Ry* était sûrement séparable anciennement (v. t. XXIX, page 89); d'ailleurs les dictionnaires donnent encore *pucho*; mais *ry* était tout naturellement indiqué pour se joindre à un verbe de souhait.

Pour la signification de possibilité au présent avec *ro*, s'il n'y avait que le gallois, je n'hésiterais pas à la tirer du sens futur, d'autant plus que, comme en cornique, présent et futur sont souvent confondus sous la même forme. Il est souvent difficile de décider, si on a affaire à un présent ou à un futur, au point de vue du sens (v. t. XXIX, v. p. 52, 56). Dans le proverbe : *rhygas rywelir* (p. 59), on peus traduire : trop de haine se voit, ou *se verra* : *se voit d'habitude*. Il est facile de passer du futur à la possibilité : ni *rygelir* dryclam (p. 56) peut se traduire par : on *ne cachera pas*, on ne *cache pas facilement* une fâcheuse chute. Cette explication ne peut guère s'appliquer à l'irlandais où, comme le fait remarquer Pedersen (p. 234), on ne voit pas que *ro* avec le présent ait eu le sens futur. Jusqu'aujourd'hui, en irlandais, il y a un vrai futur.

Il me paraît préférable de partir du présent d'habitude.

Ce présent est connu un peu dans toutes les langues et a été notamment très bien décrit par les grammairiens qui font autorité en matière de grammaire grecque.

Comme le dit très bien Krüger (Gr. Gr., §§ 53, 1. 1), le présent au sens le plus rigoureux du mot ne constitue pas plus un temps que le point ou la ligne ne constituent un espace (défini : *raum*).

L'action qu'on se représente en rapport immédiat avec le moment présent peut finir avec lui (j'entends, je saisis), ou commencer avec lui, ou s'étendre par-dessus lui des deux côtés de la durée. Ses limites peuvent n'être définies d'aucun côté du moment présent. Dans ce cas, l'action peut se répéter; les divers événements qui en résultent peuvent former un tout, une résultante qui se traduit par un axiome, une vérité d'expérience, la constatation d'une habitude et aussi une assertion valable pour tous les temps (cf. Kühner, Gr.-Gr., 3e éd., 2e partie I, 132; Goodwin, *Tenses and moods*) :

Platon, πολιτ. 381, 6 :

ὁ Θεός τε καὶ τὰ τοῦ θεοῦ πάντη ἄριστα ἔχει.

On conçoit très bien qu'une particule intensive et confirmative comme *ro* ait été appelée à donner plus de force à une affirmation ou conclusion de ce genre; *ro* est ici aussi bien à sa place que dans *ro-fetar*, je sais.

De ce présent d'habitude, on arrive sans effort au présent de possibilité. On peut y arriver directement de la façon qu'indique Pedersen (p. 236) ; donnant à *ro* le sens de *zu ende*, il résume le rôle de *ro* avec le présent d'habitude et la possibilité : « *il mène toujours la chose à bonne fin* » (s'il le veut), ce qui équivaut à dire : « il peut le faire. »

En fait, le présent d'habitude est souvent exprimé avec des restrictions ou des conditions qui lui donnent la nuance de la possibilité, par exemple dans cette phrase d'Euripide (*Fragm.* 732) : ῥώμη ἀμαθὴς πολλάκις τίκτει βλάβην « une force brutale nuit *souvent* » : c'est-à-dire *peut nuire*, ou pour exprimer, dans ce cas en français la valeur de *ro* : *peut très bien* (facilement) nuire [1].

Cf. τίκτει τοι κόρος ὕβριν, ὅταν κακῷ ὄλβος ἕπηται (Hés. *Théog.* 253), la satiété engendre l'insolence, *lorsque la prospérité suit le méchant.*

Souvent la condition ou la restriction sont sous-entendues : ἐν χρόνῳ ἀποθίνει τὸ τάρβος ἀνθρώποισι (Aesch. Ag. 157) « avec le temps, la timidité disparait chez les hommes. » Il est clair

1. Voir un emploi analogue d'une particule équivalente à *ro* en albanais, chez Pedersen, p. 236.

que le poète a voulu dire : disparait souvent ou *peut disparaître.*

L'emploi de la particule *ro* en pareil cas, c'est-à-dire dans l'expression d'une habitude présentée avec des restrictions ou entraînant nécessairement des exceptions, se justifie facilement dans le sens exprimé plus haut (*vraiment, très-bien, facilement*). Mais sa valeur est encore plus nette, lorsqu'on répond par une affirmation à une négation exprimée ou sous-entendue, ou à un doute appuyé sur l'expérience. Quand par exemple le poète gallois dit :

ry seiw gur ar un conin

« un homme se tient vraiment, *peut très bien* se tenir sur un seul roseau »,

il répond à une négation fondée sur l'expérience : « un homme ne se tient pas, *ne peut se tenir* sur la pointe d'un roseau. »

En pareil cas, la valeur de *ro* est manifeste. Il me semble probable que c'est par cette voie surtout que l'usage de *ro* avec la valeur de la possibilité, s'est introduit au présent. On s'explique facilement ainsi également, que *ro* n'ait pas été employé avec la négation tout d'abord en gallois (malgré un certain nombre d'exemples) et en cornique aussi bien qu'en irlandais : *ro* et *ni* s'opposent l'une à l'autre.

La valeur intensive de *ro* me paraît expliquer facilement son extension avec des temps ou modes auxquels elle n'apporte aucune valeur temporelle appréciable ni aucune notion spéciale, par exemple avec le futur, dans les exemples que j'ai cités. Au plus-que-parfait, à l'imparfait, dans le plus plus grand nombre des cas il en est de même. Au présent, lorsque *ro* n'exprime ni l'habitude ni la possibilité, la valeur intensive est parfois nette (v. t. XXIX, p. 90).

Rymun gulat *rymun*

« Il me désire *vraiment* le pays, il me désire. »

Rec rysiolaw

« un présent, oui je le demanderai (instamment). »

Ry geidw 7 teithi

« Qui garde bien ses qualités. »

Ti a nodyd *a rygeryd* (t. XXIX, p. 56) :

« Tu protèges ceux que tu aimes bien. »

Il est même probable que dans certains exemples *ry* a la valeur de *trop* (ibid. p. 61) :

am *a rygaraf*

« Pour celle que j'aime *trop*. »

Dans des exemples comme : Lleveir a gwbleir *ny ry gablaf* (ibid. p. 57), *ry* non seulement indique l'habitude mais pourrait bien se traduire par l'expression française : je ne blâme pas *trop*.

Il y a sûrement dans l'esprit du poète une intention dans des oppositions comme :

Rhygas rywelir (ibid. p. 59).

« Trop de haine se voit *bien* [1]. »

(Cf. ibid. p. 57 gnaut *ry*gwyd *ry*gais ny allo) ;
ibid. p. 67 gnaut wedy *ry*serch *ry*seiliaw cas)

Cette valeur se montre encore, chose significative, en plein XVIIIe siècle, dans un des très rares exemples où apparaisse *ry* (Goronwy Owen, ap. M. Lewis Jones, *Caniadau Cymru*, p. 61).

Un rodd orwag ni *ryddiriwn*

« un don par trop vain, je n'insisterai pas trop (pour l'obtenir) : je ne l'exigerais pas [2]. »

C'est ce sens mal compris, ainsi qu'une vague ressemblance de forme, qui a amené Lhwyd pour le cornique, Richards pour le gallois, dom Le Pelletier pour le breton, à voir dans la particule *ro* une forme évoluée de *faire* (*gwrug*, *grug*

1. Cf. *Oll synnwyr pen Kambero y gyd* (Salesbury, réédité par G. Evans : y neb *ae ryvostio* ehun a baw y coroner).

2. Pour ce sens cf. mi a *ddiriwn* am ddwy rodd (Silivan Ev. *Welsh.-Engl. Dict.* à *dirio*).

en construction *rug*, cornique moderne *rig* ; *gra*, en construction *ra*). Le fait est intéressant, quoiqu'au début de cette étude j'y aie attaché trop d'importance. Une pareille idée ne pouvait venir qu'à un moment où la valeur réelle de *ro* était oblitérée.

En effet, si on prend précisément la construction du verbe faire au prétérit avec l'infinitif, le composé verbal n'a jamais en moyen-gallois ainsi qu'eu breton moyen et moderne, que la valeur d'un *prétérit narratif* ; souvent même, elle indique le commencement de l'action, si bien que le Gr. Celt., p. 591, traduit plus d'une fois le verbe à l'infinitif avec faire au prétérit par *cœpi* avec l'infinitif : *ymdidan a wnaeth* hi, *colloqui cœpit*. En breton actuel, il en est de même : *mont* (ou *monet*) *a reaz*, (aller il fit) n'a que la valeur d'un narratif, et ne peut se traduire que par *il alla* (il se mit à aller) et non pas : *il est allé*.

Il n'en est pas de même en cornique [1] au moins dans bon nombre de cas, non plus qu'en gallois moderne. Cela tient à ce que dans ces constructions, le verbe faire n'est qu'à moitié auxiliaire et qu'il conserve sa valeur propre.

Il l'a conservée d'autant mieux qu'en cornique comme dans le gallois du nord qui est devenu avec la Réforme la langue littéraire, le verbe *faire* précède l'infinitif.

Anwyl (Accidences, p. 69) donne à faire au prétérit avec l'infinitif la valeur d'un aoriste, mais sa traduction même ne le confirme pas : *a wnaethost ti fynd am dro, did you go* for a walk. Williams ab Ithael (*Dosparth Edeyrn Davod aur*, p. 96) donne la même valeur au prétérit de *gwnaethum* et *darfum* c'est-à-dire la valeur d'un passé indéfini. C'est exagéré : *darfu* marque plus particulièrement l'achèvement et présente l'action surtout comme terminée. Au futur, le sens de *gwnaf* avec l'infinitif, n'est pas non plus tout à fait celui d'un auxiliaire.

Le gallois moyen, dans sa prose, et le breton emploient, au contraire, nettement *faire* dans le sens d'auxiliaire : le verbe faire suit et c'est l'infinitif désignant l'action qui précède [2].

1. Gr. Celt., p. 592 ; mara *cruste leverel* : fatel *wrussyn ny keusel*.

2. *Groa, gra* ne précède le verbe, en breton, qu'à l'*impératif*, et encore cet emploi est-il rare.

Ces divers emplois de *faire* mériteraient une étude spéciale.

La décadence assez rapide de *ro* en gallois, où son emploi est plus répandu qu'en cornique et en breton, s'explique assez facilement. Dans beaucoup de cas, l'usage d'adverbes ou expressions adverbiales destinées à renforcer sa valeur, le rendait inutile (*uchof*, *uchot*, *vry*, *kynno hynny*, *eiryoet*, *llawer dydd*) : avec l'infinitif, par exemple, le plus souvent, en prose, *ro* est accompagné de *wedy*. L'emploi d'auxiliaires comme *darfod* marquant l'accomplissement, l'achèvement d'une action, contribue aussi à rendre son emploi moins utile. Le développement de la conjugaison analytique précisant avec plus de netteté les degrés dans le temps et les nuances de l'action y fut aussi pour beaucoup. Enfin, il est incontestable que dans beaucoup de cas, au XIIe siècle, sa valeur était à peu près nulle. De fait, l'extension même de son emploi, en dehors des cas où son emploi était légitime et sa valeur certaine, amena à le faire considérer comme un luxe et une superfluité.

J. Loth.

(*A suivre.*)

LE TÉMOIGNAGE DES MANUSCRITS

SUR

L'ŒUVRE LITTÉRAIRE DU MOINE LATHCEN

La vie du moine irlandais Lathcen ou Laidgen mac Baith Banaigh nous est peu connue. On ne possède aucune biographie ancienne de ce personnage. Colgan [1] et O' Hanlon [2] ont cependant extrait des Annales et des Martyrologes quelques brefs renseignements sur lui. Ces sources nous apprennent qu'il était fils d'un irlandais distingué, Baith Banaigh, c'est-à-dire : Baith le Victorieux; qu'il fut moine du monastère de Clonfert-Mulloe, fondé par S. Lua ou Molua au VIe siècle. Il aurait eu là comme abbé un certain Lactan; il mourut en l'an 660 ou 661. Sa vie fut studieuse et sainte. Les Annales le qualifient de *sapiens*. Le Martyrologe d'Oengus, datant du début du IXe siècle, a inséré son nom au 12 janvier, et tous les martyrologes irlandais postérieurs le commémorent au même jour [3].

Par contre, il n'existe pas, à notre connaissance, un seul texte irlandais ancien qui fasse mention de son activité littéraire [4].

1. Colgan, *Acta sanctorum Hiberniae*, Lovanii, 1645, pp. 57-58.
2. J. O' Hanlon, *Lives of the Irish Saints*, Dublin, *s. d.*, t. I, pp. 178-180.
3. *The Martyrology of Oengus the Culdee*, éd. Whitley Stokes, London, 1906, p. 35. — Sur la date de la rédaction du martyrologe, voir R. Thurneysen dans la *Zeitschrift f. celt. Philologie*, t. VI, p. 6 sq. — Voir les références aux martyrologes de Tallagh, de Cashel, d'O'Gorman et de Donegal dans O'Hanlon, *loc. cit.*
4. Le Martyrologe d'Oengus l'appelle d'une manière très vague : « L'explicateur des mystères du Christ. » — Je ne vois pas sur quoi s'est basé

O' Hanlon , qui a soigneusement colligé tous les passages conservant sa mémoire, n'a pas l'air de se douter qu'il a affaire a un auteur qui s'est fait lire sur le continent européen au moins jusqu'au XIe siècle. Un manuscrit continental de son principal ouvrage date de cette époque[1]. Notker le Bègue, moine de St Gall († 912), dans sa *Notatio de illustribus viris qui ex intentione sacras scripturas exponebant*, dit au disciple pour lequel il écrit qu'en fait de commentaires sur Job il ne trouvera rien de mieux que les *Morales* de S. Grégoire ; que si, ajoute-t-il, le temps lui fait défaut, il devra recourir à l'abrégé des *Morales* par l'Irlandais Ladken : « excerptum Ladkeni Hyberniensis inquire, et post explanationem testimoniorum in medium adductorum, nihil tibi invenies ad plenum intellectum deesse[2] ». Mgr John Healy ne mentionne pas le nom de Lathcen dans son *Ireland's Ancient Schools and Scholars*. Il est vrai que notre auteur ne fut pas un écrivain original, il fit œuvre d'abréviateur, de vulgarisateur, en un certain sens. Mais était-il nécessaire, pour un irlandais du VIIe siècle écrivant en latin, de faire preuve d'originalité pour être lu et apprécié dans les cloîtres de son temps et des siècles suivants ? Une *lorica* porte, dans de nombreux manuscrits les noms de Lodgen, Loding, Lathacan, Laidcend. Il faut reconnaître, sous ces graphies diverses, le nom du moine de Clonfert-Mulloe. Toutefois, Lathcen n'a point, croyons-nous, composé cette prière célèbre : elle est l'œuvre d'un certain Gillas ou Gildas ; mais il a contribué à la répandre en Irlande. Son principal travail, un abrégé des *Morales sur Job* de S. Grégoire le Grand, auquel nous venons de faire allusion, ne s'est conservé que dans des manuscrits continentaux ; c'est ce qui explique comment des écrivains comme le Rév. J. O' Hanlon et Mgr Healy, pourtant bien décidés à ne laisser dans l'ombre aucune des célébrités littéraires de l'ancienne Irlande chrétienne, ont ignoré cette œuvre.

le Dr Kuno Meyer pour identifier avec le fils de Baith, comme il le fait dans l'ouvrage que je vais citer, Laidgen le Lépreux (*Laidgen lobhor* ou *clam*), dont il est question dans le dialogue *King and Hermit*, str. 4 et 5 (éd. Kuno Meyer, London 1901, pp. 10-11) et dans un quatrain du glossaire de Cormac (*ibid.*, p. 30).

1. Le Cod. Monac. Clm. 16 053.
2. Migne *Patr. lat.*, CXXXI, 996-967.

*
* *

Les écrits de S. Grégoire le Grand ont joui, comme on sait, au moyen âge, d'une vogue extraordinaire. La personne et les œuvres de ce pape furent chères aux Irlandais[1]. Ses *Morales sur Job* furent particulièrement lues et méditées dans les cloîtres. Toutefois, si les gens de loisir et patients ne reculaient pas devant la lecture intégrale d'un commentaire en trente-cinq livres, présentant une triple interprétation, littérale, allégorique et morale, du livre de Job, il se rencontra de bonne heure des clercs et des moines, scribes ou lecteurs, plus pressés, qui réclamèrent une condensation de cette prolixe exposition : de là ces *excerptiones*, ces *eglogae*[2] des Morales, dont on rencontre si fréquemment des exemplaires dans les manuscrits du moyen âge[3]. L'abrégé inédit de Lathcen est l'un des plus anciens et des plus fameux.

Le manuscrit le plus vieux que nous en possédions est le *Cod. Lat. F. I*, 7 de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, qui date du VIIIe siècle[4]. Il contient (ff. 1-40) le recueil des lettres de S, Grégoire envoyé par Paul Diacre à Adalhard de Corbie, puis (ff. 41-104) l'*egloga* de Lathcen, en vingt-huit livres (les derniers sont incomplets), annexés tardivement au codex. Elle porte l'intitulé que voici : « *In nomine dei patris et filii et spiritus sancti incipit egloga quam scripsit Lathcen filius Baith de moralibus Iob quas Gregorius fecit.* » Ce manuscrit

1. S. Colomban écrivait à S. Grégoire, entre 595 et 600, qu'il avait déjà lu plusieurs de ses ouvrages (*MGH*, *Epistolae Merowingici et Karolini aevi*, t. III, p. 159). On trouve dans l'*Hibernensis* de nombreux extraits du *Pastoral*. La tradition rapporte que l'*Altus prosator* attribué à S. Columba et la règle de S. Molua, le fondateur de Clonfert-Mulloe, furent soumis à l'approbation de S. Grégoire. La collection des *Orationes excerptae de psalterio*, très estimée en Irlande, y passait pour avoir été compilée par S. Grégoire (Bernard et Atkinson, *The Irish Liber Hymnorum*, I, 144; II, 216). Les Irlandais donnaient à ce pape le surnom de Bél-oir, c'est-à-dire « bouche d'or » (Bernard et Atkinson, *op. cit.*, II, 122. — Cf. *Epistola Cummiani*, dans Migne, *Pat. lat.*, LXXXVII, 975).

2. Nous conservons cette graphie de nos manuscrits.

3. Cf. F. H. Dudden, *Gregory the Great, his place in History and Thought* Londres, 1905, I, 195.

4. K. Gillert, *Lateinische Handschriften in St Petersburg*, dans le *Neues Archiv der Gessellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, V, 1880, p. 246.

appartenait primitivement à la bibliothèque de l'abbaye de Corbie[1]; il passa, en 1638, à Saint-Germain-des-Prés, avec environ quatre cents autres manuscrits, et servit aux éditeurs des lettres de S. Grégoire et des *Morales*[2]. Dérobé à la bibliothèque de Saint-Germain en 1791, il devint la propriété du secrétaire de l'Ambassade russe à Paris, Pierre Dubrowski, qui le céda, en 1800, avec plusieurs autres manuscrits de même provenance, à son gouvernement. Après que ce manuscrit eut quitté Paris, les érudits le perdirent de vue. Ce sont les savants allemands P. Ervald et L. M. Hartmann qui l'ont enfin découvert, non sans peine, à Saint-Pétersbourg, et utilisé pour leur édition des lettres de S. Grégoire, parue dans les *Monumenta Germaniae historica*[3].

Le second manuscrit de l'ouvrage de Lathcen est le *Cod. Augiensis N° CXXXIV*, du IXe siècle, actuellement conservé à Karlsruhe. Il a été signalé pour la première fois et minutieusement décrit par le savant Dr Alfred Holder, directeur de la bibliothèque grand-ducale, dans son magistral catalogue du fonds de Reichenau (*Die Reichenauer Handschriften*, t. I, Leipzig, 1906, pp. 328-329. — Cf. *Rev. Celt.*, 1907, p. 84). Dans ce manuscrit, l'*egloga* porte le même titre que dans celui de Saint-Pétersbourg; elle comprend trente-quatre livres (le dernier feuillet a été coupé). Les Mauristes qui signalent, dans leur préface de l'édition des *Morales sur Job* de S. Grégoire (Migne, *Pat. Lat.*, LXXV, 501-502), divers abrégés de ce commentaire, ne semblent pas avoir connu celui-ci, qui, de leur temps, se trouvait encore à Reichenau[4]. Il est possible, comme paraît l'avoir conjecturé le Dr A. Holder, que cet exemplaire

1. Les manuscrits de S. Pétesbourg cotés F. I. 8; Q. I, 15; Q. II. 5, provenant aussi de Corbie, offrent soit des écritures, soit des ornementations irlandaises. D'après un catalogue de la bibliothèque de Corbie dressé au XIIe siècle, cette bibliothèque renfermait, à cette époque, au moins deux livres composés par des irlandais : N° 203, *Joseph explanatio in Isaiam* : N° 224, *Martiani expositio a Iohanne Scoto* (Becker, *Catalogi bibliothecarum antiqui*, Bonnae, 1885, pp. 185 et 189).

2. L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. II, pp. 52-53, 123, 138-139.

3. Cf. *Neues Archiv*, III, pp. 472, sq. et 624.

4. La bibliothèque de Karlsruhe possède une quinzaine de manuscrits renfermant des pièces d'origine ou d'écriture irlandaise, sortis de Reichenau. — Cod. Aug. CCXXXIII (s. IX), que M. Holder publiera bientôt, cite Loḋcen au fol. 11 v° 2 (*Arch. f. celt. Lexicographie*, III, 1907, p. 266).

de Lathcen soit celui que l'on trouve signalé de la façon suivante dans un catalogue de la bibliothèque de Reichenau (non pas de Saint-Gall) du milieu du IXe siècle : 148-149 *Excerptionum de moralibus uolumina II.* — 150. *Iathecen (sic) I*[1].

La bibliothèque de Munich possède aussi un manuscrit de l'abrégé de Lathcen, coté *Clm. 16 053*, du XIe siècle, provenant de la collégiale de Saint-Nicolas de Passau, en Bohême [2].

Ces trois manuscrits présentent une rédaction identique. Du triple sens, littéral, allégorique et moral, exposé par S. Grégoire, Lathcen n'a retenu que les deux premiers, tout en abrégeant notablement les développements de l'original. Puis, tandis que S. Grégoire expose à la file le sens littéral de toute une série de versets du livre de Job, et ensuite le sens allégorique de cet ensemble de versets, puis enfin, en troisième lieu, leur sens moral; chez Lathcen, chaque verset est interprété littéralement, puis, aussitôt après, allégoriquement, chaque interprétation étant introduite par la formule convenable « *secundum litteram...* ; *secundum allegoriam* ». Cette double interprétation donnée, le compilateur passe au verset suivant.

Au nombre des divers épitomés des *Morales*, relevés par les bénédictins de Saint-Maur, il en est un qu'ils décrivent en ces termes : « In bibliotheca Laudunensis Ecclesiae insignis est codex manu exaratus eosdem Moralium libros *in compendium* redactos exhibens, quem huic Ecclesiae dono contulerunt duo ejusdem canonici, Adalelmus thesaurarius, postea, teste Flodoardo, ejusdem Ecclesiae creatus episcopus, an. 921 ac Bernardus... » [3] Ils citent ensuite les *incipit* et les *explicit* du prologue et du livre Ier, qui répondent aux passages correspondants

1. Becker, *op. cit.*, p. 33. — Le N° 15 de Becker, pp. 32-35, ne concerne pas St-Gall mais Reichenau (Cf. A. Holder, *Die Reicheneauer Handschriften*, I. p. VIII).

2. *Catalogus cod. mss. bibl. reg. Monacensis*, IV, 3 ; *Cod. lat.*, II, 3, München, 1878, p. 47.

3. Migne, *Pat. lat.*, LXXV, 501-502. — Félix Ravaisson a cru reconnaître en l'Aldhelm et le Bernard mentionnés dans ce texte deux comtes conseillers de Charles le Chauve (*Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, t. I, Paris, 1840, pp. 72-73). Les mss. de Laon portant actuellement les nos 38, 136, 265, 273, 298, 464, 468 ont été également donnés par eux à la cathédrale.

des mss. de Saint-Pétersbourg et de Karlsruhe, sauf l'omission du nom de l'abréviateur. Et les éditeurs ajoutent : « Sequuntur ordine XXXIII (*sic*) libri. Nam tricesimus quintus deest. *Quis autem hujus collectionis auctor sit, nondum nobis compertum est.* » La concordance frappante des textes permet de supposer que l'auteur du *compendium* anonyme, conservé au XVIIe siècle à la bibliothèque de la cathédrale de Laon, pourrait bien être aussi le moine Lathcen [1]. Malheureusement on ignore ce qu'est devenu le codex laudunien. Le catalogue de la bibliothèque publique de la ville de Laon mentionne deux abrégés des *Morales*. L'un renfermé dans le *Cod. N° 46*, in-fol., sur vélin, du XIIIe siècle, provenant du Cuissy, qui porte la rubrique : « *In nomine Dei summi incipit egloga quam scripsit Ysidorus de Moralibus* » [2]. Ni la date, ni l'attribution, ni la provenance ne concordent avec la description du manuscrit connu des Mauristes. Le second est renfermé dans un recueil du IXe siècle portant le *N° 121* et provenant de Notre-Dame de Laon ; mais ce n'est qu'un fragment d'un *excerptum* comprenant seulement le commentaire du Ch. V, vers. 26 du livre de Job [3]. Ce n'est donc pas encore, du moins dans son intégrité, le manuscrit cherché. Il serait intéressant d'être renseigné sur le sort de ce codex.

Enfin, d'après un catalogue de la bibliothèque de Murbach, de l'an 1464, publié par Jacques Matter [4], un codex contenant l'*excerptum* de Lathcen appartint anciennement à ce monastère. Mais cet exemplaire est actuellement introuvable. Ni à Karlsruhe, ni à Heidelberg on ne le connaît, comme me l'apprend le Dr A. Holder.

Divers auteurs irlandais modernes, se copiant les uns les autres, ont avancé que la bibliothèque impériale de Vienne possédait aussi un manuscrit de l'*egloga* [5]. C'est là une donnée

1. Laon fut fréquenté, au IXe siècle, par les *Scotti* Martin, Scot Erigène et par un certain Aldelmus dont le le ms. lat. 12 949 de la Bibl. nat., fol. 42, fait un frère de Jean Scot Erigène.
2. *Catalogue général des mss.*, pp. 82-73.
3. *Ibid.*, p. 104.
4. A. J. Matter, *Lettres et pièces rares ou inédites*, *s. l.*, 1846, p. 61.
5. Cf. W. Reeves, dans les *Procedings of the Roy. Irish Academy*, t. VII, 1862, p. 93. Cet auteur n'a pas dû consulter le catalogue de Denis. Il l'a cité

erronée. Elle est due à une inadvertance de William Reeves qui a été mal renseigné sur un passage des *Codices manuscripti theologici bibliothecae Palatinae Vindobonensis* (Vindobonae, 1793-1802, t. I, 3e part. col. 2980) de Michel Denis. Cet auteur parle là effectivement de l'*excerptor Ladkenus Hiberniensis*, à propos d'un passage du ms. viennois de la *Notatio* de Notker (*Cod. 1609* [*Theol. 732*]), que nous avons cité plus haut ; mais il déclare en même temps ne connaître aucun exemplaire de cet abrégé.

*
* *

Le nom de Lathcen se rencontre encore, avons-nous dit, dans une série de manuscrits de la *Lorica* dite de Gildas, sous diverses formes et avec des mentions qu'il nous faut maintenant faire connaître. On compte actuellement sept manuscrits de la prière appelée *Lorica Gildae* : ce sont, par ordre d'ancienneté :

1° *Book of Nunnaminster*, au British Museum, *Harl. 2965* ; ff. 38-40 ; VIIIe siècle. —*H*[1].

2° Ms. de Cologne, *N° 106* (autrefois à Darmstadt, *N° 2106* ff. 60-62 ; IXe siècle. — *Co.*

3° *Book of Cerne, Ms. Ll. 1. 10* de la bibliothèque de l'Université de Cambridge ; ff. 43-44 ; IXe siècle. — *Ce.*

4° Brit. Mus., *Harl. 585* ; ff. 152-157 ; Xe siècle. —*H*[2].

5° Ms. de la bibliothèque capitulaire de Vérone ; coté LXVII, *64* ; ff. 32-32b ; Xe siècle. — *Ve* (Ce ms. a échappé aux éditeurs de la *lorica*) [1].

d'après Mone (*Lateinische Hymnen*, I, p. 369), qui dit, en parlant de Lathcen « der einen Auszug aus den Moralia Gregorii Magni machte, welchen man nicht mehr that, wie Denis, l. l. s. 2980 aufführt. » Reeves, qui ne lisait pas l'allemand (Cf. Lady Ferguson, *Life of W. Reeves, bishop of Down*, Dublin, 1893, p. 173), n'a pas saisi le sens de ce bout de phrase. — James Gammack (*Dict. of Christ. antiquities*, art. *Lathacan*) et Mario Esposito (*The Latin Writers of Mediaeval Ireland*, dans *Hermathena*, t. XIV. 1907, p. 521) ont été induits en erreur par Reeves au sujet du prétendu ms. de Vienne.

1. A. Reifferscheid, *Bibliotheca Patrum latinorum Italica*, t. I, Wien, 1865, p. 10. L'exemplaire de la *lorica* de Vérone est incomplet. D'ailleurs l'*explicit* : «*ut extingues maligni iacula ut sim sanus in futura saecula* » ne correspond à aucune leçon des autres manuscrits.

6° *Leabhar Breac*, bibl. de la Roy. Irish Academy, *23. P. 16*; fol. 111; XIVe siècle. — *LB*.

7° *Ms. 11 857* [*Cod. theol. 809*] de la bibliothèque impériale de Vienne; fol. 248; XVIe siècle. *Vi* [1].

Vi n'est qu'une copie de *Co*. *H* [2] n'indique aucun nom d'auteur. Dans cinq mss. la *lorica* porte en tête ou en souscription le nom de Lathcen en des graphies qui varient :

H [1], fol. 38a : « *Hanc luricam Lodgen in anno periculoso constituit, et alii dicunt quod magna sit virtus eius, si ter in die ca*[*ntatur*]

Co, fol. 62 : « *Explicit hymnus, quem Lathacan scotigena fecit.* »

Ce, fol. 43a : « *Hanc luricam Loding cantauit ter in omne die.* »

Ve, fol. 32 : « *Lorica Ladcini sapientis.* »

LB, fol. 111 a-b : « *Gillas* (ou *Gillus*) *hanc loricam fecit ad demones expellendos eos qui aduersauerunt illi... Laidcend mac Búith Bannaig uenit ab eo in insolam Hiberniam : transtulit et portauit super altari sancti Patricii episcopi, sa*[*l*]*vos nos facere, amen...* »

Le témoignage de *H* [1] est ambigu. Le mot *constituit* pourrait s'entendre, à la rigueur, d'une œuvre de propagation; mais la mention de l'« *annus periculosus* », évidemment inspirée par la « *mortalitas huius anni* » du texte de la *lorica*, concorde malaisément avec l'époque où vécut Lathcen, aucune mortalité extraordinaire n'étant signalée dans les *Annales* de son vivant.

1. La *lorica* a été fréquemment éditée. En 1853 par Mone, *Hymni Latini Medii Aevi*, I, 367, d'après *Co*. — En 1855 par Daniel, *Thesaurus Hymnologicus*, IV, 364, d'après *Vi*. — En 1878 par Whitley Stokes, *Irish Glosses*, p. 133, d'après *LB*. — En 1864 par Oswald Cockayne, *Lechdoms, Wortcunning and Starcraft of Early England* (*Rer. Brit. medii aevi scriptores*), pp. LXVIII sq., d'après *Ce*, avec les gloses anglo-saxonnes de *H* [2] (pp. LXXIII-LXXV. — En 1878 par Bartsch dans la *Zeitsch. f. romanische Philologie*, t. II, pp. 213-215, d'après Mone. — En 1889 par W. de Gray Birch, *The Book of Nunnaminster* (*Hampshire Record Society*) p. 91 sq., d'après *H* [1] avec les variantes de *H* [2]. — En 1893 par H. Zimmer, dans son *Nennius Vindicatus*, p. 337, sq., d'après *Co*. — En 1898 par Bernard et Atkinson, *Irish Liber Hymnorum*, I, 206 sq., d'après *LB*, avec les variantes fournies par *Ce*, *H* [1], *Co*, *H* [2]. — En 1899 par H. Williams, avec traduction anglaise, dans *Cymmrodorion Record series* n° 3, pp. 304-313, d'après l'*Irish Liber Hymnorum*. — En 1902 par Dom A. B. Kuypers, dans *The Book of Cerne*, pp. 85-88, avec une planche et les gloses anglo-saxonnes de *Ce*.

Parmi les manuscrits postérieurs, *Co* attribue la composition de l'hymne au scot Lathacan, et *Ve* au sage Ladcinus; mais *Ce* rapporte simplement que Loding avait coutume de la chanter trois fois le jour.

Reste le témoignage du *Leabhar Breac* qui nous renseigne et sur l'auteur de la prière, un étranger du nom de Gillas, et sur son importateur en Irlande, Laidcend, fils de Búith Bannaíg. Ce témoignage est très explicite. Malheureusement il est, *paléographiquement du moins*, le plus tardif. Néanmoins M. Zimmer et d'autres érudits sont disposés à y voir l'expression de la vérité. Selon eux, ce serait Gildas le sage qui aurait composé cette prière avant de quitter la Grande Bretagne, à l'occasion de la peste de 547 [1]. Sans prétendre que cette opinion soit insoutenable, M. Roger estime que le celtiste allemand aurait dû, pour la fortifier, s'appliquer à établir l'inanité de la souscription de *Co* [2]. A mon sens, cette erreur d'attribution des mss. de Cologne et de Vérone peut très bien s'expliquer par la dévotion personnelle dont Lathcen fit preuve pour cette prière, comme l'atteste *Ce*, manuscrit contemporain de *Co*, et par son zèle à la répandre en Irlande. Quelque scribe aura malencontreusement attribué à Lathcen la paternité d'une pièce dont il ne fut que le zélé propagateur [3].

Au surplus, la *lorica* a été composée par un amateur de latin hispérique; or ce latin était déjà à la mode en Grande Bretagne aux VIe et VIIe siècles [4], dès l'époque de Gildas par conséquent. Si Gildas accusait dans son *De excidio Britanniae* une prédilection marquée ponr cette latinité, nous aurions un bon motif pour lui attribuer la *lorica*; mais, d'après M. Roger, Gildas n'a guère employé dans cet ouvrage qu'un seul mot que l'on puisse considérer comme purement hispérique [5]. Le

1. Zimmer, *Nennius vindicatus*, p. 301; Wh. Stokes, *Irish glosses*, p. 134; W. de Gray Birch,; *Book of Nunnaminster*, p. 28; Bernard et Atkinson, *Irish Liber Hymnorum*, II, 243.

2. M. Roger, *L'enseignement des lettres classiques d'Ausone à Alcuin*, Paris, 1905, p. 251.

3. La large diffusion de la *lorica* est attestée par les gloses irlandaises de *LB* et les gloses anglo-saxonnes de *Ce* et de *H*[2].

4. Roger, *op. cit.*, pp. 255-256.

5. Roger, *op. cit.*, p. 253.

saint breton aurait-il donc, en composant sa prière, cédé à un accès tout momentané de pédantisme ? Tournons-nous du côté de Lathcen. Assurément, l'*Egloga de moralibus Iob* représente bien mieux le style de S. Grégoire que celui de cet abréviateur ; néanmoins il est à supposer que si celui-ci avait été capable d'écrire dans une langue aussi spéciale que celle de la *lorica,* il eût difficilement résisté à la tentation de glisser, çà et là, dans le texte raccourci de Grégoire, quelque vocable excentrique. Or l'*Egloga* est tout à fait exempte d'hispérismes. Tout compte fait, il paraît donc bien improbable que la célèbre *lorica* soit sortie de la plume du pieux moine de Clonfert-Mulloe, qui cependant s'en serait singulièrement épris, sans doute à raison de la vertu quasi magique attribuée à cette sorte de prière [1].

L. Gougaud.

1. En terminant je tiens à exprimer ma gratitude aux savants qui m'ont aidé dans la préparation de cet article, à M. D. F. Kobeko, directeur de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, à M. D. T. Baird Wood, du British Museum, à mes obligeants confrères, Dom Germain Morin et Dom Léon Guilloreau, et surtout au Dr Alfred Holder, qui, avec sa générosité coutumière, s'est dessaisi en ma faveur d'une copie des douze premiers feuillets du ms. de Karlsruhe, exécutée en vue d'une édition de l'*Egloga*, et m'a fourni, en outre, divers renseignements de premier ordre.

DOCUMENTS NOUVEAUX

POUR

L'HISTOIRE DES GAULOIS D'ORIENT

I

« L'HISTOIRE DES GALATES » DE M. F. STAEHELIN [1]

Il y a dix ans que M. Staehelin a donné une première édition de cet ouvrage sous forme de dissertation inaugurale de l'Université de Bâle. Par son caractère rigoureusement scientifique, elle n'a pas tardé à remplacer les histoires des Galates de Van Gelder et de Robiou, plus amples mais moins précises et, surtout, composées antérieurement aux grandes découvertes épigraphiques de Pergame et des villes ioniennes. Ces découvertes se sont assez multipliées depuis dix ans pour que M. Staehelin ait cru devoir, non pas réimprimer simplement sa dissertation épuisée, mais la refondre entièrement en la divisant en huit chapitres dont les deux derniers sont nouveaux : 1) Les Préliminaires; 2) La dévastation de l'Asie; 3) La lutte avec le royaume de Pergame; 4) Le pays et le peuple des Galates vers 200; 5) L'expédition de Manlius Vulso et la soumission des Galates au royaume de Pergame; 6) La dernière guerre Pergaméno-galatique et l'affranchissement des Galates par Rome; 7) Les Tétrarques. Déjotaros et Amyntas; 8) La civilisation de la Galatie sous l'Empire.

1. Félix Staehelin, *Geschichte des Kleinasiatischen Galater*, 122 p. in-8°, Leipzig, 1907.

Du petit nombre des textes depuis longtemps connus, il n'y avait rien à tirer de nouveau. Pourtant, grâce aux explorations récentes de Körte et d'Anderson[1], il a été possible de préciser l'itinéraire de l'armée romaine dans l'expédition de 189 dont l'interprétation remplit déjà plus de 30 pages de l'*Histoire des Gaulois d'Orient* de Robiou (1866, p. 198-229), pages que M. Staehelin n'eût pas dû négliger[2]; l'histoire de Déjotaros a également gagné en précision par les diverses études numismatiques de Th. Reinach réunies dans l'*Histoire par les Monnaies* (1902). Mais, ce sont surtout les inscriptions qui ont permis de commencer à combler les énormes lacunes de la tradition. Bien que M. Staehelin les ait étudiées avec le plus grand soin, il ne semble point qu'il en ait tiré toujours tout le parti possible. Ainsi, lors de l'arrivée des Galates en Asie, des textes de Strabon et de Pausanias, une anecdote de Parthénios et une épigramme de l'*Anthologie* nous montraient les envahisseurs menaçant les environs d'Ilion et de Milet, de Thémisonion et de Kélainai. On ne pouvait guère comprendre ces attaques successives, sans lien apparent, en Troade, en Ionie, sur la frontière de la Carie et de la Phrygie. C'est seulement dans les dix dernières années que des décrets de Priène, d'Érythrées et de Cyzique sont venus montrer comment opéraient les Galates : descendant progressivement la côte par Cyzique[3], Troie[4],

1. A. Körte, *Athenische Mittheilungen*, XXII, 1897, 1-30 et *Gordion* (Arch. Jahrb. Ergänzungsheft, V, 1904), p. 31 ; J. G. C. Anderson, *Journal of Hellenic Studies*, XIX, 1899, p. 45, 281. Il aurait fallu consulter aussi les importants travaux de W. M. Ramsay, *Revue des Études Grecques*, 1889, p. 22 ; *British School Annual*, 1903 ; *Œsterr. Jahreshefte, beiblatt*, 1904.

2. Robiou, d'ailleurs, pas plus que Staehelin, ne paraît avoir tenu compte du texte de Zonaras, IX, 20, aux termes duquel Manlius aurait pris Ancyre d'assaut. Zonaras, puisant dans Dion Cassius qui avait sous les yeux le récit perdu pour nous de Polybe, est par là une autorité aussi bonne sur ce point que Tite Live.

3. Voir aussi ses notices dans *Recueil des Monnaies grecques d'Asie-Mineure*, 1904-8.

4. Je ne puis concevoir pourquoi M. Staehelin met en doute le récit d'Hégésianax d'Alexandrie de Troade, ami d'Antiochos III (Strabon, XIII, p. 594 = *Fragm. Hist. Graec.* III p. 70, 10). « Les Galates, après leur passage d'Europe en Asie, se dirigèrent vers Ilion, pensant que la ville pourrait leur servir de citadelle. Mais voyant qu'elle n'avait plus de murs, ils la quittèrent aussitôt. » Le passage n'est pas seulement important parce qu'il confirme que Lysimaque avait dépeuplé et démantelé Troie (le fragment d'Hégésianax achève de prouver que c'est par erreur que Strabon, XIII, p. 593, parle du mur de 40 stades que Lysimaque aurait construit autour de Troie

Pitané[1], Érythrées[2], Éphèse, Priène, Milet, Thémisonion, Kélainai ; cherchant à s'emparer des riches cités du littoral ionien, arrêtés par leurs murs dont ils étaient incapables d'entreprendre un siège régulier, dévastant leurs campagnes, portant le fer et le feu sur les bois sacrés et les autels, mettant le plat pays à sac et les prisonniers à rançon, ils s'attardaient autour de chaque ville, à la façon des routiers du Moyen-Age, jusqu'à ce qu'elle se fût décidée à acheter leur départ. M. Staehelin n'a guère mis en lumière ces traits caractéristiques de l'invasion galate ; les inscriptions qui les révèlent nous intéressent d'autant plus qu'elles apportent une confirmation inattendue à l'histoire de l'invasion gauloise en Italie, telle qu'on l'entrevoit à travers les annalistes latins.

Ainsi, tout l'effort des Galates arrêté par les murs de Cyzique et d'Érythrées justifie ce que Tite Live écrit des Gaulois d'Italie : *gens ad oppugnandarum urbium artes rudis, pigerrima eadem ad militaria opera* (XXI, 23). Les légendes de Manlius Capitolinus ou de Camille ne s'éclairent-elles pas d'une nouvelle lumière à la lecture du décret rendu en l'honneur de Sôtas de Priène ? « Alors que personne n'osait combattre les barbares ni s'opposer à leurs progrès, lui, il sut se dresser contre eux qui déshonoraient nos cités, qui outrageaient nos dieux, qui commettaient toutes les violences contre les Hellènes ; il n'envoya pas seulement contre eux les mercenaires de la ville et les esclaves publics ; mais lui-même, Sôtas, sut rassembler tous les citoyens de bonne volonté et tous ceux du pays dont la vaillance ne craignait pas d'affronter avec lui les barbares ; après avoir mis à l'abri, en les faisant rentrer

et dont les fouilles n'ont rien retrouvé, cf. Brueckner *apud* Doerpfeld, *Troja und Ilion*, p. 582 ; il s'agit évidemment, chez Strabon, d'Alexandreia Troas) lorsqu'il avait cherché à réunir à Alexandreia Troas la population des petites villes de Troade, mais parce qu'il vient s'ajouter à tous ceux qui nous montrent les Galates ne cherchant pas à s'établir dans les grandes villes, mais à s'emparer d'une place forte où ils pourront mettre en lieu sûr leurs armes, leurs captifs et leurs trésors, qui leur servira au besoin d'asile et de refuge. C'est le rôle que joueront en Galatie les *phrouria* de Tavion, Mithridation et Danala chez les Trokmes, Ancyre et Cuballum chez les Tektosages, Bloukion, Peion, Gorbeûs chez les Tolistoboïens. Sur ces *castella* voir Anderson, *Journ. Hell. Studies*, 1899, p. 314.

1. Voir p. 12.
2. Voir p. 4, 7. Pour Milet, Kélainai, Thémisonion, Éphèse, p. 25.

dans la ville, tant les citoyens que les autres habitants du plat pays avec leur femmes et leurs enfants..... sans redouter la férocité des barbares, il sortit de la ville pour se maintenir dans le plat pays combattant pour le salut commun..... et il ne cessa pas d'agir en sorte que la ville n'eut à souffrir aucune avanie, et c'est à lui que la plupart des citoyens doivent leur salut ainsi que leurs femmes et leurs enfants et tout le pays, parce qu'il sut résister courageusement aux Galates; et c'est pourquoi il fut nommé stratège pour la guerre contre les Galates[1]. » En fut-il autrement de Camille qui, pour avoir su harceler les Gaulois occupés au siège de Rome, devint, pour poursuivre la guerre, consul ou dictateur? D'ailleurs, Sôtas ne put empêcher sans doute plus que Camille les envahisseurs de ne se retirer qu'après le paiement d'une forte rançon. On voit les stratèges d'Érythrées s'occuper, en 275, à envoyer de fortes sommes à Léonnorios, le chef de leurs principales bandes[2], et l'on peut craindre que cette grande victoire d'Antiochos I sur les Galates que M. Staehelin place vers 270, victoire qui aurait valu au roi Séleucide son titre de *Sôter,* n'ait guère plus de réalité que celle d'Albe ou de Pédum, au moins dans le récit que nous en devons à Lucien[3]. Il y aurait même eu lieu à

1. Hiller von Gaertringen, *Inschriften von Priene* (Berlin, 1906) n. 17: Dittenberger, *Orientis Graeci Inscriptiones Selectae*, 765. Il aurait fallu comparer cette inscr. avec le texte où Polybe montre Thémistas jouant à Ilion, en 217, le rôle de Sôtas (V, 111); Arisbè joue alors pour les Aigosages le rôle que les envahisseurs de 277 avaient compté faire jouer à Ilion qui, en 217, paraît fortifiée : conséquence probable de l'invasion galate.

2. Dittenberger, *Sylloge*, 210. Je rapporterais aux mêmes événements une liste publiée il y a longtemps dans le Μουσεῖον de Smyrne, I, p. 78, où 180 citoyens au moins souscrivent pour fournir des hommes ou de l'argent, une liste semblable et un décret en l'honneur d'un des stratèges qui a obtenu des barbares la libération des otages et la rançon des prisonniers recueillis par Zolôtas, Ἀθῆναι, 1908, n. 5-7.

3. Je vois avec plaisir que M. Ph. E. Legrand, dans la *Revue des Études grecques*, 1908, p. 74, indique un rapprochement, que j'avais déjà fait de mon côté, entre les descriptions bien connues de cette bataille chez Lucien (*De lapsu in saltando*, 9; *Zeuxis*, 8-11) et les exploits que le mercenaire Léontichos ou Léontischos se vante d'avoir accomplis dans le XIIIe *Dialogue des Courtisanes*. Dans une bataille contre la cavalerie galate, enlevant son coursier blanc, d'un seul coup de sarisse, il a percé d'outre en outre le chef de cette cavalerie et son cheval; puis, quelques Galates ayant rompu la phalange et s'étant rangés en bataillon carré, il renversa sept d'entre les principaux: enfin, d'un coup de sa *spatha*, il fendit en deux la tête de leur capitaine. Le même Léontichos raconte d'autres prouesses contre des Paphlagoniens et

examiner, à la suite d'Ettore Païs, dans quelle mesure des récits insérés dans les *Galatika* d'un Clitophon, comme celui de la vierge d'Éphèse livrant la ville à un Brennus qui la fait périr sous les anneaux d'or de ses guerriers, ont pu influencer les légendes romaines, telle que celle de Tarpeia que le poète grec Simylos plaçait au siège du Capitole par Brennus[1].

Quoi qu'il en soit de ces légendes destinées de part et d'autre à déguiser et à embellir au profit des vaincus la triste réalité des faits, ce qui ressort de plus en plus nettement des textes et des inscriptions, c'est que, seul, un tribut régulier put assurer la tranquilité des villes ioniennes ou phrygiennes. On connaissait depuis longtemps le passage de Tite Live (XXXVIII, 16, 13) : *tantusque terror eorum nominis erat... ut Syriae quoque ad postremum reges stipendium dare non abnuerent. Primus Asiam incolentium abnuit Attalus.* Memnon, l'historien d'Héraclée du Pont, nous montrait sa ville avançant, vers 280, 4.000 statères d'or à Byzance pour l'aider à s'acquitter de la rançon imposée par les Galates de Thrace qui varia de 10 à 80 talents. C'est ce que sont venues confirmer deux inscriptions sur lesquelles M. Staehelin n'insiste pas suffisamment[2]. Elles font voir, vers

l'on sait précisément qu'Autochios I, en montant sur le trône (280), se trouva engagé dans une guerre malheureuse contre Mithridatès Ktistès de Pont et Zipoitès de Bithynie, alliés d'Héraclée, de Chalcédoine et de Byzance (Memnon, 11 et 15). C'est pour mieux soutenir cette guerre que les successeurs des deux princes, Ariobarzanès et Nikomédès, firent appel aux Galates, et, dans le traité conclu avec eux, figurent expressément Mithridatès et Ariobarzanès — ce dernier, avant son avènement, semble avoir régné à Amastris, port de la Paphlagonie (Memnon, 16). Tous ces exploits se placent donc le plus aisément en 280-270, époque à laquelle florissaient les poètes de la Comédie nouvelle dont les œuvres sont la source des *Dialogues des Courtisanes* de Lucien. La πρὸς Γαλάτα μάχη où s'est illustré Léontichos pourrait donc être la meilleure preuve, de la réalité d'une grande victoire remportée sur les Galates d'Asie dans cette période ; il faut y ajouter la statuette de Myrina représentant un éléphant foulant aux pieds un Galate et qu'on a rapproché avec raison du passage où Lucien montre Antiochos I élevant, en commémoration de sa victoire, les images des éléphants auxquels elle serait due (S. Reinach, *Bull. de Corr. Hell.*, IX, p. 435).

1. Clitophon, *ap.* Ps. Plut. *Parall. Min.*, c. XV ; Simylos, *ap.* Plut. *Romul.*, XVIII. Sur ces textes, cf. Païs *Legends of Roman history* (New-York, 1905) p. 105 et Sanders, *The myth about Tarpeia*, dans *Roman historical Sources and Institutions* (New-York 1904) t. I, p. 1.

2. Celle d'Érythrées déjà citée et l'exemplaire de Clazomènes du décret de la Confédération des Ioniens décernant des honneurs divins à Antiochos I (Recueil Michel, 486 ; Dittenberger, *Orientis graeci*, 222).

265, les cités ioniennes sollicitant d'Antiochos I l'autonomie que le roi paraît leur avoir accordée moyennant certaines restrictions concernant les impôts ; puis, son fils et successeur Antiochos II supprimait ces restrictions en faveur d'Érythrées, vers 259, même en ce qui concerne τὰ Γαλατικά. Ce mot ne peut guère désigner, comme on l'a prétendu [1], un impôt spécial pour soutenir la guerre contre les Galates, mais bien le tribut que le roi de Syrie s'est engagé à payer aux Galates pour racheter la sécurité de ses bonnes villes. Il est important de remarquer que, dans ces deux documents, non seulement il n'est fait aucune allusion à la prétendue victoire d'Antiochos I sur les Galates, mais que le fait même de ce tribut payé par le souverain séleucide rend singulièrement problématique le triomphe qu'il aurait dû à ses éléphants de guerre. De plus, si je comprends bien l'*ad postremum* de Tite-Live, c'est non pas *enfin*, mais *jusqu'à la fin*, c'est-à-dire jusqu'à l'abandon de l'Asie-Mineure imposé aux Séleucides en 189, que ce *stipendium galaticum* aurait duré.

Il a dû y avoir un traité régulier conclu par Antiochos I et qui stipulait, en retour d'un tribut annuel et de la cession de certains territoires, le respect par les Galates des villes relevant des rois de Syrie et, peut-être, l'envoi d'un contingent aux armées séleucides. C'est ce qui expliquerait, entre autres, la présence d'auxiliaires envoyés par les trois nations galates dans l'armée d'Antiochos III à Magnésie [2] et, surtout, ce fait remarquable qu'il n'y a pas de trace de guerre entreprise par les Galates, comme *nation*, contre les Séleucides, tandis qu'ils passent leur temps à lutter contre les ennemis des monarques Syriens, les rois de Cappadoce, de Pont, de Bithynie et, surtout, de Pergame. Il ne paraîtrait pas impossible qu'un pareil traité ait été conclu dès le temps où la 1re guerre de Syrie (274-71) mit aux prises Antiochos I avec Ptolémée II et que ce soit pour le compte du Séleucide que les Galates et les Pontiques infligèrent, pendant cette guerre, une défaite signalée

1. Cf. en dernier lieu G. Cardinali, *Il regno di Pergamo*, 1906, 178.
2. Liv. XXXVII, 38, 3 ; 40, 5, 10, 13. Les Tektosages figurent dans son armée en 218 (Polybe, V, 53, 3). Antiochos II a déjà une garde galate (Polyen, VII, 50).

aux troupes égyptiennes à Ancyre[1]. Ce traité aurait été encore en vigueur en 197-6; car c'est en cette année qu'on voit la ville de Lampsaque députer une ambassade à Marseille pour solliciter son intervention à Rome dans certaines affaires περὶ τῶν Γαλατῶν; le Sénat renvoya les ambassadeurs à T. Quinctius Flaminius et aux dix commissaires occupés à rétablir la paix en Grèce. Dans l'audience que le proconsul leur donna à Corinthe, le chef de l'ambassade « le supplia avec toute l'ardeur possible de ne pas abandonner Lampsaque et d'aviser à lui conserver un régime autonome et démocratique »; ce sur quoi, Flaminius leur donna toutes les assurances désirables et leur remit « des lettres pour les rois ». A Marseille, on leur avait déjà donné une lettre πρὸς τὸν δῆμον τῶν Τολοστοαγίων Γαλατῶν.

On s'étonne que M. Staehelin n'ait pas reconnu à quels événements se rapportait cette inscription de Lampsaque[2]. On sait, en effet, par Tite-Live, que, d'Ephèse où il passa l'hiver de 197-6, Antiochos III ordonna à la garnison d'Abydos d'aller entreprendre le siège de Lampsaque[3] qui refusait de

1. Cette bataille n'est connue que par une référence de Stéphane de Byzance s. v. d'Αγαυρα au XVIII l. des *Carica* d'Apollonios d'Aphrodisias, d'ou la proposition de Niese (*Gesch. der makedonischen Staaten*, II, p. 79 et 129) et de Bouché-Leclercq (*Histoire des Lagides*, I, p. 171) de chercher cette Ancyre en Carie. Qu'y viendrait faire Mithridate I du Pont (301-266)? Tout au plus, pour remédier à l'invraisemblance d'une expédition égyptienne pénétrant jusqu'à Ancyre, pourrait-on supposer qu'il s'agit, non d'Ancyre de Galatie, mais d'Ancyre de Phrygie Abbaïte, sise à trois journées de l'Hellespont par la vallée du Mékestos.

Si c'est pour s'assurer l'appui de Philadelphe qu'Antiochos I a cédé au roi d'Egypte les villes ioniennes que l'on trouve occupées par des forces égyptiennes avant la première guerre de Syrie — ce qui paraît bien être le cas d'Erythrées — on pourrait placer cette bataille dans la dernière année de la grande guerre qui a sévi à partir de 279 dans la région hellespontique, en 276 surtout, après que les Galates, ayant aidé Nikomédès I à réduire son rival Zipoitès, se dispersent, allant les uns s'allier avec les princes du Pont et d'Amastris tandis que les autres marchent vers l'Ouest, sur Cyzique et Ilion. En tout cas, c'est ainsi que se justifierait le mieux l'épithète de νεήλυδες, nouveau-venus, donnée par Apollonios aux alliés de Mithridatès.

2. Dittenberger, *Sylloge*, 276. De cet appui demandé à Marseille il aurait fallu rapprocher l'histoire, si curieuse à ce point de vue, de Xanthos de Milet qui va, par Marseille, réclamer en Gaule sa femme Hérippé enlevée dans une incursion des Galates sur le territoire de Milet. Dû aux *Histoires* d'Aristodémos de Nysa, le précepteur des enfants de Pompée, ce récit ne saurait être négligé (*Fragm. Hist. Graec.*, III, p. 307, *ex* Parthen. *Erot.*, c. VIII).

3. Liv. XXXIII, 38.

rentrer dans l'ancienne allégeance depuis que, en 217, elle avait passé un traité avec Attalos I de Pergame [1]. C'est cette affaire de Lampsaque et de Smyrne qu'Antiochos s'opiniâtrait à réduire à l'ancien tribut — *bello superatas a majoribus et stipendiarias ac vectigales factas in antiquum jus repetit* [2] — qui fut une des principales causes de l'échec des négociations de Lysimacheia en 196, de Rome en 194, d'Ephèse en 192 [3]. Si les Tolistoagiens s'étaient associés aux revendications du roi de Syrie, comme il résulte de l'inscription, c'est probablement qu'ils comptaient recouvrer leur part du *stipendium* d'autrefois. Les lettres de Marseille devaient les engager à séparer leur cause de celle d'Antiochos III pour s'entendre directement avec les Romains; les lettres aux rois — Euménès II de Pergame et Prusias I de Bithynie — devaient solliciter, auprès des Galates, l'intervention de ces ennemis du Séleucide. Pour s'expliquer pourquoi les Tolistoagiens paraissent seuls engagés dans cette affaire, il suffit de se reporter au texte fameux de Tite-Live [4] dont M. Staehelin ne paraît pas avoir saisi toute la portée : *quum essent tres gentes, Tolistoboii, Trocmi, Tectosagi, in tres partes, qua cuique populorum suorum vectigaliis Asia esset, diviserunt. Trocmis Hellesponti ora data ; Tolistoboii Æolida atque Ioniam, Tectosagi mediterranea Asiae sortiti sunt. Et stipendium tota cis Taurum Asia exigebant.* Je ne vois pas de raison de révoquer en doute l'autorité de ce texte sous prétexte que les Trokmes ne nous apparaissent pas établis sur l'Hellespont, mais au sud-est de l'Halys, et que les Galates n'ont jamais occupé toute l'Asie au nord du Taurus. Il n'y est pas question, en effet, d'occupation territoriale, mais de la répartition des tributs entre les trois nations Galates, répartition faite avant la fixation des Galates en Galatie, à l'époque où ils parcouraient l'Asie en vainqueurs, de l'Hellespont au Méandre, « parcourant longtemps et razziant en tous sens les pays qui

1. Polybe, V, 78, 61. Elle devait obtenir en 170 le titre d'alliée du peuple romain (Liv. XLIII, 6).
2. Liv. XXXV, 16, 2.
3. Sur ces négociations, voir en dernier lieu, G. Cardinali, *Il regno di Pergamo* (Rome, 1906), p. 58-61, 69, 88, 97, 225.
4. Liv. XXXVIII, 16, 6.

appartenaient aux rois de Pergame et de Bithynie, jusqu'à ce que, de leur consentement, ils reçurent la Galatie[1]. » Cette répartition ne concerne évidemment que les satrapies de Phrygie et de Lydie et l'on voit que les Tolistoagiens y reçoivent les côtes orientales qui doivent s'étendre jusqu'à la Troade et, par suite, à Lampsaque. Le territoire ainsi soumis à leur tribut a pu comprendre la vallée du Caïque; du moins cette hypothèse expliquerait-elle pourquoi ce sont les Tolistoagiens qu'Attalos I de Pergame doit y combattre quand il refuse de payer le *stipendium galaticum*. Ce n'est pas autrement que, sur la rive opposée de l'Hellespont, Byzance et Périnthe, étaient tributaires des Celtes du royaume de Tylis[2].

Si ces tributs à verser aux Galates étaient levés, ou, du moins, contrôlés, par les souverains Séleucides, comme il résulte de la lettre plusieurs fois citée d'Antiochos II à Érythrées, il semble que ce n'est pas non plus sans entente avec ces princes que les Galates ont pu s'établir dans le pays qui prit d'eux le nom de Galatie. Du fait même de ce nom s'imposant, malgré le petit nombre des conquérants, à toute une partie de la Grande Phrygie et de la Cappadoce Centrale, du fait surtout que la légitimité de cet établissement ne parait jamais contestée dans aucun des réquisitoires contre les Galates qui nous sont parvenus, il semble résulter avec évidence que ce sont les Séleucides, seuls qualifiés pour aliéner une province de leur empire, qui auront cédé aux Galates la future Galatie, d'accord avec les princes voisins qui pensaient s'en délivrer ainsi (v. 240).

1. Strabon, XII, 5, 1, p. 566. L'erreur d'Appien qui place la défaite des Tolistoboïens par Manlius Vulso ἐς τὸν Μύστιον Ὄλυμπον (*Syr.* 42) s'explique apparemment par un souvenir intempestif du texte précité de Tite-Live évidemment résumé d'après Polybe.

2. Pour donner une idée de ce que pouvait être ce tribut, il fallait rappeler outre la rançon de 5.200 statères d'or que Hérakleia doit livrer vers 250 (Memnon, 24), rançon qui est exceptionnelle, les 80 talents payés annuellement par Byzance vers 220 (Polyb. IV, 46) et les 4.000 statères d'or envoyées, en 280, par Hérakleia pour aider Byzance à s'acquitter envers les Galates (Memnon, 19). Dans les deux passages, Memnon emploie seulement le terme *chrysoi*, qui parait désigner des statères d'or, soit des pièces de 20 frcs. qu'il faut quintupler au moins pour avoir la valeur actuelle. Hérakleia aurait donc envoyé une somme d'environ 80.000 frcs. (400.000 d'aujourd'hui) pour aider Byzance à payer ses 440.000 frcs. de tribut annuel (2.200.000 frcs. d'aujourd'hui).

M. Staehelin pense que cet *internement* fut la conséquence de la grande victoire remportée sur eux par Antiochos Sôter (v. 270). Mais j'ai déjà indiqué les raisons qu'on pouvait alléguer contre l'importance — et même la réalité — de cette victoire, et ce n'est pas tant la pensée de se débarasser des Galates qui me parait avoir amené leur établissement dans cette région montagneuse qui est comme la clef de voûte de l'Asie Mineure, que le dessein tout politique de les y employer à surveiller les royautés voisines de Cappadoce, de Pont, de Bithynie et de Pergame, à les opposer l'une à l'autre et à les détruire l'une par l'autre, à absorber en un mot les forces des Galates et de leurs voisins dans une lutte qui devait les empêcher de s'unir contre les Séleucides et les affaiblir à leur profit.

Si cette possibilité d'entente entre les Galates et les rois de Syrie n'est pas venue à l'esprit de M. Staehelin, il ne me parait pas, par contre, avoir fait remonter assez haut la lutte entre les Galates et les princes de Pergame. Sans reprendre la supposition, d'ailleurs plausible, de Pedroli [1] qui trouve logique d'admettre que Philétairos, le premier dynaste de Pergame, ait participé à la guerre d'Antiochos I contre les Galates alors qu'il a bien plutôt songé à en profiter pour s'affermir dans son indépendance, comme on le voit par ses rapports avec Cyzique et avec Pitané, il aurait été bon de préciser d'abord la date même du passage en Asie des envahisseurs [2], — automne

1. Alberto Pedroli, *Il regno di Pergamo* (Turin, 1896) p. 6 : e ben logico il supporre che a siffatta vittoria di Antioco che ne riportò il soprannome di Sotero, abbia preso parte e notevole Filetero. — Pedroli aurait pu invoquer à l'appui de son hypothèse que l'armée de Pergame semble avoir été réorganisée en 269/8 (*Orientis Graeci inscr. sel.*, 266, l. 11) et que, dans la guerre entre Antigonos et Antiochos, Philétairos pourrait être compris parmi les *nombreux* dynastes qui, selon Memnon (18), se seraient alliés avec le Séleucide. J'en doute cependant, surtout parce que le frère de Philétairos, Euménès de Tios, s'entend en 279 pour vendre la ville d'Amastris à Ariobarzanès de Pont, ennemi avéré d'Antiochos I (Menmon, 16).

2. Ainsi M. Staehelin n'a fait aucunement état de l'important incident des 4.000 Gaulois qui, au moment où Ptolémée Philadelphe s'apprête à les emmener contre Magas de Cyrène, complotent de s'emparer de l'Egypte : le complot découvert, le roi réussit à les enfermer dans une île de la bouche Sébennytique du Nil où ils périrent de faim ou en s'entretuant (Pausanias, I, 7, 2 ; Callimaque, *in Del.*, 171 et schol.) La défection de Magas, postérieure à l'union de Ptolémée II avec sa sœur Arsinoé Philadelphe et sans doute causée par elle (cf. Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, I, p. 166),

277 — puis, dès l'année suivante, 276-5, le secours prêté par Philétairos à Cyzique menacée par les Galates : l'envoi d'approvisionnements de blé et d'orge et d'un aviso à douze

ne peut guère se placer avant 277-6. Or, après la grande défaite qu'Antigonos Gonatas avait infligée aux Gaulois à Lysimacheia en 277, on le voit écraser, avec leur concours, le prétendant au trône de Macédoine, Antipatros (Polyen, IV, 6, 17). C'est après cette victoire qu'il devient roi de Macédoine, avènement que les chronographes s'accordent à placer en 276. Aussi est-il très vraisemblable que « Antigonos, ami de Philadelphe », qui expédie en Egypte les 4.000 Gaulois, est bien le roi Antigonos et que ces Gaulois, comme ceux qu'on trouve à son service, sont des débris des 18.000 hommes battus à Lysimacheia. La prise de cette ville étant prêtée par Tite-Live (XXXVIII, 16) à Léonnorios et Loutarios, n'est-ce pas après sa perte qu'ils auraient négocié le passage que, sur la foi de Pausanias (X, 23, 14), on convient de placer dans l'année attique 278-7 ? Reste à savoir si, à cette date, Antigonos était encore en guerre avec Antiochos I dont le stratège Antipatros laissa s'opérer le passage de Loutarios. Sans doute, Justin (XXV, 1, 1) place la guerre d'Antigonos contre les Gaulois après la paix conclue entre Antigonos et Antiochos. Mais il n'a lui-même auparavant mentionné nulle part cette guerre et l'on ne voit guère comment, alors que Ptolémée Kéraunos était encore roi de Macédoine (280-automne 279), Antigonos eût pu guerroyer en Asie, *bellum quod inter Antigonum Gonatam et Antiochum in Asia gestum est* (Trogue, *Prol.*, 24). Cette guerre se place, au contraire, bien mieux quand Antigonos, devenu roi, s'allie à Nikomédès de Bithynie (Memnon, 18), qui ne devient roi qu'en 279. C'est dans cette même année que, par la disparition de Kéraunos tué par les Gaulois, Antigonos, réfugié en Béotie (Memnon, 13), put reparaître en Macédoine. Dans l'automne de 279, Antigonos et Antiochos envoyaient chacun 500 hommes pour aider à défendre les Thermopyles contre les Gaulois (Pausannias, X, 20, 3). Ce n'est apparemment qu'après les désastres essuyés par les Gaulois tant en Grèce qu'en Thrace qu'Antigonos a pu s'allier à Nikomédès de Bithynie contre Antiochos. Memnon place d'ailleurs cette guerre indécise, dont l'Hellespont semble avoir été le théâtre, immédiatement avant le passage des Galates en Asie, par conséquent eu 278-7. On comprend ainsi que, à Lysimacheia, Justin (XXV, 1) nous apprenne qu'Antigonos a *débarqué* son armée pour combattre ces Gaulois qui désolaient le territoire de Byzance (Memnon, 19). Le passage en Asie, qui résulte de cette victoire et des négociations concurrentes d'Antipatros, le stratège d'Antiochos, avec Loutarios, et de Nikomédès avec Léonnorios, ne peut donc avoir eu lieu que dans l'automne 277. Au reste, dans l'inscription de Cyzique, ce n'est qu'en 276-5 qu'est mentionnée la guerre πρὸς τοὺς Γαλάτας. La guerre qui désole Cyzique en 279-8 est, plutôt que celle d'Antigonos et d'Antiochos, celle que Nikomédès I soutint victorieusement contre son frère et compétiteur Zipoitès, maître de la Bithynie Hellespontique (ou Thrace Thyniaque, Tite Live, *loc. cit.*, Memnon, 17), sans doute soutenu par Antiochos — d'où la conflagration générale de 278-7. C'est après avoir raconté cette guerre intestine que Memnon (18) place celle d'Antigonos contre Antiochos ; elle durait encore en 277 puisque c'est contre des Bithyniens que Nikomédès I aurait mené ses alliés galates réunis aux bandes de Loutarios. Que ce passage des Galates a surtout été dirigé contre Antiochos I, M. Staehelin l'a bien montré (p. 7) ; mais il n'a aperçu ni le rôle de la bataille de Lysimacheia donnant

rames [1]. Si Cyzique était le débouché de Pergame sur l'Hellespont, Pitané, dans le golfe Éléatique, était le port de Pergame sur la Mer Égée, et Philétairos ne semble avoir rien négligé pour gagner son amitié [2]. Pitané fut-elle assiégée par les Galates? On pourrait le conclure d'une demande de secours adressée au roi de Macédoine, Antigonos Gonatas, par le plus illustre des fils de Pitané, le philosophe Arkésilas [3]. Nous savons qu'il fut en relations étroites avec les dynastes de Pergame et dans une ἐπίγραμμα εἰς Ἄτταλον — sans doute l'Attalos frère de Philétairos — à l'occasion d'une victoire aux courses d'Olympie qui se place apparemment entre 281 et 261, il vante Πέργαμος οὐχ ὅπλοις κλεινὴ μόνον [4]. Avant 261 ce n'est guère que contre les Galates que Pergame peut s'être illustrée par les armes. L'illustration ainsi acquise, jointe au trésor de Pergame, expliquerait les générosités de Philétairos que l'on connaît déjà, tant à Pitané, à Aigai [5] et à Cyzique, que, plus loin, à Thespies [6] et à Délos. A la veille de sa mort, en 262-1, nous trouvons des *Philétaireia* institués à Cyzique [7] et à

auprès des Galates la plus grande autorité à Antigonos Gonatas, ni les efforts contraires faits par le stratège séleucide de la Phrygie hellespontique pour attirer Loutarios dans le parti d'Antiochos I.

1. Dittenberger, *Orientis graeci*, 748.

2. Il lui prêta une centaine de talents sur les 390 qu'exigeait Antiochos I pour lui céder les domaines royaux qui l'entouraient (*Orientis graeci*, 335, l. 135-6).

3. Diog. Laert. IV, 39. Ce voyage d'Arkésilas à Démétrias ne peut guère se placer qu'après les grandes victoires de Lysimacheia et de Kassandreia qui permirent à Antigonos Gonatas de prendre le titre royal (276).

4. Cité par Diog. Laert. IV, 30. Attalos I, n'ayant que 21 ans quand il prit le titre royal, ne peut guère avoir été vainqueur à Olympie avant son arrivée au trône (241); étant mort lui-même en 224, Arkésilas n'a pu s'adresser qu'au père d'Attalos I, Attalos frère de Philétairos, qui était sans doute mort en 261, à l'avènement de son neveu Euménès.

5. Dittenberger, *Orientis graeci*, 312.

6. Dittenberger, *ibid.*, 310-11 : Jamot, *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 1902, 156; Holleaux, *Revue des Etudes Grecques*, 1897, p. 33 : 1902, p. 302.

7. Ces jeux sont cités sous l'hipparchat d'Apollophanès (C I G., 3660) fils d'un Aristandros qu'on trouve envoyé à Rhodes pour obtenir l'adhésion de cette cité aux *Sōtēria* institués par Cyzique (C I G., 3656). Les caractères épigraphiques reportant cette dernière inscription au premier tiers du IIIe siècle et le titre de ces jeux étant le même que celui du concours que les Étoliens instituèrent à Delphes en souvenir de leur victoire, je crois pouvoir supposer que les *Sōtēria* de Cyzique ont été également institués en actions de grâces après l'échec des Galates en 276-5.

Délos [1] et je crois avoir montré ailleurs [2] que c'est au fondateur de la dynastie, et non au troisième fils de son neveu Attalos I, qu'il faut rapporter la dédicace d'une statue élevée à Délos par le sculpteur Nikératos pour commémorer « comment, naguère, te heurtant aux Galates terribles à la guerre, dans un combat impétueux, tu les chassas bien au delà de tes propres frontières [3]. » Si Philétairos a eu recours aux armes pour défendre son territoire, il est probable qu'il s'est surtout servi de ses richesses; il semble que des Galates figuraient dans l'armée qui, en 261, sous son successeur Euménès, remporta la victoire de Sardes sur Antiochos I [4]; en tout cas, un tribut fut consenti; le premier, on le sait, Attalos I devait refuser de le payer. Ce fut la cause de la grande guerre contre les Galates à laquelle M. Staehelin a consacré tout un chapitre.

Tout en s'étendant sur la campagne d'Attalos I contre Antiochos Hiérax dont l'exacte concordance des bases de Pergame

1. Dittenberger, *Sylloge*, 588. M. Staehelin aurait dû mentionner cette autre base d'ex-voto de Délos où on lit encore : τοὺς Γά[λατας νικήσαν]τας Ἀπόλλωνι (*Bulletin Corr. Hell.*, 1905, n. 77).

2. Dans une communication faite à la Société des Études Grecques le 10 janvier 1907. Cf. *Revue des Études Grecques*, 1907, p. 271.

3. M. Staehelin, qui cite cette inscription p. 62, la rapporte à la guerre d'Euménès II contre Ortiagon qu'on s'accorde à placer en 184-3, à la suite de la guerre d'Euménès II avec Prusias de Bithynie. Mais le nom de Philétairos ne paraît pas dans les monuments de Pergame qui se rapportent à cette guerre; de plus, si le Gaulois de Délos, comme M. Staehelin l'admet, avec raison, je crois, est bien le monument de Nikératos dédié en l'honneur de Philétairos, il aurait été facile de se rendre compte que ce sculpteur appartient à la première moitié du IIIe siècle.

4. C'est à tort, je crois, que M. Staehelin (p. 14, n. 5) rapporte à Antiochos Hiérax l'anecdote qui nous montre un roi Antiochos tué par le Galate Kentaurétos *cum proelio Galatas subegisset* (Solin, 45, 11, cf. Pline, VIII, 42; Ælien, *De N. A.*, VI, 44). Nous savons sans doute par Eusèbe (I, 253 Schoene) et par Polybe (V, 74) que Hiérax périt en Thrace et par Trogue (Pompée *prol.* 27) qu'il mourut *a Gallis occisus*. Mais Justin précise que, interné en Egypte, *deceptis custodibus, elabitur fugiensque a latronibus interficitur* (XXVII, 3). S'il eût trouvé chez Trogue l'anecdote merveilleuse du chevat qui, le roi tué, se précipite dans un abîme emportant le meurtrier impuissant à le maîtriser, on n'imagine pas Justin la laissant de côté, d'autant plus qu'elle pouvait lui fournir une admirable antithèse avec la mort de Séleukos II, le frère d'Hiérax, qu'il raconte aussitôt après : *Seleucus quoque, iisdem ferme diebus, amisso regno, equo praecipitatus, finitur. Sic fratres...* De plus, les différents récits de cette anecdote paraissent empruntés à Phylarque qui écrivit vers 220 τὰ κατὰ τὸν Ἀντίοχον καὶ τὸν Περγαμηνὸν Εὐμένη (*Fragm. Hist. Gr.*, I, 341).

avec le texte d'Eusèbe[1] permet de fixer définitivement la chronologie, il n'a pas abordé le problème autrement complexe des campagnes du roi de Pergame contre les Galates. Des six inscriptions où ils sont mentionnés, il n'en y a qu'une où ils se trouvent associés avec Antiochos Hiérax : elle se rapporte à cette bataille de l'Aphrodision par laquelle semble s'être ouverte, en 229, la guerre contre Antiochos. Dans les ex-voto des trois autres victoires remportées sur Antiochos (229-8) il n'est pas question des Galates. Ainsi, comme limite inférieure pour les cinq victoires galatiques qui restent à localiser, peut-on admettre 230-29 ; la limite supérieure est 241-40. C'est, en effet, en cette année, qui est celle même de l'avènement d'Attalos I, que Strabon semble placer sa grande victoire sur les Galates à la suite de laquelle il prit le titre royal (XIII, 624). Ces deux événements sont encore associés par Polybe (XVIII, 41, 7) et par Tite Live dans deux passages (XXXIII, 21 ; XXXVIII, 16), dont le second nous apprend que l'occasion de la guerre fut le refus de payer aux Galates le *stipendium* — il en résulte que Pergame, comme les villes ioniennes sous Antiochos II (261-46), avait acheté la paix moyennant un tribut annuel — et que, malgré l'éclat de sa victoire, *non tamen ita infregit animas eorum* (*Galatorum*) *ut absisterent ab imperio*. C'est un texte qu'il importe de rapprocher du passage où Tite Live rappelle qu'Attalos I dut à plusieurs reprises combattre les Galates : *Attalus eos rex saepe fudit fugavitque* (XVIII, 17). Ainsi, c'est à la suite d'une invasion galate que fut remportée la première victoire ; cette invasion avait poussé jusqu'aux environs de Pergame, puisque l'épitomé de Trogue Pompée (*prol.* 27) la rappelle en ces termes : *Galli Pergamo victi ab Attalo* et que Pausanias (I, 25, 2) la désigne par ces mots : Γαλατῶν τὴν ἐν Μυσίᾳ φθορά. C'est après avoir ainsi taillé en pièces les Galates qu'Attalos, à en croire le Périégète, aurait dédié sur l'Acropole d'Athènes un monument commémoratif de ces victoires, monument dont il est question dans une inscription athénienne de 231-0 ou 229-8. Or, des cinq victoires galatiques que les ex-voto nous font connaître, il n'en est qu'une dont on sache exactement le théâtre : τῆς περὶ πηγὰς

1. Chronicon, I, 251, Schoene. Voir l'étude critique de Bouché-Leclercq. *Revue des Universités du Midi*, 1897, p. 139.

Καΐκου ποταμοῦ πρὸς Τολιστοαγίους Γαλάτας μάχης. Seule aussi, cette victoire des sources du Caïque, l'artère centrale de la Mysie qui arrose Pergame, est rappelée, non seulement par un ex-voto particulier, mais aussi sur le grand monument commémoratif élevé vers 225 : elle y figure avant la victoire de l'Aphrodision sur Antiochos et les Galates, les trois victoires remportées sur Antiochos seul et la victoire gagnée contre les généraux de Séleukos. Il est donc hors de doute que la grande victoire de 240 est celle des sources du Caïque. Un important document épigraphique qui a échappé à M. Staehelin confirme et précise ce résultat : c'est un décret rendu par la ville de Nakrasa [1], l'une des fortes places qui couvraient Pergame sur la rive gauche du Caïque, en l'honneur de l'épistate Apollonios pour la façon dont il a su organiser les *Basileia*; l'intitulé du décret qui suit la première célébration de ces jeux est daté du mois Hyperbérétaios de la 1re année du roi Attalos. Il y a donc lieu de croire que c'est à l'est de Nakrasa qu'avait été remportée, avant septembre 240, la grande victoire d'Attalos à la suite de laquelle il avait été proclamé roi καὶ ἀνηγορεύθη βασιλεὺς πρῶτος νικήσας Γαλάτας μάχῃ μεγάλῃ (Strabon, XIII, 624). En même temps qu'était instituée à Nakrasa la fête commémorative de cette assomption du titre royal, s'élevait sur l'Acropole de Pergame le grand ex-voto circulaire ayant environ 10 m. de tour où le βασιλεὺς Ἄτταλος rendait grâces à Athéna de sa victoire du Caïque. C'est donc bien entre 240 et 230 qu'il aurait fallu placer les victoires sur les Tolistoagiens que commémorent quatre petites bases en marbre blanc [2]. Si le nom des Tolistoagiens est certain sur deux d'entre elles, leur état de mutilation ne permet guère de reconnaître l'emplacement des combats; dans l'une, je proposerai cependant de restituer πε]ρὶ Μ[ηκέστο]ν, la vallée du Mékestos ou Makestos étant l'unique voie naturelle qui mène vers l'Hellespont de la haute vallée du Caïque à travers les massifs de la Phrygie Abbaïte qui paraissent avoir servi alors de citadelle aux Tolistoagiens.

Si les fragments des ex-voto d'Attalos I permettent ainsi

1. Dittenberger, *Orientis Graeci*, 268.
2. Fraenkel, *Inschr. v. Pergamon*, 33, 34, 37 *a-b*, 37 *c-d*.

pour ses guerres galatiques, une reconstitution plus précise que celle que nous a donnée M. Staehelin, le monument élevé par Euménès II, soixante ans après (225 et 165) la grande dédicace de son père, bien que ses fragments nous soient parvenus plus mutilés encore, peut fournir quelques renseignements nouveaux sur l'ensemble des guerres soutenues par ce prince contre les Galates, lorsqu'il les combattit ou bien comme alliés d'Antiochos III, de Prusias II et de Pharnakès I, ou bien, isolés, à la suite des invasions d'Ortiagon et de Solovettios.

Pour la campagne du prince Attalos — le futur Attalos II — et du consul Manlius Vulso en 189, il reste une base où l'on peut reconnaître : ἀπ]ὸ τῆς [μετ]ὰ Ῥωμ[αίων μαχῆς] | [πρὸς παντ]ὰς Γα[λάτα]ς [1]. De la guerre contre Prusias qui peut avoir duré de 187 à 185 et dont l'heureux succès fut célébré par la réorganisation des Niképhoria et la restauration du sanctuaire d'Athéna Niképhoros, il subsiste cinq bases. Deux d'entre elles, où il n'est question que des Bithyniens vaincus sur mer par Euménès II, n'intéressent pas directement les Galates. Il n'en est pas de même des trois autres qui, complétées l'une par l'autre, permettent de préciser le théâtre des batailles livrées par Attalos, le frère d'Euménès II, à l'armée Bithyno-Galate Il semble y avoir eu deux rencontres importantes qui sont rappelées, d'abord chacune sur une base distincte élevée au moment même de la victoire, puis, ensemble, sur une des bases du monument général où figuraient également les trois bases dont il vient d'être question. On y reconnaît à la l. 3 ἀπὸ τῆς περὶ Β et à la l. 4 ὑπε [2]. Ces trois dernières lettres proviennent sans conteste du nom de lieu qu'on lit sur l'une des bases distinctes π]ερὶ τὸ Λύ[πε]δρον [3] ; quant au Β de la l. 3 c'est avec moins de certitude que je proposerai de le combiner avec un I et un N qu'on trouve sur deux fragments appartenant à l'autre base distincte [4]. En groupant les données de ces trois bases on obtiendrait pour l'inscription du monument général : ἀπὸ τῆς περὶ Βίλλαιον καὶ τὸ Λύπεδρον πρὸς Βιθύνους

1. *Inschriften von Pergamon*, 56 *f-k*.
2. *Inschriften von Pergamon*, 51.
3. *Ibid.*, 65 = *Orientis Graeci*, 298.
4. *Ibid.*, 66 *c-d*.

καὶ Γαλάτας μάχης. Le Lypédros étant la montagne au pied de laquelle s'élevait Zipoition, une des capitales de la Bithynie, et le Billaios, qui se jette à Tios, marquant la frontière entre la Bithynie et la Paphlagonie, on s'expliquerait aisément que les batailles décisives aient pu se livrer dans leurs parages. La présence des Galates est suffisamment impliquée par l'expression que Polybe emploie pour désigner cette guerre : πρός τε Προυσίαν καὶ Γαλάτας. Toutefois, il reste possible que le peuple entier n'ait pas participé à la guerre, mais seulement une des trois nations, notamment les Tolistoagiens, limitrophes de la Bithynie, qui avaient soutenu Ziaélas à la mort de son père Nikomédès I (v. 250). Ce sont eux qui reparaissent seuls comme alliés de Pharnakès I dans la base qui commémore la victoire d'Euménès II sur le roi de Pont [1]. Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que, des deux chefs galates alliés de Pharnakès dont Polybe nous a conservé les noms [2], Kassignatos et Gaizatorix, ce dernier a laissé son nom à une partie de la Paphlagonie occidentale. Quoi qu'il en soit, et malgré un dernier effort des Galates sous Solovettios, en 167-6, désormais la Galatie est incorporée au royaume de Pergame. Pour commémorer ce suprême triomphe qui marque l'apogée de la monarchie pergaménienne, Euménès II élevait le grand autel de Zeus qu'ornait la Gigantomachie.

Dans la trentaine d'années qui séparent les deux séries de guerres galatiques dont les bases de Pergame permettent en une certaine mesure de préciser l'histoire, entre la campagne des Aigosages en 218 et celle de Manlius Vulso en 189, l'histoire des Galates nous est à peu près totalement inconnue. Aussi est-ce pour combler ce vide que M. Staehelin a cru devoir introduire à cette place son chapitre sur : Le Pays et le Peuple des Galates vers l'an 200. Il aurait fallu pourtant, avant ou après, essayer de grouper les rares textes qui permettent d'éclaircir par endroits la pénombre de cette période : c'est, en

1. *Inschriften von Pergamon*, 53.

2. Polybe, 24, 8 ; Strabon, XII, p. 562. On sait, de plus, qu'en 180, Pharnakès a fait envahir la Galatie par son général Léokritos (Polybe, XXIV, 10). M. Staehelin aurait dû conclure du contexte que les Pontiques occupèrent tout le pays des Tektosages et des Trokmes.

205-4, la translation à Rome de la Pierre sacrée de Pessinonte qui n'a pu se faire que grâce aux bons rapports d'Attalos I de Pergame et des Tolistoagiens de Pessinonte; c'est, en 218-7, la présence des Rhigosages[1] dans l'armée d'Antiochos III et celle du Galate Lysimachos commandant, dans cette armée, le corps des Kardaces à Raphia[2]; en 195, quand Antiochos III travaille à affermir ses possessions de Thrace, « tant par présents que par intimidation il détermina les Galates à entrer dans son alliance, estimant qu'ils feraient d'excellents soldats, vu la grandeur de leur corps[3]. » Le royaume gaulois de Thrace ayant été détruit en 212, ce texte doit, selon toute probabilité, se rapporter aux Galates d'Asie. Cette importance des Galates dans la région de l'Hellespont étonnera moins si l'on se rappelle la pression qu'on les a vu exercer en 197-6 sur Lampsaque; d'autre part, le traité d'alliance conclu à cette date explique pourquoi tous les princes galates, à l'exception du seul Eposognatos, envoyèrent en 190 des auxiliaires à Antiochos le Grand, contre Rome et contre Pergame. De là, la nouvelle ère d'hostilités dont on a vu qu'elle n'a été définitivement close qu'en 165 par l'incorporation de la Galatie dans l'état pergaménien.

C'est ici qu'on aurait aimé trouver, dans l'ouvrage de M. Staehelin, le tableau d'ensemble de ce qu'avait été la Galatie indépendante. Il a préféré le présenter pour ainsi dire en deux tranches, traitant séparément du Pays et du Peuple des Galates vers 200, dans son chapitre IV, et de la Civilisation galate sous l'Empire, dans son chapitre VIII. C'est là une distinction qui, dans l'état actuel de notre documentation, est bien difficile à justifier, la plupart des renseignements sur l'organisation intérieure de la Galatie venant de textes et d'inscriptions de l'Empire d'où il est souvent difficile de distinguer ce qui est proprement celtique, de ce qui est phrygien, grec,

1. Polybe, V, 53, 3. On hésite entre cette lecture et la lecture : Tectosages.

2. Polybe, V, 79, 11 ; 82, 11. Ce ne sont pas des « Gaulois » comme l'écrit Bouché-Leclercq (*Histoire des Lagides*, I, p. 309), mais il faut les identifier sans doute aux Kardousiens et Kardouques, archers et frondeurs, ancêtres des Kurdes d'aujourd'hui.

3. Appien, *Syr.*, VI, 22.

ou romain. Cette considération semble avoir dissuadé M. Staehelin de donner cette étude d'ensemble dont on trouve sans doute les éléments dans ses notes mais dont on aurait souhaité posséder dans son texte, — sinon les résultats dont on est encore loin de pouvoir parler — du moins un exposé des problèmes qui se posent dès maintenant. Je n'insisterai pas ici sur la question religieuse dont j'ai déjà montré la position dans mon article sur *Le Pain Galate*[1] et sur laquelle je compte revenir à propos de la correspondance d'Euménès II et d'Attalos II avec l'Attis de Pessinonte. L'interprétation que M. Staehelin a donnée de ces documents précieux ne me convainc pas sur tous les points; en tout cas, il eût fallu insister sur l'envoi de la Pierre Noire de Pessinonte à Rome, en 205, par les soins d'Attalos I, l'un des points essentiels de la question.

Pour ce qui touche à l'expansion et à l'influence possible des Galates, il aurait été bon de dresser une liste des pays d'Orient où l'on connaît des mercenaires galates; un relevé des mots celtiques qui sont entrés dans le grec sans passer par le romain, comme *gaison*, *kartamera*, *drouggos*, *karnyx*, etc. n'aurait pas été moins instructif. La liste des noms de personne galates d'Asie Mineure et d'Égypte que M. Staehelin a dressée en appendice ne supplée qu'imparfaitement à la prosopographie galatique qu'il eût été facile à l'auteur de tirer de ses recherches. Je n'y trouve par exemple ni Kentaurètos (cf. p. 13, n. 4), ni Soummaroudès (*Athenische Mitth.*, 1896, 461), ni Skingorios et Ordo-

1. *Revue Celtique*, 1907, 225-40. Je me permets d'indiquer ici que, d'après une étude de A. Klotz qui m'avait échappé (*Philologus*, 1906, p. 97), l'*Expositio totius mundi* aurait été traduite du grec à assez basse époque. D'autre part, aux textes allégués pour établir, dans le culte de la *Magna Mater* d'Ancyre, l'existence d'une période annuelle pendant laquelle on devait communier au moyen du *panem divinum* qu'Ancyre produirait selon l'*Expositio*, il faut ajouter ce passage de la *Passio* de saint Théodose d'Ancyre où l'on voit les prêtres païens inviter les fidèles à réserver aux idoles *omnem humani victus speciem*, *panem scilicet et vinum* (Ruinart, *Acta Sincera*, p. 378; cf. le texte grec publié par Franchi de Cavallieri, *Studi e testi*, VI, 1901). Un autre texte, très important pour l'histoire religieuse des Galates, ne leur a pas été rapporté par M. Staehelin. Tertullien nous apprend que les Celtes allaient passer la nuit auprès des bûchers de leurs braves pour recevoir leurs conseils ou leurs oracles (*De anima*, 57). Le Nicander qu'il cite comme autorité ne peut guère être que Nikandros de Kolophon dont l'*akmé* se place entre 270 et 250 et qui peut avoir parlé des mœurs des Galates dans les 5 livres de ses Variétés (Ἑτεροιούμενα).

bêtos (*ibid.*, 1904, n. 14), ni Skingomagos (*Rev. Études grecques*, 1904, 331), ni Hérippé ou Onomaris, etc. Pour la prodigieuse rapidité de l'assimilation, il n'était pas moins nécessaire d'insister sur le fait que, dès 223 et 218, on trouve des Galates portant les noms tout grecs d'Apatourios et de Lysimachos. Pour se rendre compte du mode d'établissement des Galates, il aurait été également indispensable de cataloguer et de répartir les noms de lieux celtiques qu'on trouve en Galatie : Tolostachora, Camouliana, Mandalos, Petobriga, Eccobriga, etc. ; il aurait fallu montrer le rapide accroissement des Galates qui, de 20.000 au plus, lors de leur passage en Asie, dépassent la centaine de mille en 189, ce qui ne peut guère s'expliquer que par l'arrivée constante de petites bandes. comme celle des Aigosages en 218 ou des Rhigosages qui apparaissent à la même date dans l'armée d'Antiochos III, venues des régions de la Thrace et du Danube. De cette migration incessante, bien que se ralentissant et s'espaçant de plus en plus, il aurait fallu se demander enfin si des rapports de commerce n'étaient pas résultés par la voie du Danube. Ce qui n'était jusqu'ici que pure hypothèse paraît se confirmer depuis que les fouilles de Gordium ont révélé le développement d'une céramique qui présente les plus étroites analogies avec celle de La Tène [1]. Y a-t-il là développement parallèle ou influence véritable, et dans quel sens s'est fait sentir cette influence ? Ce sont des questions que la science n'est pas mieux en état de décider que la plupart de celles qui intéressent la civilisation des Galates, mais que son devoir est, dès maintenant, de poser. Si, à leur égard, M. Staehelin n'a réuni en général que des indications bien sommaires, pour l'histoire extérieure et militaire de cette extraordinaire aventure qu'est l'établissement des Galates en Asie en pleine période hellénistique, son ouvrage, dans cette nouvelle édition, promet de rester longtemps fondamental.

1. Voir R. Zahn, *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1907, 827 ; *Archaeologischer Anzeiger*, 1907, 500. Pour la richesse des chefs Galates, on regrette que M. Staehelin ait ignoré la jolie page de Beulé, *J. des Savants*, 1873, p. 26 ; pour les tétrachies, les *Studi Storici* de P. Garofalo (Nola, 1904).

II

LES TROPHÉES GALATES DE MILET

Un document archéologique mis au jour dans les récentes fouilles de Milet[1] paraît apporter un renseignement nouveau sur la dernière guerre, la moins connue peut-être, entre Pergame et les Galates. Dans le bouleutérion élevé au nom — c'est-à-dire aux frais — du roi de Syrie Antiochos IV (175-164), par ses deux favoris, les frères Hérakleidès et Timarchos de Milet, les morceaux de la frise exhibent des trophées dont on n'a pas manqué de remarquer la similitude avec ceux de Pergame. Cette similitude n'existe pas seulement dans la facture, mais le carnyx, le casque à cornes[2] et le bouclier oblong suffisent à établir qu'il s'agit également à Milet de trophées galates ; la longueur des tiges qu'on y voit terminées par une pointe triangulaire barbelée aurait dû empêcher de les qualifier de flèches ; c'est un javelot, peut-être le *gaesum*[3]. L'objet qui passe au-dessus de certains boucliers, objet qu'on a pris pour appartenir à l'arc qui correspondrait à ces flèches,

1. H. Knackfuss, *Der Bouleutérion von Milet*, fasc. II des *Ausgrabungen in Milet*, publiées sous la direction de Wiegand (Berlin, 1908).

2. Il semble avoir à la fois une corne de bœuf en guise de cimier et une corne de bélier de part et d'autre de la calotte hémisphérique, ce qui rappelle certains casques du Monument de Saint-Rémy. Voir les types de casques gaulois reproduits *Revue des Etudes Anciennes*, 1907, pl. V. ; la liste des casques qui présentent la même calotte sphérique avec garde-joues, mais où des boutons remplacent les cornes de part et d'autre de la calotte et sur le sommet, a été dressée avec grand soin par R. Paribeni (*Ausonia*, II, 1907, p. 283), qui les croit dérivés de l'*apex* étrusco-latin.

3. On ne peut rien conclure du fait que les trophées de Pergame ne présentent que des javelots à pointe foliiforme et avec nervure centrale, d'autant plus que l'on est loin d'avoir retrouvé tous les morceaux de la balustrade des trophées. Puisque le *gaesum* est toujours désigné comme une pointe barbelée c'est évidemment plutôt aux pointes de Milet qu'à celles de Pergame que l'on peut appliquer ce terme. Bien que Tite Live, dans le seul récit détaillé qui nous soit parvenu de combats livrés par les Galates, ne parle que de *missilia* et de *tela* (XXXVIII, 19 et 21), le port du *gaesum* dans leurs rangs me paraît résulter, d'abord, des noms de deux de leurs princes, Gaizatorix (Polyb. XXIV, 8, 6 ; Strab. XII, p. 562) et Gaizatodiastos (*Orientis Graeci Inscr. Sel.*, 533) ; puis, de l'emploi du mot *gaesum* à la fin du IIIe siècle par les Septante (Jos., LXX, 8, 18 ; Jud., IX, 7) et dans des papyrus (*Tebtunis papyri*, I, p. 533).

ressemble à cette tige en cou de cygne qui sort de même des boucliers ovales de Pergame; on y a reconnu le *chéniskos* qui terminait la poupe des galères[1]. S'il était prouvé que ces objets représentent des arcs, il faudrait les rapprocher des bipennes et des peltes qu'on rencontre dans cette frise de Milet,

1. On voit encore sur les trophées de Milet : 1° des boucliers ronds comme ceux qui ornent les aphlastes sur les trophées de Pergame. Si ces rondaches sont caractéristiques des Grecs, Etrusques et Ibères, il n'est pas impossible que, par suite de leur contact avec l'un ou l'autre de ces peuples, certaines bandes gauloises n'aient fini par s'en servir concurremment avec le grand bouclier ovale ; ainsi, dans un bas-relief de Kios qui semble bien commémorer un combat naval entre des vaisseaux de cette ville et des Galates, l'un de ceux-ci tient une rondache tandis que l'autre, tombé à la mer, abandonne son bouclier ovale (Lebas-Reinach, *Voyage archéologique, Monuments figurés*, pl. 131). Il suffit, d'ailleurs, d'échancrer en demi-lune les angles opposés des grands côtés du bouclier hexagonal gaulois pour obtenir un bouclier qui se rapproche beaucoup de la *peltè*. C'est ce qu'on voit, notamment, dans le fameux tombeau de Caecilia Metella (*Via Appia*), sur la seule plaque subsistante des trophées gaulois sculptés en commémoration des victoires de son mari, le jeune Crassus, lieutenant de César en Gaule : la *peltè* est tout à fait nette sur le trophée d'armes gauloises qui est encastré dans le socle de l'Aphrodite de la salle *della Croce Greca* au Vatican (Helbig, *Guide de Rome*, t. I, Vatican, n. 316) ; 2° un trident qui, joint au *chéniskos* (un *chéniskos* semble figuré pareillement sur la frise de Téléphos provenant du temple élevé par Cyzique à Apollonis de Pergame, *Arch. Jahrbuch*, 1907, p. 241) indiquerait que le souvenir d'un combat naval fut associé à celui d'une plus récente victoire galatique. Comme les trophées de Pergame commémorent en même temps que les défaites d'Ortiagon et de Solovettios, les anciennes victoires navales sur Prusias II et sur Antiochos III, il est possible qu'on ait voulu rappeler à Milet le souvenir de la bataille de Ladè où l'on a lieu de croire que des contingents milésiens aient pris part, avec les Rhodiens et les Pergaméniens, contre Philippe V. Bien que le roi macédonien ait été vainqueur, l'inscription de la statue de Lichas (qui paraît avoir dirigé à l'époque de cette bataille la politique de Milet), trouvée précisément au Nord des Propylées du Bouleutérion, suffit à montrer comment les Milésiens surent tourner cet échec à leur gloire (cf. Haussoullier, *Études sur Milet et le Didymeion*, 1902, p. 140); 3° des cuirasses à la grecque, avec épaulières, lambrequins et jupons. MM. Laurent et Dugas, *Revue des Etudes anciennes*, 1907, p. 63, ont cité quelques-uns des monuments gaulois où on les retrouvait ; il faut ajouter surtout à leur liste la cuirasse des trophées de Pergame qui appartient à ce type et où le svastika gravé sur chaque épaulière oblige à reconnaître l'origine gauloise ; 4° des knémides dont il n'est pas impossible que l'usage ait pénétré en Galatie avec celui des cuirasses helléniques. Milani considère avec raison comme représentant un « regulo frigio-galato », un petit bronze de Télamon où le guerrier, coiffé d'un casque conique et armé d'un bouclier elliptique, porte des jambières qui s'arrêtent au dessus du genou (*Museo topografico dell'Etruria*, p. 92, cf. Paribeni, *op.-cit.*, p. 280). C'est d'après des monuments semblables que Lucien aura imaginé ses Galates équipés en hoplites.

mêlées aux armes gauloises. Loin d'indiquer qu'on se trouve en présence d'un motif purement décoratif, comme les éditeurs semblent l'avoir cru, ces armes des Amazones confirmeraient plutôt, s'il en était besoin, que les armes avec lesquelles elles sont associées sont d'origine celtique.

Sans qu'on sache trop quel rapport les Grecs de cette époque établissaient entre les Galates et les Amazones, — soit qu'on les considérât les uns et les autres comme des rameaux des hippotoxotes Cimmériens qui avaient peut-être menacé Milet après la prise de Sardes en 657, comme les Galates, qu'on prétendait issus des Cimmériens, avaient pu, vers 167, répandre, de Sardes, la terreur dans Milet [1], — soit que les femmes aient joué dans les expéditions galates le rôle guerrier qu'on leur prête chez les Cimmériens et chez les Cimbres identifiés par les anciens aux Cimmériens [2], — soit enfin que la Galatie, d'où partaient leurs invasions, ait compris cette région où, de l'Halys au Thermodon, auraient jadis régné les Amazones, — de toute façon, il reste avéré que les artistes pergaméniens se sont plu à idéaliser les luttes contre les Galates, autant sous forme d'Amazonomachie que sous forme de Gigantomachie. Déjà, les bas-reliefs élevés par Attalos I sur l'Acropole d'Athènes représentaient sur leurs quatre faces une Gigantomachie, une Amazonomache, la bataille de Marathon et une victoire des Pergaméniens sur les Galates. Sur la frise supérieure du sarcophage de la vigne Ammendola qui dérive directement de ces monuments, un bouclier et un carquois complètent chaque groupe formé d'un captif et d'une captive. Aussi, le mélange d'armes amazoniennes aux armes Galates n'a-t-il rien que de très naturel, et leur présence commune sur les frises de Milet n'autorise pas à mettre plus en doute la réalité des victoires commémorées que

1. Milet a des monnaies à type amazonien (Mionnet, III, n. 1294). Sur les Cimmériens confondus avec les Amazones, voir Radet, *La Lydie*, 1892, p. 179. La confusion provient apparemment de ce que les Cimmériens, comme les Galates, emmenaient leurs femmes dans leurs expéditions.

2. Il suffit de rappeler la Gauloise mourante du groupe Ludovisi et la Gauloise captive de Florence, dite Thusnelda, le rôle joué par Kamma et par Chiomara dans le *De Mulierum Virtutibus*, 20-22, et celui d'Onomaris dans les *Scriptores rerum mirabilium*, p. 128. Si les cavaliers galates ont eu le culte d'une Epona, il y aurait eu là une nouvelle occasion de confusion.

ne le permettent les peltes ou les carquois [1] des trophées de Pergame. Si l'on s'accorde aujourd'hui à faire dériver des ex-voto consacrés par Attalos I vers 225, l'Amazone morte de Naples ou le Perse combattant du Vatican, — les Amazones comme les Perses portaient l'arc scythe, — l'on ne peut s'étonner de trouver une semblable alliance dans les trophées sculptés à Pergame vers 165 et à Milet vers la même époque.

En effet, dans la période de 175-164 à laquelle sa dédicace permet de circonscrire la construction du Bouleutérion, c'est la seule guerre de Solovettios (168-6) qui a pu permettre à Milet de se donner, par de pareils trophées, l'illusion de la victoire.

On sait qu'après avoir subi, en 168, des défaites qui mirent sa domination en péril, Euménès II, malade lui-même, dut envoyer son frère Attalos solliciter l'intervention de Rome. Malgré les représentations, d'ailleurs peu énergiques à dessein, des ambassadeurs romains, les Galates, de leur camp de Synnada, envahirent de nouveau la Phrygie en 167. L'armée d'Euménès II était concentrée à Sardes [2] et l'on apprend par une inscription que cette ville « ne fut sauvée des plus grands périls que par la protection des dieux et la valeur du roi

1. Les deux flèches sur le fragment des trophées pergaméniens reproduit pl. XLV des *Ausgrabungen von Pergamon* sont si grandes qu'elles ont dû appartenir à l'arcuballiste voisine. Comme elles sont empennées, l'absence de pennes est une nouvelle raison qui empêche de voir des flèches dans les traits figurés sur le trophée de Milet. Certaines reproductions des trophées gaulois d'Orange semblent figurer un arc (ainsi Duruy, *Histoire des Romains*, II, p. 71, d'après Caristie, *Arc d'Orange*, pl. XIX); c'est, sans doute, un baudrier. En étudiant ailleurs avec détail la question de l'usage de l'arc en Gaule (*L'Anthropologie*, 1908), je crois avoir montré que les purs Celtes ne l'ont pas pratiqué, mais qu'il était connu des Gaulois ligurisés ou germanisés ; les Galates appartenant, je crois, au rameau gallo-belge, il n'y a rien d'impossible à ce qu'ils aient connu l'arc. D'ailleurs, sur des bas-reliefs du genre de ceux de Milet, une certaine fantaisie est permise ; c'est ainsi que, alors que les Galates portaient probablement l'épée de taille à pointe mousse du bas La Tène (cf. S. Reinach, *L'Anthropologie*, 1906, p. 334), Trendelenbourg attribue avec raison à la licence artistique les *gladii* à la romaine des Gaulois du Capitole et du Musée des Thermes (Baumeister, *Denkmäler*, II, 1239). Cependant la poignée à tête d'animal du Gaulois Mourant se retrouve sur les trophées de Pergame.

2. Liv. XLV, 34. Sur Euménès II et cette guerre, cf. Staehelin, *op. cit.*, 69. J'ajouterai seulement que ce sont probablement ses exploits contre les Galates que célébrait à sa cour le poète épique Leschidès (cf. Suidas, s. v.)

Euménès »[1]; en l'honneur du roi elle institua les jeux dits Athanaia-Euménia. En fut-il de même à Milet ? Il n'est pas indispensable de le supposer[2]. Les trésors de son temple de Didymes faisaient de Milet, entre toutes les cités ioniennes, un appât pour la cupidité des Galates. Aussi, suffit-il sans doute que, redoutant leur approche, elle ait contribué de quelque manière à la victoire du roi de Pergame, pour que son Apollon se soit cru en droit de recevoir des trophées de la victoire semblables à ceux qui ornaient les métopes de l'Apollon de Delphes[3].

et que l'auteur de la dédicace Fraenkel, 165, étant un Théophilos, père d'un Apollonidès *syntrophos* d'Attalos III (cf. Ferguson, *Classical Philology*, 1907, p. 405), c'est là une raison de plus pour rapporter à la guerre de 165 la dédicace de ce général vainqueur ἐμ Φρυγίαι ... πρὸς Γαλάτας.

1. *Orientis Graeci Inscr. Sel.*, 305. Cette victoire qui sauva Sardes est peut-être identique à la μάχη ἐμ Φρυγίᾳ πρὸς Γαλάτας en souvenir de laquelle les généraux du roi de Pergame lui avaient élevé un monument dans sa capitale (*Inschr. v. Perg.*, 165 et *Athen. Mittheil.*, 1902, p. 90).

2. Il faut remarquer pourtant qu'il n'est pas nécessaire de rapporter à l'invasion de 278-6, comme le fait encore Staehelin, l'anecdote des trois ou sept jeunes Milésiennes qui se tuent plutôt que de se laisser outrager par les Galates. La seule raison invoquée, l'attribution à Anyté de Tégée qui aurait écrit vers 260 de la pièce de l'Anthologie qui nous a conservé le souvenir de leur sacrifice, est sans valeur depuis que Stadtmüller a établi que l'auteur n'était pas Anyté mais le poète milésien Antonios Thallos, un contemporain d'Auguste (cf. Boas, *Rheinisches Museum*, 1907, 65). C'est à la même époque qu'appartient le texte déjà cité d'Aristodèmos de Nysa qui montre les Galates enlevant les Milésiennes aux Thesmophories (*Fragm. Hist. Græc.*, III, 308). Si Staehelin a négligé de faire ces réserves quand il place dans la première invasion galate l'épisode de Milet, il faut remarquer, par contre, le peu de valeur de celles qu'il met en avant pour faire descendre à une époque postérieure à Antiochos II l'épisode des habitants de Thémisonion se réfugiant dans une grotte devant l'invasion : si Thémisonion doit son nom au favori d'Antiochos II, Thémison, il n'en résulte aucunement qu'elle ait été fondée par lui et l'on ne peut demander à Pausanias (X, 32, 4), à qui l'on doit le récit de cet épisode, de nous donner le nom antérieur de la ville. Pour ce qui est de Kélainai, au contraire, Pausanias ne lui donnant pas le nom d'Apameia Kibôtos qu'elle porta depuis Antiochos III, on peut croire que sa source plaçait l'épisode avant le règne de ce prince. D'autre part, on s'étonne de ne pas trouver le nom d'Éphèse parmi celui des cités attaquées par les Galates en 278-6. Le passage des *Galatika* de Clitophon de Rhodes qui nous rapporte l'histoire de Démonikè livrant Éphèse aux Galates (*Fragm. Hist. Graec.*, IV, 367) ne paraît pas avoir moins d'autorité que l'anecdote de Hérippé contée par Aristodémos de Nysa et je crois, avec Gercke (*Rhein. Mus.*, 1875, 273), que l'allusion à la vaine attaque des Cimmériens contre Éphèse que Callimaque a introduite aux vers 252-8 de son Hymne à Artémis devait son actualité à une tentative semblable des Galates.

3. Sur ces métopes, voir *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 1894,

Antiochos IV aurait d'autant moins hésité à en éterniser le souvenir sur le Bouleutérion qu'il offrait à la ville, que c'est au roi de Pergame qu'il devait surtout son trône et qu'il entretenait avec lui des rapports assez bons pour exciter les soupçons du Sénat. On pourrait chercher un indice du rôle joué par Milet dans cette dernière guerre galatique dans le choix qu'Euménès II fait de cette ville pour y ériger la statue de bronze doré que la Confédération Ionnienne lui décerne au lendemain de ses victoires [1]. Seule des cités d'Ionie, elle lui avait consacré un téménos ; c'est là que dut s'élever la statue du monarque dont les trophées galates du Bouleutérion montraient à tous les impérissables titres de gloire.

A.-J. Reinach.

p. 176. Les trophées sculptés n'excluaient pas les trophées d'armes réelles, qui, d'après le décret de Cos (C. R. *Ac. Inscr.*, 1904, p. 166, l. 10), devaient se trouver à l'intérieur du sanctuaire. Ce sont peut-être les trophées de Delphes que représente une curieuse plaque de verre bleu reproduite dans la *Revue archéologique*, 1889, I, p. 204. Elle comprend : 1 bouclier ovale, 1 rond, 1 hexagonal, 1 échancré en forme de *peltè*, 2 sangliers-enseignes, 1 casque rond à jugulaires, 1 casque conique sans jugulaires, 2 javelots, 1 carquois et, peut-être, l'extrémité d'un arc (ou d'un *chéniskos*, cf. p. 22, n. 1). Des *peltes* se retrouvent autour d'une tête de *Dispater* trouvée à Riom (*Mém. Soc. Antiq.*, 1897, p. 146).

1. *Orientis graeci inscriptiones selectae*, 763. — Dans un important compte rendu de l'ouvrage de Staehelin, je suis heureux de voir M. R. Laqueur (*Berl. Philol. Wochenschrift*, 1908, 960) insister sur la distinction que j'ai faite plus haut (p. 14), à l'encontre de Staehelin, entre les victoires galatiques d'Attalos I et ses campagnes contre Antiochos Hiérax. Pour certaines questions relatives aux rapports de Pergame et des Galates, je me permets de renvoyer à un article sur *Les Mercenaires de Pergame* qui paraîtra prochainement dans la *Revue archéologique*.

LE GAULOIS *DŪROS*

Le gaulois *duros* qui est entré comme second élément dans la composition d'un assez grand nombre de noms de lieu, paraît avoir eu le sens de « ville close », et spécialement, de ville close située en plaine [1], par opposition à *dūnon* qui désignait une ville forte placée sur une hauteur [2].

M. Whitley Stokes rattache ce mot qu'il épelle, sans nous en dire la raison, *dūros*, *dūron*, à la racine qui est dans le latin *dūrus* « dur au toucher, ferme », puis il en rapproche l'irl. *dúr* « dur », le gallois *dûr* « chalybs » et le breton *dir* « acier » [3]. C'est sans doute par inadvertance que le savant anglais a fait ces rapprochements, car il est reconnu depuis longtemps que le gallois *dûr* et le breton *dir* ont été empruntés au lat. *dūrus* [4]. M. Holder qui en tombe d'accord, n'en persiste pas moins à voir dans le soi-disant *dūros*, un mot gaulois identique au latin *dūrus*.

On peut tout d'abord objecter à cette manière de voir.

1. C'est le cas notamment d'*Isarno-duros*, bugeysien Isernoro, franç. Izernore, Ain, d'*Iccio-duron*, Issoire, dans la plaine de la Limagne, d'*Icio-duron* ou *Itio-duron*, Izeure, Côte-d'Or, de *Balloduron*, Ballore, Saône-et Loire, d'*Autissio-duron*, Auxerre, etc.

2. Sigebert, *Vita Deoderici*, c. 17 : « Gallica lingua montem vocari dunum, studiosis non est incognitum », et plus loin : « Sicut ergo Augustidunum Augusti mons..., Dividunum quasi divorum dunum ». On lit, de même, dans le *De nominibus gallicis*, 1 : « Lugdunum desiderato monte : dunum, enim montem », et dans Héric, *Vita metrica S. Germani*, 1, 3 : « Augusti dunum... Augusti montem » ; cf. Holder, *Alt-Celtischer Sprachschatz*, t. I, c. 1375.

3. Whitley Stokes und Adalbert Bezzenberger, *Wortschatz der keltischen Spracheinheit*, p. 151.

4. J. Loth, *Les mots latins dans les langues brittoniques*, p. 111 et 162 ; V. Henry, *Lexique étymologique du breton moderne*, p. 99.

qu'il est admis aujourd'hui que le latin *dūrus* est pour **drūros*, d'une racine *dereu̯*, d'où **dreuro-s*, littéralement « dur comme le chêne » ; cf. le sanscr. *drū-má-* « arbre », le grec δρῦ-μό-ς « forêt de chênes » et le lithuan. *drú-ta-s* « fort ». Or, rien ne nous autorise à croire que l'hypothétique **dūros* soit pour *drūros*.

Ce n'est point là, d'ailleurs, l'unique objection que soulève le rapprochement que l'on a voulu établir entre le gaulois *duros* et le larin *dūrus*. Il en est une autre qui a elle seule suffirait pour nous faire écarter ce rapprochement : c'est celle qui découle de la quantité brève de l'*u* de *duros*.

L'épel *dūros* adopté par MM. Whitley Stokes et Holder, ne repose sur rien ; par contre, les preuves abondent qui mettent hors de toute contestation l'épel *dūros*. Ces preuves peuvent se diviser en trois catégories que je vais examiner brièvement :

1° Le gaulois *duros* est constamment transcrit en grec par δουρος : Οκτόδουρον, Βοϊόδουρον, Γαννόδουρον que Cluvier corrige en Σαλόδουρον, Δουρο-κόττορον, Δουρό-τριγες [1]. A la vérité, ce n'est point là une preuve décisive, car il arrive souvent que les géographes grecs transcrivent l'*ū* celtique par ου : **Λουγούδουνον*, Λούγδουνον : lat. *Lūgŭdūnum* [2] ; il faut toutefois remarquer que l'on rencontre, au moins deux fois, la graphie δοῦνον « *dūnon* » [3], tandis qu'il n'existe pas d'exemple, à ma connaissance tout au moins, de la graphie δοῦρος.

2° Dans les textes latins de la basse époque, le gaulois *duro-* est régulièrement représenté par *doro-*, voire même par *dero-* :

Octo-durus : *Octodorus*, *Octodorensis* [4].
Boio-durum : *Boiodoro*, *Bolodero* corr. *Boiodero* [5].
Salo-durum : *Salodorum* nomin., *Salodero* [6].

1. Ptolémée, 2, 12, 3, 4 ; 2, 9, 10 ; 2, 9, 6 ; 2, 3, 13.
2. Le lyonnais *Lyon*, en deux syllabes, au moyen âge *Lian*, postule la série *Lūgŭdūnum*, **Lŭŭdūnum*, *Lŭdūnum* ; cf. *Pagus Ludunensis*, dans un acte de 920 et mon *Dictionnaire topographique de l'Ain*, p. 301.
3. Ptolémée, 2, 2, 9 ; 2, 3, 4.
4. Caesar, *B. G.*, 3, 1, 4 ; *Eucherii passio Acaunensium martyrum*, c. 4, éd. B. Krusch, p. 34 l. 5 ; *Concilium Aquilei*, an. 381 (Mansi, 3, c. 599 D) et *Concilium Epaonense*, an. 517 (Maassen, p. 30).
5. Ptolémée, 2, 12, 4 ; *ND occ.* 34, 44 ; *Itin. Anton.* 249.
6. *Itin. Anton.*, 353 ; *Eucherii passio Acaun. martyr.*, c. 14, éd. B. Krusch, p. 38, l. 11 ; *Fredegarii chron.*, 4, 22 (an. 601-602).

Autessio-durum : *Autesiodorum*, *Autisiodorum*, *Auteciodero*, *Autisiodero*[1].

Brivo-durum : *Briodorum*, *Brioderum*[2].

*Nemeto-duros : *Nemptudoro*, *Nemetodero*[3].

Isarno-duros : *Isarnodoro*, *Isarnodero*[4].

*Icio-duros : *Iciodorus*, *Iciodorensis*[5].

*Albio-duros : *Albioderum*[6].

Duro-casses : *Dorocas*[7].

Duro-cortorum : *Dorocortoro*[8].

L'alternance habituelle entre *ŭ* et *ŏ*, alternance qui ne se produit jamais entre *ū* et *ŏ*, et d'un autre côté, la nature nécessairement flottante des voyelles posttoniques, justifient les formes *doro* et *dero* qui seraient absolument inexplicables, si l'*u* de *duros* avait été long, comme le veut M. Whitley Stokes. Mais il y a mieux : dans un certain nombre d'exemples, conformément à un usage qui existait déjà en latin vulgaire et qui a pris en roman son entier développement, l'*u* de *dŭro* qui se trouvait après la tonique, a été purement et simplement éliminé : *Boiotro* pour un plus ancien *Boiodro* de Boiódŭro, *Briodro* sur une monnaie mérovingienne de Brivódŭro, *Isarnodro* d'Isarnódŭro, sur une monnaie de la même époque, *Isiotro* pour *Isiodro* d'Iciódŭro, *Aliodrensis pagus*, dans un diplôme de l'an 632, d'Alióduro, etc.

Notons en terminant qu'on ne trouve jamais la graphie *dono* pour *dūno*, et encore moins les graphies *deno* ou *dno*.

1. Table de Peutinger; *Itin. Anton.* 361; Gregor. Turon., *De gloria confes.* c. 41; *Fredegarii chron.*, 4, 58; Monnaie mérovingienne (R.N., 1863, p. 344).

2. Table de Peutinger; Longnon, *Atlas historique*, Texte des planches, p. 170; *Acta Autregisili* AA. SS. 20 mai, V, p. 231 F.

3. Greg. Turon., *h. F.* 10, 28; *Vita S. Genovefae*, c. 13, éd. B. Krusch, p. 220 et la note *h* du chap. 13.

4. *Vita Eugendi*, c. 1; éd. B. Krusch, p. 154.

5. Greg. Turon., *h. F.* 10, 31 et *in glor. confes.* c. 29; Prou, *Monn. mérov.*, 387 : *Hicciodero*.

6. *Fredegarii chron.* 4, 83.

7. Prou, *loc. cit.* 578.

8. Caesar, *B.G.* 6, 44 : *Fragm. Vatic.* 315, éd. Mommsen (an. 291).

3° Les formes romanes sorties de *duros* postulent de toute nécessité un *u* bref :

Ballodurum, **Ballodrum* : Ballore.
Isarnodŭrum, *Isarnodrum* : moyen-rhodanien Isernoro, franc. Izernore.
Brivadurum, *Briadrum* : Briare.
Nemetodŭrum, **Nemptodrum* : Nanterre.
Icciodŭrum, *Icciodrum* : Issoire.
Iciodŭrum, *Iciodrum*, var. *Isiodrum* : Izeure.

L'épel *dŭros* une fois bien établi, il n'est pas difficile de trouver dans les autres langues indo-européennes le correspondant de ce mot celtique.

Pour ce qui est de la forme, — nous parlerons dans un instant du sens, — le gaulois *dŭro-* se rattache à l'indo-europ. *dhuro-*, *dhura-*, forme faible de *dhvoro-*, *dhvora-*: grec θύρᾱ et θυρο-ν dans πρό-θυρον « porte d'entrée » et dans θυρο-ειδής, got. *daúr*, v. saxon *dura* « porte »; cf. armén. *durn* « porte », lat. *forēs* plur., lith. *dùrys* plur. « portes », irland. *dorus* (=**dvorestu-*) « porte ». Il me reste maintenant à montrer comment du sens de porte, on est passé à celui de ville ou de bourg muni de portes, ce qui sera facile. S'il est une chose qui prédomine dans l'idée que fait naître en notre esprit le nom de ville forte, c'est assurément l'idée de clôture. Cela est si vrai que nous opposons communément les villes ouvertes aux villes fortifiées. C'est par suite d'une conception analogue que les Allemands donnent aux châteaux forts (*burgen*) le nom de *schlosser*; cf. *schliessen* « fermer, clore ». Le même rapprochement peut s'établir entre le v. irl. *dún* « arx » et le verbe *dunaim* « je ferme ».

Parmi les différents ouvrages qui constituent une enceinte fortifiée, il n'en est pas de plus important que la porte; il est donc tout naturel que prenant la partie pour le tout, on se soit servi du nom de cet ouvrage pour désigner non seulement l'enceinte elle-même, mais encore la ville ou le bourg compris dans cette enceinte. Et de fait, c'est ce qui s'est produit dans la toponomastique française, ainsi que le montrent les noms qui suivent :

Portes Portas, Ain, nom d'une chartreuse autrefois fortifiée ; — *La Porte*, « ancien repaire noble », commune d'Agonac, Dordogne [1] ; — *La Porte*, château, commune de Bougé-Chambalud, Isère ; — *La Porte*, château, commune d'Autruy, Loiret.

Portes, commune du département de la Drôme, est redevable de son nom à un ancien château fort qu'un acte de 1332 appelle Castrum Portae, et un acte de 1374, Castrum Portarum [2].

L'indo-eur. *dhura-*, *dhuro-*, ou sa variante *dhvoro-*, ont à la fois le sens de porte et celui de construction munie de portes, enclos, maison ou château : avest, *dvarəm* « porte et maison », v. perse *dvara-m* « porte, cour, maison, château, palais du roi » ; armén. *durn* « porte et maison » ; lithuan. *dvãras* « enclos » en regard de *dúrys* « portes » ; v. slave *dvorŭ* « maison », à côté de *dvŭrĭ* f. « porte ». Citons encore l'égéen *tur-si-s* « bourg fortifié » dans *Turris* pour *Tursis Libisonis*, ville de Sardaigne, de l'indo-eur. *dhur* [3].

Dans le lexicon grec, θυρόν, θύρα ne paraissent pas avoir eu d'autre signification que celle de « porte » ; mais plusieurs villes fortes tiraient leur nom de θυρόν ou de θύρα « porte » : Θυρέα, ville d'Argolide, Θύριον, ville d'Acarnanie, var. Θύρρειον pour *Θύρ-σειο-ν ; Θυραῖον, ville d'Arcadie, et avec la notation de υ par ου : Θουρία, ville de Messénie ; Θούριον, ville de la Grande Grèce.

Le thrace remplaçait, comme on sait, les moyennes aspirées par les moyennes simples correspondantes, c'est donc un nom thrace que l'on doit reconnaître dans Δουρό-στορον, lat. Dūrostorum, ville de la Mésie Inférieure.

E. Philipon.

1. De Gourgues, *Dictionnaire topographique de la Dordogne*, s. v.
2. Brun-Durand, *Dictionnaire topographique de la Drôme*, s. v.
3. Sur le traitement des moyennes aspirées dans les langues égéennes, cf. **Sectōr*, adaptation grecque Ἕκτωρ « qui tient fortement », de la racine *segh* qui est dans le nom d'homme grec Ἔγετος et dans *Segetas*, nom d'homme ibère qui se lit sur une inscription monétaire en caractères ibères. On peut, dans le même ordre d'idées, citer encore Περκώτη auj. Bergas et Πέργαμον, déformation phrygienne de l'égéen *Πέρκαμον, villes de Troade, en regard du thrace *Berga* « ville forte », de la racine *bhergh*.

ENLÈVEMENT DU TAUREAU DIVIN

ET

DES VACHES DE COOLEY [1]

CHAPITRE XVII

LE CHAR ARMÉ DE FAUX ET LE GRAND MASSACRE DE LA PLAINE DE MURTHEMNE.

1. Soins donnés à Cûchulainn par le dieu Lug son père.

Quatre des cinq grandes provinces d'Irlande prirent étape et campement à l'endroit appelé grand, énorme massacre, dans la plaine de Murthemne. Ils envoyèrent leurs parts de bétail et de butin près d'eux, au sud dans les étables des vaches d'Ulster.

Cûchulainn s'arrêta près du tombeau sur les pentes de la montagne non loin d'eux, en leur voisinage. Son cocher Lôeg, fils de Riangabar, alluma du feu dans la soirée à l'heure de nones [2]. Au delà de ce feu Cûchulainn vit, au-dessus des têtes des guerriers venus de quatre des cinq grandes provinces d'Ir-

1. Au tome XXIX, p. 201, après la note : « ceux qui ne sont pas dieux », devait se trouver la note suivante :

Nous avons supprimé une glose qui a pénétré dans le texte : « Les dieux sont les gens puissants, ceux qui ne sont pas dieux sont les gens qui cultivent la terre. » Sir John Rhys a fait remarquer, *Transactions of the third Congress for the History of Religions*, p. 201, 202, que dans le *Fled Bricrend*, Lebor na hUidre, p. 101, col. 2, l. 8, Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 259, l. 12, 13, Conchobar, roi d'Ulster est dit « roi terrestre » *dia talmaide*, et qu'ailleurs sa sœur Dechtire est dite déesse, Livre de Leinster, p. 133, l. 32. Cela semble une imitation de l'usage romain qui élevait à la dignité de *divi* et *divae* les empereurs et les impératrices défunts.

2. Expression empruntée à la langue de la liturgie chrétienne ; elle atteste un remaniement postérieur à la période payenne.

lande, l'or pur de leurs armes briller avant le coucher du soleil dans les nuages du soir. La colère, une grande fureur furent provoquées chez lui par le spectacle de ses nombreux adversaires, de la foule de ses ennemis. Il saisit ses deux lances, son bouclier et son épée. Il secoua son bouclier, agita sa lance, brandit son épée et de sa gorge fit sortir le cri du héros; les génies visages pâles, à figure de bouc, les fées des vallées, les démons de l'air [1] lui répondirent, épouvantés qu'ils étaient par ce cri puissant [2] en sorte que Nemain, c'est-à-dire Bodb, la déesse de la guerre, mit le désordre dans les rangs de l'armée. Les guerriers de quatre des cinq grandes provinces d'Irlande firent avec les pointes de leurs lances et de leurs armes un tel bruit d'armes que cent hommes d'entre eux furent tués par l'épouvante, par un mal de cœur mortel, ce soir-là sur le sol où ils avaient pris étape et campement.

Quand Lôeg fut là, il vit quelque chose : au nord-est se dirigeant vers lui, un homme traversait le camp de quatre des cinq grandes provinces d'Irlande; « Un homme s'approche de nous maintenant, mon petit Cûchulainn », dit Lôeg. — « Mais quelle apparence cet homme-là a-t-il ? » demanda Cûchulainn. — « Il n'est pas difficile de répondre », dit Lôeg. « C'est un homme grand et beau. Sa tête chauve au sommet est entourée de cheveux blonds et bouclés. Un manteau vert l'enveloppe. Dans ce manteau est fixée sur sa poitrine une broche blanche d'argent. Serrée par une ceinture qu'orne de l'or rouge, une tunique en velours de roi couvre sa blanche peau et lui descend jusqu'aux genoux. Son bouclier est noir avec une dure bordure de laiton. Il tient à la main une lance à cinq pointes; près de lui est une pique fourchue. Les jeux et les tours qu'il fait sont merveilleux. Mais personne ne fait attention à lui, et lui ne fait attention à personne; il semble que dans le camp où sont réunis les guerriers de quatre des cinq grandes provinces d'Irlande, personne ne le voit. » — « C'est vrai, ô mon élève », répondit Cûchulainn, « c'est un de mes amis dans le monde des dieux qui a pitié de moi; car ils ont

1. Démons de l'air est une glose chrétienne qui a pénétré dans le texte.
2. Explication mythologique de l'écho, rattachée aux *Tûatha dé Danann*, l. 3302, p. 477 de Windisch.

su la grande peine où je me trouve aujourd'hui, moi seul en face des guerriers de quatre des cinq grandes provinces d'Irlande qui enlèvent les vaches de Cooley. » — Cûchulainn ne se trompait pas. Quand le jeune guerrier arriva là où se trouvait Cûchulainn, il lui adressa la parole, l'assurant de sa compassion. [« [1] Je te viendrai en aide », dit le jeune guerrier. — « Qui es-tu donc? » demanda Cûchulainn. — « Je suis ton père venu du palais des dieux, je suis Lug, fils d'Ethliu » répondit le jeune guerrier. — « Mes sanglantes blessures », reprit Cûchulainn, « sont lourdes à supporter, ma guérison est urgente] ». — « O Cûchulainn », répliqua le jeune guerrier, « un profond sommeil s'emparera de toi à la Tombe de Lerga; il durera trois jours et trois nuits; pendant ce temps je resterai en face des troupes ennemies. »

Alors Cûchulainn s'endormit; il tomba dans un profond sommeil qui ne prit fin qu'au bout de trois jours et de trois nuits. C'était nécessaire, il y eut rapport exact entre la dose de ce sommeil et la dose de la fatigue subie par le héros, depuis le lundi avant le premier novembre, exactement jusqu'au mercredi [2] après le premier février. Pendant ce temps Cûchulainn avait été privé de sommeil sauf les courts moments dans lesquels, au milieu de la journée, il avait dormi appuyé contre son javelot, la tête sur son poing, le poing enveloppant son javelot, ce javelot posé sur son genou; car alors il ne cessait de frapper, d'abattre, d'exterminer les guerriers de quatre des cinq grandes provinces d'Irlande.

Le jeune guerrier mit des herbes du pays des dieux, des plantes médicinales avec accompagnement de paroles magiques, dans les blessures, dans les plaies larges et les plaies profondes, dans les traces que de multiples coups avaient laissées

1. Lebor na hUidre, p. 78, col. 1, l. 16-20; O'Keeffe, p. 66, .l 1804-1807; Winifred Faraday, p. 84.

2. *céldin*, premier jeûne, expression chrétienne. Ici la maladie qui empêchait les guerriers d'Ulster de s'opposer à l'invasion de leur pays par l'armée de Medb dure trois mois et quelques jours au lieu de neuf jours seulement conformément à la conception primitive conservée par le *Cés noinden Ulad*, Livre de Leinster, p. 125, col. 2; Windisch dans les *Berichte der K. sächs. Gesellschaft der Wissenschaften, philologisch-historische Classe*, 1884, p. 336-347. Rudolf Thurneysen, *Sagen aus dem alten Irland*, p. 21-24.

sur le corps de Cûchulainn et celui-ci s'endormit sans même s'en apercevoir.

2. Meurtre des jeunes gens d'Ulster.

Ce fut en ce moment que du Nord et d'Emain Macha vinrent cent cinquante fils de rois d'Ulster, accompagnant Follomain, fils de Conchobar. Ils livrèrent trois batailles aux troupes irlandaises et dans chacune de ces batailles un tiers d'entre eux succomba, en sorte qu'ils périrent tous sauf Follomain, fils de Conchobar. Follomain, se vantant, prétendit qu'il ne rentrerait jamais de sa vie à Emain sans y apporter avec lui la tête d'Ailill et le diadème d'or que portait ce roi. Ce n'était pas chose facile; il fut attaqué par les deux fils de Beith, fils de Bân, c'est-à-dire par les deux fils de la mère nourricière et du père nourricier d'Ailill, et dans le combat il périt. Ainsi furent tués les jeunes gens d'Ulster et Follomain, fils de Conchobar.

Pendant ce temps Cûchulainn était dans ce profond sommeil qui dura trois jours et trois nuits à la Tombe de Lerga. Puis il se réveilla, il passa la main sur son visage, il fit de son corps une roue toute rouge; le sommet de sa tête touchait la terre; il reprit sa vigueur d'esprit; il aurait été de force à se rendre à une réunion d'hommes, à un cortège, à un rendez-vous de femme, à une brasserie, à une des grandes assemblées politiques d'Irlande. « Pendant combien de temps ai-je été jusqu'ici plongé dans le sommeil ? ô jeune guerrier », demanda-t-il. — « Trois jours et trois nuits », répondit le jeune guerrier. — « Tan pis pour moi! » s'écria Cûchulainn. — « Pourquoi cela ? » demanda le jeune guerrier. — « Parce que pendant ce temps-là », répondit Cûchulainn, « l'armée ennemie n'a pas été attaquée. » — « Erreur », répliqua le jeune guerrier. — « Qui donc l'attaqua ? » demanda Cûchulainn. — « Les jeunes gens », répondit le jeune guerrier, « sont venus du Nord, c'est-à-dire d'Emain Macha; ils étaient cent cinquante accompagnant Follomain, fils de Conchobar, tous eux-mêmes fils de petits rois de la province d'Ulster; ils ont livré trois batailles à l'armée ennemie pendant les trois jours et les trois nuits que ton sommeil a duré; dans chacune de ces batailles,

un tiers d'entre eux a succombé ; ainsi tous ont péri sauf Follomain, fils de Conchobar.

Puis il raconta comment Follomain avait émis la prétention d'aller décapiter Ailill, de s'emparer de la couronne de ce roi et comment c'était lui qui avait été tué. « Il est dommage », dit Cûchulainn, « qu'en ce moment j'eusse perdu toute ma force ; si j'avais eu ma force, les jeunes gens qui ont péri n'auraient pas succombé, Follomain n'aurait pas succombé. » — « Continue à combattre, mon petit Cûchulainn », répliqua le jeune guerrier, « la mort de ces jeunes gens ne sera pas une tache à ton honneur, elle ne diminuera pas le renom de ta valeur dans les batailles. » — « Reste avec nous cette nuit, ô jeune guerrier », dit Cûchulainn, « reste afin qu'ensemble nous vengions sur l'armée ennemie les jeunes gens qui ont péri. »

3. Intercalation chrétienne[1].

« Mais non, je ne resterai pas », répondit le jeune guerrier, « car en ta compagnie un autre a beau multiplier les exploits dans les combats, ce n'est pas à lui qu'en revient la considération, la célébrité, la gloire, c'est à toi. Aussi ne resterai-je pas avec toi ; mais combats toi-même, fais seul acte de guerre contre l'armée ennemie ; elle n'a pas quant à présent pouvoir sur ta vie[2]. » — « Et le char armé de faux[3], maître Lôeg », dit Cûchulainn, « peux-tu le préparer ? Si tu peux le préparer, si tu as l'équipement, prépare ce char ; si tu n'as pas l'équipement, ne prépare pas ce char. »

1. Ici commence un long morceau, Windisch, l. 2515-2658, p. 351-383, œuvre d'un chrétien qui a voulu enlever au dieu payen Lug l'honneur de la victoire merveilleuse remportée par Cûchulainn sur la grande armée d'Ailill et de Medb. Ce morceau se trouve dans le Lebor na hUidre, comme dans le livre de Leinster

2. Après avoir ainsi parlé dans la rédaction chrétienne, Lug se retire, tandis que, dans la rédaction primitive, accueillant favorablement la demande du jeune héros, il avait accompagné Cûchulainn sur le char armé de faux et son concours expliquait le merveilleux succès de Cûchulainn qui, sans lui, n'aurait pu seul vaincre une si grande armée.

3. Lucien, dans son traité intitulé Ζεῦξις ἢ Ἀντίοχος, § 8, attribue quatre-vingt chars armés de faux aux Galates ou Celtes d'Asie Mineure, dans une bataille contre Antiochus Sôter vers l'an 272 avant J.-C. Sur le char armé de faux des Celtes on peut voir aussi le passage de Pomponius Mela, III,

Alors le cocher se leva et fit la toilette de guerre que comportait son métier. Il revêtit le costume de guerre que portent les cochers, sa tunique moelleuse faite de peau, légère comme l'air, polie comme est ordinairement la peau, cousue avec des lanières de peau de cerf de manière à ne pas gêner la sortie des mains. Sur cette tunique il mit un manteau de dessus en plumes de corbeau fait par Simon le druide à Darius, roi des Romains[1], puis que Darius donna à Conchobar, qu'ensuite Conchobar donna à Cûchulainn et qui enfin fut donné par Cûchulainn à son cocher. Le même cocher prit son casque[2] à crête, à quatre angles entre quatre surfaces planes avec multitude de toutes les couleurs et de toutes les figures possibles; puis il mit ce casque en place dehors entre ses deux épaules ; c'était un ornement pour lui et non une surcharge. Sa main posa devant son front le fil d'un jaune rougi semblable à une bande d'or rouge qui aurait été fondue au feu et fixée sur le bord d'une enclume, fil qui était le signe de sa qualité de cocher et qui le distinguait de son maître assis à côté de lui. Il ouvrit les entraves mises aux pieds des

6, où parlant des Celtes de Grande-Bretagne cet auteur écrit : *Dimicant non equitatu modo aut pedite, verum et bigis et curribus gallice armatis; covinos vocant, quorum falcatis axibus utuntur*. Est à rapprocher Frontin, *Stratagemata*, l. II,. cap. 3, § 18 : *C. Cæsar Gallorum falcatas quadrigas eadem ratione palis defixit, excepit inhibuitque*. Ce que Frontin appelle *quadriga* c'est l'*essedum* des Gaulois de Grande-Bretagne : *De Bello Gallico*, l. IV, c. 32, 33 ; l. V, c. 9, 16, 17 ; cf. les mentions d'*essedarii*, l. IV, c. 24 ; l. V, c. 15, 19.

1. Simon le druide est emprunté au *Simon magus* des Actes des Apôtres, chapitre VIII, verset 9 : *Vir autem quidam nomine Simon qui ante fuerat in civitate magus*, traduction dans la vulgate du grec : Ἀνὴρ δέ τις ὀνόματι Σίμων προυπῆρχεν ἐν τῇ πόλει μαγεύων. En Irlande *magus* et *drui* « druide » étaient considérés comme synonymes. Le nom absurde de Darius, *do Dair*, donné à un empereur romain, apparaît dans le manuscrit le plus ancien qui est le Lebor na hUidre; le Livre de Leinster le supprime; le ms. H. 2. 17, le remplace par Ner, c'est-à-dire Néron (54-58 après J.-C.) qui aurait été contemporain de Conchobar si l'on s'en rapporte à notre texte; faisons observer que suivant les annales de Tigernach publiées par M. Whitley Stokes, *Revue celtique*, t. XVI, p. 405, Conchobar aurait régné de l'an 30 avant J.-C. à l'an 30 après J.-C. et serait mort 24 ans avant l'avènement de Néron.

Le nom de Dair, Darius, roi des Perses, apparaît dans l'histoire irlandaise d'Alexandre le Grand publiée par M. Kuno Meyer, chez Windisch, *Irische Texte*, II, 2, p. 1-108. Ici l'auteur irlandais a confondu les Perses avec les Romains.

2. Première apparition du casque qui se trouve ensuite un peu plus bas.

chevaux et de la main droite il saisit sa baguette brodée d'or. Dans la main gauche il prit les rênes à l'aide desquelles il maintenait les chevaux dans la bonne direction ; savoir, de la main gauche, manier la bride des chevaux est une partie essentielle de l'art du cocher.

Puis il mit à ses chevaux leurs cuirasses [1] de fer ornées de broderies, qui les couvraient du front à la cheville des pieds. [Le char était armé] de petits javelots, de petites lances aux pointes dures, en sorte que chaque mouvement du char devait rapprocher de l'ennemi ces pointes, et sur le chemin suivi par le char chaque angle, chaque bout, chaque partie, chaque face de ce char devait déchirer l'ennemi. Par des paroles magiques Lôeg donna à ses chevaux et à Cûchulainn, son frère nourricier, un avantage merveilleux ; il les rendit invisibles pour tous les guerriers qui étaient dans le camp ennemi, tandis que lui et Cûchulainn voyaient tous les guerriers réunis dans ce camp. Les mêmes paroles magiques assuraient à Lôeg en ce jour une triple supériorité sur les autres cochers, supériorité dans l'art de sauter sur les crevasses, supériorité dans la direction des chevaux, supériorité dans le maniement de la baguette qui tenait lieu de fouet.

Alors le héros, le guerrier, instrument dont Bodb, déesse de la guerre, allait se servir pour dresser une muraille de cadavres, Cûchulainn, fils de Sualtam. revêtit son équipement de combat, de bataille, de guerre. Cet équipement de combat, de bataille, de guerre, consistait en vingt-sept chemises qui, réunies, atteignaient l'épaisseur d'une planche ; sur ces chemises des fils et des cordes faisaient cercle autour de lui, en les serrant contre sa blanche peau ; c'était pour empêcher que son bon sens et son intelligence ne se changeassent en fureur, quand suivant sa nature la colère s'emparerait de lui. Il mit sa ceinture belliqueuse de guerrier faite de cuir très dur et tanné, fabriqué avec la peau des épaules de sept taureaux ; cette ceinture l'enveloppait depuis l'endroit où sa taille était le plus mince jusqu'à l'endroit où elle devenait épaisse sous l'épaule.

1. *Lurecha* — *loricas*, mot latin comme *caindle* — *candelae* « chandelle » plus bas.

Elle l'entoura pour détourner les javelots, les pointes de piques, le fer, les lances, les flèches; elle aurait de même détourné les pierres, les rocs, les cornes. Ensuite Cûchulainn prit son pantalon en velours de soie avec apparence de peau, avec une bande d'or blanc et tacheté, bande fixée au-dessous du moelleux milieu de ce pantalon. Sur ce pantalon qui semblait de peau, mais qui était de velours, il en mit un autre fait de cuir brun, bien cousu, qui provenait de la peau des épaules de quatre jeunes taureaux. Puis il saisit ses armes belliqueuses de lutte, de combat, de bataille. Voici quelles étaient ces armes : huit petites épées en outre de sa rapière au manche brillant d'ivoire, huit petites lances en outre de sa lance à cinq pointes; huit petits javelots en outre de son javelot à manche d'ivoire, huit petits épieux en outre de sa baguette de jeu, huit petits boucliers de jeu en outre de son bouclier d'un rouge foncé sur lequel on voyait représenté un sanglier en marche et qu'entourait une bordure tranchante comme rasoir; cette bordure était si tranchante, si aiguë qu'elle aurait coupé un cheveu pendant en face d'un cours d'eau. Quand le jeune guerrier faisait le jeu du tranchant, il coupait avec son bouclier comme avec sa lance et avec son épée. Ensuite il mit autour de sa tête son casque à crête [1]. casque de combat, de bataille et de guerre, du fond duquel il jetait un cri égal à celui de cent guerriers ; ce cri, se prolongeant, semblait renvoyé par chaque angle et chaque coin, car le même cri était poussé par les génies aux pâles visages, par les génies aux visages de bouc, par les fées des vallées, par les démons de l'air [2], devant lui, au-dessus de lui, autour de lui chaque fois qu'il sortait pour répandre le sang des guerriers et pour faire de brillants exploits.

Alors fut jeté sur lui son voile de protection, qui rendait invisible, vêtement venu de la terre de promesse [3] et donné

1. Seconde apparition du casque.

2. *Demna aeoir*, glose chrétienne.

3. Expression d'origine biblique qui désigne ici les Champs Élysées celtiques ordinairement dits *Mag Meld*. *Fide demoratus est* [*Abraham*] *in TERRA REPROMISSIONIS tanquam in aliena*, saint Paul *ad Hebraeos*, chapitre XI, verset 9. Dans le ms. de Würzburg, p. 33. b, note 2, *terra repromissionis* est, rendu en irlandais par *tir tairngire*, comme on le peut voir dans *Thesaurus*

à lui par Manannan fils de l'Océan et roi de la terre de lumière [1].

Alors se produisit chez Cûchulainn sa première contorsion ; elle fut terrible, multiple, merveilleuse, inouïe ; ses jambes tremblaient tout autour de lui comme un arbre contre lequel vient buter un cours d'eau, comme un tendre jonc qu'un cours d'eau vient frapper ; tremblaient chaque membre, chaque articulation, chaque extrémité, chaque jointure, du sommet de la tête jusqu'à terre. Furieux, il tordit son corps au milieu de sa peau ; ses pieds, le devant de ses jambes, ses genoux passèrent derrière lui ; ses talons, ses mollets et ses fesses arrivèrent sur le devant ; les muscles superficiels de ses mollets se posèrent sur la face antérieure de ses jambes et y firent une bosse aussi grosse que le poing d'un guerrier. Tirant les nerfs du sommet de sa tête, il les amena derrière la nuque, en sorte que chacun d'eux produisit une bosse ronde, très grande, indescriptible, énorme, inouïe, aussi grosse que la tête d'un enfant à l'âge d'un mois.

Puis il déforma ses traits, son visage. Il tira un de ses yeux dans sa tête de telle façon qu'une grue n'aurait pu du fond du crâne ramener cet œil sur la joue ; l'autre œil sauta hors de la paupière et vint se placer à la surface de la joue. Sa bouche se déforma de façon monstrueuse : il éloigna la joue de l'arc formé par les mâchoires et ainsi rendit visible l'intérieur de sa gorge ; ses poumons et son foie vinrent flotter dans sa bouche ; d'un coup de griffe de lion, il frappa la peau qui couvrait sa mâchoire supérieure et toutes les mucosités qui, comme un courant de feu, arrivaient de son cou dans sa bouche, devinrent aussi grandes que la peau d'un mouton de trois ans. On entendait le bruit que faisait son cœur en frappant contre sa poitrine ; ce bruit était égal à celui que produisent le hurlement d'un chien de guerre qui aboie ou le cri d'un lion qui

palaeohibernicus, t. I, p. 708, l. 31 ; c'est l'expression qu'on trouve ici dans le texte irlandais et que nous avons rendu par terre de promesse : cf. O'Curry-Sullivan, *On the Manners*, t. I, p. CCCXXXIII, et *Eriu*, III, p. 250, *Eachtra Airt Maic Coinn*, éditées par R. I. Best, § 3.

1. *Tir sorcha* un des noms des Champs-Élysées celtiques ordinairement Mag Meld. On a cru en Irlande que *Tir sorcha* était le Portugal, O'Curry, *Manners and Customs*, t. II, p. 301.

va attaquer des ours. La chaleur causée par sa violente et vigoureuse colère fit apparaître en l'air au-dessus de lui les flambeaux [1] de Bodb, déesse de la guerre, les nuages pluvieux du ciel et dans ces nuages, des étincelles rouges de feu ; au-dessus de sa tête elles brillaient dans les airs où les produisait l'ardeur de sa colère.

Autour de sa tête, sa chevelure devint piquante et semblable à un faisceau de fortes épines dans le trou d'une haie. Si on avait secoué au-dessus de lui un beau pommier couvert de beaux fruits, les pommes ne seraient pas tombées à terre ; elles seraient restées chacune fixée sur un de ses cheveux, par l'effet de la colère qui avait rendu sa chevelure piquante. Sur son front se dressa le feu du héros, feu long et gros comme la pierre à aiguiser d'un guerrier [2]. Du sommet de sa tête se leva un rayon de sang brun, droit comme une poutre, aussi haut, aussi épais, aussi fort, aussi vigoureux, aussi long que le mât d'un grand navire ; il en résulta une vapeur magique semblable à la fumée qui sort du palais d'un roi quand ce roi va près de son foyer le soir à la fin d'une journée d'hiver.

Après ces contorsions, Cûchulainn sauta dans son char de bataille armé de faux, de faux en fer avec tranchants minces, avec crochets, avec pointes dures et guerrières, avec appareil de déchirement, avec ongles piquants fixés aux essieux, aux courroies, aux courbes, aux principales pièces du char.

Puis, [frappant son bouclier de sa lance], il fit un bruit de tonnerre tel, qu'auraient pu le produire cent hommes, puis deux cents, puis trois cents, puis quatre cents, puis cinq cents. Ces chiffres n'étaient pas trop élevés pour lui, car tel fut le nombre des guerriers qu'il fit tomber dans sa première attaque au début de son combat contre quatre des cinq grandes provinces d'Irlande. Ce fut ainsi qu'il partit pour aller chercher ses ennemis. Il fit faire à son char un grand circuit à l'entour de l'armée de quatre des cinq grandes provinces d'Irlande ; il fit courir ce char lourdement. Les roues de fer

1. *Caindle* = *candelae*, mot latin, comme *lurecha* = *loricas*, plus haut.
2. Cf. Exode, chap. 34, versets 29, 30, 35, où un phénomène semblable est rapporté à Moïse.

pénétrèrent en terre, tellement qu'aucun château, aucune forteresse n'aurait pu leur résister, tant était grande la profondeur où ces roues de fer entraient en terre : mottes de terre et pierres, rocs, cailloux et graviers se soulevaient et montaient à la même hauteur que les roues. Ainsi s'exécuta le cercle de Bodb, déesse de la guerre, autour de l'armée de quatre des cinq grandes provinces d'Irlande; les guerriers irlandais ne purent s'éloigner en se plaçant autour et en dehors de ce cercle. Ce fut la réparation du meurtre des enfants d'Ulster. Puis Cûchulainn pénétra au milieu de l'armée et il répandit en grands tas les cadavres ennemis dans le grand cercle qu'il avait parcouru tout autour. C'était l'attaque d'un ennemi contre ses ennemis. Ils tombèrent, plante de pied contre plante de pied, nuque contre nuque, tant les cadavres étaient rapprochés, Cûchulainn fit ainsi trois fois le tour de l'armée en sorte qu'il laissa comme litière formant un grand cercle, les morts par groupes de six, trois cadavres joignant par la plante des pieds la nuque de trois cadavres autour du campement. De là le nom de cet épisode « Grand massacre par groupe de six dans l'Enlèvement » ; c'est un des trois principaux épisodes de l'Enlèvement où d'innombrables guerriers périrent; ces épisodes sont : « Grand massacre par groupe de six », « Mutuel massacre de *Glenn amna*, mieux *Glenn domain* « vallée profonde » [1], « Combat à Garech et Ilgarech » [2]. Il y périt autant de chiens et de chevaux que d'hommes [3].

4. Ce qui reste de la rédaction primitive.

D'autres disent que Lug, fils d'Ethliu, combattit avec Cûchulainn au grand massacre par groupes de six [4].

On ne sait pas le nombre des morts; on ne pourrait compter combien d'hommes de la plèbe succombèrent; on a compté seulement les chefs; voici leur noms... (suivent 186 noms).

H. d'Arbois de Jubainville.

1. § 4 de la section XXIII, chez Windisch, p. 648-653, l. 4555. 4588, titre *Bángleo Rochada*, « Combat blanc de Rochad ». Voyez l. 4573 : *ic Imlég in Glendamrach*.

2. Section XXVII, chez Windisch, p. 840-891, l. 5804-6119.

3. Ici se termine la composition chrétienne imaginée pour supprimer le concours du dieu payen Lug au grand succès de Cûchulainn.

4. La même phrase dans Lebor na hUidre, p. 80, col. 2, l. 23, 24.

CHRONIQUE

Sommaire. — I. Rév. Patrick S. Dinneen, Son édition des tomes II et III de Keating. *Foras feasa ar Éirinn.* — II. Robert Williams, traduction anglaise du texte gallois de l'*Historia de Carolo Magno.* — III. C. S. Boswell, An irish Precursor of Dante. — IV. Eleanor Hull, A Text-Book of Irish Literature, t. II. — V. Paul Sébillot, Le paganisme contemporain chez les peuples celto-latins. — VI. G. Dottin, La religion des Celtes. — VII. G. Dottin, Les livres de saint Patrice, apôtre de l'Irlande. — VIII. Salomon Reinach, *Cultes, mythes et religions*, t. II, III et nouvelle édition du tome Ier. — IX. Salomon Reinach, Album des moulages et modèles en vente au Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye. — X. Ludwig Traube, Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters, t. III, 2e, 3e, 4e livraisons. — XI. Thomas Mathews, The O'Neills of Ulster, their History and Genealogy. — XII. Winifred M. Parker, Gaelic Fairy-Tales. — XIII. John Strachan, Stories from the Táin. — XIV. E. Dambrine, Créteil (Seine), premiers monuments de son histoire. — XV. J. Vendryès, A propos du rapprochement de l'irlandais *claideb* et du gallois *cleddyf*. — XVI. Louis Siret, Villaricos y Herrerias, antigüedades púnicas, romanas, wisigóticas y árabes. Memoria descriptiva è historica. — XVII. Adrien Blanchet, Recherches sur les acqueducs et les cloaques de la Gaule romaine. — XVIII. Eleanor Hull, The Gael and the Gall. Notes on the social condition of Ireland during the Norse Period. — XIX. O. J. Bergin, R. J. Best, Kuno Meyer, J. G. O'Keeffe, Anecdota from irish Manuscripts. — XX. E. Halter, Die mundarten im Elsass. — XXI. J. P. Oliveira Martins, As raças humanas e a civilisação primitiva.

I

Dans le tome XXIV, p. 98, de la *Revue Celtique*, il a été dit qu'en 1902 M. David Comyn, depuis décédé, avait fait paraître un premier volume de l'histoire d'Irlande, *Foras feasa ar Eirinn*, écrite au XVIIe siècle par Geoffrey Keating. Deux autres volumes de cette édition nouvelle ont été publiés en 1908 par les soins du Rév. Patrick S. Dinneen, auteur du dictionnaire irlandais-anglais, *Irish-English Dictionary*, qui a vu le jour, en 1904, sous les auspices de l'*Irish Texts Society*, à laquelle on doit également cette nouvelle édition de l'histoire d'Irlande composée par Keating. Le texte irlandais qui s'arrête à la conquête anglo-normande du XIIe siècle et la traduction anglaise ont aujourd'hui paru complètement. Mais cette édition manque d'index. On promet de nous en donner dans un quatrième volume : jusque-là les chercheurs devront recourir à la table qui termine la traduction de John

O'Mahony, New York, 1866. M. Dinneen a mis en tête du tome II une étude sur les manuscrits [1], qui, suivant lui, se divisent en deux classes offrant, la première une langue relativement moderne, la seconde une langue artificiellement archaïque. C'est la première classe qu'il a prise pour base de son édition. il croit qu'elle est l'œuvre de Keating, l'*archaic version* a été fabriquée du temps de Keating, avec son assentiment probable par un savant irlandais qui a prétendu donner à cette histoire plus de valeur en vieillissant la langue de l'auteur. J'avais d'abord cru, d'accord avec M. Comyn que l'*archaic version* était l'œuvre de Keating et que la *modern version* était due aux copistes.

Une critique de l'édition donnée par le Rév. Dinneen a paru dans le nº de décembre 1908 de l'*Irishleabhar na gaedhilge*, p. 557-561. Le principal reproche fait à l'éditeur est d'avoir supprimé les dates. En effet, les pages 1-235 du vol. II dans l'édition Dinneen correspondent aux pages 222-409 de l'édition de 1811 où les années du monde sont souvent données. Les années du monde apparaissent aussi d'abord, puis celles de J.-C. dans la traduction d'O'Mahony.

II

En 1883, une compagnie savante galloise bien connue, la Society of Cymmrodorion, a fait paraître le texte gallois de l'histoire de Charlemagne, un des textes contenus dans un manuscrit célèbre de Jesus College à Oxford, le Red Book of Hergest. En 1904, la National Eisteddfod Association a mis au concours la traduction anglaise de ce document, et, plusieurs concurrents s'étant présentés, le travail que des juges compétents ont considéré comme le meilleur a été celui de Révérend Robert Williams. La Society of Cymmrodorion a publié cette traduction en 1907. Précédée d'une introduction qui occupe 80 pages et où l'auteur recherche à quelles sources a puisé l'écrivain gallois, cette traduction forme avec l'introduction un volume de 218 pages qui a deux titres : 1er titre : « Y Cymmrodor. The Magazine of the honourable Society of Cymmrodorion, vol. XX » ; 2e titre : « The History of Charlemagne, a Translation of Historia de Carolo Magno, with a historical and critical Introduction by Robert Williams, B. A. (Lond.), Rector of Llanbedr, Vale of Conway. Cette publication donnera un nouvel élément d'information aux personnes qui, sans savoir le gallois, s'intéressent au sort obtenu hors de France pendant le moyen âge par la chronique latine du pseudo Turpin et par les écrivains qui, en français, ont traité le même sujet.

III

M. Whitley Stokes a publié à cinquante exemplaires, en 1870, d'après le Lebor na hUidre, p. 27-31, le texte irlandais de la pièce intitulée *Fis*

1. Il ne dit rien du ms. de la Bibliothèque nationale de Paris, Fonds celtique et basque, nº 66, qui est un des plus anciens puisqu'il remonte à 1644. *Revue celtique*, t. XI, p. 421. Cf. *ibidem*, p. 427, pour un ms. de la Bibliothèque Mazarine.

Adamnáin « Vision d'Adamnân », et il y a joint une traduction anglaise. En 1880, M. E. Windisch a donné dans le tome Ier, pp. 169-196 de ses *Irische Texte* deux leçons du même document, celle du Lebor na hUidre et celle du Leabhar Breac. Le *Fis Adamnáin* ne peut être l'œuvre d'Adamnân, abbé d'Iona, mort en 704; il est impossible de fixer avec précision la date de la composition de ce morceau : mais cette date ne peut être antérieure au IXe siècle, ni postérieure au XIe. M. C. S. Boswell vient de faire paraître à Londres, librairie David Nutt, un volume intitulé : *An Irish Precursor of Dante. A Study on the Vision of Heaven and Hell ascribed to the Eight-century Irish saint Adamnán, with Translation of the Irish Text.* Sur les 262 pages, petit in-8o, dont le volume se compose, les vingt pages 28-47 sont occupées par la traduction du *Fis Adamnáin*. Cette traduction est précédée d'une introduction où l'auteur examine ce que nous savons de la vie du saint abbé Adamnân et parle des manuscrits de la vision. Il ignore l'existence de celui qui se trouve à la Bibliothèque Nationale de Paris, Fonds celtique, no 1, fos 95-98, et dont il a été parlé en 1890 dans la *Revue celtique*, t. XI, p. 401. Suit une savante étude sur les descriptions de l'autre monde dans la littérature payenne grecque et latine, dans les textes payens orientaux (Chaldée, Avesta, Égypte), chez les plus anciens auteurs chrétiens grecs et latins, dans les légendes payennes de l'Irlande. M. Boswell termine en comparant la vision d'Adamnân avec l'œuvre de Dante et avec d'autres récits postérieurs à cette vision. Les détails qu'il donne sont intéressants. Mais le savant auteur paraît ignorer que *Tir tairngire*, « la terre de promesse » des légendes irlandaises payennes, dont il parle, p. 123 et suivantes, est la *terra repromissionis*, γῆ τῆς ἐπαγγελίας, de saint Paul, épître aux Hébreux, c. XI, v. 9, et que la traduction irlandaise *tir tairngire* a pénétré au VIIIe siècle dans le ms. de Würzburg, p. 33 a 23, 32 b 2 (Whitley Stokes et J. Strachan, *Thesaurus palæohibernicus*, t. I, p. 708, l. 30, 31). D'autre part, il n'indique pas toujours ses sources. Ainsi, p. 133-135, il ne dit pas que ce qu'il raconte de Conn Cétchathach a été par lui emprunté à O'Curry, *Manuscript Materials*, p. 385-391, 618-721 [1].

IV

Nous avons annoncé en 1907 le premier volume du recueil que Miss Eleanor Hull a intitulé *A Text Book of Irish Literature* [2]. Il est consacré principalement à la plus ancienne littérature de l'Irlande. Un second volume vient de paraître [3]. Les premiers chapitres ont pour objet la littérature ossianique : vient ensuite un chapitre VIII consacré aux arrangements irlandais de compositions étrangères à l'Irlande, telles que l'*Énéide*, la *Légende de Charlemagne* : les chapitres IX-XII traitent des annalistes en finissant par Geoffrey Keating,

1. Cf. Kuno Meyer, *Zeitschrift für celtische Philologie*, t. III, p. 457-466; et Whitley Stokes, *The tripartite Life of Patrick*, t. I, p. XXXI, XXXII.
2. *Revue Celtique*, t. XXVIII, p. 82.
3. Dublin, Gill and son : London, David Nutt, petit in-8o de XXXV-254 pages.

les derniers chapitres concernent les compositions diverses qui ne rentrent pas dans les divisions précédentes.

Cet ouvrage dénote chez l'auteur une connaissance approfondie de son sujet. Mais l'ordre suivi étonne un peu. Ainsi c'est dans le tome Ier et non dans le second qu'on voit apparaître Michel Comyn, auteur d'*Oissin dans la Terre des jeunes*, morceau écrit vers 1750. Je suis également surpris que le savant auteur avoue, t II, p. XXX, ignorer la date exacte où a été publié à Paris le dictionnaire irlandais-anglais d'O'Brien. Ce dictionnaire porte la date de 1768.

V

Sous ce titre : *Le paganisme contemporain chez les peuples celto-latins*[1], M. Paul Sébillot a publié un joli volume, qui, sous son petit format, réunit l'exposé d'un nombre énorme d'exemples par lesquels est attestée la persistance de pratiques payennes dans l'Europe christianisée : culte des astres, des arbres, des pierres, danse autour des pierres et des arbres, etc., etc. Un certain nombre de ces pratiques doit remonter plus haut que la période celtique à laquelle elles ont survécu.

VI

M. G. Dottin vient de donner une troisième édition de son court mémoire dont le titre est *La Religion des Celtes*[2]. Il connaît bien les sources et on ne pourra pas lui reprocher d'en tirer des conclusions trop hardies, le scepticisme est le caractère dominant de son savant exposé.

VII

Nous devons au même auteur une autre publication dont le titre est *Les livres de saint Patrice, apôtre de l'Irlande*[3]. Ce travail débute par une introduction divisée en trois parties : 1° les sources de la vie de saint Patrice ; 2° l'Irlande au Ve siècle ; 3° l'histoire de saint Patrice. Viennent ensuite : 1° une notice sur les manuscrits et les éditions qui nous conservent les pièces dont M. Dottin donne la traduction en français ; 2° la confession ; 3° l'épître à Coroticus ; 4° les *Dicta* Patricii ; 5° la prière dite *Faed Fiada* ; 6° l'hymne de Fiacc. Bien des lecteurs français trouveront plus commode de lire ces traductions que le texte latin de la confession, de l'épître et des *Dicta* et que le texte irlandais ou les traductions anglaises de la prière et de l'hymne. M. Dottin s'est principalement servi de quatre ouvrages, Whitley Stokes, *The tripartite Life of Patrick* ; Whitley Stokes et Strachan, *Thesaurus palaeohibernicus* ; Bernard et Atkinson, *The irish Liber hymnorum* ; Bury, *The Life of Saint Patrik*. Nous aurions tort d'oublier Joyce, *A Social History of ancient Ireland*.

1. Paris, Octave Doin, 1908, in-12, XXVI-378 pages.
2. Paris, Bloud, petit in-8°, 68 pages.
3. Paris, Bloud, petit in-8°, 62 pages.

VIII

En 1905, au tome XXVI, p. 180, 181 de la *Revue celtique*, il a été parlé du tome Ier des *Cultes, mythes et religions* de M. Salomon Reinach. Le second volume de ce recueil a paru depuis [1]. Le chapitre VII, p. 58-65, est intéressant au point de vue celtique. L'auteur, après avoir exposé le mythe thrace du dieu cornu Zagreus, né de l'accouplement de deux serpents, en rapproche le serpent à tête de bélier des monuments gallo-romains [2] qui est vraisemblablement identique au *boccanach* irlandais ; les cornes sont le principal trait caractéristique de la tête de bouc et de la tête de bélier.

M. Salomon Reinach vient de donner une seconde édition de son tome Ier [3] et de faire paraître le troisième volume de ses *Cultes, mythes et religions* [4]. Les chapitres VII à XI, p. 119-190 de ce 3e volume traitent de questions gauloises. M. Reinach y explique par des tabous : 1° l'usage qui en Gaule défendait aux fils de paraître en public à côté de leurs pères avant d'être capables de porter les armes [5], 2° la raison pour laquelle Vercingétorix, sur le point d'être assiégé dans Alésia, et d'y manquer de vivres, renvoya sa cavalerie [6] dont les chevaux auraient pu, transformés en animaux de boucherie, devenir pour lui une ressource précieuse. Puis M. Reinach montre que ce qu'on a dit de la mauvaise qualité du fer des épées celtiques est une erreur provenant de l'usage gaulois de replier pour les mettre hors d'usage les épées placées dans les tombeaux. Suivent une étude sur le Mercure tricéphale de Gaule, puis une seconde édition de l'article intitulé *La Gaule personnifiée* et qu'en 1907, M. Reinach avait inséré dans le t. XXVIII, p. 1-3 de la *Revue Celtique* ; mais dans la première édition manquait la reproduction d'une miniature de la fin du xe siècle, qui, copiant un monument plus ancien, nous représente *Roma*, suivie de *Gallia*, *Germania*, *Sclavonia*, voyez *Cultes, mythes et religions*, t. III, p. 189.

Les chapitres XXIII, XXIV, p. 364-448, sont consacrés aux monuments mégalithiques, menhirs, dolmens, etc. On y trouve réunies beaucoup d'observations importantes sur l'histoire de ces monuments, les explications et les superstitions dont ils ont été et sont encore l'objet.

IX

Nous devons aussi à M. Salomon Reinach la première livraison de l'*Album des moulages et modèles en vente au Musée des antiquités nationales à*

1. Paris, Ernest Leroux, 1906, in-8°, XVIII-467 pages.
2. Cf. *Revue archéologique*, 3e série, t. XXXV, 1899, p. 210-217, et *Revue celtique*, t. XXI, p. 131.
3. Paris, Ernest Leroux, 1908, in-8°, 466 pages, 48 gravures.
4. Paris, Ernest Leroux, 1908, in-8°, 539 pages, 25 gravures.
5. Jules César, *De bello gallico*, l. VI, c. 18, § 3.
6. *De bello gallico*, l. VII, c. 71. § 1.

Saint-Germain-en-Laye [1]. Les pages 7-18 et les six premières planches sont consacrées à l'époque paléolithique, les pages 19-22 et les planches VII, VIII, IX, à l'époque néolithique. Viennent ensuite : les stations lacustres, page 23, planche X ; l'âge des armes de bronze, pages 24-36, planches XI-XVIII ; l'âge des armes de fer, p. 37-47, planches XVIII-XXVIII. L'unique cuirasse en bronze de la planche XVIII remonte-t-elle bien haut ? Dans le *Táin bó Cúalnge* le mot employé pour désigner la cuirasse, *lúrech* est emprunté au latin *lōrica* et il n'apparaît que dans les parties les plus récentes de cette composition épique. Les cinq casques des planches XVIII et XXVI semblent attester l'usage de cette arme défensive en Gaule dans les derniers temps de l'indépendance, mais originairement les Celtes se contentaient pour arme défensive d'un bouclier aussi grand que le guerrier. Il y a dans le *Táin bó Cúalnge* un passage qui établit l'absence de casque, c'est celui où Cúchulainn, dans un combat singulier avec Etarcomol, lui coupe les cheveux de la nuque au front et d'une oreille à l'autre en se servant de son épée comme d'un rasoir [2]. Le casque *cathbarr* n'apparaît dans le *Táin* que dans des passages plus récents que la majeure partie de cette épopée. Son introduction, comme celle de la cuirasse chez les Celtes, a dû être l'effet de la suppression du char de guerre dont la conséquence a été le remplacement du grand et lourd bouclier celtique par un petit et léger bouclier qui protégeait mal le cavalier et le fantassin. Nous signalerons aussi dans ce volume les *torques* des planches XXI, XXIII, de nombreux bracelets, une foule d'épées.

X

Le 3e volume des *Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters* fondée par Ludwig Traube est terminé [3]. La direction de la *Revue Celtique* a reçu les trois dernières livraisons, qui contiennent une étude sur les mss. de Liudprand de Crémone par Josef Becker ; une édition des plus anciens calendriers du Mont Cassin par M. E. A. Loew ; les poèmes de Paul Diacre publiés par M. Karl Neff. Dans un des calendriers du Mont Cassin, p. 15, à la date du 1er février, on trouve la fête *Brigidae virginis*, de sainte Brigite, qui, d'Irlande, avait pénétré jusque là. Parmi les poésies de Paul Diacre, il y en a une, p. 203, qui chante les louanges d'un certain Zacharie :

Zacharias frater, Domini venerande sacerdos,
Accola Britanniae, Latii telluris alumne,
Hiberniaeque decus.

1. Paris, Ch. Eggimann, Librairie centrale d'art et d'architecture, [1908], in-4, 48 pages, XXVIII planches, 11 figures intercalées dans le texte.
2. Windisch, p. 247, l. 1890-1892.
3. München, Oskar Beck, 1908, in-8o, 46 pages et 2 planches, 84 pages et 2 planches, 231 pages et une planche.

XI

J'ai grand embarras à parler d'un ouvrage en trois volumes in-12, dont le titre est : *The O'Neils of Ulster, their History and Genealogy by Thomas Mathews, with and Introduction by Francis Joseph Bigger* [1]. L'auteur de l'introduction la termine en parlant du grand travail et du vaste jugement que ces trois volumes attestent. Les notes nous apprennent que l'auteur a consulté beaucoup de livres ; mais en copiant ce qu'il y a trouvé, il a montré bien peu de jugement. T. I, p. 64, il dit qu'Ugaine More, roi d'Irlande et des îles occidentales d'Europe, épousa Ceasair Cruthac, fille du roi de France. Il a pris ce renseignement dans le *Lebar Gabala*, Livre de Leinster, p. 21, col. 2, qu'il ne cite pas, mais où on lit :

« Gabais Ugaíne mór, mac Echdach Buadaig, ríge Erend ocus Alban ko muir n-Icht, ocus tuc ingen ríg Franc do mnái, ídon Cessair Crotach ingen ríg Franc..... Atbersat aile congabaid Ugaine ríge Europa uile », c'est-à-dire : « Ugaine le grand, fils d'Echaid Buadach, prit possession du royaume d'Irlande et de Grande-Bretagne jusqu'à la Manche et eut pour femme la fille du roi des Francs, Cessair la jolie, fille du roi des Francs... D'autres disent qu'Ugaine fut roi de toute l'Europe. » Ugaine aurait, dit-on, régné de l'an 633 à l'an 593 avant J.-C. [2], en sorte que, suivant le *Lebar Gabala*, il y aurait eu vers l'an 600 avant J.-C. un roi des Francs, M. Thomas Mathews, dit un roi de France, dont la fille aurait épousé un roi d'Irlande.

Dans le même volume, p. 198, M. Thomas Mathews écrit : *Fileas or bards*, c'est dire qu'il ignore la distinction entre les *filid* et les *baird* et qu'il n'a pas connaissance de la définition du barde reproduite par M. Windisch dans son dictionnaire irlandais, *Irische Texte*, t. I, p. 384, col. 1. Il n'a aucune idée de la manière dont les érudits font les citations ; par exemple, à la page 217, il renvoie à la *Revue Celtique* sans mentionner ni le volume, ni la page. Pour vérifier l'exactitude de la citation, quel sera le volume de la *Revue Celtique* que vous consulterez ? Un peu plus haut, p. 212, il renvoie au *Dublin Penny Journal*, sans dire l'année, ni la page. Je me borne à ces exemples, on pourrait en donner bien d'autres. Que penser du reste d'une généalogie qui commence, p. 1, par Fenius, roi de Scythie, cinquième descendant de Japhet ?

XII

La rédaction de la *Revue Celtique* a reçu de la maison David Nutt, de Londres, un joli petit volume intitulé *Gaelic Fairy Tales* [3] qui contient trois

1. Dublin, Sealy, Bryers and Walker, 1907, in-8°, x-404, iv-437, iv-369 pages.
2. Arthur Ua-Clerig, *History of Ireland*, p. 62 ; cf. *Annals of the four Masters*, édition d'O'Donovan, t. I, p. 75.
3. Glasgow, Archibald Sinclair, 1908, in-8°, 48 pages et 3 planches en lithochromie.

contes de fées recueillis dans les Highlands d'Écosse. C'est une seconde édition et, en outre, deux de ces contes avaient été précédemment publiés, l'un dans le premier volume des *Waifs and Strays of celtic Tradition*, l'autre dans *The Gael*, vol. 1, comme nous l'apprennent les deux préfaces signées Winifred M. Parker. Des trois contes, ce volume donne le texte gaélique sur le verso des pages et en regard. sur le recto, la traduction anglaise. Ces contes sont un produit de la brillante imagination qui caractérise les compositions de ce genre, tant en Irlande, qu'en Écosse; dès la première page on voit paraître un *ceó druidheachd*, un nuage druidique ou magique. Je termine par une petite critique, je ne vois pas pourquoi, p. 34, *latha Beall-tuinn* est rendu par *Beltane day* et non par *the first day of May*, « le premier jour de mai »; ce serait, ce me semble, plus clair.

XIII

La dernière publication que nous devions à John Strachan est un recueil de textes extraits du *Táin*, « *Stories from the Táin* [1]. L'auteur a fait un acte un peu hardi, penseront quelques-uns, cela a été de substituer à l'orthographe du Lebor na hUidre une orthographe plus archaïque, quand il l'a jugé à propos et sans toujours donner en note la leçon du manuscrit. Dès la première page, à la place du *rega* « tu iras » du Lebor na hUidre, il met *regae* sans avertir de ce changement. Cette correction est conforme à la *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 452, qui donne deux exemples de la désinence *ae* à la seconde personne du singulier du futur redoublé, l'une dans le ms. de Milan, l'autre dans le ms. de Würzburg [2], cf. Whitley Stokes dans les *Beiträge* de Kuhn, t. VII, p. 15. Strachan dit que pour trouver la leçon des mss. Lebor na hUidre, Livre jaune de Lecan, on se reportera aux fac-similés, mais on peut en général éviter de se donner cette peine, grâce à l'édition du *Táin* commencée dans *Eriu*, vol. I, partie 2, par MM. John Strachan et J. G. O'Keeffe. La mauvaise leçon *rega* s'y trouve, p. 15, l. 574, inutile d'ouvrir les volumineux fac-similés du Lebor na hUidre, p. 59, col. 1. l. 15, et du Livre jaune de Lecan, p. 18, col. 2, l. 40. M. Strachan ne donne pas de traduction puisque nous avons celle que Miss Winifred Faraday a écrite avec sa collaboration, et publiée sous le titre *The Cattle-raid of Cualnge*. Le morceau dont nous parlons s'y trouve aux pages 17-20, la traduction de *regae*, « You shall not go », plus littéralement, « tu n'iras pas », s'y lit, p. 18, l. 3.

Un glossaire des mots remplit les pages 47-125 de ce petit volume en tête duquel est un portrait du regretté John Strachan.

1. Dublin, School of irish Learning; Hodges, Figgis and Co: Londres. David Nutt, 1908; petit in-8o, 125 pages.

2. Ms. de Milan, 35 c 33, *Thesaurus palaeohibernicus*, t. I, p. 86, l. 28; Ms. de Würzburg, 32 a 25, ibidem, p. 704, l. 22.

XIV

L'abbé E. Dambrine, curé de Créteil, Seine, a publié une notice sur ce village ; *Créteil (Seine), premiers monuments de son histoire* [1]. Le nom de Créteil apparaît pour la première fois dans la légende de deux monnaies mérovingiennes sur lesquelles se lit le nom de lieu *Cristoialo* [2]. A l'époque carolingienne, l'*a* de l'avant-dernière syllabe tombe ; on lit : *in villa Cristoilo* dans un diplôme original de Charles le Simple, du 24 avril 900 conservé en original aux Archives nationales et dont l'abbé Dambrine donne un fac-similé [3]. *Cristo-ialum* s'explique par le nom propre d'homme *Cristos* qui a été relevé comme nom de potier [4], et par le gallois *ial*, « espace découvert, campagne, champ [5] » : Créteil signifie donc champ du gaulois appelé *Cristos*.

XV

Dans les *Melanges linguistiques* offerts à M. Ferdinand de Saussure [6], M. J. Vendryès a publié une étude sur l'étymologie de l'irlandais *claideb* et du gallois *cleddyf*. Il conclut que le mot gaulois primitif a dû être *cladio-s* devenu en gallois *cladiv* dont *cleddyf* est la notation moderne, et que l'irlandais *claideb*, où le *b* se prononce *v*, a été emprunté aux Gallois, comme l'arme elle-même.

XVI

La rédaction de la *Revue Celtique* a reçu un tirage à part in-4° dont le titre est *Villaricos y Herrerias antigüedades púnicas, romanas, wisigóticas y árabes ; memoria descriptiva é historica por D. Luis Siret, correspondente de la Real Academia de la historia* [7]. Villaricos et Herrerias sont situés en Espagne, dans l'ancien royaume de Grenade, province d'Almeria, juzgado ou arrondissement de Vera, ayuntamiento ou commune de Cuevas de Vera, c'est-

1. Paris, Vic et Amat, 1908, in-8°, 104 pages.
2. *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque Nationale. Les monnaies mérovingiennes*, par Maurice Prou, p. 188, n° 871, 872. Alfred Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. I, col. 1169.
3. Ce diplôme avait déjà été publié par Baluze, *Capitularia*, par les Benedictins dans le tome IX du *Recueil des Historiens de la France* et en dernier lieu par le comte de Lasteyrie, *Cartulaire général de Paris*, p. 75, 76.
4. Alfred Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. I, col. 1169.
5. William Owen, *A Dictionary of the welsh Language*, Londres, 1803 ; cf. Alfred Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. II, col. 7, qui renvoie à un mémoire de Thurneysen.
6. Paris, Champion, 1908, in-8°, *A propos du rapprochement de l'irlandais* claideb *et du gallois* cleddyf.
7. Madrid, Jaime Ratés, 1908. Extrait du tome XIV, p. 381-468, des Mémoires de l'Académie royale d'Histoire d'Espagne : le nombre des planches est de vingt-neuf.

à-dire à l'extrémité sud-est de la péninsule. Ce qu'au point de vue celtique on peut conclure du très intéressant travail de M. Siret, c'est que la région de l'Espagne étudiée par lui ne nous offre aucune trace de la présence des Celtes. La ville la plus voisine au temps des Romains était Baria, la Βαρεία πόλις de Ptolémée, l. II, c. 4, § 8, 9, alors située dans la Bétique et qu'on a supposée identique à Vera [1]. Il n'y a pas eu, paraît-il, d'établissement celtique à Barria.

XVII

M. Adrien Blanchet nous a envoyé un savant ouvrage intitulé *Recherches sur les aqueducs et les cloaques de la Gaule romaine* [2]. C'est une sorte d'inventaire des débris qui nous restent des travaux faits par les Romains pour assainir les villes de Gaule et les fournir d'eau potable : on pourrait en conclure que la conquête romaine a été un grand bienfait pour la Gaule. Peut-on en dire autant de la conquête franque ?

XVIII

Une brochure de 30 pages que Miss Eleanor Hull a extraite du *Saga-Book* du Viking-club, avril 1908, a pour titre : *The Gael and the Gall, Notes on the Social Condition of Ireland during the Norse Period*, et son but est de démontrer que les envahisseurs Norvégiens et Danois ont fait en Irlande beaucoup moins de mal qu'on ne croit généralement. Je m'incline respectueusement devant Miss Eleanor Hull, je suis trop galant homme pour entreprendre de me quereller avec cette femme savante. M'a-t-elle convaincu ? Je doute. Mais je partage entièrement sa manière de voir quand elle dit que les pirates danois ont dû probablement leur succès à leurs cottes de maille, tandis que les Irlandais n'avaient d'autre arme défensive que leurs grands boucliers.

XIX

M. J. P. Oliveira Martins, dans son ouvrage : *As raças humanas e a civilsação primitiva* [3], fait acte de vulgarisateur, il traite son sujet de seconde main et n'est pas toujours au courant. Suivant lui, t. I, p. 240, 245, 246, 251-268, il y a un groupe italo-grec, distinct des Celtes ; ainsi M. Oliveira Martins ne connaît pas la doctrine moderne suivant laquelle le groupe italo-celtique est séparé des Grecs. Ce que M. Oliveira Martins sait de grammaire comparée, il l'a pris chez Mommsen, *Römische Geschichte*, 6e édition, 1874, p. 16, 17, et dans sa citation, p. 242, il transcrit deux mots de travers, il écrit *dura* le grec θύρα, *doaras* le sanscrit *dvaras*, plus exactement *dvār*, *dvā-*

1. Édition de Ptolémée, donnée chez Didot, par Charles Müller, t. I, p. 113.
2. Paris, Picard, 1908, in-8°, 164 pages, 9 planches.
3. 3e édition. Lisbonne, Antonio Maria Pereira, 1906, 3e édition, deux volumes, petit in-8°, 319, 302 pages.

ram, « porte ». Là aussi en notant avec Mommsen *jugam* et non *yugám*, le mot sanscrit qui veut dire « joug », il montre qu'il n'a pas lu Brugmann, *Grundriss der vergleichende Grammatik*, t. I, 2e édition, 1897, où ce mot est écrit *yugám*, p. 103, 793 ; ni la *Kurze vergleichende Grammatik* du même auteur, 1904, où, p. 69, il aurait trouvé la même orthographe. M. Oliveira Martins qui dans son tome II, p. 246, a eu l'amabilité de citer un auteur qu'il appelle Joubainville, trouvera sans doute, s'il me lit, que cet auteur ingrat a une façon peu gracieuse d'apprécier le mérite de ses confrères. Il n'aurait pas dû faire envoyer son ouvrage à ce désagréable critique.

XX

Mrs O. J. Bergin, R. J. Best, Kuno Meyer, J. G. O'Keeffe ont mis au jour deux volumes : *Anecdota from irish Manuscripts*[1]. C'est un recueil de textes inédits. Les auteurs considèrent comme déjà publiés les textes compris dans les volumes de fac-similés et de photogravures qu'a édités la Royal irish Academy ; ils font exception cependant pour le Livre jaune de Lecan. Ils ne joignent pas de traduction aux textes irlandais, mais déjà deux des huit morceaux contenus dans le premier volume ont été traduits l'un par M. Plummer dans *Eriu*, l'autre par M. H. Gaidoz dans la *Revue de l'histoire des Religions*[2]. Le principal des collaborateurs est M. Kuno Meyer qui sur les quatre-vingts pages du premier volume en a fourni quarante-huit. Un des textes qu'il a donnés ici, l'Expulsion des Dessi, est curieux à étudier au point de vue grammatical. L'édition des *Anecdota* est faite d'après un manuscrit qui date probablement du XVe siècle. M. Kuno Meyer avait donné dans *y Cymrodor*, t. XIV, une première édition d'après un ms. du XIIe siècle, le Rawlinson B. 502, de la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford, auquel on peut comparer le Lebor na hUidre, p. 53-54. Prenons comme exemple le nom d'homme écrit *Aengus*, c'est-à-dire *Aen-gus*, dans les *Anecdota* t. I, p. 15 ; ce nom dont le sens est « unique choix » est écrit *Oengus* dans *Y Cymmrodor*, t. XIV, p. 104, et dans le Lebor na hUidre, p. 53, col. 1, l. 36. La notation du premier terme en irlandais est *oin* au huitième siècle de notre ère dans le manuscrit de Würzburg, 7 b 11[3]. La diphtongue *oi* se trouve en latin au troisième siècle avant notre ère dans l'*oino*[*m*] d'une des épitaphes des Scipions[4], et *oi* est changé en *oe* dans l'*oenigenos* = *unigenitus* de Festus. Le rapprochement d'*Oengus* et d'*oenigenos* est curieux. En latin *oinos*, *oenos*, est devenu *unus* à l'époque classique ; en irlandais *oin*, *oen* s'est changé en *aen* puis *aon*. Nous nous bornons à cet exemple des comparaisons qu'on peut faire entre les deux éditions de l'Expulsion des Dessi.

Dans le tome II des *Anecdota* M. Whitley Stokes a publié des poèmes

1. Halle, Max Niemeyer ; Dublin, Hodges, Figgis and Co. ; vol. I, 1907, petit in-8o, VII-80 pages ; vol. II, 1908, petit in-8o, IV-80 pages.
2. Voyez plus bas, p. 109, 112.
3. *Thesaurus palaeohibernicus*, t. I, p. 541, l. 10.
4. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. I, no 32.

attribués à saint Moling ; c'est un complément de ce qu'il donne sur saint Moling dans la *Revue Celtique*, t. XXVII, p. 257-312 ; t. XXVIII, p. 70-72. Aux p. 42-75 du même tome II, on trouve édité par Mary E. Byrne le texte complet d'un document en partie publié dans l'*Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Irlande*, p. 260-264. MM. Bergin, Best, O'Keeffe ont collaboré à ces deux excellents volumes où l'on trouve aussi deux signatures moins connues des celtistes, celles d'Annie F. Scarre et d'Annie M. Scarre.

XXI

Je ne pourrai parler dans les mêmes termes de la brochure de M. Eduard Halter : *Die Mundarten im Elsass*[1]. Je ne m'aviserai pas de critiquer ce qu'il dit du dialecte allemand usité en Alsace ; ce dialecte m'est inconnu. Mais l'auteur s'avise de nous dire quelle était suivant lui la langue que les Gaulois parlaient au temps d'Arioviste. Suivant lui, p. 41, les Gaulois appelaient leurs pères au singulier *patr*. Donc M. E. Halter ignore qu'en celtique le p indo-européen fait défaut.

XXII

Le livre que Mr Robert Craig Maclagan vient de mettre au jour, *Religio Scotica its Nature as traceable in scotic saintly tradition*[2], contient beaucoup de doctrines nouvelles, qu'on peut signaler à l'admiration des lecteurs de la *Revue Celtique*.

Jusqu'ici on avait cru que les fils de Miled, arrivés en Irlande suivant les quatres Maîtres l'an 3.500 du monde[3], c'est-à-dire 1.700 ans avant J.-C., étaient les ancêtres des Irlandais : suivant notre auteur p. 111, 114, c'étaient des envahisseurs Romains.

Le nom des Irlandais, *Gaedil*, est identique à celui des *Gaetuli* qui ont donné leur nom à la Γαιτουλία[4] située dans la partie méridionale du Maroc[5].

Le nom du dieu *Lug*, thème *lugu-*, a la même racine que le latin *lux*, thème *luc*[6].

1. Strasburg, Treuttel und Würz, 1908, in-8o, 145 pages,

2. Otto Schulze and Company, 20, Saouth Frederick Street, Edinburgh, 1909, in-8o, VIII-233 pages. Sur le titre, un menhir surmonté d'une croix.

3. *Annals of the Kingdom of Ireland by the Four Masters*, édition d'O'Donowan, t. I, p. 24, 25, ; cf. Hennessy, *Chronicon Scotorum*, p. 10, 11 ; Livre de Leinster, p. 12 et suivantes.

4. P. VI, 9.

5. Édition de Ptolémée donnée chez Firmin-Didot par Charles Müller, livre IV, chap. VI, 65, t. II, p. 742.

6. P. 205.

Ἥλιος, nom grec du soleil, est le même mot que l'hébreu *eloh*, singulier d'*elohim*, « Dieu »[1].

Medb, nom d'une célèbre reine de Connaught, paraît pouvoir s'expliquer par l'anglais *my Eve*, ma veille[2].

On peut rapprocher du latin *papa*, le nom de la déesse Bodb[3], primitivement *Bodua*.

Pourquoi ne rien dire de l'anglais *pope* et du français *pape* ?

La déesse *Dana*, *Danann*, des *Tuatha dé Danann*, est identique à la *Diana* romaine[4].

Munster, en irlandais *Mumha*, *Mumhan*, serait un primitif *mo motha*, signifiant *greater* « plus grand »[5].

Le nom du dieu celtique *Nodons*, écrit aussi *Nodens* veut dire « l'édenté », de *no* particule négative et de *dens* « dent »[6].

Les mots grecs Ἑρμῆς et Ἡρακλῆς commencent par la même syllabe[7]. L'auteur a soin de les écrire Hermès, Hercules.

Il cite la Revue celtique, MM. Loth, Dottin et Rhys ; a-t-il beaucoup profité de la lecture des livres et des mémoires de ces savants auteurs ? En tout cas, ce n'est pas, que nous sachions, à eux qu'il a emprunté ces doctrines, elles sont nouvelles pour nous.

XXIII

Je n'ai pas non plus grand bien à dire de la brochure de M. le Dr Paul Rodet, de la Société préhistorique de France : *Le culte des sources thermales à l'époque gallo-romaine*[8]. L'auteur, un médecin, manque de compétence en épigraphie. Il reproduit des inscriptions publiées dans les tomes XII et XIII du *Corpus inscriptionum latinarum* sans avoir su les y trouver et il en donne de mauvaises copies, par exemple à Aix-les-Bains, p. 22, dans l'inscription nº 2.444, du tome XII, il lit *Ch. Eppius* au lieu de *C. Vettius*, et *ut voverat* au lieu de *v[otum]* ; à Luxeuil, p. 41, au lieu de *Luxovio*, t. XIII, nº 5.426, *Lussoio* ; il donne, p. 17, dix inscriptions de Bourbonne-les-Bains dont quatre offrent des fautes de lecture et dont le bon texte a été publié au *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XIII, nos 5912, 5914, 5919, 5720.

Il paraît fort mal connaître la géographie de l'Empire Romain. Après avoir donné, p. 27-29, le relevé des inscriptions où figure le dieu *Grannus*, il affirme, p. 29, qu'une seulement de ces inscriptions a été recueillie en Gaule ; or, de ce qu'il vient de dire sans le comprendre, il résulte que cinq de

1. P. 114.
2. P. 30, 205.
3. P. 27.
4. P. 27, 49.
5. P. 205.
6. P. 76.
7. P. 125.
8. Paris, E. Leroux, in-8º, 68 pages.

ces inscriptions appartiennent à la Gaule. Il prétend, p. 31. que *Grannum* est le nom de Grand, localité du département des Vosges, or il aurait pu lire, *Corpus inscriptionum* , t. XIII, 2, p. 136, que de cette localité *nomen antiquum ignoratur*.

XXIV

Ce sera en termes tout différents que nous parlerons de la brochure de M. E. Leclerc : *Origine des noms de communes du département de la Haute-Marne. Résumé des conférences données à l'École des Hautes-Études en Sorbonne*, 1904-1905, 1905-1906, *par M. Auguste Longnon, membre de l'Institut* [1]. C'est le recueil des notes prises au cours du savant professeur par un élève laborieux. Il est divisé en douze chapitres : 1° noms d'origine ligure ou demi-ligure ; 2° noms d'origine gauloise ou celtique 3° autres noms d'apparence anté-romaine ; 4° noms reproduisant un nom propre de personne en usage chez les populations antiques de la Gaule ; 5° noms reproduisant un gentilice ou nom de famille ou quelque autre nom propre romain ; 6° noms formés sur des gentilices à l'aide du suffixe *-o*, *-onis* ; 7° noms, romains pour la plupart, formés à l'aide du suffixe gaulois *-aco-s*, etc.

Les indications de sources font partout défaut. Voici quatre exemples pris à la page 10 parmi les noms de lieu formés à l'aide du suffixe *-aco-s* (chapitre VII).

A propos d'Andilly = *Andiliacus* l'auteur de la brochure parle d'un gentilice *Andillius* dérivé du nom d'homme *Andillus* et ne dit pas qu'Andillus est un nom de potier (A. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. I, col. 147).

Aprey = *Aspriacus* dérive du gentilice *Asprius*. M. Leclerc n'ajoute pas que sur ce gentilice on peut consulter De-vit, *Onomasticon*, t. I, p. 521.

Arbigny est expliqué par un gentilice *Albinius* sans renvoi à De-vit, *Onomasticon*, t. I, p. 196.

Aurigny = *Altiniacus* dérivé d'un gentilice *Altinius* qui lui-même serait dérivé d'un cognomen *Altinus* mentionné chez De-vit, *Onomasticon*, t. I, p. 239, dont M. Leclerc ne parle pas.

Espérons que M. Longnon fera bientôt paraître le texte de son cours qui évidemment donnera ces indications bibliographiques, et dont la brochure de M. Leclerc n'est qu'une sorte de prospectus. Cette publication de M. Longnon sera le complément du *Dictionnaire topographique du département de la Haute-Marne* rédigé par Alphonse Roserot et qui a paru en 1903 dans la collection intitulée, *Dictionnaire topographique de la France, comprenant les noms de lieu anciens et modernes, publié par ordre du Ministre de l'Instruction Publique et sous la direction du Comité des travaux historiques*. Ainsi par exemple les noms ligures *Maiascus* aujourd'hui Maast, *Marascus* aujourd'hui Marac sont tirés du livre de M. Roserot, p. 98, 103.

1. Langres, Imprimerie Champenoise, in-8°, 71 pages.

XXV

Ce qui précède était écrit quand j'ai reçu de M. Heinrich Zimmer, le savant celtiste de Berlin, une brochure grand in-8° de 77 pages intitulée *Sprache und Literature der Kelten im allgemeinen* [1]. Je traduis les titres des grandes divisions et des sommaires donnés en manchettes par l'érudit auteur.

INTRODUCTION

Importance des langues celtiques pour les recherches sur l'histoire ancienne de l'Europe, p. 1. — Part prise par l'Irlande du septième au dixième siècle dans le développement de la civilisation, p. 3. — État de la culture intellectuelle dans les écoles monastiques d'Irlande, p. 4. — Le goût des voyages chez les moines irlandais et leurs missions sur le continent, p. 5. — Les savants irlandais dans l'empire carolingien, p. 6. — La part des irlandais dans la conservation de la littérature antique, p. 9. — L'influence des Celtes bretons sur la littérature du moyen âge p. 11. — Développement de la légende d'Arthur dans la Bretagne, p. 12. — La légende d'Arthur dans la littérature de l'Europe, p. 15.

A. LES LANGUES CELTIQUES

1° Histoire des langues celtiques. Le vieux celtique sur le continent : p. 16. — Le celtique insulaire jusqu'au huitième siècle après J.-C., p. 17. Le celtique insulaire du huitième siècle à nos jours, p. 19. — Le celtique en Irlande jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, p. 19. — L'irlandais au dix-neuvième siècle, p. 21. — Le celtique dans le nord de la Grande-Bretagne, p. 24. — Le celtique en Écosse, p. 24. — Le celtique dans l'île de Man, p. 27. — Le celtique dans le Pays de Galles, p. 27. — Le celtique dans la Cornouaille anglaise, p. 30. — Le celtique dans la Bretagne continentale, p. 30. — Nombre des individus qui parlent une langue celtique, p. 32. — Le celtique à l'étranger, p. 32.

2° Caractères généraux et dialectes des langues celtiques, Le vieux celtique, p. 34. — L'unité du vieux celtique, p. 35. — Les monuments du vieux celtique, p. 35. — Rapport du vieux celtique avec le grec, le latin et le germanique, p. 36. — Différences phonétiques en vieux celtique, p. 39. — Les deux rameaux du celtique insulaire, p. 40. — Le rameau gaélique du celtique insulaire, p. 40. — Le rameau breton du celtique insulaire, p. 41. — Différence entre le rameau gaélique et le rameau

1. Die Kultur der Gegenwart herausgegeben von Paul Hinneberg.— Die romanischen Literaturen und Sprachen mit Einschluss des Keltischen von Heinrich Zimmer, Kuno Meyer, Ludwig Christian Stern, Heinrich Morf, Wilhelm Meyer-Lübke (Sonderabdruck aus Teil I, Abteilung XI, 1, des gesamtwerkes im Buchhandel nicht erhältlich), 1909, Berlin und Leipzig, Druck und Verlag von B. G. Teubner.

breton, p. 43. — Effet produit sur la littérature par ces différences, p. 44.

B. LES LITTÉRATURES CELTIQUES

La situation des gens de lettres et leurs classes chez les Celtes, p. 46. — Les Druides en Gaule, p. 47. — Les Druides en Grande-Bretagne, p. 47. — Les Druides en Irlande, p. 48. — Les Bardes en Gaule, p. 49. — Les Bardes en Irlande, p. 50. — Les Bardes dans le pays de Galles, p. 51. — Les Bardes dans la Bretagne continentale, p. 54. — Les *Vates* en Gaule, p. 55. — Les *Vates* en Irlande, p. 56. — Les *Vates* dans le Pays de Galles, p. 58. — Les *Vates* dans la Bretagne continentale, p. 60. — Les raisons pour lesquelles l'évolution littéraire chez les Celtes irlandais s'est produite autrement que chez les Celtes bretons, p. 60. — La prose est la forme épique chez les Irlandais et chez les Gallois, p. 61. — Dans des récits en prose les Irlandais et les Gallois s'approprient des matériaux qu'ils empruntent aux peuples étrangers, p. 62. — Les Irlandais imitent la forme de l'épopée germanique, p. 63. — Influence de la forme épique des Celtes sur la littérature du moyen âge, p. 64. — Caractères des épisodes considérés isolément, p. 65. — Pour composer de grandes épopées, les Celtes sont inhabiles, p. 66. — Cette inhabileté littéraire apparaît ailleurs chez les Celtes, p. 66. — Style et technique du récit épique, p. 67. — Le panceltisme d'aujourd'hui, p. 69. — La soi-disant unité du panceltisme actuel, p. 71. — La soi-disant mission du panceltisme, p. 72.

Bibliographie, p. 74.

Les lignes qui précèdent étaient déjà parties pour l'imprimerie quand un libraire de Paris, M. C. Klincksieck, m'a fait parvenir avec offre d'achat le volume dont le mémoire de M. Heinrich Zimmer forme le premier article. Cet article y est suivi de quatre autres qui ont pour objet la littérature celtique, savoir : le premier celle de l'Irlande, le second celle de l'Écosse et de l'île de Man, le troisième celle du pays de Galles, le quatrième celle de la Cornouaille anglaise et de la Bretagne continentale. M. Kuno Meyer est l'auteur du premier de ces articles ; les trois autres sont l'œuvre de M. Ludwic Christian Stern. Deux articles étrangers aux études celtiques terminent le volume ; l'un traite des littératures romanes, il est dû à M. Heinrich Morf ; l'autre, intitulé : *Die romanischen Sprachen*, « Les langues romanes », est dû à la plume de M. Wilhelm Meyer-Lübke.

Ce volume bien relié me coûte dix-huit francs soixante-quinze centimes, je ne regrette pas cette dépense, bien que depuis j'aie reçu un second exemplaire envoyé gratis et franco de Leipzig par la librairie B. G. Teubner. Si la *Revue Celtique* parle ici de ce volume pour la première fois, ce n'est pas pour la dernière, et nous comptons bien revenir sur lui dans une prochaine livraison.

H. d'Arbois de Jubainville.

PÉRIODIQUES

Sommaire. — I. Indo-germanische Forschungen. — II. Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung. — III. Folklore. — IV. Celtic Review. — V. Revue archéologique. — VI. Revue des études anciennes. — VII. Eriu. — VIII. Annales de Bretagne. — IX. Revue des traditions populaires. — X. L'Anthropologie. — XI. Pro Alesia. — XII. American Journal of Philology. — XIII. Fureteur Breton. — XIV. Portugalia. — XV. Annales du midi. — XVI. Revue de l'histoire des religions. — XVII. Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques.— XVIII. Revue préhistorique.— XIX. Revue bénédictine. — XX. Revue de philologie française et de littérature. — XXI. Irish Leabhar na Gaedhilge. — XXII. Sitzungsberichte der Koeniglich-preussischen Akademie der Wissenschaften, année 1908. — XXIII. Revista di Scienza. — XXIV. Romania. — XXV. Sitzungsberichte der Koeniglich-preussischen Akademie der Wissenschaften. année 1909.

I

Le tome XXIII des Indogermanische Forschungen nous offre, p. 134, dans un article de M. van Blankenstein un rapprochement entre le grec πρέκνον, ποικιλόχρουν ἔλαφον, « cerf bigarré », d'Hésychius et l'irlandais *orc* « saumon ». On y trouve, p. 158-160, une notice de M. Petersson sur les mots indo-européens qui désignent la rate, parmi lesquels l'irlandais *selg* et le breton *felch* (cf. Whitley Stokes, *Urkeltischer Sprachschatz*, p. 302). Aux pages 383-384, M. v. d. Ostensacken étudie l'étymologie des mots irlandais *feraim* « je verse » et *frass* « averse » dont s'est aussi occupé M. Whitley Stokes, *Urkeltischer Sprachschatz*, pp. 271, 287. Le nom de M. Petersson reparaît plus bas, p. 390-392 : cet érudit s'occupe de l'étymologie du gothique *brunjo* « cuirasse »; il n'admet pas l'origine celtique de ce mot, en vieux français *broigne* (Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, t. I, p. 740), qu'il est, nous semble-t-il, difficile de séparer de l'irlandais *bruinne* « poitrine » ; nous partageons sur ce point la doctrine de M. Whitley Stokes, *Urkeltischer Sprachschatz*, p. 184, cf. *bru*, p. 187.

La cinquième livraison de ce volume se termine par un index des livres et des mémoires qui, relatifs aux langues celtiques, ont paru de 1903 à 1905. L'auteur de cet index est M. J. Vendryès. Je regrette qu'il ne l'ait point mis dans la *Revue Celtique*.

Au tome XXIX, p. 263, de la *Revue Celtique*, dans notre compte

rendu des dernières livraisons du tome XXII des *Indogermanische Forschungen*, nous avons oublié de mentionner un court article de M. Whitley Stokes qui, contrairement à une assertion du professeur Brugmann dans son *Grundriss*, t. II, 1re édition, p. 1026, § 663, donne trois exemples de présents en *s* : *essim* « je demande, je cherche », *gessim* « je crie », *lessaim* « je bat violemment ».

II

La première livraison du tome XLI de la ZEITSCHRIFT FÜR VERGLEICHENDE SPRACHFORSCHUNG contient, p. 53-61 un article de M. Chr. Sarauw sur la prononciation des lettres *l*, *n*, *r* en irlandais moderne, il y rend compte d'observations faites par lui-même en Irlande pendant l'été de l'année 1904.

III

Dans le vol. XIX, 3e livraison du FOLKLORE, 30 septembre 1908, p. 315-323, M. Bryan H. Jones donne un relevé de croyances et de pratiques superstitieuses constatées en Irlande dans les comtés de Cavan, Meath, Kerry, Limerick. Suivent un conte de fées de l'île de Man recueillie par Miss Sophia Morrison, et une note de M. Jonathan Ceredig Davies sur la croyance dans le pays de Galles aux apparitions de génies, d'esprits ordinairement invisibles.

IV

La livraison de la CELTIC REVIEW datée du 15 juillet 1908 débute par un article daté de Vienne en Autriche et où M. Julius Pokorny étudie l'origine du druidisme. Depuis la conversion des Irlandais au christianisme, le druide, en vieil irlandais *drui* au nominatif singulier, aujourd'hui *draoi*, est un vulgaire sorcier, en anglais *wizard*, comme le traduit M. Whitley Stokes. Suivant M. Julius Pokorny, les druides n'ont pas été autre chose à l'origine. Voici un raisonnement semblable que je soumets à son appréciation. Le grec πρεσβύτερος, sous sa forme moderne en français *prêtre*, en italien *prete*, en allemand *priester*, en anglais *priest*, a le sens du latin *sacerdos*, donc c'est le sens primitif de ce mot; par conséquent dans l'*Iliade*, XI, 787, πρεσβύτερος δὲ σύ ἐσσι, doit être traduit par « tu es prêtre » et on doit rejeter la traduction courante « tu es plus âgé ».

Je persiste dans mon opinion que les druides sont la forme celtique des pontifes romains de même que les *filid* ou *fáithi* irlandais, identiques aux οὐάτεις gaulois de Strabon, correspondent aux augures romains et les *gutuatri* de Gaule aux flamines romains : c'est un des aspects sous lesquels se manifeste l'unité du groupe italo-celtique. La suprématie des druides sur les rois est attestée par le passage du *Tóin* où il est dit qu'il y a défense aux habitants d'Ulster de prendre la parole avant leur roi, au roi de prendre la

parole avant ses druides [1]. La situation des rois irlandais à l'égard des druides est celle du *rex sacrificiorum* romain en face des pontifes [2].

Les articles suivants sont : 2° poèmes gaéliques inédits composés par un auteur du XVIIIe siècle, Alexandre Mac Donald ; l'éditeur est le professeur Mackinnon ; 3° superstitions relatives aux morts, d'abord les enfants morts sans baptême, puis les autres, article de M. Lauchlan Maclean Watt ; 4° suite par M. Arthur Hugues de son esquisse de la littérature galloise ; 5° la mythologie des Highlands, par M. E. C. Watson ; 6° le clan Cameron, par le Révérend Maclean Sinclair ; 7° les dialectes gaéliques d'Ecosse, suite, par le Révérend C. M. Robertson. La livraison se termine par une notice nécrologique sur feu M. Donald Mackechnie par M. Mackinnon.

V

Dans la REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 4e série, t. X, nos de septembre-octobre, novembre-décembre 1907, on trouve la suite de la *Revue des publications épigraphiques* due à MM. R. Cagnat et M. Besnier et où nous signalerons cinq dédicaces : 1°, p. 354, MARTI LOUCET[IO], trouvée à Strasbourg ; 2°, p. 359, EPONAE, découverte à Mayence ; 3°, p. 360, SVLEVIS DOMESTICIS, recueillie à Cologne ; 4°, aussi p. 360, VISVNAE à Baden-Baden ; 5°, p. 462, MERCVRIO CISSO[NIO] à Avenches, Suisse.

Au tome XI, p. 4-7, il y a un article intitulé : Les dieux gallo-romains dans la mythologie irlandaise. Un des principaux textes irlandais est celui qui est intitulé : Hec sunt nomina uirorum componentium lapides (*Livre de Leinster*, p. 51, l. 36-46) ; on y lit : Balar mac buarainic rathaire Bressi, « Balar fils du visage de vache fut constructeur de forteresse pour Bress ».

VI

Un article fait pour attirer l'attention des celtistes a été placé dans la REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, tome X, n° de juillet-septembre 1908, p. 256-261, par M. Alfred Cartier, administrateur des musées de Genève. Cet article a pour objet deux vases gaulois peints trouvés à Genève il y a environ cinquante ans, lors de la démolition de l'enceinte fortifiée de la ville, et aujourd'hui conservés au musée archéologique ; deux figures intercalées dans le texte donnent des détails d'un de ces vases où trois oiseaux apparaissent ; deux planches en couleur offrent la représentation de chacun d'eux.

Suivent deux articles du savant historien de la Gaule, M. Camille Jullian, l'un sur la question de savoir où précisément a été livrée 102 ans avant J.-C. la bataille d'*Aquae Sextiae*, célèbre par la victoire de Marius sur

1. Édition Windisch, p. 673, l. 4724-4725. Sur les druides voir dans cet ouvrage les pages XL-XLIV de l'Introduction et la note 2 de la page 792. M. Windisch compare les druides aux brahmanes de l'Inde.

2. Tite Live, l. II, c. 2, § 2. Rien ne prouve que cette subordination remonte seulement, comme l'a cru Tite Live, à l'établissement de la république romaine.

les Teutons; l'autre article du même érudit est une chronique gallo-romaine où l'auteur raconte ce qu'il y a de nouveau dans ce domaine : il annonce entre autres choses la publication prochaine du tome II des bas-reliefs de la Gaule romaine par M. Espérandieu.

Vient ensuite une étude de M. Cuny, sur les inscriptions préhelléniques de Lemnos qu'il croit étrusques. Le même savant, dans un second article parle des Iraniens établis en Cappadoce au XIVe siècle avant notre ère.

VII

Le volume IV, partie I, d'Ériu nous offre trois articles de M. Kuno Meyer. Le premier, p. 1-16, est une seconde édition d'un mémoire de ce savant sur les curiosités, *Mirabilia*, d'Irlande d'après un texte norrois de 1250 environ : l'auteur qui avait publié ce mémoire dans le tome V du Folklore en 1894, l'a remanié, il compare le texte norrois aux autres textes où le même sujet est traité, Giraldus Cambrensis, *Topographia Hiberniae*, écrite en 1188, Nennius au IXe siècle, etc. Dans son second article, p. 17, M. Kuno Meyer publie six quatrains irlandais, attribués à Colum Cille par le ms. d'Oxford, Laud 615 ; il y joint des corrections et une traduction. Le troisième article du même auteur, p. 68-78, est intitulé Brian Borumha : il s'agit d'un roi d'Irlande qui commença à régner vers l'an mil de notre ère[1] et qui fut tué vers l'année 1012[2], ou plus exactement en 1014, dans une grande bataille livrée aux Danois à Cluain Tarbh[3]. M. Kuno Meyer considère *Brian* comme une orthographe relativement moderne pour *Brion*, *Briun*, génitif *Briuin*. Quant à Borumha, surnom de Brian, c'est un nom de ville identique à *bórime*, nom d'un tribut dont le sens littéral est « compte de vaches ». Le nom de la ville tient à ce que c'était là qu'on payait un tribut de vaches.

M. Whitley Stokes a contribué à ce numéro, p. 18-38, par l'édition princeps avec traduction du morceau intitulé *Scéla Conchobair maic Nessa*, « Récits concernant Conchobar, fils de Ness ». Le texte irlandais est conservé dans le *Livre de Leinster*, p. 106, col. 1. L'introduction mise en tête par M. Whitley Stokes, signale ce qu'il y a de plus important dans ce document notamment, p. 24, § 9, un témoignage attestant l'existence en Irlande du *jus primae noctis* dont il est aussi question dans le *Tochmarc Emire* « Demande en mariage d'Emer ». M. Whitley Stokes se demande pourquoi Conchobar est dit fils de Ness, c'est-à-dire d'une femme ; ma réponse est qu'il était enfant naturel : le druide Cathba, son père naturel, n'avait pas demandé en mariage ni obtenu Ness du père ou des tuteurs de cette jeune fille et n'avait pas payé le prix d'achat, *coibche*,

1. Whitley Stokes, Annales de Tigernach, *Revue Celtique*, t. XVII, p. 354.
2. *Chronicon Scotorum*, édition Hennessy, p. 250-251.
3. *Annales des quatre maîtres*, édition d'O'Donovan, t. II, p. 772, 773 ; cf. *Annals of Ulster*, t. II, p. 532-533 ; et Todd, *The war of the Gaedhil with the Gail*, p. XXV, XXVI, 188-211.

en grec ἔεδνα, dont l'acquittement donnait à l'époux puissance sur la femme et sur sa progéniture. Suit un glossaire des mots rares.

Aux p. 39-46, M. C. Plummer donne la traduction anglaise du *Cain Eimine Báin*, publié dans le tome Ier des *Anecdota from Irish Manuscripts*, où l'on voit Emine Bân et quarante de ses moines mourir pour sauver la vie du roi de Leinster et des chefs menacés de mort par une maladie contagieuse qui désolait le royaume de Munster : c'est une application du principe druidique énoncé par Jules César : *De bello gallico*, livre VI, c. XVI, § 3 : *Quod pro uita hominis nisi hominis uita reddatur non posse deorum immortalium numen placari*. M. Plummer rappelle que, dans l'histoire de l'expulsion des Deisi publiée dans les *Anecdota*, un druide se sacrifie lui-même pour assurer la victoire à l'armée de son peuple.

Les pages 47-67 sont occupées par une édition du *Tochmarc Fearbhlaide* « Demande en mariage de *Fearbhlad* », d'après deux mss. de la première moitié du XVIIe siècle conservés à Dublin, l'un dans la bibliothèque de la Royal Irish Academy, sous la cote 24. P. 12, l'autre à Trinity College, sous la cote H. 4. 25. L'auteur de cette publication, M. Eoghan O'Neachtain, donne le texte irlandais sans le traduire, mais le fait suivre d'un index. Cette pièce a été mentionnée dans l'*Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Irlande*, p. 229, mais avec une très incomplète indication des manuscrits.

Un mémoire de M. Alfred Anscombe sur l'origine lombarde de saint Sechnall se trouve aux pages 68-90. Dar-Ercae, sœur de saint Patrice et mère de saint Sechnall, dit aussi *Secundinus*, avait pour mari un certain Restitutus, *de Longbardaib Letha* [1].

Sous la signature Maud Joynt on trouve, p. 91-111, une édition d'un poème irlandais racontant les aventures des fils d'Echaid Mugmedon dont un récit en prose a été publié avec traduction anglaise par M. Whitley Stokes dans la *Revue Celtique*, t. XXIV, p. 190-203, d'après le livre jaune de Lecan. Echaid Mugmedon est un roi suprême d'Irlande qui régna au IVe siècle après J.-C. [2]. Un de ses fils fut Niall Nóigiallach qui lui succéda et serait mort en 411 [3]. Le poème remonterait au XIe siècle. Il est publié d'après le ms. Rawlinson 502 de la Bodleyenne d'Oxford et aussi d'après le *Livre de Leinster*. Une traduction anglaise est en regard du texte irlandais. La mère de Niall était une princesse galloise enlevée par acte de guerre et devenue à la fois l'esclave et la concubine d'Echaid qui avait une femme légitime irlandaise ; la royauté était élective, on préféra le fils bâtard aux fils légitimes [4].

L'avant-dernier article, p. 112-119, est un poème sur la descente de

1. Whitley Stokes, *The tripartite Life of Patrick*, t. II, p. 382.

2. Whitley Stokes, The Annals of Tigernach, *Revue Celtique*, t. XVII, p. 32 ; Hennessy, *Chronicon Scotorum*, p. 14, 15 ; cf. *Flathiusa hErend*, dans le Livre de Leinster, p. 24, col. 1, l. 35.

3. *Chronicon Scotorum*, p. 16-19 ; cf. *Flathiusa hErend* dans le Livre de Leinster, p. 24, col. 1, l. 38.

4. Ba hè rad fear n-Erend andsin, bid he Niall bus ri tareis a athar, texte publié par M. Whitley Stokes, § 5, *Revue Celtique*, t. XXIV, p. 192.

J.-C. aux enfers, publié avec traduction d'après le Livre de Fermoy, par M. O.-J. Bergin. A la dernière page, pour compléter la livraison, M. R. I. Best a donné un hymne en l'honneur de Dieu d'après le ms. H. 1. 11 du Collège de la Trinité de Dublin.

VIII

Les Annales de Bretagne, n° de juillet 1908, t. XXIII, n° 4, débutent par un article de M. Dottin intitulé : *Notes sur le Folklore gallois*, dont la matière est empruntée à deux ouvrages, l'un datant de 1896 : *Welsh Folklore, a Collection of Folktales and Legends of North Wales*, par le Rev. Elias Owen, l'autre publié en 1905, *Celtic Folklore, Welsh and Manx*, par Sir John Rhys. C'est un premier article, il traite du monde des eaux et se divise en cinq paragraphes : 1° les Ondines, ou fées vivant dans l'onde, 2° les monstres, 3° les sirènes, 4° les villes englouties, 5° les fontaines merveilleuses ; c'est fort intéressant.

Dans la même livraison on trouve la suite des savants *Mélanges d'histoire bretonne* de M. Ferdinand Lot. Il s'agit de la plus ancienne vie de saint Malô que M. F. Lot publie d'après trois manuscrits dont deux du XIIe siècle et un du XVe. On y voit Maclou faire inutilement deux voyages sur mer à la recherche de l'île *Ima* où l'on trouvait, dit-on, les délices du paradis, mais il arrive dans une île ou était enterré un énorme géant païen qu'il ressuscite et baptise.

IX

La Revue des traditions populaires, t. XXIII, n° de juin-juillet 1908 contient, pp. 235, 236, deux contes populaires de Basse-Bretagne : « La fille aux bras coupés », « Les sept frères et leur sœur », recueillis par M. J. Frison.

X

Dans l'Anthropologie, t. XIX, n° 4, juillet-août 1908, M. Armand Vire a publié une description de la grotte de Combe-Cuiller, dite Crozo de Gentillo, commune de Lacave, Lot. Il en donne un plan et deux coupes, plus de nombreux dessins des objets recueillis : pointes de flèches, burin, grattoirs en silex ; pointe de sagaie, poignard en bois de renne. L'auteur croit reconnaître des traces d'écriture sur un bâton en bois de renne.

XI

Pro Alesia continue à paraître. Cette revue est toujours instructive. On ne cesse d'y constater l'abondance des traces de l'époque gallo-romaine et la rareté des monuments plus anciens sur le mont Auxois. Cependant M. A. J. Reinach donne, dans le n° de juin 1908, la description et le dessin de deux épées de bronze qui proviennent d'Alise et se trouvent aujourd'hui au musée de Genève. Enfin, le même n°, p. 377-380, contient une note sur

la découverte de vestiges d'habitations gauloises (cf. pl. XLIX) et de murs gaulois en pierre sèche.

XII

Dans l'AMERICAN JOURNAL OF PHILOLOGY, vol. XXIX, nº 3, juillet, août, septembre 1908, on peut lire, p. 347-352, une notice de M. John L. Gerig, professeur à Columbia University, sur trois publications qui ont pour objet le texte de l'épopée irlandaise, *Táin bó Cúalnge*, la première de L. Winifred Faraday, 1904, la seconde du professeur E. Windisch, 1905, la troisième en 1907 tirée à part de la *Revue Celtique*. M. Gerig constate que le gros volume de M. E. Windisch est avec le *Thesaurus palaeo-hibernicus*, de MM. Whitley Stokes et Strachan, la plus importante contribution à la littérature irlandaise qui ait paru depuis dix ans. Nous sommes très reconnaissant de ses paroles aimables à l'adresse du directeur de la *Revue Celtique*.

XIII

M. Émile Ernault a continué dans le FURETEUR BRETON, nos de juin-juillet et d'août-septembre 1908, 3e année, p. 203-207, 261-263, son étude sur le traité intitulé : *Doctrin ar Christenien* dont il avait parlé précédemment dans le même recueil comme on l'a pu voir dans la *Revue Celtique*, t. XXIX, p. 266. Aux pp. 253-255 du *Fureteur*, M. de Kerdeven continue son édition de la Montre des nobles de 1562.

XIV

Nous recevons le 4e fascicule du tome II d'un recueil grand in-8º intitulé : « PORTUGALIA, Materiaes para o estudo do povo portuguez [1]. » Les pages 493-513 sont consacrées à l'étude d'une localité appelée O Crasto qui paraît être de l'âge du fer et qui peut avoir été occupée par les Gaulois. C'est un plateau dont une figure donne le plan ; ce plateau est situé au sommet d'une colline dont une autre figure nous offre la vue ; ces deux figures couvrent une planche. Sur cinq autres planches sont réunies cent trente-sept figures, représentant les objets trouvés sur ce plateau : fer, bronze, cuivre, étain, plomb, céramique, etc.

Les autres articles contenus dans cette livraison traitent de sujets très variés, anthropologie, âge de bronze, musique, etc. ; pour en rendre compte ici il faudrait une compétence universelle qui manque au directeur de la *Revue Celtique*.

XV

M. Babut a inséré dans le tome XX, p. 457-468, des ANNALES DU MIDI, une étude sur le *Primuliacum* de Sulpice Sévère. Comme M. Alfred Hol-

1. Directeur, Ricardo Severo ; rédacteur en chef, Rocho Peixoto.

der, *Altceltischer Sprachschatz*, t. II, col. 1044, il le place à Prémillac, commune de Saint-Sulpice d'Excideuil, Dordogne. *Primuliacum* [*praedium*] suppose un gentilice romain *Primulius*, dérivé du *cognomen* fréquent *Primulus*. La désinence seule, *-acum*, est d'origine gauloise.

XVI

La Revue de l'histoire des religions, t. LVII, p. 317-332, nous offre un mémoire fort intéressant de M. H. Gaidoz sur le changement de sexe dans les contes celtiques. Ce mémoire a pour base un texte irlandais publié en 1907 par M. Kuno Meyer dans ses *Anecdota from irish Manuscripts*. De ce texte, M. Gaidoz donne une traduction française. Il s'agit d'un jeune homme qui, changé en femme, redevint homme ensuite. M. Gaidoz rapproche cet enchantement de ceux qui sont racontés dans un passage des *Mabinogion* [1] où deux jeunes gens changés, l'un en cerf, l'autre en biche, donnent le jour à un faon, puis la biche devient sanglier, le cerf truie, ensuite nouvel enchantement, le sanglier est changé en louve, la truie en loup et un louveteau les accompagne. Une quatrième métamorphose fait de ces animaux deux hommes et un enfant.

XVII

Le Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, année 1907, 3e livraison, nous offre trois rapports de M. le Dr Capitan, l'un p. cxlviii, cxlix, sur des constructions en pierre sèche autour de dolmens dans le département du Gard; un autre, p. clvi-clviii, sur la grotte de La Ferassie (Dordogne), le troisième où est signalée une figuration humaine rudimentaire de l'époque néolithique trouvée à Saint-Victor-des-Oules (Gard). M. C. Jullian y donne, p. clxv-clxvi, une appréciation favorable d'un mémoire de M. Berger sur l'emplacement d'*Admagetobriga* que M. Berger met au mont Ardon près de Pontailler-sur-Saône. Aux p. 365-368, on trouve un rapport de M. Émile Chanel sur une sépulture de l'âge du bronze à Outriaz (Ain). M. Auguste Audollent a publié, p. 369-380, un mémoire où il discute la valeur des textes de Pline l'Ancien et de Grégoire de Tours qui mentionnent le temple de Mercure à Clermont-Ferrand, et il se demande s'il est bien certain que ces textes concernent le temple du Puy-de-Dôme dont les archéologues ont étudié et décrit les ruines.

La première livraison de l'année 1908 met sous les yeux de ses lecteurs, p. xliii-xlv, deux rapports du Dr Capitan, l'un revenant sur les murs voisins de dolmens dans le département du Gard, l'autre parlant de la grotte ornée de gravures et de peintures qu'on a signalée à Marsoulas (Haute-Garonne). Aux pages 87-104 se trouve le texte du mémoire mentionné

1. *Gwenogvryn Evans*, p. 66-67; traductions : de lady Guest, t. III, p. 228-230; de Loth, t. I, p. 132-134.

plus haut de M. Berger sur la question de savoir où était située l'*Admgetobriga* de Jules César, *De bello Gallico*, l. I, c. 31. Est à noter que si M. Alfred Holder lit *Admagetobrigae* en un mot [1], M. Meusel préfère *ad Magetobrigam* en deux mots [2]. Voir à ce sujet la raison que M. Meusel donne en faveur de cette leçon à la page 287 de la quarante-huitième année de la *Zeitschrift für Gymnasialwesen* : *ad Magetobrigam* veut dire « près de Magetobriga » et *Admgetobrigae* signifierait « dans Admagetobriga » ; or il paraît peu vraisemblable que la grande bataille où Arioviste vainquit les Gaulois ait été livrée dans l'intérieur d'une ville gauloise.

XVIII

M. Louis Siret, dont les travaux érudits sur l'histoire la plus ancienne de l'Espagne se multiplient, a mis dans la Revue Préhistorique, 3e année, 1908, nos 7 et 8, un mémoire sur les religions néo-lithiques de l'Ibérie. Le tirage à part forme une brochure de quarante-huit pages avec 28 figures intercalées dans le texte et 13 planches. Ces débris d'une civilisation détruite sont fort intéressants à étudier. Mais il est étrange que des artistes qui ont su dessiner si bien les oiseaux de la page 34, figure 24, aient été si incapables de reproduire la figure humaine. Enfin tous ces objets sont-ils bien des idoles, comme M. Siret nous invite à le croire ?

XIX

La Revue bénédictine d'avril-juillet 1908 a publié un mémoire que le Père L. Gougaud a intitulé : *Inventaire des règles monastiques irlandaises*. Il y donne une liste qui comprend vingt-quatre articles. Mais une partie de ces règles paraît n'avoir existé que dans l'imagination des chroniqueurs. Telles sont la règle de saint Patrice, celles de sainte Brigite, de saint Mochton, de saint Colman, etc. La règle en vers, attribuée à saint Ailbe d'Emly mort vers 540, existe, mais est-elle bien de lui ? On a de saint Columba d'Iova mort vers 597 une règle érémitique, pas de règle monastique. Une règle monastique conservée par quatre manuscrits est attribuée par l'un d'eux à Comgall, abbé de Bangor, mort en 601 ou 602 : est-ce la

Benchuir bona regula,

dont parle l'antiphonaire de Bangor ?

Nous marchons sur un terrain plus solide avec la règle de saint Columban, mort en 615 ; mais dans le texte que nous avons de cette règle il y a la trace d'interpolations. On a aussi le texte des règles attribuées à saint Mochuta, mort en 636, à Cormac mac Cuillennain, mort en 908.

1. *C. Iulii Caesaris belli gallici libri*, 1882, p. 18 ; *Altceltischer Sprachschatz*, t. I, col. 4.

2. *C. Iulii Caesaris belli gallici libri*, 1894, p. 20 ; M. Meusel suit la leçon du ms. de Vienne, en intercalant un *g* : *a.d Magetobri*[*g*]*am*.

Le P. Gougand mentionne quelques autres règles attribuées à des auteurs dont la date est restée inconnue. Il signale dans le ms. de Bruxelles 5100-4, p. 16, la règle d'Echtgus hua Cuanain qui est inédite. Il consacre une étude approfondie à la *Regula cujusdam patris ad monachos* et a la *Regula cujusdam patris ad virgines*, publiées toutes deux en dernier lieu par Migne, *Patrologia latina*, t. 66, col. 987 et suivantes.

XX

Dans la REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE ET DE LITTÉRATURE, par M. Léon Clédat, t. XXI, p. 277-284, M. Ferdinand Lot rapproche de l'*Echtra Condla* « Aventures de Condle » le récit de l'enlèvement de Guengualch dans la *Vita sancti Tutgwali episcopi*, c. 33. Ces deux légendes, l'une irlandaise, l'autre bretonne, racontent comment une fée, venant de la mer, enleva un jeune homme. M. Ferdinand Lot propose de corriger en *cain* « beau » l'épithète *caim*, génitif singulier de *camm* « contrefait », placée à la suite du nom de Condla dans l'édition de M. Windisch. C'est très séduisant, mais à l'appui de cette correction on ne peut citer à ma connaissance, aucun ms. Condle avait, semble-t-il, deux surnoms, *Rúad* « rouge », qui apparaît dans tous les mss., *cam*, mieux *camm* « contrefait », qui se trouve, ce me semble, au génitif dans le titre donné par deux mss. : 1° *Lebor na hUidre*, p. 120, col. 1, l. 3 ; 2° ms. Harleian 5280, f° 65 v°, du Musée britannique. Le premier de ces manuscrits, le plus ancien de tous, date d'environ 1100, le second du XVe siècle. La correction proposée par M. F. Lot ne s'appuie sur aucun des huit mss. que je connais [1]. On ne peut contester qu'elle soit fort ingénieuse.

M. Ferdinand Lot, grand, jeune et beau garçon, verrait sans étonnement une jeune et jolie fée devenir amoureuse de lui et prétendre l'enlever ; il pense que de vieux bonshommes comme M. Windisch et surtout comme le directeur de la *Revue Celtique* seraient bien fous s'ils espéraient pareille chance et il ne peut voir sans indignation ces deux auteurs admettre qu'un bossu ait eu tant de bonheur. Il ne fait pas attention que la fée dont il s'agit dans le conte irlandais, est la déesse de la mort ; la mort enlève les bossus comme les autres, quelquefois plus tôt que les autres, et c'est peut-être en qualité de bossu que, des deux fils les plus connus de Cond Cetchathach, Condle est mort le premier, laissant seul Art son frère.

Mais cessons de plaisanter. L'histoire d'Irlande de Keating pourrait suggérer une correction différente de celle que M. F. Lot propose, mais qui offrirait le même sens. Keating remplace la légende par une assertion qui semble historique. Suivant lui, Condle fut, avec un de ses frères, tué par ses deux oncles ; ceux-ci :

1. Aux sept mentionnés dans l'*Essai d'un catalogue*, p. 109, il faut ajouter le ms. de la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford Rawlinson B 512, cf. Whitley Stokes, *The tripartite Life of Patrick*, t. I, p. XXXVI.

Do mharbsad Connla is Crionna
Da mhac Cuinn dá chaoimhghiolla [1]

c'est-à-dire : « tuèrent Connle et Crinne, deux fils de Conn, deux aimables garçons. »

On pourrait croire que le *caim* du *Lebor na hUidre* et du ms. Harléien 5280 est identique à l'adjectif vieil irlandais *cóim*, plus tard *cóem*, *caem*, *caomh* qui veut dire non « contrefait », mais « aimable ».

XXI

A partir de mai 1908, M. Eóin Mac Neill a publié dans la revue mensuelle IRISHLEABHAR NA GAEDHILGE une série d'articles sur les inscriptions ogamiques. Le 5e a paru dans le nº du 1er novembre dernier. Sa conclusion est qu'il faut distinguer dans l'histoire de la langue irlandaise cinq époques : 1º la plus lointaine qui se termine en l'an 300 ou environ de notre ère à l'apparition des plus anciennes inscriptions ogamiques ; 2º la période ogamique de l'an 300(?) à l'an 700(?) ; 3º le vieil irlandais des manuscrits de l'an 600 (?) à l'an 1000 ; 4º le moyen irlandais de l'an 1000 à l'an 1500 ; 5º l'irlandais moderne depuis l'an 1500. Dans le premier article, il avait constaté que l'alphabet ogamique dérive de l'alphabet latin, sans donner de cette origine la preuve décisive qui est la présence, dans l'alphabet ogamique, de l'agma = *ng*, 25e lettre de l'alphabet latin suivant Varron, *De origine linguae latinae*, livre I, cité par Priscien de Césarée, l. I, § 39, Keil, *Grammatici latini*, t, II, p. 30. M. Eóin O' Neill est l'éditeur du *Dúanaire Finn* dont il a été parlé dans notre t. XXVIII, p. 256.

Nous signalerons aussi dans les nos d'octobre et de novembre derniers, deux articles signés Micheal O Luingsigh sur l'abandon de Tara, l'ancienne capitale de l'Irlande, rendue déserte par la malédiction de saint Ruadan au VIe siècle [2]. Et enfin dans le nº du premier août l'article sur la « School of Irish Learning », où il est aussi parlé du cours d'irlandais fait au Collège de France, ce qui nous oblige à des remerciements.

XXII

Les pages 1.100-1.130 du t. XLIX (1908) des SITZUNGSBERICHTE DER KOENIGLICH-PREUSSISCHEN AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN, classe de philosophie et d'histoire, sont occupées par un savant mémoire de M. Heinrich Zimmer sur l'étymologie et le sens des mots *tarmchossal* et *Cisel* dans l'hymne de Fiacc en l'honneur de saint Patrice. *Tarmchossal* se trouve dans le vers 37, *Cisel* dans le vers 36. Voici le passage :

1. Keating, *Foras feasa ar Eirinn*, t. II, p. 268, l. 4188, 4189 de l'édition donnée par le Rev. Patrick S. Dinneen.
2. Cf. Petrie, *On the History and Antiquities of Tara Hill*, p. 125-127.

36. Meic Emir, meicc Erimon lotar huili la *Cisel*,
37. Foroslaic in-*tarmchossal* isin-mór-chuthe n-isel,
38. Con-da-thánic int-apstal[1]....

Les fils d'Eber et d'Airem allèrent tous avec le *démon*,
Le *péché originel* les avait jetés dans le grand et profond puits.
Jusqu'à ce que vint l'apôtre [Patrice]...

Tarmchossal signifie littéralement « transmission » ; c'est un calque du latin *tradux* employé pour exprimer l'idée du péché originel à l'époque de la lutte entre les catholiques orthodoxes et les Pélagiens qui niaient l'existence du péché originel. Dans une homélie de Laurent de Novare, VIe siècle, on lit : *Peccatum Adam per traducem seminis ad filios devolutum*[2].

Au siècle précédent la même expression se rencontre avec le même sens dans les œuvres de Marius Mercator ; la formule : *Qui contra traducem peccati sentiunt*[3] designe les Pélagiens adversaires du péché originel. *Sola caro habet traducem peccati*, « seule la chair transmet le péché originel »[4]. De là l'expression *traduciani* par laquelle les Pélagiens désignaient les orthodoxes[5] et le nom de *traducianum peccatum* donné au péché originel[6].

Censualis d'où en irlandais *Cisel* « le démon », désignait d'abord à Rome les scribes qui dressaient les tableaux du cens, c'est-à-dire de la fortune des citoyens ; plus tard ce mot fut le titre des fonctionnaires qui dans les provinces percevaient l'impôt dit « cens »[7]. Le démon en enfer perçoit la redevance due par le pécheur à Dieu, telle est la pensée irlandaise qui, dans l'hymne de Fiacc, a fait appeler le démon *Cisel*.

M. H. Zimmer présente son mémoire comme un appendice à deux savantes études publiées par lui en 1901, l'une intitulée *Keltische Kirche in Britannien und Irland* et insérée dans le tome X de la 3e édition de la *Realencyclopaedie für protestantische Theologie und Kirche*[8] l'autre formant un volume dont le titre est *Pelagius in Irland*[9]. La première de ces deux études a été traduite en anglais par Miss Antonia Meyer[10].

1. Whitley Stokes, *The tripartite Life of Patrick*, t. II, p. 408, quatrains 19 et 20, Bernard et Atkinson, *The irish Liber hymnorum*, t. I, p. 101.
2. Migne, *Patrologia latina*, t. LXVI, col. 89 B.
3. Édition donnée par Baluze en 1684, p. 137 ; Migne, *Patrologia latina*, t. XLVIII, col. 86 B.
4. Édition de Baluze, p. 137 ; Migne, *Patrologia latina*, t XLVIII, col. 86-87.
5. Saint Augustin, *Opus imperfectum contra Julianum*, l. I, 66, Migne, *Patrologia latina*, t. XLIV-XLV, col. 1053.
6. Marius Mercator, édition de Baluze, p. 19; Migne, *Patrologia latina*, t. XLVIII, col. 147 B.
7. Censores judices vocantur, censuales vero officiales qui censum provincialem exigunt. Isidore de Séville, *Differentiarum liber* I, § 109. Migne, *Patrologia latina*, t. LXXXIII, col. 22 A.
8. *Revue Celtique*, t. XXII, p. 354-356.
9. *Revue Celtique*, t. XXIII, p. 94-95.
10. *Revue Celtique*, t. XXIV, p. 326-327.

XXIII

Dans la REVISTA DI SCIENZA, vol. IV, M. A. Meillet a fait paraître un article intitulé : *Linguistique historique et linguistique générale*, et il y atteste cette connaissance approfondie de la grammaire comparée des langues indo-européennes qui distingue toutes ses publications. Il y a toutefois un petit détail sur lequel nous hésitons à accepter sa doctrine : il parle entre autre chose de l'Irlandais *secht*, mieux *secht n-*, en sanscrit *saptá*, en grec ἑπτά, en latin *septem*, et il explique le *ch* de *secht n-* par l'hypothèse d'une forme intermédiaire *seft*. Cela me semble bien hardi. Le remplacement en irlandais du *p* par la gutturale sourde *c* est attesté par les mots empruntés au latin : *clum* = *pluma*, *corcur* = *purpura*, *fescor* = *vesperus* ; et quand au groupe *pt* devenue *cht* non seulement dans *secht n-* mais aussi dans *necht* = *neptis*, dans *cacht* = *captus*, *capta*, dans *aicecht* = *acceptum* (*Grammatica celtica*, 2e édition, p. 68), il s'explique par l'analogie des mots irlandais qui se terminent en *cht* :

bocht, « pauvre » ;
crécht, « blessure » ;
cucht, « couleur » ;
écht, « meurtre » ;
fecht, « fois, bataille, voyage » ;
Icht, « la Mer Manche » ;
lacht, « lait » ;
lecht, « fosse » ;
lucht, « portion, troupe » ;
in-nocht, « cette nuit » ;
nocht, « nu » ,
recht, « loi, droit » ;
rucht, « tunique, manteau » ;
socht, « silence » ;
tocht, « morceau, fragment » ;
tucht, « forme » ;
uacht, « chaleur » ;
ucht, « poitrine » etc.

XXIV

Dans la ROMANIA d'octobre 1908, p. 544 et suivantes, M. E. Muret étudie les noms de lieu de la Suisse qui sont terminés par le suffixe *inco-* probablement ligure.

XXV

Dans les SITZUNGSBERICHTE de l'Académie royale prussienne des sciences de l'année 1909, M. Heinrich Zimmer vient d'insérer deux articles aussi savants qu'intéressants.

Le premier a pour objet l'épithète *clóen* placée à la suite du nom de Conall Cernach ou le triomphateur, un des principaux personnages du cycle épique irlandais dont le *Táin bó Cúalnge* est le morceau le plus considérable. Beaucoup de femmes étaient amoureuses de Conall Cernach, or, elles devenaient chacune *clóen* à son exemple! Que veut dire cet adjectif? M. Whitley Stokes, en 1887, l'a traduit par l'anglais *cross-eyed* « qui louche »; il l'a fait dans son édition de la pièce intitulée *Talland Etair* « Siège de Howth », qui a paru dans le tome VIII de la *Revue Celtique*, où cette traduction se trouve à la page 61, l. 14. Cette traduction a été reproduite en 1892, par le P. E. Hogan dans son édition du *Cath Ruis na Rig* (*Todd Lectures*, IV, p. 57, l. 16), et en 1906 par M. Kuno Meyer, *Contributions to irish Lexicography*, p. 391, où ce savant auteur renvoie au P. Hogan et accompagne la traduction anglaise *cross-eyed* du synonyme anglais *squinting*. M. Zimmer adopte ce sens en rendant *clóen* par l'allemand *schielend*, synonyme des mots anglais, *cross-eyed*, *squinting*, et en repoussant 1° la traduction française « contrefait » donnée avec mon concours par M. Dottin, *Cours de littérature celtique*, t. IV, p. 177, 2° la traduction allemande *bucklig* « bossu », adoptée par M. Thurneysen, *Sagen aus dem alten Irland*, p. 82. Il appelle en outre l'attention sur l'adjectif allemand *schief* « oblique », le premier des sens proposés pour *clóen* par M. Windisch en 1880, au tome Ier, p. 427, des *Irische Texte*; cette traduction reproduite en 1894 par M. Whitley Stokes, *Urkeltischer Sprachschatz*, p. 101, peut être considérée comme équivalent à l'anglais *cross-eyed* de ce dernier auteur. Ainsi nous avons eu tort d'écrire, *Revue Celtique*, t. XXVIII, p. 135, et de répéter, *Enlèvement* [*du taureau divin et*] *des vaches de Cooley*, p. 19, que « les femmes amoureuses de Conall Cernach imitaient Conall Cernach en se *courbant* comme lui », nous aurions dû dire : « en *louchant* comme lui ».

M. H. Zimmer me semble moins heureux dans son second mémoire ou il commente un passage du *Táin bó Cúalnge*, Livre de Leinster, p. 54, col. 1, l. 10-18, édition Windisch, p. 7, 9, l. 42-46, dont j'ai donné la traduction, *Revue Celtique*, t. XXVIII, p. 147, et *Enlèvement du taureau divin*, p. 35 : « Alors », dit Medb, « je trouvai l'homme que je désirais, c'était toi, Ailill, fils de Ross le Rouge de Leinster : tu n'étais point avare, tu n'étais point lâche. Je fis avec toi un *contrat de mariage* et je te donnai le plus beau *prix d'achat* qu'une femme puisse recevoir, c'est-à-dire des vêtements de quoi habiller douze hommes, un char qui valait sept femmes esclaves, une feuille d'or rouge aussi large que ton visage, un morceau d'*electrum* aussi lourd que ton avant-bras gauche. Qu'un individu quelconque te fasse un affront qui te décourage ou même te rende fou, tu n'obtiendras pas dommages-intérêts et prix de ton honneur sans que je reçoive autant que toi ». M. H. Zimmer n'a pas compris les mots *cor ocus coibchi*, que j'ai traduits par « contrat de mariage et prix d'achat » et il a laissé de côté les derniers mots de Medb qui sont l'explication de tout ce qui précède . *daig fer ar tincur mná atatchomnaig* (Livre de Leinster, p. 54, col. 2, l. 18 ; Windisch, p. 9, l. 48, 49) « car tu es homme sur bien de femme », doctrine qui

semble acceptée d'avance par le mari (Livre de Leinster, p. 55, col. 2, l. 11 ; Windisch, p. 5, l. 9), quoique finalement l'égalité des deux fortunes, *comtincur*, soit établie ; voire même, sur un point, la supériorité du mari.

Sur la distinction à faire dans l'ancien droit irlandais entre le mariage d'époux qui ont égale propriété, *comtincur*, et le mariage d'époux dont la femme seule est propriétaire, il faut consulter le *Senchus Mór* dans *Ancient Laws of Ireland*, t. II, p. 356-359, 390-393. M. Zimmer, au lieu de chercher dans les anciennes lois d'Irlande l'explication des paroles de Medb, s'adresse aux lois galloises, comme si, pour déterminer les effets que produit le mariage en France, on recourait au droit anglais, ou au droit allemand.

Autre point. M. H. Zimmer traduit *coibche* par *Morgengabe*. Le *Morgengabe* c'est le douaire français, un don du mari à la femme ; on peut consulter à ce sujet, Tacite, *Germania*, 18 ; Jacob Grimm, *Deutsche Rechtsalterthumer*, 2e édition, 1854, p. 441 et suivantes. Mais en droit irlandais le *coibche* appartenait en totalité au chef de la famille de la femme qui se mariait pour la première fois. Le droit du chef de famille était, il est vrai, réduit aux deux tiers en cas de second mariage, à la moitié en cas de troisième mariage, mais ces second et troisième mariage étaient l'exception (*Senchus Mór* dans *Ancient Laws of Ireland*, t. II, 346, 347). Le *coibche* est donc bien le prix d'achat de la femme comme le dit M. Windisch en son index, p. 942, se conformant sur ce point à la doctrine du *Cormac's Glossary*, p. 48. Le nom du douaire ou *Morgengabe* était en irlandais *tinscra*, comme il a été dit dans le *Cours de littérature celtique*, t. VII, p. 232-233 [1].

1. Sur l'achat de la femme et le douaire, voir aussi : *La Famille celtique*, p. 121-124, 141-145.

NOTA.

Nous sommes obligés, faute de place, de renvoyer à la livraison suivante une importante lettre du P. Delehaye.

POST-SCRIPTUM

Si la direction de la *Revue Celtique* a admis dans cette livraison, p. 73-77, le savant article de M. Philipon, ce n'est pas qu'elle considère comme incontestable l'opinion soutenue par l'érudit auteur en contradiction avec M. Whitley Stokes.

La doctrine de M. Whitley Stokes sur le sens du gaulois *durus*, *durum*, se trouve déjà dans la *Grammatica Celtica* de Zeuss, première édition, 1853, p. 30. On y lit que l'irlandais *dûn* glosant *castrum*, *arx*, apparaît sous la forme *dunum* dans plusieurs noms d'*oppida* gaulois, et, ajoute le savant linguiste, *significatione vix differt ab hac voce vox dûr quae non minus frequens est in compositis oppidorum nominibus gallicis tam in anteriore quam in posteriore loco : Autessiodurum..... Durobriva.....* Et en note : *Concordat cum dictis hodiern. cambr. dir* (= *dûr*) *subst. securitas*, *adj. certus*, *firmus*. C'est aussi la doctrine d'Ebel, *Grammatica Celtica*, 2e édition, 1871, p. 24, 25. Elle est conservée en 1883 par M. P. W. Joyce, *The Origin and History of irish Names of Places*, t. I, p. 274, où *Dur-less*, *Dur-lass*, noms de lieu, sont traduits par « strong fort », « forte citadelle ».

La voyelle de la première syllabe du mot signifiant porte n'est pas *u*, c'est *o* dans le vieil irlandais *dorus*, aujourd'hui *doras*, dans le breton *dor*, dans le latin *fores*, et vraisemblablement aussi en gaulois, si l'on comprend bien le mot *duorico* qui voudrait dire « portique » comme l'a proposé en 1906 Sir John Rhys, *The celtic inscription of France and Italy*, p. 43. Dans *duorico* l'*u* est une consonne.

Le mot *dir* signifiant en gallois « force », « certitude », en breton « acier », s'explique par un primitif gaulois *dûro-s*, tandis que le gallois *dur* « acier » est d'origine latine. Comparez le gallois *mur* du latin *murus*, et *dîn* « forteresse » du gaulois *dûno-n* écrit *dunum* par les Romains.

La déformation et la chute de l'*u* long dans les noms de lieu dont *dûros* est le second terme, résulte de ce que dans ces noms de lieu l'accent frappait la syllabe précédente, l'*u* était posttonique. *Némausus* est devenu Nîmes, on aurait tort d'en conclure que la diphtongue *au* fût brève ; le Ἰάκωβος du Nouveau Testament a donné Jacques en français, en doit-on tirer la conséquence que l'ôméga de ce mot fut bref ?

H. d'A. de J.

Le Propriétaire-Gérant, H. CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

LES NOMS DES SAINTS BRETONS

(*Suite*)

Iunioc : *Saint-Ygneuc* (C.-du-N.).

Iustan : v. **Plestan**.

Iuzel : *Lann-uzel* en Dirinon : v. **Iel**.

Iustoc (saint) : apparaît dans la fabuleuse liste des évêques de Vannes.

Il n'est pas impossible que ce soit une mauvaise graphie pour *Iustic* (et *Ustic*), saint honoré en Galles.

Ivy (saint) : paroisse, ancienne trêve d'Elliant ; *Saint-Ivyt* (Ivy) en Plélauff (C.-du-N.) ; *Loguivy-Plougras*, *Loguivy-les-Lannion* ; *Loguivy* en Ploubazlanec, Tonquedec, Plouaret (C.-du-N.) ; en *Plouguerneau* (Fin.). Ce saint a donné son nom à Pontivy (pron. *Pond-ivi*), à *Saint-Yvi* en Moréac (Morb.).

Il y a encore une chapelle de saint Ivy au Bourg-Blanc (Soc. arch., Fin., 1903, p. 197).

Ivinec (saint) : en Huelgoat (Fin.) ; à côté de Saint-Guinec : v. *Guinoux*. Si *Ivinec* (Yvinec) était sincère, on pourrait songer à *To-wīnoc*.

Ivinet (saint) en Guiscriff (Morbihan) ?

Ivonnec (saint) en Plésidy : dérivé de *Ivon* ?

Izy : *Plouizy* ancien diocèse de Tréguier.

CORNWALL : *Saint-Issey* : *ei* peut représenter *î*.

Izaouen (saint) en Meslan (Morb.) ; *Izaouen* est un nom connu.

Jagu, Jacut (saint) : Saint-Jagu en Plestin-les-Grèves ; Saint-Jagut en Loperhet (Fin.).

En zone bretonnante, c'est *Jagu* ou *Jegu* = *Iacōb*. Une inscription chrétienne des x-xie s. de la presqu'île du Plec (Morbihan), porte *Iagu*. La chapelle d'Ellestrec en Folgoat lui est dédiée (Soc. arch., Fin., 1905, p. 187).

En zone française, le saint est *Jacut* : Saint-Jacut-du-mené saint-Jacut-de-la-mer (C.-du-N.); Saint-Jacut (Morb.), etc.

La terminaison rappelle une des formes du nom de Saint-Malo : *Machut*, mais en est différente : *Machut* a donné *Mahou* dans la zone malouine.

Jaoua (saint): honoré au Faou, à Plouvien (Fin.). Dans la tradition populaire, il aurait été recteur de Braspartz (*Brathperth*, buisson piquant) : cf. Le Braz, *Ann. de Bret.* VIII, p. 283. C'est un évêque de Léon qu'on identifie avec le *Iahoevius* de la vie de Paul de Léon. *Iahoew* a pu donner, en effet, *Iahoe* et *Iaoa*. Il a été confondu avec le saint suivant. C'est ainsi que le tombeau qui est dit de saint Jaoua à Plouvien porte *s^t Joevin* (Albert-le-Grand, *Vies*, p. 57).

Jaouen (saint) : représente le nom romain *Iovinus* : cf. *Jouan*. Calendrier de Tréguier : *Joevini* ep. et conf. 2 mars.

Jarnet : *Lan-jarnet*, en Maroué (C.-du-N. de langue française), dérive de *Iarn*.

Jouan (saint) : Saint-Jouan en Guillers (Morb.) ; Saint-Jouan de l'Isle ; Saint-Jouan des Guérets; Saint-Jouan de Cancale (Ille-et-Vil.). Ce nom représente le vieux-bret. *Iouuan* (*Chrest.*, 142).

C'est le gallois *Ieuan*.

Jud : Saint-Jude en Pedernec, Boqueho (C.-du-N.), Pleumeur (Morb.).

Ce nom rappelle le *sancte Iuti* des Anc. Lit.. Albert-le-Grand mentionne un *saint Iud* ou *Iudveus* qui aurait été abbé de Landevennec. Suivant Dom Lobineau (*Vies, saints inconnus*), il serait le 4e et rappellerait Iudulus. Saint Iudulus et Tadec apparaissent dans la vie de saint Jaoua.

Jugon (saint) : en La Gacilly (Morb.); donne son nom à Jugon (C.-du-N.) : vieux-breton *Iud-con*.

Just (saint) : paroisse d'Ille-et-Vil. ; Saint-Just en Pleuc, Langourlay (C.-du-N.) ; en Bignan (Morb.).

CORNWALL : Saint-Just en Penwith.

GALLES : avec Cadfan, élève l'église de Llanwrin en Montgomeryshire (Jones, *Cymru*, II, 557) ; cf. Rees, *Essay*, 224).

Juvat (saint) ? ancien diocèse de Saint-Malo.

Lababan : v. **Paban**.

Lam pour **Lan** devant les mots commençant par *P-* ; *Lann* indique dans les pays brittoniques un lieu consacré, *monastère* plus spécialement, *église*, *sanctuaire*. En vieux-celtique *lannā* paraît avoir indiqué une espace circonscrit et plan : vieux gall. *itlann*, area ; v. bret. *laniou* gl. *idrutis* ; *Lanna Pauli*, *Lampaul* est traduit dans la vie de Paul Aurélien par *monasterium Pauli*.

Quand le nom composé avec *lann* est ancien, qu'il représente une *trêve* (*trev*), une chapelle de village, on peut être sûr que le nom suivant est un nom de saint dans le très grand nombre des cas. La comparaison avec les noms de lieux bretons, corniques ou gallois est un autre élément sérieux de conviction. Pour les autres noms avec *Lan* comme premier terme, il faut être circonspect ; il se peut que *lan* signifie *lande*, *ajoncs*. Je donne ici un bon nombre de *Lan-* dont le sens est loin d'être assuré : ils m'ont paru intéressants au moins au point de vue linguistique.

Lambader en Plouvorn = *Lan Pater*.

Lam-bel en Tregunc (Fin.) ; Camors (Morb.).

Lam-bezegan en Languidic (Morb.).

Lam-bezellec : v. **Petheloc**.

Lam-bezen en Crozon : cf. le saint gallois *Peithien* (Rees, *Essay*, 231).

Lam-boban : en Cleden-Cap-Sizun : cf. *Lababan*.

Lam-paul : Lampaul ; Lampaul-Plouarzel ; Lampaul-Guimiliau ; Lampaul-Ploudalmézeau ; *Mespaul* ; Saint-Pol-de-Léon (en breton Castel-Paol) : *Paule* (C.-du-N.) ; *Liorz-Lampaul* en Landivisiau. Il y a des Lampaul en Kerlouan, Plougar, à Ouessant, Batz.

CORNWALL : Paroisse de *Paul* comme dans notre Cornouailles.

Lamperon (village) en Scrignac : v. *Peron*.

Lampridic : lieu ou fut bâtie l'église de saint Gildas des Bois Loire-Inf. (acte du XIIIe s. : cf. Quilgars, *Dict. top.* du départ. de la Loire-Inf.).

Lan-alet : monastère de Saint-Malo : Alet est le nom gallo-romain de Saint-Servan. Ce qui est curieux c'est que ce nom se retrouve en Cornwall et en Galles : *Alet* en Kenwyn ; *Alet*, district de Galles : rivière d'*Alet* en Denbigh.

Lanaouen : en Clohars-Fouesnant : v. **Aouen**.

Lan-avan : en Mahalon : v. **Avan**.

Je dois dire que dans plusieurs paroisses du Léon et de la zone du Bas-Cornouaillais, il y a des noms de lieu *avan* (*aôn*) et *avon* dans le sens de rivière.

Lan-badern : v. **Patern**.

Lan-bern : v. **Pern**.

Lan-coett : v. **Langoat**.

Lan-cun (c. Landévennec 10) et **Tref-cun** : cf. saint Petroc de Tregon (C.-du-N.).

CORNWALL : *Tregon* dans le Dom. Book, auj. *Tregony*.

Lan-donneau : en Scrignac.

Landaule (*Lann-dọl*), paroisse du Morb. Ce nom rappelle *Dol*, gall. *dol*, meadow. Le *d* initial après un mot féminin se terminant aujourd'hui par *n-* ne subit pas de mutation.

Landebant : en Plougonver.

Landebec : en Fouesnant.

Lan-debia : v. **Tebia**.

Landebaeron : v. **Petron**.

Landeboher : en Plouzévédé.

Lan-dedeo : v. **Tedeo**.

Lan-dedui : en Mahalon.

Landehan : ancien évêché de Dol.

Lan-deleau : v. **Teliaw**.

Lan-derrien : v. **Derrien**, **Terrien**.

Lan-derneau : v. **Terneau**, **Ternec**.

Lan-devadé : en Saint-Nic.

Landevennec : v. **Guenolé**.

Lan-dezeoc : v. **Tezeoc**, **Seoc**, **Sew**.

Lan-dinan : en Plourivo : *Dinan* est connu en Cornwall et en Galles.

Lan-divijen, chapelle en Edern (*Époques préh.*, p. 237).

Lan-donan en Lanmeur : v. **Donan**.

Lan-donoy : en Ploumoguer : v. **Doni**, et **Tonoy**.

Landoual : anc. évêché de Dol.

Landouété : en Goulven.

Lan-douzec : en Plounez : v. **Touezec**, **Goueznou**.

Lan-douzan : v. **Touzan**.

Landrellec : en Pleumeur-Bodou.

Lan-drefmael (Cart. Landév., 18) : *Landremel* en Gouezec : de *trev* et *mael* : v. **Mael**.

Lan-dreger : Tréguier : monastère de *Treger* = *Trecorio-s*, également pagus de Cornwall, écrit aujourd'hui *Trigger*.

Landremel ; v. *Landrefmael*.

Lan-drevarzec : *Lan tref Harthuc* (C. Landev., 13). La prononciation *-drev-*, prouve que le nom d'homme qui suit est *arthoc* et non *Harthoc* : cf. :

> Galles : Capel *Arthog*, en Llangelynin, Merionethshire (Jones, *Cymru*, II, 658).

Lan-drevezen : en Dirinon.

Lan-drevrezec : en Lennon Plounevezel.

Lan-dunvez : v. **Tunvez**.

Lan-dudal : v. **Tutwal**.

Lan-dudec : v. **Tudec**.

Lan-duder : v. **Tuder**.

Lann-ebert : paroisse des C.-du-N. : on prononce *Lānōbŏr*, l'accent principal est sur la finale : v. **Eber**.

Lann-ebeur : en Plouguerneau : v. **Eber**.

Lanneanou : v. **Leanou**.

Lanedan : en Saint-Servais (C.-du-N.).

Lanegant : en Lanrivain.

Lanneguel : en Plougastel-Daoulas.

Lannehuen : en Briec.

Laneizant et **Ker-neizant** en Plouneour-Lanvern : v. **Neizant**.

Lannelec : en *Guidel*.

Lannenever : v. **Enever**.

Lanenoret : v. *Eloret, Enoret, Iunguorett.*

Lanerec : en Plouneour-Ménez pour *Lan-ẅerec* : *Wĕroc.*

Lan-ergat : en Poullan : v. **Ergat.**

Lannervel : en Rumengol : v. **Ervel.**

Laneuffret : voir **Euffret.**

Laneufel : en Sibiril.

Laneunvel : probablement le même nom : pour *Lan-veuvel* (avec *ö* nasal) = *-vũvel* = *Buđ-mael* : v. *Budmail.*

Lanneurec : en Dineault.

Lannevain : graphie française pour *Lann-even?*

Lannezegan : en Languidic.

Lanfains : paroisse des C.-du-N. : cf. *Feins*, Fines ?

Lan-fian : en Tremeoc.

Langan : anc. évêché de Dol.

Galles : *Llangan* en Carmarthenshire.

Lan-gat : en Arradon : cf. *Cat-lan* auj. Calan (Morb.); *nant Catlan* (B. Llandav., 24).

Lan-gazen : v. **Cazen.**

Lan-gereguin : v. **Serecin** (saint).

Langlerein : en Ploeren.

Langoat, Langoet : il y en a un certain nombre : *monastère du bois.*

Coet-lan est bien traduit par *monasterium nemoris.*

Lan-gogan : en Camlez : v. **Cogan.**

Langolen : v. **Collen.**

Lan-gonery : en Plourin : v. **Gonery.**

Lan-gongar : en Plouzané : v. **Congar.**

Lan-goniant : en Plouedern.

Lan-gor : le monastère de la *cor* ou congrégation, ou la *cor* du monastère.

Lan-goulouarn : en Saint-Pierre-Quilbignon.

Langourla (C.-du-N.) par., et *Langourla* en Saint-Vran.

Cf. *Ros-corla* en Cornwall, en Saint-Austel.

Langourlay : en Saint-Donan.

Lan-gourian : en Erquy.

Lan-gouron : en Ploudaniel : on attendrait *Lan-ouron.*

Dans Langouron en Caulnes (zone française), l'orthographe n'a pas suivi la prononciation : v. **Gouron.**

Langralomer : en Theix; paraît signifier le *monastère de Crallo* le Grand; mais il faudrait être fixé sur la prononciation.

Cf. GALLES : *Llan-grallo* en Glamorgan, monastère de saint Crallo (Rees, *Essay*, 222).

Lan-grevan : v. **Crevan**.

Lan-groadès : en Plouvien.

Lan-Groas : en Plounevez-du-Faou : monastère de la Croix : Roz *Sant-Langroas* en Poullaouen; *Langroas* en Cleden-Cap-Sizun : statue de Jésus-Christ au milieu des bourreaux (Bull. C. D. 1901, p. 117). La *Vraie-Croix* près Elven, s'appelle en breton *Lan-Groes*.

Lan-grolay : par. des C.-du-N.

Lan-guedias : paroisse d'Ille-et-Vil., de langue française; je ne connais pas de forme ancienne de ce nom curieux.

Lan-guellec : en Saint-Ygeaux.

Lan-guien, Languyan : v. **Cian**.

Lan-Guiouas, Lan-guiouez : v. **Kiouez**.

Lan-guivoa : en Ploneour-Lanuern : v. **Kiwa**.

Lan-gunot : en Plourin.

Languoc : v. **Cuoc**.

Lan-halla : en Plouarzel : v. **Alla**.

Lan-hel : en Glomel : cf. Cornwall : *Eglos-Heyl* ou *Hale* (*Hel*).

Lan-hern . v. **Hern, Harn**.

Lan-hillieux : en Saint-Vran.

Lan-hoaillen : v. **Hoetlleian**.

Lan-houarneau : v. **Houarneau**

Lan-houarnec : v. **Houarnec**.

Lan-huron : en Gouesnac'h.

Lannien : chapelle disparue en Edern (Bull. C. D., 1905, p. 149).

Laniezou et **Lanyeo** : en Ploujean.

Lanniguez : en Ploudaniel.

Lannilis, par. ; **Lannilis Leac'h** en *Bod-ilis*.

Lanniouarn : en *Plouarzel*.

Laningar : v. **Ingar**.

Lanninoc'h : en Briec.

Laninon : en Saint-Pierre-Quilbignon : v. **Ninon**.

Laninor : en Taulé.

Laniscar : v. **Iudcar**.

Lan-isel : en Guidel : s'il ne s'agit pas d'une lande, cf. *Saint-Issel* en Pembrokeshire.

Lan-jur : en Ergué-Gabéric.

Lan-laya : en Plouegat-Guerran.

Lan-lauron : en Plourin : v. **Lauron**.

Lan-livry : en Plouec.

Cf. : *Lan-lyveri* ou *Lan-Livery* (*e* est irrationnel) en Cornwall (Oliv., *Mon.*, XIII s.).

Lan-louc'h : en Landunvez : c'est un lieu sacré; c'est le monastère de l'étang. Je soupçonne *Lanloup* (C.-du-N.) d'avoir la même origine, quoiqu'on en ait fait (naturellement) *capella S^ti-Lupi* (*An. Ev.* 14, 107) : cf. Galles : *Llan-lwch* en Carmarthenshire.

Lan-meur, paroisse; *Lan-veur* en Languedias, Pleumeur, etc. Il y en a aussi en Galles plusieurs *Llan-fawr*.

Lannogat : en Pouldergat.

Lannon : en Bannalec : v. **Nonn**.

Lannorgant : en Plouvorn.

Lanorgar (écrit avec un *d* final) : en Trévoux : v. **Norgar** et **Gorgar**.

Lanorven : en Plabennec : pour *Lan-vorven*, cf. *s^ta Morwenna* : en Cornwall.

Lannouan : en Landevant. Cf. *Lannoan* en Cleden-Cap-Sizun.

Lanouennec : en Plouguer.

Lanourec : en Goulien.

Lannourien : en Plourivo, pour *Lan-gourien*.

Lanouris : en Plovan.

Lanouzel : en Plougastel-Daoulas.

Lanouzien : v. **Goezian**.

Lanover : v. **Movor**.

Lan Preden (Cart. Landév. 19) : nom curieux mais il n'y en a plus trace. Cf. Galles *Prydain* et *Prydyn*.

Lanredo : en Guidel.

Lan-relas (C.-du-N. : *zone française*)?

Lanrial : v. **Rial**,

Lan-riec : v. **Riec**.

Lan-rien : v. **Rien**.

Lan-rin : v. **Rin**.

Lan-rinou : v. **Rinou**.

Lan-riou : v. **Riou**.

Lan-rioul : v. **Riour**.

Lan-rivain : v. **Riwen**.

Lan-rivan : en Plouguerneau : v. **Rivan**.

Lan-rivenant : en Plouguin : la prononciation aurait besoin d'être vérifiée, ainsi que la situation et les formes anciennes, s'il en reste.

Lan-rivault : en Saint-Connec : v. **Riwalt**.

Lan-rivoare : v. **Riuuore**.

Lan-rodec : paroisse.

Cf. *Lan-Rodel* ? en Ploubalay (C.-du-N. ; zone franç., etc.). Il n'est pas sûr que *Rodec* soit un nom d'homme.

Lan-ruc : en Ploudaniel (Fin.). Ce mot signifie, s'il est ancien, le *monastère de la bruyère*. Il est curieux en ce sens que c'est la forme gallo-romaine *brug* qui désigne la bruyère en Bretagne, tandis que la forme brittonique est *gruc*. De plus il y a une paroisse de *Llan-rug* dans le Carnarvonshire.

Lan-salot : en Saint-Pol-de-Léon : le *t* se prononce-t-il ? : v. **Salot**.

Lan-selin (écrit *Lancelin*) : en Lesneven : v. **Selin**.

Lan-serf : v. **Serw**.

Lan-solet (Parc) : en *Plougasnou* : v. **Solet**.

Lan-solot : en Saint-Derrien.

Lantic : paroisse des C.-du-N. : en 1266 (*Anc. Év.*, IV, 173) *Lannitic*,

Lan-tiern : v. **Tiern**.

Lanton : creiz (milieu), Lanton *izella* (le plus bas), Lanton *huella* (le plus haut) : village de Hanvec (Fin.) ; probablement pour *Lan-anton* : *Anton* est un nom bien brittonique, (*Chrest.*, 109).

Lanurgat : v. **Iudcat**.

Lann-urien : v. **Urien**.

Lannuven : en Plounevez-du-Faou : la prononciation serait à vérifier : probablement pour *Iuđ-wen*.

Lannuzel : v. **Iudhael**.

Lannuzon : en Scrignac : v. **Iudon**.

Lan-uzouarn : en Plouenan : Lan *Iuzouarn* (*Iuđhoiarn*) ; c'est le nom d'une famille noble (de Courcy, *Nob.*).

Lan-vagen : en Crozon : v. **Majan**.

Lan-vaon : en Plouguerneau : *Maon* peut être un nom propre dérivé de *mag-*, grand, ou le pluriel gallois bien connu *maon* = *mag-on-es*, les grands.

Lan-vedic : en Surzur (Morb.); **Lan-vidic** : en Saint-Segal (Fin.)

Lan-vegan : en Merléac (C.-du-N.) pour **Lan-guegan** ?

Lan-velar : v. **Melar**.

Lan-vennec : v. **Guennec**.

Lan-venegen : paroisse de Cornouailles, aujourd'hui du Morbihan. On prononce *Lanîjen*, ce qui fait supposer que *Lan-venegen* est une mauvaise graphie. *Lan-ijen* répond à *Lanishan* de Glamorgan qui devrait être écrit *Lan-nisien* : le B. Llandav donne ecclesia S^ti^-Nisien (31. 90). Si *Lan-venegen* est sincère, on peut voir dans le second terme : *Finit-gen*.

Lan-venou en Quimerc'h : v. **Gueno**.

Lan-veoc : v. **Maeoc**.

Lan-verher : en Plabennec : si c'est un nom ancien, on peut comparer Saint-Gueryr en Cornwall.

Lan-vern : il y a plusieurs *Lan-vern*[1] en Bretagne et en Galles : *gwern* signifie *aulnes* et aussi endroit marécageux. Mais ici le second terme peut être *Bern* : v. **Bern**.

Lan-veroc : en Saint-Pol-de-Léon : il est difficile de rien dire en l'absence de tout renseignement : *veroc* peut être pour *Gueroc* = *vĭrāço-s*, nom du fondateur de l'État breton de Vannes.

Lan-veron : en Saint-Evarzec : v. **Meron**.

Lan-verrien : en Poullaouen : rappelle **Berrien**.

Lan-vers : v. **Berth**.

Lan-verzet : en Laz (Fin.)?

Lan-veurzet : en Groix.

1. Sans parler de Plouneour-Lanvern, il y a un Lan-vern en Languidic (Morb.), un autre en Briec (Fin.).

Lan-vidic : cf. **Lan-vedic**

Lan-vily : en Argol (Fin.) : v. **Bily**.

Lan-viliau : en Plomodiern : v. **Meliau**.

Lan-viniger : en Tregunc : pour *Finitger* (*Chrest.* 130) ?

Lan-visias : en Pleyber-Christ (Fin.) ?

Lan-voe : v. **Moe**.

Lan-voezec : en Pouldergat : v. **Gouezec** ?

Lan-von : en Guengat ; intéressant, si le nom est ancien.

Lan-voran : v. **Moran**.

Lan-voroc'h : en Berric (Morb.) : cf. *Ker-moroc'h* paroisse des C.-du-N. *Moroc'h* est un nom d'homme assez répandu (cochon de mer, dauphin).

Lan-vréon : en Peumerit-Cap.

Lan-vrizan : en Plougastel-Daoulas.

Lan-zannec : v. **Sannec**.

Lan-zay : en Quéménéven (Fin.).

Lan-zent : v. **Sent**.

Larean : en Berric (Morb.) = *Lan-rean* ?

Larevilien : en Plourivo (C.-du-N.).

Larret (Fin.) : **Lan-ret**.

Larriegat v. : **Riagat**.

Larouanton v. : **Rouanton**.

Launeuc (saint) : paroisse de l'ancien évêché de Dol : on le fait remonter à *Leonocus*. Il me paraît plus probable que *Launeuc* est pour *Lawenoc* : de *Saint-Leveneuc*, famille noble de cette région (Tresvaux, *Vies*, I).

Lauron : *Lan-lauron* ancien diocèse de Treguer, auj. Saint-Laurent (Pouillé, *Cart. Red.*, 559). Ce saint a été, à tort évidemment, confondu avec Saint-Laurent, également en Landeleau : *Penitty* Saint-Laurent. Les montres de 1481 donnent *Lan-laurans* (Soc. arch., 1852, p. 246). Longnon (Pouillé, p. 344, 349) donne à la fin du XIVe s. *Lan-lourens*, et en 1461 *Lan-louran*. Il y un *La-louron* bras en Plourin (Cadastre).

CORNWALL : le Domesday Book à un *Lan-laron* qui vraisemblablement doit représenter *Lan-lauron* ; il a été, par étymologie populaire, transformé en *Lansladron* ou *Nansladron*, le vallon ou ruisseau aux voleurs. Ce lieu est en Saint-Ewe, d'après Norden, *Spec.*

Laureuc (saint) : en la Forêt (Fin.) : rappelle le premier saint gallois, d'après la légende, *Lleurwg* = *Lourŭc-*.

Lavan (saint) : chapelle en Plounevez-Moedec (Inv. somm., 2703) : v. **Levan**.

Laya : **Lan-Laya** en Plouegat-Guerrand (C.-du-N.)?

Lec'h : en *Plou-lec'h* : *lec'h* signifie *pierre plate*, mais il est possible que Ploulech soit pour *Plou-oulec'h* = *Plou-goulec'h* : cf. *Tref wlech*, paroisse du Carmarthenshire. Il est vrai qu'il y a en *Bod-ilis* (Fin.) un *Lannilis Leac'h* curieux.

Lean : dans *Lan-lean* en Plomodiern.

Galles : saint *Lleian's* et *Llan-leian* en Llanarthneu, Carnarvonshire (Rhys, *Celt. Folklore*, 380; Rees, *Essay*, 147-148).

Leanou : **Lan-neanou** pour **Lan-leanou** (Fin.) qui est la forme ancienne.

Galles : *Llan-leianau* en Mon (Jones, *Cymru*, 1, 91).

Lean (saint) : en Plumieux (C.-du-N.) : zone de langue française : v. **Leman**.

Leman (saint) ou mieux saint **Levan** : prioratus de trinitate de Bodieuc de *Sancto Lemano* (Cart. Morb. p. 220). Il est à peu près sûr que le *saint Lavan* cité plus haut est pour *saint Levan*. Je crois aussi que *s*ti *Leviani* (*Anc. Év.*, IV, 278 en 1163) doit plutôt être lu *Lemani*, a moins que ce ne soit un saint différent : il y a, en effet, dans les anciennes litanies un *s*t *Loviau* qui a pu évoluer en *Leviaw* et en *Leau*.

Leno (saint) : en Lanouée (Morb.) : cf. *s*t *Llynaug* (Iolo *mss.*, 102)?

Leon (saint) : en Languidic : peut être récent.

Lery (saint), paroisse du Morbihan. Le saint est appelé *Laurus*. Il me paraît probable que c'est le *Leubri* des Anc. Lit., en passant par *Leuri* (= *Lou-brî*) ou mieux *Lou-ri*[1] : cf. Dom Lob., *Vies*, p. 157; cf. Duine, *Brév.*, 68-70.

Lérin (saint) : patron de Motreff (Bull. C. D. 1901, p. 107)?

Leupherin (saint) : ad *S*tam *Leupherinam* in monasterio Conoch (Cart. Red., 116, an 829-830 : acte fait à Ruffiac)?

1. *Lou* brillant et *ri* roi.

Leutiern (saint) et **Lou-tiern** : v. Anc. Lit. (*Revue Celtique*, 1890, p. 146) : la forme *Lou-tiern* est plus bretonne : *Lou-* a le sens de *brillant*, *lumineux* : cf. gall. *go-leu*, adj. et subst.; bret. *golou*, *goulou*, auj. *subst.*, anciennement adjectif et subst.

Levenec (saint) : en Plouay (Morb.) : v. **Launeuc**.

Lienne (saint) : *e* final n'a pas de valeur : en Théhillac (Morb.). En l'absence de formes plus anciennes, il est difficile d'en rien dire.

Lijour (saint) : Notre-Dame d'*Ilijour* en Briec. On dit dans le pays *sant Lijour*, dont on a fait bravement saint Léger ! (Bull. C. D., 1904, p. 118). Il est sûr que Notre-Dame a été ajouté au nom primitif. Si le saint est réellement *Lijour*, il rappelle le *sancte Lisure* des Anc. Lit. dont on n'avait pas trouvé d'autres traces jusqu'ici : il faudrait, il est vrai, lire *Lisiür*. *Ilijour* serait pour *Ilis-Lijour*.

Lizin (saint) : *sancti Lizini* de Dolou (Dolo, C.-du-N. : *Anc. Ev.*, III, 63, an 1227).

Locamand, mieux écrit *Logaman* en la Forêt (Fin.) : v. **Aman**.

Loc-armel : en Plouarzel : c'est une graphie littéraire, comme le montre le nom même de *Plouarzel* : cf. *Erge-Armel* près Quimper, en 1244 Erge-Arthmael : *Arzvael* au XIIIe s. (*Chrest.*, 189). Ce qu'il y a de curieux, c'est que dans le cadastre, il y a un nom de champ au nom de ce saint et que les scribes ne l'ont pas reconnu : *Parc sant Arzel* est écrit *parc sant ar* **Zel** ! : v. **Armel**.

Loc-Eguiner : par. du Finistère : on lui a donné comme patron *Guignęr*, ce qui n'explique rien.

Loc-Emo (écrit *Lokemo*) en *Tredrez* (C.-du-N.). Je dois la connaissance de ce nouveau saint à M. l'abbé Durand, curé de Trédrez : d'après lui, *Kémo*, *Efflamm*, Nerin et Kirio (*Kirec*) seraient, d'après la tradition, venus ensemble d'Irlande ; *saint Haran* leur est aussi associé. M. l'abbé Durand a composé un cantique breton en l'honneur de saint Kemo. Je ne vois rien à dire de ce saint.

Loc-grehel : en Melrand (Morb.) ?

Loc-marzin : en Bannalec : v. **Marzin**.

Loc-mener : en Groix : v. **Melaer**.

Loc-meren : v. **Meren**.

Loc-miquel : il y a un grand nombre de *Loc* consacrés à saint Michel.

Locoal : v. **Goal**.

Locohin et **Locohen** : en Kervignac (Morb.). Le saint est *Cohen*, *Cohin* ou *Gohen*, *Gohin*.

Locolven : v. **Golven**.

Locorion : en Inguinel ?

Locornan : v. **Ronan**.

Locorvé : v. **Gorvé**.

Locoyarn : v. **Gourthiern**.

Loc-peheur ? : en Pleumeur (Morb.).

Loqueffret : terre de Plounevez-du-Faou : v. **Euffret**.

Locquemeren : v. **Cemeren** et **Meren**.

Loviau : v. **Leman**.

Locquenvel : v. **Guenvael**.

Locquevry : v. **Hobri**.

Locrio : en Guern pour **Loc-Rio** ? : v. **Rio**.

Locronan : v. **Ronan**.

Loc-samzun : v. **Samson**.

Loctinidic : en Cast : cf. Genedic, Tinidor.

Loctudi : v. **Tudi**.

Loctuen : v. **Tudguen**.

Locundu : v. **Guengu** : à corriger en **Locungu**.

Locunehen : v. **Gunehen**.

Locunel : v. **Guenhael**.

Locunelien : v. **Guingurian**.

Locunolé : v. **Guenolé**.

Locuon : v. **Iudon**.

Loebon : v. **Loevan**.

Loevan (saint) : compagnon de Tutwal (*Anc. Év.*, t. XXVI). La mère de saint Gonery, *Eliboubann*, vivait en Plougrescant (C.-du-N.), dans un îlot qui porte aujourd'hui le nom de Loaven (La Bord., *Hist.*, 383). Ce nom rappelle le *Lan Loebon* du Cart. de Landev., et est aussi le nom d'une des sœurs de saint Patrice, *Liamain*, qui en breton donnerait justement *Loevan* ou *Loevon*.

Loesuc : Lan Loesuc (Cart. de Landév., 41) [1]. Je ne crois pas

1. La topographie laisse beaucoup à désirer dans les deux éditions du

qu'on l'ait identifié. Le nom de *Loesuc*, plus anciennement *Loiesoc*, est bien connu (Chrest., 146).

Loetgued : **Lan-Loetgued** (Cart. Landévennec).

Loganou : v. **Anou**.

Logeven : en Plouhinec (Fin.) : écrit **Logueven**.

Logonet : v. **Onet**.

Logonna-Quimerch, *Log-onna-Daoulas* : v. **Onna**.

Logot (saint) : en Tremel (C.-du-N.) : dérivé de *log* = gall. *llwg*, brillant (*am-lwg*) ?

Loguiviec : en Grand-Champ (Morb.).

Loha (saint) : en Plounevez-Moedec (C.-du-N.) (Inventaire sommaire n° 2703, en 1694-1787).

Lohemel (saint) : *sancti Lohemeli* (Cart. de Red. 420). Il me paraît très probable que la forme la plus ancienne doit être *Lew-hemel* qui se trouve au IXe s. dans le Cart. de Red. : *semblable à un lion* (Chrest., 144).

Lohen (saint) : *sancte Lohene* dans les Litanies de saint Vouga : le nom se retrouve dans *Rosnoen* plus anciennement *Ros-lohen*, près Châteaulin.

Lohuec : v. **Iudoc**.

Lomarec : v. **Marchoc**.

Lomeldan : v. **Meldan**.

Lomelec : v. **Melec**, **Maeloc**.

Lomeltro : v. **Mael**.

Lomener : v. **Melaer**, **Meler**.

Lomenven : v. **Menven**.

Lopabu : v. **Pabu**.

Lopaerec : v. **Perec**.

Loperaré? : en Glomel (C.-du-N.).

Loperec : v. **Perec**, **Petroc**.

Loperhet : v. **Berhet**.

Loposcoual : v. **Goal**.

Lopoyen : en *Hanvec* : pour **Loc-Bodian** : c'est sûrement le *sancte Bodiane* des litanies de saint Vouga : dérivé de *Boď*; gall. *bodd*, bonne volonté, assentiment, satisfaction : *Boyen* = *Boď-gen* ou *Boďian*.

Cart. de Laudévennec. Il serait assez facile de retrouver la plupart des noms de lieu qui y figurent.

Lopuen : pour *Loc-Buen* : cf. *Buan* : v. **Buñ-gen**.

Lopriac : v. **Briac**.

Loqueffret : cf. **Gefret**; v. **Euffret**.

Loqueltas : v. **Gildas**.

Loquénolé : v. **Guenolé**.

Loqueran : v. **Keran**

Loquestin : en Theix (Morb.). : pour **Loc-Iestin** : v. **Iestin**.

Loquibou : v. **Heboe**.

Loquidy : Loc-mariaquer; prieuré du *Grand-Loquidy* de Saint-Donatien, de Nantes. *Saint-Quidy* en Saint-Caradec-Loudéac (C.-du-N.).

Loquidic *izella*. et **Loquidic** *huella*, en Pleuven (Fin.).

Loquilvan : en Grand-Champ (Morb.).

Loquinin : en Plouhinec (Morb.) : *Loc-Guenin*?

Loquirec ou **Loc-quirec** : v. **Kirec**.

Lossulien : v. **Sulien**.

Lothea : près Quimperlé : *monasteriola* sanctorum *Taiaci* et *Terethiani* (Cart. Quimperlé, 124). Inutile de dire que *Taiac* est inexact; la forme que recommande cette graphie est *Taia*. Je ne vois rien à en dire.

Lothey : v. **Déi**.

Louan (saint) : en Riantec (Morb.) en 1505; auj. Saint-Léon.

GALLES : *st Llywan* a vécu dans Ynys Enlli (Bardsey) : Rees, *Essay*, 224. Il y a eu un *saint Luman*, compagnon de Patrice.

Louannec : par. des C.-du-N.; *Loguanoc* (*Anc. Év.*, VI : Index).

CORNWALL : *Lewani'ck*. paroisse. Autrefois *Lawanock* (sous Edward VI : Oliv., *Mon.*, 4. 89) et *Lawanak* (*ibid*, 460).

Louel : **Lan-louel** en Pleyben : famille noble de *Lan-louel* (de Courcy, *Nobil*).

GALLES : *Lan-lonel* (B. Llandav, 325), auj. *Llanlowel* en Monmouthshire, et Llywel en Pembrokeshire. *Llywel* est un des compagnons de Teliau (Rees, *Essay*, 25).

Louet (saint) : en Monterrein (Morb.) :

GALLES : Eglwys *Llwyd* ou Ludchurch, en Pembrokeshire.

Lourmel : (saint) (C.-du-N.). Ce nom doit être déformé.

Lunaire (saint) a donné son nom à une paroisse d'Ille-et-Vilaine. On prononce *Luner* : c'est un dérivé de *lun*, gall. *llun*, forme, image, effigie. On trouve aussi *Leonorius*, forme qui pourrait s'expliquer; car *Lunair*, *Luner*, remonte à un vieux brittonique *Lounario-s* ou *Lounorio-s*.

Macenne (saint) : pron. *Massen* ; en saint Thuriau (Morb.). Le saint est *saint Massen*, conservé dans *Maxent*, en Plelan (Ille-et-Vil.). C'est une forme venue du français (v. J. Loth, *Rev. Celt.*, 1890, 147).

Mactronus : v. **Meron**.

Machlow : v. **Malo**.

Maden (saint) : dans l'ancien évêché de Saint-Malo (cf. de Courson, *Pouillé*, I, 708). *Lan-vaden* en Plouenan (Fin.) : Bull. C. D., 1901, 86.

C'est le *S*tus *Madonius*, cité par l'abbé Duine (*Brév.*, d'après le missel d'Ynizan, de 1457). Saint Maden est donné comme le serviteur de saint Goulven (Soc. arch. Fin., 1890, p. 80.)

GALLES : *cwmmwd* de *Maden* en Meirionydd (Arch., p. 738, 1).

Madron : v. **Meron**.

Mady (saint) : lieu-dit voisin de Doelan en Clohars-Carnoët (Fin.) d'après le Bull. C. D., 1909, p. 23). L'absence d'infection prouverait que *y* final est pour une diphtongue *wi* : cf. *Choari*.

Mael : *Coat-Meal*, paroisse du Léon; *Lan-vel* en Brandivy (Morb.). Mael =*Maglo-s* : *Maglus* est le fils de *Conomaglus*, gouverneur de Fragan.

Il eût été étrange que ce saint ait été inconnu en Armorique, car, en Galles, son culte est toujours associé à celui de saint Sulien, si connu chez nous. Mael et Sulien ont leur église à Corwen en Merionethshire, et à Cwm en Flintshire. Leur fête est le 13 mai (Myv. Arch., 428, note 2).

Maelan (saint) : saint Melan en Guern, Lignol (Morb. :

cf. cependant *Goelan*). Ce saint a été évincé par saint Melaine, Or, *-ān* est très net dans la prononciation; *Melaine* et *Melanius* ne pouvait donner que *Melen*. Il y a en Monmouthshire une paroisse actuelle de Saint-Melon's; mais la forme du XIVe siècle est *Melan*; Ecclesia de *s^to^ Melano* (B. Llandav, app. 323, 9).

CORNWALL : *Lamelan* pour *Lan-melan* en Liskeard, est dédié à saint Melan. Il est sûr qu'on a confondu dans ce pays deux saints différents. La paroisse de Saint-Melon est au XIIe siècle : Ecclesia *s^ti^ Mellani* (Ol., *Mon.*, 460). Le *Maglagni* des Inscr. Chr. de Grande-Bret. rappelle notre *Maelan* (Chrest., 46; 148) : v. **Melon**.

Mael-cat : Plebs *Maelcat* dans le Cart. de Red., p. 83 en 869, p. 147 en 863, auj. *Plu-maugat* (C.-du-N). : *Mael-cat* a passé dans cette zone, de langue française aujourd'hui, par *malgat* (l'accent dans *mael* était sur *a*) et *l* s'est vocalisé suivant une loi française et non bretonne.

En effet *l* ne se vocalise en breton que devant *t* ou *d* suivant *immédiatement*, ce qui n'est pas le cas ici, *Malcat* dérivant d'un vieux-celtique * *maglo-catu-s*. En zone bretonnante, par dissimilation, *Maelcat*, devenu d'abord *Melgat*, est arrivé à *Mergat*. *Tremelgat* en 1224 (*Anc. Év.*, IV, 80), aujourd'hui *Tremargat*, fief de Plélo : *Lou-mergat*, en Argol.

C'est vraisemblablement aussi *Maelcat* que nous avons dans *Plu-mergat*, Morbihan. Cependant la forme *Plo-morcat* de la vie de saint Gildas, 40, laisse quelque place au doute. En 1225 (abbaye de la Joie, ap. Rosenzweg, *Dict top.*) on a *Ploi-margat*. *Margat* peut être une graphie pour *Mergat*. *Morgat* ne peut guère avoir évolué en *Mergat* : on eût eu *Plomorgat* : cf. *Morgat*.

A noter une graphie : Eleemosina de *Ploemagada* pour *Plumaugat*, fin du XIIe s. (*Anc. Év.*, VI, p. 140).

Maelcat renferme les mêmes éléments que *Cat-mael* = * *Catu-maglos* qui a donné son nom à *Ros-canvel* (Fin.), dans le Cart. de Landévennec Ros *Catmael*.

Maeloc (saint) : Saint-Meleuc en Plenée-Jugon (C.-du-N.); en Pleugriffet (Morbihan) : saint Meluc en saint Maur (de Corson, *Pouillé*, IV, 278, an 1163 : locus Meloci); Pleu-meleuc

par. de l'ancien évêché de Saint-Malo (Ile-et-Vil.); en 1122 *Plo-meloc* (*Pouillé* IV, p. 489); *Plu-melec* (Morb.); *Lan-vellec* (*Lan-vẹlec*, par. des Côtes-du-Nord); Lan-meleuc (anc. évêché de Dol); *Loc-melec* en Pluneret; *No-melec* en Surzur (Morb.).

Galles : Saint Maelawc : église en Mor en Cardigan; *Llan-faelog* en Anglesey; avec le préfixe *ty-* = *to* : *Llandyfaelog* en Carmarthenshire, en Brecknockshire : *Llandyfeilog* serait préférable : B. Llandav, 279 : *Llan-divailauc*. Sur *Maeloc*, v. Rees, *Essay*, 230; sur le nom, v. *Chrest.*, 148.

Maeoc, Meoc (saint) : En zone actuellement française, *saint Mieux* (*saint Mieu*) à Trégomar, en Trébry, en Saint-Trimoel (C.-du-N.); Plumieux (C.-du-N.) : en 1066-1082 dans le Cart. de Redon, *Plu-miuc*; Tre-meheuc, prieuré en Dol, plus anciennement *tref-Mahuc*; maladrerie de Coet-mieux en Dol. *Saint Mayeux* (C.-du-N.). à moitié francisé (en 1468 *s*tus *Maeocus*).

En zone bretonnante : *Tre-meoc* paroisse (Fin.), au XIV s. *Treff-maeheuc*; *Lan-veoc* par. (Fin.); *Lan-veac* en Peumerit-Jaudy, Ploumagoar, Paule (C.-du-Nord); *Guimaec* (Fin.); *Lesmaec* en Locmalo (Morb.); *Maeoc* = *Magiācos*, de *mag*, grand.

Cornwall : saint Feock (*saint Veock*); *Treveage*, village en Alternon.

Pour *To-maioc* v. *Tavayec*. *La-meaugon* (C.-du-N.) est peut-être pour *Lan-meogon* : *Mäeocon*?

Magloire (saint) : à Lehon près Dinan : ses reliques y furent transportées de Jersey au IXe siècle. Saint Magloire est patron de Mahalon, en Plomodiern (Fin.) et Châtelaudren (C.-du-N.). Magloire est une forme livresque. Si la forme *Maglorius* est sincère, nous devons avoir, en breton, *Maeler* et *Meler* ou *Meiler*. La forme qui rend mieux *Maglorio-s* est le gallois *Meilyr*, saint connu (Rees, *Essay*, 166, 222). *Maglor* a pu donner *'Maelor* et *Melor* : v. *Meilar*, *Melaer* et *Meloir*. Sous une forme française, ce saint (*saint Magloar*) est encore honoré en Langolen (Fin.),

Mahouarn (saint) : a une chapelle en Cast (Fin.) (Bull. C. D., 1905, p. 128). Ce serait aussi le patron de Plo-modiern, probablement grâce à une mauvaise identification.

Cf. Tre-mehouarn en 1426, auj. Tremoar en Berric (Morb.);

cf. Cart. Red. Mohoiarn (*Chrest.*, 321). Il est difficile de se prononcer sur la valeur de *mo-*. Il est, en effet, possible qu'on ait affaire à *maw* : v. **Modiern**.

Majan (saint) : *Loc-majan* en Plouguin, Plouescat ; *Lan-vajan* en Crozon (écrit *Lan-vagen*) : cf. *Ker-vajan* en Treglonou, Lan-dunvez. C'est le frère de saint Goueznou.

Majan = **Matian*, nom hypocoristique dont la forme complète a peut-être été **Matu-geno-s* (nom connu par des monnaies gauloises) ; cf. Sulien = *Sulgen* et *Sulian*, *Tutian* et *Tutgen* etc. Pour *t-i̯* ou *d* + *i̯* donnant *j*, cf. *Rat-i̯en* donnant *Rajen*, *Tut-i̯an* donnant *Tujan*, etc.

Il y a à remarquer que *Madian*, en Irlande, est un diminutif de Mathias (*Martyrol. d'Oengus*, éd. Stokes, p. 169 note 5).

Malo (saint) ; **Machutus**. La forme vraie, la seule qui explique le nom de *Malo* est *Mach-low* = *Macco-louo-*.

La forme *Maclow* représente une graphie également vieille-bretonne en retard sur la prononciation.

Quant à *Machut-* c'est sûrement un dérivé de Mach- : on dit couramment dans la région malouine : *saint Mahou*.

Il est remarquable que dans la vie de saint Tatheus, en plein pays de Galles, une jeune fille du nom de **Machuta** subit le martyre (Rees, *Lives*, p. 260). Il y a eu dans certaines vies de saint Malo confusion avec les actes d'un saint irlandais *Mochuta*.

Outre Saint-Malo, il y a Saint-Malo-de-Phily (Ille-et-Vil.), Saint-Malo-de-Beignon, Saint-Malo-des-Trois-Fontaines (Morb.), Saint-Malo-de-Guersac en Montoir (Loire-Inf.) etc.

Il y a des *Locmalo* : près Port-Louis, près Guémené-sur-Scorff ; en Augan, Guégon, Lizio, Loyat, Ploermel, Saint-Dolay : nulle part, il n'est honoré sous le nom de saint Machut.

Au contraire, il y avait une Eclesia de s^to^ Machuto dépendant d'Abergavenny, en Monmouthshire (B. Llandav, p. 320).

Il y avait une église consacrée à saint Machut dans le pays des Pictes du Sud (Bellesheim, Geschichte der Kath. Kirche. im Schottland, I, p. 60).

Malo se prononce en bas-vannetais, *Mālo̯w* et, en haut-vannetais, *Mālœ̈w* = *Machlow*.

Saint-Maleu en Henansal, Broons (zone de langue française des C.-du-N.) représente *Malo* (cf. Dottin, *Glossaire du parler de Pléchatel*, p. LXXII).

Malon (saint) : paroisse de l'ancien évêché de Saint-Malo. En 1314 on a *saint Meamon* qui rappelle *saint Maelmon*, évêque de Saint-Malo. Les paysans, paraît-il, disent *saint Meha* (Duine, *Brév.*, p. 134). Saint-Meha, *Mea*, est, semble-t-il, une forme populaire abrégée de *Mea-mon*. Mais Mea-mon est inexplicable. Maelmon, en cette zone depuis longtemps française, qui se prononçait *Mael-von* ou *Mael-won*, a pu très bien donner *Malon* : cf. *Maugat* de *Malgat* remontant à *Mael-cât*.

Mana : v. **Anna**.

Manach : *Plou-manach* (C.-du-N.). Il me semblait étrange qu'une paroisse eût pris le nom de *paroisse du moine*. Or il y a un saint Manaccus, irlandais d'origine, enterré à Lanreath ou Lanreythow en Cornwall. L'église de Lanlivery lui est dédiée et à saint Dunstan.

Manach est aussi le nom d'une rivière de Galles (B. Llandav 172).

Maon : Lan-vaon en Plouguerneau ; de *Lan-vaon*, fam. noble (de Courcay, *Nob.*). D'après une tradition galloise, le père de saint Patrick aurait été *Mawon* (Rees, *Essay*, 128) : v. *Lan-vaon*.

Marcan (saint) : paroisse de l'ancien évêché de Dol. Marcan étant en zone française pourrait être aujourd'hui, en breton, *Margan* ou *Marchan*.

Le pays de Galles a Margan (écrit à tort Margam), nom d'une abbaye bien connue, en Glamorgan, et *Marchan* dans *Llanfarchan*, en Pembrokeshire. Je crois qu'il faut préférer *Marchan* qui est un nom de saint : cf. pour le nom *Roz Marhan* en Saint-Pabu (Fin.).

Marchoc : *Lo-marec* en Crach (Morb.). *Marec* est pour *Marrec* = *Mărchec* (Chrest. 219).

Il est fort possible que le *Saith Marchog* de Gwyddelwern dont le nom est expliqué dans les Mabinogion (J. Loth, *Mab.*, I, 82) par les *sept chevaliers*, signifie tout simplement *saint Marchog* : cf. *saith Pedyr*, saint Pierre : *saith* = *sactus* pour *sanctus*.

Maudan (saint) : Saint-Maudan en Credin, Morbihan ; *Lăn-vaudan*, paroisse du Morb. En zone bretonnante, *l* ne se

vocalisant que devant *t* ou *d* suivant immédiatement, on ne peut y voir *Maeltan*, ni *Maltan*. S'il y a une diphtongue *aw* dans le nom, le premier terme est *Maw-* (v. *Maugan.*). Si, comme c'est possible, *au* représente *o* français, il faut en rapprocher le gallois *saint Mydan* (*y* = *o* non accentué) de la congrégation de Cattwg (Jones, *Cymru*, II, 344).

Cf. *saint Modan* de *Kil-modan* (Kyles of Bute, Écosse), si du moins, le nom est d'origine brittonique et si le *d* représente un *t* vieux brittonique. Pour *Plu-maudan*, v. **Meldan**.

Marzin (saint) est saint Martin, en vannetais *Marhin* : *Lanvarzin*, en Plozévet ; *Loc-Marzin* en Trégunc (cf. Soc. arch. Fin., 1883, p. 467; v. Epoques préh. à *Trégunc*); en Bannalec.

Il y a aussi un saint Marzin en Plougonvelin.

Maudez (saint) : La forme la plus ancienne est *Mawded* ou *Mawted* comme le montrent la prononciation léonarde *Maodez* et la prononciation *Mọdẹ* du Cornouaillais et du Vannetais.

Mawded est le *Matith* pour *Mautith* des anciennes Litanies (*Revue Celt.*, 1890, p. 147), c'est-à-dire *Mautiđ*.

Il n'y a pas de saint plus honoré en Bretagne, quoique sa vie soit surtout légendaire : soixante chapelles au moins lui ont été consacrées, un peu partout en Bretagne, dans les Côtes-du-Nord, le Finistère, le Morbihan, les anciens évêchés de Dol et Saint-Malo.

Il est dit dans une vie manuscrite citée par les rééditeurs des vies d'Albert-le-Grand, que Maudez, originaire d'Irlande, aborda à Porz-Biniget, en Léon et s'établit non loin de là à *Curia Miriteci*. Or y a en Lanhouarneau au cadastre une terre portant le nom de : *ar veridec sant vaodès*.

> Cornwall. Il y avait en Cornwall un lieu portant le nom de *Saint-Moze*, *Mauze* (le *z* représente *d* breton ou *t*) : d'après Leland : *Mauditi rotundum castrum* (Norden, Specul. Brit. Pars. : *a topogr. and hist. descript. of Cornwall*, p. 34); *Mauditi* est inexact pour *Mauđiđi*. Le *rotundum castrum* est d'autant plus étonnant que la cellule du saint dans notre île de Bréhat est *ronde*, à tel point qu'on l'appelle *Forn-Modez*, le four de Modez.

Si *Maudez* est un ancien composé vieux-brittonique, il

faut supposer *Magu-tid-*. Si ce sont deux mots dont le premier gouverne le second, *Mawdid* signifierait serviteur de *Did* : v. celt. *Diyos*, jour, dieu du jour ? Entre autres vertus *Maudez* guérit des maladies d'yeux.

Maugan (saint) : ancien évêché de Saint-Malo. Comme c'est en pays de langue française, et que le nom est écrit de façon diverse, il est possible que Maugan soit pour *Malcan* ou *Malcant* [1], nom parfaitement brittonique.

Nous avons sûrement *Mawgan* ou *Mougan* dans le *Lomogan* de Ste-Sève (C.-du-N.) ; car *l* en breton ne se vocalise que devant *t* ou *d*. Cf. saint Mogon en Pleucadeuc.

Cornwall : *Mawgan*, paroisse (Oliv. *Mon.* 441).

Galles : *Llan-feugan* en Brecknockshire ; *Capel Meugan* en Anglesey (Rees, *Essay*, 269). Le *Meugan* gallois peut être par composition, pour un plus ancien *Maucan* en passant par *Moucan* : cf. *Meudwy*. La vie de saint Dewi mentionne un monasterium *Maucanni* (Rees, *Lives*, 117).

Mazé (saint) : pour *Mazeo*, vannet. *Maheo* = *Matheus* : saint Mathieu ; *Loc-mazé*, Pointe Saint-Mathieu.

Ce saint est honoré en plusieurs endroits.

Mazéal : *Saint-Vazeal* ou *Vazal* en Plouhinec (Soc. arch. Fin., 1903, p. 180).

Mazou (saint) : Goarem-Sant-Vazou en Plourin (Fin.). En l'absence de toute autre forme, il vaut mieux n'en rien dire. La consonne initiale n'est pas certaine.

Meilar : écrit à tort *Meilars*, paroisse du Finistère ; *Meylar* en Plouhinec : suppose une forme vieille-britt. **Maglar-* : cf. Magloire et *Melaer*.

Melaine (saint) : saint gallo-romain, évêque de Rennes ; est honoré en plusieurs lieux, mais en Basse-Bretagne, en général, indûment.

Melar (saint) : *Loc-Mélar*, par. du Fin. ; *Loc-melar* en Irvillac, en Plouneventer, parc *Saint-Melar* en Lanmeur ; saint Melar (écrit *Melard*) à Pontivy. Il n'est pas impossible que ce soit le même saint que *Meilar* et *Melaer* ; ce n'est cepen-

1. On trouve *Magaldan* et *Malgaudus* (Duine, *Brév.*, p. 70).

dant pas sûr. *Melar*, *Melaer* peuvent dériver de la même racine que *Meliau ; Meilar* remonte à *Magl-*.

Melaer, **Meler** : saint Meler (écrit à la française *saint Melaire*) en Plobannalec ; *Lomener* en Groix, au XIIe s. *Loc-melaer* ; *Lomener* en Pleumeur, Pontscorff (Morb.) ; *Lan-veler bras* et *bihan* en Kersaint-Plabennec (Fin.).

Melor : v. **Meloir**.

Meldan : *Loc-meldan* en Baud : pour *Loc-mael-tan*, vraisemblablement : *Plu-maudan* (C.-du-N.), d'après certaines formes anciennes est pour *Mael tan* (v. *Mael-cat*). La forme la plus caractéristique est *Plo-maldan* (Judicael de Plomaldan) dans une charte de 113... du Cart. de saint Melaine (*Anc. Év.*, III, p. 338).

Dès le XIIIe siècle, on a *Pleumaudan*.

La forme *Plomaugdam* de 1330 donnée par Longnon (Pouillé, p. 358, 359) est une faute de lecture du scribe et remonte peut-être à une forme intermédiaire : *Plo-mauldan*.

Meldéoc (saint) : évêque dans la partie fabuleuse de la liste des évêques de Vannes. C'est tout simplement le saint irlandais *Melteóc* (*Felire Oengus*, fête le 11 décembre : *Melteoc* = *m'Elteoc*). L'abbé Le Mené (*Hist. du diocèse de Vannes*, I, p. 130) en fait, avec d'autres sans doute, le patron de *Lomeltro* en Guern ; or *Lomeltro* était en 1435 *Loc-mel-tnou* : *Mel-tnou* signifie le *creux*, le *vallon de la boule*, à moins que *mel* ne soit pour *mael* ; il y a une chapelle où on conserve non pas un *maillet bénit* pour assommer les vieillards, comme on le dit faussement, mais deux *boules de pierre* (*mel*, boule, soule).

Melean (saint) : en Porcaro (Morb.) ?

Melen (saint) : en Lanvenégen (Morb.). On y honore aujourd'hui saint Melaine. *Plu melen* en Kervignac. *Plu-melin* [1], en 1422 *Ploe-melen*. Plo-melin (Finist.) étant pour *Plo-meryn*, il est très probable que *melen* dans ces *Plu-melen* est pour *Meren* : v. **Meren**.

Meliau : *Plu-meliau* (Morb.) : pron. *Plöniaw* pour *Plö-liaw*

1. Plumelin est aujourd'hui en zone française du Morbihan.

avec *ö* nasal, pour *Plü-veliaẅ*; *Guimiliau*, pour *Guic-miliau*, *Plou-milliau*; *Lan-viliau* en Plomodiern. *Saint-Méliàu*, fontaine en Locronan (Soc. Arch. Fin., 1894, p. 167).

Il n'est pas impossible que *Miliau* et *Meliau* soient pour *Meiliaw* = *Magliaw*, nom connu; cependant, il est beaucoup plus probable que *Meliau* est à rapprocher du *Meliau* de 853 du Cart. de Redon et de *Uuin-melio* : cf. *Meli* dans les Inscr. chr. de Bretagne (*Chrest.*, 151). Le calendrier de Tréguier, met la fête *Miliavi* au 5 novembre.

Melin : v. **Merin**.

Melon (saint) : dans le calendrier de Léon : c'est le nom d'une paroisse : *Melon* ; cf. Saint-Melon, chap. en Tréogat.

GALLES : *S*t *Mellan 's* en Monmouthshire (*Arch. Cambr.*, 1902, p. 107).

CORNWALL : il y avait une paroisse de *Mellon*, mais on trouve au XIIIe siècle, *Ecclesia sancti Mellani* (Oliver, *Mon.* 460).

Mullyon, autre paroisse de Cornwall, paraît devoir être rapprochée de notre *Saint-Mollien ou Moelien*.

Melor (saint) et **Méloir** (saint) : *Meloir* est une forme française : *Tre-meloir* (C.-du-N.) est en 1212 : *Tref-melar* (*Anc. Év.*, III, 232) ; *Saint-Meloir* en Plounevez-Moedec, se dit *Zant Milour* ; il est vrai que *Milour* peut être une représentation bretonne de *Meloir* : cf. *Milour* = *Miroir*.

Latinisé, le nom est *Melorius* (Cart. de Quimperlé), 150 ; corps de : *sancti Melori*, dans le Cart. de Redon, p. 368 en 852 ; cf. 47, en 849).

CORNWALL : *sanctus Melorus* en Lankinhorne ; *Melor* et *Mabe* fondus en une paroisse (Oliv., *Mon.*, 441) ; ecclesia de *s*to *Meloro* au XIIIe s. (ibid., 458).

Thornecumbe en Dorsetshire est dédié à saint Melor. Son corps serait à Amesbury ; sa fête se célébrait le 1er octobre.

Memor (saint) : v. **Movor**.

Menven : *Lo-menven* en Guiclan.

Une tradition galloise veut que saint Patrice se soit appelé *Maen-wyn*, nom identique à notre *Menven* (Rees, *Essay*, 28).

Mérec (saint) : en Kergrist (Morb.).

Méren : *Lan-meren* (Cart. Landevennec, 26); *Loc-meren* en Grand-Champ (Morb.);

Plu-melen ; *Plu-melin* (v. *Melen*) ; *Ploeren*, paroisse du Morbihan, *Ploe-veren* en 1402, pour *Ploe-meren*.

Galles : *st Meryn* (*Myv. Arch.*, 428, 1).

Meriadec (saint) : trève de Plumergat, Pluvigner, Pluneret, Noyal-Pontivy ; il est patron de Stival (Morb.); et Plougasnou (Fin.).

Cornwall : l'église de Camborne lui est dédiée.

Il y a un pays de Meiriadoc en Denbighshire.

Saint Meriadec figure sur la liste des évêques de Vannes, mais dans la partie qui ne mérite aucune confiance. Le fait qu'il est honoré en Cornwall et que le nom est bien connu et ancien en Galles, me fait croire qu'il pourrait bien n'avoir jamais été évêque de Vannes et en tout cas n'avoir pas vécu au VII-VIIIe siècle.

Merin : *Lan-merin* (C.-du-N. : *Inv. somm.*, n° 2760) ; *Plomelin* : au XIVe s. *Ploe-meryn* (*Chrest.*, 225).

Galles : *Merin* a donné son nom à *Bod-ferin* chapelle en *Llan-Iestin*, Carnarvonshire, et à *Llan-ferin* en Monmoutshire (Rees, *Essay*, 236).

Cornwall : *saint Meryn* (*y* est généralement pour *ī* long) : cf. Oliv., *Mon.*, 441, 37).

Meron : peut-être dans *Lan-veron* en Saint-Evarzec (Fin.). Il y a un disciple de Tutwal, dit *Mactronus* (La Borderie, *Hist.*, I, p. 359; vie de Tutwal, p. 20) enterré aux pieds de son maître. Je suppose qu'il faut lire *Madronus*, lequel donnerait *Mazron* et *Maeron*, *Meron*.

Il y a une paroisse de Madron écrite aussi *Madern*, d'après une prononciation qui n'a rien d'anormal en Cornwall (Oliv., *Mon.*, 44).

Mervon (saint) : ancien évêché de Dol : représente peut-être *Maelmon* en passant par *Melvon* ? v. cependant **Malon**.

Meven (saint) : *Ploeven* (Fin.) : en 1468 *Ploe-meguen* ; *saint Méen* (*Mewen*) près Lesneven ; *Tre-meven* paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc. Il y a des Saint-Meen en Beignon, Montertelot, Monteneuf, Ploermel, Le Saint (Morb.) ; il est honoré à Berné (Morb.) sous le nom de zan *Meüen*. Il a

donné son nom à Saint-Meen de Gaël [1] (Ille-et-Vil.), à Saint-Meen-du Cellier (Loire-Inf.).

CORNWALL : paroisse de *S*[t] *Mewan* ; église à Mevagissey.

Mevor : v. **Movor**.

Mezeoc : si la forme *Lan-vezeoc* donnée par le pouillé de Tréguier (Cart. Redon, CXCII) est sincère, on a affaire à une forme avec *mo-* : *mo-Seoc* : v. **Seoc**, *Sieu*, *Sew*.

Mezo (saint) : *Liors sant Vezo* en Lanhouarneau. Le nom ancien, en cette partie du Léon pourrait être *Gŭezo*, mais la terminaison qu'on attendrait, dans ce cas, serait *-ou*. Il me paraît plus probable que le nom du saint est *Mezo* : rien de commun avec *Mezo*, ivre.

C'est probablement le saint gallois *Medwy* qui a donné son nom à *Llan-fedwy* en Glamorgan : c'est un des premiers saints de l'île de Bretagne, envoyé, d'après la légende, par le pape Eleutherius (Rees, *Essay*, 83-84).

La forme vieille-bretonne *Metwy* (*Metoe*) a évolué en breton, en *Mezo* au lieu de s'arrêter à *Medo* comme *betuos*, bouleau, en *bezo*. Il y a dans le comté de Monmouth, une paroisse de *Llan-fihangel* ou Michaelston *Fedwy* (Rees, *Essay*, 237).

Mibrit : *Loc-mibrit* en Plomodiern.

Baring-Gould a rapproché ce nom de celui de saint *Meubret* dont la fête se célèbre à Cardinham en Cornwall : ce saint s'appellerait aussi *Mybard*. Une forme correspondant à *Mibrit* (et non *Mybrit*) serait en Cornwall *Mibris* : *Meubret*, *Mybard*, tout cela est de pure fantaisie. Si nous supposons une forme *vieille-cornique* correspondante à *Mibrit*, on peut supposer une graphie *Mibret* ou *Mebrit*, ou plutôt *Miprit*, ou *Meprit* : à moins qu'une consonne n'ait disparu après *mi-*.

Mirel (saint) : en Plénée-Jugon (C.-du-N.).

Modiern, dans *Plo-modiern*. On prononce *Plō-di*[e]*rn*. On a fait de Mahouarn ou *Magloire*, le patron de cette paroisse.

Il est possible que le nom réel soit *Maw-diern* = **Magu-tegerno-s* : cf. *Magu-rix* sur une monnaie gauloise (Déchelette, Fouilles du mont Beuvray en 1897-1901, p. 91). Pour *mo* =

1. En 1052 : *Jedicalis abbas sancti Meguenni*.

mao, cf. à côté de *Kerarmao* en Plozevet, *Parc ar Mo*, Parc ar *Mobihan* en Plounevez-du-Faou (Fin.). Cependant la forme *Ploe-mordien* que l'on trouve dans une vie de saint Corentin (Soc. arch. Fin., 1886, p. 122), ne laisse guère de doute, que la forme sincère ne soit *Mordiern*.

Galles : St Mordeyrn (= *Mordiern*) à Nantglyn en Denbigh (*Myv. arch.*, p. 428).

Moe : *Moe-lan* paroisse (Cart. Quimperlé 179) ; cf. monasteriolum *Moe* en Luzanger, Loire-Inf. : charte de 868 du Cart. de Redon. *Lan-voé* en Plougonven ; *Lan-voy* en Hanvec ; *Les-voé* en Pouldreuzic, Landudec (Fin.). Pour la construction *Moe-lan*, cf. *Doe-lan*, tout à côté, *Coet-lan*, monasterium nemoris (vita Gildae,§§ 27) ; il y a d'autres *Coet-lan*, à côté de *Lan-goet* ; cf. *Gar-lan*, *Cat-lan* (Cal*an*) etc.

Galles : *Lan-Timoi* et *Lan-Tivoi* (B. Llandav, 275) ; la forme *Lan-voy* a sûremement existé, car c'est aujourd'hui Foy (= *Voy*) en Herefordshire.

Ti-moi serait *Ty-fwy* aujourd'hui : *ti* = *to-* atone.

Moedec : Plounevez-Moedec (C.-du-N.) ;

Lan-voedec en Plougonven (C.-du-N.) : *Voedec* peut être pour *Boedoc*, mais la présence de *Moedec* dans la même région plaide en faveur de *Moedec*.

Cf. *Moydog*, village en Castell Caereinion en Montgomeryshire.

Mogon (saint) : en Pleucadeuc, Morbihan de langue française. Pour le nom cf. *Ker-vaogon* en Plouzané. Le nom doit être différent de *Maugan* (v. plus haut), mais la prononciation n'est pas assurée.

Molff (saint) : auj. Saint-Nolff (Morb.), en 1421 St-Molff, contre l'étonnant *sanctus Majolus* de 1374). Il y a aussi une paroisse de *Saint-Molff* dans la Loire-Inférieure. Le nom paraît irlandais ; *molmha* est, en irlandais, un participe signifiant *loué*, *vanté*, de la même racine qui a donné, en breton, *meuli* et en gallois, *moli*, louer.

Mollien (saint) en Fouesnant : cf. *Mullyon*, en Cornwall. Il est possible toutefois que ce soit pour *Moellien*, paroisse (C. Landev., *Moelian*, 14) : v. **Melon**.

Molvan (saint) : chapelle en Cléguerec (Morb.) : nom dérivé de *Molv* : on prononce *Mol-wan*, ce qui est régulier à Cléguerec : cf. *er wam*, la mère.

Moran (saint) : *Saint-Morand* (avec un *d* de trop) en Benodet (Bull. C. D., 1906, p. 117) ; *Lan-voran* en Plozevet, en Saint-Jean-Trolimon, en Beuzec-Cap-Caval. Il est parfaitement absurde de voir dans ce saint, saint Moderan.

Cornwall : paroisse de *Lamorran* (Oliv., *Mon.*, 440) ; la mention la plus ancienne se trouve dans une charte de 969 du roi Edgar : *Lann-moren* (de Gray-Birch, *Chart. Sax.*, III, p. 521).

Morbret (saint) : cart. de Landevennec 37 : le nom est composé de *mor*, grand. et de *bret* = *brĭt-* (pensée) : on aurait aujourd'hui *Mor-vret*.

On l'a rapproché d'un saint *Meubret* dont la fête se célèbre à Cardinham en Cornwall : on l'appellerait *Mybard* : v. **Mibrit**.

Morgant : *Lan-morgant* (C. de Quimperlé, 183) : la situation de cette *lan-* n'est pas connue : cf. *Lan-organt* en Plouvorn.

Morgat : *Plo-morcat* apparaît dans le *vita Gildae* 40, mais la forme du nom n'est pas sûre, non plus que l'identification : cf. *Morcat* (C. Landev., 10), aujourd'hui *Morgat* en Crozon.

Morvan (saint), en Guidel (Morb., d'après Luco, *Pouillé de Vannes*).

Le nom de *Murman*, *Morman*. en vieux-breton, est bien connu.

Morven dans *Lanorven* pour *Lan-vorven* en Plabennec, rappelle *st Morwenna* à *Morwinstow*, Cornwall (Oliv., *Mon.*, 441).

Movan (saint) : famille noble de Saint-Movan, d'après les titres du château de Nantes de 1260, 1374 (Dom Lobineau, *Vies* : catalogue de quelques saints inconnus).

Très probablement *Movan* représente *Mǫwan* ou *Mawan*. Or, il y a en Galles, un *saint Mawan* dont on ne sait d'ailleurs rien (Rees, *Essay*, 207).

Movor (saint), **Mevor** (saint) : ce saint est connu par le B. of Llandav. sous les deux formes *Mimor* et *Movor*, *Merthir*

Mimor 31, 43, 90, 212-3 ; *Merthic Movor* app. I (XIVe siècle) 284 ; auj. Merthyr Mawr en Glamorgan ; *Lan-movor*, 321, aujourd'hui *Llanover* en Monmouthshire.

Mevor est aussi le nom d'un saint homme qui octroie des terres, à *Saint-Guđwal*, en Camors, Morbihan (de la Borderie, *Hist.*, I, p. 495).

Or, il y a un Lanover en Plouezoc'h, écrit *Lanovert* et un autre, écrit *Laneauvert* en Plounevez-Moedec. J'avais pensé que le premier était un souvenir de Lady Llanover et du château de Llanover en Galles, d'autant plus que c'est : *maner Lanovert* dans le cadastre pour Plouezoc'h, et je ne suis pas encore sûr que mes soupçons ne soient pas fondés. Pour *Laneauverte*, c'est peu vraisemblable : car, d'après une communication de M. Fr. Vallée qui le tient de source absolument certaine, on prononce *Lanover*.

Je dois reconnaître que pour le breton, le passage de *Memor* à *-over* dans *Lan-over* n'est pas sans difficulté. On peut supposer que, comme pour le gallois, *Mevor* aura passé à *Movor*. puis *Mover* : *Lan-over* pour *Lan-vover* ?

Il y a une chapelle de saint-Memor (forme littéraire ?) en Gouesnac'h (Soc. arch. Fin., 1904, p. 30).

Munna : sancte *Munna*, dans les Lit. de saint Vouga, paraît être le saint irlandais *Munna* alias *Fintanus* dans le ms. de Bruxelles dit de Salamanque (*Revue Celt.*, 1890, p. 375 ; cf. *The mart. of Oengus*, p. 226, 21 octobre). V. **Onna**.

Neizan : *Lan-neizant* : le *t* est de trop, comme le prouve *Ker-neizan* dans la même paroisse de Ploneour-Lanvern.

Il est probable qu'on est en présence de *saint Nechtan*, honoré en Cornwall et en Devon : il est le patron d'Ashecombe, Hartland en Devon (Ol., *Mon.*, 444, 449) : *Nechtan* est la forme gaélique, et *Neizan* en est la forme exacte correspondante en breton.

Nenan : dans *Te-nenan* ?

Ninian, l'apôtre des Pictes, était appelé en Irlande *Mo-nenn* (ou *Mo-ninn*) : Metcalfe, *Vitae Sanctorum Scotiae* I, p. 14 ; cf. *The mart. of Oengus*, Index, p. 438, à *Ninn*).

Il est cependant peu probable qu'il s'agisse de *Ninian* : on aurait eu *Negnan* : v. **Ninian**.

Pour *Nenan*, cf. *Ker-nenan* en Ploerdut (Morb.).

Nenec (sainte) : *Saint-Nenec* en Lignol, Bubry ; *Lan-nenec* en Plœmeur (Morb.) : dans le Cart. de Quimperlé 62, 95 : *Lann Ninnoc.*

Nerin (saint) : *Plou-nerin* paroisse de l'ancien évêché de Tréguier. *Saint Nerin* est honoré dans le pays de Tréguier, avec Efflam, Tudes, Kemo.

Neven (saint) : Lan-neven, trêve de Botlezan, ancienne paroisse en Bégard (C.-du-N. ; cf. *Inv. somm.* n° 1753). C'est le même nom qu'on retrouve dans *Les-neven* paroisse, et *Les-neven* en Châteauneuf-du-Faou, *Neven* en Saint-Pierre-Quilbrignon, Lanrivoaré.

Galles : St Nevyn : Eglwys *Nevyn* en Carnarvonshire (Rees, *Essay*, 147).

Nevyn et *Neven* remontent à *Nŭmin*, forme vieille-galloise et bretonne, d'où dérive le célèbre nom de *Numin-oe* et *Nomin-oe*, devenu plus tard *Nevenoe*.

Neventer (saint) dont le culte est associé à celui de saint Derrien ; *Plou-neventer* (Fin.) ; Ecclesia *sancti Numenteri* (*Anc. Év.*, 278, an 1167) : c'est le nom gallois *Nevenhyr*.

Il est aussi honoré à Plouedern.

Nevet : Ecclesia de *Lan-nevet* (C.-du-N.) (*Anc. Év.*, 14, 10, en 1198) ; chapelle de *Nevet* en Plonevez-Porzay.

Cornwall : *Nymet* (Ol. *Mon.*, 452) et *Lanivet*.

Nic (saint), paroisse près Châteaulin (Fin.) ?

Niel (saint) : famille noble de Lamballe, en 1437 ; saint Niel près Pontivy, en 1416 *Saniel* : v. **Iel**, **Iuděl**.

Ninian (saint) : *sanctus Ninianus*, près Châtelaudren (*Anc. Év.*, IV, 358, an 1148). C'est aussi le nom d'une rivière du Morbihan ; un témoin de ce nom signe au IXe siècle dans le cart. de Redon.

Saint Ninian est l'apôtre des Pictes.

Ninnoc (sainte) : v. **Nenec**.

Ninon : *Laninon* en Saint-Pierre-Quilbignon ; cf. *Ker-ninon* en Cleden-Cap-Sizun. Il y a un *Lannivon* en Sainte-Brigitte (Morb.) qui est probablement pour *Lan-nin-von* : *Nin-von* plus anciennement *Nin-mon* est un nom connu.

Ninuee : famille noble de *Saint-Ninuee*, d'après le Cart. de saint Sulpice, en 1254 (Tresvaux, *Vies*, I).

Nio (saint) en Candan ; en 1497 *saint Niziau* : on prononce *Zaniaw*. Il n'est pas impossible que *n* initial appartienne à la finale de *san* pour *sant*. Dans ce cas, *Iđiaw* serait pour **Iudiaw** : v. plus haut.

Nisien (saint) : v. **Lanvenegen**.

Nizon (saint) en Malguenac ; on prononce *Zanihõn*. La forme en 1448 est Saint-Nuzon ; dans ces conditions, il est possible que le saint soit **Iuđon** : v. plus haut. Cependant, on peut aussi songer à une forme vieille-bretonne *Neithon*, nom très connu dans les légendes galloises

Noan : de *Saint-Noan*, famille noble de Lamballe en 1437 ; cf. *Lannouan* en Landevan (Morb.), *Lannoan* en Cleden-Cap-Sizun (Fin.). Saint Oan est honoré en *Lanoan* (Les saints du Cap-Sizun, Soc. arch. Fin., 1899, p. 401). La forme primitive est douteuse.

Nonn (sainte) : *Diri-non*, paroisse où elle est honorée, *Lennon* paroisse du Finistère ; *Lan-non* en Bannalec ; *Crec'h Nonn* en Bégard (il y a une rivière *Nonn* dans le Cart. de Redon : cf. J. Loth, *Contrib. à la lexicogr. et à la ling. celt.*, à *Nonneu*).

Cornwall : *Altar Non* (autel de *Non*), paroisse ; son culte est associé à celui de Dewi : au nord-est est Davidstow.

Devon : s^ta^ Nonn à Bradstone.

Galles : *Lannon* en Cardiganshire, *Capel Non* en Ty Ddewi (maison de saint Dewi) en Pembrokeshire.

Norgard (saint) en Crozon. Il faut lire *san Orgar* : on a prononcé *Sanorgar* pour *san Norgar* : le *t* a disparu ou s'est assimilé à *n* ; de la prononciation *Sanorgar*, on a tiré *sant Norgar* : v. **Gorgar**.

Norvez (saint) : en Begard (C.-du-N.).

Le vrai nom doit être *Orvez* ou *Gorvez*.

Noyale (sainte) : *Noyal-guen* en 1387 ; on dit aussi *Guennoal* ; or *Guenn* ne signifie pas seulement *blanc*, mais aussi *bienheureux*, *saint*, en breton comme en gallois. On a affaire à *saint* ou *sainte Guen* de Noyal, ou simplement au *saint* ou à la *sainte* de Noyal.

Noyal est un nom de lieu gallo-romain bien connu :

Noyal-sur-Bruz, Noyal-sur-Vilaine, Noyal-sur-Sèche (Ille-et-Vilaine).

Nudec (saint) en Caudan (Morb.) : nom probablement déformé.

Nuz : famille noble de *Lan-nuz* (écrit *Lan-nux*) d'après de Courcy, *Nobil.*, Nudd, en Galles, est le nom d'un dieu bien connu : v. **Collen**. Le nom se retrouve dans *Ker-nuz*, près Pont-Labbé. C'est aussi un nom d'homme breton (*Chrest.*, 223).

Oan (saint) : v. **Noan**.

Ozvan : Plovan (près Quimper); en 1468 *Ploe-ozvan*; on prononce aujourd'hui *Ploãn*. La valeur de *z* n'étant pas établie, il est impossible d'être affirmatif; il est probable cependant que *z* représente une spirante dentale. Pour le *v* on peut hésiter; il faudrait une étude approfondie du breton de Plovan même pour permettre de se prononcer.

Onna : *Log-onna* en Quimerc'h ; *Log-onna*-Daoulas.

On a supposé, mais c'est totalement impossible, que *Nonna* était la sainte à laquelle ce *loc* était consacré. D'abord *Nonna* est une forme récente faite d'après les noms à terminaisons en *a* représentant soit des formes littéraires ecclésiastiques comme Maria, soit des formes françaises en *-e* féminin final, lequel s'est traduit par *-a* : *Perrine* a donné *Perrina*; *Marianne*, *Marianna* etc.

De plus *Loc-nonna* eût donné *Lononna*.

Il n'est pas sûr le moins du monde que le nom soit féminin. Il y a en *Logonna-Quimerc'h*, un village de *Ker-onna*. Je serais tenté de voir dans *Onna* le même nom que dans *Munna* qui se décomposerait en *m'onna* = *mo Onna* ou *mo-Ŭnna* : v. **Monna**.

Onneau (saint), patron d'Esquibien (Soc. arch. Fin., 1899, p. 417).

Onenn (sainte) : écrit *Onenne* à la française en Tréhorenteuc (Morbihan); plus anciennement *s*^te^ *Onen*.

Galles : Onen était la mère de saint Elaeth (*Iolo ms.*, 101 ; *Archiv.*, II, 195 : elle était fille de Gwallawc.

Onet ? : *Log-onet* en Sauzon (Belle-Ile, Morb.).

Onou (saint) : v. **Donou**.

Ourzal (saint) : en Porspoder (Fin.); en Landunvez (*Ep. préh.*, p. 159).

Le nom réel peut être soit saint Tourzal, soit *saint Wrzal* (*Gourzal* = * *Gwrthal ?*).

Il y a, en Galles, un nom qui en est très voisin : c'est *Wrthwl* ou *Gwrthwl* qui a donné son nom à *Llan-wrthwl* en Brecknockshire et *maes Llan-wrthwl* en Carmarthenshire (Rees, *Essay*, 308).

Paban : *Lan-baban*, ancienne paroisse, auj. *Lababan* en Pouldreuzic ; cf. *Lam-boban* en Cleden-Cap-Sizun.

Le patron de Pouldreuzic est, dit-on, saint Tudwal, qui est connu sous le nom de *Pabu* ; la terminaison *-an* est souvent un diminutif, peut-être une sorte de marque d'affection : cf. pour la terminaison *baban* en gallois, *maban*, petit enfant.

Pabu : Saint-Pabu (Finist.), trève de Ploudalmezeau ; saint Pabu en Erquy (C.-du-N.), *Lan-babu* en Ploumoguer, devenu *Tre-babu* ; saint Pabu (écrit Pabut) en Pluherlin (Morb.). *Lo-pabu* en Granchamp (Morb.) ; *Pabu* en Trégrom (C.-du-N.) ; *Loguel Pabu* en Plouescat (la pièce de terre à Pabu) ; Liors *sant Pabu* en Briec (Fin.). *Lan-babu* en Plouhinec (Fin.).

Tous ces noms paraissent être des surnoms de saint Tudwal.

Mousteir-Babu en Ploerdut était en 1426 *Moustoer-Babae* (*Chrest.* p. 222). *Pabu* a été probablement un cas, généralement le génitif, de *Papa* (*Lan-Babu*, moustoer-*Babu* : le monastère, le moutier de *Papa* (*Papae*) ; c'est une évolution linguistique difficile à suivre, semi-littéraire, semi-populaire : c'est de *Papa Tudwal* (cf. Papa *Tigernomale* dans la vie de saint Samson) qu'est venue la légende que Tudwal avait été *pape* à Rome.

Il est justement remarquable que Pabiali, fils de Brychan, en Galles, porte le nom de **Papai** (Rees, *Essay*, p. 144). Cf. *Llan-Baba* en Monmonthshire. Pour le *nom*, cf. Llanfihangel, Bryn-*Pabuan* en Brecknockshire.

Palay (saint) : *Saint-Palais* (sic) en Plouer (C.-du-N.) ; Plou-balay (C.-du-N.) ; *Tre-balay*, en Bannalec (Fin.), ancienne chapelle (Bull. C. D. 1902, p. 277). La forme avec *to-* existe :

Trev Taballae dans le Cart. de Quimper.

Pater : v. **Lambader** : cf. **St Père.**

Patern (saint) : Saint-Patern (prononcez *Pedern* ou *Padern*) en Malguénac, Meslan, Saint-Tudwal (*saint Tugdual*) dans le Morb. ; *Lan-badern* en Plabennec (Fin.) ; Saint-Patern en Plourac'h.

Galles : il y a quatre grandes paroisses sous son nom et plusieurs chapelles.

En Galles, comme en Bretagne, il y a eu sûrement plusieurs saints confondus sous ce nom (cf. Rees, *Essay*, 216).

J. Loth.

(*A suivre.*)

ENLÈVEMENT [DU TAUREAU DIVIN

ET]

DES VACHES DE COOLEY

SUITE DU CHAPITRE XVII, § 4.

Cûchulainn tua cent trente rois au grand massacre de la plaine de Murthemne. En outre furent innombrables les chiens, les chevaux, les femmes, les jeunes garçons, les hommes de petite condition, les gens malpropres qui périrent aussi. Il ne resta sain et sauf qu'un tiers des hommes d'Irlande, les deux autres tiers avaient un os de la hanche brisé, ou moitié de la tête fracassée, ou un œil crevé, ou quelqu'autre lésion incurable qui dura toute la vie.

5. Description de la personne de Cûchulainn.

Le lendemain, Cûchulainn vint pour contempler l'armée et faire voir son aimable et jolie personne, aux dames, aux femmes mûres, aux jeunes femmes, aux filles, aux poètes et aux gens de science ; car les formes merveilleuses d'art magique sous lesquelles il s'était montré la nuit précédente, ses contorsions ne lui faisaient pas honneur et n'avaient rien de beau. Il vint donc se montrer sous sa forme aimable et jolie.

Il était vraiment beau ce garçon qui vint montrer sa personne aux armées, Cûchulainn, fils de Sualtam. Ses cheveux avaient trois teintes : bruns en bas, rouges comme sang au milieu, ils étaient jaunes au sommet et couvraient la tête d'une sorte de diadème ; ils lui formaient trois cercles autour du creux de la nuque. Les cheveux qui tombaient par derrière sur le haut des épaules ressemblaient tous à des fils d'or, c'étaient des

fils minces, déliés, dorés, magnifiques, formant des boucles longues, distinguées, de belle couleur. Une pourpre fine aux tons d'or rouge, aux flammes d'or, faisait cent tours autour de son cou. Il avait sur la tête cent cordons semés d'escarboucles. On voyait sur chacune de ses deux joues quatre taches, une tache jaune, une tache verte, une tache bleue, une tache pourpre. Ses deux yeux, des yeux de roi, avaient chacun l'éclat de sept pierres précieuses. On comptait sept doigts à chacun de ses deux pieds, sept doigts à chacune de ses deux mains ; chacun de ses doigts pouvait séparément saisir la griffe d'un faucon ou celle d'un hérisson.

Ce jour-là il revêtit son costume de fête. Le vêtement qui l'enveloppa fut un manteau beau, bien ajusté, brodé, à cinq plis. Une blanche broche d'argent blanc, incrustée d'or, posée sur sa blanche poitrine, semblait être un flambeau lumineux d'un éclat si puissant et si pur que les yeux des hommes ne pouvaient la regarder. Sur sa peau, il portait une tunique de soie joliment garnie de bordures, de ceintures, avec des galons d'or, d'argent, de laiton. Cette tunique atteignait le sommet de son brun pantalon.

Ce pantalon d'un brun rougeâtre, qui enveloppait le jeune guerrier, était fait d'un velours qu'aurait pu porter un roi. Son magnifique bouclier était de couleur pourpre foncée avec bordure d'argent bien blanc tout autour. A sa gauche se trouvait une épée dont la poignée avait des entrelacs d'or.

Dans le char, près de lui, on voyait une longue lance au tranchant bleu et un javelot plus court avec les cordes de lancement (*amentum*) dont se sert le guerrier et avec rivet de bronze. Il tenait d'une main neuf têtes, de l'autre main dix têtes [d'ennemis tués] et il les agita devant les troupes ennemies comme preuve de sa valeur et de son habileté guerrière. Medb mit son visage sous des boucliers qui formaient au-dessus d'elle une sorte de cuve renversée, elle fut ainsi à l'abri des javelots que ce jour-là Cûchulainn pouvait lui lancer.

6. Jalousie de Dubthach.

Ce fut alors que les jeunes filles demandèrent aux hommes d'Irlande de les élever sur le plat de boucliers posés sur des

épaules de guerriers afin qu'elles pussent voir comment était fait Cûchulainn. Elles trouvèrent merveilleuses les jolies, les aimables formes qu'il avait ce jour-là en comparaison de l'orgueilleuse et magique laideur qu'elles lui avaient vue la soirée précédente. Alors jalousie, mauvais vouloir et envie s'emparèrent de Dubthach le paresseux d'Ulster, a cause de sa femme [qu'il crut amoureuse de Cûchulainn] et il donna conseil aux troupes d'agir traîtreusement avec Cûchulainn, de lui dresser une embuscade qui l'envelopperait et où il périrait.

Voici ce qu'il dit :

1 « Si l'homme aux contorsions est quelque part,
De là résulteront des cadavres d'hommes tués par lui ;
De là des cris autour des forteresses,
De là fondement de récits historiques.
[De là nourriture aux corbeaux][1].

2 De là des pierres dressées autour des tombes.
Sera augmenté le nombre des martyrs des rois.
Vous ne livrerez pas le bon combat[2]
Sur le penchant de la colline contre ce fou.

3 De ce fou, je vois la personne ;
Il a neuf têtes sur ses coussins[3].
Je vois le butin qu'il doit au tranchant de son épée :
Dix têtes qui pour lui sont un grand trésor.

4 Je vois vos femmes dresser
Leurs visages vers les grands exploits[4].
Je vois votre grande reine
Qui ne se lève pas pour livrer bataille.

5 Si c'était moi qui étais votre conseiller,
Des guerriers envelopperaient cet homme
Afin d'abréger sa vie ;
Tel serait le sort du contorsionné. »

Fergus entendit ce discours ; ce conseil de traître, donné par Dubthach aux troupes, l'indigna. Il lui lança un fort

1. Vers à supprimer.
2. Ni maith ro fichid in cath. Lebor na hUidre, p. 81, col. 2, l. 3, O'Keeffe, p. 74, l. 2059.
3. Ina chuilcennaib. Lebor na hUidre, p. 81, col. 2, l. 4 ; O'Keeffe, p. 74, l. 2060.
4. An gnúis tar sna ergala. Lebor na hUidre, p. 81, col. 2, l. 6. O'Keeffe, p. 74, l. 2062.

vigoureux coup de pied, en sorte que Dubthach alla de son museau frapper la troupe en face [1]. Puis il raconta toutes les mauvaises actions, tous les actes iniques, les trahisons, les choses honteuses que Dubthach avait fait contre les Ulates. Voici ce qu'il dit :

1 « Si c'est bien Dubthach à la langue paresseuse,
Qu'il se retire derrière l'armée.
Il n'a fait aucun bien
Depuis qu'il a tué les filles [2].

2 Il a fait un acte qui n'est pas glorieux, qui est triste,
Le meurtre de Fiachna, fils de Conchobar [3].
N'est pas plus beau ce qu'on a raconté de lui,
Le meurtre de Carpre [4] fils de Fedilmid.

3 Ce n'est pas la puissance des Ulates que s'efforce de soutenir
Dubthach, fils de Lugaid et petit-fils de Casruba.
Voici ce qu'il fait aux hommes :
Quand il ne vient pas aux mains avec quelqu'un, il en parle mal.

4 Elle ne plairait pas aux exilés d'Ulster
La mort de leur fils qui n'a pas encore toute sa barbe [5] ;
Quand les habitants d'Ulster rassemblés vous atteindront
Ils vous envelopperont.

5 Vos troupeaux seront séparés et fort éloignés de vous
Devant les habitants d'Ulster quand ils se lèveront ;
De grandes histoires raconteront des exploits,
Parleront de grandes reines.

6 [Des cadavres seront sous les pieds,
Des corbeaux s'y trouveront chez eux [6]] ;
Des boucliers seront couchés sur la pente des collines,
Il y aura plus que jamais des actes de cruauté.

7 Je vois vos femmes élever
Leurs visages pour regarder les exploits.

1. A srub i freslige ra budin, Windisch, p. 399, note 10.
2. Pour venger le meurtre des fils d'Usnech. *Longes mac n-Usnig*, c. 16, Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 76, l. 19.
3. Pour venger le meurtre des fils d'Usnech. *Longes mac n-Usnig*, c. 16. *Irische texte*, t. I, p. 76, l. 15. Un autre texte dit que les meurtriers de Fiachna furent Illan et Conall, *Irische texte*, t. II, 2, p. 169.
4. Pour la même raison que le meurtre de Fiachna. Carpre par Feidlimid, sa mère, était fils de Conchobar. Suivant le *Longes mac n-Usnig*, c. 16, *Irische, texte*, t. I, le fils de Feidlimid s'appelait Fiachna.
5. Lebor na hUidre, p. 81, col. 2, l. 16. O'Keeffe, p. 74, l. 2072.
6. Lebor na hUidre, p. 81, col. 2, l. 21.

Je vois que votre grande reine
Ne se lève pas pour combattre.

8 Il ne fera ni exploit, ni acte honorable
Le fils de Lugaid, l'héroïsme lui fait défaut.
Devant les rois, les pointes de lance ne se rougiront pas,
Si celui qui les manie est Dubthach à la langue paresseuse. »

Ici se termine « Le char armé de faux ».

CHAPITRE XVIII.

1. Meurtre d'Oengus, fils d'Oenlam.

Alors s'approcha des troupes d'Irlande un guerrier très hardi d'Ulster ; il s'appelait Oengus, il était fils d'Oenlam Gabe. Il fit tourner devant lui les armées des Mod Loga qu'on appelle Lugmod [aujourd'hui Louth] jusqu'aux deux tombes sur le mont Fuaid. Voici ce que les savants racontent ; si les guerriers d'Irlande lui avaient livré des combats singuliers successifs, il aurait tué les deux tiers de l'armée ennemie avant de succomber lui-même. Mais les guerriers d'Irlande ne procédèrent pas ainsi ; organisant une embuscade, ils l'enveloppèrent de toutes parts et il succomba au gué des deux tombes sur le mont Fuaid.

2. Coup manqué de Belach Eoin (Passage d'Oiseau).

Alors vint à eux Fiacha Fialdana d'Ulster. Il voulait avoir un entretien avec le fils de la sœur de sa mère, avec Mane le diligent de Connaught. Avec lui arriva Dubthach le paresseux d'Ulster. Mane le diligent amena avec lui Doche, fils de Maga. Quand Doche, fils de Maga, vit Fiacha Fialdana, il lui lança un javelot qui traversa le corps de Dubthach le paresseux, son ami. Fiacha Fialdana lança un javelot à Doche de Maga, mais ce javelot traversa le corps de Mane le diligent de Connaught, son ami.

« C'est un coup manqué, ce qui leur est arrivé », dirent les hommes d'Irlande ; « chacun d'eux a tué son ami, son parent. » De là le nom de « Coup manqué du passage d'Oiseau ». On dit aussi « L'autre coup manqué du passage d'Oiseau ».

3. Déguisement de Tamon.

Alors les hommes d'Irlande dirent à Tamon l'idiot de mettre sur lui les vêtements et le diadème d'or d'Ailill et d'aller au gué, cela sous leurs yeux.

Tamon mit sur lui les vêtements et le diadème d'or d'Ailill et alla au gué qui était sous les yeux des hommes d'Irlande, ceux-ci plaisantèrent et applaudirent pour se moquer de lui. « Le vêtement que tu portes, Tamon », dirent-ils, « ô Tamon l'idiot ! c'est le vêtement d'Ailill ; tu as aussi son diadème d'or ». Cûchulainn vit Tamon, et n'étant pas au courant il crut que c'était Ailill lui-même ; il lui lança de sa fronde une pierre et Tamon l'idiot tomba sans vie sur le gué où il se trouvait. De la pour ce gué le nom de Gué de Tamon.

De là aussi « Déguisement de Tamon » titre de cet épisode.

CHAPITRE XIX.

1. Combat de Fergus.

Quatre des cinq grandes provinces d'Irlande prirent étape et campement cette nuit au pilier de pierre en Crich Ross. Medb demanda aux hommes d'Irlande un d'eux pour combat et bataille contre Cûchulainn le matin suivant. Chacun disait : « Ce ne sera pas moi, je ne sortirai pas de l'endroit où je suis, personne de ma famille ne doit rien à Cûchulainn ».

Alors Medb demanda à Fergus de faire contre Cûchulainn le combat, la bataille refusés par les hommes d'Irlande. « Il serait inconvenant pour moi », répondit Fergus, « de me battre avec un jeune garçon imberbe, qui n'a pas de barbe du tout et qui a été mon élève. » Medb se plaignit fortement du refus par Fergus de s'engager à faire combat et bataille. [Elle lui fit donner du vin, l'enivra fortement et renouvela sa demande[1].]

1. Dobreth fin do ocus romesca cotrén ocus ro guded imdula isin comac. Lebor na hUidre, p. 82, col. 2, l. 6, 7 ; O'Keeffe, p. 79, l. 2145, 2146, Winifred Faraday, p. 97.

Ils passèrent là cette nuit. Le lendemain matin, Fergus se leva de bonne heure et alla au gué du combat où se trouvait Cûchulainn ; Cûchulainn vit Fergus venir à lui. « Ce n'est pas en grande sûreté », dit-il, « que mon maître Fergus vient à ma rencontre ; il n'a pas d'épée dans le fourreau d'où sortaient de si grands coups. » C'était vrai. [Nous avons dit plus haut comment Ailill s'était emparé de cette épée [1].] « Cela m'est tout à fait égal, » répondit Fergus, « car si j'avais une épée, elle ne t'atteindrait pas, je ne l'emploierais pas contre toi ; mais en reconnaissance des jouissances et de l'éducation que je t'ai données, que t'ont données les habitants d'Ulster et Conchobar, prends la fuite en présence des hommes d'Irlande. » — « Il me répugne », répondit Cûchulainn, « de fuir devant un guerrier dans l'*Enlèvement des vaches de Cooley*. » — « Cela ne doit pas te répugner, » répliqua Fergus. « car je fuirai devant toi au moment où tu seras blessé, ensanglanté, criblé de plaies, à la bataille de l'*Enlèvement*. Et quand moi seul j'aurai pris la fuite, les hommes d'Irlande se mettront tous à fuir comme moi. » La perspective de ce futur succès des habitants d'Ulster fut très agréable à Cûchulainn ; il fit amener son char de combat, il y monta et au plus vite se mit à fuir loin des hommes d'Irlande. Ceux-ci le virent prendre la fuite. « Il a fui devant toi, » dirent-ils tous, « il a fui devant toi, ô Fergus ». — « Il faut le poursuivre, » dit Medb, « il faut le poursuivre, ne pas le laisser s'éloigner de toi. » — « Non certes, » répondit Fergus, « je ne le poursuivrai pas davantage. Quoique cette espèce de fuite que je lui ai infligée soit peu importante, pareil succès n'a été obtenu par aucun des hommes d'Irlande qui l'attaquèrent dans l'*Enlèvement des vaches de Cooley*. En conséquence, tant que les hommes d'Irlande n'auront pas cessé de lui livrer des combats singuliers, je ne recommencerai pas à combattre cet homme. »

Ainsi finit l'épisode du combat de Fergus.

1. Ar gat sai Ailill ass, ut prædiximus. Lebor na hUidre, p. 82 b, l. 10 ; O'Keeffe, p. 77, l. 2149, 2150 ; Winifred Faraday, p. 97.

Voir plus haut, chap. VIII, § 18 ; *Enlèvement*, p. 94 ; 95, *Revue Celtique*, t. XXIX, p. 162, 163.

2. Place de tête de Ferchu.

Ferchu l'exilé était de Connaught, cependant ses relations avec Ailill et Medb étaient celles d'un ennemi qui les combattait et les pillait. Depuis le jour où ils prirent possession de la royauté, il ne se rendit pas une seule fois dans leur camp, ni dans leur armée pour leur venir en aide dans les moments difficiles, en cas de nécessité, après convocation à une assemblée indispensable ; il ne faisait que dévaster leur pays et leur terre après les avoir envahis derrière eux. Ce fut alors qu'il arriva à l'est d'Ai. Sa troupe était de douze hommes. On lui avait dit qu'un seul homme arrêtait, retenait quatre des cinq grandes provinces d'Irlande depuis le lundi commencement de l'hiver jusqu'au commencement du printemps, tuant au gué un homme chaque jour et cent guerriers chaque nuit.

Alors il demanda à ses gens leur avis sur son projet.

« Pourrions-nous faire mieux, » dit-il, « que d'aller attaquer cet homme qui arrête et retient quatre des cinq grandes provinces d'Irlande ? Emportant avec nous sa tête et ses armes, nous irons trouver Ailill et Medb. Quelque grands que soient les maux que nous avons fait subir à Ailill et à Medb, nous obtiendrons d'eux la paix pour avoir fait tomber cet homme sous nos coups. » Ce plan fut approuvé. Ferchu et ses compagnons allèrent dans l'endroit où se trouvait Cûchulainn et alors ils n'employèrent pas le procédé loyal du combat singulier. Tous les douze aussitôt se tournèrent contre Cûchulainn. Celui-ci se tournant contre eux coupa leurs douze têtes en un instant ; il dressa pour eux douze pierres et sur la pierre de chaque homme mit la tête de cet homme. Il mit aussi sur une pierre la tête de Ferchu l'exilé. On appelle « Place de tête de Ferchu » l'endroit où Ferchu l'exilé a laissé sa tête, c'est en Irlandais *cenn-aitt Ferchon*.

3. Combat de la famille Calatin.

Alors chez les hommes d'Irlande, on se demanda qui serait capable de livrer combat et bataille à Cûchulainn, le lendemain matin, de bonne heure. Tous dirent que c'était Calatin le hardi avec ses vingt-sept fils et avec son petit-fils Glass,

fils de Delga. Voici ce qui les caractérisait : chacun d'eux portait du poison, chacun d'eux avait du poison sur chacune de ses armes, aucun d'eux ne manquait son coup, et si les hommes blessés par eux ne mouraient pas tout de suite, ils succombaient avant la fin du neuvième jour. On leur promit de grands présents, en récompense du combat et de la bataille à livrer. Ils s'engagèrent à combattre et on convint que cette obligation serait contractée en présence de Fergus.

Mais Fergus refusa d'intervenir, n'admettant pas que le combat livré par Calatin le hardi accompagné de ses vingt-sept fils et de son petit-fils Glass, fils de Delga, fut un combat singulier ; la famille de Calatin soutenait que chaque enfant de Calatin le hardi était un membre du corps de Calatin, une partie de son corps, et que, venant avec eux, il n'amenait que la totalité de son corps.

Fergus rentra dans sa tente près de ses gens, la fatigue causée par la douleur lui fit pousser très haut un gémissement.

« On nous fera demain une triste action, » dit-il. — « Quelle action ? » demandèrent ses gens. — « On tuera Cûchulainn, » répondit-il. — « Hélas, » reprirent-ils, « qui le tuera ? » — « Calatin le hardi, » répondit Fergus, « Calatin le hardi avec ses vingt-sept fils et avec son petit-fils Glass, fils de Delga. Voici ce qui les caractérise : chacun d'eux porte du poison, chacun d'eux a du poison sur chacune de ses armes. Quand les hommes blessés par eux ne meurent pas tout de suite, ils succombent avant la fin du neuvième jour. Si à ma connaissance, il y avait quelqu'un qui irait assister au combat et qui viendrait m'apprendre comment Cûchulainn aurait été tué, je ne lui donnerais ni ma bénédiction ni mes armes. » — « J'irai », dit Fiachu, fils de Ferfébe.

Ils ne bougèrent pas de la nuit. Le lendemain matin de bonne heure, Calatin le hardi se leva avec ses vingt-sept fils et Glass fils de Delga, son petit-fils. Ils allèrent à l'endroit où se trouvait Cûchulainn. Fiachu, fils de Ferfébe y alla aussi. Aussitôt que Calatin le hardi fut arrivé à l'endroit où se trouvait Cûchulainn, ils lui lancèrent leurs vingt-neuf javelots. Aucun des coups ne manqua le but, mais Cûchulainn fit avec son bouclier le tour d'adresse du tranchant. Les javelots attei-

gnant le bouclier s'y enfoncèrent seulement dans une partie de leur longueur, en sorte que les coups, atteignant le but, n'avaient pas fait couler le sang et les pointes des javelots n'avaient pas rougi. Alors Cûchulainn, tirant son épée du fourreau que lui avait donné Bodb, déesse de la guerre, se mit à couper les javelots pour décharger son bouclier. Pendant qu'il était ainsi occupé, ses adversaires accoururent et tous ensemble mirent contre sa tête les vingt-neuf poings de leurs mains droites. Ils le maltraitèrent, le terrassèrent, en sorte que sa face, son visage, sa figure touchèrent le sable, le gravier du gué. Alors Cûchulainn poussa très haut son cri de guerre, cri provoqué par l'inégalité du combat; et, sauf les gens endormis, tous les habitants d'Ulster alors en vie entendirent ce cri. Fiacha, fils de Ferfébe, vint près de lui et le vit dans cette situation. Cette marque de sympathie rendit la force à Cûchulainn, il tira son épée du fourreau que Bodb lui avait donné ; d'un coup il trancha les vingt-neuf poings et les vingt-neuf guerriers tombèrent sur leurs dos avec une violence égale à l'intensité de l'effort qu'ils venaient de faire.

Cûchulainn leva la tête et respira, la fatigue lui fit pousser un soupir, et il vit celui qui était venu à son aide. « Ton secours m'est arrivé à propos, cher frère nourricier, » dit Cûchulainn. — « Si mon secours t'est arrivé à propos, » répondit Fiacha fils de Ferfébe, « il ne fut à propos pour nous. Peut-être sommes nous les trois mille meilleurs guerriers de la tribu de Rudraige [en Ulster] venus à l'étape et au campement des hommes d'Irlande, nous sommes tous exposés aux coups de tes javelots et de ton épée, et quoique tu ne nous donnes que de petits coups, nous saurons les reconnaître. » — « J'en donne ma parole, » répondit Cûchulainn, « si depuis que j'ai levé la tête et respiré, tu fais des exploits qu'un jour on racontera, aucun de ceux-ci n'en fera. »

Et se tournant du côté de la famille Calatin, Cûchulainn se mit à les frapper et à les hacher; il coupa les corps en quatre et en plus petits morceaux le long du gué au levant et au couchant. Un seul homme essaya de lui échapper, comptant sur la rapidité de sa course, pendant que Cûchulainn décapitait les autres, ce fut Glass, fils de Delga. Cûchulainn se mit à courir

après lui ; il l'atteignit près de la tente d'Ailill et de Medb ; Glass ne put que crier *Fiach* ! *Fiach* ! (dette ! dette !), au moment où Cûchulainn, le frappant, lui coupa la tête. « Cet homme là va vite, » dit Medb, « de quelle dette Glass a-t-il voulu parler ? O Fergus ! » — « Je ne sais pas, » répondit Fergus. « Peut-être doit-il quelque chose à certains guerriers qui sont à l'étape et au campement. Est-ce à eux qu'il a pensé ? Cependant autre chose est possible ; il s'agit peut-être d'une dette de sang et de chair due par lui. Mais, » ajouta Fergus, « je donne ma parole que maintenant toutes ses dettes à la fois sont payées. »

Ce fut ainsi que sous les coups de Cûchulainn, succomba Calatin le hardi avec ses vingt-sept fils et avec son petit-fils Glass, fils de Delga.

Encore aujourd'hui subsiste au fond du gué la pierre autour de laquelle ils firent leurs maladroits actes de bravoure et leurs combats. Là furent posées les poignées de leurs épées et leurs genoux, leurs coudes et les pointes de leurs lances.

Voilà pourquoi à l'ouest du gué de Ferdéad, se trouve le gué dit Gué du fer de sang ; de sang, parce que là, le tranchant d'une arme a été couvert de sang.

Ici se termine le récit de la bataille livrée par la famille Calatin.

CHAPITRE XX.

COMBAT DE FERDÉAD.

Le combat de Ferdéad avec Cûchulainn est une addition à la rédaction primitive de l'*Enlèvement* [*du taureau divin et*] *des vaches de Cooley* dont il forme le chapitre XX.

Au chapitre XXIV, Sualtam, père nourricier de Cûchulainn, se rend à Emain Macha dans le palais du roi d'Ulster Conchobar pour demander aux guerriers d'Ulster de venir en aide au héros qui depuis trois mois tient tête à une armée de trente-cinq mille hommes. Sualtam avait précédemment appris la situation difficile où Cûchulainn se trouvait pendant son combat contre Calatin le hardi que vingt-sept fils et un petit-fils accompagnaient. Il était alors allé voir Cûchulainn et l'avait trouvé vainqueur, mais couvert de blessures et incapable de continuer à combattre. Après avoir fait cette constatation, Sualtam se mit en route pour gagner Emain Macha, capitale

de l'Ulster. Quand a été rédigé l'exposé des causes qui décidèrent Sualtam à se rendre au palais du roi Conchobar, le combat de Ferdéad n'avait pas encore pénétré dans la composition épique que nous traduisons.

La date relativement récente du combat de Ferdéad est aussi établie par ce fait que Ferdéad y porte un casque et Cûchulainn non seulement un casque, mais aussi une cuirasse [1]. Des dix-neufs chapitres qui précèdent, il n'en est qu'un seul où le casque et la cuirasse apparaissent, c'est le dix-septième chapitre et cela dans le morceau relativement récent composé par un auteur chrétien pour éliminer le dieu Lug, père naturel de Cûchulainn, l'empêcher de monter avec son fils dans le char armé de faux, lui ôter ainsi toute part dans la gloire du grand massacre de la plaine de Murthemne et attribuer toute cette gloire au seul Cûchulainn. Dans les dix-huit autres chapitres on ne rencontre ni casque ni cuirasse : le bouclier, un bouclier aussi haut que l'homme, est encore, comme aux temps les plus anciens, l'unique arme défensive du guerrier celtique.

Le combat de Ferdéad est un morceau très émouvant à cause de l'amitié qu'ont l'un pour l'autre les deux adversaires qui cependant ne se ménagent pas et dont l'un finit par tuer l'autre.

Expliquons le point de départ de cette amitié.

Suivant le texte irlandais Sétanta est le nom primitif de Cûchulainn, c'est ce que dit son oncle le roi Conchobar [2], c'est ce que le jeune héros affirme deux fois lui-même [3].

Sétanta est la prononciation irlandaise de *Setantios*, nominatif singulier de *Setantii*, nom d'un peuple gaulois de Grande-Bretagne d'où vient un terme géographique, Σεταντίων λιμήν, port des Setantii, qui désigne une baie située en face de l'Irlande, sur la côte occidentale de la Grande-Bretagne [4]. On ne peut guère déterminer rigoureusement à quelle latitude cette baie se trouvait. Forbiger hésite là-dessus [5]. Elton dans ses *Origins of english History* la met près de Lancastre et pense que les *Setantii* formaient une tribu des *Brigantes* [6]. Les *Brigantes* étaient un des principaux peuples de la *Grande-Bretagne* [7], leur territoire touchait à l'est la mer du Nord et à l'ouest atteignait le canal qui sépare la Grande-Bretagne de l'Irlande ; *Eburacum*, York, paraît avoir été leur ville principale [8] ; ils avaient une colonie en Irlande

1. Le casque, *cathbarr*, et la cuirasse, *lurech*, de Cûchulainn apparaissent dans l'édition de Windisch, p. 479, l. 3310 ; le casque, *cathbarr* de Ferdéad, p. 535, l. 373.
2. *Táin bó Cualnge*, p. 127, l. 1031.
3. *Táin bó Cúalnge*, p. 115, l. 928 ; p. 129, l. 1053.
4. Ptolémée, l. II, chap. 3, § 2, édition donnée chez Didot par Charles Müller, t. I, p. 84, l. 8.
5. *Handbuch der alten Geographie*, t. I, p. 297. Pauly, *Real-Encyclopaedie*, t. VI, p. 1130.
6. 2e édition, p. 237 et planche VI ; cf. J. Rhys, *Celtic Britain*, 3e édition, pp. 222, 223, 235, 236, et la carte, *Map of Britain*, placée en tête du volume. Le *Setantiorum portus* figure dans cette carte.
7. Ptolémée, l. II, chap. III, § 10, édition Didot, t. I, pp. 96-99.
8. Hübner, chez Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopaedie*, t. III, col. 844.

dans la région sud-est de cette île aux environs de Wexford [1]. Ce sont eux qui ont apporté en Irlande le nom de Sétanta.

Un autre peuple gaulois de Grande-Bretagne sous l'Empire Romain, ce sont les *Dumnonii* établis à l'extrême sud-ouest, là où sont aujourd'hui les comtés de Cornwall et de Devon [2].

Les *Dumnonii* étaient gaulois, du rameau brittonique, *gens Brittana*, comme dit Solin, 22, 7; de ce que chez eux les Irlandais, passagèrement conquérants vers la fin de l'Empire Romain d'Occident, ont laissé par des inscriptions ogamiques la trace de leur passage, on ne doit pas conclure que les *Dumnonii* appartinssent au rameau goidélique [3]. Ils eurent trois colonies : une dans la région septentrionale de la Grande-Bretagne [4]; une autre dans la région nord de la Bretagne continentale depuis Lanmeur (Finistère) jusqu'à Dol (Ille-et-Vilaine), en comprenant ces deux localités; de là le nom de Domnonée donné à cette région pendant le moyen âge à partir du sixième siècle [5]. D'autres *Dumnonii* étaient allés plus anciennement s'établir en Irlande dans la partie septentrionale du Connaught, là où est aujourd'hui le comté de Mayo, région appelée à cause d'eux au moyen âge *campus Domnon* [6] et *Domnann* [7]. Dans cette colonie irlandaise dite *Irros Domnann* habitaient les *Fir Domnann*.

Le dernier en date des guerriers qui suivant notre épopée livra à Cûchulainn un combat singulier, Ferdéad, appartenait à la tribu des *Fir Domnann* [8]. Ainsi étant comme Cûchulainn d'origine gauloise et brittonique, il se trouvait appartenir à la même race que ce héros, être son parent : *tu m'aicme, tu m'fhine*, dit Cûchulainn à Ferdéad.

Tous deux gallo-brittons par leur naissance, Cûchulainn et Ferdéad étaient allés tous deux apprendre le métier des armes en Grande-Bretagne à l'école de l'amazone Scâthach [9] où ils devinrent intimes amis et où deux jeunes

1. Ptolémée, l. II, chap. 2, § 6, 8 ; édition Didot, t. I, pp. 78, 79, cf. Hübner, chez Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopaedie*, t. III, col. 844.

2. Ptolémée, l. II, chap. 3, § 13 ; édition Didot, t. I, pp. 103, 104, cf. Hübner, chez Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopaedie*, t. V, col. 1792.

3. Rhys, *Celtic Britain*, 3e édition, p. 44.

4. Ptolémée, l. II, ch. 3, § 7 ; édition Didot, t. I, p. 92. Hübner chez Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopaedie*, t. V, col. 1792. Rhys, *Celtic Britain*, 3e édition, pp. 222, 223, et Map of Britain.

5. La Borderie, *Histoire de Bretagne*, t. I, p. 390 et suivantes, plus la carte intitulée : La Bretagne armoricaine et la marche franco-bretonne à l'époque mérovingienne.

6. *Tirechan's Collections*, chez Whitley Stokes, *The tripartite Life of Patrick*, t. II, p. 309, l. 3, p. 326, l. 13 ; Hogan, *Vita sancti Patricii*, pp. 64, 84 ; Windisch, *Táin bó Cúalnge*, p. 436, note 1.

7. Windisch, *Táin bó Cúalnge*, p. 436, note 1 ; cf. Elton, *Origins of english History*, 2e édition, p. 152, 228.

8. Windisch, *Táin bó Cúalnge*, p. 437, l. 3004, 3005.

9. Dans la pièce intitulée *Tochmarc Emire*, il est dit de Cûchulainn qu'il ne reçut pas d'instruction avant d'aller chez Scâthach, *fri Alpain anair*, « in the east of Alba », comme traduit M. Kuno Meyer, *Revue Celtique*, t. XI, pp. 444, 445.

amazones Uathach et Aife, dont la première était fille de Scâthach, se trouvaient avec eux comme élèves. Cûchulainn rendit grosse Aife et ainsi devint père de Conlaech que plus tard il tua, faute de l'avoir reconnu à temps.

La liaison de Cûchulainn avec Ferdéad eut aussi un terme fort triste puisque Ferdéad fut tué par Cûchulainn.

Le nom de Ferdéad comme celui de Cûchulainn n'est en réalité qu'un surnom épique sous lequel se cache le vrai nom, caché si bien qu'il a été oublié. Ferdéad veut dire « Fin des guerriers », parce que ce guerrier est le dernier de ceux qui, faisant partie de l'armée de Medb, livrèrent à Cûchulainn des combats singuliers. De même le nom de Cûchulainn « chien de Culann » rappelle un épisode de la vie du jeune hêros, quand, ayant tué le chien de garde du forgeron Culann, il consentit à remplacer ce chien momentanément et ainsi joua au service de Culann le rôle d'un chien.

Alors les hommes d'Irlande se mirent à délibérer sur la question de savoir qui serait capable de livrer combat et bataille à Cûchulainn le lendemain matin de bonne heure. Tout le monde dit que ce serait Ferdéad, fils de Damân et petit-fils de Dare, le guerrier le plus brave des hommes de Domnann. Ses procédés dans les combats et les batailles étaient les mêmes que ceux de Cûchulainn. Tous deux près des mêmes institutrices avaient appris à faire acte d'habileté, de bravoure et de guerre. Ces institutrices étaient Scâthach, Uathach et Aife [1]. Il n'y avait qu'un point sur lequel un des deux eût la supériorité sur l'autre, c'était le javelot de sac [2] manié par Cûchulainn, il donnait à Cûchulainn la supériorité malgré la peau de corne dont Ferdéad était pourvu en combat et bataille contre guerriers au gué.

On adressa des messagers, des envoyés à Ferdéad. Il refusa, repoussa, fit retourner ces messagers, ces envoyés sans venir avec eux. Il savait ce qu'on voulait obtenir de lui, livrer

1. La modeste, la terrible et la belle.

2. Je considère *bulga* comme un adjectif dérivé de *bolg* « sac ». Suivant M. Kuno Meyer, *bolga* pour *bulgae* est le génitif de *bolg* substantif, féminin signifiant ouverture. Le *gae bolga* était un javelot dont le fer avait une ouverture, c'est-à-dire avait forme de fourche. On pourrait aussi supposer que le *gae bulga* était originaire d'une localité située dans le nord de la Grande-Bretagne, *Blatum Bulgium*, aujourd'hui Birren, près Middlebay, comté de Dumfries en Écosse; ç'aurait été la patrie d'Aife qui donna le *gae bulga* à Cûchulainn. Cf. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. VII, p. 186; Windisch, *Táin bó Cúalnge*, p. 327, l. 2373.

combat à un ami, à un camarade, à un frère nourricier. Alors Medb envoya à Ferdéad des *filid*, des gens de science, de rudes insulteurs, pour prononcer contre lui trois satires magiques faute d'avancer, et trois malédictions, afin de faire lever sur son visage trois boutons, bouton de honte, bouton d'opprobre, bouton de déshonneur, d'où résulterait sa mort ou immédiate, ou avant la fin des neuf jours suivants, s'il ne venait. Ferdéad vint avec eux dans l'intérêt de son honneur; il aimait mieux succomber frappé des javelots qui sont lancés par exploits de guerriers, par acte de guerre et de bravoure, que de périr, sous les coups des javelots que lancent les auteurs de satires magiques, d'insultes et d'outrages. Quand il fut arrivé, on lui fit honneur, on prit soin de lui, on lui donna un breuvage agréable à boire, beau, enivrant, en sorte qu'il entra dans une ivresse gaie; on lui promit de grands présents en récompense du combat et de la bataille : un char valant quatre fois sept femmes esclaves, des vêtements de toutes couleurs de quoi habiller douze hommes, puis en échange de sa terre en Ulster, l'équivalent dans les fertiles champs d'Ai, sans avoir à payer rente, ni cens; sans obligation d'aller au camp, ni de faire service de guerre quelconque, sans charge aucune pour lui, pour son fils, pour son petit-fils, pour son arrière petit-fils, pour aucun de ses descendants jusqu'à la fin des temps; enfin il aurait Findabair pour unique épouse et par dessus le marché la broche d'or fixée dans le manteau de Medb. Puis Medb prit la parole : voici ce qu'elle dit et ce que Ferdéad répondit :

1. Medb

« Tu auras grand salaire : ma broche
Avec ta part de champs et de forêts;
Affranchissement de ta race
D'aujourd'hui à jamais.
O Ferdéad, fils de Damân!
Ce que tu obtiens est au-dessus de toute attente.
Quelle raison aurais-tu pour ne pas accepter
Ce que tout le monde accepterait? »

2. Ferdéad

« Je n'accepterai pas sans une garantie,
Car je n'ignore pas l'art de lancer les javelots.

Demain serait lourd pour moi,
Serait puissant l'effort que je ferais.
Le chien surnommé de Culann
A une lance qui pique fortement.
Il ne serait pas facile de supporter cette piqûre,
La plaie serait forte. »

3. Medb

« Des guerriers seront garants ;
Tu n'iras pas les chercher aux assemblées ;
De belles brides, de beaux chevaux
Te seront donnés en garantie.
O Ferdéad, homme de guerre,
Tu es un brave ;
Pour moi tu seras homme d'amour
Au-dessus de tous sans avoir tribut à payer. »

4. Ferdéad

« Je n'irai pas sans cautions
Au jeu qui se jouera au gué ;
La mémoire de ce jeu durera jusqu'au jour du dernier jugement
Avec le souvenir de son ardeur et de sa force.
Je n'accepterai pas, qui que ce soit qui m'entende,
Qui que ce soit qui compte sur moi ;
Je n'accepterai pas sans serment par le soleil et par la lune [1],
Par la mer, par la terre. »

5. Medb

« Quelle raison as-tu pour retarder cette convocation ?
Prends l'engagement : afin que tu sois content,
La main droite de rois de grandes et de petites provinces
Viendra se poser sur la tienne.
Il y a ici quelqu'un qui ne t'ôtera rien ;
Tu auras tout ce que tu désires,
Car on sait que tu donneras la mort
A l'homme qui vient à ta rencontre. »

6. Ferdéad

« Je n'accepterai pas sans six cautions ;
Je n'exige pas moins,
Avant que je fasse mes exploits
Là où sont les armées.
Si ma demande m'était accordée,

1. Le soleil et la lune remplacent ici le ciel de l'ancienne formule : serment par le ciel, la terre et la mer.

Je consentirais malgré la chance inégale
A entreprendre le combat
Contre le cruel Cûchulainn. »

7. Medb

« Que les cautions soient Domnall ou Carpre,
Ou le brillant Niaman du massacre,
Ou qu'ils soient pris dans la troupe des bardes,
Tu en trouveras sans aucun doute.
Prends pour caution Morann [le juge],
S'il t'est agréable d'avoir son concours ;
Prends Carpre de la belle plaine de l'île de Man,
Prends nos deux fils. »

8. Ferdéad

« O Medb, au langage plein de poison,
Le mérite du fiancé [de ta fille] ne te retient pas ;
Il est certain que tu es gardeuse de vaches
A Cruachan que des remparts défendent.
Haute gloire, force haute et sauvage,
Je recevrais du satin de couleurs variées ;
Donne-moi ton or et ton argent,
Car ils m'ont été offerts. »

9. Medb

« N'es-tu pas le héros suprême
A qui je donnerai ma broche munie de crochets
Pour la garder d'aujourd'hui au jour du seigneur [1]
Il n'y a pas d'espace de temps plus long.
O puissant et célèbre guerrier,
Tout bijou aimable sur terre
Te sera ainsi donné,
Tout sera à toi.
Ne te mets pas en colère : Findabair
Est reine de l'ouest de l'Irlande ;
Quand tu auras tué le Chien du Forgeron
Findabair sera à toi, ô Ferdéad ! »

Alors Medb obtint de Ferdéad l'engagement de livrer le lendemain combat et bataille à six guerriers à la fois ou à Cûchulainn seul s'il le trouvait plus facile. A son tour elle avec Ferdéad l'engagement de faire en sorte que ces six guerriers seraient caution de l'exécution des promesses prit

1. *Domnach*, « jour du seigneur », c'est-à-dire « du jugement dernier ».

qu'elle lui avait faites, pour le cas où Cûchulainn serait tué par lui.

Alors, on prit les chevaux de Fergus, on les attela à son char et Fergus se rendit à l'endroit où était Cûchulainn pour lui raconter ce dont Medb et Ferdéad étaient convenus. Cûchulainn souhaita le bonjour à Fergus : « Ta visite est la bienvenue, maître Fergus », dit Cûchulainn. — « Je considère cette salutation comme loyale, ô mon élève, » répondit Fergus, « mais je suis venu pour t'apprendre qui viendra te livrer combat et bataille demain matin de bonne heure. » — « Nous t'écoutons, » reprit Cûchulainn. — « Ce sera, » repliqua Fergus, « ton meilleur ami, ton camarade, ton frère nourricier, l'homme qui est ton égal en tours d'adresse, de combats et d'exploits, Ferdéad, fils de Damân et petit-fils de Dare, le guerrier le plus redoutable des hommes de Domnann » — « En conscience, » répondit Cûchulainn, « nous ne désirons pas que notre ami vienne à notre rencontre. » — « Mais », répliqua Fergus, « je suis venu te prévenir de te mettre en garde, de te préparer, car Ferdéad, fils de Dare ne ressemble pas aux adversaires qui jusqu'ici t'ont livré combat et bataille dans l'enlèvement des vaches de Cooley. » — « Je suis ici, « répondit Cûchulainn, « à retenir et arrêter quatre des cinq grandes provinces d'Irlande depuis le lundi fin de l'été[1] jusqu'au commencement du printemps[2] ; pendant ce temps il n'y a pas eu d'homme devant qui mon pied ait pris la fuite, il est à supposer que devant Ferdéad je n'agirai pas autrement. » Voici comment Fergus parla et exposa le danger ; il dit les paroles qui suivent et Cûchulainn répondit :

1. Fergus

« O Cûchulainn ! une rencontre brillante !
Je la vois ; il est temps de te lever ;
Contre toi est arrivé en colère
Le fils de Damân, Ferdéad au visage rouge. »

2. Cûchulainn

« Je suis ici, mon voyage n'a pas été mince,
Avec force j'arrête les guerriers d'Irlande ;

1. 1er Novenbre.
2. 1er Février.

Jamais mon pied n'a reculé
En combattant aucun homme. »

3. Fergus

« Terrible est le guerrier que la colère anime,
Terrible à cause de son épée rouge de sang ;
Et la peau de corne qui enveloppe le belliqueux Ferdéad
Résiste avec succès aux combats, aux batailles. »

4. Cûchulainn

« Tais-toi, ne répète pas ce que tu viens de dire,
O Fergus, redoutable guerrier :
En nulle contrée, en nul pays
Il n'y a pour moi combat inégal. »

5. Fergus

« Terrible est Ferdéad l'homme aux vingt exploits,
Il n'est pas facile de le vaincre ;
Il a la force de cent guerriers, ce brave ;
Ni pointe ne le perce, ni tranchant ne le coupe. »

6. Cûchulainn

« Si nous nous rencontrons sur le gué
Moi et Ferdéad qui avons la pratique de la guerre,
On comprend comment nous nous séparerons
Après avoir en colère combattu avec armes tranchantes. »

7. Fergus

« Ce serait pour moi mieux qu'un salaire,
O Cûchulainn à l'épée rouge,
Si c'était toi qui devais porter à l'est
Le trophée conquis sur l'orgueilleux Ferdéad. »

8. Cûchulainn

« Je donne ma parole et j'en suis garant,
Sans être habile dans les combats entre orateurs,
Ce sera moi qui triompherai de lui,
Du fils de Damân, du petit-fils de Dare. »

9. Fergus

« C'est moi qui ai réuni les armées de l'est,
En réparation de l'insulte à moi faite par les habitants d'Ulster ;
A moi sont venus d'Ulster
Les héros, les guerriers de cette province. »

10. Cûchulainn

« Si Conchôbar n'était pas malade,
Son voisinage serait dur à supporter ;

Medb de Mag in Scâil ne serait pas venue
A une expédition qui produirait plus encore de douleur. »

11. Fergus

« Ta main produira exploit plus grand
Au combat avec Ferdéad fils de Damân ;
Une arme dure qui aura dure pointe [1]
Sera à toi, ô Cûchulainn. »

Fergus retourna à l'étape et au campement.

Ferdéad gagna sa tente et rejoignit ses gens. Il leur raconta l'excellent engagement obtenu de lui par Medb, combat et bataille le matin contre six guerriers à la fois, ou combat et bataille contre Cûchulainn seul, s'il le trouvait plus aisé.

Il leur dit l'engagement obtenu par lui de Medb, faire cautionner par les six guerriers l'exécution des promesses faites par elle pour le cas où Cûchulainn succomberait vaincu par lui. Les gens abrités par la tente de Ferdéad ne furent ni gais, ni contents, ni sans souci, ni de bonne humeur, cette nuit là ; ils furent tristes, soucieux, de mauvaise humeur; ils savaient en quel endroit se battraient les deux héros, ces deux hommes capables de briser cent barrières ; ils savaient qu'un d'eux succomberait là, ou que tous deux y périraient. Ils pensaient que si un seul était tué, ce serait leur maître, car il n'était pas facile de livrer combat et bataille à Cûchulainn dans l'enlèvement des vaches de Cooley.

Ferdéad dormit profondément au commencement de la nuit ; quand arriva la fin de la nuit, le sommeil le quitta, son ivresse était terminée. La pensée lui vint du combat, de la bataille, il ordonna à son cocher de prendre ses chevaux et de les atteler à son char. Le cocher lui conseilla de changer de projet : « Cela vaudrait mieux pour vous, » dit ce garçon. — « Tais-toi, mon garçon, » répondit Ferdéad. Et il parla ainsi, voici ses paroles et ce que le garçon répliqua :

1. Ferdéad

« Allons à cette rencontre
Pour combattre cet homme.
Rendons-nous à ce gué

1. Le javelot de sac.

Sur lequel [la déesse de la guerre] Bodb poussera des cris ;
Quand je rencontrerai Cûchulainn,
Quand, frappant au travers de son petit corps,
Je lui ferai blessure si profonde
Que d'elle il mourra. » .

2. Le garçon

« Mieux vaudrait pour vous rester ici,
Contre vous la menace n'est pas douce.
Il y aura quelqu'un qui se trouvera mal ;
Votre séparation sera triste.
Aller à la rencontre du plus noble des Ulates,
C'est aller au devant d'un désastre ;
Le souvenir en durera bien longtemps ;
Malheur à qui fera cette expédition ! »

3. Ferdéad

« Ce que tu dis n'est pas juste :
Être timide n'est pas se conduire en héros.
Notre devoir n'est pas d'être modeste,
Nous ne resterons pas ici à cause de toi.
Sois sans inquiétude sur nous mon garçon ;
Le moment est venu de nous conduire en braves,
Mieux vaut fermeté que crainte
Allons à la rencontre. »

Les chevaux de Ferdéad furent pris et attelés à son char, il arriva au gué du combat quand il ne faisait pas encore plein jour. « Eh bien, mon garçon », dit Ferdéad à son cocher, « étends sous moi, dans mon char, les couvertures et les fourrures ; je vais m'assoupir et m'endormir profondément. »

Parlons maintenant de Cûchulainn. Lui ne se leva qu'en plein jour ; il ne voulait pas faire dire aux hommes d'Irlande, que, s'il se levait plus tôt, la crainte, la terreur en étaient cause. Quand il fit plein jour, il ordonna à son cocher de prendre ses chevaux et de les atteler à son char.

« Eh bien ! mon garçon », dit Cûchulainn, « prends nos chevaux et attelle-les au char, car le guerrier qui est venu à notre rencontre, Ferdéad, fils de Damân, petit-fils de Dare, est de ceux qui se lèvent tôt. Le cocher prit les chevaux, les attela au char : « Montes-y », dit-il à Cûchulainn, « et que ta valeur guerrière n'en reçoive pas de honte ».

Ce fut alors que monta dans son char le héros frappeur, le

faiseur de tours guerriers, le vainqueur à l'épée rouge, Cûchulainn, fils de Sualtam ; en conséqnence les génies à face de bouc, les génies à visages pâles, les fées des vallées, les démons de l'air[1] poussèrent des cris autour de lui. En effet, les gens de la déesse Dana[2] jetaient leurs cris autour de lui afin de rendre d'autant plus grand l'effroi, la crainte, l'épouvante, la terreur qu'il inspirait dans tous les combats, dans tous les champs de bataille, dans toutes les luttes belliqueuses, dans toutes les batailles où il allait.

Avant d'avoir attendu longtemps, le cocher de Ferdéad entendit quelque chose : bourdonnement, fracas, bruit confus, tapage, sorte de tonnerre, vacarme, tumulte, bruit éclatant causé par le choc des boucliers, jeu et cliquetis de lances, sons divers produits par les épées qui s'entrechoquaient, par le casque, par la cuirasse, par les armes qui se heurtaient dans un maniement furieux, par les cordes, par les roues, par l'ensemble du char, par les sabots des chevaux, enfin par la puissante voix du héros, du guerrier batailleur qui arrivait au gué. Le cocher de Ferdéad s'approcha et posa la main sur son maître : « Eh bien », dit-il, « ô Ferdéad, lève-toi, ton adversaire est près de toi au gué ». Et il prononça les paroles que voici :

« J'entends le roulement d'un char
Avec un joli joug d'argent.
Un homme de haute taille
Est assis sur ce char dur.

Traversant Bri Ross, traversant Brane,
Ce guerrier et son cocher suivent la route
Au delà du tronc d'arbre du lieu dit de l'arbre sacré.
Leur supériorité est victorieuse.

Le chien adroit qui a ordonné d'avancer
Est un guerrier beau, conquérant, monté sur un char.
Un noble faucon aiguillonne
Ses chevaux à sa droite.

Sa chair est couleur de sang.
Il est certain qu'il arrivera près de nous.

1. « Les démons de l'air » sont une glose chrétienne.
2. Les dieux des Irlandais payens.

On sait, — inutile de le taire, —
Qu'il vient nous livrer bataille.

Malheur à qui sera sur la colline
En face de ce beau chien !
J'ai prédit l'année dernière,
Qu'il viendrait n'importe quand.

Le chien d'Emain Macha,
Chien de toute couleur,
Chien de frontière, chien de bataille,
Je l'entends, il nous a entendus. »

« Eh bien ! mon garçon », dit Ferdéad, « quel motif as-tu eu pour louer cet homme depuis que tu es venu de la maison ? Étant donné l'excès de ces louanges, je ne manque pas de raisons pour te quereller. Ailill et Medb ont prédit que cet homme succomberait sous mes coups ; et comme j'en serai récompensé par eux, je le mettrai vite en pièces. Le moment est arrivé que tu me viennes en aide. » Voici les paroles qu'il dit et la réponse du cocher :

1. Ferdéad

« Le moment est venu de me donner ton concours,
Tais-toi, ne le vante pas.
N'agis pas avec lui en ami,
Ne me trahis pas sur la frontière.

Si tu vois le héros de Cooley
Avec les tours d'adresse dont il est si fier,
Pour la récompense à moi promise
Il sera vite mis en pièces. »

2. Le cocher

« Si je vois le héros de Cooley
Avec les tours d'adresse dont il est si fier,
Il ne s'éloigne pas de nous en fuyant,
Il se dirige vers nous.

Il court, ce n'est pas lentement ;
Quoique très adroit, il n'économise pas les efforts.
Ainsi l'eau coule sur pierre,
Ainsi le tonnerre s'élance impétueux. »

3. Ferdéad

« La cause de querelle entre toi et moi est petite :
C'est l'excès des éloges que tu lui a donnés.

Pourquoi as-tu choisi ce sujet
Depuis que tu es venu de la maison ?

Quand on élève un homme très haut,
Quand on le vante,
On ne se prépare pas à l'attaquer.
Mais soyons des hommes forts. »

Le cocher de Ferdéad ne fut pas long pour arriver au gué. Une fois arrivé, il vit quelque chose : un beau char à quatre angles pointus, allant avec une impétueuse rapidité, conduit avec une grande habileté, surmonté d'un pavillon vert ; la caisse du char, faite de bois mince, sec, haut, long comme l'épée d'un héros, s'avançait derrière deux chevaux rapides, sauteurs, aux grandes oreilles, faisant jolis sauts ; ils avaient des narines aussi larges que des sacs, de larges poitrails, les cœurs vifs, les flancs élevés, les sabots larges, les pieds minces, très forts, agressifs. Un de ces chevaux était gris, à hanches larges, sautillant, à longue crinière. De l'autre côté du joug, était attelé au char un cheval noir à la crinière bouclée, à la marche rapide ; on pouvait le comparer à un faucon en chasse, un jour où le vent serait aigu, où un vent capable de tout déchirer soufflerait contre lui au printemps, en mars, sur une plaine. Au début la démarche des deux chevaux de Cûchulainn ressemblait à celle d'un cerf farouche à la première approche des chiens, au commencement de la chasse ; on aurait pu croire qu'ils marchaient sur une pierre rendue brûlante par le feu ; l'impétuosité de leurs mouvements simultanés secouait et soulevait la terre.

Cûchulainn arriva au gué ; Ferdéad s'arrêta sur la rive méridionale ; Cûchulainn s'assit sur celle du Nord. Ferdéad souhaita bienvenue à Cûchulainn. « Je te félicite d'être arrivé ici », dit Ferdéad. — « Je ne considère pas comme loyale », répondit Cûchulainn, « la salutation que tu m'adresses en ce moment, Je n'aurai désormais aucune confiance en elle. Je serais en droit de te souhaiter bienvenue plutôt que toi à moi. C'est toi qui viens dans mon pays, dans ma province m'attaquer, me combattre, sans raison légitime ; ce serait plutôt à moi à venir te livrer combat et bataille, car c'est toi qui t'es emparé de mes femmes, de mes fils, de mes gentils garçons, de mes chevaux,

de mes nombreux chevaux, de mon bétail, de mes troupeaux, de mes vaches. » — « Fort bien », répliqua Ferdéad, « mais quelle est donc la raison qui t'a décidé à me livrer combat et bataille ? Lorsque nous étions chez Scâthach, chez Uathach et chez Aife, c'était toi qui pour moi faisais fonction de domestique, qui armais mes lances, qui dressais mon lit. » — « C'est bien vrai », répondit Cûchulainn, « c'était à cause de ma jeunesse, et c'est parce que j'étais alors adolescent que je te rendais ces services, mais la situation n'est plus du tout la même aujourd'hui. Aujourd'hui il n'y a pas au monde un guerrier que je ne repousserais. » Alors chacun d'eux reprocha vivement à l'autre d'avoir renoncé à leur précédente amitié. Voici les paroles que dit Ferdéad et les réponses de Cûchulainn :

1. Ferdéad

« Quel motif, ô toi qui louches, t'a conduit
Au combat contre un robuste guerrier. ?
Ta chair sera rouge de sang
Au-dessus des haleines de tes chevaux.

Malheureux le voyage que tu as fait !
Ce sera comme dans une maison un charbon ardent.
De guérison tu auras besoin
Si à ta demeure tu arrives. »

2. Cûchulainn

« Je suis venu au-devant des guerriers,
Comme un sanglier sur mer orageuse avec quantité de vagues
Pour combattre des centaines d'hommes,
Pour te jeter sous l'eau.

En colère contre toi, pour te mettre à l'épreuve
En combattant de cent façons.
Ce sera toi qui seras volé,
Je prétends prendre ta tête. »

3. Ferdéad

« Il y a ici quelqu'un qui te broiera,
Ce sera moi qui te tuerai ;
. . . . . .
Car c'est de moi qu'elle vient :

La fuite de leurs meilleurs guerriers
En présence du reste des habitants d'Ulster,
Afin que le souvenir en dure longtemps
Le souvenir de leur anéantissement. »

4. Cûchulainn

« La question est de savoir comment nous combattrons,
Nos chairs blessées nous ferons gémir ;
Qu'importe ? nous irons
Au combat dans le gué.

Sera-ce à coup d'épées dures,
Ou de nos lances rouges ?
Tu seras tué devant tes troupes,
Si tu viens à l'heure convenue. »

5. Ferdéad

« Avant le coucher du soleil, avant la nuit,
Puisqu'il faut que je t'attaque,
Je te combattrai près du mont Bairche
Au combat le sang ne fera pas défaut.

Les habitants d'Ulster viendront à ton appel :
Il l'a pris, écoute, [crieront-ils] ;
Ce qu'ils verront leur sera désagréable,
Leur fera impression profonde. »

6. Cûchulainn

« Tu es allé dans le gouffre du danger ;
La fin de ta vie est arrivée ;
Le tranchant de l'épée sera manié sur toi,
L'habileté de ton adversaire ne sera pas mince.

Ce sera un guerrier aux grands exploits qui te tuera ;
Des guerriers seront venus par groupe de deux ;
Tu ne seras pas le chef du groupe en marche,
Toi d'aujourd'hui au jour du jugement [dernier]. »

7. Ferdéad

« Donne à d'autres ton avertissement.
Tu es le plus grand bavard du monde.
Tu n'auras ni salaire ni pardon.
On ne peut te comparer à un buisson qui mis sur un autre [l'écrase.

C'est moi qui te connais :
Tu as le cœur que couvrent les plumes des oiseaux ;
Tu es un garçon qu'on chatouille ;
Tu n'as ni bravoure ni force. »

8. Cûchulainn

« Quand nous étions près de Scâthach
Pratiquant nos exercices guerriers accoutumés,

Nous voyagions ensemble à l'entour,
Nous allions à l'entour chercher occasion de combattre.

Tu es mon camarade de cœur,
Tu es de ma race, tu es mon parent;
Autrefois je n'ai rencontré personne qui me fut plus cher,
Ta mort m'attristerait. »

9. Ferdéad

« Tu as grand tort de renoncer à ton honneur
En me proposant de ne pas combattre.
Avant que le coq chante,
Ta tête sera posée sur un pieu.

O Cûchulainn de Cooley!
Folie et trouble d'esprit se sont emparés de toi;
De nous te viendra tout le mal;
A toi la faute. »

« Eh bien! ô Ferdéad », dit Cûchulainn « il n'est pas bien à toi de venir me livrer combat et bataille à cause de la querelle que nous font Ailill et Medb. De tous ceux qui sont venus m'attaquer, aucun n'a obtenu victoire ou avantage quelconque; tu tomberas sous mes coups. » Voici ce qu'il dit : il parla le premier, Ferdéad l'écoutait.

1. « Ne viens pas m'attaquer, ô héros accompli!
O Ferdéad, fils de Damân!
Pour toi le résultat sera pire que pour moi
Et attristera beaucoup de monde.

2. Ne m'attaque pas ce serait contre le bon droit.
Ce sera moi qui te coucherai dans ton dernier lit.
Pourquoi de nous deux es-tu seul à manquer de jugement?
Mon combat est celui d'un grand guerrier.

3. De nombreux tours d'adresse ne manqueraient pas de bientôt te vaincre
Malgré ta peau de corne pourpre;
La fille qui t'a été promise
Ne sera pas à toi, ô fils de Damân!

4. Findabair, fille de Medb,
Quelque splendide que soit sa beauté,
Quelque gracieux que soient ses traits,
Ne te sera pas acquise par ta première attaque.

5. Findabair, fille du roi,
A été offerte comme salaire ; on en dira la verité ;
Beaucoup ont été déjà trompés par cette offre,
Et ont péri comme tu périras.

6. Ne viole pas sans savoir cela le serment qui te lie à moi,
Ne romps pas nos conventions, ne romps pas notre amitié ;
Respecte la parole que tu m'a donnée,
Ne m'attaque pas, ô guerrier accompli !

7. Elle fut offerte à cinquante guerriers
Cette fille ; cette offre était insensée ;
Je fis descendre au tombeau ces cinquante hommes,
Ils n'avaient obtenu de moi que l'application du droit de la lance.

8. Quoique Ferbaeth passât pour brave,
Quoiqu'il eût un cortège de bons guerriers,
Il me fallut peu de temps pour abattre sa fureur,
D'un seul coup de lance je le tuai.

9. L'exploit contre Srubdare le fit péniblement dépérir,
Il fut atteint dans un endroit qu'avaient connu des femmes.
Quand le temps de sa grande gloire fut terminé,
Ni or ni vêtement ne le protégèrent.

10. Si c'était à moi qu'était fiancée la femme
A qui sourit la reine des belles provinces,
Je ne ferais pas rougir de sang ton corps
A droite, ni à gauche, derrière ni devant. »

« Eh bien Ferdéad », dit Cûchulainn, « voici pourquoi il n'est pas juste que tu viennes me livrer combat et bataille. Lorsque nous étions chez Scâthach, chez Uathach et chez Aife, c'était ensemble que nous allions à tous les combats, à tous les champs de batailles, à toutes les luttes, à toutes les guerres, à toutes les forêts, à tous les déserts, à tous les endroits obscurs, à tous les repaires. Et alors il parla ainsi : voici les paroles qu'il dit :

« Cûchulainn et Ferdéad ont été amis de cœur
Ils ont été ensemble dans les bois,
Ils ont couché ensemble dans le même lit,
Où nous dormions ensemble d'un profond sommeil
Après de longs combats.
Dans de nombreux pays étrangers

Nous voyagions ensemble,
Nous parcourions tous les bois ;
C'était l'enseignement de Scâthach. »

Voici la réponse de Ferdéad :

« O Cûchulainn, toi qui fais de si jolis tours d'adresse,
Nous avons agi en braves avec un art égal ;
Des conventions ont triomphé de notre amitié,
Tes premières blessures ont été achetées.
Tu ne te souviens pas de notre commune éducation ;
O toi qui louches ! elle ne te protège pas. »

« Il y a maintenant », dit Ferdéad, « trop longtemps que nous sommes oisifs ici. Quelles armes emporterons-nous aujourd'hui ? ô Cûchulainn ! » — « A toi le choix des armes aujourd'hui », répondit Cûchulainn, « puisque c'est toi qui es arrivé le premier au gué. » — « Te rappelles-tu surtout », dit Ferdéad, « les premiers principes de l'art de la guerre que nous pratiquions chez Scâthach, chez Uathach et chez Aife ? » — « Évidemment je me les rappelle », répondit Cûchulainn. — « Si tu te les rappelles, partons », répliqua Ferdéad.

Ils se mirent en route, en se conformant aux principes de l'art de la guerre. Ils prirent leurs deux grands boucliers d'égales dimensions, leurs huit petits boucliers à bordure tranchante, leurs huit petits javelots, leurs huit épées avec poignées d'ivoire, leurs huit javelots aussi à poignées d'ivoire. D'abord éloignés l'un de l'autre, ils se rapprochèrent comme font les abeilles, un jour de beau temps. Chacun d'eux ne lança aucun projectile qui n'atteignît l'adversaire. Ils lancèrent leurs javelots avec cette habileté depuis le point du jour le matin de bonne heure jusqu'au milieu du jour à midi. Telle était leur grande habileté, qu'à l'aide des bossettes et des bords des boucliers, chacun repoussait les javelots lancés par son adversaire. Autant l'attaque avait de supériorité, autant en avait la défense, ni l'un ni l'autre ne fit couler le sang de son adversaire, et ainsi ne le tacha de rouge.

« Maintenant cessons cet exercice, ô Cûchulainn ! » dit Ferdéad, « il ne produira aucun résultat décisif. » — « Oui cessons », répondit Cûchulainn, « le temps en est venu ». Ils

cessèrent, ils jetèrent leurs javelots aux mains de leurs cochers. « Avec quelle arme, irons-nous maintenant au combat ? ô Cûchulainn ! » demanda Ferdéad. — « A toi le choix des armes jusqu'à la nuit », répondit Cûchulainn, « car c'est toi qui es arrivé le premier au gué. » — « Prenons maintenant », répliqua Ferdéad, « nos javelots bien taillés, polis et durs qu'on lance avec de fortes cordes de lin. » — « Oui, il le faut », répondit Cûchulainn. Alors ils prirent pour leur défense deux boucliers forts, également solides, un pour chacun. Puis ils saisirent leurs javelots polis et durs qui se lancent avec de fortes cordes de lin. Chacun d'eux de midi au coucher du soleil lança des javelots à l'autre. Quelque supérieure que fût la défense, le jet des javelots fut encore plus habile, il fit couler le sang, produisit des taches rouges, des plaies chez les deux combattants. « Cessons maintenant, ô Cûchulainn ! » dit Ferdéad. — « Oui cessons, l'heure est venue », répondit Cûchulainn. En effet ils cessèrent, ils jetèrent leurs armes aux mains de leurs cochers.

Puis chacun s'approcha de l'autre et mettant la main autour du cou de son adversaire lui donna trois baisers.

H. d'Arbois de Jubainville.

A NOTE ON THE WORD *IRUATH*

In a folk-tale edited by Dr Hyde in the first volume of the Irish Text Society's publications the following phrase occurs p. 52, l. 14 : *an mead rug an ioruaidh os an éanlaith.*

In his translation Dr Hyde merely repeats the word *ioruaidh,* which was no doubt unfamiliar to him.

A word, which is evidently identical with it, occurs in a precisely similar context in a poem in the Book of Hy Many (end of 13th century) fo. 67ai l. x : *in t-iruath os gach eon an.* I think, that I can add a third " beleg-stelle " to these two.

It was long ago pointed out by Dr K. Meyer in the introduction to his edition of the Alexander saga (Ir. Texte II², p. 3), that the poem beginning : *ceathrar dobhi air uaigh an fhir,* which he there prints from Egerton 127, occurs in the Book of the Dean of Lismore, p. 84 of Skene's edition.

He does not add, that there are there four stanzas, which do not occur in the Irish copies.

In one of these stanzas occurs the phrase : *in nirwoye ossin nane laithe,* which M'Lauchlan transliterates, *am fireun os na heunlaith.*

But *irwoye* cannot possibly be equivalent to *fireun.*

It can however very well stand for *iruaidh*; oy and oye are constantly used by the Dean to signify the collocation *-uaidh-*, as the following examples shew.

P. 27, l. 23, *armruaidh* = *armroye.*

P. 17, l. 23, and 28 *cruaidh* = *croye.*

P. 19, l. 19, *a ghruaidh* = *a zroye.*

The *w* is not so easy to parallel; but on p. 35, l. 25 *uaith* = *woa.* It seems then tolerably certain, that we may transliterate here :

An iruaidh os an éanlaith.

In all these cases we have exactly the same context viz. as the leviathan exceeds all fishes etc., so does the *iruath* exceed all other birds. It seems accordingly highly probable, that the word means 'eagle'. At all events it must be some large bird.

It may be worth noting in this connection, that in the Egerton copy of the poem, printed by Dr Meyer the 2nd stanza runs :

adubhairt an chétfer dhiobh :
do bháththar anaen 'mun righ
fir na talmhan — truagh a ndál —
ge ata aniugh 'na aonarán

Here all the copies in the R. I. A. library, including Stowe F V 5, read *ané* instead of *anaen*, as also in the second and third verses. This reading, which gives the required antithesis to the following *aniugh*, seems certainly right. It is supported by the Dean's copy, where *ney* = *ané*, and *indew* = *aniugh*.

Walter-J. Purton.

Postscript :

Since the above was written, my friend, Mr Edward Gwynn, has suggested to me, that « iruath » represents the late Latin « herodius », Greek ἐρωδιός. According to a quotation in Ducange s. v. this was a large and rapacious bird, « qui et aquilam vincit ».

On the phonological side it will be remembered that « Ioruaith » is the Irish form of the personal name Herod.

W.-J.-P.

CORRESPONDANCE

17 avril 1908.

MONSIEUR,

Voudriez-vous me permettre de placer une petite note au bas de la page 101 de la *Revue Celtique* 1908?

A propos du Pèlerinage de Laurent de Pászthó, vous faites remarquer que « le P. Delehaye ne dit rien du Pèlerinage d'Owen en 1153 » et vous renvoyez à Matthieu de Paris. Or à la troisième ligne de ma préface, je cite les « visions du chevalier Owain » avec rappel des n°s 6510 et 12 de la *Bibliotheca Hagiographica Latina* où sont citées les éditions du *Purgatoire*, c'est-à-dire des visions du chevalier Owain.

C'est de propos délibéré que j'ai exclu cette pièce célèbre de ma liste des récits de pèlerinage, à cause de la littérature considérable qui s'est développée autour d'elle et de la difficulté (qui subsiste toujours, malgré tant de travaux) de dégager l'élément historique qu'elle renferme. N'ayant rien de neuf à dire pour le moment, j'ai cru mieux faire en gardant le silence, et de réserver pour plus tard les éclaircissements que je ne suis pas encore en mesure de donner.

Vous voudrez bien m'excuser de venir vous troubler pour si peu de chose. Cette petite note vous prouvera avec quelle attention nous lisons la *Revue Celtique* et quel prix nous attachons à ses jugements, toujours empreints de la plus grande bienveillance pour nos modestes travaux.

Veuillez agréer l'hommage de mon respect.

Hipp. DELEHAYE.

CHRONIQUE

DE NUMISMATIQUE CELTIQUE

M. Camille Jullian a publié les deux premiers volumes d'une importante *Histoire de la Gaule* où il fait intervenir la monnaie dans de nombreux passages. Plusieurs pages du tome premier sont consacrées au monnayage massaliète [1] et l'auteur accepte en général les idées des spécialistes qui ont écrit avant lui. Je me contente donc de citer une hypothèse nouvelle et intéressante : les initiales qui se voient sur les drachmes de Massalia pourraient être celles des trois magistrats qui étaient à la tête des « Quinze premiers » [2].

Avec le volume de *La Gaule indépendante*, nous entrons dans la véritable numismatique celtique [3] et M. Jullian cherche assez souvent des renseignements religieux parmi les types monétaires. Évidemment, au point de vue scientifique, tous les modes d'inquisition sont bons. L'avenir dira si le symbolisme peut nous éclairer de temps en temps au milieu des dédales de la numismatique gauloise.

On a édité deux travaux généraux concernant les monnaies de la Gaule. Mais ils sont trop succincts et n'apportent rien d'utile [4].

1. T. I, 1908, p. 222, 437 à 442.
2. *Ibid.*, p. 435, n. 3.
3. T. II, 1908, p. 334 à 355, et *passim*.
4. Robert Forrer, art. « Monnaies » dans le *Reallexikon der prähistorischen, klassischen und frühchristlichen Altertümer*. Berlin [1908], in-4°, p. 504 et s., fig. 419-426, 2 pl. de m. gauloises.

Köcher, *Das Münzwesen im alten Gallien*. Ostern et Magdeburg, 1905-1906, in-4°, 15 p. (contient des erreurs).

Un autre mémoire récent[1] eût pu donner des résultats intéressants. Mais l'auteur n'a qu'une connaissance superficielle de la Numismatique gauloise et plusieurs erreurs très nettes font douter de l'exactitude de beaucoup d'attributions.

J'ai publié[2] une quinzaine de monnaies gauloises dont quelques-unes méritent, je crois, d'être signalées encore dans la *Revue Celtique*. C'est d'abord une série de pièces de bronze trouvées à Wimereux et Étaples, aux types du sanglier et du cheval et qui fournissent les premiers exemples d'un grènetis circulaire affectant la forme d'un torques terminé par des têtes d'animaux (bélier, bœuf, chien ; il est difficile de préciser).

Une pièce d'argent (3 gr. 40) du Musée Hunter, à Glasgow, peut être considérée comme un des premiers échantillons du monnayage des Élusates. Une autre (4 gr. 53), du même musée, porte une tête de femme, imitée de celle des monnaies d'Emporiæ ; le revers représente un quadrupède mordant le dos d'un autre animal. D'autres imitations de la drachme d'Emporiæ sont encore des preuves de la faveur que ce numéraire obtint jusque dans le centre de la Gaule, sans doute vers le milieu du IIIe siècle avant notre ère. Deux pièces de la trouvaille de Bridiers (Creuse) ont une importance exceptionnelle pour l'histoire du monnayage gaulois, car elles sont surfrappées sur des pièces plus anciennes. L'une permet de connaître l'ordre de succession de deux types de la trouvaille de Bridiers. L'autre pièce, frappée sur un spécimen des premières monnaies « à la croix », du poids de 4 gr. 30, démontre que ce monnayage « à la croix », ne gagna pas sans contestation la suprématie qu'il eut pendant deux siècles dans le bassin de la Gironde. Les types monétaires d'Emporiæ regagnèrent la faveur, pendant quelque temps au moins. Le problème mérite d'être étudié encore, car il doit se lier à une question de suprématie commerciale.

La trouvaille de Mordelles (Arr. de Rennes, Ille-et-Vilaine),

1. Léon Coutil, *Inventaire des monnaies gauloises de la Seine Inférieure*. Caen, 1908, in 8°, 100 p. (Extrait de l'*Annuaire des cinq dép. de la Normandie*, publié par l'Association normande, 75e année, p. 141 à 235).

2. Adrien Blanchet, *Monnaies gauloises inédites ou peu connues*, dans la *Rev. numism.*, 1907, p. 461 à 473, pl. XIV.

faite en 1893, contenait des monnaies armoricaines associées à des pièces de Togirix. Le nombre exact des exemplaires, contenus dans un vase de terre, n'est pas connu. Mais on a pu étudier quelques variétés intéressantes, parmi lesquelles un quart de statère portant le sanglier sous l'androcéphale, des statères et quarts avec un buste humain (ou plutôt un personnage) couché sous le cheval, plusieurs statères avec la roue, un autre avec le foudre ou fleuron, un statère avec la tête barbue, un avec la lyre au revers et une autre lyre sur la joue de la tête du droit; enfin plusieurs exemplaires d'une variété inédite portant très nettement un bœuf à tête de face sous le cheval [1].

Des imitations du tétradrachme de Philippe II, spécimens des séries attribuées aux Coistoboci et aux Cotini, ont été recueillies dans la partie montagneuse de l'angle formé par les rivières Sajo et Tisza [2]. Mais la même région a fourni d'autres imitations, et l'on ne saurait conclure qu'elle devait appartenir à un peuple déterminé.

D'ailleurs la question des imitations, au type de Philippe plus ou moins déformé, me paraît devoir être étudiée avec une grande prudence. La tendance actuelle est de s'attacher à la localisation dans l'espace, en négligeant trop le problème chronologique.

Signalons encore la trouvaille de Tacs, près de Besztercze (comitat de Besztercze-Naszod, Hongrie), contenant 160 imitations de Philippe, en 14 variétés du type n° 9789 du Cabinet de France [3]; puis le dépôt de Brassó (Kronstadt, comitat de Brassó, frontière de Roumanie), composé d'imitations de Philippe (type n° 9874), mêlées à des imitations d'Alexandre et de Thasos [4].

1. J. Harscouet de Keravel, *Monnaies gauloises, trouvaille de Mordelles.* Rennes, 1908, gr. in-8°, 5 p., fig. (extr. du *Bulletin de la Société archéolog. d'Ille-et-Vilaine*, t. XXXVIII).

2. Andreas Leszih, dans le *Numizmatikai Közlöny*, 1908, p. 97 à 101, fig.

3. Géza Supka, dans le *Numizm. Közl.*, 1908, p. 71-74. — La principale caractéristique de ces pièces est le B qui termine la chevelure du cavalier.

4. E. Gohl, dans le même recueil, 1908, p. 9.

M. Robert Forrer, qui continue ses études de numismatique celtique du Rhin et du Danube, a publié des pièces intéressantes [1]. L'une, d'or pur, pesant 5 gr. 93, aurait été trouvée à Mayence. On y voit une tête casquée, imitée certainement de celle des statères d'Alexandre, et, au revers, un guerrier avec une longue épée au côté droit, qui paraît lutter contre un oiseau de proie aussi gros que l'homme même. M. Forrer suppose que l'oiseau dévore le cou d'un vaincu sans tête. En rendant compte du travail de M. Forrer, j'ai déjà dit que la tête pouvait être figurée par trois traits et j'ai rapproché la coiffure de celles qu'on voit sur les situles Zannoni, Arnoaldi, Benvenuti, et sur le ceinturon de Watsch, où la forme allongée, avec les extrémités relevées, est si caractéristique [2].

Quoi qu'on puisse dire, le type du revers de cette monnaie est énigmatique, et c'est compliquer encore la question que de proposer l'attribution aux Hermundures, si mal connus et par le seul texte de Tacite.

Dans le même mémoire, M. Forrer publie une pièce d'or, aux types assez bien copiés du statère de Philippe et pesant trois fois le poids de ce statère. L'auteur n'hésite pas à reconnaître dans cette pièce exceptionnelle un spécimen des *Geryones*, cités à côté des *Philippos* dans la lettre d'Ausone à Ursulus. Je crois avoir démontré que *Geryones* n'est pas un nom de monnaie, mais un des termes d'une énumération fastidieuse du poète de Bordeaux, où une somme de six pièces d'or, romaines [3], est comparée à trois attelages de deux chevaux, aux Horaces et aux Curiaces, au nombre des pattes de l'abeille, etc.

M. Forrer a fait connaître encore un intéressant statère, trouvé dans le canton de Bâle et portant un sanglier mangeant un épi; au-dessus est un monstre à queue de serpent.

1. *Keltische Numismatik der Rhein- und Donaulande, VI Fortsezung*, dans le *Jahrbuch der Ges. für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, t. XVIII, 1906, p. 284 à 316, fig. 486 à 516, et dans l'ouvrage publié sous le même titre, en 1908, à Strasbourg.

2. *Rev. numism.*, 1908, p. 281 à 283 et 414.

3. On sait, par plusieurs textes, que les *aurei* des empereurs romains recevaient souvent le nom de *philippi*.

L'attribution aux Rauraci me paraît douteuse, aussi bien que celle aux Protohelvètes d'un statère trouvé près de Haguenau, imitation lointaine du statère grec, où l'on voit sous le cheval un coq très nettement dessiné.

Il est prématuré aussi, de présenter un classement des monnaies dites des Helvètes. Ne savons-nous pas qu'en 58, ce peuple, chassé de Souabe et de Franconie, par les Germains, venait, depuis peu, de s'installer dans le territoire correspondant à la Suisse actuelle? Par conséquent, la plupart des monnaies attribuées aujourd'hui aux Helvètes doivent avoir été émises par d'autres peuples.

Une des monnaies les plus intéressantes de la région du Rhin est celle qui présente un *triquetrum* dans une couronne de laurier et, sur le revers concave, sept cercles entourés d'une ligne dentelée [1]. On en connaît en or, en argent, en cuivre et ces dernières peuvent être considérées comme les plus récentes, car j'ai déjà démontré que la teneur du métal précieux diminue à mesure que les monnaies celtiques s'éloignent de leur type primitif. Une trouvaille faite, en 1907, à Bochum (district d'Arnsberg, prov. de Westphalie), contenait 538 pièces de billon plus ou moins bon, dont plusieurs variétés portant des signes qui n'avaient pas encore été étudiés [2]. Il y avait 54 exemplaires, portant un A sous le *triquetrum*, dont le métal contenait surtout du cuivre; de plus ces exemplaires étaient mieux conservés que tous les autres du dépôt. La règle dont je parlais plus haut est donc confirmée une fois de plus.

M. Victor Tourneur [3] s'est attaché à réunir tous les renseignements possibles sur la petite pièce à la légende ANNAROVECI [3], dont quatre exemplaires sur cinq connus [4] sont fourrés et le cinquième est de mauvais argent. Ce dernier

1. Cf. mon *Traité des monnaies gaul.*, p. 474, fig. 536.

2. H. Buchenau, *Fund von Regenbogenschüsseln in Bochum*, dans *Blätter für Münzfreunde*, 1908, c. 3935-36, pl. 175.

3. *L'origine des Tongrois et une monnaie d'Annarovecos*, Louvain, 1908, gr. in-8°, 16 p., fig. Extr. de *La Gazette numismatique*, Bruxelles, 1907, p. 33 à 46.

4. J'en connais un sixième dans une collection de Bruxelles.

(Cabinet de Bruxelles, 1 gr. 59) et deux autres ont été trouvés à Tongres ; un avait été recueilli à Pierrefonds. Cette monnaie porte un buste assez grossier, imité certainement de celui d'un denier romain ; au revers, on voit un cheval semblable à celui des bronzes qui portent le légende AVAVCIA [1]. Ce rapprochement indique qu'il y aurait un réel intérêt à étudier simultanément toutes les pièces celtiques de la province actuelle du Limbourg. M. Tourneur pense que les Tungri (mot qui signifierait « fédérés ») sont une nouvelle appellation des Germani, peuple dont les Eburons étaient un rameau. C'est une idée analogue à celle qu'on a déjà admise [2].

On a publié une curieuse imitation, trouvée peut-être dans le département de l'Oise, et, en tout cas, originaire sûrement de la Gaule proprement dite. D'un côté est le type de l'éléphant avec CAESAR ; au ℞. on voit deux carnyx accompagnés d'un bouclier rond et d'un bouclier long, et de l'inscription retournée ALBINVS BRVTI F, légende et type empruntés au denier de D. Postumius Albinus Bruti f., frappé en 44-43 av. J.-C. La contrefaçon gauloise est à rapprocher aussi du bronze à l'éléphant émis par A. Hirtius, propréteur de la Gaule-Belgique, vers 44, et encore du bronze trévire à légende retournée, qui fournit peut-être le nom de C. Albius Carinas, successeur de Hirtius, en 31. Le type des deux carnyx, bien qu'emprunté à un denier romain, donnait une apparence très gauloise à l'imitation [3].

Une monnaie d'argent, trouvée dans les environs de Chartres, est analogue à d'autres provenant de Vernon et de Jersey. Intéressante à cause du type du cavalier armé sans doute du *gæsum*, la pièce est encore incertaine ; mais il est

1. Pour ces derniers bronzes, j'ai admis dans mon *Traité* (p. 357) l'attribution aux Aduatici qui est généralement acceptée. M. Tourneur dit que « cette attribution est certainement inexacte » et qu'il faudrait donner ces pièces aux Eburons. Mais les Eburons, tribu germaine (cf. C. Jullian, *Hist. Gaule*, II, 465-466), presque sauvages, ont-ils frappé monnaie ? Loin de leur attribuer la pièce *Avaucia*, je suis tenté maintenant de leur retirer les pièces d'or qui leur ont été données. En tout cas, la question est fort obscure et personne ne saurait la trancher définitivement aujourd'hui.

2. Cf. Louis Will, dans la *Grande Encyclopédie*, t. XV, p. 241.

3. A. Blanchet, dans *Rev. belge de num.*, 1908, p. 423-425, fig.

probable qu'elle a été fabriquée dans l'Ouest par un peuple qui était en relation avec les Véliocasses [1].

Sir John Evans avait attribué à la Bretagne des statères au cheval désarticulé. M. Bernard Roth étudie le trésor, découvert en 1905, dans le département de la Marne, et que j'ai signalé précédemment. Il est d'avis que ces pièces, dont des exemplaires sont recueillis souvent en Angleterre, ont dû être frappées sur le continent [2]. Sir John Evans pensait, dans les derniers temps de sa vie, que ce numéraire avait été émis simultanément en Bretagne et en Gaule et que la présence de nombreux exemplaires en Bretagne ne pouvait pas être expliquée uniquement par une importation de numéraire.

C'est encore une question dont la solution ne sera donnée peut-être qu'à la suite de nombreuses découvertes.

Je disais, dans ma précédente chronique, à propos des monnaies gauloises trouvées à Alise, que la circulation de ces espèces pouvait s'expliquer facilement, car les monnaies ne disparaissent pas des transactions commerciales, du jour au lendemain. Un fait analogue à celui d'Alise vient d'être constaté en Angleterre. A Timsburg, près de Romsey, à 10 kil. nord-ouest de Southampton, en février 1907, on a trouvé un vase de terre contenant un sesterce de Domitien et 42 as d'Agrippa, de Claude, Néron, Vespasien et Domitien. Avec ces bronzes romains étaient 18 monnaies bretonnes, de bronze, du type qui est originaire de cette région et qui a été recueilli en particulier à Hod Hill, près de Blandford (tête laurée, dégénérée ; ℞. Cheval dégénéré, entouré de globules) [3]. Cette association de monnaies permet d'admettre que certaines pièces bretonnes avaient cours encore vers 90 de notre ère.

1. A. Blanchet, dans les *Procès-verb. de la Soc. fr. de numismatique*, 1908, p. LXXVI. fig.

2. Bernard Roth, *A hoard of staters and « gold bullets » recently discovered in France...*, London, 1908, in-4°, 8 p., 1 pl. Extr. de *The British Numismatic Journal*, t. IV.

3. Cf. John Evans, dans *Num. Chronicle*, 1908, p. 80 et 81. — Sir John Evans, qui avait beaucoup étudié les antiquités de l'Angleterre et publié un livre remarquable sur les monnaies de la Bretagne insulaire (1864 et 1890), est mort le 1er juin 1908. Il laisse une très belle collection de monnaies romaines et de monnaies de l'Angleterre depuis les Bretons.

A South Ferriby, dans le Lincolnshire (Angleterre), on a fait, en 1906, la découverte d'un dépôt de 65 statères d'or et de 45 pièces d'argent. Les pièces d'or portent une tête déformée dont le modèle est évidemment celle des statères de Philippe; mais sur beaucoup d'exemplaires, on distingue à peine le type. Au revers, le cheval, très mal dessiné, est accompagné d'étoiles, de roues, de croissants, de globules. Les pièces d'argent, de trois divisions différentes, pesant respectivement 1 gr. 10, 0 gr. 52 et 0 gr. 26, sont d'un meilleur travail, du moins pour le côté représentant un cheval, car le sanglier, sur l'autre face, est généralement assez peu distinct. Ces types sont accompagnés de croissants, rosaces et points [1].

On peut attribuer les monnaies de cette série à la première moitié du premier siècle avant notre ère. Mais l'attribution aux Brigantes, acceptée jusqu'ici pour les pièces semblables, a été contestée pour la raison qu'elles sont trouvées seulement sur les confins du Yorkshire et du Lincolnshire. Sir Henry Howorth propose donc de les attribuer aux Coritani ou aux Parisii (Frisii ?), qu'on peut localiser dans la région susdite [2].

M. Pompeo Castelfranco, dont on connaît les excellents travaux sur l'archéologie préhistorique dans le nord de l'Italie, a repris l'étude des imitations de la drachme de Massalia, émises dans la région des Alpes et le bassin du Pô [3].

Après avoir rappelé les diverses trouvailles de ces pièces, en particulier les trois exemplaires avec DIKO, pesant en moyenne 1 gr. 47, recueillis dans la plus ancienne des deux nécropoles d'Ornavasso, l'auteur signale quelques exemplaires intéressants du Musée numismatique de la Brera, à Milan. Deux variétés portent deux C à la place des V qui simulent souvent la légende MAΣΣA; les poids de ces pièces sont 2 gr. 50 et

1. Bernard Roth, *A large hoard of gold and silver ancient British coins of the Brigantes found at South Ferriby, Lincolnshire, in 1906*, dans le *Numism. Chronicle*, 1908, p. 17 à 55, pl.

2. *Proceedings of the Royal num. Society*, 1907-1908, p. 6.

3. *Monete galliche della Transpadana*, dans le *Fascicolo-omaggio al Sottoscrittori per il primo centenario del R. Gabinetto numismatico... e per le onoranze a Solone Ambrosoli*, publié par le Circolo numismatico milanese, 1908, p. 5 à 9, et *Bollettino di Numismatica*, 1908, p. 61 à 65 (T. à p.).

1 gr. 64. Une autre monnaie du même musée, au type massaliète déformé, paraît être d'or, mais ne pèse cependant que 2 gr. 70. Une autre porte la légende OIꓷIXΛꓷ. Enfin une a l'inscription incomplète . . . ꓘƎꓷIꓶ.

Il y a aussi des imitations de la drachme massaliète dans les collections Francesco Rosa et Pompeo Castelfranco de Milan. Le poids de ces pièces varie entre 1 gr. 90 et 3 gr. 25.

Les pièces avec DIKO, dont l'auteur a aussi recueilli un exemplaire dans une sépulture à incinération du Soldo, près d'Alzate, dans la Brianza [1], ont un poids variant entre 1 gr. 30 et 2 gr. 45. M. Castelfranco croit pouvoir établir provisoirement, d'après les provenances connues de la série DIKO, que : ces pièces proviennent exclusivement de l'Italie septentrionale ; que les rares exemplaires recueillis à l'ouest du Tessin (à l'exception de la région de Verceil) pèsent de 1 gr. 30 à 1 gr. 50 ; que ceux, plus nombreux, recueillis à l'est du même cours d'eau atteignent 2 gr. à 2 gr. 5.

L'inscription DIKO (= *Riko*) doit appartenir au même alphabet que les inscriptions, très souvent rétrogrades, qui se trouvent surtout dans le canton du Tessin et dans la région de Novare [2]. Notons cependant qu'on ne connaît pas encore de monnaies avec DIKO rétrograde [3].

ADRIEN BLANCHET.

1. Voy. mon *Traité des monnaies gaul.*, 1905, p. 531.

2. Ces inscriptions ont été réunies par M. A. Giussani, dans la *Rivista archeologica della prov. e diocesi di Como*, 1902, fasc. 46.

3. Dans mon *Traité* (p. 243), j'avais admis l'existence de pièces de ce genre, en me référant à une lettre de M. Castelfranco. Celui-ci, dans son récent article, dit qu'il ne connaît pas ces pièces et qu'il s'agit d'un lapsus provenant de l'un de nous. J'ai retrouvé la lettre, du 14 mai 1903, que mon excellent confrère avait eu l'obligeance de m'adresser. Elle dit textuellement : « surtout celles qui portent la tête de Diane très mal faite et l'inscription *rétrograde* DIKOI ou DIKO =, un alphabet que je crois ligure ». M. Castelfranco a reconnu, depuis la publication de son récent article, que le lapsus ne pouvait m'être attribué. — On remarquera l'hypothèse relative à l'origine ligure de cet alphabet des monnaies. M. Castelfranco paraît l'avoir abandonnée.

BIBLIOGRAPHIE

Sommaire. — I. *The Poetry of the Gogynfeirdd*, from the Myvyrian Archaiology of Wales. — II. *Les Ibères*, étude d'histoire, d'archéologie et de linguistique par Édouard PHILIPON. — III. Holger PEDERSEN, *Vergleichende Grammatik der Keltischen Sprachen.* — IV. *Mélanges de linguistique* offerts à M. Ferdinand de Saussure.

I

The Poetry of the Gogynfeirdd from the Myvyrian Archaiology of Wales, with an Introduction to the study of Old Welsh poetry by E. ANWYL. Denbigh, 1909, 237 p., g. 8°, 5 sh.

La *Myvyrian Archaiology of Wales*, à laquelle collaborèrent Owen Jones, Edward Williams et William Owen Pughe, date de 1801. En 1870, parut à Denbigh chez l'éditeur Thomas Gee, dont le nom restera toujours cher à l'érudition et aux lettres galloises, une réimpression de cette importante compilation. On sait en quoi elle consistait. Il s'agissait de présenter, en une sorte de Thesaurus, un répertoire des principaux textes de la vieille littérature galloise.

Ces textes formaient trois catégories. La première comprenait les œuvres des « anciens bardes », *Cynfeirdd*, c'est-à-dire les poèmes que devait en partie republier W. F. Skene dans *the Four ancient books* (1868) et dont la composition tout au moins est bien antérieure au XIIe siècle.

La seconde, les œuvres des « assez anciens bardes », *Gogynfeirdd*, poètes de cour et guerriers tout à la fois, appartenant à cette période prospère des XIIe et XIIIe siècles, dont la mort du roi Llewelyn ab Gruffudd (1282), fatale à la liberté du pays, marque la fin. La troisième partie, la plus considérable, était consacrée à des œuvres en prose, textes de lois ou récits historiques.

L'utilité pratique de l'ouvrage était de premier ordre. Aujourd'hui encore, si de nombreuses publications de manuscrits, et notamment les belles éditions de M. J. Gwenogfryn Evans, rendent en partie inutiles la première et la troisième partie de la *Myvyrian Archaiology*, celle-ci reste le seul répertoires des poèmes des Gogynfeirdd et constitue par suite un instrument de travail indispensable. Malheureusement la préparation scientifique des auteurs n'égalait pas leur bonne volonté. Ils ne se préoccupèrent nullement de donner une édition critique des textes qu'ils publiaient et, au mépris de

toute saine méthode, prirent pour base justement de leur édition des Gogynfeirdd le premier manuscrit venu (cf. J. Loth, *Rev. Celt.*, XXIV, 13 et ss.). Aussi devrait-on saluer avec joie une nouvelle édition de ce répertoire, avec collation des manuscrits et établissement critique du texte.

Ce n'est pas encore ce que fournit le volume publié aujourd'hui par la librairie Gee and Sons, mais bien une simple réimpression, qui reproduit exactement, en se bornant aux Gogynfeirdd, la disposition des pages et des lignes de l'édition de 1870. La pagination seule a été changée, en ce sens que la page 140 de l'ancienne édition est devenue la page 28 de la nouvelle. Mais après comme avant, le texte reste à établir, à élucider, à traduire. Dirai-je que cette tâche sera du moins facilitée par l'introduction de M. Anwyl ? Certes, le savant professeur d'Aberystwyth a toute la science qu'il faut pour mener à bonne fin cette entreprise difficile. Les renseignements historiques qu'il fournit sur les sources et la nature des poèmes sont des plus utiles, et ses observations grammaticales ont toute la justesse et la précision qu'on pouvait attendre de l'auteur de la *Welsh grammar*. Mais la place lui a été trop étroitement mesurée. Il y a 20 pages d'introduction pour 210 de texte. On serait tenté de souhaiter que la proportion fût renversée et qu'un texte aussi malaisé fût précédé d'une introduction dix fois plus longue.

L'introduction grammaticale de M. Anwyl contient d'importantes listes qu'il convient particulièrement de signaler : p. 11 et suiv., les formations du pluriel dans les substantifs et dans les adjectifs ; p. 18, les formes de 3e pers. du singulier, sorties aujourd'hui de l'usage; p. 19, les formes de l'aoriste sigmatique (types : *credwys* « il crut », *bendigas* « il bénit », *annones* « il envoya », *cedwis* « il garda ») et p. 20 celles de l'aoriste en *-th* (*cymerth* « il prit »), de l'aoriste en *-ssit* (*prynessit* « il acheta »), et de l'aoriste en *-awd* (*adeilawd* « il bâtit ») ; enfin, p. 21, les formes du plus-que-parfait. Mais on consultera également avec profit ce qui est dit p. 15 et 16 de la dérivation dans les adjectifs, p. 16 et 17 des différentes espèces de pronoms, p. 24 des prépositions, enfin, p. 25, de la structure de la phrase, de la phrase nominale sans verbe être et de l'ordre des mots.

J. Vendryes.

II

Les Ibères, étude d'histoire, d'archéologie et de linguistique, par Édouard Philipon, avec une préface de M. d'Arbois de Jubainville, membre de l'Institut. Paris, Champion, 1909, xxiv-344 pages pet. 8o.

Un des peuples qui jouèrent les rôles les plus importants au sud-ouest de l'Europe pendant les siècles qui précédèrent l'ère chrétienne est sans contredit le peuple des Ibères. Les historiens anciens nous donnent d'eux une haute idée : leur domination en Espagne fut établie si solidement que les Romains eurent beaucoup de mal à les soumettre. Ils ont en outre laissé des traces d'un art très personnel, d'une civilisation très avancée. Enfin, leur portrait moral fait honneur à l'humanité : leur chef Viriath incarne les qualités les plus nobles, le désintéressement et le courage. Néanmoins, il ne

s'était pas encore rencontré d'historien pour résumer en un manuel tout ce que l'on sait des Ibères, pour réunir tous les documents que l'histoire fournit à leur sujet, en les éclairant par l'archéologie et la linguistique. C'est chose faite aujourd'hui. M. Philipon consacre aux Ibères un livre commode et clair, bien documenté, auquel il y aura peu de faits à ajouter. L'érudition dont il témoigne est considérable ; et en outre, par l'agrément d'une exposition alerte et vivante, l'ouvrage est parfaitement digne du maître qui a accepté de le présenter au public, M. d'Arbois de Jubainville.

Il ne faudrait pas croire cependant que l'auteur se borne à reproduire les idées de son illustre maître et que, sur la question des Ibères en particulier, il soit parfaitement d'accord avec lui. C'est presque exactement le contraire qui est le vrai. M. d'Arbois de Jubainville dit finement dans sa préface qu'il a l'habitude de ne considérer ses auditeurs comme ses élèves que le jour où ils sont devenus assez forts pour le contredire. M. Philipon est un de ses plus forts élèves, et il l'a beaucoup contredit.

L'idée maîtresse du livre est dans son genre révolutionnaire. Depuis W. de Humboldt, on admet d'ordinaire une parenté linguistique entre le basque et l'ibère, et l'on considère les Ibères comme les ancêtres des Basques. M. Ph. s'inscrit en faux contre cette doctrine. Il soutient que l'ibère et le basque sont deux langues de type absolument différent ; que l'ibère dans son vocabulaire, dans sa dérivation et dans sa flexion est une langue indo-européenne ; que les Ibères, venus d'Asie et notamment partis de la région du Caucase, traversèrent le nord de la péninsule balkanique et de l'Italie, où la toponomastique conserve des traces de leur passage, et entrèrent en Espagne par les deux extrémités de la chaîne pyrénéenne, après avoir conquis la Ligurie et l'Aquitaine sur les Libyo-Tartesses.

Négligeant le côté historique et archéologique de la question, c'est au côté linguistique seul qu'on s'attachera ici. Aussi bien est-ce le plus important. Comme l'auteur le dit dans sa *préface* (page x), c'est par la linguistique qu'il a été amené à étudier l'histoire des Ibères. Ce sont des considérations de morphologie et surtout d'étymologie qui lui ont servi de point de départ.

Dans la partie linguistique de son livre, M. Ph. ne fait en somme que développer avec plus d'ampleur des idées déjà exprimées par lui il y a trois ans dans un article des *Mélanges d'Arbois de Jubainville*, p. 237-269, sur « la Déclinaison dans l'onomastique de l'Ibérie ». Il est regrettable qu'il n'ait pas connu la réfutation très documentée qu'a faite de sa théorie M. Hugo Schuchardt dans un mémoire des *Sitzungsberichte de l'Académie de Vienne* (157e vol., 2te Abhandl., 1907), intitulé « die Iberische Declination ». Il serait malséant d'écraser M. Ph. sous l'autorité de son éminent contradicteur. Mais il est permis de penser que devant les raisons de M. Schuchardt, il aurait tout au moins modifié sur quelques points ses théories ou atténué certaines affirmations.

M. Ph. s'est fait trop beau jeu en discutant un bon nombre des étymologies ibères de W. de Humboldt. La plupart ne sauraient être raisonnablement soutenues aujourd'hui ; quelques-unes nous paraissent franchement ridicules. C'est qu'elles datent du premier quart du XIXe siècle, d'une

époque par conséquent où la notion même de la science du langage commençait à peine à s'éveiller dans les esprits. Mais il y a dans le fatras du livre de Humboldt quelques intuitions géniales, qui méritent de retenir encore l'attention. M. Schuchardt paraît dans le vrai en maintenant l'explication de l'ibère *Iliberris* par le basque *iri-berri* « ville-neuve », malgré les objections de M. Ph., et de même en soutenant que le nom du pays de Bigorre (Philipon, p. 79) est le basque *ibai-gorri* « fleuve rouge ». Ces deux étymologies suffiraient à établir le rapport du basque et de l'ibère (ou du tartesse). On peut y joindre, d'après M. Schuchardt lui-même, celle des noms de montagnes *Orospeda* et *Idubeda*, où M. Ph. cherche le correspondant du grec πέδιον « plateau » (p. 92) et que M. Schuchardt (p. 71) explique par le basque *oros-pide*, *idi-bide*, « Kalbsweg », « Ochsenweg[1] ».

Après avoir critiqué, pas toujours avec bonheur, comme on le voit, les étymologies admises, M. Ph. oppose au rapprochement du basque et de l'ibère des arguments d'ordre linguistique dont la valeur est contestable. Un des premiers se trouve à la page 22. Il repose sur le fait qu'entre l'époque des documents ibères et les textes littéraires basques, il y a un intervalle de plus de 2.000 ans, et se résume en cette affirmation que « l'ibère n'aurait pas manqué de varier avec le cours des siècles ». Mais cette affirmation n'est qu'une hypothèse, car il est impossible de décréter a priori qu'une langue doit se transformer ou bien rester stationnaire. Et pour vérifier cette hypothèse, les chartes et documents existant en pays basque et remontant jusqu'au VIIIe s. de notre ère fournissent une excellente méthode, que justement M. Schuchardt a employée contre M. Ph. pour maintenir l'étymologie de *Iliberris*. Cette méthode consisterait à dépouiller ces documents et à en extraire les nombreux mots basques qu'ils contiennent. Tant que ce travail ne sera pas fait d'une façon complète, il sera impossible de tirer argument des transformations supposées du langage pour s'opposer à la comparaison directe d'un mot ibère et d'un mot basque.

Un autre argument, non moins faible, et auquel M. Ph. revient avec insistance, se trouve nettement exprimé à la page 27 : « Depuis Hécatée jusqu'à Ptolémée, dit-il, il s'est écoulé six ou sept siècles durant lesquels les auteurs anciens ont transcrit les noms géographiques de la péninsule ibérique, sans toucher ni aux thèmes, ni aux suffixes, ni même à certaines désinences[2]... Jamais aucun d'eux ne nous a dit que ces noms fussent plus

1. Ce n'est pas que M. Schuchardt voie dans l'ibère l'ancêtre direct du basque. Il serait plutôt disposé à croire que le basque dérive de l'ancien aquitain, tant les deux vocabulaires ont de traits communs (v. p. 9-10). M. Philipon, qui ne peut méconnaître les rapports très étroits de l'aquitain et de l'ibère, en est amené à supprimer tout lien entre le basque et l'aquitain (p. 79).

2. Sur ce point, il convient de faire toute réserve. Comme M. Schuchardt l'a montré (p. 14 et suiv.), là où l'ibère semble présenter une dérivation ou une flexion comparable à celle du grec ou du latin, c'est sans doute que les Grecs ou les Latins ont affublé les mots ibéres des suffixes ou des désinences de leur propre langue.

malaisés à transcrire en latin ou en grec que ceux de la Thrace, de la Ligurie, de la Celtique ou de l'Illyrie. Si, comme on le prétend, les Ibères avaient parlé une langue agglutinante, la difficulté de plier les noms de cette langue à la déclinaison indo-européenne eût été si grande que les géographes anciens auraient renoncé à l'affronter, ou que du moins ils nous auraient fait part des efforts qu'il leur aurait fallu faire pour venir à bout de leur tâche. Et cela est si vrai que lorsqu'ils se sont trouvés en présence de noms véritablement étrangers à la langue indo-européenne, comme ceux de certaines régions du pays des Cantabres, ils ont reculé épouvantés devant l'impossibilité de les faire passer en grec ou en latin..... Pomponius Mela transcrit sans témoigner le moindre étonnement un très grand nombre de noms de peuples ou de lieux ibériques, mais quand il arrive au pays des Cantabres, sa plume lui refuse le service, et il nous déclare tout net qu'il y a dans ce pays certaines peuplades et certains fleuves dont les noms ne peuvent pas être prononcés par une bouche romaine. Peut-on imaginer rien de plus décisif ? » Conclusion : l'ibère, langue réductible au grec et au latin, parce que flexionnelle, ne peut rien avoir de commun avec le basque, langue agglutinante. Cet argument est illusoire. Il serait trop long de rechercher pour quelles raisons le géographe Mela jugeait les noms cantabres trop difficiles à transcrire. Il semble en tout cas que M. Ph. ait été induit en erreur par l'antique théorie, bien démodée aujourd'hui, qui oppose les langues agglutinantes et les langues flexionnelles. Il serait temps de renoncer à cette conception surannée qui repose à la fois sur l'équivoque et sur l'arbitraire : on ne peut la maintenir qu'en jouant sur les mots et en baptisant de noms différents des éléments de formation au fond identiques. On voit des langues passer de la forme agglutinante à la forme flexionnelle, et inversement revenir de la forme flexionnelle à la forme agglutinante. Bien plus : dans une même langue, le départ est souvent impossible entre les deux systèmes. Le français moderne offre dans une certaine mesure un beau modèle de langue agglutinante (voir le spirituel article de M. Gaidoz, dans la *Revue Celtique*, tome VI, p. 88) ; il serait aisé de prouver que le basque est une langue flexionnelle, beaucoup plus voisine du latin que le français. La note 4 de la page 26, où M. Ph. illustre sa théorie de quelques exemples, est franchement incompréhensible ; elle est d'ailleurs reproduite à peu de chose près de l'article précité des *Mélanges d'Arbois de Jubainville* (p. 240), où M. Schuchardt ne la comprenait pas davantage.

Ainsi, M. Ph. ne paraît pas avoir réussi dans la première partie de sa tâche, qui consistait à supprimer tout rapport entre l'ibère et le basque. Il lui restait à démontrer le caractère indo-européen de l'ibère. Sur ce point, une remarque préliminaire s'impose. A supposer que ce caractère fût démontré, cela conduirait simplement à établir un rapprochement, plus ou moins étroit d'ailleurs, entre le basque et l'indo-européen ; et cette conclusion ne serait sans doute pas pour déplaire aux linguistes qui ont touché en ces derniers temps au problème des origines du basque (voir notamment Uhlenbeck, *Indogerm. Fschg.*, XVII, 436 et ss.). Mais en fait, la démonstration de M. Ph. n'est pas péremptoire. Et cela d'abord parce que la notion d'indo-européen manque à la fois dans son livre de clarté et de précision.

Il ne faut pas oublier que notre connaissance du système linguistique indo-européen est fort limitée, qu'elle se ramène à quelques lois phonétiques, à quelques rapports morphologiques, à quelques faits de vocabulaire, tous bien définis, en dehors desquels il n'y a que chimère et fantaisie. Un phénomène comme l'alternance vocalique par exemple, n'a de portée qu'à l'intérieur d'un système phonétique connu, où il joue un rôle morphologique dûment constaté. Le rapport de λείπειν à λιπεῖν représente une alternance vocalique indiscutable. Mais il est abusif de voir une alternance vocalique dans le rapport de l'ibère *Tautamos*, de **Təuto-* (!), de l'illyrien *Teuta* et du gaulois *Touta* (p. 25), ou d'imaginer une racine **kemp-* dont on aurait la « forme normale » dans le nom de fleuve lydien Κέμψος (d'ailleurs plus souvent écrit Κίμψος) et la « forme fléchie » dans Κόμψατος, fleuve de Thrace, cela pour expliquer le nom des *Kempsi*, peuples d'Espagne (p. 71). Car d'une part, nous ignorons tout de l'histoire phonétique de l'ibère, et d'autre part il est probable que les mots en question n'ont jamais comporté d'alternance vocalique au sens indo-européen du mot. Que dire des étymologies où l'indo-européen est mis sans cesse à contribution sans garanties suffisantes ? P. 23, *Mandonios*, nom d'homme ibère, appartient à la racine *mand* « être noir » ; cf. le persan *mand* « noir ». P. 24, le nom d'homme *Budares* paraît remonter à un indo-européen **bodh-r̥ro-* « sourd » (cf. skr. *badhirah*, irl. *bodar*) ; et le nom d'homme *Minuros* dérive de la racine **mei-* du grec μινύω. P. 70, le nom de la Tamise, *Tamesis*, dérive de la racine **tam-*, qui est dans le sanskrit *tamara-* « eau ». P. 94, le nom de l'Isère, *Isar*, dérive de la racine indo-européenne **is-* qu'on retrouve dans le nom d'un grand nombre de rivières d'Europe. P. 96, le nom des *Bebruces* est « éminemment indo-européen » : il dérive du thème **bhebhru-* « brun », puis « castor ». P. 114, sauf une variante dans le vocalisme de la racine, le nom certainement sicane des *Morgetes* est identique au latin *merges* « gerbe de blé » et signifiait donc « les moissonneurs ». On pourrait multiplier les citations de ce genre. Les pages 49 et suiv. sont remplies de listes de mots, dont le caractère indo-européen est des plus problématiques. Certes, M. Ph. a eu des devanciers dans l'étymologie onomastique, et qui n'ont pas toujours reculé devant les rapprochements hasardés et les affirmations imprudentes. Mais aujourd'hui les linguistes, même les celtisants, se montrent plus exigeants et plus scrupuleux : ils acceptent moins facilement qu'autrefois une étymologie qui repose seulement sur une vague similitude extérieure, surtout lorsque cette étymologie doit servir d'appui à une hypothèse historique. Toute la partie étymologique du livre de M. Ph. paraît manquer de base et ne peut par suite que compromettre la solidité de l'ensemble [1].

1. Il arrive parfois à M. Ph., qui connaît pourtant à fond et cite souvent des traités de linguistique comme le *Grundriss* de M. K. Brugmann, de laisser échapper des affirmations singulières. Par exemple, p. XII, n. 2 : « On sait qu'en grec ἵππος pour **ἵκπος est un mot d'emprunt ». S'il y a des linguistes qui savent cela, il faut les renvoyer à l'article de M. Meillet, *Mém. de la Soc. de linguistique*, tome IX, p. 136. — L'impression du livre est en général très soignée, sauf pour les mots grecs, dont l'accentuation notamment laisse souvent à désirer.

*

Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait çà et là des hypothèses fort plausibles, celle par exemple qui explique la fréquence de l'élément *-brica*, *-briga* dans les noms de ville de l'Ibérie par l'existence d'un mot *bri-* « ville » en ibère (-βρια) ; et aussi en maint endroit d'utiles rapprochements, dont profiteront les historiens et les géographes de l'antiquité, entre les noms de lieux de la péninsule ibérique et ceux des régions voisines. Mais somme toute, malgré le talent et l'érudition de l'auteur, la thèse qu'il prétendait soutenir, paraît, pour les raisons exposées ci-dessus, manquer encore des preuves suffisantes.

J. Vendryes.

III

Holger Pedersen, professeur de grammaire comparée et de slave à l'Université de Copenhague, *Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen*. Erster Band, erster Teil. 256 p. 8°. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1908.

Il est superflu de présenter M. Holger Pedersen aux lecteurs de cette Revue. Ils connaissent tous le nom de l'éminent linguiste danois, qui, non content de ses remarquables travaux sur les langues slaves, l'albanais, l'arménien, est en même temps l'un des maîtres de la philologie celtique; ils savent que ses recherches sur l'*Aspiration* n'ont pas eu seulement pour résultat de débrouiller en irlandais l'histoire si compliquée de la phonétique, mais encore d'y établir d'une façon définitive les principes de la syntaxe (voir *Revue Celtique*, XIX, 236 et suiv.). Nul plus que l'auteur de ce compte rendu n'a plaisir à reconnaître ce que la philologie irlandaise doit à M. Pedersen.

Aussi, l'annonce de sa *Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen* a-t-elle été accueillie avec un vif intérêt. Des deux volumes qu'elle comprendra nous n'avons encore que la première partie du premier, c'est-à-dire environ le quart de l'ensemble. Cela suffit pour apprécier dès maintenant l'immense effort de l'entreprise et l'importance des résultats. Par la richesse de la documentation, l'abondance et la variété des discussions, et aussi grâce au talent de construction de l'auteur, si vigoureusement personnel, l'ouvrage est de premier ordre.

Tous les dialectes celtiques ont été appelés à comparaître et à fournir leur témoignage, depuis le gaulois jusqu'aux dialectes modernes de l'Irlande, dont M. P. a déjà maintes fois prouvé sa connaissance approfondie, jusqu'à ceux du Pays de Galles et de Bretagne, qu'avec une rare conscience il est allé entendre parler sur place avant d'écrire son livre. On embrasse ainsi d'ensemble le développement des langues celtiques depuis leurs origines indo-européennes, qui sont sans cesse présentes à l'esprit du lecteur grâce à la comparaison, poursuivie avec soin, des langues congénères. Aussi le livre est-il plein de rapprochements originaux et intéressants. Il fournira une mine précieuse aux auteurs futurs de dictionnaires étymologiques. Bien mieux ! il sera lui-même un excellent dictionnaire étymolo-

gique quand les Indices auront paru. Il est impossible d'énumérer dans ce compte rendu les étymologies nouvelles proposées par l'auteur ; toutes sont ingénieuses, quelques-unes vraiment séduisantes : p. 31, irl. *cathir* « ville », cf. gall. *cader* « forteresse élevée » ; p. 33, *muin-* « cou » dans *muintorc* « collier » rapproché de gall. *mynydd*, v. bret. *-monid* « montagne », d'après la comparaison de lat. *collum* et *collis*, gr. λόφος « cou » et « colline », à quoi l'on peut joindre gr. δειράς « cou » et « colline » ; p. 50, *is* « en bas, au-dessous de », *isel* « bas » rattaché au nom du « pied », soit i.-eur. * *pēd-su* ; p. 186, irl. *lug*, heureusement interprété par « lynx » et rapproché de gr. λύγξ, suéd. *lo*, etc. ; et beaucoup d'autres. Il y en a aussi de moins satisfaisantes : irl. *lestar* « vaisseau » par exemple ne semble pas pouvoir être rapproché de lat. *linter* (p. 81-82), car le groupe *-voy. brève* + *nstr-* aurait vraisemblablement subi en latin la même évolution que le groupe *-voy. brève* + *nstl-* qui a donné *voy. longue* + *l* (Sommer, *Handbuch*, p. 272), et d'ailleurs *linter*, comme *uenter*, que M. P. fait intervenir, admet une explication différente (sur *lestar*, v. Thurneysen, *I. F.*, XXI, 175) ; p. 96, le nom des *Pays-Bas* en gallois, *Isalmaen*, est interprété comme *Isal-Maen*, d'où M. P. conclut au sens primitif de « terre, pays » pour *maen* « pierre » ; mais, au moins dans le sentiment populaire, *Isalmaen* est certainement compris comme *Is-Almaen* « Basse-Allemagne », et cela suffit à infirmer la conclusion précitée ; p. 105, il est douteux que lat. *follis* sorte de **bholghni-* et par suite soit à comparer avec irl. *bolg* « outre » ; quant à expliquer *dūcō* comme un composé *d-ūcō* (cf. irl. *douccim* « j'apporte » de *to-ucc-*, p. 151), peu de latinistes sans doute s'y montreront disposés. On pourrait relever ainsi quelques autres étymologies contestables, ou estimer que l'arménien tient une bien grande place dans les comparaisons avec le celtique. Mais cela ne changerait rien aux conclusions de l'auteur sur la phonétique celtique et n'en atténuerait nullement la portée.

M. P. a adopté pour cette phonétique une division en deux parties, qui répond à une conception très personnelle de l'évolution du langage (v. p. 27 et suiv.). La première partie est consacrée à la « généalogie » et la seconde à la « psychologie » des sons ; toutes deux font une part à l'histoire. La première seule est traitée dans le volume publié jusqu'ici. C'est celle qui comportait le moins de nouveautés ; car le plan de l'exposition était imposé par la nature même des faits et l'auteur n'avait qu'à se conformer sur ce point à des habitudes traditionnelles. Il n'en a pas moins réussi à être souvent dans le détail personnel et original. D'abord il n'a pas manqué de reproduire à l'occasion ses idées sur la phonétique indo-européenne. On sait qu'il admet l'existence d'une spirante *þ* en indo-européen et qu'il conteste la théorie du *schwa indogermanicum* (*ə* renversé) pour la remplacer par une autre, au fond assez voisine (v. p. 177 et suiv.), destinée à rendre compte des sons que le *Grundriss* de M. Brugmann reconnaît issus de sonantes longues. Peut-être eût-il mieux valu insister moins longuement sur ces théories, qui n'ont d'intérêt qu'au point de vue indo-européen et ne sont guère plus en état d'éclairer les faits celtiques que d'en recevoir quelque lumière. Toutefois, ce qui est dit, p. 52

et s. des liquides sonantes longues en celtique est de nature à ébranler sérieusement l'hypothèse ordinaire que ces sons ont abouti à *rā* et *lā*. M. P. semble avoir raison d'admettre (p. 122) avec M. Zupitza que *k* devient *ch* en brittonique après *r* et *l* voyelles, et en revanche de contester (p. 167) la loi admise par M. Brugmann, suivant laquelle *mn* deviendrait *nn* en celtique. Sur nombre de points, ses conclusions paraissent définitives. Ce qui est dit p. 154-155 des rapports des sons *n* et *r*, repris en partie du livre sur l'*Aspiration en irlandais*, p. 65, forme un intéressant chapitre de phonétique historique. P. 42 se trouve une ingénieuse hypothèse sur le passage de *wi-* à *wu-* d'où *u-* en brittonique, et une autre, p. 255, sur l'allongement dû à l'initiale : c'est en fait le meilleur moyen d'expliquer le cas si embarrassant des mots gall. *ugaint*, *ucher*. On notera encore p. 127 une observation sur les formes irl. *macc*, brit. *mach* et *map* « fils », et p. 42 une explication des formes gall. *gwregys*, bret. *gouriz* « ceinture », considérées comme issues d'un composé **gwe-gris* qui se retrouve dans l'irlandais *fochrus* et dont le simple est en irlandais *criss*, en gallois *crys* (cf. aussi p. 124-125); ces faits toutefois auraient gagné à être rapprochés de ceux qu'a réunis M. Grammont, *Mélanges d'Arbois de Jubainville*, p. 92. M. P. a très complètement étudié le traitement de la sifflante *s* dans ses différentes positions, et en ce qui concerne l'initiale il a tiré un heureux parti (p. 84 et suiv.) de la phonétique syntactique, pour rendre compte d'une série de doublets jusque là inexpliqués; il n'a pas cité toutefois (p. 74 et 78) les remarques de M. Loth sur les formes du nombre six en brittonique *chwech* et *chwe* (*Annales de Bretagne*, XX, 537), et d'autre part il n'a pas mentionné le passage, accompli sur une partie du domaine breton, du groupe *c'hw* à *f* (cf. *Annales de Bretagne*, XVI, 301).

Quelques-unes de ses hypothèses peuvent prêter à discussion. P. 51, à cause de divergences d'orthographe dans des mots gaulois (*Visu-rix* : *Bellouesus*, etc.), il suppose que l'évolution de *ē* en *ī* n'a peut-être pas été générale en toute position en préceltique, et signale à l'appui notamment la finale de subjonctif galloise *-wyf* qu'il rapproche de lat. *-ēm* (*amem* de **am-ēm*) et le v. corn. *ruy* (à côté de *ruif*) « roi »; mais il n'est pas sûr que *-wyf* soit une finale d'anc. subjonctif (en partant d'un anc. optatif on l'expliquerait sans doute moins difficilement); quant à v. corn. *ruif*, gall. *rhwyf*, c'est sûrement l'équivalent du gaulois *Rēmī* (nom de peuple), c'est-à-dire le représentant d'un préceltique **rē-mo-* (de **prei-mo-*), qui appartient à la série des mots latins *summus*, *prōmus*, *dōmum*, *prīmus* (de **pris-mo-*), et de l'irlandais *rom* (*romh*) « précoce, prématuré ». Ultérieurement le *-f* final a pu tomber sous des influences analogiques (en breton sous l'influence du français).

Le paragraphe 28, 7 (p. 38 et suiv.) est consacré à une intéressante dissertation sur le passage de *e* à *a*, qui se rencontrerait à certaines époques de l'histoire des langues celtiques. Les exemples demanderaient à être revus avec soin; quelques-uns ne paraissent pas probants. Ainsi *gabim* « je prends » semble avoir le même *a* que *habēre*, ainsi que le note M. P. lui-même, et si gall. *genni* « être contenu » appartient à la même racine que lat. *prae-hendo*, il peut remonter à brit. **gand-i-* et représenter le thème en *-ye-*

| *-yo-* correspondant. L'hypothèse de M. P. explique mieux le dat. irl. *taig* de *tech* « maison », et les mots *aig*, *daig*, *graig* ; mais il reste encore bien des difficultés ; et dans le cas de *saig-* *seg-* « chercher », l'*i* pourrait être un *i* d'infection (cf. avec *ā* long le lat. *sāgīre*). Or *a* suivi de *i* d'infection est devenu *e* sous l'accent dans *er-* *eth-* de *air-*, *aith-* ; et c'est de la même façon qu'on peut expliquer l'opposition de *dorochair* « il est tombé » et *docer* « il tomba ». Ce fait a pu dans la suite provoquer des confusions de *ai* et de *e* dans des mots qui avaient un *e* ancien, comme c'est le cas sans doute de *graig* (cf. p. 98).

Il est question pp. 112 et 133 de la chute des spirantes dentales à l'intervocalique. Dans le gall. *mewn* « dans » en face d'irl. *medón* la chute s'explique par la nature proclitique de la préposition. La même explication ne vaut pas pour *rhoi* à côté de *rhoddi* « donner » ; mais ne peut-on partir d'une ancienne flexion athématique comparable à celle de skr. *rā́ti* « il donne », qui aurait subi l'influence d'un substantif correspondant à skr. *rāyíḥ* « don » et imaginer par conséquent que *rhoi* soit devenu *rhoddi* sous l'influence du substantif *rhodd* ? à moins qu'on ne suppose une alternance de thèmes *rā-* et *rāy-* (comme dans lit. *kýbau* à côté de *pásakoju*) et qu'on n'explique *rhoddi* de la même façon que *toddi* (cf. p. 68). En ce qui concerne l'amuissement du *th* intervocalique, M. P. cite le cas de *láa* à côté de *laithe*, en v. irlandais, où le phénomène s'expliquerait par l'emploi proclitique du mot dans les locutions comme *laa in-brátha*. C'est bien hardi ; et n'est-il pas plus simple d'admettre deux mots différents ? Il est d'ailleurs indiscutable que *th* est devenu de bonne heure en moyen irlandais un simple souffle ; cf. les graphies *clóithi* pour *clói* (K. Meyer, *Contrib.*, p. 389), *nóthe* pour *nóe*, à côté de *nóaib* (*Togail Trói*, éd. Stokes, ll. 568 et 580), que M. P. ne cite pas.

Un des traits les plus originaux de 'ouvrage est l'importance qui y est accordée aux emprunts. Entre l'Irlande et la Grande-Bretagne ont eu lieu pendant plusieurs siècles d'incessants échanges dont les dialectes des deux pays portent la trace. Des mots brittoniques notamment ont passé en masse (massenhaft, p. 23) dans le vocabulaire irlandais. La question de savoir dans quelle mesure l'identité de deux mots en gaélique et en brittonique suppose une origine commune préceltique ou un emprunt d'un dialecte à l'autre est ici traitée avec ampleur et souvent tranchée résolument en faveur de l'emprunt. P. 23 et suiv., M. P. dresse une longue liste de mots irlandais empruntés au gallois et il la termine par un double etc. ; elle peut en fait être aisément augmentée d'exemples mentionnés au cours même de l'ouvrage. Il pourra être utile aux lecteurs de la *Revue Celtique* de la consulter.

La voici :

irl. *nós*, coutume	gall. *naws*, caractere
(et *amnas*, sauvage).	(et *afnaws*, imprudent).
faibur, tranchant.	*gwaew*, id.
cáin, beau.	*cain*, id.

	cair, grappe.		*cair*, id.
	muirmóru, Sirène.		*morforwyn*, id.
	foílenn, mouette		*gwylan*, id.
	cnai, toison.		*cnaif*, id.
	bróinech, affligé.		*brwyniog*, id.
	gor(mac), fils adoptif.		*gor(hendad)*, beau-grand-père.
	in-tremdid, postridie.		*trennydd*, après-demain.
	banna, goutte.	vcorn.	*banne*, id.
	milis, doux.	gall.	*melus*, id.
	carraic, rocher.		*carrec*, id.
	blonac, lard.		*bloneg*, id.
	faoch, pervenche.		*gwichiad*, id.
	foich, guêpe.	v. bret.	*guohi*, gl. fucos.
	liathróit, balle.	gall.	*llithred*, glissement.
	dillat, vêtement.		*dillad*, id.
	scatán, hareng.		*ysgadan* (pl.), id.
écoss.	*bidean*, haie.		*bidio*, tailler les arbres.
irl.	*daintech*, dentelé.		*dant*, dent.
	mannt, gencive.		*mant*, mâchoire.
	sant, désir.		*chwant*, id.
	bés, mœurs.		*moes*, id.
	cél, gl. augurium,		*coel*, présage.

Au cours de l'ouvrage, M. P. ajoute :

P. 66,	*og*, œuf.		*wy*, id.
P. 71,	*suithe*, suie.		*huddygl*, id.
P. 96,	*geilt*, sauvage.		*gwyllt*, id.
P. 110,	*maithim*, je pardonne.		*madden*, pardonner.
P. 125,	*cóinim*, je pleure.		*cwyn*, plainte.
P. 131, 160,	*dretill*, amant.		*trythyll*, plaisant.
P. 161,	*brothrach*, couverture.	v. bret.	*brothrac*, gl. taxam.
P. 164,	*célmaine*, présage.	gall.	*coelfain*, bonne aventure.
P. 184 (avec doute),	*móith*, tendre.		*mwydion*, parties molles.
P. 184,	*gelbund*, moineau.		*golfan*, id.

Sur la plupart de ces rapprochements, on ne peut qu'être d'accord avec M. P. Toutefois pour certains mots l'hypothèse de l'emprunt paraît arbitraire ou ne se justifie que malaisément. Par exemple les mots *bés*, *og*, *suithe* devraient être retranchés de cette liste. En revanche, la liste pourrait être facilement augmentée : sans parler de *claideb* qui semble un emprunt à *cleddyf* (de **kladyo-* ; cf. *Mélanges F. de Saussure*, p. 309) on peut y ajouter : *dáin* « joli, agréable » (gall. *dain*) ; *fant* (« hollow » gall. *pant* ; cf. *R. Celt.*, IX, 15) ; *robod*, *robhud* « avertissement » (gall. *rhybudd*, écrit *rybydd* dans Dafydd ab Gwilym, 121, 56), dont le *b* a été aspiré en irlandais parce qu'on y sentait la composition avec le préfixe *ro-*.

L'apport irlandais dans le vocabulaire brittonique a été beaucoup moins considérable. M. P., p. 24, n'en cite qu'une douzaine d'exemples, auxquels on pourrait toutefois joindre quelques mots cités p. 72 (§ 48, 2), qui présentent en brittonique un *s* initial.

L'influence du vocabulaire brittonique sur l'irlandais a servi surtout à la transmission des mots latins. M. P. consacre une division spéciale de son livre (p. 189 et ss.) à l'étude des emprunts latins. Ce procédé, qui a l'inconvénient de ramener le lecteur à une foule de questions déjà étudiées, a toutefois l'avantage de faire ressortir l'importance des mots d'emprunt pour l'étude chronologique de la phonétique irlandaise.

Ils apparaissent groupés et classés dans un chapitre vigoureusement coordonné qui forme à lui seul un ensemble et qui pourra être utilement consulté par les latinistes et les romanistes. Dans le détail, M. P. n'ajoute que peu de faits à ceux qu'ont recueillis ses devanciers. Il a certainement raison en rayant *recht* (p. 123) et *cuach* (p. 212) de la liste des emprunts latins, et en expliquant *essíd* comme un composé de *síd* « paix » (p. 218). En revanche, il semble mal inspiré en considérant (p. 219) v. bret. *ousor* gl. *opilio* comme un emprunt au lat. *hapsus* « bande de laine » (qui n'est que le grec ἅψος, n., « nœud ») ; et quant au mot *anim* « âme » qu'il traite (p. 170) comme indigène, on ne peut guère ne pas songer à un emprunt, étant donné que les Irlandais avaient déjà pris aux Latins le nom du corps, *corp*.

L'ouvrage se termine par l'amorce de la « Phonétique psychologique », dont les bases seulement sont posées et s'arrête à l'étude de l'accent. La fin du 1er volume est annoncée pour le courant de 1909. Il faut souhaiter que M. P. soit exact à l'échéance et aussi qu'il puisse rapidement publier le second volume, qui contiendra la Morphologie, la Syntaxe et les Indices.

Ci-joint quelques observations de menu détail qui n'ont pas trouvé place dans les développements précédents :

P. 13. Intéressante observation à l'appui de l'hypothèse de M. Loth (*Rev. Celt.*, XIV, 70), suivant laquelle les gloses de l'Oxoniensis posterior sont galloises et non corniques.

P. 33. Le vocalisme *ou* au lieu de *o* dans bret. *ounnenn* « frêne », *ounner* « génisse », pourrait bien être un fait de prononciation dialectale, qui n'aurait rien à faire ici.

P. 34. Au cas de *fo-gabim*, *ni-fagbaim* ne pourrait-on joindre celui de *do-biur*, *ni-tabur*? Les deux réunis contrediraient l'hypothèse présentée ici d'un passage de *o* à *a* devant *a*.

P. 37. Irl. *lind* « masse liquide » est rattaché à la famille de got. *flōdus*, au moyen de l'hypothèse qu'il reposerait sur un thème de présent (à nasale). On peut rappeler l'exemple tout à fait comparable de lat. *unda* (cf. skr. *undtti*) et irl. *uisce* (cf. v. h. a. *waskan*) en face de gr. ὕδος, skr. *útsaḥ*.

P. 63, § 42, Anm. 4. A l'exemple gall. *cawod*, *cafod*, pouvait être joint *tafod* « langue » (cf. p. 107). Le passage inverse de *v* à *w* est fréquent, au moins dans l'écriture : *sefyll* écrit *sewyll* (Pen. 4 au lieu de *senyll* dans le R. B., p. 11, l. 14).

P. 63, § 43. L'adjectif *medb* existe aussi en irlandais; cf. *Ériu*, II, 12. En breton moderne, on prononce *meo*.

P. 65. Il paraît difficile de considérer comme un seul et même mot *uán* « prêt » (Ml. 28 d 12, dat. *uain*, Wb. 31 c 5) et *udin* « occasion, moment favorable » (Wb. 14 a 25, Ml. 100 a 3). Le premier appartient à la racine du verbe *oidim* « je prête » et doit remonter à **od-nā-* (cf. Sarauw, *Irske Studier*, p. 87); le second peut être comparé, comme fait M. Zupitza, au sanskrit *yóni-*.

P. 66. *gemred* est en v. irlandais *gaimred*, Wb. 31 d 14. — A gall. *clauar* joindre corn. *clor* (*clour*); cf. J. Loth, *R. Celt.*, XXIII, 249.

P. 68. La métathèse de *defnydd* en *denfydd* est également courante en gallois moderne; cf. aussi p. 167.

P. 72. Gall. *gorsedd* est un mot féminin. — Suivant J. Loth, *R. Celt.*, VII, 198 n., m. bret. *sizl* serait un emprunt au latin. — Aux verbes irl. *súgim*, gall. *sugno*, joindre les substantifs, v. irl. *súg* (Ml. 44 d 8), gall. *sug*.

P. 81. Dans quelle mesure le mot *strutiu* gl. antiquam (gentem) dans le manuscrit de Juvencus est-il gallois? cf. Thurneysen, *R. Celt.*, XI, 91.

P. 101. Ascoli, qui avait d'abord donné l'irlandais *digal* « punition, vengeance » comme l'infinitif régulier de *do-fechim* (de **di-fech-*), a fait observer depuis (*Gloss.*, p. ccccxxxiv) que le mot avait pu subir l'influence du simple *gal* (cf. gall. *dial*). M. Pedersen considère franchement *digal* comme un composé de *gal*; ne peut-on toutefois maintenir l'hypothèse d'une influence analogique du verbe *dofechim*, dont certaines formes (par ex. sg. 3 *-dig*) sont très voisines de *digal*?

P. 103. *Seol* est en v. irl. *séol* Sg. 14 a 15, et *gránna* est *grande* Ml. 40 c 17, 46 c 18.

P. 110. La graphie *dd* pour la spirante *đ* est en Galles antérieure au XIVe s.; on lit dans le ms. Peniarth 7, qui est du XIIIe s., *ar obenydd pali* (col. 610, l. 18), *yn ymoddiwed* (col. 621, l. 14), etc. — Pour l'hésitation entre *d* et *t* en celtique, v. J. Loth, *Arch. f. Celt. Lex.*, I, 411 et cf. *R. Celt.*, XXIX, 205.

P. 112. Bret. *ozac'h* « maître de maison, mari » n'est pas traduit.

P. 132, l. 29. A propos de nbr. *traoun*, il faut un renvoi à la page 155.

P. 133. Irl. *madae* paraît avoir été expliqué par M. Thurneysen, *I. F.*, XIV, 133.

P. 199. *Clanmai*, *clangauaf* sont même prononcés souvent *glanmai*, *glangauaf*, comme s'ils contenaient le mot *glan* « bord ».

P. 207. Irl. *indossa* peut sortir à la fois de *ind-ór-sa* et de *ind-fóss-sa*; c'est *ind-fóss-sa* qui explique sans doute que la locution n'ait pas gardé trace de voyelle longue (cf. *indassa* dans Ml.).

P. 222. Un rappel du mot *gordd* (p. 114) eût été utile.

P. 223, l. 6, lire 3. Lat.

P. 233. Bret. *bezvenn* « bouleau » pl. *bezo* pourrait aussi devoir son *z* à une ancienne forme à double *tt* (soit **bettv-*), comme bret. *fouzaff* (de **futtv-*).

P. 245-246. L'explication proposée pour le mot *ní* « quelque chose » est un peu risquée; l'hypothèse, déjà ancienne, de M. Zimmer, *K. Z.*, XXX,

456, est toujours la meilleure. — A irl. *bed* = lat. *id*, joindre irl. *cid* = lat. *quid*.

J. Vendryes.

IV

Plus haut, p. 97, nous avons parlé d'un mémoire de M. Vendryes, tirage à part des *Mélanges de linguistique* offerts à M. Ferdinand de Saussure, en 1908. Depuis nous nous sommes procuré un exemplaire de cet important recueil, où nous avons remarqué deux autres mémoires concernant les études celtiques.

Le premier, p. 123-152, est intitulé : *Genetiv und Adjectiv*; nous le devons à la plume du professeur J. Wackernagel ; il traite de l'origine de la désinence *i* au génitif singulier des thèmes en *o* du groupe italo-celtique et l'explique par certains adjectifs en *i* du sanscrit[1]. Cette doctrine a été acceptée par M. Karl Brugmann en 1909 dans les corrections et additions qui terminent, p. 429, la seconde livraison du tome II du *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, comme M. A. Meillet me l'a fait remarquer.

L'autre article, p. 191-208, a pour objet la formation du prétérit en irlandais moderne; l'auteur est M. G. Dottin. C'est une histoire du sort qu'ont eu en Irlande le prétérit sigmatique, le prétérit en *t* et le parfait que l'auteur, d'accord avec M. Vendryes, *Grammaire du vieil irlandais*, appelle prétérit radical.

H. d'A. de J.

1. Voir la grammaire sanscrite de Whitney, traduction de H. Zimmer, 1879, p. 380, 381, § 1093.

PÉRIODIQUES

Sommaire. — I. Sitzungberichte der Koeniglichpreussischen Akademie der Wissenschaften. — II. Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. — III. Bulletin de la Société polymathique du Morbihan. — IV. Zeitschrift für celtische Philologie. — V. The Journal of the Gypsy Lore Society. — VI. Giornale storico e letterario della Liguria. — VII. Romania. — VIII. Revue des études anciennes. — IX. Revue internationale des études basques. — X. The celtic Review. — XI. Revue archéologique. — XII. The Journal of the Royal Society of Antiquaries of Ireland. — XIII. Revue des traditions populaires. — XIV. Folklore. — XV. L'Anthropologie.

I

Au VIIe siècle de notre ère, il y avait deux routes pour aller de Gaule en Irlande : l'une consistait à s'embarquer dans un port de la Gaule occidentale, à Bordeaux, Nantes, ou tel autre de la même région et de là gagner un port de l'Irlande méridionale sans traverser la Grande-Bretagne. L'autre route passait par Boulogne où l'on s'embarquait et d'où l'on arrivait d'abord en Grande-Bretagne, puis de Grande-Bretagne en Irlande.

Quand, en 656, le maire du palais Grimoald voulut se débarrasser du jeune Dagobert II, fils de Sigebert II, roi d'Austrasie, il lui fit couper les cheveux et l'envoya en Irlande, *in Scotiam*, par l'entremise de Didon, évêque de Poitiers, qui évidemment fit suivre la première route au pauvre enfant, alors âgé de quatre ans[1]. Poitiers alors faisait partie du royaume d'Austrasie[2].

Mais, quand en 674 les grands d'Austrasie rappelèrent l'exilé pour le faire monter sur le trône, ils s'adressèrent à Wilfrid, évêque d'York, qui fit venir Dagobert II d'Irlande à York, et d'York le renvoya en Gaule. Ainsi, à cette date on suivit la seconde des deux routes qui faisaient communiquer entre elles la Gaule et l'Irlande. Antérieurement à l'ère chrétienne, Labraid l'exilé avait pris aussi cette seconde route pour gagner en Gaule le pays habité par les *Menapii* ou, comme disaient les Irlandais, les *Menai*, là où est aujourd'hui en France le département du Nord. « Il partit dans la direction de l'est, atteignit l'île des Bretons, puis il alla chez les jeunes gens à chevelure mouchetée qui habitent la terre des hommes de Menia ; et il mit

1. *Gesta regum Francorum*, § 43, *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. II, p. 368 D ; *Liber historiae Francorum*, autre titre du même texte, § 43, chez Krusch, *Scriptores rerum Merovingicarum*, t. II, p. 316.
2. Longnon, *Atlas historique de la France*, pl. IV.

ses gens au service du roi des hommes de Menia »[1]. « Les *Galiani* », c'est-à-dire les habitants de la Gallia, « le nourrirent pendant son exil dans les terres des *Gall* », c'est-à-dire des Gaulois[2].

M. H. Zimmer vient de publier dans les SITZUNGSBERICHTE DER KŒNIGLICH-PREUSSICHEN AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN de l'année 1909, 1° p. 363-400, une étude sur les textes de l'antiquité et du haut moyen âge qui, de Tacite en l'an 98 de notre ère à Giraldus Cambrensis, 1198, concernent les relations de la Gaule occidentale avec l'Irlande; 2° p. 430-476, un mémoire sur le commerce des vins de la Gaule occidentale en Irlande du premier au VIIe siècle de notre ère. Ces deux articles renferment un ample recueil de documents pour servir à l'histoire de la première des deux routes par lesquelles l'Irlande et la Gaule furent en rapport l'une avec l'autre pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne.

En l'an 98 de notre ère, Tacite, *Agricola*, 24, dit que « l'intérieur de l'Irlande est peu connu, mais que, grâce au commerce et aux négociants, on en connaît mieux les abords et les ports[3] ». Ce commerce devait se faire avec la Gaule occidentale, et les négociants par lesquels les abords et les ports de l'Irlande étaient connus des Romains devaient être des Gaulois habitant sur les côtes occidentales de la Gaule. C'est grâce à ces Gaulois que Ptolémée vers le milieu du second siècle de notre ère put écrire une description détaillée des côtes de l'Irlande, non seulement des côtes orientales qui regardent la Grande-Bretagne, mais aussi des côtes occidentales et méridionales[4].

En 1186, Giraldus Cambrensis, dans sa *Topographia Hibernica*, dit que le Poitou envoie a l'Irlande du vin en abondance et reçoit des cuirs en échange[5]. De nombreux textes irlandais concordants s'intercalent dans l'intervalle qui sépare du XIIe siècle, date de Giraldus Cambrensis, le premier et le second siècle où écrivaient Tacite et Ptolémée.

Ainsi, la première des deux routes dont nous avons parlé a été anciennement très fréquentée. Mais on aurait tort d'en conclure que personne ne passât par la seconde. La seconde a dû, par exemple, être suivie par les Belges qui sont venus s'établir en Irlande vers le IIe siècle avant notre ère.

1. Dochuaid soir co rainig inis Bretan ocus in breacmacraid thiri Armenia (*lisez* fear Menia). Ronaisc sium a munter iar-sin a n-amsaine for rig Armenia (*variante* fer Menia). *The Amra Choluimb Chilli*, publié par Wh. Stokes, *Revue Celtique*, t. XX, p. 430.

2. Gaileoin roalsat Labraid for a loinges i tirib Gall. *The Rennes Dindsenchas*, publié par Wh. Stokes, *Revue Celtique*, t. XV, p. 299.

3. [Interiora parum] melius aditus portusque per commercia et negotiatores cogniti. Tacite, 4e édition de K. Halm, t. II, p. 260.

4. Livre II, ch. II, § 3-6; édition donnée chez Didot par Charles Müller, t. I, pp. 75-78.

5. *Topographia hibernica*, I, 6, chez Dimock, *Giraldi Cambrensis opera*, t. V, p. 28.

II

Les Comptes rendus des séances de l'année 1909, publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Bulletin de janvier, contiennent, pages 16-28, un mémoire fort intéressant de notre savant collaborateur, M. J. Loth. L'auteur y donne une explication très satisfaisante de l'inscription de Gélígneux, Ain, publiée par M. Hirschfeld, *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XIII, nº 2494. Cette inscription affecte une petite maison et une vigne à la fondation perpétuelle d'un repas, *cenam*, annuel, auquel sont invités tous les *triconti* et qui se fera *petrudecameto*. *Triconti* est gaulois et s'explique par le breton *tregont*, « trente » ; *petrudecameto*, ablatif de *petrudecametos*, est également gaulois, c'est le breton *pevardekved*, quatorzième, et ce mot désigne le quatorzième jour d'un mois de l'année. Il s'agit de trente convives qui se réuniront tous les ans le quatorzième jour de ce mois. Dans l'Inde ancienne, le quatorzième jour d'un mois était également consacré aux repas funèbres. Reste à savoir de quel mois il s'agit dans l'inscription de Gélígneux. M. Loth suppose qu'il s'agit du mois appelé Riuros dans le calendrier de Coligny. Suivant lui, ce calendrier ne peut être ligure. La présence des mots gaulois *triconti* et *petrudecametos* dans l'inscription de Gélígneux prouve qu'on parlait gaulois dans la région, donc la langue du calendrier de Coligny est le gaulois. Je ne suis pas convaincu. Le calendrier peut, comme la liturgie, garder une langue archaïque. Dans l'usage courant de la Bretagne continentale, on trouve deux langues comme dans l'inscription de Gélígneux ; au lieu du latin et du gaulois, ce sont le français et le breton ; il serait un peu hardi d'en conclure que la langue dont les prêtres se servent pour célébrer la messe, la langue du bréviaire, soit le breton. Un calendrier peut avoir conservé comme la liturgie une langue archaïque.

Le calendrier dont se servent les prêtres catholiques, l'*ordo*, est écrit en latin comme le missel et comme le bréviaire.

III

Dans le Bulletin de la Société polymathique du Morbihan, M. P. Le Nestour a inséré une notice sur les fouilles qu'il a récemment faites dans un tertre artificiel sis à Mané-Venguen, commune de Baden, Morbihan. Il a tiré de ce tertre entre autres objets une pointe de flèche en silex avec ailerons et pédoncule. A cette notice M. J. Loth a joint un mémoire où il expose que cette pointe de flèche a la même forme que certaines flèches de bronze et paraît leur être contemporaine, appartenir par conséquent à l'âge du bronze.

IV

La première livraison du tome VII de la Zeitschrift für celtische Philologie est occupée principalement (265 pages) par une étude détaillée

de M. L. Chr. Stern sur Davydd ab Gwilym, célèbre poète lyrique gallois du XIVe siècle, contemporain des rois d'Angleterre Edouard II, 1307-1327, Édouard III, 1327-1377, et mort au plus tôt en 1359 ; la bataille de Crécy, 1346, a été livrée de son vivant. Il faisait peu de cas des Anglais et des Irlandais, il semblait préférer la France et ses produits, notamment son vin, *gwin Ffrainc* (p. 11), et il paraît avoir connu la littérature provençale (p. 241). Il aimait les femmes et n'avait que de l'aversion pour les religieux mendiants, Dominicains, Franciscains, Augustins et Carmes que M. Stern confond avec les moines (p. 142). M. Stern (p. 246) évalue à 13.000 le nombre des vers compris dans les 262 pièces qui nous restent de ce poète, et malgré de savantes recherches, il conclut que la vie de Davydd ab Gwilym nous offre beaucoup de points obscurs. Si, par exemple, il paraît certain que, pour avoir enlevé une femme mariée, le poète gallois fut condamné à payer une forte somme, dut subir la prison, la souscription qui lui aurait fourni cette somme et rendu la liberté [1] peut être considérée comme légendaire (p. 114).

Suivent de courts articles dûs à MM. Lindsay, Kuno Meyer, Zimmer et Stern. Nous signalerons un recueil de maximes versifiées tirées par M. K. Meyer du ms. Stowe B. IV. 2 de la bibliothèque de la Royal Irish Academy, écrit par Michel O'Clery en 1628, et dont M. K. Meyer a déjà publié huit extraits dans *Archiv für celtische Lexicographie*, t. III, p. 303-311. Le même auteur donne une explication nouvelle du nom antique du lac de Garda : *lacus Benacus*, signifierait non « lac aux nombreux caps », mais « lac cornu » ; sa corne serait le long golfe qui le termine au nord.

M. Zimmer propose quelques leçons nouvelles du ms. de Würzburg, et il explique par un primitif *air-con-di-guide* le substantif vieil irlandais *irnigde*, « prière ».

M. Stern donne une liste de noms d'homme gaéliques relevés dans les épitaphes des cimetières du comté de Galloway en Écosse ; après avoir rappelé « les services rendus à l'étude du Folklore par M. H. Gaidoz, il reproduit le texte d'une lettre adressée à Jacob Grimm en 1848 par le folkloriste anglais W. J. Thomas, lettre conservée à la Bibliothèque royale de Berlin. Il cite un exemple de l'abréviation *Ag* pour *Augustinus* qui en bas latin s'appelait *Agustinus*. Il aurait pu dire que le nom de mois français août tient lieu d'un bas latin *agustum* = *augustum*, accusatif singulier du nom propre d'homme *Augustus*.

V

Dans The Journal of the Gypsy Lore Society, janvier 1909, M. Kuno Meyer traite des langages secrets d'Irlande. Après avoir dit un mot du jargon pédant des *Hisperica famina* [2], il donne l'indication des pro-

1. Robert Williams, *A biographical Dictionary of eminent Welshmen*, p. 114.
2. Cf. *Revue Celtique*, t. XVI, p. 353.

cédés au moyen desquels ont été créés vers le xe siècle de notre ère les dialectes bizarres dont deux sont appelés l'un *shelta* et l'autre *Bearlagar na Saor*[1]; ainsi : emploi des mots dans un sens figuré : *araid* « escaliers » pour « saints » parce que les saints sont les escaliers du ciel ; emprunt au latin, *cast* de *castus* ; placement des lettres dans l'ordre inverse, *gré* pour *érg*, « se lever » ; addition ou retranchement de lettres : *culu* pour *cul*, « chariot », *Coirp* pour le nom d'homme au génitif *Coirpri*, etc. Un procédé fort curieux est le remplacement de consonnes et de voyelles par les noms qui les désignent dans l'alphabet oghamique. Des exemples de cette façon de faire sont fournis par le morceau intitulé *Duil laithne* que M. Whitley Stokes a publié avec traduction latine en 1872 dans *Góidelica*, 2e édition, p. 75-79, d'après le manuscrit H. 2. 15, p. 116, 117, du collège de la Trinité de Dublin ; c'est la copie terminée en 1643 par Dudley Mac Firbis, d'un manuscrit plus ancien. M. Kuno Meyer donne un fac-similé photographique des deux pages 116 et 117[2].

VI

M. Ubaldo Mazzini a fait paraître dans le GIORNALE STORICO E LETTERARIO DELLA LIGURIA, t. IX, 1908, un mémoire intitulé *Monumenti Celtici in val di Magra*. Les monuments qui sont l'objet de ce mémoire sont au nombre de cinq représentés sur deux planches. Ce sont des stèles sculptées grossièrement et représentant plus mal que bien autant de personnages. La première a été trouvée dans la vallée de la Vara, affluent de la Magra, commune de Zignago, province de Genova, les quatre autres dans la vallée de la Magra, communes de Villafranca et de Mulazzo, province de Massa e Carrara. Sur la première on lit une inscription en caractères étrusques, que l'auteur lit *Mezu Nemusus* dont il compare le second terme au nom de lieu gaulois *Nemausus*. Il aurait pu citer le *cognomen* Nemausus qui apparaît dans deux inscriptions chez A. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. II, col. 707 : *Mezu* est plus difficile à expliquer.

VII

Dans la *Romania*, t. XXXVIII, no de janvier 1909, p. 129-131, M. G. Huet rapproche d'un passage du *Táin bó Cúalnge*, un épisode des aventures de Perceval sur le « Mont Dolorous ». Perceval attache son cheval à un pilier merveilleux placé par Merlin ; seuls les bons chevaliers pouvaient le faire sans y perdre l'esprit. M. Huet compare ce pilier à la pierre levée dressée sur la pelouse du château des fils de Necht. Sur cette pierre était

1. Cf. *Revue Celtique*, t. XIII, p. 505. Sur l'argot dans la Bretagne continentale, voir les articles de M. Ernault, *Revue Celtique*, VII, 41 ; XIV, 267 ; XV, 337 ; XVI, 213.

2. Une étude sur ce texte par M. Thurneysen a paru dans la *Revue Celtique*, t. VII, p. 369-374.

gravée une inscription ogamique : « A tout homme armé qui viendra sur la pelouse, défense d'en sortir avant d'avoir demandé combat singulier. » Les fils de Necht sortent du château l'un après l'autre et sont tués par le petit Setanta plus connu postérieurement sous le nom de Cûchulainn [1].

VIII

La Revue des études anciennes, t. XI, nº de janvier-mars 1909 contient une note de M. C. Jullian sur l'âge de Vercingétorix. C'était en l'an 52 avant notre ère un *summae potentiae adolescens* [2] : donc il ne devait pas alors avoir accompli sa trentième année, et il était né au plus tôt en l'an 82. On lira avec intérêt la chronique gallo-romaine du même auteur.

IX

M. le cte de Charencey a extrait de la Revue internationale des études basques, 1908, un article de sa façon intitulé *Neuf étymologies basques*. Quatre mots basques sont suivant lui empruntés au celtique : d'abord *hori* « jaune », en irlandais *ur* « vert », en gallois *ir* « vert, florissant, jeune » ; puis *lur* « terre », semble identique à l'irlandais *lár* « sol », au breton *leur*, au gallois *llawr* qui ont perdu un *p* initial ; *menasta* « pierre » serait dérivé d'un mot celtique, en breton *men*, *mean* « pierre », en gallois *maen* ; *ura* « eau », peut être comparé à l'irlandais *uaran* « source ». Sur ce dernier mot il faut observer qu'une *Ura fons* située près d'Uzès (Gard) apparaît dans une inscription latine du temps de l'empire romain, *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XII, nº 3076 [3]. Nous livrons ces rapprochements à l'examen des celtistes.

X

La Celtic Review de janvier 1909 contient comme toujours de fort intéressants articles. Nous signalerons seulement ceux qui nous ont le plus frappé. D'abord les pages 202-224, intitulées *A celtic Poet*, et consacrées à M. Anatole Le Braz par M. Frances M. Gostling ; puis le conte du Grand Taureau, *Tarbh Mór*, pp. 259-266, tiré des mss. de feu le R. P. Allan Macdonald ; enfin, pp. 273-280, l'article où M. Dominick Daly recherche ce qu'il peut y avoir de réel dans les voyages fantastiques de saint Brendan.

XI

Dans la Revue Archéologique, 4e série, t. XIII, janvier-février 1909, M. A. J. Reinach, continuant un article intitulé *Les mercenaires et les colonies militaires de Pergame*, commencé dans les nos de septembre-octobre et de novembre-décembre 1909, a, p. 402-408, inséré un paragraphe intitulé :

1. *Táin bó Cúalnge*, édition Windisch, pp. 148-159 ; *Revue Celtique*, t. XXVIII, pp. 255-258.
2. *De bello gallico*, VII, 4, 1.
3. Cf. A. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. III, col. 34.

Les Galates, en tête duquel sont reproduits deux bas-reliefs du sarcophage de la Vigna Amendola représentant une bataille entre Pergaméniens et Galates.

XII

Parmi les intéressants articles contenus dans THE JOURNAL OF THE ROYAL SOCIETY OF ANTIQUARIES OF IRELAND, nº du 31 mars 1909, nous signalerons d'abord celui de M. Henry S. Crawford sur des monuments de la vallée d'Aherlow, et les observations qu'y a jointes M. R. A. Stewart Macalister ; on y lit les noms d'homme *Find-lugh*, *Flaitbertach* aujourd'hui noté Flaherty, *Baedan*, *Caelrach*. M. Joseph Meehan donne ensuite une note accompagnée de deux planches qui représentent deux dolmens situés dans le comté de Cavan.

XIII

M. Job Le Ny a inséré dans la REVUE DES TRADITIONS POPULAIRES, t. XXIV, nº de janvier-mars 1909, quatre légendes de Langonnet, Morbihan, « Le lutin de Toul-ar-Bimp », « Le cheval diabolique », « Le chat qui étrangle son maître », « La panique au pardon ».

XIV

Le vol. XX, nº 1 du FOLKLORE, 30 mars 1909, nous offre, p. 64-70, un article de M. E. Lowet sur les superstitions des bergers, des Downs, près de la Manche en Angleterre; on y remarque l'usage celtique de compter par vingtaines.

XV

Nous regrettons vivement que M. A. J. Reinach ne nous ait pas donné pour la *Revue Celtique* son savant article intitulé : *La flèche en Gaule, ses poisons et ses contrepoisons*, dont la première partie vient de paraître dans l'ANTHROPOLOGIE, t. XX, nº 1, janvier-février 1909, p. 51-80.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

NÉCROLOGIE

Un coup bien douloureux vient de frapper la rédaction de la *Revue Celtique*, c'est la mort d'un de ses plus anciens et de ses plus actifs collaborateurs, M. Whitley Stokes. Le premier volume de la *Revue Celtique,* 1870-1872, contient déjà trois articles de lui, et depuis il n'y a pas un des vingt-huit volumes suivants auquel il n'ait donné sa coopération savante. Parmi les articles que nous lui devons, certains comme *The second battle of Moytura*, *The prose Tales in the Rennes Dindsenchas*, *The Annals of Tigernach* sont d'une importance exceptionnelle. Il a aussi inséré des travaux érudits dans plusieurs périodiques, les uns spécialement celtiques : *Zeitschrift für celtische Philologie*, *Archiv der celtische Lexicographie*, *Eriu*, les autres s'occupant de linguistique d'une façon plus générale comme les *Philological Society Transactions* et *Proceedings*, les *Beitraege zur vergleichenden Sprachforschung*, la *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, les *Indo-germanische Forschungen*.

Whitley Stokes, bien que défunt, vivra encore longtemps par ses écrits.

On a pu voir annoncer dans la *Revue Celtique* les nombreux ouvrages du savant celtiste dont le dernier, *Thesaurus palaeohibernicus*, deux volumes grand in-8°, XXVIII-727 et XL-722 pages, ont paru, l'un en 1901, l'autre en 1903, avec la collaboration de John Strachan décédé aussi peu de temps après l'apparition de cette importante publication.

La mort a frappé Whitley Stokes le 13 avril. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

Peu de jours après ce triste événement, le 24 avril, mourait à l'âge de quarante-cinq ans Max Ihm, professeur à

l'Université de Halle-sur-Saale, auteur de nombreux articles qui traitent de questions celtiques dans la nouvelle édition par Wissowa de Pauly *Real-encyclopaedie* et dans le lexique mythologique de Roscher. Ce jeune professeur donnait de grandes espérances, que sa fin prématurée nous enlève.

Le professeur Kuno Meyer nous écrit que la santé de de M. L. Chr. Stern et du professeur Osthoff inquiète leurs amis. Dieu veuille que nous apprenions bientôt le rétablissement de ces précieuses santés!

H. D'A. DE J.

ERRATUM

P. 78, note 1, l. 8, *au lieu de* roi terrestre, *lisez* dieu terrestre.

Le Propriétaire-Gérant, H. CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

LE LIBER EX LEGE MOYSI

ET LES TENDANCES BIBLIQUES DU DROIT CANONIQUE IRLANDAIS [1]

Au cours des recherches auxquelles je me suis livré sur les recueils canoniques de l'époque carolingienne, j'ai rencontré une collection brève et fort peu connue, faite exclusivement d'extraits du Pentateuque et, pour cette cause, intitulée *Liber ex lege Moysi*. Elle se place parmi les recueils canoniques d'origine irlandaise, et constitue, à mon avis, un témoignage, qu'il faut rapprocher de beaucoup d'autres, de la tendance biblique qui caractérise l'œuvre des canonistes irlandais. Telles sont les idées qui sont brièvement développées dans les pages qui suivent.

I

Le *Liber ex lege Moysi* contient exclusivement des préceptes moraux et légaux tirés de l'Exode, du Lévitique, des Nombres et du Deutéronome [2]. Il était répandu sur le continent au IXe siècle, et peut-être au siècle précédent. Nous en connaissons quatre manuscrits, à savoir :

1. Le manuscrit 3182 de fonds latin de la Bibliothèque Nationale, des Xe et XIe siècles, provenant de l'abbaye de la Trinité

1. Le texte du présent mémoire a fait l'objet d'une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 14 mai 1909.

2. En voici le début :

Ego sum Dominus Deus tuus qui eduxi te de terra Egypti, de domo servitutis, dixit Dominus Moysi. Non habebis deos alienos coram me. Ces fragments sont les deux premiers versets du chap. XX de l'Exode. Notre recueil donne ensuite les versets 3-17, 23-26 du même chapitre.

à Fécamp, à laquelle il fut donné, sans doute peu après sa fondation au XIIe siècle, par un *Godofredus sacerdos* dont le nom est mentionné sur l'un des feuillets [1] ;

2. Le manuscrit Otho E XIII, du fond Cottonien du British Museum, qui date du Xe siècle ou du XIe et provient du monastère de Saint-Augustin de Canterbury;

3. Le manuscrit 221 de la Bibliothèque d'Orléans, datant des IXe-Xe siècles, et provenant de l'abbaye de Fleury-sur-Loire [2] ;

4. Le manuscrit 279 du Corpus Christi College de Cambridge, signalé par M. d'Arbois de Jubainville [3] ; ce manuscrit, des IXe et Xe siècles, provient de la cathédrale de Worcester. Feu M. Bradshaw, bibliothécaire de l'Université de Cambridge, après l'avoir examiné, a émis l'avis qu'il fut transcrit, au moins en partie, par un scribe dont la nationalité n'était pas irlandaise [4].

Les textes insérés dans ce recueil [5] peuvent être ramenés à trois catégories :

1. Ce manuscrit a été connu de Martène qui lui a fait des emprunts alors qu'il était conservé à Rouen dans la bibliothèque des Bigot; il a passé ensuite à la Bibliothèque du Roi. (Cf. Maassen, *Bibliotheca latina juris canonici manuscripta*, I, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie impériale de Vienne, classe de philosophie et d'histoire, t. LIV, p. 223 et s.) Le *Liber ex lege Moysi* occupe les pages 1 à 12 de ce manuscrit; mais le relieur en a dérangé l'ordre. Voici comment il faut le rétablir : pages 1-4, pages 11-12, pages 7-10, pages 5-6.

2. Le *Liber ex lege Moysi* en occupe les pages 1 à 15, ainsi qu'il semble résulter des indications données par M. Cuissard dans son catalogue inséré au tome XII du *Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France*, p. 115. De même le *Liber ex lege Moysi* occupe les premières pages (1-14) du manuscrit de Fécamp. Ce n'est pas la seule analogie qui se découvre entre ces manuscrits. Les pages 16 à 22 du manuscrit de Fleury répondent par leur contenu aux pages 14 à 19 du manuscrit de Fécamp. Viennent ensuite dans l'un et l'autre manuscrits, l'*Hibernensis*, les *Excerpta de libris Romanorum et Francorum* et les *Canones Adomnani* (ces deux derniers textes ont été publiés, le premier par Martène et Durand, *Thesaurus novus anecdotorum*, t. IV, col. 13 et s., et l'autre par Wasserschleben, *Die Bussordnungen der abendländischen Kirche*, p. 120 et s.). Avec les *Canones Adomnani* s'achève le manuscrit de Fleury; le manuscrit de Fécamp se continue par de nombreux textes.

3. *Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Irlande*, p. 20. Ce manuscrit a été décrit sommairement dans l'écrit cité ci-dessous de H. Bradshaw, p. 24 et s.

4. H. Bradshaw, *The early Collection of canons known as the Hibernensis*, p. 26.

5. Ces textes sont extraits des chapitres suivants : Exode, ch. XX à

1° Préceptes de morale générale, et en première ligne le Décalogue ;

2° Règles sanctionnant les faits portant atteinte à ces préceptes, par exemple édictant des peines contre l'homicide, le vol, l'inceste, l'adultère et les autres délits contre les mœurs, ou déterminant la responsabilité en cas de dommages causés par les animaux ;

3° Règles propres à la législation mosaïque, concernant la distinction entre les aliments purs et impurs, la valeur des témoignages, le rachat des vœux, ou encore l'obligation de payer les dîmes et les prémices, et le privilège des villes de refuge.

Le caractère irlandais de cette collection ne me paraît point douteux. Il résulte notamment de ce fait que les quatre manuscrits précités sont des recueils composés exclusivement ou principalement de textes canoniques irlandais. Dans les manuscrits de Fécamp, de Canterbury et de Fleury, le *Liber ex lege Moysi* est le voisin de la collection canonique dite *Hibernensis*[1] ; quant au manuscrit de Worcester, l'analyse qu'en a donnée M. Bradshaw montre le *Liber ex lege Moysi* juxtaposé aux canons de saint Patrice et à des recueils étroitement apparentés à l'*Hibernensis*[2].

Non seulement nous n'hésitons pas à attribuer une origine irlandaise au *Liber ex lege Moysi* ; un autre fait nous semble jeter un peu de lumière sur son histoire. Trois des quatre manuscrits qui le contiennent proviennent de la Bretagne

XXIII et XXXI (sur les textes de l'Exode, voir ci-dessous, p. 230); Lévitique, ch. V, VI, XI, XII, XVII, XVIII, XIX, XX, XXII, XXIV, XXVII; Nombres, ch. XXVII, XXXV; Deutéronome, ch. I, VI, VII, XIII, XIV, XVII, XIX, XXII, XXIII, XXIV, XXVII. — Les extraits sont rangés d'après l'ordre du livre auquel ils appartiennent.

1. Wasserschleben, *Die irische Kanonensammlung* (2e édit., Leipzig, 1885), p. XXXI et XXXII pour les manuscrits de Fécamp et de Canterbury, p. LXV-LXVII pour le manuscrit de Fleury.

2. H. Bradshaw, *op. cit.*, p. 24 et s. M. Bradshaw fait remarquer (p. 19 et s.) que le manuscrit 576 de la Bibliothèque publique de Cambrai, actuellement réduit à un état fragmentaire, fut à l'origine un autre exemplaire de l'important recueil, où figurent beaucoup de textes de droit canonique irlandais, qui est conservé dans le manuscrit de Fécamp (Bibl. Nat., Latin, 3182), cité ci-dessus.

armoricaine (manuscrits de Fécamp, de Canterbury et de Fleury-sur-Loire); ce fait est attesté par la présence de gloses bretonnes insérées dans chacun d'eux [1]. Quant au quatrième, celui de Worcester, M. Bradshaw pensait que, s'il a pu être transcrit dans le nord de la France, c'est probablement d'après un prototype venant de l'Armorique [2]. Il y a donc beaucoup de chances pour que le *Liber ex lege Moysi* ait pénétré dans l'Empire franc par la péninsule armoricaine. Il n'est pas inutile de placer ce fait en regard d'une opinion récemment exprimée dans un savant mémoire où est exposée l'œuvre des missionnaires irlandais [3]. L'auteur de ce mémoire, le bénédictin dom Gougaud, estime que les émigrés irlandais avaient coutume de passer par la Grande-Bretagne, d'où ils venaient débarquer sur les côtes du Boulonnais ou du Ponthieu et que fort peu nombreux étaient ceux qui se rendaient directement d'Irlande dans la péninsule armoricaine, pour pénétrer ensuite dans l'intérieur du continent. Une opinion différente avait été déduite, par le très regretté Samuel Berger, de l'examen d'un groupe de manuscrits bibliques irlandais qui proviennent de la province ecclésiastique de Tours, dont dépendait l'Armorique; à son avis, ces textes avaient été d'abord apportés dans la Bretagne armoricaine, d'où ils ont rayonné sur les pays voisins [4]. Il semble certain, en tout cas, que trois au moins de nos manuscrits du *Liber ex lege Moysi* ont suivi cette route; aussi je suis tenté d'en conclure, avec Samuel Berger, que si, à l'époque carolingienne, les missionnaires irlandais sont souvent venus en Gaule par la Grande-Bretagne et le Pas-de-Calais, ils n'ont pas abandonné pour cela la voie qui les conduisait des rives de leur pays aux côtes de notre Bretagne.

Que le *Liber ex lege Moysi* soit une œuvre d'origine irlandaise, c'est un fait qui n'est pas pour nous étonner; il témoigne, avec beaucoup d'autres, de l'importance particulière

1. Bradshaw, *op. cit.*, p. 33-34.
2. *Ibid.*, p. 32.
3. Dom Gougaud, O. S. B., *L'Œuvre des Scotti*, 2e article dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. IX, ann. 1908, p. 267 et 268; voir aussi, du même auteur : *Un point obscur de l'itinéraire de S. Colomban venant en Gaule*, dans les *Annales de Bretagne*. t. XXI, ann. 1907, p. 327-343.
4. *Histoire de la Vulgate*, p. 49.

qu'avait la Bible aux yeux des Irlandais. Dans son *Introduction à l'histoire de la littérature celtique*[1], M. d'Arbois de Jubainville a mis en lumière quelques récits, dont l'un était déjà connu au xe siècle, qui attestent un vif désir de faire concorder avec la Bible les origines de l'Irlande, et de donner à la science des jurisconsultes d'Irlande une source biblique ; c'est ainsi que le plus ancien *file* irlandais dont on prétend conserver quelques œuvres aurait reçu les enseignements d'un autre irlandais, Caé Au-beau-jugement, qui en Égypte avait fréquenté Moïse, et qui était élève de Fénius-Fersaid, contemporain et témoin de la confusion des langues à la tour de Babel[2]. Les Irlandais aiment d'ailleurs à donner une valeur juridique à divers préceptes de l'Ancien Testament. Pour s'en convaincre il suffirait de relever les textes bibliques analogues, quand ils ne sont pas identiques, à ceux du *Liber ex lege Moysi*, qui figurent dans la collection canonique dite *Hibernensis*, composée vers l'an 700, dont une recension, qui n'est peut-être pas la plus ancienne, a été publiée en 1885 par Wasserschleben[3] ; cette œuvre contient l'exposé d'un droit qui porte

1. P. 291-295.
2. J'emprunte quelques expressions au livre de M. d'Arbois de Jubainville.
3. Wasserschleben a cru que la recension de l'*Hibernensis* par lui publiée et désignée sous le nom de recension A devait être considérée comme la plus ancienne forme de cette collection. Dans un mémoire publié en 1906 (*Sedulius Scottus*, fascicule Ier des *Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters*, recueil dirigé par M. L. Traube, p. 141 et s.). M. S. Hellmann a combattu cette opinion, et, pour des raisons qui semblent sérieuses, il a proposé de considérer comme plus ancienne la recension dite B ; cette forme de l'*Hibernensis* a été conservée dans un manuscrit d'Oxford, Bodleienne, Hatton, 42, provenant de Glastonbury, et aussi dans le manuscrit de la Vallicellane T, 18 (et non A, 18 suivant une désignation fréquemment employée, quoique erronée), que Wasserschleben a connu. Au surplus le mémoire de M. Hellmann contient des aperçus très dignes d'attention sur la place qu'il convient d'assigner à l'*Hibernensis* parmi les recueils canoniques d'origine irlandaise. L'impression qui s'en dégage est que l'édition de Wasserschleben ne suffit pas à faire connaître l'*Hibernensis* ; il serait important de posséder le texte de la recension B. Il serait intéressant aussi de savoir quelle est la recension de l'*Hibernensis* contenue dans un manuscrit italien de la fin du XIe siècle ou du commencement du XIIe récemment signalé par M. Gaudenzi (*Quellen und Forschungen aus Italienischen Archiven*, t. X, ann. 1907, p. 370 et s.) ; ce manuscrit, où l'*Hibernensis* est juxtaposée aux Fausses Décrétales, provient du monastère de S. Pierre in Oliveto et est conservé, sous le no 10, à la Bibliothèque communale de Livourne.

Ainsi que le fait remarquer M. Hellmann, il existe des recueils apparentés à

nettement l'empreinte irlandaise, encore que l'auteur se préoccupe de concilier les usages celtiques avec les usages romains. Or, on y rencontre plusieurs centaines de citations de la Bible, sans compter celles qui sont empruntées à des commentaires des Pères sur les Livres saints. Nous y retrouvons des règles, dont bon nombre proviennent de l'Ancien Testament, sur le mariage, sur les vœux, sur la valeur des témoignages, sur l'obligation de payer des dîmes[1], sur la

l'*Hibernensis*, mais qui n'en procèdent pas ; ils semblent provenir d'une source qui est commune à eux et à l'*Hibernensis*. Au nombre de ces recueils, je citerai les deux collections signalées par M. Hellmann d'après le manuscrit, conservé à Cues, du *Collectaneum* de Sedulius Scottus (*op. cit.*, p. 136 et s.) et aussi la collection contenue aux fol. 6 à 55 du manuscrit de Cambridge déjà cité (*Corpus Christi College*, 279, provenant de Worcester; cf. Wasserschleben, p. XXIII), dont M. Bradshaw a écrit qu'elle était certainement indépendante de l'*Hibernensis*, mais tirée des mêmes sources (*op. cit.*, p. 25). Une étude comparative de ces recueils serait nécessaire pour déterminer nettement l'origine et l'objet de l'*Hibernensis*.

En outre, il y aura sans doute lieu de tenir compte des divers recueils extraits de l'*Hibernensis*, notamment de l'extrait contenu dans le manuscrit de l'Université de Wurzbourg, du VIIIe siècle, Theol., in-4, 31, étudié en 1888 par M. Nürnberger (*Archiv für katholisches Kirchenrecht*, t. LX, p. 3 et s.); de l'extrait, non moins important, contenu dans le manuscrit 4592 de la Bibliothèque Royale de Munich, datant du IXe siècle, et dans le manuscrit 522 de la Bibliothèque Impériale de Vienne (voir, surtout pour le manuscrit de Munich, l'écrit précité de M. Nürnberger ; cf. Wasserschleben, *Die irische Kanonensammlung*, p. XXVII). M. Nürnberger estime que ces deux extraits, celui de Wurzbourg et celui de Munich, sont indépendants l'un de l'autre, mais ont été composés d'après des sources communes, et que la recension de l'*Hibernensis* qui y a été utilisée n'est pas la recension publiée par Wasserschleben (p. 15). Enfin il faudra rapprocher de ces extraits la seconde collection contenue dans le manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Paris, Latin 12444, du IXe siècle (ancien St-Germain 938, provenant de Corbie); cette collection occupe les feuilles 75-96, 105-136 du manuscrit ; elle est apparentée à celle du manuscrit de Wurzbourg, mais ne se confond pas avec elle et me paraît, au moins pour certains titres, sensiblement plus complète.

Je suis heureux de constater que M. S. Hellmann continue ses études sur les recueils constituant le groupe dont est sortie l'*Hibernensis*. Il a donné récemment une édition de l'apocryphe de saint Cyprien intitulé *De XII abusivis sæculi*, qu'il estime composé dans le sud de l'Irlande, entre 630 et 700 ; cet ouvrage provient, à son avis, des mêmes cercles où a été composée l'*Hibernensis*, dont l'auteur a utilisé cet apocryphe (*Texten und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur*, t. XXXIV).

1. Sur les dîmes on trouve deux ou trois textes, non dans la recension A, mais dans la recension B (Wasserschleben, *Die irische Kanonensammlung*, p. 53, note 2). On en rencontre un plus grand nombre dans la recension de l'*Hibernensis* contenue dans le manuscrit n° 2178 du chapitre métropolitain de Cologne, datant du VIIIe siècle ; ce manuscrit a conservé une forme

distinction à établir entre les aliments suivant qu'ils sont purs ou impurs, sur le privilège des villes de refuge et sur beaucoup d'autres objets. Parfois ces textes s'accordent mal entre eux, il n'importe : l'auteur a voulu satisfaire son désir de rechercher dans la Bible des règles morales et juridiques, sauf à laisser aux intéressés le soin de les concilier. La préoccupation de multiplier les citations bibliques se révèle aussi chez les auteurs d'un certain nombre de recueils manuscrits du VIIIe et du IXe siècles étroitement apparentés à l'*Hibernensis*, si bien qu'il faudrait les étudier pour déterminer la place et le rôle de cette collection [1].

Le même caractère se dégage d'autres collections d'origine irlandaise : ainsi le texte du second des conciles attribué à saint Patrice [2] qui a joui sur le continent d'une certaine autorité, ainsi encore la petite collection sur les dîmes contenue

particulière de la collection irlandaise qui pourrait bien être la recension A fortement modifiée sous l'influence de la recension B (cf. Bradshaw, *op. cit.*, p. 17; Wasserschleben, p. XXV). Le rédacteur a inséré un chapitre spécial *de decimis* composé d'un certain nombre de fragments (Wasserschleben, p. 52, note p.p.).

1. Je signalerai parmi ces recueils, la première collection contenue dans le manuscrit 12444 du fonds latin de la Bibliothèque Nationale de Paris, manuscrit du IXe siècle ayant appartenu à Corbie et ayant passé ensuite à Saint-Germain-des-Prés (Saint-Germain, nº 938). Cette collection a été signalée par Maassen dans quelques pages de sa *Geschichte der Quellen und der Literatur des canonischen Rechts* (p. 836-841) : elle y est désignée sous le nom de collection de Saint-Germain. Malheureusement l'auteur, qui ne l'a étudiée que très sommairement, n'a pas mis en évidence l'importance des emprunts faits à l'*Hibernensis*. Cette collection a été analysée en détail par M. Nürnberger, *Über eine ungedrückte Kanonensammlung aus dem 8 Iahrhundert* travail publié dans le *Fünfundzwangzister Bericht der wissenschaftlichen Gesellschaft Philomathie in Neisse*, 1888-1890; Neisse, 1890, p. 118-197. Il y a un extrait de cette collection dans le manuscrit 14508 de la Bibliothèque royale de Munich, qui date du IXe-Xe siècles et provient de Saint-Emmeran (Maassen, p. 840; Wasserschleben, p. XXVII-XXVIII). J'en ai découvert un autre extrait dans le manuscrit 73 de la Bibliothèque publique de Vesoul, datant du XIe siècle, dont j'ignore l'origine; je sais seulement qu'il appartenait au XVIIIe siècle à l'abbaye de Faverney. Cette collection se trouve aux fol. 81-88 du manuscrit. (Ce manuscrit, qui porte le nº 73 dans le catalogue publié au tome VI du *Catalogue général des manuscrits* par M. Gauthier, était coté à Vesoul sous le nº 3.)

2. Les canons de ce concile ont été plus d'une fois utilisés, notamment dans le Pénitentiel qui porte le nom de dom Martène et dans la collection en 400 chapitres. Ces deux recueils sont d'ailleurs apparentés.

dans le manuscrit de Fécamp [1]. Ajoutez à cela que les préceptes bibliques inspirèrent directement nombre de dispositions des *Canones Hibernenses* et des *Canones Adomnani* publiés par Wasserschleben [2], et que les pénitentiels de source irlandaise, notamment celui qui porte le nom de Cummean [3], sanctionnent diverses règles empruntées à la loi mosaïque.

Ainsi les fragments tirés de la Bible tiennent une place importante dans les recueils composés sous l'influence irlandaises, où ils figurent à côté d'un certain nombre de textes proprement canoniques et de très nombreuses citations tirées des Pères de l'Église. Il n'en va pas de même des collections dont se servait couramment l'Église latine à l'époque mérovingienne et au début de l'époque carolingienne, et en particulier de la *Dionysiana* et de l'*Hispana*. Il suffit de rapprocher ces collections de l'*Hibernensis* pour apercevoir le contraste qui se dégage de cette comparaison. La *Dionysiana*, l'*Hispana* et les collections analogues sont composées de textes émanant de l'autorité ecclésiastique officielle et toujours vivante, c'est-à-dire des conciles et des Papes. C'est que l'Église d'Occident est munie d'organes, disposés sur les degrés d'une hiérarchie régulière, au fonctionnement desquels les fidèles sont accoutumés ; aussi suivent-ils la direction d'une autorité qui a qualité pour ordonner et qui a conscience de sa mission. Au contraire, dans l'Église irlandaise, cette organisation, fondée sur l'épiscopat territorial, n'est pas arrivée à sa pleine maturité ; les conciles n'y tiennent qu'une place secondaire, comme les évêques dont le rôle est singulièrement effacé ; la machine législative fonctionne mal. De même que dans l'ordre civil, le Celte, réduit à des institutions rudimentaires, aime à appuyer les décisions qui constituent le droit sur l'autorité

1. Bibl. nat., Latin, 3182, p. 273 et s. *De decimis et primogenitis et primitivis in lege*. C'est une suite de textes bibliques. Cette série se termine (p. 279) par la *disputatio de decimis* publiée par Wasserschleben, *Die Bussordnungen der abendländischen Kirche*, p. 143, et antérieurement par Martène et Durand, *Thesaurus novus*, t. IV, col. 11 et s.

2. Dans l'ouvrage cité à la note précédente.

3. Sur ce pénitentiel, voir l'édition, dégagée des alliages postérieurs, qu'en a donnée M. Zettinger, d'après un manuscrit du Vatican (Palat. Lat. 485, fol. 101 et s.) dans l'*Archiv für katholisches Kirchenrecht*, t. LXXXII, ann. 1902.

d'un personnage puissant ou d'un juriste fameux, de même, dans les collections canoniques qui lui sont propres, il ne cesse de citer, non seulement les Pères de l'Église et les saints de sa race, mais encore Moïse, les prophètes et les Apôtres. Ainsi s'expliquent la physionomie particulière des collections du droit canon d'inspiration irlandaise, et, du même coup, le rôle qu'a pu jouer dans cette société un recueil comme le *Liber ex lege Moysi*.

II

Cette tendance biblique, si fortement accusée chez les Irlandais, exerça-t-elle une influence réelle sur le développement du droit de l'Église latine ? Je le crois ; qu'il me soit permis d'indiquer en bref quelques-uns des faits qui me semble le démontrer.

En premier lieu, non seulement la collection dite *Hibernensis* a engendré plusieurs recueils qui ont circulé dans l'Empire franc à l'époque carolingienne, et toute une famille de collections dans l'Italie du Xe et du XIe siècles [1], mais encore il s'est produit une infiltration de textes tirés de l'*Hibernensis* et d'autres sources celtiques dans de nombreuses collections faites principalement de matériaux non celtiques, depuis la collection d'Angers au VIIIe siècle jusqu'au *Décret* de Burchard de Worms qui, au XIe siècles, insérait une cinquantaine de textes d'origine irlandaise, et, par Burchard, jusqu'aux recueils célèbres d'Yves de Chartres et de Gratien [2]. En second lieu,

1. Voir mon étude : *De l'influence de la collection canonique irlandaise sur la formation des collections canoniques*, dans la *Nouvelle revue historique de droit français et étranger*, t. XXIII, ann. 1899, p. 27 et s.

2. Ainsi on reconnaît dans la collection dite d'Angers et datant vraisemblablement du VIIIe siècle quelques emprunts à l'*Hibernensis*. J'ai rencontré dans le titre XLIV, *de monachis*, les textes suivants qui figurent dans *l'Hibernensis* et que je cite en renvoyant à l'édition de Wasserschleben, sans tenir compte des variantes: XLII, 14, b ; XXXIX, 10, a et b ; XXXIX, 4, b et c ; XXXIX, 5. Dans le titre LXVI de la collection d'Angers on trouve les 31 canons du second synode de S. Patrice. Je connais la collection d'Angers par le manuscrit de la Bibl. Nationale, Latin, 1603, du IXe siècle ; cf. Maassen, *Geschichte der Quellen*, p. 821 et s. Le savant canoniste cite, à la p. 826, des fragments dont il ne connaît pas la provenance et qui sont

les dispositions extraites des pénitentiels celtiques ou apparentées à ces pénitentiels sont devenues, et malgré des résistances très vives sont demeurées partiellement un élément constitutif de nombreux pénitentiels employés dans l'Empire franc[1]. Par ces divers canaux nombre de textes tirés de la Bible ou inspirés par elle ont pu passer des recueils irlandais dans les collections du moyen âge. Il y a plus : les lois anglo-saxonnes d'Alfred le Grand contiennent un prologue, datant de la fin du IXe siècle, qui est fait en grande partie d'une série de textes législatifs empruntés à l'Exode[2] ; or si l'on ne tient pas compte d'omissions peu nombreuses, c'est la même série de textes de l'Exode qui figure dans le *Liber ex lege Moysi*, certainement antérieur aux Lois d'Alfred[3]. Aussi n'est-il pas invraisemblable de penser que l'auteur du prologue anglo-saxon s'est largement inspiré du *Liber ex lege Moysi*.

simplement des textes de l'*Hibernensis*, XLI, 14, b et XXXIX, 10. Dans la collection en 400 chapitres (Maassen, *op. cit.*, p. 842 et s.), on trouve quelques traces d'emprunts à l'*Hibernensis* et aussi (cap. 260-264) des textes empruntés au second concile de S. Patrice. Dans une collection canonique du IXe siècle, dont je connais deux manuscrits provenant, l'un certainement, l'autre vraisemblablement du Nord de la France (Laon, no 201, et Saint-Pétersbourg, II, 4, m. 5 des manuscrits Dubrowsky ; cf. l'article où M. Halban Blumenstock fait connaître les manuscrits canoniques de ce dépôt : *Die canonischen Handschriften der kaiserlichen öffentlichen Bibliothek in Saint-Petersburg*, *Zeitschrift für Kirchenrecht*, 3e série, t. V, p. 226 et 277-287), on rencontre un certain nombre de textes tirés de l'*Hibernensis*. On pourrait multiplier ces exemples. Je me borne à ajouter qu'en examinant de près le *Décret* de Burchard de Worms, qui date du premier quart du XIe siècle, j'y ai reconnu une cinquantaine d'emprunts à l'*Hibernensis* ; c'est à la même conclusion qu'à abouti M. Ed. Diedrich dans sa dissertation inaugurale présentée à la Faculté de théologie catholique de l'Université de Breslau : *Das Dekret des Bischofs Burchard von Worms*, *Beiträge zur Geschichte seiner Quellen*, Iena, 1908, p. 32.

1. Je me permets de renvoyer à diverses études sur les pénitentiels publiées dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, t. VI à IX, ann. 1901 à 1904.

2. Cf. F. Liebermann, *Die Gesetze der Angelsachsen*, t. I, p. 27 et s.

3. Les listes suivantes permettent de comparer les deux recueils.

Liber ex lege Moysi Exode	Préface d'Alfred le Grand Exode
XX ; 1-17	XX ; 1 à 3 ; 7-17 ; 23.
23-26	XXI ; jusqu'à la fin.
XXI ; 2 jusqu'à la fin.	XXII ; 1-11 ; 16 jusqu'à la fin.
XXII ; tout le chapitre.	XXIII ; 1, 2, 4, 6-9, 13.
XXIII ; 1-19.	
XXXI ; 14.	

S'il en est ainsi, il faut reconnaître qu'un recueil irlandais a influencé un document anglo-saxon. Ce ne serait pas d'ailleurs un fait isolé; c'est ainsi qu'il ne serait pas impossible de faire apparaître des traces d'influence irlandaise dans le célèbre pénitenciel composé au VIIe siècle par l'archevêque de Canterbury, Théodore. Enfin, sans doute à l'imitation des Irlandais, les canonistes du haut moyen âge se sont mis a accueillir en grand nombre, dans leurs écrits, des textes empruntés à la Bible. Cette mode a gagné même les auteurs des canons disciplinaires de plusieurs conciles; autrefois (voyez la série des canons disciplinaires des conciles mérovingiens) les textes des Livres Saints n'y apparaissaient que très rarement [1], tandis qu'après le VIIIe siècle c'est chose fréquente de les rencontrer, parfois semés à profusion ; voyez certains canons de conciles germaniques du Xe siècle. Cet usage s'impose même à des auteurs d'ailleurs absolument rebelles à l'influence irlandaise, tels que le faux Isidore et ses compagnons. Il est à remarquer que certaines décrétales apocryphes d'Isidore ne sont qu'un tissu de citations de la Bible [2]. Bien plus, le IIe livre des faux Capitulaires de Benoît le Diacre s'ouvre par une cinquantaine de textes législatifs tirés du Pentateuque; il y a même lieu de remarquer que les chapitres 2 à 37 de ce livre de Benoît, extraits de l'Exode et du Lévitique, se retrouvent, disposés d'après le même ordre, dans le *Liber ex lege Moysi*; si j'hésite à admettre que Benoît a fait un emprunt direct au recueil d'origine irlandaise, c'est à cause des différences qui se peuvent constater dans les versions employées de part à d'autre. En tout cas ces faits démontrent suffisamment qu'à l'époque carolingienne, de toutes parts les textes bibliques envahissent les collections canoniques; or ce sont, à mon avis, les missionnaires irlandais qui ont été les premiers auteurs de cette invasion.

Les effets ne s'en devaient pas faire sentir seulement dans

1. Quelques canons du concile tenu à Tours en 567 font exception à cette règle.

2. Voyez, par exemple, la fin de la troisième décrétale apocryphe de Pseudo-Fabien, dans Hinschius, *Decretales pseudo-isidorianæ*, p. 168-170. J'ai eu l'occasion de signaler un emprunt du faux Isidore à l'*Hibernensis* ; il s'agit d'un texte définissant la province ecclésiastique. Cf. *Etude sur les*

la composition des recueils canoniques; les institutions elles-mêmes en subirent l'influence : il me suffira d'énoncer quelques faits qui me paraissent en fournir la démonstration. Je tiens pour certain qu'à l'influence irlandaise est due la diffusion dans l'Empire carolingien des règles, fondées sur la Bible, qui distinguaient les aliments suivant qu'ils étaient purs ou impurs; on consultera utilement sur ce point les récentes études de M. Böckenhoff, professeur à la Faculté de théologie catholique de l'Université de Strasbourg [1]. Il semble aussi que l'influence irlandaise n'ait pas peu contribué à développer et à généraliser l'institution de la dîme. Sans doute la dîme n'a pas été imaginée par les Irlandais; pour s'en convaincre il suffirait de lire la vie de saint Séverin par Eugippius et les prédications populaires de saint Cesaire d'Arles [2]; mais c'est seulement dans la seconde moitié du VIIIe siècle qu'elle devient une institution générale, sanctionnée par des textes juridiques. Or, dès le début du VIIIe siècle, les recueils irlandais contenaient des textes relatifs à la dîme; voyez, par exemple, ceux qui sont contenus dans la recension B de l'*Hibernensis*, considérée par M. Hellmann comme la plus ancienne; il n'est peut-être pas téméraire d'en rapprocher la collection, non datée, *de decimis*, transcrite plus tard dans le manuscrit de

Fausses Décrétales, dans la *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. VII, ann. 1906, p. 48, note 2.

Ben. Lev., II, 2	=	Exode,	XX, 7
3			12
4			XXI, 7 et 8
5			12
6			14

7-29 sont des extraits de Exode, XXI et XII, qui figurent dans le *Liber* (Voir ci-dessus, p. 230).

De même les chap. 31 à 37 de Benoît sont empruntés aux chap. XVIII, XIX et XX du Lévitique (XVIII, 6-10; XIX, 26, 32, 35-36; XX, 10 et 11) qui figurent dans le *Liber*. Il faut remarquer que les séries du *Liber* sont plus riches que celles de Benoît.

1. Cf. notamment la dissertation de M. Böckenhoff, *Speisesatzungen mosaischer Art in mittelalterlichen Kirchenrechtsquellen*. Münster, 1907.

2. Cf. c. VI, nº 26 de la *Vita sancti Severini* par Eugippius, et le sermon, œuvre de saint Césaire, qui porte le nº 277 dans l'appendice au tome V des œuvres de saint Augustin, éditées par les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. Joignez-y la lettre des évêques de Tours, d'Angers, de Nantes et du Mans écrite en 567, le c. 6 du concile tenu à Mâcon en 585 (Maassen, *Concilia ævi Merovingici*, p. 137 et 166); Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, VI, c. 6, etc.

Fécamp [1]. Au surplus les écrits de Césaire d'Arles ont incontestablement exercé quelque influence sur les Irlandais, qui, dépendant de la Gaule pour la liturgie, en ont sans doute dépendu dans une certaine mesure pour le droit canon. Ainsi, quand des missionnaires du VIIIe siècle rapportaient dans l'Empire franc des textes concernant l'obligation de payer la dîme, c'étaient vraisemblablement des règles empruntées à la Gaule au début de l'époque mérovingienne, qui, conservées et augmentées, étaient alors renvoyées à leur pays d'origine. En tout cas l'influence des Irlandais a contribué à préparer et à faire accepter en matière de dîmes la législation des princes carolingiens, fort aises, peut-être, de trouver un moyen pratique de reconstituer le patrimoine ecclesiastique si amoindri par les sécularisations de Charles Martel [2]. De même le principe de la rédemption ou de la commutation des pénitences, introduit par les recueils d'origine insulaire et accueilli dans tout l'Occident, était en quelque façon légitimé par les règles du Lévitique sur la commutation des vœux, que les recueils irlandais n'avaient pas manqué d'insérer [3]. Aux mêmes recueils il semble que nous devions la diffusion de la règle si chère aux canonistes des temps postérieurs : In ore duorum aut trium testium stat omne verbum [4]. Faut-il ajouter que la tendance biblique des

1. Voir ci-dessus, p. 228, note 1. Wasserschleben (p. 53) dit bien que la recension B de l'*Hibernensis*, d'après le manuscrit de la Vallicellane, contient des textes sur les dîmes, mais il ne les fait pas connaître; il se borne à renvoyer au c. 78 du livre III de la collection du Vatic. 1349, qui est habituellement conforme à la recension B. J'ai trouvé dans ce chapitre (qui en réalité est le c. 77) les textes suivants : Lex : Decimas tuas et primitias tuas... (Exode, XXII, 29) ; Augustinus : Decime ex debito requiruntur... (passage tiré du sermon mentionné à la note précédente) ; Recte decime et primitie pecorum et frugum... Ces divers textes se trouvent aussi dans la collection *de decimis* (Bibl. Nat., Latin, 3182, p. 273 et s.); le texte de l'Exode figure dans le *Liber ex lege Moysi*, avec des textes du Levitique sur les dîmes (XXVII, 25-33).

2. Voir, sur ce sujet, un travail intéressant de M. Ulrich Stutz, *Das karolingische Zehntgebot*, dans la *Zeitschrift der Sarigny-Stiftung*, *Germanistische Abteilung*, t. XXIX, ann. 1908, p. 180 et s.

3. Sur le rachat des pénitences voir le texte irlandais publié par Wasserschleben, *Die Bussordnungen*, p. 139 et s. ; cf. Kuno Meyer, *An old-irish treatise de Arreis*, dans *Revue Celtique*, t. XV, ann. 1894, p. 485 et s. Les passages du Lévitique sur le rachat des vœux se trouvent au c. XXVII de ce texte.

4. *Hibernensis*, XVII, 7b ; XVII, 3. Au surplus l'*Hibernensis* contient

Irlandais a été un facteur, non seulement des institutions juridiques, mais encore des institutions liturgiques ? Ainsi Mgr Duchesne, parlant du rituel des ordinations, a pu écrire : « L'onction, propre au rit gallican, aura été suggérée par l'Ancien Testament, où il est si souvent question de l'onction des prêtres. Elle ne paraît pas très ancienne ; quelques indices porteraient à en chercher l'origine dans les églises de Bretagne, qui la pratiquaient dès le VIe siècle [1]. »

Tels sont, à mon avis, les principaux vestiges qu'a laissés cette poussée biblique dont le *Liber ex lege Moysi* est une manifestation caractéristique, et qui me paraît avoir été une des conséquences principales de l'action des Irlandais. Au surplus, il faut se garder de penser que cette action n'eut d'autre effet que de ressusciter quelques usages de l'Ancien Testament ; elle a provoqué d'autres résultats qu'attestent d'une part l'histoire de l'administration de la pénitence, d'autre part celle des règles monastiques et de l'immunité des monastères ; ce n'est pas le lieu d'étudier ici ces graves questions. Si d'ailleurs l'influence des Irlandais a été réelle, il importe de l'apprécier sans l'exagérer ; elle ne s'est fait sentir que par certains points, et bientôt elle perdit une large part du terrain qu'elle avait gagné, contrariée qu'elle fut par la résistance de l'esprit romain, organisateur et pratique, dont l'Église franque était pénétrée. Ce serait une grande erreur de croire que l'histoire du christianisme occidental au VIIIe siècle se résume dans celle de la lutte entre les tendances celtiques et les tendances romaines ; mais, en revanche, qui méconnaîtrait l'importance de cette lutte s'exposerait à mal comprendre l'évolution du droit ecclésiastique à l'époque carolingienne.

Paul Fournier.

(XVI) divers textes destinés à montrer et à corriger les inconvénients de cette règle. Les Irlandais aiment aussi à rappeler la règle qui fut ensuite exprimée par l'adage *Testis unus testis nullus*, règle à la fois biblique et romaine (*Hibernensis*, XVI, 7, a, b et c).

1. *Les origines du culte chrétien*, 3e édit., p. 378. Je n'ai pas cru devoir imputer à l'influence celtique une tendance qui se fit sentir en Gaule, et qui poussait à l'observation sabbatique du dimanche ; le c. 31 du concile d'Orléans tenu en 538 (plus tard répété par Benoit le Diacre) dut réagir contre cette tendance. Mais les Irlandais ne semblent guère s'en être occupés ; les prédications de Césaire d'Arles et de ses contemporains sur l'observation du dimanche ont peut-être engendré des exagérations chez certains fidèles trop zélés.

ENLÈVEMENT [DU TAUREAU DIVIN

ET]

DES VACHES DE COOLEY

SUITE DU CHAPITRE XX

Leurs chevaux passèrent cette nuit-là dans le même enclos, leurs cochers se mirent auprès du même feu, et de joncs frais ils firent une litière pour servir de matelas aux deux blessés. Des gens capables de guérir des malades, des médecins vinrent les traiter, les guérir ; ils mirent des herbes, des plantes médicinales, sur les excoriations, les plaies, les articulations, les nombreuses blessures ; ils prononcèrent sur elles les formules magiques qui guérissent. Les herbes, les plantes médicinales, les formules magiques, employées pour les excoriations, les plaies, les articulations, les bosses, les multiples blessures de Cûchulainn, furent portées en même quantité à Ferdéad au delà du gué à l'ouest. Il ne fallait pas que les hommes d'Irlande pussent attribuer la défaite de Ferdéad à la plus grande abondance des soins donnés à Cûchulainn. De chaque aliment, de chaque breuvage bon à boire, salutaire, enivrant apporté à Ferdéad par les hommes d'Irlande, une part égale fut envoyée par lui à Cûchulainn au delà du gué au Nord. En effet, les gens qui nourrissaient Ferdéad étaient plus nombreux que ceux qui nourrissaient Cûchulainn : tous les hommes d'Irlande nourrissaient Ferdéad, comptant qu'il les débarrasserait de Cûchulainn. Les hommes de Breg apportaient de la nourriture à Cûchulainn ; ils venaient chaque nuit causer avec lui.

Cûchulainn et Ferdéad restèrent là cette nuit. Le lendemain matin ils se levèrent de bonne heure et allèrent au gué

du combat. « De quelles armes nous servirons-nous aujourd'hui ? ô Ferdéad ! » demanda Cûchulainn. — « A toi le choix évidemment », répondit Ferdéad, « puisque c'est moi qui ai choisi les armes hier ». — « Prenons nos lourdes et grandes lances », dit Cûchulainn, « nous les emploierons comme piques et sans les lancer comme nous faisions hier. Que nos cochers saisissent nos chevaux et les attèlent à nos chars ; nous combattrons avec nos chevaux et sur nos chars aujourd'hui ». — « Oui, partons, il le faut, » répondit Ferdéad. Alors ce jour-là ils prirent deux larges et très forts boucliers ; ils emportèrent aussi leurs grandes et lourdes lances. Du matin de bonne heure, du lever du soleil à son coucher le soir, ils firent chacun des efforts pour percer, perforer, renverser, terrasser l'adversaire. Il y a des oiseaux dont la coutume est de venir en volant sur les cadavres ; ces oiseaux venaient sur les corps des deux guerriers pour emporter en l'air, et jusque dans les nuages, des gouttes de sang, des morceaux de chair sortis des blessures et des plaies.

Quand au soir arriva le coucher du soleil, leurs chevaux furent épuisés, leurs cochers accablés de fatigue ; les deux héros, les deux vaillants guerriers étaient eux-mêmes exténués. « Maintenant cessons le combat, ô Ferdead ! » dit Cûchulainn, « nos chevaux sont épuisés, nos cochers fatigués ; et, puisqu'ils se trouvent dans cet état, pourquoi n'y serions-nous pas nous-mêmes ? » Voici comment il parla et quel langage il tint :

« Il ne faut pas que nous soyons terrassés », dit-il ;
Cela exigerait un effort digne des Fomôre[1].
Qu'on mette aux pieds des chevaux leurs entraves
Puisqu'ils ne font plus si grand bruit. »

« Oui, cessons », dit Ferdéad, « l'heure est venue ». Ils cessèrent ; ils jetèrent leurs armes dans les mains de leurs cochers, et chacun, s'approchant de son camarade, lui mit la main au cou, lui donna trois baisers.

Leurs chevaux furent au même enclos cette nuit-là et leurs cochers au même feu ; leurs cochers firent une litière de frais joncs pour servir de matelas à ces hommes blessés. Des méde-

1. Adversaires mythologiques des dieux dits gens de la déesse Dana.

cins habiles dans l'art de guérir vinrent les garder, les examiner, veiller sur eux cette nuit. A cause de la gravité des excoriations, des plaies, des nombreuses blessures, les médecins n'employèrent que breuvages magiques, paroles magiques et prières[1] pour arrêter le sang qui coulait, qui jaillissait ; les breuvages magiques, les paroles magiques, les prières dont on se servit pour guérir les plaies et les blessures de Cûchulainn furent en égale quantité portés à Ferdéad au delà du gué à l'Ouest. Tous les aliments, tous les breuvages bons à boire, salutaires, enivrants, apportés à Ferdéad par les hommes d'Irlande, furent en égale quantité transmis à Cûchulainn au delà et au nord du gué. Car ceux qui donnaient la nourriture à Ferdéad étaient plus nombreux que ceux qui nourrissaient Cûchulainn : tous les hommes d'Irlande apportaient de la nourriture à Ferdéad comptant sur lui pour éloigner d'eux l'ennemi ; les gens de Breg étaient seuls pour fournir nourriture à Cûchulainn. Les deux guerriers causèrent ensemble cette nuit comme les précédentes.

Cette nuit ils restèrent là. Le matin suivant, ils se levèrent de bonne heure et allèrent au gué du combat. Ce jour-là Cûchulainn vit que Ferdéad avait mauvaise mine et l'air sombre : « Tu vas mal aujourd'hui, ô Ferdéad », dit Cûchulainn, « ta chevelure s'est assombrie ; ton regard est somnolent ; tu as perdu ta mine, ton aspect, tes façons ordinaires. » — « Ce n'est pas certes que tu m'effraies », répondit Ferdéad, « ce n'est pas que tu m'inspires une terreur quelconque aujourd'hui ; il n'y a pas en Irlande un guerrier que je ne serais capable d'arrêter. » Cûchulainn se mit à gémir et à se plaindre ; voici ses paroles et ce que Ferdéad lui répondit :

1. Cûchulainn

« O Ferdéad ! quand à toi,
Pour moi certainement tu n'est plus qu'un malheureux [cadavre nu.
Comment as-tu pu sur conseil de femme
Aller combattre ton frère nourricier ? »

1. *Arthana*, accusatif pluriel, d'*artha*, *ortha* qui n'est autre chose que la forme irlandaise du latin *oratio*, *-onis*, sans assibilation du *t*, comme dans le français oraison.

2. Ferdéad

« O Cûchulainn, sage accompli,
Ô vrai héros, ô vrai guerrier !
Chacun va forcément
Au gazon sous lequel est son dernier gîte. »

3. Cûchulainn

« Findabair, fille de Medb,
A beau être très belle,
Si on te l'a donnée, ce n'est point par amour pour toi,
C'est pour mettre à l'épreuve la supériorité de ta force. »

4. Ferdéad

« Ma force est depuis longtemps éprouvée,
O chien si bien conformé !
On n'a pas entendu parler d'un plus brave que toi,
Jusqu'aujourd'hui je n'en ai pas trouvé. »

5. Cûchulainn

« Tu seras cause du résultat prochain
O fils de Damân, ô petit fils de Dare !
Aller par conseil de femme
Échanger des coups d'épée avec ton frère nourricier ! »

6. Ferdéad

« Si je me séparais de toi sans combat,
Quoique, ô gentil chien ! nous soyons frères nourriciers,
On ferait peu de cas de ma parole, de ma réputation
Chez Ailill et chez Medb de Crûachan. »

7. Cûchulainn

« S'il a été donné nourriture aux lèvres de Cûchulainn,
S'il n'est pas né de plus grand guerrier
Ni à roi ni à reine en bonne santé,
Ce n'est pas pour que je te fasse du mal. »

8. Ferdéad

« O Cûchulainn, auteur de nombreux exploits !
Ce n'est pas toi, c'est Medb qui nous a trahis.
Tu obtiendras victoire et gloire,
Nos fautes ne retombent pas sur toi. »

9. Cûchulainn

« Mon bon cœur s'est gonflé de sang,
Il s'en est peu fallu qu'il ne perdît la vie.
J'ai fait trop d'exploits pour qu'en force tu sois mon égal,
Quand je combats contre toi, ô Ferdéad ! »

« Aujourd'hui, tu me plains beaucoup », dit Ferdéad ; « quelles armes emporterons-nous aujourd'hui ? » — « A toi, aujourd'hui, le choix des armes », répondit Cûchulainn, « car c'est moi qui les ai choisies, le jour passé. » — « Partons aujourd'hui », répliqua Ferdéad, « avec nos lourdes épées qui donnent de forts coups ; au combat nous serons plus près l'un de l'autre pour nous frapper avec nos épées aujourd'hui, qu'hier avec la pointe de nos lances ». — « Allons, il le faut », répondit Cûchulainn. Ils prirent ce jour-là, deux boucliers longs, très grands. Ils partirent avec leurs épées lourdes aux forts coups ; chacun entreprit de frapper et d'abattre, de renverser et de terrasser, de faire tomber et de tuer son adversaire.

Tous les morceaux que du tranchant de l'épée chacun d'eux enlevait aux épaules, aux hanches, aux omoplates de son adversaire, étaient aussi gros que la tête d'un enfant à l'âge d'un mois.

Les deux guerriers se mirent à se frapper réciproquement de cette façon depuis le matin de bonne heure au point du jour jusqu'à ce qu'au soir arrivât le coucher du soleil. « Maintenant cessons cet exercice », dit Ferdéad. — « Oui certes cessons, puisque l'heure est venue », répondit Cûchulainn. Ils cessèrent et jetèrent leurs armes dans les mains de leurs cochers.

D'ordinaire les deux combattants étaient des guerriers joyeux, gais, sans souci, de bonne humeur ; mais à leur séparation ce soir là, tous deux furent tristes, soucieux, de méchante humeur. Leur chevaux ne passèrent pas la nuit ensemble dans le même enclos, ni leurs cochers au même feu.

Cûchulainn et Ferdéad restèrent la nuit en cet endroit. Le lendemain Ferdéad se leva de bonne heure et alla seul au gué du combat. Il savait qu'était arrivée la journée décisive du combat, de la bataille, et qu'un des deux guerriers succomberait ce jour-là, où que même les deux périraient. Avant d'aller à la rencontre de Cûchulainn, il revêtit son équipement belliqueux de combat, de bataille et de guerre. Nous allons dire en quoi consistait cet équipement belliqueux de combat de bataille et de guerre. Ferdéad mit sur sa blanche peau un brillant pantalon de soie avec bordure à la fois d'or et de

beaucoup de couleurs. Par dessus, il revêtit un pantalon de cuir brun bien cousu. Sur ce second pantalon, il plaça [devant lui] une bonne pierre aussi grande et grosse que la meule d'un moulin à bras.

Puis il s'enveloppa d'un troisième pantalon fort et profond, en fer refondu, qui couvrait la bonne pierre aussi grande et grosse que meule de moulin à bras. Il mit autour de sa tête son casque noir de combat, de bataille et de guerre, garni de quarante escarboucles, orné d'émail rouge, de cristal, d'escarboucles et où étaient représentées de brillantes plantes d'orient. Il saisit de la main droite la lance avec laquelle il frappait et frappait si fort. Il mit à sa gauche son épée courbe de bataille avec sa poignée [1] d'or, d'or rouge, sur toutes les faces. Il plaça sur la courbe éminence de son dos son grand et beau bouclier de peau de buffle, orné de cinquante bossettes, sur chacune desquelles pouvait s'ajuster l'image d'un sanglier, sans compter la grande bossette du milieu en or rouge. Puis Ferdéad se mit à faire très haut des tours d'adresse brillants, nombreux, étranges, variés, que ne lui avait précédemment enseigné personne, ni institutrice, ni instituteur, ni Scâthach, ni Uathach, ni Aife; sans les avoir appris de qui que ce soit, il les fit ce jour-là en face de Cûchulainn.

Cûchulainn arriva aussi au gué. Il vit les tours d'adresse brillants, nombreux, étranges, variés, que faisait très haut Ferdéad. « Tu vois là, maître Lôeg », dit Cûchulainn, « les tours d'adresse, brillants, nombreux, étranges, variés que Ferdéad fait très haut. Je vais sur l'heure venir à bout d'imiter ces tours-là ; si je cours risque d'être vaincu, tu te mettras à me surexciter en te moquant de moi, en disant du mal de moi le plus possible afin de provoquer d'autant plus mon irritation et ma colère [2]. Puis, si je cours risque d'être vaincu, renseigne-moi, donne-moi des louanges, dis-moi de bonnes paroles afin que j'aie d'autant plus de courage. » — « Oui, il sera fait comme tu le demandes, mon petit Cûchulainn », répondit Lôeg.

1. *Eltaib*, datif pluriel d'*elt*, emprunté aux vieux scandinave *hjalt*, en anglais *hilt* « poignée. ».
2. *Fhir* = latin *ira*.

Et alors Cûchulainn prit son équipement belliqueux de combat, de bataille et de guerre. Il fit très haut des tours d'adresse, brillants, nombreux, étranges, variés, que jusque-là ne lui avait enseignés personne, ni Scâthach, ni Uathach, ni Aife. Ferdéad vit ces tours d'adresse et comprit qu'un moment viendrait où ces tours d'adresse l'atteindraient.

« Quelle arme emporterons-nous ? ô Ferdéad ! » demanda Cûchulainn. » — « A toi le choix des armes », répartit Ferdéad. — « Allons faire au gué nos tours d'adresse », répondit Cûchulainn. — « Oui, allons-y », répliqua Ferdéad. En dépit de cette réponse, il lui était fort pénible d'y aller, car il savait que le triomphe était assuré à Cûchulainn sur tout guerrier, sur tout héros contre lequel il ferait ses tours d'adresse au gué.

Un grand exploit fut accompli sur le gué ce jour-là. Les deux héros, les deux grands guerriers, les deux combattants en char de l'Europe occidentale, les deux flambeaux[1] de l'art de la guerre chez les Gôidels, les deux bienfaiteurs dont la main distribuait la faveur et les salaires au nord-ouest du monde, les deux vétérans de la bravoure qui avaient la clef de l'art de la guerre, combattaient loin de chez eux à cause de l'expédition belliqueuse entreprise par Ailill et Medb.

Ils firent l'un contre l'autre des tours d'adresse depuis le matin de bonne heure au point du jour jusqu'au milieu de la journée à midi. Quand arriva le milieu du jour, la colère des deux guerriers devint féroce, et ils se trouvèrent très rapprochés l'un de l'autre.

Alors Cûchulainn, dépassant la rive du gué, atteignit la bossette du bouclier de Ferdéad, fils de Damân ; il allait au-delà du bord supérieur de ce bouclier frapper son adversaire à la tête.

Mais du coude gauche, Ferdéad donna un coup à son bouclier qui repoussa Cûchulainn et le renvoya comme un oiseau sur la rive du gué. Alors de nouveau Cûchulainn, dépassant la rive du gué, atteignit le bord du bouclier de Ferdéad, fils de Damân ; il pouvait au-delà de ce bouclier frapper Ferdéad sur la tête ; mais d'un coup de genou à ce bouclier Ferdéad envoya Cûchulainn comme un petit enfant sur la rive du gué.

1. *Caindil* = latin *candelæ*.

Lôeg remarqua cela. « Hélas ! » dit-il, « le guerrier qui est en face de toi t'a infligé une correction ainsi qu'une aimable femme en donne à son fils ; il t'a lavé comme dans l'eau on lave une coupe ; il t'a moulu, comme un moulin mout le bon grain ; il t'a transpercé, comme une hache transperce un chêne ; il t'a lié, comme le liseron lie les arbres ; il s'est élancé sur toi ainsi qu'un vautour sur de petits oiseaux. Par conséquent c'en est fini de tes prétentions, de ton droit, de ta bravoure, de ta capacité guerrière jusqu'au jour du jugement dernier [1] et de la vie éternelle, ô lutin contorsionné ! ».

Alors Cûchulainn se leva une troisième fois, rapide comme un coup de vent, prompt comme une hirondelle, impétueux comme un dragon en l'air dans les nuages, et il atteignit le bord du bouclier de Ferdéad, fils de Damân, voulant parvenir à le frapper à la tête de l'autre côté du bouclier. Mais Ferdéad donna à son bouclier une secousse qui rejeta Cûchulainn sur la rive du gué, en sorte que celui-ci se trouva dans la même situation que s'il n'avait pas fait le saut immédiatement précédent. Alors Cûchulainn fit sa principale contorsion : son corps enfla et devint bouffi comme une vessie dans laquelle on souffle ; il prit la forme d'un arc terrible, effrayant, varié, étrange ; la taille de ce guerrier si brave devint aussi grande que celle d'un *Fomôre* ou d'un homme de mer [2] dépassant ainsi en ligne droite la tête de Ferdéad.

Les deux adversaires se rapprochèrent tellement qu'ils heurtèrent en haut leurs têtes l'une contre l'autre, de même en bas leurs pieds l'un contre l'autre, leurs mains se rencontrèrent au milieu sur les bords, sur les bossettes de leurs boucliers. Dans cette rencontre, les deux guerriers furent si rapprochés que leurs boucliers s'entr'ouvrirent et se fendirent des bords au centre ; ils furent si rapprochés que des pointes aux rivets, leurs lances se courbèrent en arc et se creusèrent ; ils furent si rapprochés que des bordures de leurs boucliers, des poignées de leurs épées, des bouts de leurs lances, les génies à face de

1. Expression chrétienne.

2. *Fomôre* est le nom de personnages mythologiques analogues aux Titans de la mythologie grecque. Leur nom ne veut pas dire hommes de mer, puisque le second *o* est long. Voir sur eux La seconde bataille de Moytura publiée par Whitley Stokes, *Revue Celtique*, t. XII, p. 52-130.

bouc, les génies à visage pâle, les fées des vallées, les démons de l'air[1] poussèrent des cris ; les deux guerriers furent si rapprochés que leurs corps puissants déplacèrent la rivière ; il y eut à côté d'eux dans le gué assez d'espace vide pour qu'on eût pu y installer un roi ou une reine ; il n'y eut plus là une goutte d'eau sauf celles que les deux héros, les deux guerriers, piétinant et glissant, faisaient jaillir du sol. Dans cette rencontre, les deux adversaires furent si rapprochés, qu'effrayés par leur choc les chevaux des Gôidels se mirent à sauter comme fous furieux, brisèrent leurs liens, les entraves de leurs pieds, les cordes qui les attachaient, et qu'ils écrasèrent des femmes, de gentils enfants, des nains, des gens débiles et idiots parmi les guerriers d'Irlande dans le camp au sud-ouest.

Pendant ce temps les deux adversaires jouaient du tranchant de l'épée. A un moment, Ferdéad mit Cûchulainn en danger ; de l'épée à poignée d'ivoire il lui donna un coup qui fit blessure, le sang de Cûchulainn tomba dans la ceinture de ce guerrier, et de ce sang qui sortait du corps du blessé le gué fut fortement rougi. Cûchulainn ne supporta pas que Ferdéad lui donnât des coups si forts, si destructeurs, si longs, si vigoureux, si grands[2].

A Lôeg fils de Riangabair, il demanda le javelot de sac ; ce javelot était dans le cours d'eau et il fallait le lancer au moyen de deux doigts d'un pied. Le coup de ce javelot dans le corps d'un homme y faisait pénétrer trente pointes, et, pour l'arracher, il fallait tout à l'entour couper le corps de cet homme.

Ferdéad attendit qu'on parlait du javelot de sac ; pour protéger le bas de son corps il fit descendre son bouclier. Cûchulainn saisit son court javelot ; il le lança du plat de sa main sur le bord du bouclier et sur la face de la peau de corne de Ferdéad, de sorte qu'une moitié du corps de ce dernier aurait été visible après que le javelot lui aurait percé le cœur.

Ferdéad, pour protéger le haut de son corps, donna un coup à son bouclier qu'il fit remonter, mais il prit cette précaution trop tard. Lôeg ayant préparé le javelot de sac dans le cours

1. Démons de l'air est une glose chrétienne.
2. Ici, comme ailleurs, nous supprimons une addition faite par M. Windisch au Livre de Leinster et empruntée par lui à un autre manuscrit.

d'eau, Cûchulainn le saisit, et, le tenant entre deux doigts d'un pied, le lança à la distance où se trouvait Ferdéad. Le javelot de sac traversa le pantalon solide, profond, de fer refondu, il brisa en trois morceaux la bonne pierre, grande comme meule de moulin, et à travers les vêtements il pénétra jusqu'au corps ; les pointes de ce javelot remplirent toutes les articulations, tous les membres de Ferdéad. « C'est assez maintenant », dit Ferdéad, « je suis terrassé par ce projectile ; de ton pied droit tu m'as vigoureusement frappé ; il n'aurait pas été régulier que je succombasse par un coup de ta main. » Voici comment il parla ; nous reproduisons ses paroles :

1 « O chien qui fais de beaux tours de guerre !
Il n'était pas légitime pour toi de me tuer.
A toi la faute dont je suis victime,
C'est sur toi qu'est retombé mon sang. »

2 « Le succès fait défaut aux malheureux,
Il sont précipités dans les abîmes qu'a creusés la trahison.
J'ai la faible voix d'un malade ;
Hélas ! de moi a été séparée la fleur. »

3 « Mes côtes, dépouilles d'un moribond, sont brisées ;
Dans mon cœur le sang est figé ;
Je n'ai pas bien livré la bataille,
Je suis terrassé, ô chien ! »

D'un saut Cûchulainn l'atteignit, et, joignant les deux mains derrière lui, le souleva avec ses armes offensives et défensives, avec ses vêtements, et le porta au delà du gué au nord ; il voulait que ce témoignage de sa victoire fût au nord du gué [en Ulster] et non à l'ouest du gué [en Connaught] chez les hommes d'Irlande.

Cûchulainn laissa le cadavre de Ferdéad à terre, puis il lui vint sur les yeux un nuage, il sentit un malaise, il s'évanouit à cause de ce mort. Lôeg vit Cûchulainn dans cet état, et tous les hommes d'Irlande se levèrent pour venir attaquer le héros. « Eh bien ! mon petit Cûchulainn », dit Lôeg, « lève-toi maintenant ; les hommes d'Irlande viendront t'attaquer et ce ne sera pas un combat singulier qu'ils livreront pour venger sur toi la mort de Ferdéad, fils de Damân, petit fils de Dare. »

— « Pourquoi me lèverai-je ? mon garçon », répondit Cûchulainn. « Ce serait parce que c'est sous mes coups que

cet homme a succombé. » Voici ce que dit Lôeg, nous reproduisons ses paroles et les réponses de Cûchulainn :

1. Lôeg

« Lève-toi, chien de guerre d'Emain,
Un grand courage est plus à propos pour toi que pour tout autre ;
Tu as terrassé le belliqueux Ferdéad ;
Par le jugement de dieu [1], dur est ton combat. »

2. Cûchulainn

« Pourquoi aurais-je grand courage ?
Délire et douleur m'ont étreint,
A cause du meurtre que j'ai commis
En frappant ce corps si durement de l'épée. »

3. Lôeg

« Il n'y a pas lieu pour toi d'en gémir ;
Il est plus à propos de t'en glorifier ;
Celui qui, par ses pointes de lance faisait rougir ton corps,
T'a laissé gémissant, blessé, sanglant. »

4. Cûchulainn

« Pourquoi ne m'a-t-il pas coupé mon seul pied sain ?
Pourquoi ne m'a-t-il pas aussi coupé une main ?
Il est triste que Ferdéad ne soit pas au-dessus de ses chevaux
Pour toujours, à jamais en vie. »

5. Lôeg

« Mieux vaut pour elles, ce qui a été fait de lui ;
Je parle des filles qui fréquentent la salle du Rameau rouge [2] ;
Mieux vaut que lui soit mort et que tu restes ;
Pour elles la mort qui vous sépare à jamais n'est pas un petit événement. »

6. Cûchulainn

« Depuis le jour où je vins de Cooley
Pour combattre Medb la hautement brillante,
Il y eut glorieux massacre de ses hommes,
De ses guerriers que j'ai tués. »

7. Lôeg

« Tu n'a pas dormi en repos,
Depuis que tu luttes contre le grand *Enlèvement*.
Ta troupe consiste en un seul guerrier ;
De bonne heure, de grand matin, tu te lèves. »

1. Juron de saint Patrice.
2. Salle des fêtes dans la capitale de l'Ulster.

Cûchulainn se mit à gémir et à plaindre Ferdéad et voici ce qu'il dit : « Eh bien, ô Ferdéad, il a été malheureux pour toi qu'avant notre recontre au combat, à la bataille, tu n'aies pas eu d'entretien avec quelqu'un des gens qui connaissent mes corrects actes de bravoure et de guerre. »

« Il a été malheureux pour toi que Lôeg, fils de Riangabair, ne t'ait pas rappelé comme un reproche notre commune éducation. »

« Il a été malheureux pour toi de ne pas mieux accueillir l'avertissement si sage de Fergus. »

« Il a été malheureux pour toi que l'aimable Conall riche en trophées, triomphant, victorieux, ne t'ait pas donné l'aide de ses conseils en te rappelant notre commune éducation. »

« Car ces hommes-là ont su que jusqu'au jugement dernier[1] et à la vie éternelle, il ne naîtra personne qui fasse contre les habitants du Connaught et contre toi des exploits semblables aux miens, aussi grands que les miens. »

« Car ces hommes-là n'auraient point parlé de messages, de désirs, de rendez-vous, de promesses mensongères concernant des femmes à belle tête de Connaught, en mêlant cela avec le maniement des écus et des boucliers, des javelots et des épées, avec le jeu des corbeaux noirs et des échecs, avec la conduite des chevaux et des chars. »

« Il n'y aura pas désormais une main de guerrier qui tranche la chair des héros, comme l'a fait Ferdéad, qui aujourd'hui ne vit plus qu'en forme de nuage[2]. »

« On n'entendra plus Bodb aux lèvres rouges hurler comme sur une brèche, près des magasins où l'on dépose des boucliers à l'ombre qui les tache de couleurs variées. »

« Maintenant, ô fils à visage rouge de Damân », ajouta Cûchulainn, « il n'y aura jusqu'au jugement dernier et à la vie éternelle personne qui à Crûachan essaie de faire des conventions semblables à la tienne. »

Alors s'étant levé et regardant la tête de Ferdéad, Cûchulainn dit : « Eh bien, ô Ferdéad ! les hommes d'Irlande t'ont grandement trahi et abandonné, quand ils t'ont décidé à me livrer

1. Expression chrétienne.
2. Comparez Cûchulainn après sa mort. Cf. *Revue celtique*, t. III, p. 185.

combat et bataille : il n'était pas aisé de me livrer combat et bataille, à l'*Enlèvement des vaches de Cooley.* » Voici comment il s'exprima et quelles furent ses paroles :

1. « O Ferdéad ! la trahison t'a vaincu ;
Combien triste a été ta rencontre dernière ;
Tu es mort ; moi je reste en vie ;
Longuement triste sera notre longue séparation. »

2. « Si nous étions restés de l'autre côté de la mer
Chez Scâthach, Bûadach, Bûanann,
Au-delà de l'eau jusqu'au grand jugement [1],
Nous n'aurions pas renoncé à notre amitié ! »

3. « Chère est à moi la très noble rougeur de tes traits,
Chers à moi ces traits aimables et parfaits,
Cher à moi ton œil d'un bleu si pur et si beau,
Chère à moi ta sagacité, ton éloquence. »

4. « Jamais n'alla au combat trancher la peau des guerriers,
Jamais contre eux ne se mit en colère,
Jamais ne porta bouclier sur un vaste dos,
Ton pareil, ô fils rouge de Damân ! »

5. « Jamais je n'ai rencontré,
Depuis la mort du fils unique d'Aife [2]
Ton égal en exploits de guerre ;
Non je ne l'ai pas trouvé, ô Ferdéad ! »

6. « C'est en vain que Findabair, fille de Medb,
A une beauté si distinguée ;
Une baguette d'osier autour d'un tas de sable
Aurait valu autant qu'elle quand on te l'a montrée, ô Ferdéad ! »

Alors Cûchulainn se mit à regarder le cadavre de Ferdéad ; « Eh bien ! ô mon maître Lôeg » ! dit-il, « maintenant dépouille Ferdéad et prends lui son équipement, ses vêtements ; je veux voir la broche [donnée par Medb] et pour laquelle il a livré le combat, la bataille. » Lôeg alla dépouiller Ferdéad, il lui ôta son équipement, ses vêtements. Cûchulainn vit la broche, se mit à gémir, à se plaindre, voici les paroles qu'il dit :

1. Expression chrétienne.
2. Conlaech, fils de Cûchulainn et d'Aife. Cûchulainn ne l'avait pas reconnu et l'avait tué en combat singulier. Cf. *Revue Celtique*, t. XVI, p. 13.

1. « *Triste est ta* [1] *broche d'or,*
O belliqueux Ferdéad !
Toi qui donnais de bons et forts coups,
Ta main fut victorieuse. »

2. « Ta grande et blonde chevelure
Était bouclée, te faisait un joli ornement.
Ta ceinture, qui semblait formée de molles feuilles
Enveloppa tes flancs jusqu'à ta mort. »

3. « Notre aimable camaraderie !
La longue vue de ton œil noble !
Ton bouclier bordé d'or !
[Ton épée [2]] qui fut si belle ! »

4. « [Ton bracelet d'argent blanc
Autour de ta noble main !
Ton échiquier qui valait un trésor !
Ta belle joue pourpre ! [3] »]

5. « Ma main, en te terrassant,
Fit acte incorrect, je le comprends ;
Ce ne fut pas un beau combat.
Triste est la broche d'or de Ferdéad. »

6. « *Triste est ta broche d'or,*
O belliqueux Ferdéad !
Toi qui donnais de bons et forts coups,
Ta main fut victorieuse. »

« Eh bien, mon maître Lôeg », dit Cûchulainn, « entaille le corps de Ferdéad et tires-en le javelot de sac ; car moi je ne puis me passer de mon arme. » Lôeg alla trancher le corps de Ferdéad et en tira le javelot de sac. Cûchulainn vit son arme toute rouge de sang à côté du cadavre de Ferdéad ; voici les paroles qu'il dit :

1. « *O Ferdéad ! triste est notre rencontre :*
Je te vois à la fois rouge et très pâle,
Je ne puis me servir de mon arme jusqu'à ce qu'elle soit lavée,
Toi tu es couché sur un lit sanglant. »

2. « Quand nous passions nos journées à l'Est,
Près de Scâthach et de Uathach,
Il n'y avait pas de lèvres blanchies par la mort
Entre nous et les armes destinées à tant de combats. »

1. Au lieu de *as*, lisez *da*.
2. et 3. Livre de Lecan.

3. « Voici ce qu'a dit Scâthach à la lance aiguë :
Sa recommandation fut énergique et très précise :
Levez-vous, allez vite au combat :
Le Germain [1] *rude, d'un gris-bleu, va venir.* »

4. « J'ai dit à Ferdéad
Et à Lugaid plein d'honneur
Et au fils de Baetan le blanc
D'aller avec nous se mettre en face du Germain. »

5. « Nous sommes allés au rocher du combat
Sur la pente de Loch Lind Formait ;
Nous avons emmené quatre cents guerriers, sortis
Des îles de l'Athissech. »

6. « Quand j'ai été avec le belliqueux Ferdéad
A la porte de la forteresse du Germain,
J'ai tué Rind, fils de Nêl ;
Ferdéad a tué Rûad, fils de Fornel. »

7. « Sur la pente Ferbaeth a tué
Blath, fils de Colba à l'épée rouge ;
Lugaid, l'homme furieux et rapide a tué
Mugairne de la mer Tyrrhénienne [2]. »

8. « Quand nous y sommes allés, j'ai tué
Quatre fois cinquante hommes à la colère sauvage ;
Ferdéad a tué une troupe de furieux
En selle, aussi nombreux que les eaux du déluge. »

9 « Nous avons dévasté la forteresse de l'adroit Germain
Au delà de la mer large à l'eau bigarrée ;
Nous avons emmené captif le Germain en vie
Avec nous chez Scâthach au large bouclier. »

10. « Notre institutrice avait mis glorieusement lien
Entre nous de forte alliance et d'union,
Pour empêcher que chez nous il ne surgît de colère
Entre les races de la belle Irlande. »

11. « Triste matinée cette matinée de mars,
Où fut frappé, restant impuissant, le fils de Damân !
Hélas ! il est tombé l'ami
A qui pour breuvage j'ai donné un rouge sang. »

1. Dans le texte irlandais *German* et non *Gall*.

2. Ici le texte porte *Torrian* qui suppose un primitif latin *Turrhenum* par *u* et non Tyrrhenum par *y* grec prononcé *i*. On trouve aussi *Torrian* dans *Togail Troi*, l. 23, 504, 535, 1117, 1621, et dans l'hymne de Fiacc en l'honneur de saint Patrice : Bernard et Atkinson, *The irish liber hymnorum*, p. 99.

12. « Si je t'avais vu succomber
Au milieu des guerriers des grands Grecs [1],
Je ne serais pas resté en vie après toi,
Nous serions morts ensemble. »

13. « *Triste est l'état où nous a mis notre combat,*
Nous, élèves de Scáthach ;
Moi blessé, rouge de sang ;
Toi qui ne voyageras plus en char. »

14. « *Triste est l'état où nous a mis notre combat,*
Nous, élèves de Scáthach ;
Moi blessé, couvert de sang figé,
Toi mort tout entier. »

15. « *Triste est l'état où nous a mis notre combat,*
Nous, élèves de Scáthach ;
Moi vivant, actif, toi mort !
Le rôle des hommes est d'être en colère et de se battre. »

16. « *O Ferdéad ! triste est notre rencontre,*
Je te vois à la fois rouge et très pâle ;
Je n'ai pas mon arme qu'il faudra laver ;
Toi tu es couché sur un lit sanglant. »

« Eh bien ! mon petit Cûchulainn », dit Lôeg, « maintenant partons du gué ; voilà bien longtemps que nous y sommes ». — « Oui nous partirons, ô mon maître Lôeg », répondit Cûchulainn ; « mais tous les combats, toutes les batailles que j'ai livrés, n'étaient que jeu et plaisanterie, en comparaison du combat et de la bataille soutenus contre Ferdéad. « Et voici ce qu'il dit, nous reproduisons ses paroles :

1. « *Tout a été jeu, tout a été plaisanterie*
Jusqu'à ce que Ferdéad arrivât au gué :
« Nous avions trouvé la même instruction,
La même générosité puissante,
La même et si douce institutrice,
Qu'on nomme avant toute autre. »

2. « *Tout a été jeu, tout a été plaisanterie*
Jusqu'à ce que Ferdéad arrivât au gué : »

1. A comparer dans le *Togail Troi* « Destruction de Troie », publié d'après le Livre de Leinster par Whitley Stokes à Calcutta en 1882 : *ócbaid rochalmai na Greci* « les valeureux guerriers de la Grèce », l. 206; d'autre part le nominatif pluriel *Greic*, l. 43 ; le génitif pluriel *Grec*, l. 45, 53, 61 ; le datif pluriel *Grecaib*, l. 42, 352 ; l'accusatif pluriel *Grecu*, l. 64, etc.

« Nous produisions chez l'ennemi la même terreur,
Nous avions coutume de faire la guerre de la même façon ;
Scâthach nous avait donné deux boucliers,
L'un à moi, l'autre à Ferdéad. »

3. « *Tout a été jeu, tout a été plaisanterie*
Jusqu'à ce que Ferdéad arrivât au gué :
« Cher ami, colonne d'or,
Que j'ai terrassé au gué !
Il était le taureau des peuples ;
Il était plus brave que tous les autres guerriers. »

4. « *Tout a été jeu, tout a été plaisanterie*
Jusqu'à ce que Ferdéad arrivât au gué ;
Ferdéad comparable à un lion enflammé, féroce,
A une vague insensée, colossale comme le jugement dernier [1]. »

5. « *Tout a été jeu, tout a été plaisanterie,*
Jusqu'à ce que Ferdéad arrivât au gué ;
« Il me semblait que l'aimable Ferdéad
Serait à ma suite jusqu'au jugement dernier [2]. »
Hier il était aussi grand qu'une montagne,
De lui il ne reste plus aujourd'hui que son ombre. »

6. « Trois fois, à l'*Enlèvement*, des troupes innombrables
Ont succombé par mes mains ;
Une foule de bêtes à cornes, d'hommes, de chevaux
Ont été de tous côtés frappés par moi. »

7. « En dépit du nombre des troupes,
Qui vinrent de Crûachan si dur,
Plus d'un tiers, un peu moins que moitié,
A été tué par les armes que rudement je maniais. »

8. « Il ne vint à champ de bataille,
L'Irlande n'a nourri de ses mamelles,
Il n'arriva ni de mer, ni de terre
Aucun des fils de rois qui ait acquis plus de gloire. »
Tout a été jeu, tout a été plaisanterie,
Jusqu'à ce que Ferdéad arrivât au gué. »

Ici se termine l'épisode intitulé : Meurtre de Ferdéad.

1. 2. Expression chrétienne.

L'IBÈRE *NARBU*

De ce que M. Holder a enregistré dans son *Trésor du Vieux-Celtique*, le nom de *Narbō* on aurait tort de conclure que ce mot soit d'origine celtique : d'une part, en effet, ce nom appartient à un mode de formation inconnu des langues celtiques, et de l'autre, il se rencontre dans des pays où jamais les Celtes n'ont pénétré, alors qu'on ne le trouve ni dans les Iles Britanniques, ni dans la Belgique, ni dans la Celtique.

Le féminin *Narbō* ou mieux *Narbū*, était originairement un nom de rivière [1]. Hécatée paraît l'avoir transcrit par Νάρβω ou Νάρβᾱ, comme le montre l'ethnique grécisé Ναρβ-αῖοι qui dérive nécessairement d'un thème vocalique [2]. Les Celtes, et après eux les Latins, qui ne faisaient pas usage de thèmes en *ū*- (*ō*-), ont fait rentrer *Narbū* dans la déclinaison des thèmes consonnantiques en *-n*, par suite, sans doute, de la confusion qui s'est opérée dans leur esprit entre les thèmes féminins en *ū*-, (*ō*-) du type *Narbū*-, *Duriasū*-, et les noms du type latin *Catō*(*n*), *Catōn-is*, ou du type gaulois *Epū*(*n*), *Epŏn-os*. Ce qui prouve que les choses se sont bien passées comme on vient de le dire, c'est que les Grecs qui ne laissaient pas tomber l'*n* étymologique au nomin. sing. des thèmes en *-ōn*-, ont transcrit les féminins en *-ū* par des féminins en -ω ou en -ᾱ : Ναρβώ [3] ou Νάρβᾱ, Τουριασσώ pour un ibère Duriasu (Hübner, *Nummi*, n° 60), en regard de l'adaptation latine *Turiassō*(*n*)-, Καρκασώ à côté du latin *Carcasō*(*n*)-.

1. Polybe, 3, 37, 8. 9; 34, 10, 1, dans Athénée, VIII, 2.
2. Sur le suffixe *-aio-* (= **-əio-*) voy. Brugmann, *Grundriss*, t. II[1], § 63, remarque 2. C'est ce même sufixe (*formans*) qui apparaît dans Δικτ-αῖό-ς de Δίκτη et dans Φηγ-αία de φηγο-ς « chêne ».
3. C'est la forme qui nous a été conservée par le ms. A d'Étienne de Byzance.

J'ai constaté l'existence de féminins en *-ū*[1] en thrace : *Naracū* l'une des bouches de l'Ister, Αἶσυ-μη ville de Thrace (*Il.* 8,304), et probablement aussi βέδυ (= **vedū*) « eau », en regard du v. slave *vodā* « eau »[2]; en illyrien : *Cauru Blendonis filia* (C. III 4842), *Dresiū* nom de femme, à côté de l'adaptation latine *Dresiā* (C. III 4908[a], 11740), **Dassarū* fille d'Illyrios, adaptations grecques Δασσαρώ et Δάσσάρη, d'où l'éthnique Δασσαρή-ται, var. Δασσαρή-τιοι; en ibère : Duriasū ville, grec Τουριασσώ, Urcilū ville (Hübner, *Nummi*, 120.21), Hilaucū (*ibid.* 75), adaptation latine **Silauca*, cf. espagnol *Xiloca*, rivière du bassin de l'Ebro, Clouniū, var. Clouniō, d'où l'ethnique Clouniō-q-es (Hübner, 77).

Comme il ne peut être question ici, ni du thrace, ni de l'illyrien, force nous est de reconnaître dans *Narbū* un nom ibère. Sur ce point d'ailleurs, l'histoire, comme nous allons le voir, est en parfait accord avec la linguistique.

A la vérité, il semble que le ligure possédait également le féminin en *-ū*, mais si, comme je le crois, le nom du fleuve *Narbū* dérive, au moyen du suffixe **-bho-*, de la racine *nṛ* qui explique *Nărō*, fleuve de Dalmatie, et *Năr*, affluent du Tibre, ce nom ne peut pas être ligure, puisqu'en ligure l'*r* voyelle était rendue par *er*.

Les preuves historiques de l'origine ibère du nom de *Narbū* abondent. Disons tout de suite que le fleuve *Narbū* avait donné son nom à une ville construite sur ses bords, et que c'est là un procédé toponymique extrêmement répandu dans l'onomastique de l'Ibérie, tandis qu'il parait inconnu de l'onomastique celtique[3].

Aussi bien, nous avons vu que Narbonne existait déjà au temps d'Hécatée, c'est-à-dire deux siècles et demi environ avant l'établissement des Gaulois dans le pays connu par la

1. Sur ces féminins, voy. Brugmann, II², 208-211.

2. Cf. P. Kretschmer, *Einleitung in die Geschichte der Griechischen Sprache*, p. 225.

3. On sait que dans la région même de Narbonne, le fleuve *Ruscinon* avait donné son nom à une ville qu'il traversait, tout comme le fleuve *Illiberis* : ποταμοὺς Ἰλέβεριν καὶ Ῥόσκυνον (corr. Ρουσκίνωνα) ῥέοντας παρὰ πόλεις ὁμωνύμους, Polybe XXXIV, 10, 1 ; cf. Strabon IV, 1, 6, et mon livre sur les *Ibères*, p. 17 et suiv.

suite sous le nom de Languedoc [1]. D'un autre côté, le périple d'Himilcon qui paraît avoir été rédigé entre 500 et 480 avant J.-C., nous donne Narbonne comme la ville principale des *Elisyces* ou *Helisyces*, peuple ibère qui fournit des mercenaires au Carthaginois Hamilcar, au temps de l'expédition de Xerxès en Grèce (480 av. J.-.C) [2], époque à laquelle les Ligures n'avaient pas encore atteint le Rhône, ainsi que le prouve le passage des Héliades où Eschyle nous apprend qu'au commencement du ve siècle avant notre ère, les deux rives de ce fleuve étaient encore habitées par des populations d'origine ibérique [3]. Un siècle et demi plus tard, vers l'an 337, date à laquelle le géographe grec Scylax écrivait son périple de la Mer Intérieure, les Ligures avaient franchi le Rhône et s'étaient mêlés aux Ibères, dans le pays situé entre ce fleuve et les Pyrénées, mais il n'y avait pas encore de Gaulois dans cette région [4]. C'est seulement vers l'an 280 av. J.-C., que les Gaulois pénétrèrent pour la première fois, dans le pays d'entre le Rhône et les Alpes, et ce n'est que plus tard encore qu'ils traversèrent le fleuve pour s'étendre, par étapes, jusqu'aux Pyrénées [5].

Après avoir ainsi mis hors de conteste l'origine ibérique du nom de Narbonne, il me reste à indiquer quels sont les pays où ce nom a été en usage. Je commencerai par la Sicile, l'ancienne *Sicania* des temps homériques [6]. Il y a dans la province de Girgenti, deux localités dont le nom dérive du

1. C'est par inadvertance que les Müller ont attribué à Hécatée le fragment où Narbonne est qualifiée de πόλις Κελτική; Étienne de Byzance nous dit expressément que ce fragment est tiré de Strabon, liv. IV, 1, 6.

2. Avienus, *Ora*, v. 584 et suiv.; cf. Hérodote, 7, 165.

3. Teubner-Dindorf, *Poetarum scenicorum graecorum fabulae*, t. I, p. 105, fragm. 65 b; Didot-Dindorf, *Æschyli tragoediae septem et perditarum fragmenta*, p. 234-235; Pline, *Hist. Natur.*, XXXVII, 32; cf. d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, t. I, p. 39.

4. *Scylacis periplus*, § 2 et 3, dans les *Geographici graeci minores*, t. I, p. 16 et 17.

5. D'Arbois de Jubainville, *loc. cit.*, t. I, p. 378; C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. I, p. 310 et les autorités citées à la note 2. Ce dernier savant reconnaît que c'est sur les Ibères que les *Volcae Tectosages* s'emparèrent de Narbonne, et il croit qu'en l'année 218 av. J.-C., cette conquête était de date récente.

6. Odyssée, XXIV, 306-307; Hérodote, VII, 170; cf. d'Arbois de Jubainville, *loc. cit.*, t. I, p. 31 et suiv.

thème *Narbū-* ou *Narbā-*, ce sont *Narbone* et *Narbonello*. Cette constatation est d'autant plus intéressante, au point de vue où je me place, que la région de Girgenti [1] est précisément celle où se retirèrent les Sicanes après l'invasion de l'île par les Sicules. Apollodore nous apprend même que cette région s'appelait *Sīcania*, du nom du fleuve *Sīcanos*, en ibère * *Sēquanos*, qui la traversait [2].

La Sardaigne a été également occupée par des populations d'origine ibérique : j'y relève, dans la province de Cagliari, une localité du nom de *Narbolia*.

En Espagne, on peut citer les *Narba-soi* ou *Narb-asoi*, peuple de Galice; dans l'onomastique moderne, je relève le nom de *Narboneta* qui désigne une localité de la province de Cuenca.

En Italie, dans la province de Cuneo, je trouve deux localités du nom de *Narbona* [3], et je signale dans la province de Perugia, les noms ligures de *Nerbone* et de *Nerbisci*.

En Aquitaine et dans le bassin du Rhône, régions anciennement occupées par des populations ibères, les noms de *Narbon-* et de *Narbona* appartiennent au glossaire hydronymique. C'est ainsi qu'un acte du xve siècle mentionne une *fons Narbona* qui a laissé son nom à une métairie de la commune de Saint-Félix-de-Villefranche, Dordogne. Il faut sans doute expliquer de la même manière, les noms des quatre autres *Narbones* de ce département. Je relève, en outre, dans la Haute-Garonne et dans le Tarn, deux localités du nom de

1. On sait que Girgenti se nommait primitivement *Acragas*, génit. *Acragantos*; ce nom lui venait du petit fleuve sur les rives duquel cette ville avait été construite. Comme ce procédé toponymique paraît complètement inconnu de l'onomastique grecque, on doit apparemment reconnaître dans *Acragas* un nom ibéro-sicane ; cf. pour le suffixe, *Murgantia*, nom d'une ville de Sicile fondée par les Sicanes, en regard de *Murgī* fém. ville d'Espagne. Le correspondant ligure de l'ibère *-ant-* (= *-*u̯t-*) étant *-ent-* (cf. *Argentius* l'Argens, à côté d'*Argantia*, l'Arganza rivière de l'Espagne), on peut se demander si *Agrigentī* fém. auj. Girgenti, ne serait pas l'adaptation liguro-sicule de l'ibère *Acragant-*.

2 Apollodore, frag. 140. Sur l'origine ibérique des Sicanes, voy. d'Arboisde Jubainville, *loc. cit.*, t. I, p. 26 et suiv. Sur l'origine ibérique du nom de *Sēquanos*, gr. Σιϰανός, voy. mon livre sur les *Ibères*, p. 128. C'est dans le voisinage d'Agrigente que se trouvait la ville de *Camicī*, capitale du roi Sicane *Kōkalos* ; cf. Hérodote, VII, 170 et Diodore de Sicile, IV, 77-78.

3. De Gourgues, *Dictionnaire topographique de la Dordogne*, p. 215.

Narbonne. Un titre de l'an 909 place au comté de Riez, une villa du nom de *Narbona* [1], et ce même nom est donné, en 1378, à un château de la commune de Montélimar, Drôme [2]. Il ne sera pas sans intérêt d'observer qu'une commune de ce département porte le nom certainement ibère de Barcelonne [3].

Le nom de *Narbonne* est également porté par une localité de l'Isère, arrond. de Grenoble, et par une localité du Puy-de-Dôme, arrond. d'Ambert. Un village du département du Rhône est designé sous le nom de *Narbonnet*, diminutif qui rappelle le nom espagnol de *Narboneta*.

Dans mon *Dictionnaire topographique du département de l'Ain*, j'ai inscrit deux fois le nom de *Narbon-* et deux fois celui de *Narbona*. Une source de la commune de Seillonnaz est appelée *Fons de Narbone* dans un titre de 1429, et un acte de 1410 appelle au cas oblique *Narbonan*, un petit affluent de la Bienne. Le pré de la commune de Polliat nommé *Pratum de Narbone*, en 1464, et le territoire de la commune de Veyziat qu'un titre de 1412 appelle *en Narbonan*, étaient évidemment redevables de leurs noms à des sources appelées *Narbon* ou *Narbonna*.

Malgré l'extrême pénurie de nos informations sur les noms de hameaux, de « climats », de ruisseaux ou de sources, j'ai pu réunir vingt-trois exemples de l'emploi du thème hydronymique *Narbu-* ou de ses dérivés, sur un territoire qui s'étend depuis les rives du fleuve Sequanos, dans la Sicile méridionale, jusqu'à celles de la Garonne ou de l'Ain. Si nous avions pour l'Aquitaine, pour le Languedoc et pour le bassin du Rhône un plus grand nombre de Dictionnaires topographiques, et si ceux que nous avons avaient tous mis à profit les noms de climats, de ruisseaux ou de sources qui dorment encore dans les titres du moyen âge ou dans les états de sections du cadastre, je ne fais pas de doute que l'on

1. A. Bernard et A. Bruel, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. I, n° 106.

2. Brun-Durand, *Dictionnaire topographique de la Drôme*, p. 244.

3. *Ibidem*, p. 19 : *Barcinona*, dans un acte de 1171. Il n'est pas besoin de dire que ce nom de *Barcinona* n'a rien à démêler avec le carthaginois *Barca* ; on en peut rapprocher le nom d'homme *Barcinus* qui se lit sur une inscription d'Ivosevzi (*CIL.*, III, 2824. 20).

pourrait compter par centaines les exemples de l'emploi du thème hydronymique *Narbu-* ou de ses dérivés, dans la nomenclature géographique de la France méridionale. Ce que je viens de dire de la France, il faut le dire, à plus forte raison, de l'Italie et de l'Espagne, pour lesquelles il n'existe que des dictionnaire géographiques absolument insuffisants.

En dépit les conditions défavorables dans lesquelles je me trouvais pour dresser l'inventaire des emplois de la forme toponymique qui fait l'objet de cette note, je crois avoir démontré que le thème hydronymique *Narbu-* appartient à l'onomastique de toutes les régions qui ont été occupées, à l'aurore de l'histoire, par des populations de race ibérique. J'ai montré, en même temps, que ce thème, dont l'origine ibérique ne saurait être contestée, était un nom indo-européen.

E. Philipon.

NOTES

ÉTYMOLOGIQUES ET LEXICOGRAPHIQUES

(*Suite.*)

---

10. Gallois HEFYD = vieil-irl. EMITH. Il est depuis longtemps reconnu que le gallois *hefyd*, aussi, était à séparer complètement du breton *ivez*, moyen-breton *evez* et *ivez*, vannetais *ehué* (pron. *eüẹ*), tant au point de vue du vocalisme que du consonantisme, et que le breton *evez* (= *eweď*) est identique au cornique *yn weth* (*yn weď*). *Hefyd* paraît donc isolé. Il ne me paraît pas douteux qu'il ne soit identique au vieil-irlandais *emith*. *Emith* seul est traduit par Ascoli, *Gl. palæohib.*, LXVII, par *tanquam*, *quasi*, *pene*. Répété, *emith* a le sens de *tam*, *quam*. Le sens primitif de *hefyd* et *emith* a dû être celui de *semblablement*. La seule différence dans l'histoire des deux mots, c'est que *emith* est devenu proclitique en irlandais, ce qui a amené régulièrement la chute de *s* initial (cf. *amal*, Cambr. 38 a é *amail*, et *samail*; cf. l'article *ind. an*). Au contraire, le gallois *hefyd* est adverbe et se place après le nom; il conserve son indépendance et sa valeur au point de vue de l'accent. Le sens de *semblablement* est certainement le sens primitif. Les deux mots sont tirés de la même racine que *samail*, *hafal*, à un degré différent. Il est possible que pour l'irlandais (peut-être aussi pour le gallois), il y ait eu une évolution de sens semblable à celle que l'on constate, en latin, de *similis* à *simul*.

Quant à la forme primitive vieille-celtique, on peut hésiter. On peut songer à un rapprochement avec le latin *simītū*, semblablement (Walde, *Lat.-etym. Wört.*), mais la quantité est différente. Une forme *semi-tū*, avec *ū* long conviendrait parfaitement au gallois: ce serait un instrumental; *semī-tū*

pourrait aller aussi : il faudrait supposer que l'adverbe a d'abord été un substantif. L'étymologie de Strachan pour *emith* dans *Archiv f. Celt. Lex.*, I, p. 159, est des plus invraisemblables : de plus, il n'a pas vu la parenté avec *hefyd*.

11. HAEDDU, CYRHAEDDU ; breton DIRHAES, DIREZA ; irl. SAIGIM, ROSAIGIM. Le breton *direza*, moyen-breton *dirhaes*, atteindre, a été rapproché avec raison par M. Ernault (*Dict. étymol.*) du gallois *cyrhaeddu*, même sens, mais il a eu le tort d'adopter l'étymologie donnée par M. Whitley Stokes, qui fait venir *haeddu* de **seid* ; skr. *sídhyati*, atteindre le but. En effet *seid* n'eût donné en gallois que *hwydd*. La forme faible *sid-* ne vaudrait pas mieux. Une diphtongue galloise *ae* (*a* + spirante : diphtongue amenée par spirante gutturale ou chute d'une consonne) ne provient jamais de *ei* ancien-celtique ni de *ei* néo-celtique. *Ae*, en vieux-gallois, a le plus souvent la forme *ai* (*lais* = *llaes* ; *cimmaithures*, *cenitolaidou*), et quelquefois déjà *ae*. En moyen-gallois, on a *ae* qui reste, si la forme est accentuée (au moins dans l'écriture, car la prononciation varie beaucoup suivant les dialectes). Dans le cas d'infection, *ai* vieux-gallois est *ei* en moyen-gallois : *Seis* Saxon = *Saxī* (*Saxü*, *Saxō*). Cet *ei* se confond en moyen-gallois avec *ei* provenant de *e* + *spirante* ou *ei* provenant de *e* infecté : *teir*, trois. En gallois moderne, ces deux *ei* s'écrivent *ai* en monosyllabes, mais dans la dérivation ou la composition, *ei* reste : *bai*, mais *beiau* ; *baich*, mais *beichiau* ; *baidd*, action aventureuse, mais *beidd-gar*, aventureux. Les grammairiens gallois, par fausse étymologie et analogie, ont commis, de ce chef, de véritables barbarismes. Zimmer, qui met une certaine coquetterie à user d'aphorismes gallois, s'est associé à un barbarisme de ce genre (C. Z. 1898, p. 118). Pour dire *conclusion*, il a employé l'expression *diwedd glo araeth* (*diwedd-glo*, fermeture en dernier lieu). Or *araeth* est une invention d'Owen Pughe, comme le dit très bien Silvan Evans (*Welsh Dict.*), qui d'ailleurs donne du mot une détestable étymologie. Le gallois *areith* est identique à l'irlandais *airecht*, fém., assemblée = **a(p)o-(p)rektā* (Stokes, *Urk. Sprachsch.*, p. 40). Le groupe *-ect-*, ne donne jamais que *-eith-* (moderne, dans les conditions exprimées ci-dessus, *-aith-*).

Dirhaes et *cyrhaedd-u* sont à rapprocher du vieil-irl. *ro-saigim*, j'atteins ; *dirhaes* = *di-ro-sag-* ; *cyrhaedd-* = *co-ro-sag-*. C'est la particule *ro* qui donne à ces verbes l'idée d'achèvement. Le gallois *haeddu*, certainement par l'influence de *ro* (*Livre noir de Carm*, ap. *Skene*, p. 5, v. 25 : *ry-hait*), est arrivé au sens de *atteindre, mériter* ; mais son sens de *chercher à atteindre*, très net dans l'irlandais *saigim*, est également clair dans ce passage du Livre de Taliesin (Skene, T. A. R., II, p. 116, 13) : mal *haedu awyr* a bach « comme *essayer d'atteindre* l'air avec un croc ». *Dyhaeddu* a aussi ce sens, ainsi que l'autre, il est vrai.

12. Breton KENAN, gallois CYNNA, KYNNAN.

On n'a pas trouvé ni même, je crois, tenté, d'étymologie du breton *kenan*. Ce mot a le sens de *extrêmement* : *mad kenan*, très bon ; *dies kenan*, tout à fait incommode. Ce mot est identique au gallois *cynnan* et *cynna* = *con-dag-*, aussi bon, si bon :

Myv. arch. 193. 1 : ny weled
y gynna

« on n'a pas vu son pareil. »

P. 213. 2 : Dyn *kynna* nys gwna nys gwnaeth

« Il ne fait pas, il n'a pas fait d'homme aussi bon. »

L. Taliesin, 118. 30 :

ni dyfu yma
gwledic dy *gynna*

« Il n'est pas venu ici, prince, ton pareil. »

Myv. arch. 202. 2 :

Kynna hwn neus gwn nas gweleys

« Aussi bon que celui-ci, je sais maintenant que je n'en ai pas vu. »

Cf. *ibid.* 202. 17.

Le passage suivant montre bien comment l'évolution de sens a pu commencer :

Myv. arch. 235. 1 :

Ket del y Ruffut vud *gynnan* o dda
a ddyglut mor y lan

« Quand même viendrait à Gruffudd un gain aussi abondant de bien qu'en apporte la mer au rivage. »

De *aussi bon*, on a pu arriver à *si bon, tellement* ; cf. français *si bon* = *tellement bon*.

Pour le doublet *cynna*, *cynnan*, cf. *yma*, *yman* ; cornique *olfa*, breton *gouelvan*.

13. Irl. COCUNG, gallois *cynghwng*. Le glossaire d'O 'Davoren (Whitley Stokes, *O' Davoren's Gloss. Arch. f. C. L.* II, n° 355) porte : *cocung .i.* : *slabrad* [ut est] *cocung druine déchon*. M. Whitley Stokes traduit : *chain, an embroidered leash of two hounds*.

Silvan Evans (*Welsh-Engl-Dict.*) a confondu *cwgn* et *cynghwng*, qui ont à peu près le même sens. Il ne s'est pas rendu compte de la composition de ce mot qu'il a trouvé sous une forme qui l'a dérouté. *Cynghwng* se trouve dans le *Livre de Taliessin* (Skene, *F. a. B.* II, p. 182, vers 14) sous la forme *Kygwng* pour *kyngwng* ou plutôt, à cette époque *cyghwng*, et à l'époque moderne *cynghwng* : cette orthographe n'est pas rare :

ny wdant wy yr ych brych bras y penrwy.
Seith ugein *kygwng* yn y aerwy.

« Ils ne connaissent pas eux, le bœuf tacheté, au gros *penrwy*[1] : 120 nœuds (ou articulations) dans son collier. »

On trouvera d'autres exemples de *kygwng*, avec le même sens, sous *cwgn* dans Silvan Evans. La prononciation *cwgn*, est ancienne, car on trouve le mot sous la forme *kukyn*, avec *y* irrationnel dans les Lois : cf. *drogn*, Gl. Luxembourg, pour *drong*. *Cocung* signifie proprement *série d'articulations* ou *joints*, chaine ou laisse *articulée*. *Cung* est sans doute à rapprocher de l'irl. *cuing*, joug, mais il faut renoncer à l'étymologie, *cuing* = *co-iungi-*.

12. *Caogad* gallois *cuch* : *cáogad na súl*, winking of the eyes (*The glossary in Egerton* 158 : *Archiv. f. celt. L.* III, p. 181). Le gaélique d'Écosse *caog* paraît assurer la lecture ; quoiqu'il y ait dans le même glossaire *caocha* pour *caochadh*,

1. *Penrwy* est composé de *pen*, tête et de *rwy*, anneau (cf. *modrwy*, bague), lien. Le mot est très rare : c'est peut-être une expression désignant le joug avec ses attaches.

winking. Phonétiquement *cáog* paraît identique au gallois *cuch*, froncement des sourcils, *cuchio*, froncer, contracter les sourcils. *Caóg*, *cuch*, supposent en vieux-celtique *coicc-*.

Caochadh me paraît dû à un rapprochement avec *caoch*, vieil-irl. *caech*, gall. *coeg*; ce qui est confirmé par le sens donné à *caochadh* dans les Lois : *act of blinding* (Stokes, *Gloss.* in Egertin 158, *Archiv.*, III, p. 181).

13. Irl. *cocar*, gallois *cynghor*. *Cocar* apparaît dans le Dict. d'O'Davoren et est glosé par *aireacht* (*Archiv* , II, n° 541), Dans le *Glossary in Egerton*, 158, p. 183, *cogar* est traduit par *whisper*. M. Whitley Stokes (O'Davoren's Glossary, *Archiv.*, II, n° 54 [1]) fait venir *cocar* de *com-karo-* et le rapproche de *cechras*, which will sing : *car* serait parent de *cor .i. ceol*. La forme du moyen-irlandais que cite M. Whitley Stokes (*Glossary in Eg.* p. 183) est *cocur*. Le sens habituel est *conférence*, *conseil* (Kuno Meyer, *Contrib.*). C'est exactement le sens du gallois *cynghor*, conseil, avis, conférence. *Cynghor*, comme *cocur* et *cocar* dont l'*a* est pour *o*, remontent à **con-coro-*.

On suppose habituellement que *cynghor* est composé de *con* + *cor*, du latin *chorus* : *cor*, seul, a, en eflet, le sens de *chorus* et il n'y a aucun doute que par la langue de l'église, *chorus* (*corus*) n'ait pénétré en gallois, mais il s'est sûrement confondu avec un autre mot celtique, identique comme son, et de sens parfois analogue.

13. Le gallois *buel*, troupeau de bœufs ou vaches, n'a pas de correspondant en breton, comme nom commun. Il est resté dans un nom du lieu de la commune de Scrignac, Finistère : *Buel-hars*, mot à mot l'*enclos au troupeau de bœuf* = *buel* + *garth* : cf. gallois *bu-arth*, même sens.

14. FROMVEUR : c'est le nom du courant violent qui existe entre Ouessant et le continent.

J'ai vérifié la prononciation : on prononce *frōvor* avec *o* nasal : *m* n'existe pas. Il ne me paraît guère douteux que *frōvör* ne soit pour *froud-meur*, *frou-meur*, *frou-veur*, le grand courant; *froud*, en effet, est féminin. La nasalisation de la voyelle précédant *v* = *m* est constatée partout en pareil cas : *Roscanvel*, près Brest = *Ros-catmael*; *Guipronvel* = *Gwic-Brochmael* etc.

15. Gallois : *tradwy*. Parmi les formes du mot jour, en celtique, il y en a une que je ne trouve pas citée (je me trompe peut-être), c'est *dwy* dans *tra-dwy*, le jour après demain. *Dwy* remonte à * *deiuo-s* qui signifie donc, à la fois, comme on le supposait d'ailleurs, *divinité* et *jour*. Les traductions données à ce mot varient suivant les dictionnaires.

Owen Pughen le traduit par *three days hence*, mais le rapproche du grec τῇ τρίτῃ et a vu sûrement dans *tradwy*, quelque chose comme *trat-* où il aura supposé *trois*. Davies le traduit par *postridie*. Walters (*Welsh-Engl. Dict.* à *day*) le donne d'abord comme équivalent à *tranœth*, le lendemain, mais plus bas, le traduit plus exactement par *two days hence*. *Tradwy* signifie, en effet, *par dessus le jour qui suit*, et indique par conséquent non pas le lendemain du jour où on parle, mais le surlendemain. J'avais d'abord pensé à une abréviation possible : *tradwy* pour *tradwy nos*, par dessus les deux nuits (qui suivent), mais cela paraît forcé.

16. ACHES, flots ; ACHES, œuvre surtout poétique et REGES. M. Anwyl, a deux reprises (*Prologomena to the study of Welsh Poetry ; Zeitschrift fur celt. Philologie*) a tiré les mots gallois *aches* et *reges* du latin *accessus* et *reccessus*. J'ai fait justice de cette étymologie, à tout point de vue insoutenable, dans les *Mélanges d'Arbois de Jubainville*, pp. 195-198. Comme je l'ai vue cependant reproduite ailleurs, je ne crois pas inutile d'y revenir, d'autant plus qu'un des sens d'*aches* a besoin d'explication.

Aches est un dérivé de la même racine que *ach* qui existe dans des noms propres et est identique à l'irlandais *aiss .i. abann*, et suppose *aq-s-* ou *ap-s*. Il est donc parfaitement superflu de recourir à un emprunt.

De plus, M. Anwyl ne paraît pas se douter que la quantité de l'*e* en position dans *accessus* et *recessus* peut être discutée et que c'est là une question essentielle. Je le renvoie à ce sujet à mes *Mots latins*, p. 130, à propos du gallois *achwys*. Il est même très probable que ces deux mots ont *e* long, par suite de l'influence de *accēdo* et *recēdo* et de certaines confusions. C'est l'avis de Körting dans les trois éditions de son *Lateinisch-roman*. Wörterbuch : il renvoie particulièrement à Ascoli, *Archivio*

Glottol., I, 18, rem. I, p. 110, § 231). Or *accēssus* et *recēssus*, avec *ē* long, donneraient, en gallois, *achwys* et *regwys*.

De plus, cet emprunt est tout ce qu'il y a de plus invraisemblable au point de vue du sens. *Accessa* et *recessa* (plutôt que *accessus* et *recessus*) se trouvent avec le sens de *flux* et *reflux*, mais outre qu'ils sont généralement opposés, ils sont toujours accompagnés par *maris* ou clairement expliqués par le contexte (v. *Thesaurus linguae latinae*, à *accessa*). Ces expressions d'aillleurs n'apparaissent pas avant la seconde moitié du IVe siècle. Or 1° *aches* et *reges* ne sont jamais opposés l'un à l'autre ; 2° ils ne sont jamais accompagnés de mots explicatifs 3° jamais *aches* n'a le sens d'*accessus*, ni *reges* le sens de *recessus*.

Aches a deux sens : 1° le sens de *flots*, *flots impétueux*, *mer* ; 2° le sens d'*œuvre* en parlant de poésie.

Le premier sens est trop bien établi pour que les exemples soient nécessaires.

Pour le second sens, deux explications sont possibles, Joyce, a *social history of Ireland*, tome II, p. 525, nous montre Nede fils d'Adna, le chef *Ollave* d'Irlande, venu en Ecosse pour compléter son éducation, allant vers la fin de son séjour sur le *bord de la mer* pour y chercher l'inspiration : « car, dit le vieux Livre (LL. 186, a, 15), les *poètes croyaient que la place où la poésie était toujours révélée était le bord de l'eau.* » Les poètes gallois ne faisaient donc en employant *aches* flots, pour l'inspiration poétique, que se conformer à la tradition poétique. Il y en a une seconde qui se lie curieusement à celle-là.

Le mot latin *ops*, *opis* est rattaché, avec grande vraisemblance par Fröhde (cf. Johansson, *Indogerm. Forsch.* IV, 136) au sanscrit *ăp-*, eau, *ápa-vant-*, abondant en eau, ὀπός, sève, abondance (Walde, *Lat. Etym. Wörterb.* à *ops* et *opimus*). *Ach-es*, flots, *eau*, a aussi le sens de *abondance*, *richesse* en *inspiration*, *œuvre brillante* : *ach-es* est un dérivé de *ap-s-* : *ap-s-*remonte à une forme indo-européenne *ǝp-* qui existe à côté de *op-* (cf. Johansson, *I. F.* IV, p. 136, 138). Ces deux sens de *aches* confirment le rapprochement de *op-s*, skr. *ap-*, eau.

Pour *reges*, M. Anwyl en cite quatre exemples : pas un seul n'a un sens approchant de *recessus*. Deux seulement ont besoin

d'explication : *B. Tal* : (Skene, *F. a. B.*, II, p. 119, vers 27) : M. Anwyl ne cite que le vers : *Diffurn dyd reges* : il n'explique pas *Diffurn* et cependant traduit *dyd reges* par *the ebbing of the day*. Dans la plupart des exemples, d'ailleurs, il ne tient pas compte du contexte. Dans ce poème de Taliessin, qui est assez clair, le sujet est le jour du jugement général et d'abord les prodiges qui le précèdent : tremblement de terre, vent, mer, feu.

Llwyth byt lloscetawr
Hyny vwynt marwawr,
Lloscawt ynyal ran
Rac y vawr varan.
Ef tynho *aches*
rac y varanres.
Diffurn dyd *reges*
Gwae ae harhoes.

Dans un vers précédent il est dit que Dieu le Père descendra et que la mer prendra feu.

« Les tribus du monde seront brûlées si bien qu'elles ne seront plus que charbons. Il brûlera (ou *brûlera* au neutre) la partie déserte du monde[1] devant l'apparition de son grand cortège ; la mer se retirera devant sa troupe[2] ; le jour de mort (littéralement de *cendres*), malheur à qui l'a attendu sans crainte. »

Le mot *diffurn* a été mal transcrit par le scribe : il faut lire *difwrn*. La graphie *ff* pour *w* = *v* n'est pas rare : cf. Livre noir: *dyffod* (*Anc. B.* II, p. 19, vers 28) au lieu de l'ordinaire *dywod* (*dyfod*) ; ibid. *dyffu* = *dywu* ; *dyfridavc* pour *dywridauc* (p. 28, vers 22). Le sens de *difwrn* paraît sûr : c'est un composé de *di-* et de *mwrn*, traduit dans les *Leges Wallicae* par *timor injectus* : cf.

L. Aneurin (Anc. B. II, p. 83, 23).

1. *Anial*, *ynyal* a aussi parfois un sens métaphorique : v. Silvan Evans à *anial*).

2. *Ef* a ici, comme c'est bien souvent le cas en moyen-gallois, le sens du moderne *fe* : il introduit le verbe en tête de la proposition et n'a nullement le sens de *ef*, *il* ou *lui*. »

Diwsadwrn bu *divwrn* eu kyt weithret « le samedi, leur œuvre en commun fut sans peur ».

Il paraît avoir le même sens dans le Livre noir (ibid. p. 17 vers 10).

mad dodes y mortuit ar merchin marchlluid
Kadeir deur am diwurn. a sich heul a gulich Maelgun

« Il est heureux qu'il ait mis sa cuisse sur Merchin le coursier gris, siège vaillant pour l'homme sans peur : ce que le soleil sèche, Maelgwn le rend humide. »

Le second exemple est également emprunté au livre de Taliessin (Anc. B., II, p. 125, vers 4). Il s'agit d'une série de prophéties. Dans le passage en question, il s'agit plus précisément de l'époque de la domination des Danois.

Le poète émet le vœu que la Trinité détournera le coup que l'on médite pour détruire le pays des Bretons et il ajoute :

Poet kynt eu *reges* yn alltuded
no mynet Kymry yn diffroed

« Qu'ils périssent plutôt en terre étrangère plutôt que les Kymry ne deviennent sans vaillance. » Littéralement *diffroed* peut s'expliquer par *di* + *ffrow*. — On pourrait supposer une faute de scribe : *diffroed* pour *di-froed*, (*di-froedd*), qui est bien connu dans le sens d'*exil*, *bannissement*, mais ce serait inexplicable avec *alltuded* dans le vers précédent.

Dans les deux autres exemples, *reges* a nettement le sens de *mort*.

Reges a proprement le sens de *cendres* et a pris le sens de mort par habitude de l'incinération. L'incinération a été en usage en Armorique depuis la fin de l'époque néolithique jusqu'à l'époque chrétienne avec quelques exceptions. L'incinération se montre dans le sud de l'Angleterre et dans le pays de Galles dès l'époque de bronze et persiste aussi jusqu'à l'avènement du christianisme [1]. *Reges* est identique à l'irlandais *richis*, charbons et feu : le breton *regez*, braise, charbons ardents a sans

1. J'ai déjà donné cette étymologie dans la *Revue Celtique*, tome XXI, p. 97.

doute la même racine, mais peut remonter à *regeth*, cornique *regihten*. Le gallois *rhysyn*, au singulatif, même sens, me paraît emprunté à l'irlandais *richîs* avec accent sur la première syllabe, à un moment où le *ch* palatal était peu marqué : *Rhysyn rĭhs-in*.

J. Loth.

(*A suivre.*)

LATIN (D'IRLANDE) : *BALLENIUM* « BALNEUM »

Il convient de signaler aux auteurs du *Thesaurus Linguae Latinae* la forme singulière que présente le mot *balneum* dans des textes du moyen âge d'origine irlandaise ou bretonne, et dont voici quatre exemples :

libes .i. *fiund caire* .i. cocquet mihi carnes siue ballenium faciet mihi. Palat. 68, 28 b (ad Psalmum 107, 10) in *Thesaur. Palaeohib.*, tome I, p. 3.

Vespere psalmus codidie cantatur post prandium uel ballenium. Note du ms. T (f° 21) à la fin de la Lamentatio S. Ambrosii, dans le Liber Hymnorum, éd. Atkinson, tome I, p. 143 (cf. tome I, p. xxix et tome II, p. 213).

Mulier ueni cito laua cappam meam de sapuna elique lixam quam diu fuero in ballenio. Oxoniensis Posterior (pensum discipuli), 44 b, dans la *Grammatica Celtica*, 2e édition, p. 1063, et le *Vocabulaire vieux-breton* de J. Loth, p. 102.

ballenium, Annales d'Ulster, 750, ap. Wh. Stokes *B. B.*, XVIII, 67.

Cette forme ne semble avoir été relevée par aucun lexicographe.

J. Vendryes.

UNE DIVINITÉ CELTIQUE INCONNUE

J'ai fait récemment l'acquisition, chez un marchand d'antiquités des quais, d'une petite base en bronze que j'ai rétrocédée au musée de Saint-Germain-en-Laye (fig 1). Cette base toute unie porte gravée sur sa face antérieure une courte inscription latine dont voici la transcription :

OGL· AVG· SAC
ATEVRITVS
SEPLAS· V·S·L·M

Ogl( ) *Aug*(*usto* ou *-ae*) *sac*(*rum*). *Ateuritus seplas*(*iarius*) *v*(*otum*) *s*(*olvit*) *l*(*ibens*) *m*(*erito*).

Les deux dernières lignes n'ont rien qui puisse embarrasser le commentateur. Le nom propre *Ateuritus* doit se décomposer en *Ate-*, préfixe ampliatif et *Uritus*, nom celtique déjà connu en épigraphie. *Ateuritus* s'est déjà rencontré sur une tuile de Poitiers et sur deux inscriptions lapidaires, à Turin (*C.I.L.*, V, 6957), et à Bordeaux (*C.I.L.*, XIII, 656).

La forme féminine *Ateurita* figure, à ce qu'il semble, dans une inscription de Bordeaux (*C.I.L.*, XIII, 837).

La profession de *seplasiarius* ou de parfumeur est fort rare en épigraphie, mais l'on en connaît des exemples[1] et il semble impossible de trouver une autre explication au mot SEPLAS de la troisième ligne.

La première ligne OGL·AVG·SAC· est moins facile à expliquer car nous ne connaissons pas, dans le panthéon celtique, de divinité (dieu ou déesse) dont le nom commence par *Ogl*... Bien plus, nous n'avons retrouvé ni nom

1. *C.I.L.*, XII, 5974; III, 15088; V, 7454, etc.

UNE DIVINITÉ CELTIQUE INCONNUE

d'homme, ni nom géographique dans la composition duquel pourrait être entré le nom de cette divinité [1]. Et comme nous ignorons jusqu'à son sexe, nous ne savons s'il faut restituer *Aug*(*usto*) ou *Aug*(*ustae*).

Le seul nom divin qui rappelle de près ou de loin cet *Ogl*... mystérieux est le célèbre *Ogmios*, l'Hercule gaulois cité par Lucien. Faut-il croire qu'il s'appelait en réalité *Oglios* ?

La paléographie de notre inscription montre qu'elle n'est pas postérieure au Ier siècle de notre ère. N'est-ce pas d'ailleurs à cette époque que remontent la plus grande partie des inscriptions où sont nommées les divinités indigènes ?

A en croire le vendeur de notre bronze, ce petit monument aurait été recueilli aux environs de Reims par un officier actuellement en garnison à Versailles. Nous recommandons donc cette divinité nouvelle à l'attention des archéologues champenois : c'est à eux de nous dire si elle a donné son nom à quelque source, quelque lieu dit du département de la Marne.

Seymour DE RICCI.

1. Cf. pourtant le nom de lieu *Oglanda* ou *Oglenda* (Holder, *s. v.*).

CONTRIBUTIONS A L'ÉTUDE

DES

ROMANS DE LA TABLE RONDE

I

LE DRAME MORAL DE TRISTAN ET ISEUT EST-IL D'ORIGINE CELTIQUE ?

Dans sa remarquable édition du poème de Tristan de Thomas, M. Bédier est amené à se demander si le drame moral qui domine le roman et en fait l'unité, est d'origine celtique (tome II, p. 160 et suiv.). « Le conflit douloureux de l'amour et de la loi, c'est toute la légende. Or, est-on fondé á croire que les Celtes, outre leurs fabliaux sanglants, aient inventé encore ce sans quoi la légende, peut-on dire, n'existe pas, cette conception centrale : un couple de héros liés à jamais par l'amour, mais sentant encore sur eux la pression de la loi sociale qui soumet la femme à l'époux, le vassal à son seigneur, et subissant cette loi en telle guise que chacune de leurs voluptés se mêle d'horreur ? » M. Bédier cite ensuite un certain nombre d'articles du code gallois d'Howel da [1], d'où il résulte que le divorce peut avoir lieu par consentement mutuel ou pour des causes en apparence peu importantes, et aussi que l'adultère peut se racheter par des compensations pécuniaires. Puis, il conclut en ces termes :

« On le voit : l'amant ne risque jamais rien, que de payer des amendes. Le mari peut, s'il lui plaît, répudier sa femme

1. Ces articles sont du code de Dyvet ou Sud-Galles (Aneurin Owen, *Ancient Laws*, I, Dimetian Code, p. 524-526).

sans motifs, pourvu qu'il lui rende sa dot, et pareillement sous la seule condition qu'elle renonce à sa dot, la femme peut quitter son mari sans motifs... Selon les coutumes galloises, le mari a droit sur la dot d'Iseut, mais non sur sa vie. Elle peut le quitter. » Plus loin, M. Bédier conclut en ces termes : « La légende est fondée tout entière sur la loi sociale, reconnue comme bonne, nécessaire et juste. Elle est fondée sur le mariage indissoluble. Peut-elle avoir été conçue par un peuple qui a considéré le mariage comme le plus soluble des liens ? »

L'argumentation de M. Bédier paraît d'abord spécieuse, mais elle ne résiste pas à un examen sérieux. Il s'est abusé sur la valeur du texte des lois galloises qu'il cite, et, s'il lui a attaché tant d'importance, c'est qu'il ne connaît pas autre chose du droit celtique, qu'il ne s'est inquiété ni du temps, ni des circonstances dans lesquelles ce code a été élaboré, et surtout parce qu'il a négligé de le contrôler et l'éclairer par l'étude des mœurs et des coutumes des Celtes, telles que leur histoire et leurs traditions écrites nous les présentent dans la vie réelle.

La partie qu'on peut appeler celtique est d'ailleurs, malgré les louables efforts qu'il a faits pour se documenter, le point faible de son œuvre, si brillante et, en général, d'une érudition si sûre.

Le droit celtique est fondé sur les mêmes principes que le droit qu'on peut appeler indo-européen, car il se retrouve tel anciennement chez toutes les familles ethniques de ce groupe, et il s'est même conservé plus longtemps avec ses traits primitifs chez les Celtes que chez les autres peuples apparentés. Il y a à la base le talion et le droit à la vengeance, mais avec cette restriction essentielle qu'en dehors de certains attentats, par exemple, contre ce qu'on peut appeler improprement l'État, le crime ou délit *pourra être racheté*, payé par le coupable, ou sa famille, ou son peuple. Ce droit existe chez les Indous, les Grecs, les Germains[1] ; il est inscrit dans la *loi des XII tables* : on y lit expressément que l'offensé ou sa famille a le choix entre la vengeance et la composition (d'Arbois de

1. Les lois anglo-saxonnes sont très nettes à cet égard, par exemple les lois d'Athelstan.

Jubainville, *Étude sur le droit Celtique* I, p. 78). En dehors des crimes contre l'État, il n'y avait pas de vindicte publique : la vengeance privée seule s'exerçait avec l'appui de la famille de l'offensé. C'est assurément, comme l'a fait remarquer très justement Summer Maine (*Anc. Inst.*, 23), un grand progrès sur l'ancien droit du talion. D'ailleurs, malgré tout, le talion, le droit au meurtre, en cas d'homicide, n'était, pas, en principe, aboli : s'il manquait la moindre parcelle de la composition consentie entre les deux parties, la valeur d'un *penny*, dit la loi galloise (*Anc. Laws*, I, p. 600), le coupable peut être mis à mort ; il en est de même, en Irlande, en cas d'insolvabilité (d'Arbois, *Études*, p. 81). Il y a mieux : dans le droit irlandais, il y a des cas où le meurtre est nécessaire ; par exemple: tuer le meurtrier d'un parent jusqu'au degré de cousin germain est si bien considéré comme un meurtre nécessaire, qu'aucune indemnité n'est due pour le second meurtre, à moins que la famille du meurtrier n'ait prévenu l'exercice de la vengeance en payant l'indemnité fixée par la coutume : les deux meurtres sont considérés comme se compensant (*ibid.*, p. 66). Chez les Gaulois, si on ne paye pas les compositions, on peut échapper au châtiment par l'exil. On avait aussi, chez les Irlandais, recours, dans des cas particuliers, à un autre moyen de résoudre les conflits que la compensation : au duel conventionnel. Il a existé aussi chez les Gallois ; il y en a au moins deux exemples dans les Mabinogion (J. Loth, *Mabinogion*, I, p. 129 ; p. 224, 270).

D'après un curieux passage des *Anomalous Laws* galloises (*Anc. Laws*, II, p. 622 ; livre XIV, chap. XIII, 4), le duel conventionnel, ainsi que l'épreuve par le fer rouge ou l'eau bouillante, aurait été supprimé par Hywel dda et ses législateurs, comme injuste, et remplacé par la compensation.

Si nous envisageons en particulier les lois concernant le mariage et les atteintes qui peuvent y être portées, nous nous trouvons en présence des mêmes principes.

Tout d'abord, chez tous les peuples indo-européens, le mariage est un simple contrat, on peut même dire un achat d'un côté, et une vente de l'autre, entre deux familles de rang égal. Le fait est tellement connu que je crois inutile d'insister.

Chez les Indo-Européens, l'homme n'est pas tenu à la fidélité conjugale ; il peut à côté de sa femme avoir des maîtresses et des concubines. La femme légitime, en revanche, est obligée à la fidélité envers son mari. Pour le cas d'adultère, la législation chez les différents peuples s'est lentement modifiée.

Primitivement en cas de flagrant délit, la femme était punie de mort, avec son complice : c'est la loi chez les Romains, les Germains (une partie d'entre eux), les Slaves du sud (v. Schrader, *Reallexicon der indogerm. Altertumskunde* à *Ehebruch*). Un premier adoucissement à cette loi, c'est tout en maintenant la peine de mort pour l'amant, d'épargner la vie de la femme ; on la frappe de mort morale, d'*atimie*. A Kyme, en Asie-mineure, elle était exposée sur une pierre et promenée sur un âne par la ville. Chez Tacite (*De moribus German.*, cap. 19), le mari chasse la femme adultère de chez lui, devant ses proches, et la mène par la bourgade, en la fustigeant, les cheveux coupés et nue.

Du temps d'Homère, la compensation est admise pour l'adultère, comme il ressort d'un passage bien connu de l'*Odysée*, VIII, 261-366. Hephaistos fait constater par les dieux le flagrant délit d'adultère entre sa femme Aphrodite et Arès. Il réclame à Arès, comme dans la loi galloise en pareil cas, la somme qu'en se mariant il avait payée à Zeus, père d'Aphrodite. Comme Arès se trouve dans l'impossibilité de payer, à ce moment, Poseidon est obligé de se porter caution pour lui. La compensation est également admise pour l'amant dans la loi de Gortyne. Schrader (*Reallexicon* à *Ehebruch*) a jusqu'à un certain point raison, en disant que l'adultère, chez les Indo-Européens, ne constitue pas un cas particulier ; il rentre dans la catégorie des transgressions intéressant le droit de propriété du chef de maison : c'est une irruption sur un terrain réservé ; c'est, suivant son expression, *labourer sur le champ d'autrui*. Et à l'appui, il fait remarquer que l'amant de la fille, de la sœur ou même d'une des proches parentes est passible, s'il est surpris, des mêmes peines que l'amant de la femme mariée. Il y a cependant un point important qu'il oublie et qui donne à l'adultère une gravité particulière ; c'est qu'il peut introduire dans la famille un élément étranger et nuire à la pureté de la race familiale, ce qui, surtout chez les Celtes, avait une extrême importance.

Chez les Celtes, on paraît, à l'époque au moins où nous mènent les lois irlandaises et galloises, en être arrivé, en ce qui concernent l'adultère, au point d'évolution que nous avons constaté dans l'Odyssée : la compensation est inscrite dans la loi ; mais, pas plus que chez les Grecs, l'adultère n'était considéré comme une faute légère, facilement réparable, comme on semble autorisé à le croire par les articles du code gallois cité par M. Bédier. Pour donner à ces articles leur valeur réelle, il faut se rendre compte de l'organisation sociale des Celtes, en particulier des Irlandais et des Bretons insulaires.

On a remarqué avec raison que le droit à la vengeance avec son rachat légal a perdu de son importance pour s'éteindre finalement, au fur et à mesure que se dégageait la conception de l'État. Avant la constitution d'un pouvoir central suffisamment fort, la famille seule exerçait ce droit : elle seule pouvait arrêter le bras du vengeur en admettant ou proposant une compensation : or, chez bien peu de peuples indo-européens, la notion de l'État a été moins nette que chez les Celtes ; et, nulle part, l'État n'a eu moins de force : c'est la cause réelle de la chute de la puissance celtique. On comprend dès lors l'extrême importance du droit de compensation chez eux et l'extension excessive même qu'il a prise. Il n'y avait pas, en effet, de race plus violente et plus vindicative. Giraldus Cambrensis, normand par son père, gallois par sa mère, nous dit que ses compatriotes « sont vindicatifs et cruels dans leur colère ; qu'ils sont prêts à venger non seulement les injures récentes, mais même les anciennes et comme si elle venaient d'être commises »[1]. Dans son *Itinerarium Kambriae* (lib. II. cap. VII), il répète que les Gallois et les Irlandais sont plus que tout autre peuple prompts à la colère et à la vengeance ; il ajoute même cette curieuse remarque que *les saints d'Irlande sont de tempérament vindicatif*. Il y a un autre point sur lequel il insiste, c'est que les Gallois aiment par dessus tout leur race, et qu'il punissent âprement les dommages faits à leur sang et toute atteinte à leur honneur[2]. Ce trait explique la disposition la plus curieuse de la législa-

1. *Descriptio Kambriae*, lib. I, cap. XVII.
2. *Ibid.*, même livre, même chapitre.

tion des Irlandais et des Bretons, la principale innovation qu'ils aient fait subir au droit primitif indo-européen. Outre le dommage matériel fait à la personne, le *wergeld* germanique, la loi chez eux envisage le *tort fait a l'honneur*, et ce tort donne droit à une compensation spéciale. Il paraît certain que si le législateur a été amené à cette institution, c'est que la réparation pour le dommage matériel ne suffisait pas pour arrêter la vengeance, lorsque le Celte croyait son honneur atteint. En reconnaissant publiquementt devant les deux famille intéressées le tort fait à l'honneur et en le rachetant par une réparation spéciale, on donnait satisfaction dans la mesure du possible à l'orgueil de race et on prévenait de sanglantes querelles.

La législation galloise du xe siècle n'a fait que pousser à l'extrême limite ces principes, même jusqu'à l'abus, et on comprend que ce soit à ce moment que cette extension logique se produise ; à cette époque, et depuis longtemps déjà, le pays de Galles est perpétuellement en état de guerre ; guerre avec les Angles, avec les Saxons, avec les Scandinaves ; guerre acharnée entre les différents chefs et luttes à mains armée, vengeances sanglantes entre les familles importantes. C'est, la plupart du temps, une véritable anarchie. A l'habitude de se faire justice soi-même ou par son clan, à main armée, la loi répond par des moyens relativement faciles d'arrêter l'effusion du sang. Jamais on n'a donné une telle extension à la compensation ; jamais on n'a autaut facilité le rachat du droit de vengeance *parce que jamais on n'en a usé avec autant de facilité et de cruauté*. La loi n'est souvent qu'une réaction contre les mœurs, un obstacle trop souvent impuissant contre les passions, surtout lorsqu'il n'y a pas de pouvoir central assez fort pour en imposer le respect et aussi, point des plus importants, lorsque l'usage n'en est souvent que facultatif. Aussi bien des usages abolis dans le code n'en persistent pas moins dans la réalité.

Je citais plus haut un passage des *Anomalous Laws* d'après lequel Hywel Dda aurait aboli l'épreuve du fer rouge. Or, au XIIe siècle, nous en avons un exemple dans un poème de la Myvyrian Archaeology of Wales (p. 205 col. 2).

Un barde guerrier. Llywarch ap Llywelyn (surnommé *Prydydd y Moch*), accusé du meurtre de son chef, doit se disculper par l'épreuve du fer rouge. Le court poème qu'il a composé au moment de la subir est une éloquente invocation au *juge d'acier, à la lame d'épée rougie* à laquelle il demande de le disculper.

Arrivons au mariage. Ici encore les lois ne nous donnent que le point de vue juridique du xe siècle, mais ne nous instruisent pas sur les mœurs réelles du temps. C'est du droit spéculatif fondé sur un principe unique poussé à ses conséquences extrêmes ; mais ce n'est pas le droit coutumier national, accepté en tout cas et par tous.

Le mariage est resté chez les Celtes, en plein christianisme, ce qu'il était à l'époque de l'unité indo-européenne. Le mariage est un contrat chez les Irlandais et les Bretons, et un contrat naturellement soluble à de certaines conditions ; il peut l'être par consentement mutuel. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, étant donné le principe. Aussi trouvons-nous le divorce par consentement mutuel inscrit dans les lois romaines [1]. Quant au droit personnel de la femme de rompre le contrat, la loi galloise, en l'accordant après un troisième adultère du mari, a évidemment altéré le droit ancien. En droit indo-européen, non seulement la femme légitime était tenue à la fidélité envers son mari, mais même elle ne pouvait en aucun cas volontairement l'abandonner. Schrader (Reallexicon, *Ehebruch*), après Marquardt, explique par cette indissolubilité absolue du mariage les nombreuses tentatives de meurtre commises à un certain moment par les matrones romaines contre leurs maris ; en 329 avant J.-C., 190 matrones empoisonnèrent leurs maris. Les mêmes faits ont dû se produire, ajoute-t-il, chez les Gaulois. C'est ainsi sans doute qu'il faut expliquer le passage où César (*De bello gallico* VI, 19) nous dit qu'en cas de mort suspecte d'un chef illustre, on mettait à la torture ses femmes et ses esclaves, et que, si le fait était prouvé, on les brûlait ; il s'agit sans doute, comme à Rome, d'accusations de tentatives

1. Viollet, *Histoire du droit civil français*, 3e éd., p. 444 ; cf. d'Arbois de Jub., *La famille celtique*, p. 179.

de meurtre de la part de la femme mariée, accusation que la fréquence de ces crimes rendait plausible.

Comme chez tous les Indo-Européens, le mari, chez les Irlandais et les Gallois, n'était pas tenu, en droit, à la fidélité. Il y avait chez les Irlandais des mariages annuels entre un homme riche et une femme pauvre : le mariage était d'un an et non d'un an et un jour, ce qui eût entraîné le droit de propriété. Il y avait aussi, comme chez les Gallois, le simple concubinat. Mais la femme légitime, chez ces deux peuples, avait une situation à peu près égale à celle de son mari. Elle jouissait même de privilèges supérieurs à ceux de la femme mariée de nos jours. Nulle part, elle n'a joué un rôle aussi considérable [1]. Il est donc évident qu'une faute grave de sa part portant atteinte à l'honneur conjugal ne pouvait être considéré comme une peccadille. C'était d'autant plus sérieux, que, comme je l'ai dit, l'adultère blessait au vif un de ses sentiment les plus profonds chez les Celtes, surtout chez les Gallois : l'orgueil de race et de plus la pureté de la race à laquelle ils tenaient extrêmement était également compromise. C'est par l'exagération de ces sentiments que Giraldus Cambrensis explique surtout la fréquence des unions consanguines chez eux ainsi que chez les Bretons armoricains (*Descr. Kambriæ*, lib. II, cap. VI). On peut donc être sûr que dans la réalité l'adultère était autrement châtié que les lois du xe siècle ne permettent de le supposer. Il y en a déjà un indice dans un court passage des *Leges Wallicae* (*Anc. Laws* II, p. 881, lib. II, cap. 1, 2) : c'est le droit suivant la coutume de Powys ; le manuscrit où a été pris le texte est du commencement du XIVe siècle. Parmi les *nawaffeith galanas* traduit par *novem affinia homicidii* figure *guereictra* (pour *gwreic-tra*) traduit par *adulte--rium* ; le neuvième cas est le *meurtre* même. Quant au châtiment au cas où il n'y a pas compensation, et l'offensé peut la refuser, nul doute que ce n'ait été le feu. Nous avons vu que c'est

1. Voir les différents ouvrages de M. d'Arbois dans le cours de littérature celtique : *Études sur le droit celtique. La civilisation des Celtes et celle de l'épopée homérique.* Cf. *La famille celtique.* — Joyce, *A Social history of Ireland*, 2 vol. 1903 : on y trouvera de nombreux textes juridiques et autres cités.

ainsi que les Gaulois faisaient périr les femmes convaincues d'avoir donné la mort à leurs maris. En Irlande, une étymologie absurde d'ailleurs du Glossaire de Cormac, au mot *drúth*, femme impudique ou prostituée, prouve qu'au xe siècle, si ce supplice avait disparu, on en avait conservé le souvenir : *drúth* serait composé de *dir*, droit, et *aod*, feu, parcequ'il était *légal de la brûler*. Il s'agit sans doute ici uniquement de la femme adultère, comme le prouvent d'autres textes assez copieux tirés tant des vies de saints que de la littérature profane et mentionnés par Joyce (*Social history*, I, p. 213). Le morceau épique connu sous le titre de *Bataille de Cnucha*, publié *Revue Celtique*, II, p. 91, par Hennessy, nous en conserve un exemple. Le héros Cumal est tué dans la bataille; il laisse enceinte sa femme Murni qui s'est enfuie de la maison paternelle avec lui ; son père ne reconnaissant pas le mariage presse ses gens de la faire périr par le feu ; s'il renonce à les y forcer, ce n'est que par crainte de Conn aux cents Batailles chez qui elle s'est réfugiée. A l'appui de ce trait, Hennessy rappelle un passage de l'histoire de *Corc mac Lugdach* qui suffirait à prouver que c'était bien l'habitude chez les anciens Irlandais de brûler la femme adultère.

Un curieux contre-sens des *Anomalous Laws* du pays de Galles (*Anc. Laws* II, p. 624, livre XIX, chap. 14, 1 et 2) renforce le court passage des *Leges Wallicae* cité plus haut et prouve indubitablement que le supplice du feu a également existé, dans le même cas, anciennement en Galles. Dans le paragraphe 1, on lit : de trois façons une personne doit subir la peine capitale : par suite d'un vol entraînant la pendaison ; par trahison envers son chef ; par *acte féroce d'homicide*. Les mots gallois pour ce dernier chef sont *ffyrnic weithret llawruddyaeth* et ne semblent pas pouvoir se traduire autrement, *llawruddyaeth* signifiant à coup sûr *meurtre par effusion de sang* (action de rougir les mains). Le paragraphe 2 prouve que le rédacteur n'a pas compris le troisième cas et a ajouté à tort le mot *llawruddyaeth* à *ffyrnic weithret*. En voici la traduction : « il y a trois exécutions capitales légales : la pendaison pour le vol ; la vengeance et le meurtre pour l'homicide ; le supplice du feu pour *ffyrnigrwydd*. » Le mot *lawruddyaeth* s'applique au second cas

et a le sens d'homicide : c'est le meurtre qui le venge. Il est donc sûr que le feu est réservé pour un autre crime qualifié de *ffyrnigrwydd* : le traducteur Aneurin Owen ne l'a pas compris et, trompé par le paragraphe 1, le traduit en anglais par *ferocious act*. C'est d'ailleurs le sens le plus ordinaire du mot, mais le dictionnaire de Salesbury, de la fin du XVIe siècle, donne à *ffyrnic* le sens (à tort suspecté par moi dans mes *Mots latins*) de *débauché*, d'*adultère*. C'est donc bien l'adultère, en gallois[1] *ffyrnig-rwydd*, qui est puni par le supplice du feu. D'ailleurs à quoi bon multiplier les exemples : Tristan et Iseut, convaincus d'adultère, ne sont-ils pas condamnés à périr dans les flammes ?

Si nous interrogeons la littérature galloise, la plus intéressée dans la question, elle achève de nous éclairer. Tout le monde reconnaît que les vrais *mabinogion* gallois, Pwyll prince de Dyvet ; Branwen fille de Llyr ; Manawyddan fils de Llyr ; Math fils de Mathonwy, sont de pure provenance galloise, sans influence étrangère et qu'on peut sans crainte y chercher le reflet des mœurs des Bretons insulaires. Tout d'abord, ces mabinogion témoignent, à côté d'actes féroces et barbares, d'un sentiment élevé de l'honneur, du respect de la femme, du parent ou de l'ami, et chez la femme mariée, dans un cas notament, d'une haute idée de ses devoirs conjugaux.

Par suite de circonstances qu'il serait trop long et inutile d'exposer, Arawn, roi d'Annwvyn, demande à Pwyll de Dyvet de prendre ses traits et sa place à sa cour, même dans le lit conjugal. Pwyll accepte et, an bout d'un an, rend intacte à Arawn sa femme, remarquable cependant par toutes les qualités du corps et de l'esprit, renouvelant ainsi pendant une année avec succès l'épreuve supportée volontairement mais rarement par un saint romain du XIe siècle, le bienheureux Robert d'Arbrissel (V. Loth, *Mabinogion*, I, p. 31-37).

Kicva, son mari Pryderi ayant disparu, reste seule au monde avec Manawyddan ap Llyr. Elle en conçoit tant de douleur

1. *ffyrnic* est dérivé de *fornicius* pour *forniceus* ; *-rwydd* ancien mot gallois indépendant, sert à former des mots abstraits avec notion de renforcement et d'abondance. *Fornix* indiquait la chambre de prostitution et même la prostituée ou le prostitué.

que la mort lui semble préférable à la vie. Manawyddan devine et lui dit : « Tu as tort assurément si c'est à cause de moi que tu es si affectée ; je te donne Dieu comme caution que je serai pour toi le compagnon le plus sûr que tu aies jamais eu. Je serais au début de la jeunesse que je garderais ma foi envers Pryderi » (*ibid.*, p. 107).

Le *Mabinogi* de Math ab Mathonwy nous offre un cas très instructif d'adultère: Llew Llaw Gyffes a été tué par Gronw Pebyr de Penllynn, grâce à la trahison de sa femme dont Gronw est l'amant. Transformé au moment du meurtre en oiseau, il recouvre sa forme humaine par les enchantements de son oncle Gwydyon ab Don. Aussitôt il songe à la vengeance. De son côté Gronw lui envoie une ambassade pour lui offrir, pour prix de son outrage, terre, domaines, or et argent. Llew *refuse*. Il exige que Gronw se place devant lui, à l'endroit même du meurtre, exactement dans la situation où il a reçu le coup mortel, sans aucune défense. De son côté, Gwydyon avait rassemblé les troupes de Gwynedd et s'était mis à la poursuite de la femme adultère Blodeuwedd [1]. Il l'atteint et lui dit : « *Je ne te tuerai pas, je ferai pis*. Je te laisserai aller sous la forme d'un oiseau. *Pour te punir de la honte que tu as faite à Llew Llaw Gyffes*, tu n'oseras jamais montrer ta face à la lumière du jour par crainte de tous les autres oiseaux. Leur instinct les poussera à te frapper, *à te traiter avec mépris* partout où ils te trouveront. Tu ne perdras pas ton nom, on t'appellera toujours Blodeuwedd. » Le *Mabinogi* ajoute : « on appelle en effet le hibou, Blodeuwedd, aujourd'hui encore. C'est ainsi que le hibou est devenu un objet de haine pour tous les oiseaux. » Cette tradition fait le sujet d'un remarquable poème de Dafydd ab Gwilym, barde du XIVe siècle, le plus grand poète du pays de Galles, et sans doute aussi de l'Europe et du moyen âge (J. Loth, *Mabinogion* I, p. 151 note). En somme Gwydyon renonçait au droit de meurtre et frappait Blodeuwedd de mort morale, d'*atimie*, par des moyens dont un enchanteur

1. *Blodeu-wedd* signifie *forme, aspect de fleur*. Par leurs enchantements. Math et Gwydyon l'avait fait naître de fleurs, comme la fleur du chêne, du genêt et la reine des prés : ils avaient sans doute oublié de lui donner un cœur.

seul peut disposer. C'est le châtiment par lequel plusieurs peuples indo-européens avaient remplacé la mort pour la femme adultère.

Il me paraît superflu de poursuivre cette démonstration. Des amants dans la situation de Tristan et Iseut pouvaient, sans aucun doute, chez les Celtes aussi bien que chez tout autre peuple, dans des conditions analogues de civilisation, sentir peser sur eux, suivant l'expression de M. Bédier, la pression de la loi sociale qui soumet la femme à l'époux. Le drame moral, le combat entre le devoir et la passion dans le poème de Tristan et Iseut a dû dominer, chez les Bretons, tous les épisodes de ce dramatique roman : il est aussi celtique que le reste. J'ajouterai *que, chez aucun peuple*, le combat moral qui se livre chez Tristan, ne pouvait être aussi violent que les Celtes. Si M. Bédier est excusable de s'être mépris sur la valeur de l'honneur conjugal chez les Celtes, il commet une erreur beaucoup plus grave et beaucoup plus inexplicable en mettant en doute qu'un couple de héros celtiques *sentent peser sur eux la pression de la loi sociale qui soumet le vassal au seigneur*. Le dévouement absolu au chef de clan est la loi fondamentale de la tribu et de la famille celtique, et tout manquement à cette loi est considéré comme un crime inexpiable. Ce dévouement est même poussé jusqu'à la folie. Je me contenterai d'un exemple, pris dans le Mabinogi de Math ab Mathonwy (J. Loth, *Mabinogi,* I, p. 152-154).

Gronw Pebyr ayant vu sa proposition de compensation rejetée par Llew, est, en conséquence, *obligé de subir la peine du talion*, c'est-à-dire de s'offrir sans défense à la lance enchantée de Llew. Il s'adresse aux gens de son clan : « Nobles fidèles, gens de ma famille, mes frères de lait, y a-t-il quelqu'un de vous qui veuille recevoir le coup à ma place ? » Tous refusent, et le refus paraît justifié, non seulement parce que la mort est certaine, mais parce que le meurtre commis par Gronw l'a été dans des circonstances particulièrement odieuses. Or l'auteur du *Mabinogi* ajoute textuellement : « *C'est à cause de cela parce qu'ils ont refusé de souffrir un coup à la place de leur seigneur, qu'on n'a cessé de les appeler, depuis, la troisième famille déloyale.* » Et, en effet, les Triades galloises mettent, parmi les

trois principales *familles déloyales* de l'île de Bretagne, la famile de Gronw Pebyr de Penllynn *dont les hommes refusèrent à leur seigneur de le remplacer en face de la lance empoisonnée de Llew Llawgyffes* (J. Loth, *Mabin.*, p. 152, note). Tout commentaire serait superflu. Le combat de Tristan entre sa passion pour Iseut et son devoir envers son chef dc clan et son bienfaiteur est donc tout ce qu'il y a de plus celtique.

Il y a quelque chose qui n'est pas celtique dans le roman, comme M. Bédier l'a supposé, c'est le philtre d'amour. L'amour chez les Celtes a régulièrement un caractère foudroyant : point n'est besoin de philtre. Je croirais volontiers cette invention d'origine anglo-saxonne. Le philtre prend d'ailleurs le nom saxon de *lovendrinc*. On a prétendu que les Anglo-Saxons n'avaient pas pu connaître les traditions bretonnes ni par conséquent les transmettre aux Franco-Normands à cause de la haine inexpiable qui les séparait des Bretons. Si les Bretons restés indépendants étaient ordinairement en état de guerre contre les envahisseurs [1], il ne faut pas oublier que dans tout le reste de l'Ile, notamment dans le royaume de Wessex, les deux nations s'étaient mêlées. J'ai prouvé par une charte authentique du roi de Wessex Centwini, que les deux langues, le breton et le saxon, étaient parlées concurremment à la fin du VIIe siècle, dans le comté de Somerset. Il devait en être de même, à la même époque, dans d'autres parties du royaume. En Cornwall, à l'époque de la conquête normande, les propriétaires étaient, en général, Saxons. En Cumberland, à cette époque, le breton devait encore subsister. Épris de poésie et de musique comme les Bretons insulaires, les Anglo-Saxons ont dû subir le charme des traditions celtiques, plus fortement même que les Franco-Normands. Aussi suis-je persuadé que la part des Anglo-Saxons ou plutôt des Anglo-Celtes dans la transmission de ces traditions a été plus grande qu'on ne le pense généralement.

J. Loth.

1. A citer, entre autres exemples du contraire, l'alliance de Penda de Mercie avec Catwallon, alliance qui permit aux Bretons, en 633, de s'emparer d'York et de détruire momentanément le royaume de Northumbrie.

LES NOMS DES SAINTS BRETONS

(*Suite*)

En Cornwall, saint Patern est honoré à Petherwyn (Ol. *Mon.*, 442).

Paul (saint); *Paol* en Léon; *Pôl* ailleurs. Il y a peu de saints plus honorés que ce saint qui, pour les Bretons, est le fondateur de l'évêché de Léon : *Mespaul*, par. en Léon ; Lampaul-Guimiliau; Lampaul-Plouarzel; Lampaul-Ploudalmezeau; Lampaul en Ouessant; *Castel-Paol* (Saint-Pol-de-Léon); *Bâs-paoul* en Batz; *Feunteun-Baol* en Landunvez; *Pors-Paol* en Lampaul-Ploudalmezeau; *Pors-Paol* en Ouessant; *Bourg-Paul* en Muzilllac; *Lapaul* en Melrant: en 1292, c'est, il est vrai, *Loch-Paull*; mais il y a un autre *Lapaul* en Locoal-Mendon.

Il y a dans les Côtes-du-Nord en Cornouaille, une paroisse de **Paul**, exactement comme dans la Cornouaille anglaise.

Paulan : est une section de Plusquellec et rappelle *Peulan* qui a donné son nom à *Llan-beulan* en Anglesey.

Paulennan (saint) : il est question des reliques *sancti Paulennani* dans le Cart. de Quimperlé (p. 46, vie de Gurthiern).

En Galles, on a confondu avec Paulinus d'autres saints et probablement le nôtre : par exemple, un certain *Pawl Hen* (Paul le Vieux) qui avait une chapelle à Llangors en Brecknockshire (Rees, *Essay*, 187, 191).

Peaule : v. **Eol**, **Ewl**.

Peaux (saint) en Hennebont (Morb.); ce nom existait en 1277.

La prononciation ne m'est pas connue. Si la graphie est française, comme c'est probable, il serait possible qu'on eût affaire à un *sant Peo* pour *sant Beo*; si la phonétique actuelle

triomphe, le *t* sourd final peut assourdir la sonore suivante (cf. *hempras* pour *hent* bras ; *pem Kẅenec* = Pemp-gẅenec).

Il y a des saints de ce nom en Irlande.

Pebliau (saint) : capellanus *sancti Pebliau* en Ploec-Goilou (*Anc. Ev.*, IV, 121 en 1245).

Cf. saint Peblic ? en Galles, patron de *Llan-beblig* en Carnarvonshire.

Per, Pezr : v. **Petr.**

Peran (saint) : Dans la plupart des cas, on a vraisemblablement affaire à saint *Petran*, forme vieille-bret. qui devient en moyen-breton *Pezran* (*Peđran*) et *Pẹran*. Cependant ce n'est pas sûr.

Saint Peran[1] trève de Painpont (Morb.). *Lo-peran* en Saint-Malo-des-Trois-Fontaines ; *Saint-Perran* (sic) en Plédran ;

Prat sant Peran en Paul ; *saint Péran* en Glomel ; Plounevez-Quintin (C.-du-N.).

Cornwall : *Peran* (ou *Perran*) Arwarthal ; Perran-Uthno et Perran-Zabulo (Ol. *Mon.*, 422).

Peran = **Petran** : *Loc-pezran* 1423 ; *Lopéran* 1446, auj. Port-Louis (Morb.) ; cf. *Tribus Petrani* (C. Landev. 51).

Le nom Petran est brittonique ; il apparaît aussi dans le B. Llandav. 168.

Perec (saint), **Saint-Perreuc** : saint Perech (Perec) en Pluneret ; *Loperec*, en 1468 *Locus Petroci* ; en 1576 *Loc-pezrec*, paroisse du Finistère ; *Lo-paerec* en Treboul (est pour *Loperec*) ; saint Perreux, en 1398 *saint Perreuc*, appelé aussi *Renac* trève de Saint-Vincent-sur-Out ; *Sancti-Petroci de Tregon* en 1163 (*Anc. Ev.*, IV, 278) ; *Saint-Petreuc* en Plerguer (C.-du-N. de langue française).

Cornwall : *saint Petroc*, patron de Padstow ; *saint Petrock* ou Petherill minor ; église de saint Petroc près Trevalga.

Devon : Église dédiée à *st Petrock* à Leigh.

St Petrock patron de Brent, et Dartmouth New Church ; St-Petrock, paroisse d'Exeter ; patron de Hollacombe ; patron de Lidford, de Petrockstow ; d'Anstey (Ol., *Mon.*,

1. C'est en zone française ; on devrait avoir *Pedran* si c'était *Pelran*.

449, 444, 445, 447, 448, 450, 452, 442-443-444 ; suppl. 37).

Galles : *st Petrox* en Pembrokeshire (Rees, *Essay*, 310) ; *Llan-Pedrog* en Carnarvonshire.

Pedrauc aurait été fils de Clemens, chef de *Kernyw* (Cornwall : *Myv. Arch.*, 416, 1).

Pern (saint) : paroisse de l'ancien évêché de Saint-Malo ; Saint-Pern en Langourlay ; *Ker sant Pern* en Saint-Mayeux (C.-du-N.).

Saint-Pern en Prinquiau (*Loire-Inf.*) ; *Lan-bern* en Quimerch.

On a identifié ce nom avec celui de saint Patern, ce qui est purement absurde pour la Bretagne. Le nom de Pern est bien breton ; il y a une pointe de *Pern* à Ouessant. C'est aussi un nom picte ; *Pern* = irlandais *Cern*, victoire = * vieux-celtique *Querno-s* (Whitley Stokes, *On the ling. value of the irish Annals*, p. 108).

Peron ? : *Lam-peron* en Serignac.

C'est très probablement le patron de *Lan-debaeron*, paroisse des C.-du-N. On trouve *Lan-debazron*, mais c'est une mauvaise graphie pour *Lan-debęron* d'où on aura tiré *Lan-debazron*, d'après l'analogie de *peron* (*paeron*) sortant de *pazron*. *Te-bęron* = *To-petron*.

Galles : *St Petrwn*, frère de Tyssul, Pedr et Tyrnog (Jones, *Cymru*, II, 401 ; Rees, *Essay*, 211).

Petheloc ? dans *Lam-bezellec* (Fin.).

Le père de Leonorius s'appelait *Beteloc* plus probablement *Pet(h)eloc* (La Borderie, *Hist.*, p. 366).

Petr (saint) devenu *Pezr* en moyen-breton, et *Pęr* : *Plou-bezre* (*e* final est de trop) : on prononce *Plou-bęr*.

C'est le patron de plusieurs paroisses bretonnes ; on l'a confondu avec saint Pierre (*Petrus*).

Galles : Il y a un *st Pedr*, frère de Tyssul, impossible également à distinguer de saint Pierre. Il y a plusieurs *Llan-bedr*.

Petran : v. **Peran**.

Petroc : v. **Perec**.

Pever (saint) : en Plésidy (C.-du-N.) ; on prononce *Pęver*. Il est possible que Pever soit pour *Bever* à cause de l'influence

possible de *t* du *sant* : *sant Bever* sera devenu régulièrement *sant Pever*. La Trinité-Langonnet (Morb.) s'appelait au XVIe siècle, la Trinité de *Bezuer* (cf. gallois *Bedwyr* ? : Pour *t* donnant *d*, cf. *bezo* = *betuo-*.)

Pipo (saint) : en La Feuillée ? (Fin.).

Pleder : v. *Eder*.

Pleguien : v. **Cian**.

Plelo (C.-du-N.) : *Ploe elo* ? cf. *Elwy* dans *Llan-elwy* en Flintshire.

Plerguer : ancien évêché de Dol : le patron serait *Arcar* (La Borderie, *vie de saint Meven*, *vita Maclov.*, I, 1-62 et 103). Je crois que le vrai nom doit être *Aer-car*.

Plerin (C.-du-N.) : v. **Rin**.

Plerneuf (C.-du-N.) : v. **Erneuc**.

Plestan (C.-du-N.) : pour *Ploe-Iestan* ? un Iustan apparaît dans la vita s^ti Melarii (D. Morice, *Rennes*, I, 225).

Dans la vie de saint Gundleius, apparaît un serviteur du nom de *Istan* = *Iustan* ; le nom peut être différent.

Estan a pu exister : *Ker-estan* en Vieux-Marché (C.-du-N.). O'Hanlon, *Lifes*, VII, 29 juillet, cite saint Justan de Lene, du temps de saint Patrice (Mart. de Donegal).

Plestin (C.-du-N.) : *Ploe-Iestin* : en 1163 *Ple-gestin* (*Anc. Ev.*, IV, 278).

GALLES : *Llan-Iestyn* en Carnarvonshire et en Anglesey : v. **Iestin**.

Pleven (C.-du-N.) : v. **Guen** et **Meven**.

Plevin (C.-du-N.) : v. **Ewin**.

Pleuven : v. **Guen**.

Ploeven : v. **Mewen**.

Ploagat-*Moysan* ; Plouagat-Châtelandren, Plouegat-Guerrand, autrefois Ploagat-vallon (C.-du-N.). En 1198 *Ploe-adgat* (*Anc. Ev.*, IV, 12) : *Adgat* = **ate-catu-s* : qui renouvelle le combat ?

Ploemel (Morb.) : **Ploeymer** en 1572 : prob. pour *Ploe-emer*, avec *m* spirant ou *Ploe-mer* : **Mer** = gall. *Meir* = *Maria* ?

Ploeren (Morb.) : v. **Meren**.

Plogoff : v. **Cov**.

Plogonnec : v. **Conec**.

Plomelin : v. **Merin**.

Plomodiern : v. **Modiern**.

Plozevet : v. **Demet**.

Plouec et **Plouezec** : *Plohozec*-Goilou en 1184 (*Anc. Ev.*, IV, 9) ; *Plu-huduc* en 1066-1082 (Chrest. 157).

Le nom *hozec* = cornique *hudic*, *hödic* dérive de *höd* (*heuz euz*, en breton), gall. *hawdd*, facile, paisible : même racine que *hedd*, paix.

Plouedern : v. **Edern**.

Plouegat : v. **Ploagat**.

Plouenan : v. **Appendice**.

Plouescat : malgré la forme *Ploeresgat* le nom paraît être *Iezcat* = *Iudcat*. *Ploeresgat* est probablement à corriger en *Ploeiesgat* : v. **Iudcat**.

Plouezoc'h, ancien évêché de Tréguier.

Pour le nom, cf. *Aber-Soc'h*, hameau sur la baie de Saint-Tudwal près Carnarvon.

Plougar : v. **Car**.

Plougasnou : v. **Catnou**.

Plougonvelin : v. **Conmelen**.

Plougonven : v. **Conven**.

Plougoulm : v. **Coulm**.

Plougras : pour **Ploe-groas**.

Plouguiel : v. **Ciel**.

Plouguin (Fin.) ?

Plouha : v. **Aďa**.

Plouhinec (Fin. et Morb.) : *Plebs Ithinuc* (Cart. Quimperlé); *Ploe-yzineuc* 1820 (*Chrest.*, p. 136).

Cf. **Trev-Eithinauc** (B. Llandav., 126, 366) en Menechi, Pembrokeshire. Il est très probable que *Ithinuc* = **Eithinoc* signifie *endroit couvert d'ajoncs*, mais cependant ce n'est pas sûr : *Eithin* apparaît comme nom propre dans le B. Llandav, p. 268.

Ploujean (*Plou-iann*) : sous le vocable de saint Jean ; anciennement **Plo-jehan**.

Ploulan : *Poulan* est en 1468 *Ploe-lan* ; *Guiclan* s'appelle aussi *Ploulan* : la paroisse du monastère ou le monastère de la paroisse.

Ploulech : peut-être pour *Plou-wlech* : cf. *Tref-wlech*, paroisse du Carmarthenshire.

Plou-magoar (cf. Plou-moguer) : paraît signifier *la paroisse de la muraille*. Cependant, cf. *Plwyf magwyr* en Monmouthshire (Myv. arch., 749); Ecclesia de *Magor* en Netherwent (B. Llandav, 322).

Plounerin : v. **Nerin**.

Plouneventer : v. **Neventer**.

Plou-nez (C.-du-N.) : cf. paroisse de *Nedd* (Neath), en Glamorgan. Il est vrai que la valeur du *z* de *Nez* ne m'est pas connue.

Plouray : pour *Plou-wroe* (cf. *Truro* en Cornwall, en 1294 *Trewroe*), ou mieux *Plou-wrai* : cf. *Gwrai* ou *Gwrhai* en Gálles (Rees, *Essay*, 231).

Plourhan (C.-du-N.) : pour *Plou-ourhant* : *Ourhant* pour *Gourwant*.

Plourin : v. **Gourin**.

Plourivo (C.-du-N.) : cf. *Lan-rivaux* en Saint-Connec : v. **Rivo**.

Plouvara : v. **Bara**.

Plouvien : v. **Gouien**.

Plouvorn : en 1516 *Ploe-mahorn* : cf. *Mavwrn*, en Herefordshire (B. Llandav, p. 162, 373). *Plouvorn* = *Plou-vovorn*.

Plouyé : v. **Ié**.

Plouzevédé appelé aussi *Guitévédé* (*gïwic-* -dévédé) : *Guitevedé* désigne aussi spécialement une partie de Plouzévédé, probablement l'ancien bourg : La forme de 1516 est *Ploe-zevode*. Le saint est donc *Devode* = *Devodoe*.

Pluduno (C.-du-N.) : cf. *Llan-dudno*, v. **Tutno**.

Pluguffan : v. **Cuvan**.

Plumaudan : **Maudan** et **Meldan**.

Plumieux : v. **Maeoc**.

Plurien : v. **Rien**.

Plussulien : v. **Sulien**.

Pluzelec en **Plusulien** : v. **Selec**.

Pluzunet (C.-du-N.) ; cf. *Llan-ddunwyd* en Glamorgan : v. **Dunot**.

Potan (saint), paroisse des C.-du-N. en zone française ;

saint Pôtan en La-Motte (C.-du N.) ; plus anciennement *Saint Postan*.

Il n'est pas impossible, quoi qu'il n'y ait pas de raison phonétique apparente, que *Postan*, soit pour *Prostan*, nom bien connu : *Loin Prostan* dans le Cart. de Redon (*Chrest.*, 15, 8, note 3).

Cf. *Lan-Brestan* en Ploudalmezeau. *Prost*, en composition, est connu non seulement en Armorique, mais encore en Galles et Cornwall.

Poupaia (sainte) : mère de saint Tutwal. On prononce plutôt *Coupaya*. La terminaison est évidemment littéraire ; mais le nom est ancien et a été répandu chez les Bretons insulaires, comme le montre la forme *Punpeius* des Inscr. chrétiennes de Grande-Bretagne. *Poupaia* a passé par *Pounpaia*.

Preden : *Loc-Preden* en Plouenan (Fin.).

En Galles, *Prydein* non seulement désigne la *Pretania* des anciens, mais est aussi un nom d'homme.

Premel (saint) : patron de *Primelin* (Fin.), *menez sant Premel* (montagne de saint Premel), en Pleuven (Fin.). Le Bréviaire de Quimper a *Primael*. La forme *Premel* tendrait à prouver que *ĭ* est bref dans *Primael* ; la première syllabe n'a rien à voir avec *prim* prompt : on prononce d'ailleurs *Prevel* = *Prĭt-mael* (Soc. arch. Fin., 1899, p. 424).

Prêtre (saint) : en Leuhan (Fin.). Ce nom extraordinaire doit cacher quelque bévue : peut-être *Preder*. On est en effet à Leuhan dans une zone de la haute Cornouaille où l'accent est très intense et où la syllabe finale est extraordinairement réduite.

Primel : v. **Premel**.

Pudic (saint) ? : en Malguenac (Morb.) : mauvaise transcription d'une forme littéraire saint Budic ?

Qu- : v. **C.**, (**K.**)

Ratian (saint) : sanctus Ratianus dans le Cart. de Landev., 22. Comme pour plusieurs saints on a affaire probablement à une double forme : *Rat-gen* et une forme dérivée *Ratian* : cf. *Tutgen* et *Tutian*. *Ratian* a donné son nom à *Larrajen* (C.-du-N.) = *Lan-Ratien* (C. Landevenec, 22).

Riagat (saint) : c'est le saint dont le nom est mutilé dans les anc. Litanies : *sancte Racate*. Son nom est conservé dans le

nom de la paroisse de *Treffiagat* (Fin.), au XIVe s. *Tref-riagat*. Il y a une statue de saint Riagat à Treffiagat (Bull. C. D. 1901, p. 117). En Loperec, il y a un village de *Larriegat*. *Riagat* remonte à *Rigo-catu-s* que l'on trouve dans Sidoine Apollinaire sous la forme Riocatus (*Chrest.* 50).

Rial : *Lan-rial* en Plouescat : *Rial*, dans cette zone, ne peut être *Riwal* qui eût donné *Rivoal*. Cf. *Lan-ria* en Pleucadeuc (Morb. français).

Pour *Rial*, cf. *Rialo-brani* dans les Inscr. Chrét. de Grande-Bretagne.

Riaval : *Moustaer-Riaval* en Malguénac (Morb.) v. (*Chrest.* 228). Il est possible que le *Rawale* des anc. Lit. soit pour *Riavale* comme *Racate* pour *Riacate*.

Riec (saint) : sant Rioc (C. Landev, 21); *Lan-Rioc* (ibid.), auj. *Lan-riec*, paroisse; *Riec* autre paroisse près Quimperlé; *Lan-riec*, village en Pouldergat; *saint Rieux* (*Rieu* = *Rieuc*) en Henanbihen, *saint Rieul* pour *saint Rieu* (en 1516, *saint Rieux anc. Ev.*, IV, p. 425) en Saint-Cast (C.-du-N. de langue française). Ce saint a donné son nom à Roz-Landrieux (Ille-et-Vil.); en 1190, *Roz-Landrioc* (de Corson, *Pouillé*, IV, p. 710) : *Landrioc* = *Lann-rioc*.

Suivant une légende, saint Rioc était le fils d'Elorn qui a donné son nom au fleuve de ce nom (Bull. C. D. 1902, 199.

Ce qui est plus intéressant, c'est qu'il y a un *saint Rioch*, Breton insulaire, parent de saint Patrice (O'Hanlon, VIII, août).

En Cornwall, il y avait, d'après le Domesday Book, un manoir de *Tre-rihoc*. *Rioc* = *Rigāco-s* : c'est un dérivé de *rīg-*, roi.

Rien : *Plu-rien* (C.-du-N.) : Ecclesia de *S^to Rihen* en 1181 (*Anc. Ev.*, II, p. 136); *Lan-rien* en Landudec. On pourrait supposer que *Rien* est pour *Riven*, mais outre que ce n'est pas sûr, il y a un nom de saint en Galles qui répond exactement à Rien : c'est *Riain*, dans *Llan-Riain* et Pembrokeshire (Myv. arch., 746); on trouve aussi la forme *Llan-rian*; d'ailleurs *Rien* peut être pour *Rian*.

Rigan : *Lan-rigan* dans l'ancien évêché de Saint-Malo. Cf. *Bod-rigan* en Cornwall (Oliv. *Mon.*, Suppl. 6).

Rigan suppose *Ri-can* en vieux breton.

Rimael : Ploe-rimael, auj. *Plonivel* (*Chrest.*, 225).

Rin : *Plourin*, paroisse du Fin. ; cf. *Plerin* ; *Lan-rin* en Mahalon.

Rin signifie *vertu, secret*, mais il n'est pas impossible qu'on ait affaire à un nom d'homme et même de saint.

Rinou ? dans *Lan-rinou* en Pencran : dérivé de *Rin* ou composé : *Ri-gnou ?*

Rion (saint) : île Saint-Rion en Plourivo (C.-du-N.), saint Rion en Paimpol. Cf. *Tref-Rion* en Towyn Merioneth (Jones, *Cymru*, II, 545).

Riour (saint), frère de *Rivanon*, mère de saint Hervé, a donné son nom à *Lan-rioul* (par dissimilation pour *Lan-riour*) en Plouzévédé : c'est *Lanna Rigurii* dans la vie du saint (Albert-le-Grand, *Vies des saints*, p. 242 ; vita Hervei, Soc. Emul. C.-du-N. 1891, p. 228). Pour le nom, cf. *Ri-uur* (*Chrest.*, p. 160).

Ritian, Rijen (saint) : *sant Drigent* en Crozon, pour *sand Rijen* (cf. *Sandrenan* pour *sant Renan*) ; *Lan Ritian* (Cart. Landev., 16). Pour le nom, cf. *Ritgen* (*Chrest.*; 161). Il y a *Ritgen* et *Ritgent*. La forme *Ritian* est un dérivé.

La forme avec *To-* se retrouve dans le *saint Herijen* de Penvenan (C.-du-N.) : il faut évidemment lire *sant Terijen*.

Galles : **Llan-ridian** en Glamorgan ; ce saint appartenait à la congrégation de saint Cenydd (Rees, *Essay*, 309).

Rivain : v. **Riwen**.

Rivalain : v. **Riwallon**.

Rivannon (sainte) : mère de saint Hervé.

Riwal (saint) : saint Rivoal, patron de Trezelan en Bégard (Le Braz, *Les saints bretons*, *Ann. de Bret.*, VIII, p. 225-226) ; *Saint-Rivoal*, paroisse du Fin.

Riwallon (saint) : Saint Rivalain en Melrand (Morb.).

Galles : Rhiwallon, fils d'Urien, honoré comme saint (*Iolo mss.*, 153).

Rivinen : *Lan-rivinen*, famille noble (de Courcy, *Nobil.*) : *Rivinen* est pour *Rivilen* (*Chrest.* 158).

Riwalatr (saint) : *sanctus Rigualadrus* (Cart. Landev., 124) : auj. *Trelivalaire* (*Chrest.* 207).

Riware (saint) : frère de Rivannon et oncle de saint Hervé ;

a donné son nom à *Lan-Rivoare* (Tribus *Lan Riuuoroe* dans le cart. de Landev. : *Chrest.* 160).

Riwalt : *Lan-rivault* en Saint-Connec (C.-du-N. : Inv. somm., n° 2617).

Riwen : *Lan-ruen* en Erquy (il y a échange continuel en *-riw* et *rü-* : cf. *Rivalan* et *Ruellan*) ; *Lan-ruen* en la Chapelle-Saint-Melaine (Ille-et-Vil.) ; *Lan-rivain* (C.-du-N.), en Lanloup ; cf. *Ros Riuuen* (Cart. Landev., 18) : v. *Chrest.* 228, M. Tempier le savant archiviste des Côtes-du-Nord m'apprend que *Lan-rivain* est en 1695 Larriven, en 1720-33 Lanriven.

Riwole : *Lan-Riuuole* (Cart. Landev., 39) : cf. *Kaer-Riolae* (*Chrest.*, 228).

Rodec : *Lan-rodec*, paroisse ; *Croas Rodoc* en Saint-Ségal (Fin.).

Ronan, Renan (saint) : Saint-Renan, par. : Ecclesia *sancti Ronani* (*Cart. Landev.* 138). Locronan près Quimper ; *Locornan* (*Locrnan* = *Locrenan*) en Plounevez-Porzay ; *Locornan* en Pluguffan ; Saint-Drenan (sand Renan) en Persquen (Morb.). Prat *saint Reunan* en Plounevez-Porzay.

Saint Ronan est invoqué dans les litanies de Dunkeld (Haddan and Stubles, *Councils and eccl. Doc.* II, Part I, p. 280).

Rumel (saint), en Plémet (C.-du-N. de langue française) ; v. **Run**.

Rumon (saint), patron d'Audierne : église de saint Rumon en 1633 (Bull. C. D. 1902, 184). Le nom est sous une forme littéraire et archaïque. *Saint-Jean-Trolimon*, Fin., était anc. *Treff Rumon* (Soc. arch. Fin. 1904, p. 22).

Cornwall : saint Rumon a donné son nom à Ruan-Lanyhorne (dédiée à saint Rumon), à *Ruan major* et *Ruan minor* (Oliv., *Mon.*, 442). *Ruan* représente *Ruvon* en cornique.

Devon : saint Rumon est patron de *Rumonsleigh* (Oliv., *Mon.*, 452).

Galles : *Rhufawn* = *Rūmawn* = * *Rōmānus* est donné comme saint dans les *Iolo mss.*, 122, qui, il est vrai, n'ont guère d'autorité. Un des fils du célèbre Cunedda, Rumaun a donné son nom au district de *Rhufoniog* en Galles.

Run : *Lan-run* en La Malhoure (C.-du-N.). Le nom est bien breton : il y a un colon du nom de Run en Pleucadeuc, en 834 (Cart. Redon, p. 16).

Saint-Rumel, en Plemet, peut être pour *Run-mael*.

Galles : Rhun est honoré à Langorse Pool en Brecknockshire (Rees, *Essay*, 145 ; cf. *Myv. Arch.*, 429, 1); à Ystumllwynarch d'après les *Iolo mss.*, p. 139.

Par suite d'une prononciation particulière, ce nom a été, en Galles, confondu avec celui de *Rhein* (prononcé *Rhȳn*).

Salomon (saint) : en Guern (prononcé *sant Selaẅen*, cf. vieux-breton *Salamun*, auj. *Salaun*), en Langoelan (Morb.).

Salot ? *Lan-salot* en Saint-Pol-de-Léon : il y a à se défier de cette graphie. Cf. *Lansalloes* en Cornwall (Oliv., *Mon.*, 440) pour *Lan-saloet*.

Samson (saint) : a donné son nom à plusieurs paroisses et chapelles. Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'il n'est honoré sous son nom breton que dans deux endroits : *Samzun* = *Samsōnem*, en Locmaria-Belle-île, et *Loc-samzun* en Melrand : *Samzun* a ici échappé, parce qu'on ignore que c'est la représentation exacte de Samson.

Cornwall : *S*t*-Sampson's*, paroisse.

Galles : v. Rees, *Essay*, 228, 253.

Sané (saint) en Camors (Morb.); *Plou-sané* en Léon.

Saudien (saint) : en Muzillac (Morb.).

Ségal (saint), paroisse du Fin. : pour *Saint-Segar*, en 1468, dans le cart. de Quimper, *S*t*-Sengar*. *Sengar* est probablement le saint dont le nom hypocoristique est *Senán* en Irlande. Il n'est pas du tout sûr que ce soit le saint qui a donné son nom à *Llan-sannan*, en Galles (Donbighshire): v. **Senan**.

Seglin (saint), ancien évêché de Saint-Malo : en 1032. Eccl. *sancti Siginnini* (Pouillé, VI) ? *Segnin* a pu donner *Seglin*, ce qui ne nous avance guère.

Seguo (saint) : v. **Seo**.

Selec : *Pluzelec* en Plussulien (C.-du-N.) ? cf. *Sellack* (= *Seloc*) en Cornwall.

Sélédin ? Chapelle en Plusslien.

Seleven (saint) : en Caudan (Morb.) : v. **Salomon**.

Selin : v. **Silin**.

Senan (saint) : calendrier de Tréguier : Fr. *Senani*, 6 mars.

CORNWALL : *Sennen*, anc. *sanctus Senanus*.

GALLES : Senan est un des maîtres de sainte Winifred (Rees, *Essay*, p. 321). Le nom est différent de *Sannan* dans *Llansannan* en Denbigh.

Senoux (saint) : paroisse de l'ancien évêché de Saint-Malo. Il faudrait des formes plus anciennes pour en parler. On trouve cependant *S*t *Senour* : cf. *Llan-sannwr* en Glamorgan et *Sennor* en Cornwall. *Senour* est probablement le saint dont on trouve le nom latinisé : *S*t *Senatoris* (xe siècle).

Senny : v. **Sezny**.

Seo (saint) : c'est sûrement la vraie forme du nom de *sainte Sève* : *sent Seguo* (*Sewo*) est un des trois domaines de Saint-Tudwal justement en *sainte Sève* (La Borderie, *Les trois anc. vies de saint Tutwal*, p. 64 ; cf. Soc. arch. du Fin. 1876.

Cf. *Lan-zẹo*, village en Plougonver (C.-du-N.).

CORNWALL : *Landsev* (*Lan-sev*) est un manoir figurant dans le Domesday Book.

C'est le même nom que le suivant *Seoc* avec un suffixe de dérivation.

Seoc (saint) : en zone actuellement française **Saint-Sieu** : *Lancieux* (C.-du-N.), au XVIe s., *Lan-siu* ; Ecclesia *sancti Seoci* en 1166 (*Anc. Ev.*, IV, 278). C'est un dérivé de *Seo* : *Seoc* = *Sewoc*.

Avec le préfixe *to-*, on a *To-seoc* : *Toseocus* est un des saints compagnons de saint Paul Aurélien. Le nom se retrouve dans *Lan-dezeoc* en Guipronvel (Fin.).

Serecin (saint) : *sancte Serecine* apparaît dans les anciennes Litanies (Revue Celt. 1890, p. 149).

C'est probablement le nom qui se trouve dans *Lan-gereguin* (*jeregin* pour *Seregin*) en Plomeur, si ce village est ancien. Le *Rọs serechin* du cart. de Landevennec 10 est douteux : *i* peut être bref, et dans ce cas, *Serechin* représenterait le breton actuel *Seregen*, bardane, gloutteron.

Serv (saint) : mieux *Sant-Serw* : *Lancerf*[1], en 1271, *Lanserff* en Plourivo (*Anc. Ev.*, IV, p. 189) : saint Serve en saint

1. Forme du XVIIIe s., m'apprend M. Tempier.

Agathon. La graphie *serff* rappelle *derff* pour *derw*, chêne, *carff* pour *carw*, cerf. Cf. *Roserf* en Trégondern près Morlaix (Bull. C. D. 1901, p. 86). *Serw*, en Galles, est frère de Petroc et Gundleius (Rees, *Lives*, 22).

Saint Serf a sa fête le 20 avril. A Monkege en Écosse, aujourd'hui *Keith-Hale*, il y avait un autel de *st Serwe*.

Servan (saint) : *Saint-Servan* (Ille-et-Vil.) ; Saint-Servan (Morb.).

Ce saint a été confondu avec saint Servais (abbé Campion, *Annales de Bret.*). Mais il y a eu sûrement un saint national de ce nom. *Servan* (mieux *Serwan*) est un dérivé de *Serw*.

Servan est patron de Creich et Dysart Monivard, en Perthshire. V. **Serv**.

Servel : *Lan-servel* en Servel, paroisse des C.-du-N. ; *Lan-servel* en Pleumeur-Bodou. On trouve *Selvel* pour *Seruel*. Si le *v* de *Servel* représente *w*, cf. Seruuel fils d'Ysai, fils de Keredic (*Archiv*, III, p. 98).

Sever (saint)? commune des C.-du-N. : peut-être est-ce la forme composé de *Sew* : * *Sewo-maro-s* : v. **Seo**.

Sezny (saint), **Senny** (saint) : Guisseny (Fin), en 1516. *Ploe-sezny* ; *Lossefny* (*Lossesny*) en Loguivy-Plougras ; *Saint-Seny* en Kernilis ; cf. *Trezeny* (C.-du-N.). *Guisseny* en Bouvron (Loire-Inf.).

> Cornwall : *Sithney*, paroisse à laquelle on a donné comme patron un *saint Siduinus* ou *Sithuinus* qu'on a saxonisé ; *Bosithney* (*Bot-Sithney*) a été fondu avec Tintagel (Oliv., *Mon.* 442).

Il y a, en Galles, une paroisse de *Senny* en Devynnog Brecknockshire : le nom est différent.

D'après la légende, *saint Sezny* serait irlandais.

Silin : apparaît dans le cart. de Landevennec 43 : dimidiam partem *Silin guenn* ; cette expression est à rapprocher de *Noyal-guen*, désignant *sainte Noyale* et semble indiquer un saint Silin. Dans le même cartul., 11, on trouve *Ti Ritoch Hansilin* ; je suppose que *Han-silin* est pour *Lan-silin*, à moins que ce ne soit une abréviation de *Hanter*, ce qui correspondrait à dimidiam partem *Silin guenn*.

Le *Hæ silin* du n° 43 est vraisemblablement une mauvaise lecture.

Galles : *Llan-silin* en Denbigshire, confondu à tort avec Sulien.

Solenne (saint) : ancien évêché de Dol (*e* final est de trop). Cf., saint Solonius, compagnon de Palladius, en Wicklow (O'Hanlon, VIII, p. 294).

Sonett : *Lan-sonett* (Cart. Landev. 19) : Cf. *Lan-solet* ? en Plouganou.

Sterlin̄ (saint) en Kervignac (Morb.). Il doit y avoir une faute de transcription.

Sul (saint) : *Lan-zul vras* et *vihan* en Brélidy : peut-être mal compris pour *Lan-dezul* : cf. *Tyssul* en Galles : *Llan-dyssul* en Cardiganshire et Montgomeryshire (Rees, *Essay*, 209 : fête le 31 janvier) : v. **Appendice**.

Sula (saint) : en Plomodiern : on prononce *Suliau*.

Sulan (saint) en Caudan (Morb.) : probablement saint *Sul* avec un suffixe de dérivation. Cf. *Bossulan*, trêve de Bannalec (Bul. C. D. 1902, p. 277).

Sulian et **Sulien** (saint) : *Lan-Sulien* en Fouesnant, Cleden (Soc. arch. Fin. 1883, 468, 434). Plussulien, en 1468, Ploesulian ; *Lan-sulien*, famille noble (de Courcy, *Nobil.*) ; Lossulien en Releq-Kerhuon ; saint Sulian (*Anc. Év.*, III, 1164).

Saint-Sullien, fief s'étendant en plusieurs paroisses des Côtes-du-Nord ; *Sulien* en Trébry.

Cornwall : *Luxulien* et *Luxulyan*, paroisse (Oliv., *Mon.*, 44) ;

Galles : *Eglwys Sulien* en Cardiganshire (Rees, *Essay*, 220).

Suliaw (saint) : Saint-Suliac (Ille-et-Vil.) : en zone française : on prononce *saint Sulia* ou *Selia* : en 1256 *S*t *Selya* (*Anc.* Év., III, 98, 119) ; on trouve en 1156 Ecclesia *sancti Suliani*, mal lu pour *Suliaui* (ibid., VI, 120). *Saint Suliau* est patron de Sizun (Fin.).

Ce saint a été confondu avec le précédent plus d'une fois.

C'est le même saint que le saint gallois *Ty-silio* ; cinq paroisses lui doivent leur nom, et il est honoré dans quelques autres.

Il apparaît avec le nom de *Silio* (*Suliaw*) dans *Llan-silio* en Herefordshire (Rees, *Essay*, 278). *Tysilio* = * *To-suliaw*.

Suliou (saint) : *goarem Sant-Suliou* et Dineault : var. de *Suliaw*.

Sypher (saint) en Inzinzac (Morb.) ?

Taballae : v. **Palay**.

Tadec (saint) : contemporain de saint Jaoua (Albert-le-Grand, *Vies*, p. 53).

Taiacus, **Teiacus** (saint) dans le cart. de Quimperlé, 124 : a donné son nom à Lothea : v. **Lothea**.

Tallan (saint) : *sanctus Tallanus* en Cornwall, patron de Talland (Oliv., *Mon.*, 443). Peut-être ce saint est-il réellement le même saint que notre *sant Alan*.

Talouarn : de *saint Dalouarn*, capitaine à Concarneau en 1395, d'après Tresvaux, *Vies*, I ; cf. **Alhouarn**.

GALLES : *st Talhaearn*, de la confrérie de Cattwg (Rees, *Essay*, 168) : *Llanfair Talhaiarn* en Denbighshire.

Tangi (saint) : écrit *Tanguy*, frère de ste Haude (*ste Alt* ?), d'après la légende (Albert-le-Grand, *Vies*).

Tanouarn (saint), chap. en Peumerit (Soc. arch. Fin. 1903, p. 167).

Tanuoud (saint) : dans le cart. de Landev., 16.

Taran (saint). Les paysans, m'écrit mon ami M. Fr. Vallée, appellent *sant Aran*, le dieu au maillet du Rillan, village près de Plaintel, à gauche sur la route qui va de Saint-Brieuc à Quintin. M. Trévédy a publié une brochure sur ce dieu du tonnerre.

Dans d'autres endroits, notamment en Tredrez on a tiré de *Santaran* un saint Haran. Comme *taran* signifie tonnerre et que le dieu au maillet personnifie *Taranus*, il n'y a guère de doute que nous n'ayons une fois de plus l'intrusion d'un dieu payen dans le ciel chrétien.

La prononciation, dit-on, hésite entre *sant Aran* ou *sant Aron*.

Or à Molènes, *Aroun* signifie bruit, tapage, d'après ce que m'apprend M. Cuillandre, étudiant à la Faculté des Lettres de Rennes et originaire de cette île : v. **Appendice** à **Haran**.

Tariec (saint) : chapelle abandonnée près de Lannilis (Tres-

vaux, *Vies*, I) : probablement pour *Dariec* par *sant* : *sant Darie* a amené *Santariec*. Or, *Darioc* est une sœur de saint Patrice.

Tavayoc (saint) : chapelle en Landéda, existant en 1630 (Soc. arch. Fin., 1904, p. 311) : v. **Maeoc**.

Tebia : *Lan-debia*, ancien évêché de Dol.

Galles : *Llan-dybie* ou *Llan-dybieu* en Carmarthenshire; *Llan-debea* (Owen, *Pembrokeshire*, I, 65). *Tybieu* serait un fils de Brychan.

Teda : *Lan-deda*, paroisse du Léon.

Galles : *sainte Tydeu* honoré à Capell Ogwr en Glamorgan (Rees, *Essay*, 149 l'appelle *Tydie*; c'est *Tydeu* dans les *Iolo mss.*, 120).

Pour le nom, cf. *Tedei* presbyter (Cart. Red. 70. en 860-861).

Teffredeuc (saint) : *sent Defridec* en XIIe s.; *saint Teffredeuc* ou *saint Effredeuc* au XIVe s., auj. saint Evarzec (Fin.; *Chrest.* 282).

Galles : saint Tyfrydog a fondé *Llan-dyfrydog* en Anglesey (Rees, *Essay*, 276).

Tegarec (saint) : v. **Hegarec**.

Tegonnec (saint), paroisse; porte le nom d'un saint compagnon de saint Paul de Léon (*Quonoc* quem aliis sub additamento more gentis transmarinae *Toquonocum* vocant); Saint-Tegonnec en Guerlesquin; *saint-Tegonnec* chapelle en **Plogonnec** : chapelle de saint Egonnec à Lesconnec en Plouneour-Trez (Soc. arch. Fin. 1905, p. 192); v. **Connoc**.

Teguennoc : v. **Guenole** (Locus sancti *Uuingualoei* qui vocatur *Lan-teuuennoc*, cart. *Landev.* 369.

Teguezenoc : v. **Guethenoc**.

Tei : v. **Dei**, **Lothey**.

Teliaw (saint) et **Eliaw** : **Ple-deliau** auj. *Pledeliac*[1] (*Anc. Ev.*, III, 52 en 1219); *Landeliau* en Plevin (C.-du-N.); saint Thelo, en 1181 *san Theliaut* (*Anc. Ev.*, VI, 141); *saint Eliau*[2] en Bubry (Morb.); *Landeleau*, paroisse du Fin.; statue de

1. *Pledelia* à la fin du XIIe s. (*Anc. Ev.*, VI, 144).
2. Cf. *villa Eliau* (*B. Llandav*), 227, Trev Eliau (ibid. 255 à 257); cart. Quimperlé 216 : terra Numenoc filii *Eleau*.

saint Teleau sur un cerf (Bull. C. D. 1901, p. 117). En Landeleau dolmen dit *Ty Sant Heleau* (Ep. préh., p. 177).

Dans cette paroisse, Goarem sant Elau, Gueen sant Elau (arbre de saint Elau); Parc *sant Elau* bras et bihan. Il semble qu'il y ait eu ici confusion entre deux saints peut-être différents : *Landeloi* (cart. Coris. 1396; Bull. C. D. 154); Ecclesia *sancti Deleui* (ibid. 1220); *Lan-teleau* 1368 (*Chrest.* 232); cf. *Llan-elyw* en Pembrokeshire; *Llan-elwy* en Denbigshire; *Llan-dylwyf*, qui est bien près de *Lan-deloi*, en Pembrokeshire (Rees, *Essay*, 348).

En revanche *saint Hilio* en Saint-Pabu doit être lu *Tilio* pour *Telio*.

GALLES : Le Book of Llandav ne donne pas moins de 25 *Lan-Teliau*, plus tard *Llan-deilo*.

Pour la vie de saint Eliau et ses noms, v. J. Loth, Annal. Bret., IX, X.

Tenenan (saint) : v. **Nenan**. Il est parlé dans le cart. de Quimperlé, p. 46, des reliquiae *sancti Tenennani*. C'est un saint gallois né à *Vallis æquorea* qui est très probablement *ystrad Dwr* (Istratour) en Ewyas.

Saint Tenenan est devenu *saint Telenan* en 1415 en Languidic (Morb.), en 1451 saint Enenan (Tenenan), en 1385 saint Elenan et est aujourd'hui saint Eleran! Le cal. de Tréguier porte au 16 juillet *Tenennarii* ep.

Te-nenan est composé et remonte à *To-nenan* [1]. Pour st^i^ Toinani (monasterium) dans le cart. de Redon, p. 223 en 913, il faut lire *Toninani*.

Teno (saint), en Guénin (Morb.); cf. *Lan-deno* en Corlay.

GALLES : *Tenew* ou *Toneu*, mère de saint Kentigern (Metcalfe, *Lives of the Scottish saints*, I, p. 12; p. 100, *Thanoy*.

Teo (saint) : *Saint-Theo* en Plouguenast (C.-du-N.) : v. **Eo**.

Terethianus (sanctus) dans le cart. Quimperlé, 124; ce nom se retrouve comme nom de baptême dans un acte de 1581 : *Therezien* Thomas; *Therezien* Boursul (Inv. somm. des C.-du-N., n° 256).

1. Il y a un témoin du nom de *Nennan* en Siz dans le cart. de Redon, p. 3, en 834.

C'est probablement le *To-rithgen* et *To-rithien* du cart. de Redon (*Chrest.* 168, note 2); le *To-rithian* du Bodmin Gospel.

Terethian = *To-reithian* : La forme complète est *Reithgen* = *Rectu geno-s*.

Telemer (saint) : écrit *Saint-Thelemer*, ancien évêché de Saint-Malo.

Terijen : v. **Terethian**.

Ternan (saint) : St Ernan en Bubry (Morb.), cf. saint Ternan (Metcalfe, *Lives of the Scott. saints*, I, XXXII).

Ternoc (saint) et **Terneo** ? :

Les reliques de saint Ternoc sont à Tregarantec [1]. Tresveaux (*Vies*, I), nous parle, d'après le Bréviaire de Léon, du culte *s^ti^ Ternoci* : c'est probablement le nom que contient *Pedernec*, paroisse de l'ancien évêché de Tréguier, plus anciennement *Podernec* (C. Redon 559).

Galles : *Llan-dyrnog* en Denbighshire.

Somerset : *Ternoc*, d'après le Domesday Book.

Ternoc serait le patron de *Lan-derneau* (prononcez *Lan-derné*) : dans ce cas, le suffixe serait différent : *Ternoc* = *Ternāco-s* et *Ternew* = *Ternouio-s* (cf. *Kerné*, *Kerneo* =*Cornouia*).

Pour *Terné*, cf. *Parc Landerne* en Bodilis.

On a prétendu que *Tenenan* et *Ternoc* désigneraient un seul et même saint : rien ne le prouve. Il est très probable qu'on a mêlé et confondu diverses légendes. Il me paraît sûr en comparant *Ernoc* (Erneuc) et *Ternoc* qu'on est en présence du saint irlandais *T-Ernoc* (*Martyr. of Oengus*, p. 68).

Tenenan a été également confondu avec *Terenan* (*Torannan* ferreolus) qui est devenu *Ternan* (*Martyr. Oengus* 149, note 6; cf. Bellesheim, *Geschichte der Kath. Kirche im Schottland*, I, p. 20).

Il y a en Landerneau un *saint Ernel* dont le nom a dû être fait sur *Terné*.

Si Tenenan n'était attesté par des formes anciennes, on aurait pu supposer une évolution de *Terenan*.

Tergat (saint) : a donné son nom à Pouldergat, en 1255 *Ploe-Tergat* (Soc. arch. Fin. 1905, p. 332) : peut être le

1. Sur les reliques on lit : *sancte Ternoce* ora pro nobis (Albert-le-Grand), *Vies*, 313.

même saint que *Ergat*, avec préfixe *to-*, mais c'est très douteux.

Tethwiw (saint) : c'est un saint de Redon (Cart. 420) : le nom dans ce document assez récent est mal écrit : il y est parlé des reliques de *s*[ti] *Thetvii*.

La forme sincère est sûrement *Teth-wiw* (*Chrest.*, 167).

Tevé (saint) : aujourd'hui Saint-Avé (Morbihan). En 1330 *Sentevé* (Longnon, *Pouillé*, p. 314).

> Galles : **Tyfei** a donné son nom à la paroisse de *Lamphey* en Pembrokeshire, du temps de Giraldus Cambrensis *Lan-tefei* ; il a une chapelle aussi auprès de Llandeilo Fawr : *Llan-dyfei sant*. Il est enterré à Penaly en Pembrokeshire (Rees, *Essay*, 252).

Il y a dans le livre de Llandav un *Lan-Tivei* consacré au même saint (p. 312) que les auteurs identifient avec *Lampbei*, en Glamorgan, probablement par erreur.

Tiern : v. **Lantiern**.

Tiernmail (saint) : Anc. Litanies : *sancte Tiarmaile* : c'est le *Tigernomaglus* de la vie de saint Paul Aurélien (*Chrest.*, p. 100).

Tezeoc (saint) : v. **Seoc**.

Ticiawa (sancta) : Anc. Lit. : lire *Titiawa*. *Titiaw* a donné son nom à Saint-Igeaux (lire Saint-Tijo). *Titiaw* représente *to* + *Itiaw* : *Itiaw* se retrouve dans Saint-Gilles-Plijeau : Pligeau = *Ploe-Itiaw*.

Tinidic : v. **Ginidic**.

Tinidor (saint) : ce saint ne ferait qu'un, d'après certains hagiographes, avec *Tenenan*. Dans la vie de ce dernier, il est dit qu'à trois lieues environ en amont de l'embouchure de l'Elorn, il fonda un monastère du nom de *Lan-Tinidor*, sur l'emplacement de la ville actuelle de Landerneau (La Borderie, *Histoire*, I, p. 496).

Il n'est pas sûr du tout que *Tinidor* soit un des noms de Tenenan : il a pu donner à sa *Lann* le nom d'un autre saint. Ce qui le confirme, c'est l'existence en Cornwall, de *s*[t] *Enoder* : *Eglos Enuder* dans le Domesday Book ; Ecclesia *Enodour* au XIIIe siècle (Ol., *Mon.*, 462).

Ce serait un saint irlandais mort en Cornwall (ibid. *Suppl.*

37). Il me paraît vraiment difficile de séparer les deux noms ; la forme *Tinidor* n'est pas ancienne ni bien sûre. On peut supposer à la rigueur un plus ancien *T-enedor* ou *T-ĭnĭdor*.

Tivijen dans **Lan-divijen**, chapelle en Edern : = * *Towidgen*.

Tiviziau (saint) : *Lan-diviziau*, paroisse du Léon; *saint Tiviziau* dans la paroisse même; *Thivisiau bian* et *bras* en *Landivisiau*.

Rien de plus absurde que les dissertations faites sur ce saint, qu'on a confondu même avec saint Turiaw, v. **Guiziau**.

Toes (saint) : *Saint-Thoix*, paroisse du Fin.; en 1468 *sainc Toes* : on prononce *santoes* avec un *e* très réduit.

Tofac (saint) : *saint Aufac* en Languidic : en 1501 saint Offac. Ce nom ne m'inspirait aucune confiance lorsque je constatai que l'île de Saint-Jacut (Saint-Jacut-de-la-Mer) s'appelait *Lan-doac* (monasterium *Lan-doac*) pour *Lan-toac* : *Toac* a sûrement perdu une consonne *f* ou *v*.

Le document où il est question de *Landoac* est du XIIe siècle (La Borderie, *Histoire*, I, p. 568); à ma connaissance, il n'y a rien sur ce saint.

Tohou (saint) ou **Saint-Ohou** en Primelin (Soc. arch. Fin. 1899, p. 429).

Tois : v. **Toes**.

Tomin (saint) : écrit *Thomin* en Nostang (Morb.)?

Tonan : v. **Donan**.

Tonoy ? *Lan-donoy* en Ploumoguer; cf. *Tonwy*, femme de Dingad et mère de saint Lleuddad (Rees, *Essay*, 274).

Touezec (saint) : a donné son nom à *Lan-douezec* en Plounez (C.-du-N.), où il avait sa chapelle [1]. C'est le *To-wedocus* de la vie de Paul Aurélien : v. **Goueznou**.

Toui (saint) : monasterium *sent vel sint Thovi* (cart. de Red., 366, 371). Je crois qu'il faut lire *saint Howi* : cf. *st Huui* de Lan Cwm en Monmonthshire (B. Llandav, 274).

Touzan : *Lan-douzan* trève de la paroisse du Drenec. *Landouzan* est identique à *Lan-dwythan* en Cornwall (de Gray-

1. M. Tempier m'écrit que le village et la fontaine de *Lan-douezec* ainsi que la chapelle dépendaient de la seigneurie de *Lanserff* (Inv. somm. II, E 2259-2264).

Birch, *Chart. saxon.*, II, p. 277, en 905). Ce *Touethan*, *Twythan* n'est pas autrement connu. (Pour *ou* = *oue* breton, cf. *out tu es*, gall. **wyt.**)

Touredec (saint) : v. **Gouredec**.

Treger : est le nom d'un pays de Cornwall et de Bretagne ; *Lan-dreger* (Tréguier) est le monastère bien connu de saint Tutwall.

J'en parle, à cause de *Lan-dreger vian* de Tredarzec et du *Lan-dreger* (écrit *Lan-dreguer*) de Theix (Morb.).

Trehan (saint) en Radenae (Morb. de langue française) ; *saint Trehen* en Meslan (zone bretonnante).

Tremeur (saint) : *sancte Trechmore* dans la vie de saint Gildas et aussi dans la vie de saint Lunaire (Dom Lobineau *Vies*, p. 78). C'est un breton armoricain. Il est honoré à Bubry, Pluvigner (Morb.); à Langoat, Saint-Clet (C.-du-N.); à Guerlesquin (*saint Tremeur*). C'est lui qui est honoré sous le nom de *saint Treveul*, pour *Treveur*, forme régulière de *Trechmōr*, en Cavan (C.-du-N.).

Son culte est associé à celui de *sainte Trefine* ou *Triphyne*, sa mère.

Trevarn (saint) en Dirinon : v. **Baharn**. Il est probable que le saint est saint Baharn, honoré justement à *Trevarn* (= *Trev-vaharn*) en Saint-Urbain (Acte de fondation de Daoulas, Bull. Soc. arch. Fin. 1904, p. 217).

Trillac (saint) en Tremuson (C.-du-N.).

Ce nom est sûrement déformé. Il est possible que *Trillac* représente *Trilla* = *Trillaw* (cf. *Turial* = *Urial* = *Turiáw*). En Galles, *Trillo* (*Trillaw*) a donné son nom à *Llan-drillo* en Dembigshire.

Trimoë (saint) : paroisse ; peut-être pour *Ri-moel* ; il est possible que *Ri-moel* ait dû son *l* à une erreur, comme *saint Thurial* et que comme *Turial* est pour *Turia*, *Rimoel* soit pour *Ri-moe* représentant *Ri-moet*, nom bien brittonique : une inscription sur pierre du IXe siècle à Plumergat porte *Rimoete* (*Chrest.*, p. 84). *Trimoet* pourrait aller aussi. A la rigueur *Trimoël* peut se défendre, quoique *-moel* (chauve) soit ici assez extraordinaire.

Triphyne (sainte) : v. **Tremeur**.

Truchau (saint) en Pont-Scorff (Morb.).

Tual (saint) : v. **Tutwal**.

Tuder : *Lan-duder*, paroisse des C.-du-N. ; *Tre-duder* paroisse de l'évêché de Tréguier.

GALLES : *st Tudyr* est patron de Darowain en Montgomeryshire. Mynydd Islwyn en Monmouthshire lui est dédiée (Rees, *Essay*, 276).

Pour le nom, cf. Ros Tuder dans le cart. de Landevenec, 12. La forme vieille-galloise sincère paraît être *Tutĭr* (B. Llandav, 143) : c'est exactement notre *Tuder*.

Tudec (saint), en Poullaouen (Fin.) ; *Lan-dudec*, paroisse. Le diminutif *Tutocan* apparaît dans *Lan-Tutocan* (cart. Landev., 19). Cf. *Tref Tudoc* (ibid., 48).

GALLES : *Tudwg* sant : église en Glamorgan (*Iolo mss.*, 107) c'est-à-dire *Llan-dudwg*.

Tudès (saint) : *saint Thudès* en Plouedern (Fin.) (Soc. arch. Fin. 1604, p. 228).

Tudguenn : v. **Tutwen**.

Tudi : saint Tudy en Groix ; *Loc-tudy*, *île Tudy* près Quimper (cart. Landev., 50, monasterium de *st Tudi*) ; *Loctudy* à Palais en Belle-Ile, *Lotudy* en Groix, *Port-Tudy* dans la même île ; *saint Thudy* en Ploesal.

CORNWALL : *st Tudy*, paroisse.

Tudnou : v. **Tutnou**.

Tudon (saint), honoré à Guipavas ; père de saint Gouesnou (Soc. arch. Fin. 1894, p. 233).

Tudwal : v. **Tutwal** ; **Tugdual** : v. **Tutwal**.

Tunvez : sainte Thunvez serait patronne de l'ancienne église de Kerity ; *Lan-dunvez* en Léon lui doit son nom.

La présence d'un nom de lieu *Dunveth* en Saint-Breock en Cornwall, pourrait faire supposer que la vraie forme serait *Dunved*. Il est vrai que le *Dunveth* de Cornwall n'est pas plus clair.

Turiaw (saint) : *Saint-Thuriau* paroisse du Morb. ; *Saint-Thurial* (Ille-et-Vil.) : en 1201 ecclesia *sancti Turiavi* (*Cart. de saint Georges*, p. 200) ; *saint Uriac* en Corseul (C.-du-N. de langue française). C'est un saint breton armoricain (v. La Borderie, *Hist.*, I, pp. 486-492).

Tutel (saint) en Mauron (Morb,) : pour *Tut-hael* (Iconogr. bret.).

Tut-gen, **Tutian** (saint) : *Lan-tutian* (cart. de Landev., 171), *Landugen* en Callac; *Landugen* en Primelin, Mahalon, en Duault; *Landujan* paroisse de l'ancien évêché de Saint-Malo; saint Ugean (*Tujan*) en Brelevenez; *sant Sušan*, transformé en saint Eugène en Locmalo (Morbihan) a passé par *santujan*, *sanšujan* pour aboutir *Sanšušan*.

Tutnou : prieuré de *Lo-Tuznou* en Lannilis (Soc. arch. Fin. 1904, p. 307); Pluduno (C.-du-N.).

Galles : *Llan-dudno*, Carnarvonshire (Arch. Cambr. 1900, p. 167).

Tutuarn : prieuré de l'île du même nom, en Douarnenez; s^tus^ Tutuarnus (Soc. arch. Fin. 1905, p. 251).

Tutwal (saint) : *Tual* est une forme plus française que bretonne.

Tutwal est devenu en zone bretonnante, ou *Tudal*, ou *Tuzvàl*; cependant par la forme *Tudwal* on est arrivé, en certains endroits, semble-t-il, à *Tuwal* et *Tual*.

Tugdual est un barbarisme dû à une erreur de lecture de la forme régulière du xe siècle *Tut-gual*. *Saint-Tugdual*, par. du Morbihan (on prononce *Tudal*); Parc *sant Tudal* en Guisseny. *Lan-dudal*, paroisse et *Lan-dudal* en Briec, *Saint-Tugdual* (zant Tual), en Plounevez-moedec, en Brélidy. *Plu-dual* (C.-du-N.); *Lan-dual* en Menéac (Morb. de langue française); Saint-Thual (Ille-et-Vil.). *Pontuzval* (Fin.) paraît contenir *Tutwal* : cf. *Bron-dusval* en Plouider. Saint Lunaire (Ille-et-Vil.) s'appelait Pontual.

Galles : *St Tudwal* près Pwllheli (Jones, *Cymru*, II, 131, Rees, *Essay*, 133-134) en Carnarvonshire.

Tutwen (saint) : *Loc-tudguenne* en 1282, aujourd'hui *Loc-tuen* en Kervignac (Morbihan).

Galles : *Llan-dudwen* en Lleyn, Carnarvonshire (Rees, *Essay*, 3097; Arch. Cambr. 1900, p. 311).

Saint-Usven est à lire *Saint-Tusven* (cf. *Tusval*) dans Liorz Sant-Usven, en Ploudalmezeau.

Tuzec : *saint Duzec* en Pleumeur-Bodou (C.-du-N.). Il me paraît sûr qu'il faut lire **Sant-Uzec** : v. **Iudoc**.

Uhel (saint) : v. **Uvel**.

Urbain (saint) paroisse du Fin. : dans cette paroisse *foennoc* (prairie à foin) *Lan-urban*. Je ne connais pas la prononciation de ce nom.

Urban, nom connu des Bretons et qui peut être d'origine celtique, eût donné *Urvan*.

Saint-Urbain en Saint-Gonnery (Morb.) était en 1270 saint Druman (cf. *Rumon*) : il se peut qu'on prononçât à cette époque *sand urvan?*

Urfol (saint), chapelle à Lanrien en Landouzan, commune du Drénec (Bull. C. D. 1903, p. 358). Ce nom est curieux. On a aussi la variante *Urfoed* qui se comprend mieux, pour *Urmoet*.

Urielle (sainte) : sœur de saint Judicael et saint Judoc; Ste-Urielle en Trédias, autrefois paroisse (Iconogr.).

Urien (saint), paroisse : écrit aujourd'hui *Saint-Thurien*, (Finist.); Saint-Urien en Plogonnec; *Lan-urien* en Plouescat, en Tourc'h.

Galles : Urien aurait été honoré comme saint, mais ce n'est pas sûr (Rees, *Essay*, 203).

La forme la plus ancienne est *Urbgen* (*Chrest.*, 179).

Urlo (saint) en Lanvenégen. Je crois la forme inexacte.

Dans la même région, j'ai entendu prononcer, ainsi qu'en bas-vannetais *Zand Ourlǫw* : v. **Gourlow** et **Gurloes**. Cependant il y a une chapelle de *saint Urlou* en Clohars-Carnoët (Bull. C. D. 1906, p. 23).

Urnan (saint) en Kerpert (C.-du-N.).

Urnel (saint) en Plomeur (Ep. préh. p. 316).

Uuel (saint) : cart. de Quimperlé 153; auj. saint Yhuel en Pleumeur (Morb.); au XVIIIe s., *saint Huel* : la prononciation est *Ihüvel* : *ihuel* est la forme vannetaise de *Huel*, *Uhel*, élevé; cf. saint Huel en Langolen (Fin.).

L'évolution moderne semble en faveur de *uhel*, prononcé peut être déjà au XIIe siècle *üüvel* avec un souffle peu perceptible après *u* initial. Les formes correspondant à *uvel* = (*h*)*umilis* manquant en vannetais il est difficile de dire ce qu'elle eût donné. *Huel* en Langolen (Cornouailles) semble en faveur de *uhel*, élevé, mais dans cette zone un *v* intervocalique peut disparaître et *uvel* a pu aboutir à *üel*.

Cornwall. Il y a une *Ecclesia* de *sancto Uvalo* au XIIIe siècle (Oliv., *Mon.*, 459) ; aujourd'hui c'est *saint Eval*. Or les formes connues de *uvel*, humble, sont *uvel* et la plus moderne *evall* (avec *a* représentant une voyelle réduite). Pour *uhel*, élevé, les formes les plus modernes sont *euhal*, *ewhal* (cf. *diw* = *dü* noir). Si on avait eu, dans le nom du saint, affaire à *ewbal*, on eût écrit au moin *ewal* et non *eval*.

Si on rapproche *uvel* de notre *uuel*, il devient à peu près certain qu'il s'agit du même saint, et que si en vannetais, on a aujourd'hui *ihuel*, c'est dû ou à une évolution que l'on ne peut constater, ou à une confusion entre deux saints différents.

Vanal (saint) : en Landivisiau : v. **Guenhael**.

Vian (saint) : en Pleugriffet (Morb.), écrit aujourd'hui avec *t* final, mais au XIVe s. on a *vian* ; cf. **Bihan**.

Vily (saint) en *Loyat* (Morb.) : v. **Bily**.

Vio (saint) : *mechou sant Vio* en Guipronvel et en Tréguennec : v. **Guiziau**.

Vivien (saint) serait un disciple de saint Paul et aurait eu une cellule à Lampaul-Ploudalmezeau (Bull. C. D. 1902, 198). Je doute fort de l'exactitude de la forme de ce nom.

Vizio (saint) : v. **Guiziau**.

Volon (saint) (C.-du-N. de langue française) ; cf. **Lanvollon** ?

Vouga (saint) ou **Vougay** : on prononce, dit-on, *sant Vouga*. Il y a encore ici évidemment une intrusion de forme plus ou moins authentique de nom de saint ; nous avons dans le missel de cette paroisse qui est de la même époque que le cartulaire de Landevennec des litanies de saints bretons. Or le nom de *Vouga* n'y apparaît pas. Il y a en revanche un *sancte Becheue* que M. de Kerdanet identifie avec ce saint, sans doute, d'après une prononciation qu'il a constatée. De fait, ce saint est encore connu en bas-vannetais : le nom de *Bechęẅ* avec *c'h* palatal est encore un nom de baptême, que l'on transcrit sur les registres de l'état civil par François, je n'ai jamais su pourquoi. En partant de *Bechev* ou plutôt *Bechew* on n'a pu avoir en léonard que *sant Vec'hev* ou *Veheo* ; cette prononciation existe ou a dû

exister et a amené Albert-le-Grand à appeler ce saint : **Vougay** ou **Vio**.

Il me paraît certain qu'il y a eu confusion entre *Bechevus* et *st Vouga*, patron de Carn Parish en Wexford (O'Hanlon, VII juin).

Wethnoc (Lan) : cart. Landev. 33 : v. **Guehenoc**, **Guethenoc**, **Guezenoc**.

Winiaw (saint) : de Gray Birch, *Cart. saxon*, 101, p. 511, an. 969 : hraet *winiau* et Carn *winnioc* : v. **Guiniaw**.

Wrguestle (saint) : cart. Landev., 10.

Le nom est bien brittonique : *Gurguistil* (*i* final est une voyelle de résonnance) apparaît deux fois dans le B. of Llandav, 144. Pour le sens, cf. *ar-wistl* (*Chrest.*, 107) ; cf. **Alouestr (St)**.

Winwoud (saint) : disciple de saint Guénolé.

Y — : v. **I** —.

Zenon (saint) en Seglien (Morb.) ; encore une graphie fantaisiste : on prononce *zan selõn* qui me paraît représenter une prononciation locale de *Salaün* : v. **Salomon**.

Zunan (saint) : v. **Iunan**.

APPENDICE

Cet appendice sera loin d'épuiser la liste des additions et corrections que nécessitera mon premier travail.

Tel quel, il pourra être utile. Voici les documents nouveaux ou non utilisés dans le premier travail qui m'ont fourni le plus :

Gauthier du Mottay : *Essai d'Iconographie bretonne* (Soc. arch. des C.-du-N., III, 1857-1869, p. 113 et suiv.). Il y a beaucoup d'à peu près, d'erreurs d'identifications ; mais des indications utiles.

Longnon : Pouillé des provinces de l'évêché de Tours. Ces pouillés fournissent quelques variantes instructives, quoique les fautes de scribes n'y soient pas rares.

Le calendrier de Tréguier (xve siècle) dont je dois une copie à l'obligeance amicale du savant archiviste des Côtes-du-Nord, M. Tempier, présente quelques variantes intéressantes.

La *Vita Goeznovei* (saint Goueznou) publiée par M. de la Borderie (Soc. arch. du Fin. 1882, p. 232 et suiv.), vie rédigée au xie siècle, contient quelques remarques importantes.

Elle nous dit que les Bretons insulaires, après avoir pris possession du pays, le divisèrent en *plebes* et *tribus*, c'est-à-dire en *ploib* et *treb*. En effet *Plabennec* y est *parochia Abennoca*, *Ploib* avait donc encore à cette époque, le sens courant de paroisse, comme je l'ai maintes fois soutenu.

Je cite pour mémoire le travail de M. de Calan : *Notes pour servir à l'histoire des saints de Bretagne* (mémoires de l'*Associat. bretonne. Classe d'arch.* 1905, p. 152).

L'auteur relève un certain nombre d'identifications de saints assez plaisantes amenant d'étranges substitutions : *saint Chéron* remplaçant *saint Kérien*; *saint Léon* évinçant *saint Louan*. Une mention particulière est due au curé de Réminiac qui a fait de saint Rémy le patron de la paroisse. Malheureusement l'auteur s'est aussi laissé aller beaucoup trop à son imagination dans un sujet où la précision linguistique est nécessaire, ainsi qu'une connaissance sérieuse de l'histoire de la langue bretonne. Il commet une grave méprise au sujet de *Lann*. Après avoir été aussi d'avis que *Lann* indiquait un monastère ou un lieu consacré, il est arrivé, dit-il, à la conclusion que *lann* est une propriété.

C'est aller à l'encontre des textes les plus respectables et méconnaître les renseignements les plus sûrs de l'histoire et de la linguistique. L'erreur vient de ce que M. de Calan ne connaît pas suffisamment l'histoire des églises rurales. *Lan*, au ixe siècle, est propriété, comme l'église rurale; l'église baptismale elle-même peut être donnée, vendue, achetée; à cette époque, comme l'évêché, comme l'abbaye, la paroisse a son seigneur (J. Loth, *Rev. Celt.*, XXII, p. 107-108. Cf. Imbert de la Tour, *Les paroisses rurales dans l'ancienne France, Revue Hist.*, 1896-1898). Il se livre aussi à des identifications moins plaisantes que celles qu'il critique, mais tout aussi peu soutenables.

Je n'insiste pas par égard pour l'auteur dont personne n'estime plus que moi la personne et la remarquable et abondante érudition.

Abran (saint) : Gauthier du Mottay signale une statue du xve siècle de *saint Abrant* (*sanctus Abranus*) à Guirvané en Perret. Il eût fallu vérifier la prononciation locale. Si on prononce *avran*, on est en présence du saint gallois *Afran* dont nous avons parlé sous **Avran**.

Agathon (saint) : v. **Gueganton**.

Algon (saint) en Pleyben. La finale *-o*, dialectalement, a une tendance à la nasalisation. Il est fort possible que ce saint soit le saint gallois *Allgo*, écrit propablement à tort *Gallgo* honoré à *Llan-allgo* en Anglesey.

Alouarn (saint) : chapelle en Guengat (du Chatellier, *Ep. préh.*, p. 260).

Anou (saint) : *Llan-anno* est l'ancien nom de Newborough en Anglesey.

Armine (sainte) : Anc. Litanies : v. *Erven*.

Cependant il y a une paroisse de *s^t Arvan's* en Monmouthshire (Arch. Cambr. 1602, p. 107).

Avoy (sainte) près Vannes. L'ancien nom serait Lotivy, d'après M. de Calan (Assoc. bretonne 1905, p. 170); probablement *Lotewy* = *Loc-Dewy*.

Baharn (saint), patron de la chapelle de *Trevarn* (*Treb-Baharn* devenu *Trevaharn*) en Saint-Urbain (acte de fondation du prieuré de Daoulas, Soc. arch. Fin. 1907, p. 217).

Bavoez : *Gwic-Bavoez* en 1330 (Longnon, *Pouillé de la prov. de Tours*, p. 335). *Gwic-Bavoez* est devenu régulièrement *Gwipavoez*, *Guipavoas* et *Guipavas*. La paroisse portait aussi le nom de *Ploe-avas* pour *Ploe-vavas*.

Bern : *Plu-vern* en Cléder.

Branwalatr (saint) : *Loc-brevalair*, en 1467, a la forme *Loprevalarz* (Longnon, *Pouillé*, p. 330).

Briac : M. P. Le Roux m'apprend que Bourbriac se prononce *Boul-vriac*.

Budmail : *s^te Budmaile* (anc. Lit.) : v. **Laneunvel**.

Caradec (saint) : *saint Caradeuc* en Dol (Duine, *Ancien bréviaire de Bret.*, 1900, p. 298).

Carantoc : le cal. de Tréguier porte au 16 mai *sancti Varandoci*. Je suppose qu'il faut rétablir *Carandoci ?*

Carné (saint). Les anc. Litanies donnent *sancte Carnache :* cf. *sanctus Carnechus*, saint irlandais (Colgan, *Acta ss.* 782).

Caron (saint) ? Je soupçonne ce saint d'avoir été évincé par saint Cheron à Cavan (C.-du-N.). Gauthier du Mottay croit saint Cheron substitué à saint Kerian, ce qui est peu vraisemblable. Il a vu à Cavan sa statue : le saint tient sa tête entre ses mains (Iconogr., p. 208, note 2). Ce qui me paraît décisif c'est qu'à Tredrez on hésite entre Caron et Chéron.

GALLES : st Caron, patron de *Tregaron* en Cardigan : fête le 5 mars (Rees, *Essay*).

Carré (saint) en Pédernec. En 1179 d'après *Anc. Ev.*, VI, p. 133, c'est *sanctus Caramus* : il faut lire *Caraunus* = *Caron ?*

Cavan : *saint Cava* paraît différent. Il est même probable que le vrai nom est *Caffa*, car, tout justement, à Plouguerneau, il y a une parcelle de terre portant le nom de *Mechou Caffa*, les champs de *Caffa* (dépendant autrefois de sa chapelle sans doute, ce qui est fréquent).

Caffa rappelle le saint gallois *Caffo*, patron de *Llan-gaffo* en Llan-geinwen en Anglesey (Rees, *Essay*, p. 227); la terminaison est différente cependant.

Kerrien : *Saint Kerrien* (confondu avec Cheron) est aussi donné comme patron de Cavan. Il est honoré à Bourbriac, il a une chapelle en Cléder (Iconogr.).

Kijeau (saint) : lieu en Poullan (cadastre : écrit saint Quijeau).

Kinidic (saint) : v. **Genidic**.

Kirec (saint) a une chapelle en Ploudaniel (Soc. arch. Fin. 1905, p. 191).

Kirio ou **Kiriou** (saint) : a eu une chapelle en Plounerin (C.-du-N.) ; il est honoré à Ploujan, Tredrez. A Locquerneau (C.-du-N.), il est figuré en évêque du XVIe s. (Iconogr.).

Koko connu sous le nom de saint Gogo, évincé par saint Gorgon.

Conval[1] (saint) : statue du XIIIe s. à Penvenan : prêtre avec crosse (Iconogr.).

1. Il y a un st *Convall ou Conval*, patron de Glasgow (O'Hanlon, V, mai 18).

Convel : il est possible que *Convel* soit pour *Con-wel*, Dans ce cas, cf. *saint Cynwyl*, honoré à Aberporth (Arch. Cambr. 1906, p. 321).

Convelen: *Ploe-convelen* (Longnon, *Pouillé*).

Galles : *st Cynfelyn* à Welsh Pool, Montgomeryshire (Rees, *Essay*).

Conveur : En 1444 (Longnon, *Pouillé*, p. 341) Plougonver est *Ploe-gonmeur*.

Cridan (saint) : en Guïssény (Cadastre).

Dei (saint) : statue du xve s. à Pluduno (Iconogr.).

Denaw : *sant Denaw* (*ẅ* consonne) en Landaul, Morbihan. Si on prononce *Sāntenaw*, c'est le saint gallois *Teneu* : v. **Teno**.

Denoual (saint) : patron de Planguenoual (Iconogr.) : c'est encore un de ces prodigieux à peu près dont il y a tant d'exemples : v. **Conval**.

Derhel (saint), écrit *saint Herhel*, *Erhel* en Guidel, Morb. Ce saint n'est pas *saint Arthmael* : on eût eu *Arhel*. C'est probablement le saint connu dans les Anc. Litanies sous le nom de *sancte Dirchille*.

Derrien (saint) : Le nom a eu un doublet : *Derian* : *sancte Deriane* (Anc. Lit.). Au Drénec, il y a une statue du xiiie s. qui paraît le représenter, mais on hésite entre Derrien, Drien, et Audren! Derrien a aussi une statue du xvie s. à Commana (Iconogr.).

Devan : Longnon donne *Landecvant* (Pouillé de 1330, p. 313). C'est probablement la forme primitive; le *t* n'est sûrement pas prononcé. Si *Lan-decvan* est la vraie forme, il faut identifier le saint breton avec un saint gallois bien connu.

Galles : *st Tegvan* a donné son nom à *Llan-degfan* en Anglesey (Rees, *Essay*, p. 235).

Dider : Plouider, 1496 : *Ploe-dider* et *Guic-dider* (Soc. arch. Fin. 1905, p. 191).

Donou (saint) : v. **Onou** (saint).

Durlou (saint) : v. **Gourlai**.

Ebiliau (saint) : il y a une chapelle de *saint Ibilio* en saint Pabu.

Elian : v. **Ilian**.

Elouan (saint) : d'après Gauthier du Mottay, son tombeau est à Saint-Guen, Côtes-du-Nord.

Elven (saint). C'est aussi sans doute le patron d'Elven, Morbihan.

Le qualificatif *saint* est ici absent, comme dans *Beuzec*, *Cast*, *Cleden*, *Edern*, etc. Il y a une trace curieuse d'une tradition ancienne sur ce point dans le fait que le patron d'Elven est saint Alban. C'est impossible : *Alban* eût donné *Alvan*; mais en revanche, il est fort possible qu'Elven remonte à **Albanio-s* : saint Gildas était surnommé *Albanius*.

Elvod (saint) : Ecclesia de *sancto Elvodio* : c'est *saint Dolay*, Morbihan (de Lesquen et Mollat, Mesures fiscales exercées par les papes d'Avignon en Bretagne, *Annales de Bret.* 1903-1904, p. 525) : v. **Aelwod**.

Enogat (saint) : calendrier de Tréguier (xve s.) : *Enougad;* La forme primitive doit être *Tenou-cat* = *Tnou-cat*.

Eon (saint). Si ce n'est pas une évolution dialectale d'*Eozen* ou *Ewen*, il faut probablement lire *Teon* :

> Galles : *Teon*, membre de la congrégation d'Illtut; il y a aussi un *Teon* plus ou moins légendaire, évêque de Gloucester en 542, puis archevêque de Londres d'après G. de Monmouth, ce qui est évidemment impossible.

Efflamm (saint) : Cal. Tréguier : *Euflammi*.

Eost (saint), en Rosnoen : *Eost* = *Agustus*, pour *Augustus* : ce serait un saint Auguste quelconque.

Fragan (saint) : Gauthier du Mottay, dans son Iconographie, nous le donne comme patron de *Plou-fragan* et lui attribue une chapelle en Saint-Guen; à Lesven en Plouguien il est représenté en guerrier du xvie siècle.

Genidic (saint) : à ajouter probablement *sant Kinidic*, en Plounevez-du-Faou (cadastre).

Gerfred : ne peut avoir donné son nom à Loqueffret. La forme *Guefret* existe dans *Lan-Guefret* (Longnon, Pouillé de 1330, p. 334). *Lan-guefret* est sûrement **Lan-eufret**. Comment *Lan-eufret* remonte-t-il, comme cela a quelque vraisemblance, à *Lan-wiurett*? voir **Euffret**.

Glen (saint) : d'après G. de Mottay, une chapelle en St-Tudual (Tugdual!), Morbihan, lui est dédiée.

Goezian : dans la vie de saint Goulven (Soc. arch. Fin. 1907, p. 76), on a les deux formes *Godian*, *Gozian*.

La forme *Goezian* apparaît évoluée en *Gouazien* (saint) en 1096 : c'est le patron de Lanvoy.

La forme est assurée par les graphies actuelles *sant Golien*, *sant Oyan* (Oyant) : *Golien* est pour *Goyen* (*Gollien*). *Oyant* s'explique par la forme réguliere *sant Oyan* pour *sant Oeđian*, *sant Woeđian*.

Gonery (saint) : apparaît en costume sacerdotal dans des scènes sculptées sur un bahut du XVIe siècle à Plougrescant (Iconogr.).

Gouescat : Ce saint qui a donné son nom à *Tréouergat* (v. **Gouescat**) donne son nom à un village de *Saint-Ouergat* dans la même commune (cadastre). Il a une statue du XVIe siècle à Tréouergat (Iconogr.), au XVIe siècle *Tre-goescat* (Pouillé de Léon, Cart. Redon, p. 574).

Goueznou : Saint-Goueno, paroisse des C.-du-N., doit son nom à ce saint : c'est saint Gouezno, dans une montre de 1476 (Soc. arch. C.-du-N. 1870, p. 286 et suiv.) : statue du XVe s. à Plouguiel (Iconogr.).

Goulven (saint) : statue du XIVe s. à Dirinon (Iconogr.).

Gourloe (saint) : ajoutez aux formes connues *saint Durlou* (*saint Urlou*) en Landudal (Soc. arch. Fin. 1900, p. 115.

Goven : commune non loin de Rennes : cf. *Saint-Goven's Chapel* en Bosheston, Pembrokeshire (Rees, *Essay*) ?

Gueganton (saint) : Comme je l'ai supposé la forme sincère est *Guenganton*, vieux-breton *Wincanton* ; et c'est bien le saint qui a été évincé par saint Agathon : Longnon, pouillé de 1330, p. 339 : prior *sancti Guengontoni* (Guengantoni) : nous savons que c'est saint Agathon. Le pouillé de Tréguier (Cart. Redon, p. 556) donne Prioratus *sancti Negantoni*.

Guennec : *Guennec* = *Winnoc* a été confondu avec *Gueithnoc*. C'est ainsi que *saint Venec* en Rioc est en 1578 *saint Guesnec*. (Soc. arch. Fin. 1893, p. 117, 120). Sa mère est sainte Guen Teirbron.

Guengar : chapelle de *Lan-guengar*, autrefois paroisse, auj. en Lesneven (Soc. arch. Fin. 1905, p. 185).

Guengu : La forme *Loc-Guenguff* existe (Soc. arch. Fin. 1903, p. 161).

Guenmael (saint) : ma supposition pour Loquenvel était juste : le pouillé de 1330 (Longnon, p. 340) donne *Louguenmael* (lisez *Loc-guenmael*).

Guinien (saint) : ajoutez saint Vinien en Landerneau (cadastre).

Gurthiern : a été confondu avec *saint Condiern*, qui est le célèbre *saint Kentigern* (*Cuno-Tegerno-s) en gallois moyen *Cyndeyrn* : *Llan-gondiern*, en Carmarthen (Arch. Cambr. 1902, p. 128).

Haran (saint) : écrit aussi *saint Harant* (v. *Taran*).

La prononciation permet d'autant plus d'hésiter au sujet de la forme primitive, qu'il y a un *Llan-haran* en Glamorgan (Rees, *Essay*, p. 837).

Harnel : Le pouillé de 1330 (Longnon, p. 315), donne pour Plouharnel : *Ploarnael*. Le vrai nom du saint paraît donc avoir été *Harn-hael*.

Hel : **Lan-hel** en Glomel (cadastre) : *Hel*, *Hael*, *Hail*.
CORNWALL : *Eglos Hayl*.

Helen : sanctus Helenus, à Saint-Helen : vitrail du xve s. : le saint est en évêque, les pieds sur un dragon.

Herbot : statue du xve s. à Plounevez-du-Faou (Iconogr.).

Hernin (saint). On lit dans le pouillé de 1330, p. 301 : persona *sancti Ehernini*. Le nom remonte à un vieux celtique *Eisarnino-s* : cf. Cat-ihernus (J. Loth, *Chrest.*,) cf. St Hern en St Hernin (cadastre).

Houardon (saint) : il était évêque, du temps de saint Hervé (*vita Hervei*, Soc. arch. Fin. 1861, p. 294).

Iahoiue (sancte) : anc. Litanies, *sanctus Iahoevius* apparaît aussi dans la plus ancienne vie de saint Paul Aurélien. C'est notre saint Jaoua. Le nom est probablement composé de *Iaou-hoiw* : *iaou*, jeune, *hoiw*, gall. *hoyw*, vif, joyeux.

Iarnhobri (sanct) : Anc. Litanies : n'a pas laissé de trace.

Ideuc (saint) : on prononce *Ideu* (*Idô*) : il est possible que ce soit une prononciation française de *Ildut*.

Iestin : statue du XVIII s. en moine : c'est le patron de Plestin (Iconogr.).

Igneuc (saint) : paroisse des Côtes-du-Nord : *Igneuc* = *Iunioc*, comme *Ignaw* = *Iuniaw*.

Igner : j'ai supposé *Iunario-* : c'est probablement le st *Rumare* des Anc. Lit. : lire *Iuniare* ?

Ilian (saint) : Galles : st *Elian* qui a donné son nom à *Llan Eilian* (Arch. Cambr. 1900, p. 85).

Iliau : *sancte Iliaue* (Anc. Lit.) ; *saint Hilio* en Saint-Pabu peut être pour *Tilio* = *Teliaw*. *Iliaw* est probablement pour *Eliaw* : c'est une forme hypocoristique du nom de saint Teliaw.

Le nom complet est *El-iud* : *Eliau* est formé comme *Suliaw*. *Teliaw* a, en plus, le préfixe *to-* : cf. *Conoc* et *To-conoc*.

Le nom peut cependant être d'origine différente.

Ilouarn (saint) : Roz sant Dilouarn à Port-Launay. Il faut évidemment lire *Ilouarn*. Pour *il*, cf. *Iltut*.

Iudbudoc (saint) : apparaît dans les anciennes Litanies. Si le nom est sincère, ce qui paraît douteux, il signifie : *vainqueur dans le combat*, ou *qui profite du combat*.

Iunanaw : *sancte Iunanaue* (Anc. Lit.).

Iuti (sancte) : dans les anciennes Litanies, a été confondu avec saint Jud.

Ivy (saint) : statue du xvie s. à Loguivy-Plougras : le saint porte une croix archiépiscopale ; statue du xve s. à la fontaine de la même paroisse.

Jagu (saint) : chapelle à Elestrec en Folgoat (Soc. arch. Fin. 1905, p. 187.

Jaoua (v. plus haut *Iahoiue*) : son tombeau est dans la chapelle de Plouvien (Du Châtellier, *Ep. préh.*, p. 107).

Lanescat : forme de 1368 (Longnon, *Pouillé*, p. 305), auj. *Laniscat* (C.-du-Nord) = *Lan-Iedcat* (*Iud-cat*).

Lan-guefret : v. **Euffret**.

Lan-houlon : chapelle en Ploneis (Soc. arch. Fin. 1903, p. 166) : peut-être pour *Lan-ouron* par dissimilation : v. **Gouron**.

Lannorven : chapelle de Notre-Dame de Lannorven en Plabennec (Soc. arch. Fin. 1905, p. 196).

Lanvenec : à 1100mm de Lanrivoaré : c'est le *Lan-guenoc* du Cart. de Landevennec.

Laouenan (saint) : patron de *Tref-Laouenan* ; chapelle à Ploulec'h, Plounevez-Moedec (Iconogr.).

Lery (saint). Les formes *Leu-bri* et *Lou-bri* sont différentes. *Lou-bri* a bien le sens que je lui ai attribué; mais *Leu*, dans *Leu-bri*, renferme *lew*, gallois *llyw*, gouvernail, pilote (*levier*, pilote, en breton, en dérivation). Même remarque pour *Leu-tiern* et *Lou-tiern*.

Lezan dans *Bot-lezan*, Fin. En Galles, les *Bod*, suivis d'un nom de saint, indiquent que le saint y a séjourné : *bot*, en effet, signifient souvent *demeure*, lieu de *séjour* et non *bosquet*, *bouquet* d'arbres ou d'arbustes. Si *Bot-lezan* n'a pas été précédé par une forme plus complète comme *Bolazec* qui a été *Bot-glasuc*, on peut songer à rapprocher *Lezan* de *sant-Lythan*, en Glamorgan : *y* répond à notre *e* breton non accentué.

Loc : *Locus* a parfois le sens de sépulcre d'un saint (J. Havet, *Œuvres*, I, p. 210 et n° 4). A l'époque franque, il a aussi le sens d'*église* et de *monastère* (Zeumer, *Formulae merov. et Karol. aevi* tabl. v° *Locus*).

Mabon (saint), évêque de Léon (Gautier du Mottay, Iconogr.).

Galles : *st Mabon* était honoré à Rhiw Fabon, et à *Llanfabon*, en Glamorgan (Rees, *Essay*).

Mael (saint) : La forme sincère de *Ple-met* (C.-du-N.) serait *Ple-mel*. En effet, au xive siècle, c'est *Ploe-mael* (Longnon, *Pouillé*, p. 340). Ce qui explique l'intrusion du *t* final, c'est la prononciation française *Plęmę*.

Maugat : *Plo-maugat* en 1330 (Longnon, *Pouillé*, p. 358), auj. *Plumaugat*.

Il n'est pas impossible que *maugat* ait pour premier terme *maw*, comme *Maugan* : v. cependant *maelcat*.

Melar : ajouter *Loc-melar* en Irvillac (Soc. arch. Fin. 1904, p. 40); feunteun *sant Velar*, la fontaine de saint Melar, en Loc-melar, Fin. (Ibid. 1876, p. 39); *Loc-melar* en Plouneventer (*Ep. préh.*, p. 77).

Meliau : aj. *Lan-viliau*, nom de lieu et de famille noble en Dirinon (Bull. C. D. 1907, p. 242).

Memor : v. **Mevor**.

Merin (saint) : statue du xvie s. à Lan-merin (Iconogr.).

Mervé (saint) : écrit auj. *saint Mhervé* (Ille-et-Vil.) : en 1330 Ecclesia *sancti Mervey* (Longnon, *Pouillé*, p. 173).

Merzer (saint) en Plouguerneau, Fin. (cadastre) : *merzer* signifie *martyr*.

Mevor : saint personnage qui donna des terres à saint Gudwal en Camors, Morb. (La Bord., *Vies des saints*, p. 495). Il y a une chapelle de saint Memor en Gouesnach (Soc. arch. Fin. 1904, p. 30) : c'est une forme littéraire : v. **Movor**.

Onneau, **Onou**. Il est probable qu'on prononce *Onno* ou *Onnou*. En effet, du Châtellier (*Ep. préh.*, p. 291) cite une fontaine de saint Donou, à Trez-Goarem en Esquibien, et à la même page, au même endroit, une fontaine de *saint Onneau*.

Pergat (saint), successeur de saint Tutwal ?; statue du xve s., à Pouldouran, C.-du-N., dont il est patron.

Le recteur de Pouldouran, il y a 30 ans, dit Gautier du Mottay, mit sa paroisse sous le vocable de saint Pierre-ès-Liens, les deux mots *Petrus-Legatus* lui rappelant un peu *Pergatus*. Pergat a été rétabli dans sa dignité de patron dans la nouvelle église (Iconogr., p. 244, note 2).

La forme ancienne doit être *Petr-cat* ou *Pebr-cat* (ce dernier nom se trouve dans une vie de saint).

Pieran : cf. *sancti Pierani* (Cal. Trég. 5 mars : brév. de Léon, ap. Duine, *Anc. brév.*, p. 165) ; ce nom paraît une adaptation brittonique du nom du saint irlandais *Ciaran*, connu en Cornwall sous le nom de *Piran*.

Pinnuh (s^te) : dans les anciennes Litanies, cf. *saint Pinnock* en Cornwall.

Plomargat (Longnon, *Pouillé de 1330*, p. 314) : cf. **Maelcat**.

Plouenan : en 1330 *Ploe-Benoan* ; en 1467, *Ploe-benan* (Longnon, *Pouillé*, 1330, 377) ; au xvie s., *Ploue-uenan* (Pouillé de Léon, *Cart. Red.*, p. 574), *Benoan* pour *Benoen* = *Benègnus*, *Benignus*.

Plouescat : en 1330 *Ploe-Rescat*, en 1467 *Ploezcat* (Longnon, p. 333, 336) : il faut lire vraisemblablement *Ploe-Iezcat* : v. *Iud-cat*.

Plougourvest : en 1330, *Ploe-orguest* (Longnon).

Poupaia (sanite) : statue du xive s. à Langoat (Iconogr.).

Primel (s^ti) : vita s^te Corent. (Soc. arch. du Fin. 1886, p. 126) : *s^t Primael*. On prononce Prevel (Soc. arch. Fin. 1899, p. 424). C'est le patron de Primelin qui était à la fin du xve s. : *Privelen* (Longnon, *Pouillé*, p. 309).

Plouguenast (C.-du-N.) : c'est *Ploue-guenas* dans le pouillé de Saint-Brieuc (*Cart. Redon*, p. 568).

Si la mutation n'a pas été faite, il faut en rapprocher *San Winas*, en Cornwall.

Rawele (sancte) : Anc. Litanies. Il est à craindre que *Rawel* ne soit pour *Riavel*, comme *Racate*, dans les mêmes litanies pour *Riacate* (v. *Riagat*). Cependant, il y a en faveur de *Rawel* un *Penity Raoual* en Landeleau. *Rawel* est possible : vieux-bret. **Rat-wel ; Raoual* serait pour *Rawel*, à moins qu'on ne suppose *Rat-wal*, également défendable : dans ce cas, les deux noms seraient différents.

Rethgualt (st) : anciennes Litanies.

Rezouarn (saint) : mal écrit *saint Drézouarn* en Langolen : v.-breton **Reith-hoiarn*.

Rion (saint) : chapelle en Ploubazlanec, Plouezec. Sur le sceau du XIIIe siècle de l'abbaye de Beauport, saint Rion est représenté assis dans une nacelle avec un autre personnage et tenant une croix processionnelle (Iconogr.).

Rivelin (saint), évêque de Tréguier, d'après Albert-le-Grand. C'est *Rivelen* qu'il faut lire : v. **Rivinen**.

Runare (sancte) : anciennes Litanies : à corriger en *Iunare* ou *Iuniare* (v. *Igner*) ou lire *Lunare* (Lunaire).

Segal (saint) : en 1368, *Saint Sengar* (Longnon, p. 306).

Seznec : chapelle de saint Denis ou de *Seznec* en Plogonnec, Fin. (Soc. arch. Fin. 1600, p. 45). Ce nom est à rapprocher de celui de *Sezny* (Guissény) et n'en est peut-être qu'un doublet.

Sul (saint) : pardon de saint Sul, le 4me dimanche de mai ; il est représenté en évêque dans la chapelle de saint Yves à Trédarzec (Iconogr.). C'est le même saint que saint Suliaw. En effet, à Llandyssul en Galles, c'est *saint Tysilio* (*To-suliaw*) qui est honoré (Arch. Cambr. 1558, p. 321).

Suliaw (saint) : statue du XIIIe siècle, à Saint-Suliac ; le saint est en abbé (Iconogr.) ; saint Sulio en Pleyben (cadastre).

Sulien (saint) : *Lan-sulien* en Fouesnant ; *Lan-sulien* en Cleden (Soc. arch. Fin. 1883, p. 468, 434).

Tegonnec (saint) : statues du XV, XVI et XVIIe s. à Saint-Tegonnec ; chapelle à Guerlesquin, *Plogonnec*.

Tegvan : v. **Devan**.

Teliau (saint) : à Landeleau, dolmen dit *Ty sant Heleau*. Dans l'église est un cercueil en pierre en forme d'auge, appelé aussi le Lit de *saint Heleau* (sic) : du Chât., *Ep. préh.*, p. 177. Il y a une chapelle de saint Theleau (sic) en Plogonnec (Soc. arch. Fin. 1900, p. 50).

Téo (saint) : il est représenté revêtu d'une chasuble du XIIIe s. à *Bodeo* : v. **Eo**.

Terethian (saint) : saint Theresien est représenté avec un vêtement sacerdotal, crossé et mitré, à Sainte-Colombe de Lanloup, C.-du-N. (Iconogr.).

Ternoc : Calend. de Tréguier, au 3 octob. Sti Ternoci. Saint Tyrnog était honoré à *Llan-dyrnog* en Denbigh (Rees, *Essay*).

Touzan : on a extrait de Landouzan, chapelle du Drennoc, *saint Oursin* et aussi *saint Urgin* (Soc. arch. Fin. 1905, p. 199). Dans une *vita* Hervei (Soc. Em. C.-du-N. 1891, p. 257) il est question d'un *Lannam Nusani* que l'on identifie avec Landousan.

La forme latine est sûrement fautive.

Tremeur (saint) : statue du XVIe siècle à Carhaix (Iconogr.). Il est honoré à Plomeur, Plougastel-Daoulas (Soc. arch. Fin. 1904, p. 21, 36).

Tudy (saint) : statue du XVIe s. à Loctudy (Iconogr.).

Tujan, Tujen (saint) : statue du XVe s. à Landugen en Duault (Iconogr.); chapelle en Guisseny (Soc. arch. Fin. 1604, p. 310).

Tuoc : chapelle *sancti Tuoci* (charte du commenc. du XIIe s., Soc. arch. Fin. 1905, p. 25). On a rapproché ce nom de saint Tohou ou *Ohou*, honoré en Primelin (Soc. arch. Fin. 1869, p. 429) : c'est impossible ; il y a probablement une erreur de lecture.

Urfol : chapelle à Bourg-Blanc, où il est honoré sous le nom de saint Ulfol (Iconogr.); Soc. arch. Fin. 1905, p. 197.

Saint Urphoed apparaît dans une vie de saint Hervé (Soc. Em. C.-du-N. 1891, p. 262).

Vazou (saint) en Plourin (cadastre) : variante : *saint Oazou*.

Vollon (saint) : statue du XVe s. le figurant en moine au-dessus d'une fontaine à Plédran, C.-du-N. (Iconogr.).

(*A suivre.*) J. Loth.

CHRONIQUE

Sommaire. — I. Donation de la bibliothèque galloise de Sir John Williams. — II. Inauguration du monument de John Strachan. — III. R. A. Stewart MACALISTER, dixième volume de l'*Irish Text Society*. — IV. P. W. JOYCE, Old irish Folk-Music and Songs. — V. MORIN-JEAN, Archéologie de la Gaule et des pays circonvoisins. — VI. Joseph DUNN, La vie de saint Patrice. — VII. Pádraigh DE BHULBH, Irish Names and Surnames. — VIII. Kuno MEYER, The Instructions of King Cormac Mac Airt. — IX. Osborn J. BERGIN, Stories from Keating's History of Ireland. — X. Jessie L. WESTON, The Legend of Sir Perceval. — XI. A. W. WADE-EVANS, Welsh medieval Law, being a Text of the Laws of Howel the Good. — XII. Die Kultur der Gegenwart, Teil I, Abtheilung XI, I. — XIII. Dom Fernand CABROL, L'Angleterre chrétienne avant les Normands. — XIV. Religio scotica by Robert Craig MACLAGAN. — XV. Altceltischer Sprachschatz d'Alfred HOLDER. — XVI. Adrien BLANCHET, Mémoires et notes de numismatique. — XVII. John STRACHAN, An introduction to early Welsh. — XVIII. Padraic MAC PIARAIS, Bruidean Caorthain. — XIX. Mort du professeur Hermann OSTHOFF. — XX. School of irish Learning. — XXI. Die Kelten der Badengaus, par M. Karl KAYSER. — XXII. Pseudo-Cyprianus, De duodecim abusivis saeculi, nouvelle édition par M. S. HELLMANN. — XXIII. Rawlinson B. 502, publié en photogravure avec introduction et index par M. Kuno MEYER. — XXIV. Kuno MEYER, Primer of irish Metric. — XXV. Walter Yeeling Evans WENTZ, The Fairy-faith in Celtic Countries. — XXVI, MORILLOT, Deux inscriptions d'Alésia. — XXVII. MORILLOT, La source sacrée d'Alésia.

I

Au mois de janvier 1909 s'est produit à Aberystwyth un événement de toute première importance pour le développement de la philologie galloise. Nous voulons parler de l'installation dans cette ville du don magnifique fait au Pays de Galles par l'un de ses plus illustres enfants, le médecin Sir John Williams, né le 6 novembre 1840 à Blaenllynant (Carmarthenshire).

Ce don comprend d'abord la bibliothèque personnelle de Sir J. Williams, réunie par lui depuis 1870 dans son château de Llanstephan (Carmarthenshire), à l'embouchure de la Towy, et où se trouve notamment la collection de livres et manuscrits gallois et corniques provenant de Shirburn Castle (Oxfordshire). Les manuscrits y sont au nombre de 154, parmi lesquels on cite comme les plus précieux : 1° la plus ancienne traduction galloise de l'histoire de Geoffroy de Monmouth, copiée entre 1225 et 1250 ; 2° le Red Book of Talgarth (Brecknockshire), copié sans doute vers 1400 et analogue sur bien des points au fameux Red Book of Hergest. Parmi les

imprimés figurent les deux plus anciens livres connus en langue galloise, à savoir *Yny Lhyvyr hwn* « Dans ce livre » imprimé par Sir John Price en 1546 et *Oll Synwyr Pen Kembero*, collection de proverbes publiée vers 1547 par William Salesbury. L'un et l'autre ont été il y a quelques années réimprimés à Bangor, chez Jarvis et Foster, le premier par M. J. H. Davies, le second par M. J. Gwenogfryn Evans.

Mais ce n'est pas là encore la partie la plus précieuse du don généreux de Sir John Williams. Ce dernier en effet s'était récemment entremis pour acquérir, au nom du Pays de Galles, de M. W. R. M. Wynne (mort depuis, au mois de mars 1909) la fameuse collection de manuscrits du château de Peniarth (près de Towyn, Merionethshire), laquelle s'était précédemment accrue des manuscrits provenant du château de Hengwrt (au nord de Dolgelly). L'importance de cette double collection est considérable ; on peut s'en faire idée par le catalogue qu'en a publié en 1899 M. J. Gwenogfryn Evans et dont la *Revue Celtique* a parlé, tome XXIV, p. 95 et suiv. : les textes les plus anciens de la littérature galloise du moyen âge y figurent.

Grâce à la libéralité de Sir John Williams, ces trésors vont être à la disposition du public à Aberystwyth. On les a installés partiellement et tant bien que mal dans des locaux provisoires et on doit faire en juillet et en août une exposition spéciale des manuscrits et des livres les plus rares. Mais ils auront bientôt un local digne d'eux. On a formé le projet de bâtir, a Aberystwyth même, une *National Library of Wales*, où il y aura place pour plus de 500.000 volumes. La construction de cet édifice vient d'être adjugée, après concours, à l'architecte Sydney K. Greenslade, de Londres. La dépense est estimée à 85.000 livres.

II

Le « Manchester Guardian » du 27 mai 1909 contient le détail d'une touchante cérémonie, datant de la veille : l'inauguration d'un médaillon de John Strachan. Désireux d'honorer la mémoire du regretté savant, quelques-uns de ses anciens collègues, élèves et amis, avaient eu la pieuse pensée d'ouvrir une souscription pour acheter sa bibliothèque et en faire don à l'Université de Manchester. Le résultat dépassa les prévisions ; avec le surplus de la souscription, on commanda au sculpteur John Cassidy un médaillon de bronze, qui fut placé dans le vestibule de la bibliothèque universitaire. A cette occasion, des discours émus ont été prononcés par le vice-chancelier Hopkinson, le professeur Lamb, promoteur de l'entreprise, sir Frank Forbes Adam, chairman of the Council, et le professeur Alexander, doyen de la Faculté des arts.

III

La collection des volumes publiés par l'*Irish Text Society* atteint le chiffre dix grâce à M. R. A. Stewart Macalister à qui nous devons : *Eachtra an Mhadra mhaoil*, *Eachtra mhacaoimh-an-iolair*. — *The Story of the crop-eared Dog*, *The story of Eagle-boy*, *two irish Arthurian Romances*, in-8°, IX-207

pages. Ce sont des romans dont il n'existe pas de manuscrit antérieur au XVIIIe siècle. Ils sont tous deux mentionnés dans l'*Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Irlande*, p. 119-120.

Le héros principal du premier est un chien qui n'avait pas d'oreilles ni même de queue et qui sous la forme humaine était fils du roi de l'Inde. Sous cette forme, il s'appelait Alastram (Alexandre) le merveilleux et il succéda à son père.

Le personnage le plus important du second roman est l'enfant né du mariage de Richard, fils aîné du roi de Portugal, avec la fille du roi de Scythie. Au moment de la naissance de cet enfant, Richard venait d'être assassiné par son frère cadet et la veuve de Richard, la fille du roi de Scythie, était prisonnière dans une tour. Aussitôt né, l'enfant, que son oncle voulait tuer, fut enlevé par un aigle et sa mère, grâce à un déguisement, s'échappa de la tour. Quant à l'aigle, il donna l'enfant à un des chevaliers du célèbre roi Arthur, c'est-à-dire au chevalier noir, fils du roi de France ; ce chevalier l'éleva, puis l'enfant, devenu homme, vengea son père par la mort du meurtrier et monta sur le trône de Portugal.

Ce sont deux exemples des récits merveilleux dont se récréaient les Irlandais au XVIIIe siècle. Il est nécessaire de les connaître pour se rendre compte de ce qu'a été l'histoire de la littérature irlandaise. Mais les textes qui remontent à l'époque païenne semblent plus intéressants que ceux-ci, où par exemple les funérailles de Richard, roi de Portugal, sont célébrées dans la cathédrale du cardinal [archevêque de Lisbonne], *go aird-eaglais cairdinalta* (p. 100, l. 129).

IV

Vient de paraître un volume in-4° de XXXVI-408 pages, dont l'auteur est M. P. W. Joyce, président de la Royal Society of Antiquaries of Ireland, et qui a été publié par cette compagnie savante ; le titre est : *Old irish Folk Music and Songs, a Collection of 842 irish Airs and Songs hitherto unpublished.* Cet ouvrage est divisé en quatre parties. La première, p. 1-170, comprend les chansons de la collection formée par M. Joyce qui sont en langue irlandaise ; la seconde partie, p. 171-242, se compose des chansons en langue anglaise de la même collection ; la troisième partie est extraite de la collection formée par feu Robert Lyons de Dublin, et la quatrième partie renferme des chants et des airs tirés de la collection des défunts John Edward Pigot et David R. Pigot aussi de Dublin. Avant le présent volume il a été publié à partir de 1796 plusieurs autres recueils d'airs irlandais ; M. Joyce évalue à 3100 environ le nombre des airs irlandais imprimés jusqu'ici, et beaucoup restent encore inédits. Malheureusement les scribes du moyen âge n'en ont noté aucun et la date à laquelle chacun de ces airs remonte ne peut être établie ; de divers textes littéraires on doit cependant conclure que l'usage de la musique est en Irlande bien antérieur à l'établissement du christianisme [1].

1. Sur la musique en Irlande pendant la période chrétienne, voir le chapitre intitulé *Music* chez Joyce, *A social History of ancient Ireland*, t. I (1903), p. 571 et suivantes.

V

M. Morin-Jean, élève de M. Salomon Reinach, vient de publier le catalogue de sa collection archéologique qui concerne les époques les plus anciennes de l'histoire de la Gaule et des pays voisins. Ce catalogue est ainsi divisé : chapitre Ier, période quaternaire ou paléolithique ; chapitre II, période néolithique ; chapitre III, âges du cuivre et du bronze ; chapitre IV, âge du fer ; chapitre V, Gaule romaine ; chapitre VI, mobilier funéraire des tombes franques mérovingiennes ; chapitre VII, comparaisons avec d'autres régions. Ce catalogue occupe les pages 137-205 d'un volume in-8o de XIII-231 pages dont les 136 premières sont occupées par une préface intitulée : *Notions générales* ; cette préface est un résumé de la doctrine archéologique admise par la plupart des savants qui ont étudié les six périodes auxquelles se rapportent les six premiers chapitres de l'ouvrage. Le volume est intitulé : *Archéologie de la Gaule et des pays circonvoisins depuis les origines jusqu'à Charlemagne.*

VI

M. Joseph Dunn, professeur à l'Université catholique de Washington, vient de publier avec traduction française en regard un mystère breton où est soi-disant racontée la *Vie de saint Patrice*, Paris, Champion ; Londres, David Nutt ; in-8o, XXXII-265 pages. De cette composition on ne connaît qu'un seul manuscrit ; il date de la fin du XVIIIe siècle ou du commencement du XIXe ; il appartient à Mme veuve Arthur de La Borderie qui, sur la demande de M. J. Loth, doyen de la Faculté des Lettres de Rennes, a bien voulu le prêter à M. Dunn. Ce manuscrit appartenait dès 1888 au regretté Arthur de La Borderie qui en a parlé à cette date dans la *Revue de Bretagne et Vendée*. Mais en 1904 M. Le Braz, dans son excellent *Essai sur le théâtre celtique*, n'en a rien dit.

L'auteur de ce mystère était fort mal renseigné. Ainsi, p. 66, Ier acte, vers 773, il raconte que la mère de saint Patrice après avoir mis au monde son enfant, est entré dans l'ordre de sainte Claire. Or cet ordre date du XIIIe siècle et Patrice est né en 389. Autre anachronisme, p. 228, 3e acte, vers 760, un personnage dit qu'il faut tuer Patrice avec une arme à feu, et plus bas, même page, on voit cet individu arriver un pistolet à la main dans l'église où Patrice va dire la messe. Le même Patrice, né en Grande-Bretagne, se dit irlandais d'origine, p. 180, cf. p. 128, 200. Aux pages 123 et suivantes on voit apparaître l'empereur qui règne en Irlande, et Jupiter est le principal dieu de cet empereur. Patrice est neveu de saint Germain, évêque d'Auxerre, p. 208, 210. Naturellement l'auteur n'a pu consulter ni les publications de Whitley Stokes et du Père Hogan sur saint Patrice, ni la vie de saint Patrice de M. J. B. Bury. M. Dunn suppose que ce qui, dans le mystère breton, n'est pas dû à l'imagination de l'auteur, provient soit d'un célèbre poète espagnol du XVIIe siècle, Caldéron, *El Purgatorio de san Patricio* ; soit de Montalvan, compatriote et contemporain

de Caldéron, *Vida y Purgatorio del glorioso san Patricio*; soit enfin de la légende française publiée aux colonnes 957-1031 du *Dictionnaire des légendes* de la collection Migne.

VII

Il vient de paraître à Dublin, librairie Gill and Son, un petit volume in-8° de VIII-100 pages, intitulé *Slointe Gaedhal is Gall* (« Noms gaéliques et étrangers »), *Irish Names and surnames* (« Prénoms et noms irlandais »). L'auteur est un ecclésiastique, Pádraig de Bhulbh, Patrick Woulfe ou Wolfe. Il veut faire connaître la notation irlandaise des prénoms et des noms connus sous la notation anglaise. De là, pp. 36-41, une liste alphabétique des prénoms masculins sous leur notation anglaise, suivis chacun de la forme irlandaise. Les prénoms de femmes occupent les pages 42-44. La liste alphabétique des noms propres de personnes suivis chacun de sa forme irlandaise couvre les pages 45-100. Les pages 1-29 sont consacrées à une étude grammaticale du sujet. On peut signaler comme particulièrement intéressant ce qui est dit des prénoms et noms d'origine étrangère, pp. 2-4 et 9, 10.

VIII

Cormac mac Airt fut roi suprême d'Irlande pendant quarante ans, de l'an 225 à l'an 266 de notre ère suivant les Annales des Quatre Maîtres [1]. On lui attribue des instructions, *Tecosca Cormaic*, qui paraissent bien postérieures, mais avoir été rédigées au plus tard vers le commencement du IXe siècle. M. Kuno Meyer vient d'en donner une édition qui forme le volume XV des *Todd Lectures*, publiées par la Royal Irish Academy. Ce volume, daté d'avril 1909, se compose d'une préface, XII pages, suivies du texte irlandais avec traduction anglaise en regard, 51 pages. Puis viennent les notes, p. 52-56, et le glossaire des mots rares, p. 57-62. Les instructions de Cormac se présentent sous forme de réponses adressées par ce prince à son fils Carbre Liffechair qui aurait été roi suprême d'Irlande de 268 à 284 disent les Annales des Quatre Maîtres. Keating a cru que Cormac mac Airt était réellement l'auteur des instructions, *Tecosca Cormaic* [2], et prétend que ce roi aurait été chrétien [3].

John O'Donovan a donné d'après le Livre de Lecan une édition partielle, avec traduction, du texte qui nous occupe : on la trouve dans *The Dublin penny Journal*, nos du 29 décembre 1832, et du 12 janvier 1833, ou, pour autrement parler, t. I, p. 213-215, 231-232. M. Kuno Meyer a publié et traduit le texte complet ; il en signale douze manuscrits [4] dont le plus

1. A comparer les Annales de Tigernach, publiées par Whitley Stokes, *Revue Celtique*, t. XVII, p. 12-20.
2. *Foras feasa ar Eirin*, t. II, édité par Patrick Dinneen, p. 304, 305, 346, 347.
3. *Ibidem*, p. 344, 345.
4. Neuf seulement dans l'*Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Irlande*, p. 221, 222.

ancien remonte au milieu du XIIe siècle, c'est le Livre de Leinster, où il a relevé quelques fautes de copie qu'il a pu corriger grâce à des manuscrits plus récents.

Cormac y parle de Dieu au singulier, p. 2, l. 18 ; p. 20, l. 17 ; il appelle les hommes race d'Adam, *sil Adaim*, p. 20, § 13, l. 1, 2. Toutes les femmes suivant lui sont des fléaux, pp. 28-35.

IX

Quand, il y a soixante-dix ans, je suis entré en cinquième au collège royal de Nancy, un des livres que j'ai eus entre les mains fut l'ouvrage intitulé : *Selectae e profanis scriptoribus historiae*, dont la première édition date de 1727 et qui avait eu pour auteur Jean Heuzet, précédemment professeur à Paris au collège de Beauvais. Peu de livres ont été si souvent réimprimés, j'en vois encore une édition récente entre les mains de mes petits-fils, élèves à Paris du lycée Louis-le-Grand.

M. Osborn J. Bergin, professeur d'Irlandais à Dublin dans la *School of irish Learning*, vient d'imiter Jean Heuzet ; il a fait paraître un recueil de morceaux tirés de l'histoire d'Irlande de Keating : *Stories from Keating's History of Ireland*. Dublin, Hodges, Figgis and Co., 1909, in-12, XX-133 pages. Les morceaux sont au nombre de trente et un. Ils paraissent bien choisis. Ils sont précédés d'une préface qui contient quelques notions sur la grammaire de l'irlandais moderne. Le volume se termine par des notes, un glossaire et des index. Pour éviter d'être accusé de plagiat, M. Bergin a extrait ses textes d'un manuscrit de Keating écrit en 1657, quelques années après la mort de l'auteur, manuscrit que M. Dinneen n'a pas connu. De là quelques variantes : ainsi chez M. Bergin, p. 3, l. 6, le génitif singulier de *mac* « fils » est le moyen irlandais *meic* au lieu de l'irlandais moderne *mic*, édition de l'*Irish Text Society* par Dinneen, p. 188, l. 2957. La conjonction qui veut dire *et*, *agus* ou *is* chez M. Dinneen, est toujours représentée chez M. Bergin par le signe abbréviatif 7.

Je terminerai par une petite critique. On lit, p. XIX, que *muintear* vient du latin *monasterium*. Or *monasterium* veut dire « bâtiment habité par des moines » ; *muintear*, plus anciennement *muinter* = **manutera*, désigne l'ensemble des personnes placées sous la puissance ou, comme on dit en droit romain, *in manu*, du chef de famille. En droit irlandais *cétmuinter*, synonyme du latin *mater familias*, veut dire « première des personnes *in manu* » et non « premier des bâtiments habités par les moines ». L'expression latine qui désigne l'ensemble des moines habitant un monastère est *conventus*, non pas *monasterium*. *Muinter* = **manutera* remonte à la période italo-celtique, à une date où les Celtes n'avaient pas encore perdu le mot *manus*[1].

X

Miss Jessie L. Weston, continuant ses publications sur les romans de la Table Ronde, vient de faire paraître à Londres, librairie David Nutt, le

1. Cf. l'article *Manus*, chez Walde, *Lateinisches etymologisches Wœrterbuch*, p. 367, qui rapproche de *manus* l'allemand *Vor-mund* « tuteur ».

second volume de son étude sur la légende de Sir Perceval : *The Legend of Sir Perceval, Studies upon its Origin, Development and Position in the Arthurian Cycle* ; 1909, petit in-8° de XVI-355 pages. C'est le quatrième des volumes publiés par Miss Weston dans la *Grimm's Library* de la maison David Nutt. Miss Weston y a donné, en 1897, *The Legend of Sir Gawain* ; en 1901, *The Legend of Sir Lancelot du Lac* ; en 1906, le premier volume de *The Legend of Sir Perceval*. Les deux volumes consacrés à Sir Perceval sont dédiés à la mémoire de Gaston Paris. Pour le second, Miss Weston a eu les conseils de MM. Paul Meyer, J. Bédier, Ferdinand Lot. Elle y a inséré, pp. 9-112, le texte du Perceval en prose conservé dans la bibliothèque publique de Modène sous la cote E. 39, texte fort supérieur à celui de l'exemplaire qui se trouve à la Bibliothèque nationale de Paris, fonds français, nouvelles acquisitions, n° 4166. Suivent diverses dissertations sur les sujets traités dans le Perceval en prose, notamment sur le *Graal* ou *Grail*, pp. 213-316. Le *Graal* ou *Grail* serait d'après l'auteur une pierre galloise de même famille qu'en Irlande la pierre appelée *Lia Fáil*, pierre qui prophétisait et dont il est question dans la pièce irlandaise intitulée *Baile in scail* ou *Baile Cuinn* [1].

XI

En 1841, Aneurin Owen a fait paraître sous le titre de : *Ancient Laws and Institutes of Wales* un recueil de textes de lois galloises en un volume in-f°, dont il y a aussi un tirage en deux volumes de format moindre. L'ouvrage débute par la reproduction de trois codes attribués au roi Howel dda, autrement dit Howel le bon, et qui dateraient du milieu du Xe siècle, ce sont : le *Dull Gwynedd* ou « Venedotian Code » que l'on peut aussi appeler « Book of Gwynedd », pp. 1-163 de l'in-folio d'Aneurin Owen ; le *Dull Dyved* ou « Dimetian Code » que, suivant M. Wade Evans, on devrait appeler « Book of Blegywryd », pp. 164-302 d'Aneurin Owen ; et le *Dul Gwent*, « The Gwentian Code » pour lequel M. Wade Evans propose le titre de « Book of Cyvnerth » [2], pp. 303-388 d'Aneurin Owen.

M. Wade Evans vient de donner une nouvelle édition de ce dernier code : *Welsh Medieval Law, being a Text of the Laws of Howel the Good* d'après le ms. du Musée britannique Harleian 4353 qui paraît dater du XIIIe siècle. C'est le plus ancien des manuscrits qui nous conservent ce texte légal, et le soigneux éditeur comble les lacunes du Harleian 4353 au moyen d'un autre ms. du Musée britannique, fonds Cottonien, Cléopatra A. XIV, milieu du XIVe siècle. L'édition nouvelle forme un volume in-8° de XCVI-395 pages ; après l'introduction, terminée par un sommaire analytique, viennent le texte gallois, pp. 1-143 ; la traduction anglaise, pp. 145-284 ; des notes paléographiques, p. 285 ; puis, pp. 289-324, l'exposé détaillé des divergences entre le ms. Harleian 4353, le ms. Cleopatra A. XIV dont nous

1. O'Curry, *Manuscript Materials*, p. 387-389, 618-622 ; Kuno Meyer dans *Zeitschrift für celtische Philologie*, t. III, p. 458-466.
2. Blegywryd et Cyvnerth seraient les noms des auteurs de ces codes.

venons de parler et deux autres mss., Peniarth, 37, fin du XIIIe siècle, et Cleopatra B. V., écrit vers 1350. Suivent : un glossaire où sont expliqués des termes importants de droit gallois, pp. 324-350; enfin un index des mots gallois, pp. 351-395. Une carte du Pays de Galles avant la conquête normande termine ce volume.

La disposition est moins commode que celle qu'avait adoptée Aneurin Owen, chez qui chaque page est divisée en deux colonnes dont la première contient le texte gallois, la seconde la traduction anglaise. M. Wade Evans aurait dû mettre sa traduction en regard du texte gallois. Au lieu de diviser son texte en livres, les livres en chapitres et les chapitres en paragraphes numérotés, comme l'a fait Aneurin Owen, imitant en cela la division du Digeste en livres, titres et paragraphes, M. Wade Evans a cru bien faire en reproduisant dans son édition les pages et les lignes des deux manuscrits Harleian 4353 et Cleopatra A. XIV ; il rend par là très peu commode la collation de son édition avec celle d'Aneurin Owen qui, du reste, prenant pour base de son édition le ms. Peniarth 37, avait donné en note les variantes de Harleian 4353 et de Cleopatra A. XIV, ayant par là rendu à peu près inutile l'édition de M. Wade Evans. Dans l'édition de M. Wade Evans, le respect des pages a eu, nombre de fois, un résultat bizarre dont voici un exemple. Après avoir reproduit, pp. 1-6, les folios 1-3 du ms. Harleian 4353, M. Wade Evans nous donne, pp. 7-14, les folios 37-40 de Cleopatra A. XIV dont trente-deux lignes et demie correspondent exactement, 1° aux lignes 19-25 de la page 5, 2° aux 25 lignes de la page 6, et par conséquent font double emploi avec ces 6 plus 25 lignes. Une fois le folio 40 de Cleopatra A. XIV terminé, M. Wade Evans passe au folio 6 de Harleian 4353 dont les 14 premières lignes, p. 15, correspondent aux lignes 7-21 de la page 14 tirées de Cleopatra A. XIV et font encore double emploi.

Aneurin Owen savait comment se fait une édition ; M. Wade Evans l'ignore et nous a simplement mis entre les mains les matériaux d'une édition qui reste à exécuter et qu'il est probablement incapable de nous donner.

XII

Plus haut, pp. 103-104, la *Revue Celtique* a rendu compte d'un mémoire de M. H. Zimmer, tirage à part d'un volume intitulé *Die Kultur der Gegenwart, Teil* I, *Abteilung* XI, I. Ce volume, grand in-8° de 409 pages, publié en 1900 par la maison Teubner de Leipzig a un second titre : *Die Romanischen Literaturen und Sprachen mit Einschluss des Keltischen.* A la partie celtique ont collaboré, outre M. Heinrich Zimmer, MM. Kuno Meyer et Ludwig Christian Stern. M. Kuno Meyer, pp. 78-97, traite de la littérature irlandaise en huit chapitres : 1° la littérature conservée par des manuscrits antérieurs au XIe siècle ; 2° la littérature épique ; 3° la littérature historique ; 4° la littérature juridique ; 5° la littérature religieuse ; 6° la littérature savante ; 7° la littérature gnomique (recueils de maximes) ; 8° la littérature lyrique mondaine.

M. Ludwig Christian Stern s'est occupé de la littérature gaélique de l'Écosse

et de l'île de Man, p. 98-113 ; il parle du doyen de Lismore, XVIe siècle, des supercheries de Macpherson et de la poésie gaélique d'Écosse aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, des contes et des proverbes, des essais en prose, des traductions de la Bible et des ouvrages de dévotion écrits en gaélique d'Écosse à la même époque.

Il passe ensuite à la littérature galloise, p. 114-130. Il croit qu'en général les plus anciens poèmes gallois datent du XIIe siècle et que si quelques-uns par exception sont antérieurs, ils ne peuvent remonter au delà du Xe, sauf les deux courts poèmes du IXe siècle conservés dans le Juvencus de Cambridge. Il parle des lois, des *Mabinogion* et de l'influence exercée par l'Irlande sur les récits gallois, il n'oublie pas les textes historiques, ni la poésie galloise moderne, naturellement il s'étend sur l'œuvre de Davydd ab Guilym.

C'est sur la littérature cornique et bretonne qu'il est le plus bref, p. 131-137 : il consacre deux pages, aux textes corniques et cinq aux textes bretons. Il parle surtout du théâtre, mais il ne se borne pas là. Son opinion sur La Villemarqué est la même que celle de Luzel dont il cite la publication avec éloge.

XIII

Dom Fernand Cabrol, abbé de Farnborough, vient de faire paraître à Paris, librairie Victor Lecoffre, un volume in-12 de XXIII-341 pages intitulé *L'Angleterre chrétienne avant les Normans*. Une partie notable de cet ouvrage érudit est consacré aux Anglo-saxons. Mais les chapitres I et II, pp. 1-52 ; IV, p. 71-91 ; le § 2 du chapitre V, p. 103-107 ; une partie du chapitre VIII, pp. 183-213, etc., concernent l'élément celtique, on y trouve un exposé clair et exact de l'histoire la plus ancienne du christianisme chez les populations celtiques des Iles Britanniques.

XIV

La rédaction de la *Revue Celtique* a reçu de la librairie Otto Schulze and Company d'Edimbourg un volume de VIII-233 pages : *Religio scotica its Nature as traceable in scotic saintly Tradition* par M. Robert Graig Maclagau. Nous avons déjà critiqué ce volume ci-dessus, pp. 100, 101. C'est un sujet qu'il serait long d'épuiser. Bornons-nous à signaler ici ce que, p. VII, l'auteur dit de la querelle qui eut lieu à propos de la date où devait être célébrée la fête de Pâques. Suivant M. Maclagan la pâque irlandaise était Beltain c'est-à-dire se fêtait le premier mai. Il ne sait pas le premier mot de la question. Voir à ce sujet Heinrich Zimmer dans *Realencyclopaedie für protestantische Theologie und Kirche*, t. X, p. 223 ; A. Meyer, *The celtic Church in Britain and Ireland* ; p. 61 ; Duchesne, *Histoire ancienne de l'église*, t. I, p. 282 et suivantes, *Origines du culte chrétien*, p. 288 et suivantes.

XV

Avec les dix-septième et dix-huitième livraisons commence le troisième volume de l'*Altceltischer Sprachschatz* que nous devons au labeur infatigable et à la science de M. Alfred Holder. A la colonne 464 l'ordre alphabétique se termine, et sur la colonne 465 commence le supplément, *Nachtraege*. Cet ouvrage et son supplément sont appelés à rendre les plus grands services à quiconque s'occupe d'études celtiques soit au point de vue de la langue, soit à celui de l'histoire.

XVI

Notre collaborateur, M. Adrien Blanchet, dont les lecteurs de la *Revue Celtique* ont lu d'excellents articles sur la numismatique gauloise, vient de faire paraître un volume in-8° de IV-454 pages dont le titre est : *Mémoires et notes de numismatique*. Sept de ces mémoires concernent le monnayage celtique, savoir : quatre, pp. 40-72, 97-114, 131-140, 308-322, déjà publiés dans la *Revue numismatique*; un, pp. 186-199, qui avait paru dans le *Bulletin de la Société archéologique de Sens*; un autre, p. 394, 395, qui avait été inséré dans la *Revue belge de numismatique*; enfin un inédit, p. 406-424, « Nouvelles recherches sur les monnaies celtiques de l'Europe centrale ».

XVII

Encore une œuvre posthume du regretté John Strachan : *An Introduction to early Welsh*, un volume in-8° de XVI-294 pages. C'est une grammaire du vieux gallois, pp. 1-136, suivie d'un choix de textes, pp. 137-242, d'un glossaire, pp. 243-278, de variantes, pp. 279-280, d'un index, pp. 281-292, de *Corrigenda*, pp. 293-294. Nous espérons devoir bientôt à la plume si compétente de M. J. Loth un compte rendu détaillé de ce savant ouvrage.

XVIII

M. Padraic Mac Piarais vient de publier un volume in-12 de 61 pages, *Bruidhean Chaorthain* « Château du Sorbier », texte irlandais, gloses et glossaire. Ce morceau, dont le plus ancien manuscrit est daté de 1603, a été traduit par M. Joyce, *Old Celtic Romances*, 2e édition, p. 177-222.

XIX

Nous avons dans notre précédente livraison annoncé la maladie du savant professeur de Heidelberg Hermann Osthoff. Il est mort le 7 mai dernier. Il était âgé de soixante-deux ans. Nous n'énumérerons pas ses nombreuses publications linguistiques. Nous rappellerons seulement son article intitulé *Zur keltischen Wortkunde*, publié l'année dernière dans la *Zeitschrift für celtische Philologie*, t. VII, p. 395-432, et dont il a été rendu compte dans la

Revue Celtique, t. XXIX, p. 250. Il a écrit cet article à la suite d'un voyage fait par lui en Irlande en 1907 et qu'il a raconté dans une brochure intitulée *Bilder aus Irlande*. La *Revue Celtique*, t. XXIX, p. 89, a parlé de cette brochure.

Nous avions oublié que dans les *Indogermanische Forschungen*, t. VI, p. 263-294, H. Osthoff a publié un savant article sur les labio-vélaires aspirées et non aspirées en celtique. *La Revue Celtique*, t. XVI, p. 116, a rendu compte de ce remarquable travail ; M. Vendryes nous le rappelle.

XX

Nous recevons l'annonce des cours que feront en juillet 1909, à la *School of irish Learning* de Dublin, MM. Osborn J. Bergin et J. Glyn Davies, l'un pour l'irlandais, l'autre pour le gallois, tous deux sous la direction de M. Kuno Meyer. Malheureusement, quand cette livraison-ci paraîtra, ces cours seront terminés.

XXI

A la page 110 de son livre célèbre, *Die Deutschen und die Nachbarstämme* qui date de 1837, Kaspar Zeuss a expliqué par *Bardi*, forme abrégée du nom des *Langobardi*, le nom du petit pays appelé *Bardengowe* et de la ville de *Bardonwic* aujourd'hui Bardewick, non loin de Lüneburg près de la rive gauche de l'Elbe en Hanovre. On retrouve ensuite la même doctrine chez Jacob Grimm, *Geschichte der deutschen Sprache*, troisième édition, 1868, p. 475 ; chez Ernst Foerstemann, *Altdeutsches Namenbuch*, 2e édition, 1872, p. 209, 210 ; chez Karl Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, t. IV, 1900, p. 462. M. Karl Kayser, superintendent in Goettingen, vient de publier sous la date de 1909 une brochure in-8o de VIII-87 pages, accompagnées de deux cartes, *Die Kelten des Bardengaus* ; il prétend prouver que dans le nom de *Barden-gau* le premier terme *Barden* est celtique, bien que le second *gau* soit évidemment germanique. Il ne semble pas avoir démontré que sa thèse ait un fondement quelconque, bien que vraisemblablement les Celtes au temps de leur grande puissance aient atteint le bas Elbe, en aient même dépassé la rive droite.

XXII

Le tome quatrième de Migne, *Patrologia latina*, 1844[1], contient les œuvres de saint Cyprien, évêque de Carthage, 248-258. Aux colonnes 869-882 de ce volume se trouve le *De duodecim abusionibus saeculi tractatus perperam Cypriano et Augustino adscriptus*[2]. Une nouvelle édition de ce traité a paru en 1909 à Leipzig chez le libraire J.C. Hinrich dans le tome XXIV des *Texte*

1. Reproduction de l'édition de Baluze. Paris, 1726.
2. A comparer, dans l'édition de Baluze, les colonnes CCLXXV à CCLXXXVIII.

und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur, publiés par MM. Adolf Harnack et Carl Schmidt. L'auteur de cette édition est M. Siegmund Hellmann qui en 1906 a donné dans les *Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters* publiés par Ludwig Traube une édition du *Liber de rectoribus christianis* de Sedulius Scottus, IXe siècle. Il a été parlé de cette édition dans la *Revue Celtique*, t. XXVII, p. 112, où l'auteur est appelé avec une faute d'impression H. Hellmann, au lieu de S. Hellmann.

Le titre que M. Siegmund Hellmann donne au texte qu'il a fait réimprimer est *Pseudo-Cyprianus. De XII abusivis saeculi.* Il établit que ce document est l'œuvre d'un irlandais et date du VIIe siècle, 630-700. M. S. Hellmann étudie avec soin les manuscrits qui nous l'ont conservé; il en donne les variantes. Il montre une connaissance approfondie de la littérature latine du haut Moyen-Age et des ouvrages modernes qui la concernent. Il connaît moins les textes irlandais. Ainsi c'est d'après Haddan et Stubbs, *Councils and ecclesiastical Documents relating to Great Britain and Ireland*, t. II, 2e partie, p. 344, qu'il cite, p. 15 de sa préface, un passage du *Senchus Mór* ; il ne renvoie pas aux *Ancient Laws of Ireland*, t. I, p. 54, l. 7-9, d'où ce passage est extrait.

XXIII

Au dernier moment nous recevons de Londres un envoi de la librairie David Nutt. C'est la photogravure de la partie en parchemin du ms. Rawlinson B. 502 de la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford; les deux premiers feuillets datent de la fin du XIe siècle ou du début du XIIe; le reste est d'une époque plus avancée du XIIe.

On doit à la Royal Irish Academie les fac-similés de trois importants manuscrits irlandais : 1° *Leabhar na h-Uidri*, fin du XIe siècle ou début du XIIe, publié en 1870; 2° *Leabhar Breac*, commencement du XVe siècle, publié en 1876; 3° *The Book of Leinster*, milieu du XIIe siècle, publié en 1880. Postérieurement, remplaçant les fac-similés par des photogravures, la Royal Irish Academy nous a donné : 4° *The Book of Ballymote*, commencement du XVe siècle, publié en 1887; 5° *The Yellow Book of Lecan*, fin du XIVe siècle. publié en 1896. Ces cinq volumes sont des recueils, ils forment chacun une petite bibliothèque. L'édition a été dirigée, pour le premier de volumes par J. T. Gilbert, pour le second par Samuel Ferguson, pour les trois suivants par Robert Atkinson.

Le nouveau volume, qui sera le 6e de la collection, est un recueil de pièces comme les précédents; mais il n'émane pas de la Royal Irish Academy; nous le devons au zèle laborieux comme à la science de M. Kuno Meyer, qui, dans une introduction de quatorze pages in-folio, nous donne l'indication des morceaux publiés déjà ; il y joint le nom de l'auteur de chaque édition et il renvoie, quand il y a lieu, aux copies contenues dans d'autres manuscrits. La photogravure couvre 166 pages à deux colonnes, correspondant aux folios de parchemin 1-12 et 19-89 du ms., avec suppression de feuillets en papier écrits au XVIIe siècle. Le volume se termine par

42 pages contenant deux index : 1° celui des lignes initiales de chaque morceau, 2° celui des généalogies. Le tout, introduction, photogravure et index, constitue un in-folio de 222 pages. Le titre est : *Rawlinson B.* 905, *a Collection of Pieces in Prose and Verse in the irish Language, compiled during the eleventh and twelfth Centuries, now published in facsimile from the original manuscript in the Bodleian Library with an Introduction and Indexes by Kuno Meyer, professor of Celtic in the University of Liverpool.* Le ms. Rawlinson B. 502 peut, dans ses premiers feuillets, être considéré comme à peu près contemporain du *Leabhar na h-Uidri*, le plus anciens des cinq mss. irlandais publiés jusqu'ici, soit en fac-similé, soit en photogravure, le reste, contemporain du *Book of Leinster*, contient un grand nombre de morceaux inédits.

XXIV

Nous allions mettre sous presse quand nous avons reçu de M. Kuno Meyer, actuellement à Dublin où il s'occupe de la *School of irish Learning*, un joli et savant volume in-8°, cartonné, de VII-63 pages, qui contient un traité élémentaire de métrique irlandaise, *Primer of irish Metric*, suivi d'un glossaire des mots irlandais cités, et d'une liste alphabétique des poètes irlandais depuis les temps mythologiques jusqu'à nos jours. La maison David Nutt a édité ce livre.

XXV

Le 19 juillet 1909, M. Walter Yeeling Evans Wentz, précédemment élève de Standford University en Californie, et membre de Jesus-College à Oxford, a soutenu devant la Faculté des Lettres de l'Université de Rennes une thèse de doctorat. Elle est intitulée *The Fairy-faith in Celtic Countries, its psychical Origin and Nature.* C'est un volume in-8° de XXII-314 pages écrit en anglais et imprimé chez Oberthur à Rennes. On peut le considérer comme un traité de mythologie celtique. L'auteur connaît tous les livres, tous les mémoires dont cette mythologie a été l'objet. Il y joint comme folkloriste un certain nombre d'observations personnelles. Son livre est plein d'intérêt ; mais il ne s'en suit pas que suivant nous on doive en tout point accepter ses doctrines comme le dernier mot de la science.

Ainsi nous ne considérons pas comme démontré que le héros Cûchulainn fût identique au dieu Lug, son père, nous les voyons agir l'un à côté de l'autre dans la rédaction la plus ancienne du *Táin bó Cúalnge*[1].

Employer le mot, *rebirth* « renaissance » pour exprimer la filiation, cela peut être élégant et littéraire, mais c'est à notre sens abusif. La filiation de Cûchulainn, demi-dieu, dont le grand dieu Lug, mieux *Lugus*, est le père, nous offre un phénomène identique à la filiation du demi-dieu grec Hêra-

1. Voir plus haut, p. 80, 82, 88.

clês dont le dieu suprême Zeus est le père, comme on le voit chez Homère, *Iliade*, chant XIX, vers 98 et suivants, et chez Hésiode, *Bouclier d'Hercule*, vers 30 et suivants. Hêraclês, né de l'union d'un dieu et d'une femme n'est qu'un demi-dieu, il est parfaitement distinct de Zeus. De même Cûchulainn est un demi-dieu, qu'on ne peut confondre avec le grand dieu qu'il a eu pour père, quoiqu'en dise, p. 189, le livre que nous critiquons.

Nous ne pouvons pas davantage admettre ce que nous lisons p. 179 : *The ancient irish bards whe were one of the orders of Druids* ; l'auteur paraît ignorer la distinction si bien établie entre les druides, les *filid* et les bardes, trois ordres dont le dernier était fort méprisé par les deux premiers, voir le texte irlandais reproduit par le Dr. E. Windisch, *Wœrterbuch*, p. 384, au mot *bárd*.

Les p. 129, 130 sont consacrées aux palais souterrains des *sidhe*, c'est-à-dire de certains dieux. L'auteur paraît ignorer que la population des cavernes a, dans l'Europe occidentale, précédé les Indo-européens, et que ces palais divins, situés sous les montagnes, sont le résultat de la confusion faite par le peuple entre un souvenir historique, celui de la population des cavernes, et une conception mythologique celle des dieux à forme humaine. Mais il y eut une époque où les Celtes adoraient les forces visibles de la nature sans leur donner forme humaine. La formule celtique du serment par le ciel, la terre et la mer[1] remonte plus haut que la date où les Grecs ont personnifié le ciel sous le nom de Zeus, la terre sous le nom d'Haïdès, la mer sous le nom de Poseidôn. Le culte des eaux sacrées, des arbres sacrés dont parle M. Wentz, p. 220-227, s'adresse à des divinités secondaires du même ordre, de même aussi le culte des animaux[2].

La façon dont M. Wentz considère le côté psychologique de son sujet, nous semble étrange, nous ne sommes pas sûr de l'avoir compris, nous renonçons à en donner l'analyse.

Ce serait à nos yeux la partie faible d'un livre qui d'ailleurs atteste chez l'auteur une sérieuse érudition.

XXVI

Plus haut, t. XXVIII, p. 209, nous avons annoncé le savant mémoire de Sir John Rhys, *The celtic Inscriptions of France and Italy*. Il date de 1906. Depuis, en 1908, une inscription alors inconnue a été découverte à Alise-Sainte-Reine. C'est une dédicace, *deo Ucueti et Bergusiae*. Cette trouvaille a été le point de départ d'une savante étude du chanoine M. Morillot intitulée : *Deux inscriptions d'Alesia, l'une gauloise, l'autre latine, et les divinités Ucuetis et Bergusia*, brochure in-8° de 51 pages et une planche, plus sept

1. Strabon, l. VII, c. III, § 8 ; l. I, c. IV, § 6. *Ethica Nicomachea*, l. III, c. VII, dont il faut rapprocher des textes irlandais chez Windisch, *Táin bó Cúalnge*, p. 677, l. 4752-4756 ; p. 713, l. 5026-5029 ; p. 869, l. 5974-5979 ; cf. p. 667, l. 4689-4690.

2. Cette question a été traitée aux pages 143 et suivantes du petit volume intitulé : *Les druides et les dieux celtiques à forme d'animaux*, p. 150-163.

figures intercalées dans le texte, le tout imprimé en 1909 chez Jobard à Dijon. L'inscription gauloise dont parle ce titre est depuis longtemps connue, c'est aussi une dédicace : le nom de la divinité, *Ucuetis*, y est écrit au datif *Ucuete* et sur la même inscription on peut consulter le mémoire précité de Sir John Rhys, p. 4. Dans cette inscription se trouve le mot gaulois *ieuru* qui, suivant M. Morillot, veut dire *vovit*. Mais l'équivalent latin de ce mot dans les inscriptions est aussi bien *donavit*, *fecit* que *vovit*. De plus, l'*u* final de *ieuru* semble être l'équivalent du latin *o* ; comparons le datif gaulois *Alisanu*, de l'inscription de Couchey aujourd'hui au musée de Dijon, datif devenu *Alisano* dans l'inscription latine de Visignot, aujourd'hui au musée de Saint-Germain. J'ai cru pouvoir en conclure que *ieuru* est une première personne du singulier du présent de l'indicatif, pouvant se traduire par *facio*, *dono*, *voveo*, ou mieux *uoueo*.

M. Morillot discute l'étymologie des noms de la déesse *Bergusia* et du dieu *Ucuetis*. *Bergusia* dérive d'une racine indo-européenne BHERGH, BR̥GH, « être haut » d'où l'allemand *berg* « montagne », *burg* « château » et le gaulois *briga* « forteresse », mot dont viennent le nom de peuple gaulois *Brigantes* et celui de divinité gauloise *Brigantia* dont on peut rapprocher le sanscrit *bṛhant*, « grand, haut, respectable ». Cf. Whitley Stokes, *Urkeltischer Sprachschatz*, p. 171. La forme primaire BHERG de cette racine existait-elle en gaulois ? M. l'abbé Morillot le croit. L'a-t-il prouvé ? Quant à *Ucuetis*, il ne propose aucune étymologie et se borne à constater que les deux premières syllabes *Ucu* se rencontrent dans des noms de lieu gaulois.

XXVII

Le même chanoine Morillot a fait paraître en même temps à la même imprimerie, une brochure in-12 de douze pages : *La source sacrée d'Alesia aux temps payens*. Il y établit que cette source sacrée n'est pas la même que celle qui, aux temps chrétiens, a été consacrée à sainte Reine. La situation de la source sacrée des temps payens est établie par les nombreux *ex-voto* qu'on y a trouvés cette année même, ce que ne pouvait savoir M. Jullian qui en 1907 a confondu les deux sources.

H. d'Arbois de Jubainville.

PÉRIODIQUES

Sommaire. — I. Sitzungsberichte der Koeniglich-preussischen Akademie der Wissenschaften. — II. Irish Theological Quarterly. — III. Irish ecclesiastical Record. — IV. Boletin de la Real Academia de la Historia. — V. The celtic Review. — VI. Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung. — VII. Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques. — VIII. The American Journal of Philology. — IX. Annales de Bretagne. — X. Revue archéologique. — XI. Indogermanische Forschungen. — XII. Folklore. — XIII. Mémoires de la Société de linguistique de Paris. — XIV. Publications of the Modern Language Association of America. — XV. Athenaeum. — XVI. The Transactions of the honorable Society of Cymmrodorion. — XVII. Irish leabhar Gaedhilge. — XVIII. Glotta. — XIX. La Revue. — XX. Pro Alesia.

I

La seconde section du traité intitulé *Flathiusa hErend* (Livre de Leinster, p. 24, col. 1) a pour titre : *Incipit do flathiusaib ocus amseraib hErend iar cretim.* « Des règnes et des temps de l'Irlande après sa conversion au christianisme ». Cette section débute en disant que Loegaire mac Neill fut roi suprême d'Irlande pendant les vingt ans qui ont suivi l'arrivée de saint Patrice. Cette arrivée ayant eu lieu en 432, ce serait de 432 que daterait l'introduction du christianisme en Irlande. O' Donovan, dans son édition des Annales des quatre maîtres, 1851, t. I, p. LI et p. 428, notes b, c ; Todd, *St. Patrick, Apostle of Ireland*, 1864, p. 189 et suivantes ; O'Mahony dans sa traduction de l'histoire d'Irlande de Keating, 1866, p. 408, note ; Bury, *The Life of St. Patrick*, 1905, pp. 14, 51, 349, protestent contre cette doctrine et soutiennent qu'avant l'arrivée de saint Patrice en Irlande comme évêque missionnaire en 432 il y avait déjà des chrétiens en Irlande. M. Heinrich Zimmer a consacré à la défense de la thèse de ces quatre érudits deux fort savants mémoires insérés dans les SITZUNGSBERICHTE DER KOENIGLICH-PREUSSICHEN AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN, séances de la classe de philosophie et d'histoire tenues les 15 et 22 avril 1909, pp. 543-580, 582-612. Il admet l'existence d'un Patrice historique, auteur de la *Confessio* et de l'épître à Coroticus, mais il considère comme légendaire une grande partie des actes attribués à ce saint personnage dans des écrits postérieurs.

Les premiers apôtres de l'Irlande furent des moines sortis probablement des monastères de Ligugé (non Ligugué), en France, département de la Vienne, et Marmoutier, Indre-et-Loire, fondés par saint Martin qui fut archevêque de Tours de 373 à 401, date de sa mort. De là vient la forme

spéciale qu'eut d'abord le christianisme en Irlande où beaucoup d'évêques étaient des moines subordonnés à des abbés. Saint Patrice paraît avoir fait exception quoiqu'il ait été moine.

Le nom brittonique de Patrice était Sucat, son nom latin *Patricius*, un *cognomen* dont la Grande Bretagne romaine nous offre d'autres exemples (*Corpus inscriptionum latinarum*, t. VII, nos 1198, 1336 (806-811, 1079, 1080) et qui est devenu en irlandais d'abord *Cothraige*, en dernier lieu *Patricc*; *Cothraige* est conforme aux lois phonétiques qui ont donné en irlandais *corcur* de *purpura*, *clum* de *pluma* ; Patrick est un calque postérieur, bien qu'ancien, de la forme latine, *Patricius*, prononcée encore sans l'assibilation basse latine du *c*, cf. l'irlandais *ortha*, au génitif singulier *orthan*, du latin *oratio*, *-onis*, qui a donné en français « oraison » avec assibilation du *t*.

Il y a quelques points de détail sur lesquels nous ne partageons pas l'opinion du savant auteur. Nous n'admettons pas que dans *cét-muinter*, « first chief wife » comme traduit R. Atkinson, *Glossary to Brehon Laws*, p. 134, *muinter* soit un emprunt au latin *monasterium* qui n'a aucun rapport avec le droit matrimonial ; et c'est à l'alphabet latin, tel que l'entend Varron, qu'est empruntée l'idée de la lettre ogamique appelée en irlandais *ngedal*, en latin *agma*, dont la valeur est *ng* [1] ; l'alphabet ogamique n'est autre chose que l'alphabet latin gravé par des ouvriers incapables de tracer des lignes courbes.

II

Le R. P. L. Gougaud a inséré dans l'IRISH THEOLOGICAL QUARTELY de janvier 1909 un mémoire dont le titre est *Notes on the latin Writers of mediaeval Ireland*. C'est la critique d'un article de M. Mario Esposito, *The latin Writers of mediaeval Ireland*. Elle complète ce travail et donne avec preuves à l'appui la liste des Irlandais qul ont écrit en latin du cinquième au neuvième siècle. Saint Patrice apparaît au début, mais il était gallois d'origine, c'est un irlandais d'adoption.

III

M. Thomas O' Nuallain a commencé dans l'IRISH ECCLESIASTICAL RECORD de mai 1909 une étude sur les textes qui établissent qu'au moyen âge l'Irlande posséda un certain nombre de savants auxquels la langue grecque était connue. Sans être une découverte, c'est un sujet intéressant à traiter.

IV

Les numéros de mars et d'avril du BOLETIN DE LA REAL ACADEMIA DE LA HISTORIA contiennent, pp. 256, 257, 338-340, deux lettres de M. Edouard S.

1. O'Donovan, *A Grammar of the Irish Language*, p. XXXII ; cf. Priscien, chez Keil, *Grammatici latini*, t. II, p. 30, qui renvoie à Varron, *De origine linguæ latinæ*.

Dodgson concernant une copie du *Dictionnaire français-breton de Vannes* composé par Pierre de Châlons[1] qui est mort en 1718, et dont on a aussi un *Dictionnaire breton-français de Vannes*, in-12, [IV]-175 pages, publié à Vannes, après le décès de l'auteur, en 1723[2]. La copie du *Dictionnaire français-breton* que signale M. Dodgson se trouve à Bilbao dans la *Bibliotheca de la Diputacion de Vizcaya*. Une autre copie de ce dictionnaire existe à Paris, Bibliothèque Nationale, manuscrits celtiques et basques, nos 67-70; elle porte la mention « Revu et corrigé depuis la mort de l'auteur, 1723 »[3]. Cette copie a été indiquée à M. Dodgson par M. Henri Gaidoz dont il reproduit la lettre.

La même bibliothèque de Bilbao possède aussi, dit M. Dodgson, des manuscrits corniques.

Aux pages 328-338 du *Boletin* d'avril 1909 est reproduit un article de M. L. Siret, déjà publié dans la *Revue des questions scientifiques*, janvier 1909, et intitulé *Tyriens et Celtes en Espagne*. Mais l'auteur s'y occupe beaucoup moins des Celtes que des Phéniciens de Sidon, XVI-XIIe siècles, des Phéniciens de Tyr, 1100-600 avant J.-C., puis des Carthaginois.

V

Le numéro d'avril de THE CELTIC REVIEW débute par un article de Whitley Stokes dont les épreuves, après la mort imprévue du savant auteur, ont été corrigées par M. Kuno Meyer. C'est un recueil de dix-sept gloses inédites, tirées d'un manuscrit du XVIIe siècle. Ce manuscrit, coté XXXVIII et appartenant à la *Highland Society* de Londres, est déposé à la Bibliothèque des avocats d'Edimbourg. A ces gloses le regretté auteur à joint des notes étymologiques : ainsi, p. 294, il dit que *tonn*, expliqué par *caillech* « religieuse » tient lieu de *donna* = *domina* : dans *tonn* sous l'influence de l'accent la sonore initiale est devenue sourde, comme dans *tesc* de *discus*.

Parmi les autres intéressants articles que ce numéro contient, nous signalerons : la suite de la publication des poèmes d'Alexandre Mac Donald par le professeur Mackinnon ; l'exposé par M. J. M. Mackinlay des relations que saint Oswald, roi de Northumbrie, mort en 642, eut avec Columb Chille, abbé d'Iova, et avec Aidan, évêque Lindisfarne, tous deux irlandais ; un mémoire de M. Douglas Hyde demandant que la langue irlandaise soit enseignée dans la nouvelle université nationale d'Irlande ; une étude sur cinq termes topographiques gaéliques par M. W. J. Watson ; l'éloge par M. Donald Maclean, de M. Alexandre Carmichael, auteur des *Carmina Gadelica*.

La livraison se termine par un mémoire de M. Alfred Nutt qui explique fort judicieusement en quoi a consisté l'établissement anglo-normand en Irlande au XIIe siècle. L'Irlande alors ignorait l'unité politique. Elle ne l'a

1. Levot, *Biographie bretonne*, t. I, p. 278, l'appelle Nicolas de Châlons.
2. A comparer le Dictionnaire breton-français du dialecte de Vannes, in-8o [IV]-239 pages, publié en 1904 par M. Émile Ernault, chez Lafolye, à Vannes.
3. *Revue celtique*, t. XI, p. 421.

pas eue d'avantage après la soi-disant conquête du roi d'Angleterre Henri II. Quelques points seulement ont été occupés par les Anglo-normands.

VI

La dernière livraison du tome XLII de la ZEITSCHRIFT FUR VERGLEICHENDE SPRACHFORSCHUNG nous offre deux intéressants rapprochements étymologiques, l'un, p. 374, du vieil irlandais *crocenn* « dos » avec le sanscrit *kruncati* « se courber », l'autre, p. 387, de l'allemand *tümpel* « boue » avec l'irlandais *dub* « noir ». L'auteur du premier est M. R. Trautmann ; le second est proposé par M. W. Prellwitz.

VII

Des rapports contenus dans le BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES année 1908, 2e livraison, le plus important au point de vue où nous nous plaçons est celui du commandant Espérandieu sur les fouilles d'Alise en 1907, p. 142-170 et sept planches dont une reproduit un monument de pierre, haut de 0m32, représentant la déesse gauloise *Epona*. La plus grande partie des constructions découvertes datent de l'époque romaine ; mais les traces de l'époque précédente ne sont pas à dédaigner : sur 535 monnaies, si 271 sont romaines, 264 sont le produit du monnayage gaulois. Parmi les objets de bronze se trouve une plaque métallique sur laquelle on a reconnu pour la seconde fois la déesse *Epona*. Parmi les marques de potiers il y en a qui consistent en noms d'hommes gaulois, ainsi on peut signaler celle de Meθθillus, celles qui nous offrent au génitif les noms d'hommes *Canti*, *Scotti*, *Smerti*.

Un rapport du Dr Meunier sur l'établissement céramique de Lavoye, Meuse, donne aussi une liste de marques de potiers dont quelques-unes nous offrent également des noms d'hommes gaulois, tels que *Boudus*, *Cintug*[*n*]-*atu*[*s*], *Gesatus*.

VIII

Dans THE AMERICAN JOURNAL OF PHILOLOGY, vol. XXIX, 4, p. 433 et suivantes, M. Otto B. Schlutter a inséré un savant mémoire sur Gildas, *Libellus querulus de excidio Britannorum* comme source de gloses dans un ms. du fonds Cottonien au musée Britannique. Le texte imprimé de Gildas qu'il cite est celui de Migne, *Patrologia latina*, t. 69, col. 329-392, qui remonte à 1848. Le savant auteur paraît ignorer l'édition donnée par Théodore Mommsen, en 1888, du *De excidio et conquestu Britanniæ*, le même ouvrage, dans les *Monumenta Germaniae historica*, in-4°, *Auctorum antiquissimorum tomus* XIII, *Chronica minora*, vol. III, p. 25-85. Le premier mot dont parle M. Schlutter, *catasta* [1], Migne, col. 345 b, se trouve dans l'édition de Mommsen, p. 39, ligne 2. Inutile de pousser plus loin la comparaison.

1. Sur le sens du mot *catasta*, voir le *Lexicon* de Forcellini, édition De-vit, t. II, p. 11, et le glossaire de Ducange, édition Favre, t. II, p. 222.

IX

Le second article des ANNALES DE BRETAGNE, t. XXIV, nº 2, janvier 1909, pp. 164-185, est de M. Pierre Le Roux, c'est la suite de son intéressante édition des chansons bretonnes de la collection Penguern. Suit, pp. 186-190, une note de M. H. Kervarec où est exposée la nullité grammaticale du fameux La Tour d'Auvergne. Le sixième article, p. 235-262, est de M. Ferdinand Lot, c'est la suite de ses savants Mélanges d'histoire bretonne ; il y donne une édition de la *Vita sancti Machutis* par Bili. Enfin un morceau important est la Bibliographie bretonne publiée sous la direction de M. A. Lesort, pp. 267-301. Le § IX, pp. 288-289, est intitulé : Philologie et linguistique ; le § X, p. 289-293 a pour objet le folklore. Nous aurions tort de ne rien dire du § VII, p. 283-286, dont le titre est : Archéologie préhistorique, celtique, gallo-romaine, et du § 1, p. 267-268, Histoire du moyen âge où apparaissent les produits de la plume du P. L. Gougaud, de MM. J. Loth, Ferdinand Lot, Joseph Bédier, etc.

X

La REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 4e série, t. XIII, nº de mars-avril 1909, débute par un article où, sous un titre incomplet : « Découverte de vases grecs dans un *oppidum* hallstattien du Jura », MM. Maurice Piroutet et Joseph Déchelette, donnent le détail des fouilles et des découvertes nombreuses faites par eux dans l'*oppidum* dit Camp de Château, près de Salins, Jura ; ils y ont recueilli notamment des fibules en bronze et croient pouvoir dater de la fin du VIe siècle ou du commencement du Ve avant notre ère l'ensemble de leurs trouvailles. Signalons aussi un article de M. Piroutet sur les sépultures de l'âge du bronze en Franche-Comté, et principalement sur trois tumulus situés au pied du mont Poupet près de Salins.

XI

Le tome XXIV des INDOGERMANISCHE FORSCHUNGEN, première et seconde livraison, mars 1909, ne renferme aucun article qui traite spécialement une question celtique ; mais on y trouve quelques rapprochements de mots néo-celtiques avec des expressions qui appartiennent à d'autres langues. Ainsi, p. 44, M. Herbert Petersson considère le gothique *bleiths*, « compâtissant, bienveillant » comme identique au vieil irlandais *mldith*, *bldith*, « mou, doux ». Suivant M. K. Brugmann, p. 158, 159, le préfixe latin *re-*, *red*, tient lieu d'un primitif *ured*, identique à l'irdandais *frith* « contre », en gallois *gwrth* ; le même auteur croit reconnaître dans l'irlandais *tall* « au-delà, là » *an-all* « de là », des composés dont le second élément apparaît sans préfixe dans le latin *aliquis*, *alius*, et dont l'*a* est remplacé par *o* dans le latin *ollus*, par *i* dans le latin *ille*. Dans la deuxième aux Corinthiens, XII, 7, le grec σκόλοψ « aiguillon », est rendu chez Vulfila par le gotique *hnutho*,

qu'une glose marginale explique par *gairu*, lisez *qairu*, mot gotique, identique au latin *veru* «dard, pique », à l'irlandais *bir* « épieu », au breton *ber* « broche de cuisine » ; telle est, p. 174, la doctrine de M. W. Streitberg.

La même revue, t. XXIV, 3e et 4e livraisons, nous offre, p. 221-229, un article de M. Karl Helm qui insiste sur une qualité distinctive suivant lui de la race germanique, le goût des voyages sur mer, qu'il refuse aux Irlandais. Il semble ignorer la place que ces voyages tiennent dans la liste des *scéla*, « histoires » irlandaises, qu'on les appelle *imram*, *longes*, *tochomlud*, voir O'Curry, *Lectures on the mss. Materials*, p. 587, 592, 593. Voir aussi les deux volumes de MM. Kuno Meyer et Alfred Nutt sur le voyage de Bran. Rappelons enfin le voyage si fameux de saint Brendan.

Suit un mémoire de M. N. van Wijke qui consiste en un recueil d'étymologies germaniques. Des mots celtiques y sont cités : le gallo-latin *beccus*, p. 233 ; l'irlandais :*gabim* « je prends » ; *buinne* « bord », p. 234 ; *brissim* « je brise », *both* « *penis* », p. 235 ; *tláith*, « doux », p. 237. L'auteur connaît la grammaire irlandaise de M. Pedersen.

M. H. Petersson a écrit des Recherches indo-germaniques, où du vieil islandais *lúdr* « auge de bois », p. 267, il rapproche l'irlandais *loathar* « *pelvis* », *lothur* « *alveus* » ; il recherche, p. 270, l'étymologie de l'irlandais, *cert* « pierre » (?); p. 271, celle de l'irlandais, *carn* « tas de pierres » ; p. 276, celle de l'irlandais *bruiden*, « château, palais ».

XII

Le Folklore, vol. XIX, nº 4, 30 décembre 1908, p. 472, nous apprend qu'en Écosse deux sources étaient encore, il y a peu d'années, considérées comme sacrées. Elles sont situées près d'Aberdeen. Les amoureux allaient graver leur nom dans le gazon voisin de ces sources. Cette opération se faisait pour une des sources le premier mai, jour de *beltene*, célèbre fête païenne à laquelle a succédé le feu de la saint Jean ; pour l'autre source, le premier mai était remplacé par le premier dimanche de ce mois.

XIII

Dans les Mémoires de la Société de linguistique de Paris, tome XV, 4e fascicule, M. A. Meillet a publié un article sur le suffixe indo-européen *nes* ; il y parle, p. 254, de l'irlandais *léicim* « je laisse », *air-licim*, « je prête » ; p. 259, de l'irlandais *olann* « laine » en gallois *gwlan* ; p. 260, de l'irlandais *all* « rocher », en rapprochant ces mots néo-celtiques des formes correspondantes qu'on trouve dans d'autres langues indo-européennes.

Le cinquième fascicule du même tome débute, p. 273, par un mémoire de M. A. Ernout : « Recherches sur l'emploi du passif latin à l'époque républicaine ». L'auteur y met en regard des formes italiques celles des langues néo-celtiques, surtout de l'irlandais.

Ce fascicule se termine par un article de M. A. Meillet : « A propos de quelques étymologies », ce savant linguiste y parle du grec κλέ(f)ομαι « j'ai la réputation de », et en rapproche, p. 336, le cornique *clewaf*, moyen breton *clevaff* « j'entends », p. 337, l'irlandais *cluiniur*, même sens.

XIV

Aux pages 599-645 du tome XXIII des PUBLICATIONS OF THE MODERN LANGUAGE ASSOCIATION OF AMERICA on peut lire une dissertation signée Margaret Shove Morriss sur la question de savoir qui est l'auteur de deux romans conservés au Musée Britannique, fonds Cottonien, dans un manuscrit du commencement du XIVe siècle, côté Faust. B. VI : 1° *Historia sive vita Meriadoci, regis Cambriae*, 2° *De ortu Valuuanii, nepotis Arturi*. Les titres sont ainsi donnés dans le catalogue du fonds. Le second roman concerne le fameux Gauvain. Ces romans ont été tous deux publiés par le professeur Bruce 1898, 1900; et Bale, *Index Britanniae Scriptorum*, XVIe siècle, a dit que leur auteur est Robert, abbé du Mont-Saint-Michel. Il s'agit de Robert. de Torigny, auteur d'une chronique que M. Léopold Delisle a publiée en deux volumes, 1872, 1874, et qui vécut au XIIe siècle, de 1110 environ à 1186. Rien ne s'oppose, semble-t-il, à ce qu'on accepte la doctrine de l'auteur de l'*Index Britanniae Scriptorum*. Ainsi, dans le *De ortu*, Gauvain porte un surcot sur sa cuirasse, son casque est muni d'un nasal qui lui protège le nez, ce sont bien là deux modes usitées au XIIe siècle. On voit dans le même ouvrage Gauvain se rendre à Jérusalem alors capitale d'un royaume chrétien, donc avant 1187, date où Saladin s'empara de cette ville. Rien donc ne doit nous empêcher de reconnaître avec Bale Robert de Torigny dans le R. que nous offrent au début de l'*Historia Meriadoci* le ms. le plus ancien, celui du fonds Cottonien au Musée britannique, et le ms. plus récent du fonds Rawlinson à la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford : *Incipit prologus R.* Il faut lire *R*[*oberti*].

XV

M. Alfred Nutt a écrit une notice nécrologique sur Whitley Stokes et l'a fait paraître dans l'ATHENAEUM, du 1er mai dernier, p. 529. Il y donne une liste des publications du regretté celtiste en les rangeant par ordre de matières, « Le style de Whitley Stokes », dit-il en terminant, « était simple, vigoureux, vif et pittoresque, reproduisait complètement les qualités littéraires des originaux qu'il traduisait. Si l'on croyait nécessaire de faire un choix entre l'ensemble de ses traductions et celles des autres celtistes ses contemporains, la préférence lui serait donnée par tout homme compétent ». M. Alfred Nutt a, comme on sait, publié en collaboration avec M. Kuno Meyer, en 1895 et en 1897, les deux volumes in-12 intitulés : *The Voyage of Bran, son of Febal*; il est lui-même du nombre des celtistes contemporains dont il parle, il appartient également au groupe des hommes compétents; on nous pardonnera d'avoir traduit ainsi l'expression dont il se sert : *instructed student*.

XVI

Dans THE TRANSACTIONS OF THE HONORABLE SOCIETY OF CYMMRODORION, session de 1906-1907, volume daté de Londres, 1908, il y a plusieurs articles intéressants. Le premier par M. Richard Ellis a pour objet quelques

détails de la vie d'Edward Lhuyd, né en 1660, mort en 1709, après avoir publié en 1707 un volume in-4° de 436 pages numérotées, plus 24 sans pagination : *Archaeologia Britannica*, vol. 1, divisé en dix sections : 1° *Comparative Etymology*; 2° *A comparative Vocabulary of the original Languages of Britain and Ireland*; 3° *An armoric Grammar*, traduite du *Sacré collège de Jésus* du P. Julien Maunoir, 1659; 4° *An armoric-english Vocabulary*; 5° *Some Welsh Words omitted in Dr. Davies Dictionary*; 6° *A cornish Grammar*; 7° *Manuscriptorum Britannicorum Catalogus*; 8° *An Essay towards a British Etymologicon*; 9° *A brief Introduction to the irish or ancient scottish Language*; 10° *An irish-english Dictionary*. Cette œuvre est certainement ce qu'il a été fait de plus important sur la grammaire comparée des langues celtiques avant la *Grammatica celtica* de Zeuss. C'est en quelque sorte le complément du livre de Davies : *Linguae latinae Dictionarium duplex... Prius, Britannico-latinum... Posterius Latino-Britannicum*, 1632. Le livre de Lhuyd est fort supérieur à celui de Boxhorn, *Originum Gallicarum liber*, petit in-4° de [XII]-120 pages, Amsterdam, 1654. Lhuyd était élève du Jesus College d'Oxford à la tête duquel est aujourd'hui placé Sir John Rhys, cet autre éminent celtiste dont la légitime réputation est connue de tous les lecteurs de la *Revue Celtique*.

L'article suivant a pour objet l'emblème national des Gallois. On dit ordinairement que c'est le poireau, en anglais *leek*, légume cultivé dans les jardins maraîchers et qui jouerait dans le pays de Galles le même rôle que le lis en France sous l'ancienne monarchie. Cet emblème provoque un peu le rire. M. Ivor B. John, auteur de l'article, dit qu'il faut dire « asphodèle », c'est une très jolie plante sauvage, et la confusion avec le poireau provient de ce que le mot gallois *ceninen* a plusieurs sens dont un est celui de poireau, un autre celui d'asphodèle.

Vient ensuite un article intitulé : *Wales Church Dedications* dont l'auteur, le Rév. J. Fisher expose que du Ve au VIIe siècle l'usage en Galles était de donner à chaque église le nom de son fondateur. Ces églises étaient, dit-il, de petites chapelles construites en bois, auxquelles ont succédé sur le même emplacement de grandes églises en pierre.

Le volume se termine par une bibliographie des ballades galloises imprimées au XVIIIe siècle. L'auteur de cette bibliographie est M. J. H. Davies.

XVII

Le n° du 1er mars de l'IRISH LEABHAR NA GAEDHILGE commence par un article signé Eóin mac Neill, et qui donne une liste de noms propres irlandais dans la forme ogamique en faisant suivre chacun de ses formes plus récentes, tel le génitif LUGUDECCAS en vieil irlandais Lugdech, en irlandais moderne *Lughdheach*, *Lughdhach*. Nous signalerons aussi, p. 234, 235, une pièce de vers sur la mort de Whitley Stokes.

XVIII

Au tome XXVIII, p. 276, de la *Revue Celtique*, M. Adrien Blanchet a signalé sur une monnaie celtique un graffito, *Anduarto*, qui serait suivant lui

un nom de divinité. Suivant feu M. Ihm, GLOTTA, *Zeitschrift für griechische und lateinische Sprache*, t. II, p. 49-51, c'est un nom d'homme, identique à l'*Andovarto* d'une inscription de Milan, *Corpus inscriptionum latinarum*, V, 5955. M. Alfred Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, I, 150, aurait à tort considéré le datif *Andovartoni* de cette inscription comme le génitif d'*Andovartonios*. Voir à l'index du tome V précité, p. 1134, col. 4, *Andovarto Terti* et cette leçon a pénétré dans le *Thesaurus linguae latinae*, t. II, col. 36.

XIX

Dans LA REVUE, nos du 15 septembre et du 1er octobre 1908, ont paru deux articles de M. Yan Morvran Goblet. Leur titre est : *La littérature celtique au XXe siècle*. Après avoir parlé en général de cette littérature en deux chapitres préliminaires, l'auteur consacre un troisième chapitre aux auteurs gallois, puis en un quatrième il s'occupe des Gaels d'Irlande ; un cinquième chapitre a pour objet la littérature des Gaels d'Écosse et de l'île de Man ; enfin l'auteur traite de la renaissance bretonne en France. C'est un exposé, fort intéressant et qui semble complet, du mouvement littéraire qui se produit de nos jours dans les régions celtiques séparées les unes des autres par la mer et par les différences dialectales.

XX

Nous venons de recevoir tout ensemble en un paquet, cinq livraisons de PRO ALESIA, 3e année, la première de ces livraisons est celle de juillet-août 1908, la dernière celle de janvier-février 1909. Cette Revue continue à être fort instructive. M. Léon Berthoud, p. 385-390, 412-417, y parle d'un vase de bronze avec dédicace *Deo Ucueti et Bergusiae*[1]. M. H. Fleming, p. 391-395, 430-435, 480-486, étudie les objets provenant d'Alesia qui sont conservés au Musée ethnographique de Berlin. Sont continués par M. Testart, p. 400-404, le récit des fouilles faites au mont Auxois avant Napoléon III, par M. Pernet, p. 418-422, 458-460, 472-475, celui des fouilles exécutées au même lieu par ordre de cet empereur. M. Otto Hirschfeld, dans un savant article intitulé Alesia et les Mandubiens, p. 409-411, résume ce que les textes et les inscriptions nous apprennent sur cette ville et sur ce peuple. M. A. J. Reinach, p. 425-429, 452-457, 468-472, étudie la nouvelle déesse mère d'Alesia. M. C. Jullian, p. 465-467, cherche à déterminer l'emplacement précis où fut livrée la bataille de cavalerie qui précéda le siège d'Alesia par Jules César. M. C. Joly, p. 449-451, 476-480, disserte sur la question de savoir comment les chevaux étaient chaussés pendant ce siège. Un article dépourvu de signature, p. 436-439, traite de l'industrie des bronziers d'Alesia.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

1. Cf. ci-dessus, p. 334.

THE NATIONAL LIBRAIRY OF WALES

Aberystwyth.

To the Editor,
Sir,

Speaking from the Presidential Chair of the National Eisteddfod at the Albert Hall London on the 16th June last, the Prime Minister referring to the National Library of Wales said, " That National Library will, I trust, become the home, the gathering, and the training ground of Celtic Scholarship in this Country in the years that are before us. It already possesses, either actually or in promise, some of the most valuable manuscripts and books which it is possible to accumulate for those who desire to explore the antiquities of Celtic litterature and Celtic history ". The Prime Minister went on to point out that it was a patriotic duty to assist the National Library and the National Museum by " adding to the treasures of which these great national institutions are to be the storehouse ".

The National Library of Wales was founded by Royal Charter granted by H. M. the King in 1907, and entered upon the first stage of its existence on January 1st of the present year in a temporary building at Aberystwyth, a building admirably adapted for the storing and cataloguing of the Collections pending the removal to the permanent building which will be erected on a magnificent site of four acres, close to the town of Aberystwyth, generously given for the purpose by the Right Hon. Baron Rendel.

A large number of valuable gifts of Books, Manuscripts, Prints, and Drawings has already been made to form the nucleus of the Library, which at this moment contains the

finest collection ofWelsh MSS in existence, including the famous Hengwrt-Peniarth MSS; the collection of MSS and early Welsh Books made by Moses Williams, afterwards the property of the Earls of Macclesfield; and a number of MSS derived from other collections. The Hengwrt Library includes not only the oldest text of Romance literature, but also one of the most valuable MSS of Chaucer's Canterbury Tales, and other MSS of great importance. The number of printed books already in the Library is nearly 50.000.

We need, however, very many books in Celtic Literature, and, even more, works of general reference, standard books in English and other languages, sets of Transactions of Literary, Historical, and Scientific Societies, sets of the great periodicals, Dictionaries, Encyclopaedias, and many other books of various kind whichs we have no funds to acquire.

The Charter provides for the circulation of duplicate books for educational and research purposes, and this will be an important feature of the work of the Library. The case of Wales is exceptional. Its University consists of three National Colleges situated at Averystwyth, Bangor, and Cardiff, while there are other important centres of educational activity, all urgently in need of the aid which it is hoped the National Library will be able to give to the higher branches of study. I wish particularly to state that while tbe Celtic side of the Library must be its strongest feature, yet the object for which it was founded is much wider. It is to be a National Library in the best sense, designed to afford in Wales that opportunity and encouragement for study and research hitherto wanting, and the lack of which has placed Wales at a disadvantage as compared with the other divisions of the United Kingdom, and with other countries. England, Scotland, and Ireland enjoy great privileges under the Copyright Act, which Wales has not received, and can hardly now expect to receive. Three Libraries in England, and one each in Scotland, and Ireland are entitled to one free copy of every book published in the British Islands, while five or six other Librairies which formerly had the same privilege now receive an annual grant from the public funds in lieu of it.

It is contemplated to proceed as soon as circumstances will permit with the erection of permanent buildings, and plans have been provisionally adopted. A sum of 321.000 has been subscribed towards the building fund. To erect a suitable and worthy building will cost a far larger sum. The Contributors to the fund include residents in all parts of Wales and Monmouthshire, and many residing in London and elsewhere, including Welshmen abroad. The fund is a truly national one, and is made up of sums ranging from 85,000 to three pence.

The Quarrymen of Festiniog and neighbourhood for instance made up a list of 744 names for a contribution of 370.18.0, while the Teachers of Cardiganshire agreed to make up 3,100. In Carmarthen, Swansea, Cardigan, Aberayron, and other Centres large and small, Committees were formed to collect subscriptions. The Contributors to the fund fully represent the Welsh people, and their enthousiasm for the National Library is clearly shown.

The Library heas also received gifts from kindred Institutions. The British Museum, the Library of Congress at Washington, the Smithsonian Institution, the Corporation of London, the John Rylands Library Manchester, the National Library of Ireland, and the principal Public Libraries have each sent sets of their publications, while the University of Oxford has made a grant of publications of the Clarendon Press. Several eminent scholars at home and abroad have also sent gifts of books, in many cases spontaneously, and with a graciousness which greatly enhances the value of their gifts.

The Library is managod by a Court of Governors and a Council to which bodies members are nominated by H. M. Privy Council, by the County and Borough Councils of Wales and Monmouthshire, the University of Wales, and the three University Colleges. The maintenance is provided by a grant in aid from H. M. Treasury, which at present only provides for bare working expenses. No sum for purchasing the large number of necessary books is at present available.

I venture to ask those of your readers who feel an interest in this effort to bring within the reach of the residents in

Wales the advantages which a National Library offers, to make gifts of books, or money, for the book fund; and donations to the Building Fund.

Communications may be addressed to me at the National Library, Aberystwyth.

I am, etc.

JOHN WILLIAMS, *president.*

Le Propriétaire-Gérant, H. CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

AISLINGTHI ADHAMNÁIN

D'APRÈS LE TEXTE DU MANUSCRIT DE PARIS.

L'intéressant ouvrage de M. C. S. Boswell, *an Irish precursor of Dante*, dont la *Revue Celtique* a parlé ci-dessus, p. 90, résume à peu près tout ce qu'il faut savoir du héros de la célèbre vision et fournit de cette dernière une traduction commode. Mais M. Boswell s'est trompé en ne mentionnant que deux versions du texte de la vision, celles du *Lebor na h-Uidre* (début du XIIe s.) et du *Leabhar Breacc* (XIVe s.) ; et son erreur est d'autant moins excusable que l'existence d'une troisième version, après avoir été signalée par Whitley Stokes, a été notée par M. Windisch en tête de son édition du texte des deux premières (*Irische Texte*, tome I, p. 164). Il a paru utile de publier cette troisième version, qui figure dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris, fonds celtique, n° 1, décrit brièvement par Todd en 1846 dans les *Proceedings of the Royal Irish Academy*, III, 223-229, et depuis avec plus de détails par M. d'Arbois de Jubainville dans la *Revue Celtique*, XI, 391 et suiv. Le texte de la vision, qui porte comme titre *aislingthi adhamnáin*, y va du f° 95 recto, col. 2, au f° 98 verso, col. 2.

Le texte du manuscrit de Paris (P.) se rapproche plus en général de celui du *Lebor na h-Uidre* (L. U.) que de celui du *Leabhar Breacc* (L. Br.). Mais l'on ne peut dire qu'il soit la copie du premier ; car il renferme çà et là des expressions ou même des membres de phrase qui manquent à L. U. D'autre part il offre parfois des variantes intéressantes qui le rapprochent plus de L. Br. que de L. U. Enfin, il est moins étendu que chacun des deux, le scribe ayant écourté à la fois

le commencement et la fin du récit. Sans prétendre donner une collation des trois manuscrits, on signalera ci-dessous les principales variantes par lesquelles P se distingue particulièrement tantôt de L. Br., tantôt de L. U., tantôt des deux.

	P, LBr.	LU.
§ 6.	*fuilet* (*filet* LBr)	*fili*
§ 7.	*trabha*	*trath*
§ 9.	*cumlacht*	*cumlacht*
	uada	*úad*
§ 10.	*soilsi* (*soillsi* LBr)	*soillsithir*
§ 12.	*no ailitrigh no aithrithigh duthrachtacha* P	*no ailitrig dútrachtacha*
	no ailitrig no aitrigig dúthrachtaig LBr	
§ 16.	*don cutruma* P	*din chutrumma*
	don chutruma LBr	
§ 19.	*diaisnesi* P	*dírim*
	difaisnéti LBr	
§ 21.	*dorcha* LBr *doirche* P	*dóthide*
§ 24.	*i frecnarcus gnisi dé*	*i frecnarcus dé*
§ 25.	*isin pén sin*	*osin péin*
	dechmadaib dé	*dechmadaib na hecailsi*
§ 26.	*ina cennaib* (*cendaib* LBr)	*ina cend*
§ 27.	*etigh* P, *éthig* LBr	*ethgig*
	airgide P, *airgidi* LBr	*argdidi*
§ 28.	*dia tomailt*	*dia tomailt ocus dia cathim*

Plus fréquemment, P s'accorde avec LU contre LBr. Ainsi :

	P, LU.	LBr.
§ 5.	*ni recat a les*	*ni adilcniget*
§ 7.	*rorádsem* LU, *roradsimnr* P	*atcuadmar*
	oc (*ac* P) *tiachtain fói* (*fái* P)	*ic tidacht doib fói*
§ 8.	*mind rig* (*minn righ* P)	*mind rigda*
§ 9.	*innisfe* P, *innisfea* LU	*indisfed*
	con athescaib	*con athescu*
§ 10.	*lomnán*	*lán*
§ 11.	Les derniers mots manquent dans LBr.	
§ 13.	Manque dans LBr la phrase *co srethaib... caingil sin*	
	tri lecca P *tri leca* LU	*teora lega*
	imon cathraig rigdai (*righda* P)	*imon rigchathair*
§ 14.	*oc comriachtain* déplacé dans LBr.	

	lanbecc do raith	*becc nammá*
§ 15.	*inni roindsemar* P, *ani ro innisemár* LU	*inni itchuadumar*
	indsaig(h)id ocus dula	*athasenum*
	doirseoir ocus cometaid	*cometaid ocus doirseoir*
	ina farrad	*ina fail*
	cétglifit	*cetaidber*
§ 16.	*ainm ind aingil ingairius* P (*aingil ingaire* LU)	*aingel coemthechta*
§ 17.	*sorn tentighe* (*tentide* LU)	*sornd tened*
	argoiridh (*ergorid* LU) *ocus loscidh*	*érfuirgit*
	oca timchill (*oc á thimchell* LU)	*occa airchell*
§ 18.	*fochétoir*	mq. dans LBr.
	legda P, *lecdu* LU	*leomain*
	co taispenadar P, *co taisfenat* LU	*co taisselbait*
	fiadnaise de	*fiadnaise in duilemun*
§ 19.	*tabraid*	*aititnid*
§ 21.	*gusa rainic* P, *coso ránic* LU	*frisa comrancatar*
§ 22.	*a dan imichtair* (*imechtar* LU)	*a chind*
	techta tairis (*thairis* LU)	*dia inottacht*
	cen imecla	mq. dans LBr
	innsaighed (*insaigid* LU)	*inottacht*
	iar morgabud	mq. dans LBr
	ar tús in-drochet	*ar tús hé*
	ut	*ucut*
§ 23.	*fri forcetal* (*forcetol* LU)	*fri precept*
	na comaillet iarnaclos P (*iarna clostin* LU)	*nanascomallat iarom*
§ 24.	*i truigh* (*hi traig* LU)	mq. dans LBr.
	baidfid (*bádfid* LU)	*dilegfaid*
§ 25.	*in phein sin, pechthaig* (*isin phéin sin, pecdaig* LU) *ocus*	*isin péin truimm sin, .i.*
§ 26.	*ina firetan*	*inan enech*
	gach lai 7 gach n-adche P, *cach n-aidche ocus cach lái* LU	*cech dia*
	oc cái 7 oc doghra P	*la cói ocus toirsi*
	oc cói ocus ic dogra LU	*ocus dógrai*
§ 27.	après *isin pen sin*, LBr ajoute un membre de phrase.	
	i teti	*in dethiti*, pour lequel Zimmer, *Kelt. Stud.*, I, 132, veut lire *dethidin*
§ 28.	*nachfetat*	*nátcumgat*
§ 29.	*ona demnaib. Tiagait*	*ona demnaib foraib, ocus*

	claona atet colaigh P	*cloincholaig* LBr
	cláin ate colaig LU	
	ina mignimaib	*ina mignimu, ocus cáinte*
§ 30.	LBr ajoute plusieurs phrases et membres de phrases.	
§ 31.	*ferait ind anmann*	*lecat anmanda na pecdach*
§ 32.	LBr présente un grand nombre de variantes, additions et suppressions.	
§ 33.	*co mor gné (m)broin*	*comor fairsium gné*
	fairseom fessin	*mbróin ocus tóirsi and sin*
	iadaid	*laaid*
	ferait	*laait*
	fria curpu	*fria corpaib*

Enfin, sur bien des points, P présente un texte différent à la fois de LU et de LBr. La plupart des variantes de ce genre ont été reproduites plus loin dans les notes au bas du texte; on peut signaler ici d'abord quelques variantes peu importantes comme :

	P	LU, LBr.
§ 7.	*an-duilemun*	*in comded fessin* (*choimded fesin* LBr)
	do-bo-lór	*ro-pad* (*bad* LBr) *lór*
	as-e-sin an-ord	*issé sin an-dán*
§ 8.	*os a cind*	*os chind ind ordnide* (*cind in ordnigi* LBr)
§ 9.	*con-athescaib roimdaib*	*con-athescaib rochumrib* (*athescu cumri* LBr)
§§ 11, 20, 21.	*ichtarach*	*inichtarach*
§ 27.	*oc-tollaib*	*i-tollaib*
§ 28.	*rogera roderga tened*	*derga tentide* (*tentidi* LBr)
	an grith	*a crith*
§ 29.	*fri demnaib*	*fri slúagaib na n-demna* (*slogu na n-demnu* LBr)

Mais il y a aussi certaines variantes spéciales à P qui fournissent un sens plus satisfaisant que le texte des autres manuscrits ou permettent de corriger utilement ce dernier. Ainsi, § 13 *oc-claiss* au lieu de *oc-lassad*, § 16 *d-innmad* au lieu de *didnad* dans LU, § 21 *caora* au lieu de *bruthu* (*brutta*), § 26 *builg* au lieu de l'énigmatique *pluic*, § 27 *cladme* au lieu de *clúi* (*clothib*), § 30 *domnus* au lieu de *dognas*.

Certaines leçons de P fournissent même un texte plus archaïque que LU. Ainsi aux §§ 4 et 5, la forme *innethimh*

(*innfethim*) dans P est plus ancienne que *innithmigud* de LU ; cf. *indithem* Ml. 31 a 12, 53 c 18, 28 c 14, 65 a 5, 67 c 12, Wb. 15 c 11 ; *indithme* Ml. 85 d 1, *indithim* Ml. 75 d 7, *indithim n-* Ml. 21 b 2, 93 c 15. C'est la seule forme du vieil-irlandais. De même au § 10 *amal rigretlaind* présente un composé, plus ancien que *amal rétlaind rig* dans LU (*amal rétlaind rigdai* LBr). Enfin au § 13, *imacuairt* est de date antérieure à *múcúaird* (LU).

Si P a quelques lacunes, par exemple au § 28, où il manque un antécédent à *in fecht tanaise*, et aux §§ 17 et 33, où une phrase a été sautée par erreur, il présente d'autre part en certains passages un texte plus complet à la fois que LU et que LBr ; c'est le cas notamment à la fin du § 28. L'ordre des phrases diffère parfois aussi dans les trois manuscrits, par exemple au § 20. Enfin, telle leçon de P suppose une faute spéciale à l'original qu'il copiait : ainsi au § 34 la leçon *ind anaim* semble une correction, malheureuse d'ailleurs, à un texte où le mot *nóim* était par erreur répété deux fois.

Tout cela suffit à prouver que P n'est pas plus la copie de LU que de LBr. C'est donc bien une troisième version que nous offre P, mais une version très voisine de LU et qui remonte peut-être à un archétype commun.

La langue de P est en général celle du xve siècle et représente par conséquent un état plus moderne que celle de LU (voir toutefois les exemples cités plus haut). Mais elle manque d'unité comme celle de la plupart des manuscrits irlandais, où des formes de différentes époques voisinent couramment. Ainsi la préposition *co* est généralement écrite *go* (*gu*) et la préposition *cen*, *gan* ; mais on trouve aussi *cen* et *cin*. La confusion des spirantes *d* et *g* est des plus fréquentes. Dans la flexion de l'article, *an-* se substitue d'ordinaire à *in-*, et le même affaiblissement, dû à la nature proclitique du mot, s'observe dans la préposition *i*(*n-*), souvent écrite *a*(*n-*). Il faut noter la graphie *ao* qui est constante pour l'ancienne diphtongue *oi* (*oe*) : ainsi *aon*, *naom*, *saob*, etc. Exceptionnellement *f* est écrit *u* dans *uo-thuáidh* au § 26.

Les finales sont parfois estropiées ; ainsi *hangli* pour *hangliu* (acc. et voc.) au § 19, ou *aduathmare* 7 *agarbe*, deux compa-

ratifs en *-iu*, au § 29. La finale est complètement tombée dans *naom* 7 *naomogh* (§ 7) et dans *techtared* (§ 9) pour *techtareda*, forme moyen irlandaise du nom. pl. *techtairi* (cf. *P. H.*, gloss.), etc.

Un adjectif se rapportant à un substantif au datif pluriel reste le plus souvent indécliné : *con-dathaib examla* (§ 11), *tarna-lecaib tentige* (§ 29), etc. au lieu de *écsamlaib*, *tentidib* que présentent LU et LBr (toutefois *dia hordaib examlaib*, § 15, etc.). Mais cet usage se rencontre déjà dans LU (*co srethaib sainemla*, § 13) et a son point de départ même en vieil irlandais. (Vendryes, *Grammaire*, p. 111, § 203, Rem. II; Thurneysen, *Handbuch*, I, p. 280, § 463).

La flexion dans P est en général celle du moyen irlandais. Ainsi *sliab* y fait au pluriel *slebti* (§ 30), comme dans LBr, au lieu de *slebe* dans LU. Le pluriel de *anim* « âme » est *anmanna* (§§ 17, 29, 33, 34, etc.) au lieu de *anmann* (*anmand*), et au § 29 se lisent les pluriels *cirmaredha*, *cennagedha*, *gubrethacha* au lieu de *cirmaire*, *cennaige* (*cendaigi*), *gúbretaig* dans les deux autres manuscrits. Toutefois, les mots *nem*, *tír* font au génitif singulier le plus souvent *nime* (§§ 3, 15, 16, 19, 34), *tíre* (§ 4) contre *nimi*, *tíri* dans LU.

La confusion des genres se manifeste dans *mad anam annac firen he* (§ 19), au lieu de *hi*. Elle est courante dans la flexion de l'article où, au pluriel masculin, *na* se substitue généralement à *ind* (*na naim* § 5, *na fireoin* § 18, *na pechthaich* § 34, etc.); mais la même confusion se produit déjà dans LU, où on lit au § 6 *na da apstal déc*, au lieu de *an* dans P (*in* dans LBr). Inversement, au neutre singulier on lit *inní* dans P et LBr (§ 15), au lieu de *ani* dans LU.

Dans le verbe, P confond souvent la flexion absolue et la flexion conjointe : *ni recait* (§ 5), *atait* (§§ 6, 24, 25), et inversement, *tiagat* (§ 17), *bertar* (§§ 24, 28) au lieu de *bertir* (*bertair*); au § 20, on lit *doleced* au lieu de *doléci*, forme des deux autres manuscrits.

Il est inutile de poursuivre plus loin l'étude grammaticale du texte de P. Pour le détail, on peut renvoyer en général à l'étude très complète qu'a faite M. Dottin (*Revue Celtique*,

XXI, 361 et suiv.) d'un autre texte tiré du manuscrit de Paris, le *dá brón flatha nime*.

Dans l'édition du texte qui suit, on s'est servi du tiret pour séparer les mots ou éléments de mots que le manuscrit réunit. On a mis entre crochets [ ] ce qui doit être ajouté au texte du manuscrit et entre parenthèses pointues < > ce qu'il faut en retrancher. Les abréviations du manuscrit ont été résolues, sauf 7 et .i.; l'italique a été employée pour toutes celles qui pouvaient prêter à équivoque. Quelques notes critiques, signalées par des lettres, ont été placées immédiatement au-dessous du texte irlandais. Des observations grammaticales ou notes critiques plus développées sont placées au bas des pages. On a joint au texte une traduction aussi littérale que possible; il n'y avait aucune utilité à faire une traduction littéraire d'un texte qui l'est si peu lui-même.

AISLINGTHI ADHAMNÁIN

1-2 [1] [R]o faillsiged t*ra* do-shochaidib runi 7 derridusa flatha nime 7 to[d]erna [2] ifirnn. Rofoillsig*ed* éim dona hes-p*alib* [3] il-lo etsechta m*are* piana ifirnn 7 fochrice nime.

3. Rofoill*siged* d*ano* fo-deoig do-adhamnan huá-tinne do-ardecnaidh iarthair labart*ir* sunn, dia-roescomla a-anum as a-churp i-fel eóin babaist 7 dia-ruc*ad* dochum rigthigi [4] co-hańglib nime 7 co-hifern con-a-daosc*ar*sluagh. O-roscar ind-anum frisin corp, ro-artraig di*diu* fo*cét*oir aiṅgel [a] a-comidechta cein bí a-colainn 7 ruc lais ar-tus do-fegad flatha nime.

4. Isí d*ano* *cét*na [b] gusa-rangat*ar* tir na-naom; tir suthach solusta iar*o*m in-tír sin. Arechta examla ingantacha co-caslaib lin gil umpa, co-culfuitib glegelaib uas-a-cennaib. Naim airthir [c] domain an-airecht fo-leth an-airt[h]*ar* tire na naom; naim iarthair domain an-iarthar in-tiri *cét*na; naim tuasc*ir*t in-domain 7 in-descirt an-dib-air*e*chtaib d*er*mairib tes 7 a-tuáidh. Cach-aon iar*o*m fil a-tir na-naom [5] is-comfocus do estecht na-ceol 7 innethimh na-luinge i filet .IX. ng*ra*id nime iarn-a-cemen-naib 7 iarn-an-urd.

5. Indara fecht d*ano* dona-naomaib 7 dona-firenaib canait ceol n-ada[m]ra oc-mol*ad* dé; in-fecht n-aill *con*tuilet [d] fri-ceol

a. Ms. *aingil*. — *b*. Lire sans doute *cétna tír* comme dans L. U. et L. Br. — *c*. Ms. *iarthair*. — *d*. Lire *contuaiset*, comme dans L. Br. (*con tuaset* L. U.)

1. Le ms. de Paris n'a que deux phrases brèves d'introduction au lieu des deux paragraphes par lesquels débutent L. U. et L. Br.; le premier paragraphe étant d'ailleurs plus développé dans L. Br. (v. Windisch, pp. 165 et 169).

2. Le mot *todernam* « supplice » (Ml. 27 c 20, 77 a 13, d 4, 133 a 4, Sg. 133 b1) est toujours écrit sans *d* dans le texte du ms. de Paris, où il

VISION D'ADAMNAN

1-2. Les secrets et mystères du royaume du ciel et les supplices de l'enfer ont été révélés à beaucoup. Les peines de l'enfer et les récompenses du ciel ont été révélées aux apôtres le jour de la mort de Marie.

3. Fut révélé enfin à Adamnan ua Tinne, l'éminent savant de l'Occident, ce qui est narré ici, quand son âme quitta son corps en la fête de Jean-Baptiste et fut emportée vers la demeure royale par les anges du ciel, ainsi que vers l'enfer à la tourbe confuse. Dès que l'âme fut séparée du corps, aussitôt apparut l'ange qui l'avait gardée tant qu'elle fut en chair; et il l'emmena avec lui d'abord pour voir le royaume du ciel.

4. La première terre qu'ils atteignirent est la terre des saints; c'est une terre féconde et lumineuse que celle-là. Des groupes variés, extraordinaires, avec des tuniques de lin blanc autour du corps, des capuchons étincelants de blancheur sur la tête. Les saints de l'orient du monde sont groupés du côté oriental de la terre des saints; les saints de l'occident, du côté occidental de cette même terre; les saints du nord du monde et du sud forment deux immenses groupes au sud et au nord. Ainsi quiconque est dans la terre des saints peut aisément entendre la musique et contempler le vaisseau, où sont les neuf ordres du ciel d'après leurs degrés et d'après leur rang.

5. Tantôt les saints et les justes chantent une musique merveilleuse pour louer Dieu ; tantôt ils écoutent la musique

revient plusieurs fois (§§ 17, 18, 21, 31, 33). On notera que l'*m* est exposé à tomber dans la flexion, comme cela se produit déjà en v. irlandais : *ditodérnaib* gl. de tuis suppliciis Ml. 40 a 7.

3. L'abréviation pour *apstal* est généralement *esp̄* dans le ms. de Paris, se confondant ainsi avec l'abréviation du mot *epscop*, *espcop* « évêque » (cf. §§ 6, 32).

4. L. U. et L. Br. ont *richid* gén. de *riched* « ciel » au lieu de *rigthigi* ; le même fait s'observe au § 15 : *riched* au lieu de *richteg*.

5. L. U. a ici *cach oen iarom fil itir ina náb* et L. Br. *cech noem iarom fil i tir na noem*.

munt*ir*e nime; ar-ni-recait a-les na-naim ní ale *acht* estecht an-cheoil riasa-costet 7 innfethim na-sóillsi atecat 7 a-sas*a*d don-bolltan*a*d fil isin-tír. Atá d*a*no flaith adam*ra* ann fri-a-gnuis dóib uáidib sairdes 7 fiál glanide et*ar*ru 7 erdhamh (f° 95 v°, a] ordha fris ańdes. As-trit-side imacet sam fuath 7 foscad munt*ir*e nime. Ni fil au*tem* fiál na-temel et*ir* munt*ir* nime 7 na-naoma, *acht* atat a-fóillsi 7 a-fr*e*cnarcus dóib il-let[h] friu-som do-g*rés*. Circall tinntighe di*diu* imon-tir-sin im-a-cuairt 7 cách ind 7 ass [1].

6. An-da esp*ail* déc im*morro* 7 mure *con*-á hógaib [2] an-airecht fo-leth imon-condid. Uasalathraig 7 fáidhe 7 descip*uil* ihū i-comfocus dona-hesp*al*aib. Atait di*diu* araile naom-ogha do-des mure 7 re nach cian et*ar*ru. Noidin 7 m*a*caim impu do g*ach* aird, 7 ceol [3] munt*ir*e nime oc-an-airfeted tria-bithu-si sir [4]. Budne aná athluma [5] do ainglib coimtechta in-a n-anmannaib[e] oc-umaloit 7 oc-timthirecht et*er* na-hairechtaib i fiad-n[ais]e in-rig do-g*re*s. Ni *co*maing n*ech* t*ra* isin-bith frecnairc so tuaruscbail no-innissin nan-airecht am*al* atat iar-fir. Na-budne 7 a-hair*echt*a da*no* fuil*et* a-tír na-naom am*al* roraidsim*ar* arbitat[f] martanaigh isin-morgloir-sin co-dail b*ra*tha, co-rus coraidh [6] in-brethem firen il-laithe inf-fuigill isna-sostaib 7 isna-hinataib im-biat oc-descin gnúisi de cin-fial et*ar*ru tre-bithiu [7].

7. Cidh mór im*morro* 7 cidh adbul in-taith[nem] 7 int-sóillsi fil a-tir na-naom am*al* roradsimur, is adaidbli [8] fo-mile ind-etrocht fil im-maigh m*uintire* nime im-rigsuidhe an-duilemun.

e. Lire sans doute le génitif *na n-anmann*, comme dans les autres mss. — *f*. Le ms. porte nettement *arbitat*, dont la première syllabe pourrait venir du mot précédent; mais *-bitat*, dont l'équivalent chez M. Windisch est *bid at* (?), semble la forme conjointe de la 3e pers. pl. du futur, attestée sous la forme absolue *betit* dans les textes du XVe s. (voir *P. H. gloss.*, p. 901); y a-t-il eu un verbe *ar-biu* « je me trouve » ?

1. L. U. ajoute ici *ocus ni erchótigend* et L. Br. *ocus ni erchotig do neochdib*.
2. L. U. et L. Br. ont ici *Maire* (*Muri*) *óg* [*ingen*] au lieu de *con-á hogaib*

de la famille céleste; car les saints n'ont pas d'autre besoin que d'entendre la musique qu'ils écoutent, de contempler la lumière qu'ils voient et de se rassasier du parfum qu'il y a dans cette terre. Le roi merveilleux est là, face à face avec eux, au sud-est, un voile cristallin entre eux, un porche d'or à sa droite, à travers lequel ils aperçoivent la forme et l'ombre de la famille céleste. Il n'y a pas de voile ni d'obscurité entre la famille céleste et les saints; mais ils sont en leur présence et en leur voisinage à leurs côtés toujours. D'autre part un cercle de feu entoure cette terre tout alentour, et chacun est dedans et dehors (c'est-à-dire peut y pénétrer et en sortir).

6. En outre, les douze apôtres et Marie avec ses vierges sont groupés à part autour du seigneur. Les patriarches, les prophètes et les disciples de Jésus sont auprès des apôtres. D'autres vierges saintes sont à la droite de Marie, sans grand intervalle entre elles. Il y a des enfants et des jeunes gens autour d'eux de chaque côté, et la musique de la famille céleste joue éternellement. Brillantes, expérimentées, des troupes d'anges, gardiens des âmes, s'occupent sans cesse à faire le service parmi les groupes en présence du roi. Nul ne peut certes en ce présent monde représenter ou décrire les groupes tels qu'ils sont en vérité. Donc les troupes et les groupes qui sont dans la terre des saints, comme nous l'avons dit, seront toujours dans cette grande gloire jusqu'à l'assemblée du jugement, jusqu'à ce que le juge équitable, au jour de la sentence, les installe aux sièges et aux places, où ils contempleront sans voile et pour l'éternité la présence de Dieu.

7. Si grands toutefois et si vastes que soient l'éclat et la lumière dans la terre des saints, comme nous l'avons dit, plus vaste mille fois est la splendeur dans la plaine de la famille

3. L. U. et L. Br. ajoutent tous deux après *céol* le mot *enlathe* (*enlathi*).
4. *tria-bithu-si sir* manque dans L. U. ; L. Br. a *dogres* à la place.
5. *athluma* manque dans L. U.
6. *coros coraigea* L. U., *conas coraigea* L. Br.
7. La fin du paragraphe présente quelques différences peu importantes dans les trois manuscrits.
8. *adaidbli* est sans doute formé avec le préfixe superlatif *ad-* (cf. *ad-dech* « très bon », *ad-lond* « très fier », etc.), à moins que ce ne soit une faute pour *aidbli* tout court.

Is aml*aid* ata an-righsuidhe sin i[n]a cathair cumd*echt*a co-cetri columnaib do-lig logmair foi. Cin-co-beth d*an*o do oirfided ag-nech *acht* coicedul comchub*aid* na-cetri-colmun sin, do-bolór do gloir 7 d-oibnnius dó. Trí heoin[1] im*morro* isin cathair-sin a-fiadn*us*[i] (f° 95 v°, b) an-righ 7 a-m*e*nma in-an-duile-main tri-a-bithu, as-e sin an-ord. Celebraid[g] d*an*o na .vii.[h] t*ra*tha oc mol*ad* 7 oc-adamr*ugud* in-comded co claiscet*ol* ar-chang*el* ac-tiachtain faí. Ona-henaib iar*o*m 7 ona-harchainglib tinnsgetal an-ceoil 7 nos-frecrath m*uinter* nime uile et*er* naom 7 naom-ogh.

8. Stuag d*er*mair os a-cinn isin chathair righdha am*al* cathbarr c*u*mdechta no-minn righ. Dianos-faictis roisc doena, noligfatais fo*cet*oír. T*ri*-cresa in-a-m*air*timchill et*ar*ru[2] 7 in-sluag 7 ni-fes la-tuaruscbail cid atascomnaic .vii[i]. mile do miledaib[3] do[j] delbaib ech[4] im-on caithir tinntige *for*-las*a*d cin-crich cin f*or*cenn.

9. Asnes iar*o*m in-comded cum*a*chtaig fil isin-righsude sin ni-tic do-neoch *acht* m*a*d doneth fen, *no* mena-erbad[5] fri-g*ra*d nime. Ar-ní innisfe nech ar-bith a-bruth 7 a-brig 7 a-dergi 7 a-rosollsi, a-ainius 7 a-aibnius, a-cunnlacht 7 a-cobsaig*e*cht. imat ańgel 7 arcańgel oc-cantain ciuil do. A-techtared imda cuige 7 uada *con*-athescaib roimdaib do ca*ch*-buidin ar-uair, a mine 7 a-rochendsa fri-aralib, a-anmine 7 a-rogarbe fri-lucht ale dib.

10. Diam-be nech ac-sirfegad ume anair 7 aniar, andes 7 atuaid, fogeba da-gach-leth aice aigid[k] n-airegda, soilsi fo

g. Lire *celebrait*. — *h*. Lire sans doute .viii. comme dans les deux autrres mss. et d'après le § 31. — *i*. Les deux autres mss. ont .vi. — *j*. Lire sans doute *con-*, mais cf. § 13. — *k*. *aigid* avec un petit *a* au-dessous du premier *i*.

1. L. U. et L. Br. ajoutent ici *aregda* (*oiregdu*).
2. *etarru* 7 *in-sluag* « entre eux et la troupe » doit être compris comme « entre l'arche (*stuag*, fém.) et la troupe ». Il s'agit d'un idiotisme dont on

céleste autour du trône royal du créateur. Voici comment est ce trône : sur une chaire décorée, soutenu par quatre colonnes de pierre précieuse. Sans qu'il y ait d'autre musique que l'harmonieuse mélodie de ces quatre colonnes, il aurait assez de gloire et de beauté. Trois oiseaux se tiennent sur la chaire en présence du roi, l'esprit tourné vers le créateur à travers les âges, car tel est leur rang. Ils célèbrent les sept heures, louant, magnifiant le seigneur, tandis que le chœur des archanges vient chanter en dessous de la chaire. Ainsi les oiseaux et les archanges entonnent le chant, et toute la famille céleste leur répond, saints et vierges saintes réunis.

8. Au-dessus de leur tête dans le trône royal est une immense arcade, comme un casque ouvragé ou un diadème de roi. Si des yeux humains le regardaient, ils seraient sur-le-champ anéantis. Trois cercles alentour le séparent de la foule, et aucune description ne fait connaître ce qu'ils sont. Sept mille guerriers, à forme de chevaux, entourent le trône de feu, qui brûle sans fin, sans terme.

9. Quant à décrire le puissant seigneur qui est sur ce trône royal, nul n'y atteint, à moins que ce ne fût le seigneur lui-même, ou à moins qu'il n'en confiât le soin aux ordres du ciel. Car nul au monde ne pourrait décrire son ardeur et sa puissance, sa rutilance et sa vive splendeur, son éclat et sa beauté, sa prudence et sa fermeté, ni la foule des anges et des archanges qui lui chantent leur musique. Ses nombreux messagers vont et viennent de lui et vers lui, portant sur l'heure de nombreuses réponses à chaque groupe, témoignages de sa douceur et de sa grande mansuétude pour les uns, de sa rigueur et de sa grande sévérité pour les autres.

10. Si quelqu'un le contemple de l'est ou de l'ouest, du sud ou du nord, il trouvera de chacun de ces côtés un visage

trouve d'autres exemples Wb. 10 d 1, Ml. 68 d 11, Sg. 188 a 6, L. U. 68 a 44, etc., et qui est particulièrement fréquent avec *elarrn* (Ml. 112 a 8, *R. Celt.*, XXVII, 264, l. 4 et 298, l. 19, etc.).

3. M. C. S. Boswell traduit « six thousand thousands » ; mais *miledaib* ne peut être que le dat. pl. de *milid* m. « soldat » (emprunt latin).

4. L. U. et L. Br. ajoutent ici *ocus èn*.

5. *-erbad* doit être la vraie leçon ; L. U. a *ebrad* et L. Br. *-erbrad*.

.VII. nan grian[l]. Ni fhaicfea d*an*o delb duine fair do-cinn na do-chois, *acht* na-dluim tenntige f*or*-lasad fon m-bith 7 cach f*or*-crith 7 f*or* uaman reme. Is-lomnan do-shoillsi nem 7 talam, 7 ruthin am*al* rigretlaind in-a-morthimchill. Tri-mhile ceol n-exam*ail* (f° 96 r°, a) g*ach* aon claisse fil oc-on-clais cet*al* imbe. Binnith*ir* ilceóla in-domain g*ach* aon ceol[1] dib sin.

11. An-chathair iar*o*m in-a-fil in-rigsuide sin, is-aml*aid* ata, 7 .VII. muir glainidhe c*on*-d*athaib* examla in-a-timc[h]ill; airde cach-mur ale. Leben im*morro* 7 fonn ichtarach[2] na-cathrach di-glain ghil atocomnaic con-gné g*re*ne fair iarn-a-brechtrad de-gurm [7] corc*ra* 7 uane 7 cecha-datha archena.

12. Munt*ar* blaith romin rocennais da*no* cin-esp*aid* na*cha*-maitiusa f*or*aib, is-iat aitrebait in-cathraig-sin. Ar-ni-rochet 7 ni-aitrebann[3] dog*re*s *acht* noim no ailitrigh no aithrithigh duthrachtacha do-diá. An-ec*ar* im*morro* 7 a-corug*ud* is-dolig a fis cinnus f*or*cáomnacair, ar-ni-fil druim neich dib no-slis fri-arale, *acht* is-aml*aid* rosco<co>r*aid* 7 ros-comet cumachta diasnesi[4] in-comded gnuis fri-gnuis in-[a]- srethaib 7 in-a-coroinib comardaib mortimcell an-rigshuide im-a cuart c*om*n-aines 7 con-aibnes, 7 an-aiged uile fri-diá.

13. Crann caingel do-glain et*ar* cach da chlais do[m] cumdach dersgait*ech* de-ór 7 arged fair, co-srothaib soinemla do lig loghmair 7 do-brechtrad gem n-exam*ail*, 7 co-caithirib 7 co-coronaib carrmogail frisna-crunnaib caingil sin. Tri-lecca loghmhara co-fog*ar* m-blaith 7 com-binne ceoil et*ar* g*ach* da-

l. Il faut sans doute lire *n-an*[*das*] *grian*. — *m.* Lire sans doute *co*, mais cf. § 8.

1. L. U. et L. Br. ajoutent ici *foleith*.
2. Au lieu de *ichtarach*, L. U. et L. Br. portent *inichtarach*, comme aux paragraphes 20 et 21.
3. *-aitrebann* est une forme de présent dit consuétudinal, dont il y a d'autres exemples dans notre texte; L. U. et L. Br. ont à la place *aittrebat* 3e pers. pl. Mais il y a ici une grosse difficulté; c'est que le présent consué-

majestueux, sept fois plus brillant que le soleil. Il n'y verra cependant pas de forme humaine, pourvue de tête ni de pieds, mais une masse de feu, éternellement enflammée, remplissant tout devant elle de crainte et d'effroi. Ciel et terre sont inondés de sa lumière; et autour resplendit comme l'éclat d'une étoile royale. Trois mille chants retentissent des chœurs qui l'entourent, différents pour chacun d'eux, et chacun de ces chants est à lui seul aussi mélodieux que beaucoup de chants du monde.

11. Quant à la cité dans laquelle se trouve ce trône royal, voici comment elle est : sept murs de cristal de couleur différente l'entourent, chaque mur plus élevé que l'autre. D'autre part la base de la cité et le fond inférieur est de cristal blanc, portant l'image du soleil, colorié de bleu, de pourpre, de vert et de toutes les autres couleurs.

12. Un peuple poli, très tendre, très doux, ne manquant d'aucune bonne qualité, tels sont les habitants de cette cité. Car il n'y vient, il ne s'y installe jamais que des saints ou des pèlerins ou des pénitents soumis aux volontés de Dieu. Il est malaisé de comprendre comment est réglée leur disposition et leur emplacement, car aucun d'eux ne tourne le dos ou le côté à l'autre, mais le pouvoir ineffable du seigneur les a placés et disposés face à face, en rangées et en couronnes égales, en cercle autour du trône royal, avec splendeur et beauté, tournant tous le visage vers Dieu.

13. Un grillage de cristal sépare chacun des deux chœurs; il a une ornementation remarquable d'or et d'argent, des rangées choisies de pierre précieuse, alternant avec des gemmes variées; et il y a des chaires et des baldaquins d'escarboucle en face de ces grillages. Trois pierres précieuses, rendant un son

tudinal n'existe qu'à la 2e et à la 3e pers. du singulier, cf. Atkinson, *Proceedings of the R. I. A.*, third Series, vol. I (1890), p. 416-425. Toutefois, O'Molloy dans sa *Lucerna fidelium* (1676) donne des exemples à la 2e pers. du pluriel, et la *Irish Grammar* de O'Donovan (Dublin, 1845) fournit, p. 173, pour le présent consuétudinal, une flexion complète, d'ailleurs identique à toutes les personnes.

4. Au lieu de *diasnesi* (cf. *diaisneise*, K. Meyer, *Contrib.*, I, 630). L. U. a *diasnéte* (lire *diasnéthe*) et L. Br. *diasnethi* (cf. *diaisneithe*, K. Meyer, *ibid.*).

primairecht 7 a-letha uachtara*cha* in-a-lochrann*aib* f*or*-las*a*d; .VII. mile aiṅ*gel* an-delbaib primchaiṅgel[1] ag-soillsiug*ud* 7 oc-inordug*ud* na-cathrach im-a-cuairt, .VII. mile aile in-a-cert-medon oc-claiss[2] tria-bithu sir imon-cathr*aig* righda. Fir (f° 96 r°, b) domain ind-aon-bale, cidat-linm*a*r*a*, nos-f*or*fed do-biud bolltanad cinn aonchoinnle don-a-coinnlib sin.

14. Do-neoch t*ra* do-daínib[3] nat-roichet in-cathr*aig* as-ambiú 7 dianadh erdalta a-aitreb iar-fuigill m-bratha, is-índtib arbirit co-hanthosaid 7 co-hutmall an-dingnaib 7 a-cnocaib, a-sescnib 7 a-srothaib an-atreba co-ti cuca an-brath.

Is-aml*aid* d*a*n*o* atát na-slóig sin 7 na-hairechta 7 aṅg*il* coimedechta g*ach*-aon-anma fil a-nim[4] occ umuloit 7 oc-timthirecht dí. Fial tenedh 7 fial do-aigredh a-primdorus na-cathr*ach* in-a-fiadn[ais]e 7 siat ag-comthuargain cinn-a-chele dib tri-bithu. Fog*ar* 7 fuamann d*a*n*o* in-da fial sin oc-comriachtain atcluint*er* fon-mbith. Sil n-adhaim, dia-cluinntis in-fog*ar* sin, no[s]gebad[5] crith 7 uamhain dofoluchta reme; it-tórrsigh 7 it-buad*or*tha t*ra* na-p*ech*aid ic*on*-fog*ar* sin. Mádh a-leith im*morro* re m*uint*i*r* nime, ni-clunt*er* don-garbthorainn sin, *acht* lan becc do-raith 7 binnith*ir* cech ceol atacomnaic.

15. Is-adbul iar*o*m 7 is-iṅgn*a*d re-innisin suidiug*ud*[n] na-cathr*ach* sin 7 bec di-mor inni roindsemar di-a-hordaib examlaib 7 di-a-hiṅgantaibh.

Is-anna[m] t*ra* lasin anmain iar-comgnáis 7 comatrib na-colla c*on*-a-suan 7 c*on*-a-saire 7 c*on*-a-soinmighe 7 c*on*-a-saghaile[6], indsaighid 7 dula co-righsuidhe an-duileman, *acht* m*in*a dí

n. Ms. *sui*‖*idiuḡ*.

1. *primchaiṅgel* au lieu de *primchoindel* (ou *primchoinnel*) est amené ici par le mot *aiṅgel* qui précède, puisqu'on lit *-choinnle* et *coinnlib* quelques lignes plus bas.

2. Au lieu de *oc-claiss*, L. U. et L. Br. ont *oc-lassad*.

tendre, une musique mélodieuse, se trouvent entre chacun des deux principaux groupes, leur moitié supérieure portant une lampe allumée; sept mille anges, formant comme de grands candélabres, éclairent et illuminent la cité tout alentour; sept mille autres, placés au milieu, composent un chœur pour l'éternité autour du trône royal. Les êtres du monde, si nombreux qu'ils soient, réunis en seul lieu, se contenteraient comme nourriture du parfum qu'exhale le sommet d'un seul de ces candélabres.

14. Ceux des hommes qui n'atteignent pas la cité au sortir de la vie et auxquels ce séjour n'est destiné qu'après la sentence du jugement, trouvent un séjour agité et inquiet sur les hauteurs et les collines, dans les marais et les rivières, jusqu'à ce que vienne le jugement pour eux.

C'est ainsi donc que se trouvent ces bandes et ces groupes; les anges qui gardent chaque âme qui est au ciel la servent et s'occupent d'elle. Un voile de feu et un voile de glace se trouvent devant la première porte de la cité, ils s'entrechoquent éternellement l'un contre l'autre. Le bruit, le fracas que font ces deux voiles en se rencontrant est entendu de l'univers. Si les enfants d'Adam entendaient ce bruit-là, ils seraient saisis devant lui d'un frisson, d'une terreur insupportables; les pécheurs se troublent et s'affligent à ce bruit. Au contraire, du côté de la famille céleste, on n'entend de ce tumulte affreux qu'un tout petit (murmure), aussi mélodieux que quelque musique qui soit.

15. Vaste est donc la position de cette ville et merveilleuse à décrire; entre beaucoup de choses nous n'en avons décrites que peu de ses ordres variés et de ses merveilles.

Il est rare qu'une âme, après son commerce et sa cohabitation avec la chair, endormie et libre, prospère et bien-aise, atteigne et pénètre jusqu'au trône du créateur, à moins que

3. L. U. ajoute ici *in domain*, et L. Br. *domain*.
4. Au lieu de *a-nim*, L. U. et L. Br. ont *indib* (*inntib*).
5. L. U. et L. Br. ajoutent ici *uile*.
6. L'ordre des quatre substantifs qui précèdent diffère dans L. U.; L. Br. n'a pas *con-a-saire*.

la-heolchu aingel; ar-is-docmal dreim na .vii. nime, ar-ni-husa na*ch*-ao[n] arale dibh. Ar-atait .vii. ṅdorais [1] coemthechta ar-cinn in-cineda daona corice in-richteg. Rosuighed da*no* doirr-seoir 7 co netaid <áid> o muinntir nime do-*for*comet cech-dorais dib. Doras iar*o*m ind-nime as-nesa ale, ro (f° 96 v°, a) suidhegh michel archang*el* 7 di-oigh in-a-farradh co-flesgaibh iarnaighib in-an-ochtaib do-srugled 7 d-esorcain na-p*ech*thach, co-comraicet iar*o*m ann-sin na-p*ech*thaigh fri-cetglifit 7 fri-cet chessadh na-conaire ceṅgait.

16. Dorus im*morro* in-nime tan*ais*e, aríel archang*el* as-come-d*aid* do 7 di-oigh in-a-farr*a*d co-sruglib tentighib in-a-lamaib; is-dib sin sraighlit na-p*ech*thacha tar-aṅ-gnúsib 7 tar-a-roscaib. Rosuigidhedh sruth tenntige co-*for*lasair fair i-fiadn[ais]i in-dorais sin. Ab*er*setus d*an*o ainm ind-aṅgil in-gairius in-strotha sin; is-e d*er*bus 7 nighes anmanna na-naom don-cutruma cinadh nos-lenann, co-roichet coṅglaine 7 comsoillsi° fri-hedrocht retlann. Rosuidiged d*an*o ann-sin top*ar* taithnemach cum-blaithe 7 bolltanug*ud* do-ghlanad 7 d-innmad [2] nan-anmann inda-firen. Ingrin[n]id im*morro* 7 loscidh anmanna na-p*ech*-thach, 7 ni-dingaib ni dibh, *acht* is-tulled pene 7 penaiti ros-ic and. Frisocbat iar*o*m as-sin na-p*ech*thaid com-bron 7 duba d*er*mair; na-fireóin iar*o*m co-suba 7 f*or*bailte co-dorus in-tres nime.

17. Sorn tentighe d*an*o f*or*-las*a*d do-g*re*s ann-sin. Da-mile .x. cubat, is-*ed* ro-soich al-la[ssa]r [in]-arde[p]. Tiagat d*an*o anmanna na-firen tresin-sornn-sin la-p*ra*pad na-sula. Argoíridh 7 loscidh ann anmanna na-firen[q] co-cenn da-bl*iadan* .x. *con*is-b*eir* iarsin ang*el* in-comimthechta cusan-cethramadh dorus. [Is amlaid dano ata dorus][r] inotachta in-cethramad nime 7 sruth tenntige oc-a-timchill am*al* an-sruth romaind. Timchell*aid*

o. Ms. *cosomillsi*. — *p*. Ms. *allararde*. — *q*. Il faut évidemment lire *na n-anfiren*, ou peut-être *na pechthach*. — *r*. Les mots entre crochets ont été sautés par le scribe.

1. L. U. et L. Br. ne mentionnent que six portes; il est possible que le

des anges ne guident sa marche; car l'ascension des sept ciels est pénible, et aucun n'est plus aisé que l'autre. Sept portes de protection arrêtent en effet la race humaine sur le chemin du palais royal. Un portier et un gardien, pris dans la famille céleste, montent la garde à chacune des portes. A la porte du ciel la plus rapprochée d'ici-bas, se tient l'archange Michel, ayant près de lui deux vierges avec des baguettes de fer dans leur giron pour fouetter et frapper les pécheurs, afin qu'ils rencontrent là la première peine, la première souffrance, sur la route qu'ils suivent.

16. Or, la seconde porte du ciel, c'est l'archange Ariel qui en est le gardien, accompagné de deux vierges, tenant des verges de feu dans leurs mains; elles en fouettent les pécheurs sur le visage et sur les yeux. Devant cette porte, se trouve un torrent de feu, roulant de grandes flammes. Abersetus est le nom de l'ange qui garde ce torrent; c'est lui qui éprouve les âmes des justes, et qui les nettoie de la quantité de fautes qui les souille, afin qu'ils atteignent une pureté et un brillant pareils à l'éclat des astres. Là aussi se trouve une source lumineuse, avec des fleurs et des parfums, pour purifier et laver les âmes des justes; elle tourmente au contraire et brûle les âmes des pécheurs, mais sans rien retrancher d'eux : c'est un accroissement de peine et de pénitence qui les atteint là. Les pécheurs sortent de là avec un chagrin et une douleur immenses; les justes avec un bonheur et une joie extrêmes, pour gagner la porte du troisième ciel.

17. Un four de feu brûle là sans cesse. Douze mille coudées, voilà la hauteur qu'atteint sa flamme. Les âmes des justes traversent ce four en un clin d'œil. Il brûle et dévore les âmes des pécheurs pendant douze ans, jusqu'à ce que l'ange gardien les emmène ensuite à la quatrième porte. Voici comment est la porte d'entrée du quatrième ciel : un torrent de feu l'entoure, semblable au torrent précédent. Elle est de

chiffre sept ait été amené dans P. par *na* .VII. *nime* de la ligne précédente.

2. Au lieu de *d-innmad* L. U. a *didnad* qui n'est certainement que la corruption de *d-indmad*, car le sens de *didnad* (« consolation ») ne convient pas ici. L. Br. porte *diunach* qui a le même sens que *innmad*.

d*a*no mur (f° 96 v°, b) lasrach [1], lethet a-tened fri-da-mile .x. cubat do mast*ar*[s]. Cengait im*morro* anmanna na-firen tairis am*al* na-beth ann et*ir*. Ocus fastaid[t] anmanna na p*ech*thach fri-da-bl*iadan* [2] i-troge 7 i-to[d]ern[a]m; *con*is-b*eir* aing*el* in comimthechta co-dorus in .v.ed n[i]me.

18. Sruth tentighi beos ann sin, *acht* as exam*ail* he frisnasrothaib .II., ar-ata saobchore sainridach a-medon ant-srotha sin, 7 impaigid im-a-cuairt anmann na-p*ech*thach 7 nos-fostann co-cenn se mbl*iadan* .x. Ro-soichit im*morro* na-fireoin tairis fo*cet*oir cin-na*ch* fui*r*ech. Antan iar*o*m as-mithit[u] tuaslu*cud* na p*ech*tach as, benaidh int-aing*el* in-sruth co-fleisc mair [3] *con*n-aicniud legda, co-togbann na-hanmanne suas do-chinn na<s>flesce. B*e*ridh di*diu* michel iarsin na-hanmanna, co-dorus in-seised n[i]me, 7 ni-harmith*er* im*morro* pian na-to-[d]ernam dona hanmanaib isin-dorus sin, *acht* fo*r*oslaic*ter* [4] ann do-shoillsi 7 etrochta liag logmar. Rus-tic d*a*no michel iarsin co-haing*lib* na-trinoti, co-taispenad*ar* dib-linaib na-hanmanna a-fidn[ais]e de.

19. Is-adb*ail* t*ra* 7 is diasnesi falte m*uintire* nime 7 incomdhed fesin ri-sin anmain antan sin, mad anam annac firen he. M*a*d anfiren au*tem* 7 m*a*d anf*or*fe[v] ind-anam, fogeib ainmine 7 agairbe on-comdidh c*o*machtach, 7 atb*eir* fri-hangli nime : Tairngid lib, a-aingli nime, in-anmain n-eccraibdigh si[n] 7 tabr*aid* a-laim lucifir di-a-badhadh 7 di-a-f*or*much*ad* a-fudomain ifirnn tria bithu sir.

20[5]. Is-ann sin iar*o*m scart[h]*ar* ind-anaim truaid sin co-haithige 7 co-hagarb de. Is ann d*a*no scart[h]air fri<s> comarce ind-archaingil lasa-ta(f° 97 r°, a)nicc doc[h]um nime. Is-

s. Ms. *mast*. — *t*. Ms. *fastais*. — *u*. Lire *mithid* (pour *mithig*). — *v*. Lire *anforbthe*.

1. L. U. a ici *múr for lassad*, et L. Br. *donoirchell múr luaidi for lassad*.
2. L. U. et L. Br. ont ici *fri ré da bliadan dec* « pendant douze ans ».
3. L. U. et L. Br. portent *co fleisc* (*n*-)*dúir*.
4. Au lieu de *foroslaicter*, L. U. et L. Br. ont *forosnait*(*h*)*er*; et plus loin au lieu de *rustic*, *ro soich*, et au lieu de *co-hainglib* le singulier *co* (*h*)*aingel*,

plus entourée d'un mur enflammé, dont le feu mesure une largeur de douze mille coudées. Les âmes des justes passent au travers comme s'il n'y avait rien du tout. Et il retient les âmes des pécheurs pendant deux ans dans l'affliction et la souffrance, jusqu'à ce que l'ange gardien les emmène à la porte du cinquième ciel.

18. Là encore se trouve un torrent de feu, mais qui ne ressemble pas aux autres torrents, car il y a au milieu une espèce de gouffre qui fait tourner dans son tourbillon les âmes des pécheurs et les retient pendant seize ans. Au contraire les justes le franchissent aussitôt sans aucun délai. Quand le moment est venu de laisser aller les pécheurs, l'ange frappe le torrent avec une grande baguette, d'une nature de pierre, et soulève les âmes en l'air au bout de la baguette. Saint Michel emporte ensuite les âmes jusqu'à la porte du sixième ciel; là, aucune peine, aucun tourment n'est mesuré aux âmes, mais on les fait briller de la splendeur et de l'éclat de pierres précieuses. Puis saint Michel les emmène ensuite avec les anges de la trinité, et les âmes sont admises de deux côtés à la présence de Dieu.

19. Immense, indicible est la joie de la famille céleste et du seigneur lui-même à l'arrivée d'une âme, si c'est une âme innocente et juste. Si c'est au contraire une âme injuste, une âme imparfaite, elle reçoit rudesse et dureté de la part du puissant seigneur, et il dit aux anges du ciel : Emmenez avec vous, ô anges du ciel, cette âme mécréante et remettez-la aux mains de Lucifer pour qu'elle soit plongée et étouffée dans la profondeur de l'enfer pendant l'éternité.

20. C'est là que cette âme infortunée est éloignée d'une façon terrible et dure; c'est là qu'elle est privée de la compagnie de l'archange avec lequel elle était venue jusqu'au

5. L'ordre des phrases de ce paragraphe est différent dans les trois manuscrits, mais il n'y a guère lieu de faire un choix entre eux. Chaque phrase en outre présente des différences de détail, trop nombreuses pour être mentionnées ici. L. U. et L. Br. ajoutent après *co digthide* (7 *co hacarb* 7 *co*) *aluathmar* les mots *fri frecnarcus flatha nime* 7 *gnuisi dé*. Plus loin, les dragons de feu sont au nombre de douze dans les mêmes manuscrits. La dernière phrase varie d'un manuscrit à l'autre.

ann sin doleced <an> an-osnadh as-truma g*ach* osna[id] oc-techt an-gnuis diabuil iarn-aicsin aibniusa munnti*re* nime. Is ann sin fogebha comlantius cec[h]a uilc la-frecnarcus diabuil tri-bit[h]u sir. Is ann sin d*an*o sluicit na-d*ra*ige tinntige g*ach*-anmain d-es a-chele, co-cui*r*enn uada in-d*ra*ig icht*ar*ach <ind> in-gin diabuil.

21. O-ro-foillsig t*ra* aingil an-coimtechta do anmain adamnain na-fissi sea flatha nime 7 *cet*imtusa g*ach*a-hanma iar-tiacht as-curp, ro-s-fug les hi iar-sin do-innsadhe ifrinn ichtaraigh gan-imat a-pian 7 a-riag 7 a-to[d]ern*a*m.

Is-e iar*o*m *cet*na tir gusa rainic, tir n-duib n-doirc[h]e, isi fhollum follscithe cen-pein ann et*ir*. Glend lán do-thenidh fris anaill; lasair d*er*mair ann, co-tet tar-a-horaib f*or*-ce*ch*-leth. Dub a-icht*ar*, d*er*g a-medhon 7 a-uacht*ar*. Ocht piasta and, a-suile am*al* chaora[1] tentighe.

22. D<o>roithcet[x] d*an*o tarsin ṅ-glenn. Gab*id* on-u*r* co-rale, ard a-medhoin, isli im*morro* a-dan-imichtair. Tri-sloig oc-airimirt techta tairis 7 na-huile ro-sagat tairis. Sloig dibh < as-letan doib > is-lethan doib an-drochet o-tus-co-d*er*ed, co-rocet oghlan cin-uamuin cen imecla tarsin ṅ-glenn tinntighe. Slogh ale d*an*o oc-a-innsaigedh, caol doib ar tus he, lethan im*morro* fa deóidh, co-roichet iar*o*m aml*aid* sin tarsin ṅglenn *cet*na iar morghab*ail*. In-slog deginach im*morro*, lethan doib ar-tus in-droichet, caol 7 cumaṅg di*diu* (f° 97 r°, b) fo-deóid, co-t*ui*tet di-a-medon isin-ghlenn ṅ-gabt*ach cet*na, in-braigit[2] na n-ocht piást[y] m-brut[h]*ach* ut f*er*ait an-at*re*b isin-glend.

23. Is-iat lucht diarbo-soirb in-sét sin, aós oighi 7 aos aithrige leri 7 aos dergmart*ra*[3] dút*ra*cht*aigi* do-día. Is-í di*diu*

x. Lire *droichet*. — *y*. Ms. *piástt*, avec un point au-dessus du second *t*.

1. *caora* est le pluriel de *cáer* (v. irl. *cáir*) « balle, globe, masse ronde » ; sur *cáer thened* ou *thentide*, v. K. Meyer, *Contrib.*, I, 298. L. U. et L. Br. ont *bruthu* (*brutta*) au lieu de *caora*.

ciel. C'est là qu'elle pousse un soupir plus lourd que tout autre soupir, en allant à la face du diable après avoir vu la beauté de la famille céleste. C'est là qu'elle trouvera la plénitude de tout mal, en présence du diable, pendant l'éternité. C'est là que des dragons de feu engloutissent chaque âme l'une après l'autre, jusqu'à ce que le dernier dragon la lance dans la gueule du diable.

21. Quand l'ange gardien eut ainsi révélé à l'âme d'Adamnan ces visions du royaume du ciel et les premières aventures de chaque âme après avoir quitté le corps, il l'emmena ensuite avec lui pour visiter l'enfer inférieur avec son abondance de peines, de tortures et de souffrances.

La première terre vers laquelle il arriva est une terre de sombres ténèbres, vide, desséchée, où il n'y a aucune peine. Un vallon plein de feu se trouve au delà d'elle; la flamme en est immense et s'étend jusqu'aux bords de chaque côté. Le bas en est noir, rouge le milieu et le haut. Il y a là huit bêtes, dont les yeux sont comme des globes de feu.

22. Un pont franchit la vallée; il prend d'un bord à l'autre et est élevé en son milieu, tandis que ses deux extrémités sont plus basses. Trois troupes essaient de le passer, mais toutes n'y réussissent pas. Pour la première, le pont est large du commencement à la fin, si bien qu'elle franchit la vallée de feu saine et sauve, sans crainte et effroi. La seconde, quand elle arrive au pont, le trouve étroit au commencement, mais large à la fin, si bien qu'elle franchit également la même vallée après un grand péril. Mais pour la dernière, le pont est large au commencement, étroit et resserré à la fin, si bien que de son milieu ils tombent dans cette même vallée périlleuse, dans la gueule des huit bêtes ardentes qui font séjour dans la vallée.

23. La troupe pour laquelle ce chemin-ci est aisé, ce sont les vierges, les pénitents zélés, ceux qui se sont donnés à Dieu

2. L. U. et L. Br. ont le pluriel *brágtib* (*braigtib*).

3. Sur le « martyre rouge », qui figure aussi dans le sermon de Cambrai, f° 38 a, dans la *Regula Choluimb Chille*, éditée par K. Meyer, *Z. C. P.*, III, p. 29, l. 18, et dans les notes au Félire d'Oengus, 17 avril (édit. Stokes, 1905, p. 116), voir le *Thesaurus Palaeohibernicus*, II, p. 247.

fairinn diarbo-c*u*mang ar-tus 7 diarbo-lethan fa-dheóidh in-set, drem timarct*er* ar-*hic*in do-denam tole dé 7 soichit ar écin iarsin fogn*a*m do-día i-toltinche [1]. Is-dóib im*morro* robo-lethan ar-tus in-droicet 7 robo-c*u*mang fo-deoidh, dona-pechtachaibh *con*tuáset fri-f*or*cet*al* bret[h]ri de 7 na-comaillet iarn-a-clos [2].

24. Atait di*diu* sloigh dimora in dic*u*mang i-truigh na-pene suthaine risin tir n-etardorcha análl. Cach ren uair t*r*aig*i*d in-pian dib, in-uair ale tic tairsiu. Is-iat iar*o*m filet am*laid* in-lu*cht* dianad comtrom an-olc 7 a-maith [3]; 7 is-al-lo bratha midfidt*ir* et*ar*ru 7 baidfid a-maith an-olc isin-ló-sin, 7 bert <h>ar iarsin a-purt bethadh i f*re*cnarcus gnúsi de tria-bithu-sir.

25. Atait da*no* drem mor aile ann i-comfocus don-lucht sin 7 is-adhbul a-pían. Is-aml*aid* iar*o*m atáit, a-cuibrech fri-co-lumnaib tentighe; muir tenedh impu *con*nice a-smechu, slab*ra*[z] tentigi im-a-medon fo-delb nathrach. Lasaid[a] an-gnúisi isin-phen-sin. Is-íat iar*o*m filet in-phein sin pechth*aigh* 7 fingalaigh 7 aós admillti ecl*aise* 7 aircinnig etrocair biti os-inchaib mart*ra* na naom f*or*-dainib 7 *dech*m*a*daib dé 7 doniatt dona-hinnmasaib selba saindridacha (f° 97 v°, a) sech aigeda 7 aidilgn*echa* in-comdhedh.

26. Ata[t] ann da*no* sloigh móra in-a-sesum do-g*re*s il-lat[h]*ach*aib cird*u*baib condice a-cressa. Cochaill g*a*r*a* [4] oidhreta umpu; ni anat 7 ni-tariset tria-bithu, *acht* na-cresa oc-a-los-c*a*dh et[er] fúact 7 tes; sluaigh demhna in-a-timchell, 7 builg [5] tenntighe in-a-lamaib oc-am-bual*ad* in-a cenn*aib*, 7 iat oc-

z. *slabra* doit être complété en *slabraid* comme dans L. Br. ou *slabrada* comme dans L. U. — *a*. Lire *lasait*.

1. L. U. a ici *i toltanche fognoma do dia* et L. Br. *i toltnaigi fognuma don choimdid*.
2. L. U. a *clostin* au lieu de *clos*.

par le martyre rouge. La bande au contraire pour laquelle le chemin est étroit au début et large à la fin, c'est la foule que la nécessité contraint à faire la volonté de Dieu et qui par nécessité pratique ensuite le service de Dieu de bonne volonté. Enfin, large au début, étroit à la fin, tel est le passage pour les pécheurs qui entendent l'enseignement de la parole de Dieu et ne l'accomplissent pas après l'avoir entendu.

24. Il y a d'autre part des foules immenses en détresse sur le rivage de la peine éternelle, au delà du pays des ténèbres. D'heure en heure, tantôt la marée de la peine les laisse à sec, tantôt elle monte et les submerge. Ce sont des gens dont les bonnes et les mauvaises actions s'équilibrent; au jour du jugement, on jugera entre elles; les bonnes noieront les mauvaises ce jour-là, et alors ils seront conduits au port de la vie, en présence de la face de Dieu, pour l'éternité.

25. Mais il y a aussi une autre grande foule de gens, dans le voisinage des précédents; et leur peine est terrible. Voici comment ils sont : attachés à des colonnes de feu, enveloppés d'une mer de feu jusqu'au menton, ils ont autour du corps une chaîne de feu à forme de serpent; et leur visage brûle dans cette peine-là. Ceux qui subissent cette peine sont les pécheurs, les parricides, les pilleurs d'églises, les administrateurs sans pitié, placés en présence des reliques des saints martyrs à la tête des trésors et des dîmes de Dieu et qui emploient ces richesses à des besoins personnels, au détriment des hôtes et des besoigneux du Seigneur.

26. Il y a d'autre part de grandes troupes assises perpétuellement jusqu'à la ceinture dans des boues toutes noires. De courts capuchons glacés les enveloppent; ils n'ont ni repos ni trêve pendant l'éternité, mais les ceintures les brûlent à la fois de froid et de chaud. Des troupes de démons circulent autour

3. L. U. et L. Br. intervertissent *a maith* 7 *an-olc*.

4. L. U. et L. Br. ont *gerra*; cf. *gar d-aimsir iarum* P. H., l. 7199.

5. Au lieu de *builg*, pl. de *bolg* « sac », L. U. et L. Br. ont *pluic*, que Whitley Stokes traduit par « maces » ou « clubs » (C. S. Boswell, *op. cit.*, p. 40). Il faut comparer le *gae bolga* « javelot de sac » dont M. d'Arbois de Jubainville a parlé ci-dessus, p. 169, n. 2.

sirtha*gra* friu. Aigthi na trog ule uo-thuáidh, 7 gáoth garbh goirt in-a-fíretan mar aon ria-g*ach*n-olc. Frosa d*er*ga tinntighe oc-f*er*thain forro g*ach*-lai 7 <7[b]> g*ach*n-adche [1], 7 ni-comgat an-imgabhail, *acht* a-fulang tri-bithu oc-cái 7 co-doghra.

27. Arale dib sruma tened oc-toll*aib*[c] aṅ-gnuisi, arele cladme [2] tened tria-na-teṅgtaib, arale tri-a-cennaib di-an-echtair. Is-iat iar*o*m filet isin-pen-sin .i. gataidhi 7 etigh 7 aos braith 7 écne[d] 7 slataidhe [3] 7 br*eth*emain gubrethacha 7 aós cosnuma 7 mna upt*ach*a 7 cainte 7 áithdib*er*gaigh[e] 7 fir-leginn pridcaidhis[f]. Ata[t] droṅga mora ale an-innsib a-medon <an> an-mara tened. Muir airgide impau di-an-etaigib 7 di-an-almsa-nuib. Farend t*ra* sin dogniat trocaire gan dic[h]ell 7 bit araidhi a-laxa 7 i-teti a colla co-crich m-bais 7 nos-cabrat an-almsana i-medon an-mara (f° 97 v°, b) go-brath. Foid[i]t*ir* do-purt bethadh [4].

28. Atat soch*aid*e mora ale ann 7 casla d*er*ga tenntighi impau co-lár. Ro-clunt*er* an-grith 7 aṅ-gair fon-firmam*int*. Droṅg [5] do-demnaib oc-a f*or*much*ad* 7 coin brena lethoma leo in-a-lam*aib* oc-an-u*r*alim [6] f*or*aib di-a-tomhailt. Rotha rogera rod*er*ga tened f*or*-sirlas*a*d im-am-b*ra*ighdib. B*er*[t]ar suas co-firm*imin*t 7 telct*er* sis in-fecht tan*ais*e i-fudomain iffrind. Náidin oc-an-athcuma 7 oc-a-let*ra*d do g*res* do-gach-aird. Is-iat iar*o*m fil isin-pen-sin .i. aos g*ra*idh tairmdeochair[g] aṅ-g*ra*da 7 fuarc*ra*baid 7 brecareda bregait 7 saobait na-sluagu 7 gabait f*or*ru firta 7 mirbuile nac[h]fetat do genum doib. Is iat au*tem*

b. Le signe 7 répété deux fois dans le ms. — *c*. Ms. *octoll-*. — *d*. Lire sans doute *écnaig* comme dans L. Br. — *e*. Ms. *dith dibergaigh*. — *f*. Lire *pridchait heris*. — *g*. Lire sans doute *tairmdeochatar*.

1. L. U. intervertit ici *cach n-aidche 7 cach lái*; L. Br. n'a que *cech dia*.
2. Au lieu de *cladme*, pluriel de *claideb* « épée » (cf. *claidme*, Movt. 162, *Rev. Celt.*, XII, 106), L. U. et L. Br. ont *clúi* (*clothib*), pl. de *cló* « clou ».

d'eux, tenant à la main des sacs de feu dont ils leur frappent la tête, et discutant sans cesse avec eux. Le visage de tous ces malheureux est tourné vers le nord, et un vent rude et piquant les frappe en pleine face, s'ajoutant à tous leurs maux. De rouges averses de feu tombent sur eux chaque jour et chaque nuit, et ils ne peuvent les éviter, mais doivent éternellement les subir, en pleurant et en gémissant.

27. Certains d'entre eux ont des torrents de feu coulant des trous de leur visage, d'autres des épées de feu à travers la langue, d'autres à travers la tête de part en part. Voici ceux qui subissent cette peine-là : les voleurs, les menteurs, les traîtres, les délateurs, les brigands, les juges qui rendent de faux jugements, les disputeurs, les femmes qui usent de philtres et d'enchantements, les récidivistes de la rapine, les savants qui prêchent hérésie. Il y a d'autres grandes troupes dans des îles au milieu de la mer de feu. Autour d'eux est un mur d'argent fait des vêtements (qu'ils ont donnés) et des aumônes (qu'ils ont distribuées). Cette troupe-là, ce sont ceux qui ont été miséricordieux avec négligence et qui ont vécu d'autre part dans le relâchement et la luxure de leur chair jusqu'au terme de la mort; leurs aumônes les protègent éternellement au milieu de la mer; ils sont envoyés au port de la vie.

28. Il y a là d'autres grandes multitudes, revêtues de rouges manteaux de feu, qui tombent jusqu'au sol. Leurs cris, leurs appels s'entendent jusqu'au firmament. Une troupe de démons les étouffent, tenant en main des chiens nauséabonds, à demi écorchés, qu'ils excitent à les dévorer. Des chaînes de feu, brûlantes, toutes rouges, demeurent sans cesse embrasées autour de leurs cous. Ils sont emportés en l'air jusqu'au firmament et rejetés ensuite alternativement dans les profondeur de l'enfer. Des enfants les déchirent et les tailladent sans cesse de tous côtés. Voici ceux qui subissent cette peine : les

3. L. U. et L. Br. ajoutent ici 7 *crechaire*.
4. L. U. et L. Br. ajoutent ici *iarm-bráth*.
5. L. U. et L. Br. ajoutent ici *discrutain*.
6. Au lieu de *uralim*, L. U. a *furáil* et L. Br. *urail*.

filet isin-pen-sin ag-athc*u*ma na-naidin ind-aos g*rai*dh .i. it-e sin in-lucht roherbad[h] doibh do-lesug*ud* 7 ni-rolesaigit[i] et*ir* 7 ni-roscarigset [1] im-a-p*ech*thaib [2].

29. Atá di*diu* drem d*er*mair ale ann sair siar doib cen-tairisim tarna-lecaib tentige oc-cathug*ud* fri demnaib. At-lir turim t*ra* fr*a*sa <tenedh 7> [3] saiget ar-d*er*glas*a*dh doib ona-demnaib. Tiagait na-rith cen-turbrod cen-tairisim co-roichet dublocha 7 dubaibne[j] do-baged na-saiget sin indtib. Atat tagiure 7 atat tait[h]aga[k] na-gaire 7 na golgaire [4] doniat na-p*ech*thaig (f° 98 r°, a) isna-huscib sin, ar-is-tormach péne ro*s*-tá dóibh. Is-iát t*ra* filet isin-phén-sin, cerda 7 cirmaredha 7 cennagedha esionnrace, breithemain gubrethacha nan-iudage[l] 7 cách archena 7 righ ec*rai*bdigh, arcinnigh chlaóna atet colaigh, mna adalt*rai*ghthe 7 techtaire nos-millit[m] in-a-mignimaib. Ata da*no* mur tened fri-tir na-pian anall, aduathmare 7 agarbe hé fo secht ina-tír na-pián fesin. Acht cena-ni atrebait anmanna co-bráth, ar-is-le-demnaib ind-aeir [5] a-harechus co-bret[h]imhnus b*ra*tha.

h. Ms. *roherbait*. — *i*. Lire sans doute *ni-rolesaigset*, comme dans L. U. — *j*. Ms. *dubaibnib*. — *k*. Le scribe avait d'abord écrit *taginre 7 atat taiginre*; il a barré ensuite la seconde fois *-giure* et écrit *taga* au-dessus de la ligne. — *l*. Ms. *namadage*. — *m*. Ms. *nosnillit*.

1. La forme *-roscarigset* dans P indique qu'il faut corriger dans L. U. *roscairgetar* en *roscairgsetar*. Le verbe est *cairigur* « je blâme ».

2. P. est ici plus complet à la fois que L. U. et que L. Br. La phrase *Náidin . . . do-gach-aird* manque dans L. U. et la phrase *Is iat autem filet . . . im-a-pechthaib* manque dans L. Br. Comme les deux phrases se complètent l'une l'autre, il est nécessaire d'admettre qu'elles figuraient toutes deux dans l'original commun des trois manuscrits.

3. Il faut sans aucun doute supprimer *tenedh 7* ; ces mots ne figurent pas

réguliers qui ont violé leur règle, les apostats et les imposteurs qui trompent et qui exploitent les foules, et qui prennent pour eux des miracles et des prodiges qu'ils ne savent pas faire eux-mêmes. Ceux qui dans cette peine-là sont déchirés par des enfants, ce sont les réguliers, c'est-à-dire ceux à qui avait été confié le soin de corriger (les enfants) et qui ne l'ont pas fait du tout et qui ne les ont pas réprimandés de leurs fautes.

29. Il y a là aussi une autre foule, immense; elle va sans trêve de l'est à l'ouest, sur des pierres de feu, pour combattre contre des démons. Innombrables sont les averses <de feu et> de flèches que les démons font pleuvoir, chauffées au rouge, sur eux. Ils s'en vont en courant, sans arrêt, sans trêve, jusqu'aux lacs noirs et aux rivières noires pour y plonger les flèches. Mais ce sont des imprécations, des redoublements de cris et de plaintes que font entendre les pécheurs dans ces eaux-là, car ils y éprouvent un accroissement de souffrance. Voici ceux qui subissent cette peine : les artisans, foulons et négociants qui fraudent, les juges qui rendent de faux jugements à l'égard des Juifs et tous ceux de cette espèce, les rois mécréants, les administrateurs pervers qui commettent inceste, les femmes adultères, les intendants qui se ruinent par la mauvaise conduite. Il y a un mur de feu au delà de la terre de souffrance, sept fois plus affreux et plus cruel que la terre de souffrance elle-même. Mais les âmes n'y restent pas jusqu'au jugement; car c'est le domaine des démons de l'air jusqu'à la sentence du jugement.

dans les autres manuscrits et compliquent maladroitement la phrase; ils s'accordent mal d'ailleurs avec *derglasadh*.

4. Ce passage est assez maltraité dans les manuscrits. L. U. porte *Atodiuri thrá ocus at trúaga na gáre ocus na golgaire* et L. Br. *At todiuiri tra ocus at trogu na golgaire*. On peut considérer *tagiure* (*taigiure*) dans P. comme une corruption de *tadgaire* (de **to-ad-gaire*, cf. *adgaire* « curse », K. Meyer, *Contrib.*, p. 111), ou bien le rattacher à *taidhiur* « an objection » O'R.; quant à *tait[h]aga*, c'est une forme plurielle de *taithige*, *tathaige*.

5. L. U. et L. Br. ont *an-oenur*, auquel P. substitue *ind-aeir*. La leçon des premiers, qui est sans doute meilleure, donne comme sens : « c'est le domaine des démons seuls. » Le copiste de P. a pensé à tort aux démons de l'air, dont il est question dans le *Táin bó Cuailnge*, l. 3302 éd. Windisch (L. L., 82 b 48 : *demna aeóir*).

30. Mairg t*ra* fil isna-pianaib sin a-comatrib m*uintir*i diabail. Mairg na-foichlenn an muinnt*er*-sin. Mairg f*or*sam-bia do-thig*er*na demon discir diairmid*ech*. Mairg biás oc-éistecht fri-guba[n] 7 fri-golgaire nan-anmann oc-troighi 7 oc-neméla frisin-comdhe[d] im-thoir*echt*ain chuca lathiu bratha co-lúath dus in-fuighbitís nach cumhsunadh° co-bráth *acht* tri huair cacha domn*aig*. Mairg dianadh domnus [1] diles in-ferann sin tria-bithu sír. Ar-is-amlaidh ata, slebti tolla deilghnecha ánd, maighi loma loiscthecha di*diu* 7 locha brena biastáde. Talum garbh ganmidhe, is-i urchrom aighreta. Lecca lethna tenntigi f*or*-a-lár. Mara *con*n-anfenaibh [2] aduathmaraib inam-bí aidi 7 aitreb diab*al* do-g*r*es. Cet[h]ri srotha d*er*mara *tar*-a-lar : sruth tened, sruth snechtade, sruth neme, sruth uisce duib dorcha. Is-indtib-sin nos-fothraicet sluaigh digaire na (f° 98 r°, b) n-demna a-haithle an-aonaigh 7 an-anesa oc-pianad nan-an-mann.

31. Intan t*ra* canait sluaigh naoma muint*ir*e nime clascetal comchub*aid* nan-ocht t*rá*th co-sub*ach* 7 co-f*or*bail*id* oc-mol*ad* in-comded, is-ann-sin f*er*ait ind-anmann nualla tróga torrs*ech*a oc-a-tuargain cin-tairisim la-droṅgaib nan-demhna. Is-iat sin t*ra* na-piana 7 na-to[d]ernama rofollsigh aṅgel in-comimtechta d-anmain adamnain iar-tascnam flatha nime.

Ro-fucadh iarsin ind-anum la-p*ra*pad sula triasann-errdam n-ordha 7 triasan-fial ṅ-glain*ide* co-tir na-naom isin innsi [3] *cet*na rucadh intan *con*roloi a-curp. O-rog*a*b iar*o*m ceill f*or*-anadh 7 f*or*-airisim isin-tir-sin, atchuala in-a-diáidh triasin-fial guth ind-aṅgil nof*or*coṅgradh fuirre *con*-digsed f*or*-cula doridisi

n. Ms. *frigubaḃa*. — *o*. Les autres manuscrits intercalent ici les mots : *nach n-etarúarad isind fugiull, ar ni fagbat nach cumsanad*, L. U. (*nách n-etarfuarud isin fuigell, ar ni fagbat cúmsanud*, L. Br.) qui ont peut-être été sautés par le copiste de P.

1. La leçon de P. semble ici préférable à celle de L. U. (*dognas*) et de L. Br. (*do gnás*) ; cf. *domhnus* « a place of residence », O'R.

30. Malheur donc à celui qui subit ces peines, partageant le séjour de la famille du diable! Malheur à celui qui ne se méfie pas de cette famille-là! Malheur à quiconque aura pour maître un démon violent, méprisable! Malheur à celui qui devra écouter les soupirs et les plaintes des âmes, demandant miséricorde et pitié au seigneur, pour qu'il fasse venir bien vite pour elles le jour du jugement et qu'elles sachent si elles n'obtiendront jamais d'autre repos que trois heures chaque dimanche! Malheur à celui pour lequel ce pays est éternellement sa propre résidence! Car c'est ainsi qu'il est : des montagnes percées de cavernes et couvertes d'épines; des plaines nues, desséchées; des lacs fétides, pleins de bêtes. Le sol est rude et sablonneux, très raboteux et glacé. De larges pierres de feu sillonnent la plaine. Des mers s'étendent, remplies de choses étranges, effroyables, et où les démons font sans cesse séjour et domicile. Quatre immenses torrents parcourent la plaine : un torrent de feu, un torrent de neige, un torrent de poison, un torrent d'eau noire et sale. C'est là dedans que les troupes impétueuses des démons se baignent après qu'ils ont eu fête et joie à tourmenter les âmes.

31. Lorsque donc les saintes troupes de la famille céleste chantent le chœur harmonieux des huit heures avec joie et félicité pour louer le seigneur, c'est alors que les âmes (des pécheurs) poussent des cris de malheur et de détresse pour être tourmentées sans trêve par les bandes des démons. Tels sont les peines et les tourments que l'ange gardien révéla à l'âme d'Adamnan après l'avoir amenée au royaume du ciel.

L'âme (d'Adamnan) fut ensuite emportée en un clin d'œil à travers le porche d'or et le voile de cristal vers la terre des saints jusqu'à cette île où elle avait abordé lorsqu'elle eut quitté le corps. Elle pensait s'arrêter et rester dans cette terre, quand elle entendit derrière elle à travers le voile la voix de

2. Au lieu de *con-ainbthinib* L. U. (*con-anbthine* L. Br.), du mot *anbthine* f. « tempête », P. a *anfenaib* qui semble le datif pluriel de l'adjectif *anfén* « étrange » (.i. ingnad Gloss. O'Mulc. 107) employé substantivement.

3. Cette île ne figure pas dans L. U., où il y a simplement *is inti ceta rucad si*, ni dans L. Br. qui porte *is i side cetna tír cusa tucad side*.

cusan-corp *cet*na asa-rescomla, coroindsed in-dalaibh 7 in-arechtaib, i-comthinolaib laoch 7 clerech foc[h]*ra*ici nime 7 piana ifirnn feib rofoillsig aiṅgel an-comimtechta di.

32. Is-í so ia*r*om f*or*cet*al* nogn*at*[h]aiged adamnan dona-sl*o*gaib osin amach, cein boi im-bethaidh. Is-e d*an*o no-pritch*ed* a-mordail f*er* n-er*end*, dia rof*ur*medh recht adamnain f*or*gaid-heal*aib* 7 dia-rosaortha na-mna la-hadamnan 7 la-fin*acht*a fleg-hach, la-rig er*end*, 7 la-maithib. Is-e di*diu cets*gel ro gnathai-ged padr*a*ig, foc[h]*ra*ice nime 7 piana ifirnn do-innisin dinahib noc*re*ditis in-comde[d] triana-f*or*cet*ul* 7 no faomdaís an anm-chairdine do la-t*ur*cbail soscéla. Is-é d*an*o scél ba m*e*ncu dognith (f° 98 v°, a) pet*ar* 7 pol 7 na-hesp*ail* archena, .i. piana iffrin 7 fochraice nime do-innisin, ar-rofallsighedh dóib fon-cuma *cet*na. Is-e d*an*o dorighne siluest*er* papa [1] do *con*stantin mac aelena, do-airdrigh an-domain, isin-mórdháil dia-roidhpair in-róm do-phól 7 do-pet*ar*. Is-é d*an*o doríghne fabianus comarba petair do-pilip mac gordián, do-rígh román, día-rocreid don-comdidh 7 dia-ro-c*re*dset il-mile ale ind-uair-sin. Is-e sin in-*cet*-rí do-romanchaib docreit don-sl*an*icid ihū cr*ist*.

33. Is-é so [scél] gnathaiges éli [do innisin do anmannaib na firen, 7 hé fo chrund bethad hi pardus. On-uair tra oslaices éli][p] a-lebar f*or*cet*ail* nan-amnann, tecait ann-sin anmanna na-firen i-rechtaib ang*el*[q] [2] chuice do-cach-áird. Innisidh doib d*an*o ar-tus foc[h]*ra*ice na-firen 7 oibniusa 7 arera fl*ath*a nime 7 at-f*or*bhail*ti* ind-aret sin. Innisid au*tem* doib iársin piana 7 to[d]ernma ifirn 7 erbata lathe brátha; ocus is-follus co-mor gne bróin fair-sim fessin 7 f*or*-enoc, c*on*id iát-sin da-brón fl*ath*a nime [3]. Iadaidh eli iarsin a-lebar 7 fer[ait] in-eoin nuallg*a*ba

p. Il faut sans aucun doute restituer les mots entre crochets, qui se trouvent sous une forme à peu près identique dans L. U. et L Br. Ils ont été sautés par le copiste, que la répétition du nom propre *Éli* avait induit en erreur. — *q*. Lire *én-gel* et v. la note.

1. P. substitue ici *papa* à *abb Róma* qui est à la fois dans L. U. et dans L. Br. Sur cette appellation de « abbé de Rome » et en général sur le sens du mot « abbé » en Irlande, consulter Zimmer, *Sitzber. d. k. pr. Akad. d. Wissensch.* (*philos.-hist. Kl.*), 1909, p. 444.

l'ange qui lui ordonnait de revenir en arrière jusqu'au corps qu'elle avait quitté, afin de raconter dans les assemblées et les congrès, dans les réunions de laïques et de clercs, les récompenses du ciel et les peines de l'enfer, telles que l'ange gardien les lui avait révélées.

32. Tel est l'enseignement qu'Adamnan prit désormais l'habitude de donner aux foules, tant qu'il fut en vie. C'est celui qu'il prêcha dans la grande assemblée des hommes d'Irlande, quand la loi d'Adamnan fut imposée aux Goidels et que les femmes furent libérées par Adamnan, ainsi que par Finnachta Fledach, roi d'Irlande, et par les nobles. Récompenses du ciel et peines de l'enfer, c'est aussi le premier récit que Patrice avait coutume d'exposer à ceux qui devaient croire dans le seigneur par son enseignement et recevoir sa direction spirituelle à l'aurore de l'évangile. Peines de l'enfer et récompenses du ciel, c'est de même le récit que Pierre, Paul et les autres apôtres exposaient le plus souvent, car il leur avait été révélé de la même façon. C'est le récit que le pape Sylvestre fit à Constantin, fils d'Hélène, roi suprême du monde, dans la grande assemblée où Rome fut donnée à Paul et à Pierre. C'est celui que fit Fabien, successeur de Pierre, à Philippe, fils de Gordien, roi de Rome, lorsqu'il crut dans le seigneur et que crurent de nombreux milliers d'autres en même temps. C'est lui le premier roi des Romains qui crut dans le sauveur Jésus-Christ.

33. Voilà ce qu'Élie a l'habitude [d'exposer aux âmes des justes, se tenant sous l'arbre de vie, dans le paradis. Dès qu'Élie a ouvert] le livre de l'enseignement des âmes, les âmes des justes viennent vers lui de tous côtés, en forme d'oiseaux blancs. Il leur raconte d'abord les récompenses des justes, les beautés et les délices du royaume du ciel, et ils sont remplis de joie pendant ce temps-là. Il leur raconte les peines et les supplices de l'enfer et les malheurs du jour du jugement, et bien visible est le chagrin qui se peint sur son visage et sur

2. Au lieu de *angel*, L. U. a *én n-glégel* et L. Br. *én n-gel*. C'est certainement la meilleure leçon. Il est question ailleurs d'âmes sous forme d'oiseaux; cf. Wh. Stokes, *Rev. Celt.*, II, 200 et Dottin, *ibid.*, XXI, 377.

3. Les deux chagrins du royaume du ciel forment l'objet d'un récit dont il y a plusieurs versions, l'une notamment contenue dans le ms. de Paris, fos 27 vo b–28 ro b. Le récit a été publié avec traduction française, étude littéraire et grammaticale et apparat critique par M. Dottin, *Rev. Celt.*, XXI, 349. Il y est fait allusion, p. 385, aux cris et aux battements d'ailes des oiseaux, comme à la fin de ce paragraphe.

de*r*mar ind-úair-sin 7 tennait an-ete fri-a-curpu co-tecait srotha fola *est*ib or-oman pian ifirnn 7 lathe bratha.

34. Intan iar*o*m is-iat anmanna na-naom 7 na-firen dianid-erdhalta *sír*-atreb fl*ath*a nime dogni*a*t an-guba, bá-dethb*ir* do-dainib in-domain ciamtis[r] d*er*a fola dognetís oc-airchill [1] lathe brátha 7 pian ifirnn. Is-ann-sin icfus an-comdhe a-comain fri-cech-nduine isin-doman .i. foc[h]*ra*ic dona-firenaib 7 piana dona-hanfirenaib. Cuirfidt*ir* iar*o*m aml*aid* sin na-pechthaich a-fudomain pene suthaine, f*or*sin iadfa glas brethre dé fo-miscaith (f° 98 v°, b) br*eth*eim*an* brátha tria-bithu sir. B*ert*air[s] iar*o*m ind-anaim [2] nóim 7 fireóin .i. lucht na-derce 7 na-trocare f*or*-des dé do-bithatrib flatha nime, ait-ambiát isin mórglóir sin cin-aos cin-urc*ra* cen-crich cen-f*or*cenn tria-bithu sir [3]. FINIT.

Messea mailechlainn mac illuinn [4] dog*ra*fne [5] in bec so 7 amarach adche nodlag 7 is diú mái [6] an-felm*ac* fathach [7] cin-sciṅg cin-rotan [8] cin-scuird cin-chim aidhche na-gene comdeta 7 r*eliqua* ; as-m*ai*th liomb sean m*ac* in-iárlla [9] d-thaicsin.

r. Ms. *ciamtis*, avec un petit *o* au dessus du second *i*. — *s*. Ms. *bair*. Lire peut-être seulement *beraír* qui aurait pour sujet le singulier *ind-anaim* « l'âme », mais voir la note 2, ci-dessous.

1. *airchill* est le dat. sg. de *airichell*, substantif verbal de *arfochlim* ; cf. K. Meyer, *Contrib.*, I, 58. L. U. porte *erochill*.

2. *ind-anaim* est sans doute une addition fautive du scribe, à moins que l'original qu'il copiait ne portât deux fois le mot *nóim*, comme on l'a supposé p. 353. L. U. porte simplement *ind nóim ind fireóin* et L. Br. *na nóim 7 na fireóin*.

3. L. U. ajoute encore ici un paragraphe. Quant à L. Br. il termine différemment le paragraphe 34, qui est le dernier comme dans P.

4. Melaghlinn fils de William est mentionné ailleurs dans le manuscrit de Paris, f° 95 r°, a ; il écrivait en 1473. Son père est le William mac Legha, mentionné f° 7 r°, 28 r° b, 29 v° b. Voir *Revue Celtique*, XI, 401.

5. *dografne* « il a écrit » est un terme d'argot, emprunté au « bérla na filed » ; cf. *graifned* (= scribad), *R. Celt.*, XIII, 227 ; *graiphned* « fait d'écrire », *ibid.*, XII, 465 ; *graithfne* « écrivain », *Z. f. Celt. Philol.*, V,

celui d'Enoch; ce sont là les deux chagrins du royaume du ciel. Élie ferme ensuite son livre, et les oiseaux poussent d'immenses cris de douleur à ce moment-là, et ils serrent leurs ailes contre leur corps jusqu'à ce qu'en coulent des flots de sang par crainte des peines de l'enfer et du jour du jugement.

34. Mais du moment que ce sont les âmes des saints et des justes, auxquelles a été accordé le séjour éternel du royaume du ciel, qui poussent ces cris, ce sont des larmes de sang qu'il conviendrait aux êtres du monde de verser en songeant au jour du jugement et aux peines de l'enfer. C'est alors que le seigneur rendra son dû à chaque homme dans le monde, à savoir récompense aux justes et punition aux pécheurs. Et c'est ainsi que les pécheurs seront jetés dans la profondeur des peines éternelles, sur laquelle se fermera la serrure du verbe de Dieu, par haine du juge du jugement, pour toujours. Mais les âmes des saints et des justes, c'est-à-dire les êtres de charité et de miséricorde, seront amenés à la droite de Dieu pour habiter éternellement le royaume du ciel; c'est là qu'ils seront dans une grande gloire, sans âge, sans mort, sans terme, sans fin, dans l'éternité. FINIT.

C'est moi Melaghin, fils de William, qui ai copié ce petit texte-là; c'est demain la nuit de Noël; voilà longtemps que l'étudiant de science s'est trouvé sans lit, sans nourriture, sans vêtement, sans argent, la nuit de la naissance du seigneur, etc. Il m'est bon de voir Jean, fils du comte.

492; l'origine de ce terme est un bas-latin *graphiāre*. Sur l'emploi de formes obscures ou archaïques chez les scribes irlandais, voir K. Meyer, *R. Celt.*, XIII, 220, et *Hibernica Minora*, p. VIIJ, c. n.

6. Je comprends *diú m-bdi*. Pour *diu* « longtemps », emprunt latin en irlandais, v. le Glossaire d'O'Clery, *R. Celt.*, IV, 402.

7. *fathach* doit être un dérivé de *fath* .i. *foghlaim* O'Dav. Gloss. 860 (*Archiv f. C. Lex.*, II, 341). Mon collègue et ami M. Dottin me signale que *felmac* désigne un étudiant de seconde année et que de semblables plaintes sont fréquentes sous la plume des malheureux scribes, qui vivaient souvent dans un complet dénuement.

8. Le mot *rotan* pourrait être une faute pour *rocan* .i. *ionar no cochall* O'Cl. (*R. Celt.*, V, 37), mais il vaut mieux y voir, comme me le fait remarquer M. Dottin, la forme archaïsée de *ruadan* .i. *cruithnecht ruadh* O'Dav., 1369 (*A. C. L.*, II, 439) qui désigne le sarrasin ou blé noir, employé ici au sens de nourriture en général.

9. Jean fils du comte est nommé dans le manuscrit de Paris au f° 112 v° a; cf. *R. Celt.*, XI, 403.

LE NOM NATIONAL DES GALLOIS :

CYMRO, AU PLURIEL *CYMRY*.

L'INSCRIPTION DE BROUGH

Il n'y a pas de nom ethnique qui ait occasionné plus d'erreurs que le nom national des Gallois, *Cymry*. Tout d'abord il a amené, par une vague ressemblance de son, à les confondre avec les Cimbres, et du même coup à les identifier avec les Belges. La Gaule d'Amédée Thierry était ainsi divisée entre les Kymris (*sic*) ou Belges, les derniers venus, et les Galls qui les auraient précédés. Les anthropologistes, Broca et ses disciples, ont adopté cette division : le type grand, dolichocéphale, blond, est représenté par les Kymris ou Belges; le type de taille médiocre, brachycéphale, brun, est représenté par les Celtes qui se trouvent être les Celtes de César. La théorie anthropologique n'est guère plus fondée que la théorie historique : le Dr Houzé, l'homme qui connaît le mieux l'anthropologie de la Belgique, nous apprend dans son intéressant travail (*L'Aryen et l'antroposociologie*, 1906, p. 101 et suiv.) que les Wallons ont une taille de 1m 64, inférieure à la moyenne française et que les populations belges penchent plutôt vers la brachycéphalie. La brachycéphalie domine dans le Grand-Duché de Luxembourg et l'Allemagne du Sud. En Hollande, tout récemment, le Dr Bolk, constatait que les blonds et bruns de ce pays étaient en grande majorité brachycéphales (*Revue mensuelle de l'École d'antropologie de Paris*, 1908, p. 468).

Il était indispensable naturellement que les Gallois, les *Kymris* (sic), fussent du même type physique que les Kymris

continentaux. C'est devenu chez nous un dogme anthropologique, qui n'en est pas plus fondé pour cela. Décidément M. Salomon Reinach a eu raison de dire que les noms historiques sont le fléau de l'anthropologie.

Ce qui est véritablement déconcertant et décourageant, c'est qu'il était facile aux historiens et aux ethnologues, anthropologistes ou archéologues, de se convaincre de leur erreur. Depuis Zeuss, tous les celtistes compétents sont d'accord sur le sens et l'origine du nom national gallois. Le singulier *Cymro* remonte à un vieux celtique **Com-brog-s*, homme du même pays, compatriote; le pluriel *Cymry* remonte à **Com-brog-iā* ou **Com-brog-ī* ou **Com-brogīs*[1]. L'*y* gallois non accentué se prononce à peu près comme *e* français dans p*e*tit, s*e*mer; à la finale ou sous l'accent, il a un son intermédiaire entre *u* français et *ĭ* bref. *Cymry*, écrit parfois *Cymru*, indique aussi bien le pays lui-même que ses habitants. Il s'est passé un fait analogue pour Wales : l'anglo-saxon *Wealhas, Wealas* a d'abord désigné les habitants des pays bretons de l'île de Bretagne.

L'étymologie couraute paraissait inattaquable : elle vient d'être remise en question, non par un linguiste, par un celtiste, mais par un archéologue anglais, que la question de l'origine des Cimbres empêchait de dormir, le professeur Ridgeway, bien connu dans le monde savant. Il a été fâcheusement inspiré en commettant cette infidélité à l'archéologie où il est passé maître : cette brusque incursion dans le domaine linguistique n'ajoutera rien à sa réputation. M. d'Arbois de Jubainville, qui a rompu plus d'une lance en faveur de l'origine germanique des Cimbres, s'est inscrit en faux (*Revue Celtique*, 1908, p. 215) contre la doctrine de Ridgeway qui fait fatale-

1. *Com-brog-ī* est un pluriel refait sur le pluriel des thèmes en *-o* : le pluriel régulier eut été *Cymro* = **Com-brog-es*, mais il se fût confondu avec le singulier, C'est un fait analogue à celui qui s'est passé pour *carant*, parents : c'est la forme régulière existant encore dans la poésie du moyen-gallois = **Carant-es*. *Carant* donnait l'impression d'un singulier : il a été remplacé par le gallois *Cereint*, breton *Kerent* qui suppose *carant-iā* ou **Carant-i*. Une forme *Com-brog-ī* en vieux celtique serait *Com-brogi-oi*, *Com-brogi-i*. Le changement de *o* en *y* (breton *e*) par *ī* long final est régulier : gallois *escyb*, breton *eskeb* = *episcopi*. On peut supposer aussi *Combrcgīs* pluriel d'un thème en *-i*, cf. *Brogi-tarus*.

ment des Cimbres des Celtes en identifiant *Cimbri* avec nom national des Gallois; il oppose à cette théorie le Testament d'Auguste et Strabon. Mais il ne suit pas l'archéologue anglais sur le terrain qu'il a choisi, le terrain linguistique. Or, en raison de la notoriété de l'auteur et aussi à cause de certaines présomptions que des faits archéologiques pourraient, à la rigueur, fournir à la théorie de l'origine celtique des Cimbres[1], il est à craindre que l'opinion de Ridgeway ne trouve des échos complaisants dans le monde des historiens et des antropologistes. Il m'a donc paru, sinon nécessaire, au moins utile d'en démontrer la fausseté. Je suis d'ailleurs amené ainsi à donner à la célèbre inscription grecque de Brough, son sens réel et sa véritable valeur.

M. Ridgeway veut prouver l'identité du nom de Cimbri avec celui de *Cymry* = *Combrog-i*[2]. Admettant l'équation *Cymro* = *Com-brog-s*, Ridgeway est obligé de supposer que le latin *Cimbri*, le grec Κίμβροι ont modifié la voyelle primitive celtique et que *i* est pour *u* ou *o*. C'est ce qu'il entreprend d'établir par différents exemples. Il ne fait aucune distinction entre *u* et *o*. Il est cependant nécessaire — et on ne saurait établir d'autre base solide de discussion — de poser en principe que c'est à *o* et non à *u* que l'on a affaire dans *Combrox* et par conséquent dans *Cimbri* : je le démontre plus bas.

Une première remarque : Ridgeway cite pêle-mêle les noms *latins* et *grecs*, et, ce qui est encore plus inadmissible, ne fait aucune distinction entre les voyelles accentuées ou non accentuées.

Il pose d'abord en principe que les Romains représentent *a*, *e* (longs ou brefs), *o* et *u* par *i* dans les noms étrangers et les mots empruntés : *Massinissa* = Μασανάσσης; Massilia = Μασσαλία; Britanni = Β'ρεταννοί; *Catamitus* = Γανυμήδης; *angina* = ἀγκόνη; Victimulae = Ικτιμουλοί. On peut, ajoute-t-il,

1. Les archéologues scandinaves, aujourd'hui, par exemple Montélius et Sophus Müller, n'admettent plus l'hypothèse d'une invasion celtique en Danemark à l'époque du fer, mais reconnaissent la prépondérance de l'influence de la civilisation celtique à l'époque de La Tène.

2. Cambridge Philological Society, séance du 20 février 1908 (*Cambridge University Reporter*, 3 mars 1908).

comparer à ce dernier changement, le changement régulier en latin même de *u* non accentué en *i* : opt*u*mus, opt*i*mus.

Les grecs auraient la même tendance : ἵππος (forme empruntée) montre *i* au lieu de *e* conservé dans le gaulois Epona, gallois[1] *eb*, lat. *equus*, irl. *ech*. Le nom de la rivière Barrow (irlandais Bearha) est Βίργος dans Ptolémée; l'île de Wight appelée *Vectis* par les Romains, est Οὐηκτίς chez Ptolémée mais Ἴκτις chez Diodore. Même en grec, il y a une tendance à changer ε en ι.

J'écarte de la discussion les exemples montrant l'alternance de *e* et *i* : ils n'ont ici aucun intérêt.

Il n'y a pas lieu non plus de tenir compte des exemples comme Massilia = Μασσαλία : il est reconnu depuis longtemps que le phénomène d'affaiblissement des voyelles, notamment de l'antépénultième dans les emprunts grecs, est dû à l'ancienne accentuation latine ou plutôt italique, l'initiale du nom étant accentuée : Alixantrom = Ἀλεξάνδρον; Agrigentum = Ἀκράγαντα, etc., etc. (Stolz und Schmalz, *Lateinische Grammatik*, 2e éd., p. 320, 321, 267). Angina = ἀγχόνη est une identification depuis longtemps abandonnée : c'est un dérivé de la famille d'*ango* (Weise, *Die Griechischen Wörter im Latin*, p. 62; Walde, *Lateinisches Etym. Wörterbuch*).

Reste un seul cas à examiner Si *Cymro* était pour *Cumbrox*, l'argumentation de Ridgeway serait plus spécieuse. Il est, en effet, avéré, non seulement que *u* non accentué s'échange avec *i*, mais encore que même dans les syllabes accentuées *i* est pour *u* devant les *labiales* et *l* : *silva* = *sulva* ; *clupeus* = *clipeus* ; *simus* = *sumus* ; *fimus* = *fumus* (θύμος); *lumpa* = *limpa* (Brugmann, *Grudriss*, I², p. 107, §§ 1027) : c'est, dans ce cas, un son intermédiaire entre *ü* et *ö*. Or, si, ce qui est certain, la forme *Cymro* a passé par une forme *Cömbro*(*x*), c'est à une époque postérieure de bien des siècles à l'époque

1. Βίργος ne peut expliquer l'irlandais *Berbha* (Barrow); un manuscrit donne Βάργος qui n'explique rien. Britanni s'explique bien par l'influence de *Brittones* où l'*i* est étymologique.

Catamitus de Γανυμήδης est un de ces mots grec latinisés qui ont subi dans la bouche des peuples une déformation anormale avant que la forme ne fût littérairement fixée : cf. *Aperta* = *Apollo* (Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopedie*, 2e éd.)

où les Latins et les Grecs ont connu les Cimbres : cette évolution par affaiblissement est un fait néo-celtique qui a dû se produire du ve au VIIe siècle après Jésus-Christ. La forme celtique de *Cymro*, à l'époque des invasions cimbriques était *Combrog-s* : le préfixe à l'époque gauloise, sur le continent comme dans l'île de Bretagne, est *com*. Or *o* accentué ne subit jamais, dans aucun cas, ni en latin ni en grec de changement en *i* (Brugman, *Grundriss* I², pp. 142-144).

Une forme *Combro-s* n'a jamais pu, à cette époque, devenir *Cimber*; elle fût tout au plus devenue *Cumber*.

Mais il y a mieux : Ridgeway ne *s'est occupé que de la moitié du mot Cymro=Combrox* : il a totalement oublié de parler de l'autre moitié, ce qui est d'autant plus extraordinaire *que c'est la partie principale; com-* est le préfixe (*cum*) et *bro* = *brox*, la base du composé. Il semble que Ridgeway se soit figuré qu'une forme vieille-celtique *Combrō-s* pluriel *Combrī* (Combroi), donnant en latin d'après sa théorie *Cimber* et *Cimbri*, ait pu produire, en néo-brittonique *Cymro!* Ce serait le renversement des lois fondamentales de la phonétique celtique. Si on a *o* final dans *Cymro*, c'est justement que *-brox* est traité, d'après l'accent vieux-brittonique, comme le monosyllabe *brox* qui, nécessairement, gardait *o* : gall.-cornique, breton *bro*, pays : cf. gallois *all-vro*, étranger, pays étranger = *Allo-brox*. Toute voyelle ou syllabe finale brève ou longue, suivie ou non d'une ou plusisurs consonnes, en dehors des monosyllabes, disparaît : *Combro-s* eût donné en gallois *Commr* et Combrī (*Combroī*) eût évolué en *Cymmr*.

La présence d'une consonne *g* dans *Cymro* est assurée par le dérivé *Cymraec*, la langue galloise = *Combrogicā* : *Cymraec* a longtemps compté pour trois syllabes : lorsqu'il y a une voyelle en hiatus, en gallois, dans l'intérieur du mot, on est sûr qu'une consonne est tombée entre les deux voyelles : dans le cas présent, ce ne peut être un *s* : c'est donc un *g*. Quant au changement de *o* de *Combrogicā* en *a* après *g*, dans cette situation, il est régulier : cf. *Saint-Briavael*, nom complet et composé de Saint-Brieuc, en gallois, pour *Brio-vael* = *Brigo-maglo-s*; *Rhiadav* remonte à *Rigo-tamo-s*. En vieil-irlandais, *Cymraec* est transcrit par *Combrec*, intéressant par le main-

tien de *b* : la contraction de *-aec* s'explique facilement par l'accent intense de l'irlandais sur la première syllabe.

L'anglo-saxon *Cumbra-land* pour *Cumbro-land* (*cŏmbrǫ-*) est régulier : la forme la plus ancienne est de 945 (Chronique anglo-saxonne).

En gallois on trouve une forme avec *b* dans les Lois : *Cymbru* (Aneurin Owen, *Anc. Laws*, II, p. 628).

Chose étrange : c'est dans un texte breton armoricain que se trouve la forme la plus archaïque de ce mot, dans la vie de sainte Ninnoc (vita sancte Ninnoce, *Cart. de Quimperlé*, éd. Maître — de Berthou, p. 55); la rédaction de la vie n'est pas antérieure au XIe siècle et elle est farcie de choses légendaires Il y est dit que Ninnoc était né dans le pays de Brochan, c'est-à-dire dans le pays qui est actuellement le Breconshire en gallois *Brycheiniog* dérivé de *Brychan*, *Brochan* : *Fuit vir nobilis in Combronensi* regione Brochan nomine, ex genere Gurthierni. *Combronensi* est à corriger sans doute en *Combrog-ensi*.

Combroges n'était pas le nom d'une peuplade : il désignait une confédération de Bretons de diverses peuplades en lutte avec les Angles et les Saxons. Il désignait non seulement les Gallois, mais encore tous les autres Bretons jusqu'à la Clyde. Et même, chez Ethelwerde (Chronicon, lib. IV cap. III (an 785), chez Florentius Wigorn (Chronicon apud Petrie, *Mon hist. brit.*, p. 568, 924, 945), Cumbri désigne les Bretons de Strat-Clut, parfois aussi vraisemblablement ceux du Cumberland, et non les Gallois. Chez Geoffroi Gaimar (L'Estoire des Engles, ap. Petrie, *Mon.*, p. 764, 808, 814), de même : les *Combreis* sont les Bretons du nord. Dans ces conditions, il est probable que ce nom de guerre a dû être pris avant que la bataille de Chester n'eût séparé, en 601, les Gallois des Bretons du nord, et aussi après celle de Deorham qui, en 577, eut pour résultat de les couper par de solides établissements saxons des Bretons à l'ouest de la Severn. Il est, en effet, remarquable que les Bretons de Cornwal ignorent ce nom, ainsi que ceux d'Armorique. Cependant il semble qu'il y en ait un exemple dans le Cartulaire de Quimperlé et celui de Landevennec. Dans la liste des comtes de Cornouaille paraît un *Diles Heirgnor Chebre* : *Chebre* est à corriger en *Cembre*, que donne le Cartulaire de

Quimperlé. Dans ma *Chrestomathie*, p. 115, note 4, j'ai supposé que Cembre était une forme bretonnisée de Cambria : c'est très peu vraisemblable d'autant plus que *Cembre* est la forme bretonne exactement correspondante au gallois *Cymry* et suppose, comme Cymry, *Combrogi* ou *Combrogīs*. Ce Diles est Heirguor *Cembre*, ce qui signifie probablement *celui qui affirme pour les Cembre*, le porte-parole des *Cembre*. *Cembre* signifie-t-il ici simplement *compatriotes* ou désigne-t-il un petit groupe de *Combrogi* insulaires émigrés?

Une dernière remarque : le nom national *Cymro*, *Cymry* n'apparaît pas une seule fois dans le grand poème gallois connu sous le nom de Gododin, poème rédigé sous la forme qui nous a été conservée, vers la fin du IXe siècle ou le commencement du Xe, mais dont le noyau primitif peut être plus ancien. Le nom national est *Brython* = *Brittones*. C'est un argument contre l'origine septentrionale du Gododin, ou il faudrait supposer que la première composition est antérieure à la fin du VIe siècle, époque où Combroges était en usage.

On a voulu tirer de l'inscription grecque de Brough-under Stainmore, en Westmoreland, un argument en faveur de l'existence en Bretagne d'un peuple de Cimmerii qu'on n'a pas manqué d'identifier avec les Cymry d'une part et les Cimbri de l'autre. Cette inscription d'abord considérée comme *runique* et congrûment expliquée par les *runes* a été reconnue enfin par tout le monde comme incontestablement grecque. Elle a donné lieu aux plus instructives et aux plus réjouissantes polémiques [1]. C'est l'épitaphe en vers d'un jeune syrien Hermes, pleuré en vers, mort à 16 ans. Le seul vers qui nous intéresse est celui-ci (l'auteur de l'épitaphe s'adresse au défunt) :

ὠκύτατ' ἕπτης γὰρ μερόπων ἐπὶ Κιμμερίων γῇ.

M. Nicholson, le premier (Academy, p. 639) a identifié Κιμμερίων γῇ avec les Cymry. L'auteur du résumé de la doctrine du prof. Ridgeway dans le *Cambridge Univ. Reporter* du

1. *Academy*, 1884, nos 632, 633-640, 643, 670, 679 ; *Athenaeum*, 1884, no 2978, p. 665 ; *Ephemeris Epigraphica*, tome VII, p. 305-306, no 95 : additam. au tome VIII du *Corpus Inscript. lat.*

3 mars 1908, s'approprie cette doctrine et dit que ce pourraient bien être les Cimbri émigrés du Jutland. La plupart des commentateurs traduisent le vers en question par : « tu t'es envolé, tu es mort sur la terre des Cimmériens. » Ces Cimmériens seraient les Calédoniens; Hermès serait mort pendant une expédition chez eux. C'est bien invraisemblable, l'inscription paraissant être de l'an 400 environ. Ce Syrien de 16 ans ne paraît pas avoir été un soldat. Le sens me paraît être des plus clairs : s'il n'a pas été saisi, c'est que tous les commentateurs que je connais se sont obstinés à traduire ἐπὶ γῇ par : *sur la terre de*... Or, ἐπὶ avec le datif, ici comme dans beaucoup de passages poétiques, indique *le lieu d'arrivée* ou *de repos*, avec les *verbes de mouvement* (Krüger, *Griech. Sprachlehre*, §§ 68. 41, anmerk. 2) : Iliade α) 480 Νῆα ἐπ' ἠπείροιο ἔρυσσαν ἐπὶ ψαμάθοις; π) 310 : πρηνὴς ἐπὶ γαίῃ κάππεσεν. Sophocle, *Antig.* 134 : ἐπὶ γῇ πέσεν. Il faut évidemment traduire : « tu t'es trop vite envolé vers le pays des Cimmériens (où tu es maintenant). » Ce pays des Cimmériens est pris dans un sens métaphorique bien connu : c'est le pays des ténèbres, le pays des Ombres, de la mort.

Heliod, apud *Stobée*, *Florileg.*, 100-6 : Κιμμερίῃ νεφέλῃ κεκλεισμένος ὄσσε, cf. Lycophron 695 Κίμμερος σκιά.

J. Loth.

MISCELLANEA HIBERNICA

TEN DOMESTIC ANIMALS

From B. IV.2, fo. 147b.

Bā, muca, eich, caoirigh, gabair, coin, cait, cerca, geōidh, seōid sobhail,
Beic[h] becca[1] bagealat gach mbet[h]ra, it ē deich ccet[h]ra fer ndomain.

THE FIRST DIVISION OF IRELAND

Ibid.

Cēdroinn Ērenn iter Conn Cētchathach et Eogan Mōr o muir go Licc nAoinfir, o Licc Aoinfir go hĀth Luchdonn, o Āth Luchdonn co Derc Deirc, ō Deirg Derc co Birra, ō Birra go Druim Cuilinn, o Druim Cuilinn co Linn Tūachail, o Linn Tūachail co Tiprait Reith an Gabhair, o Gabhair co Foithir ŪanDūngail, o Foithir Ūa nDūngaili co muir itir Inber Tuili 7 Brēntracht Moighi hĪot[h]a 7 cetera.

[FINGALA CLAINDE CERBAILL]

From Ms. Harleian 5280, fo. 45a.

(Slicht dūili Flainn Dūine Gemin sunn)

1 Aige āgha, āg n-immrinn, braine baga din Bregrainn,
fingala fola flainne brait[h]irse cloinne Cerbaill.

2 Olc do Ōed Slaine slūagach diarb aine Ēri áthach

1. *leg.* bicc

for Suibne foroll finnglan fingal for mac a brāthar.
3 Crūaid rombīth Conall crōdha mac Suibni rúaid, rē[i]m n-āgai,
Congal, Ailill do marbad ocus Aod psalmglan Slāne.
4 Is mor di iarmairt n-uili an t-innrem linib láine,
Conall do goin lia Diarmait, āg n-ard cin iarma[i]rt n-āigi.
5 Dā mac fria[1] dianblaid n-ūaille forfāccoib Diarmaid dāna,
it brāit[h]ir derbhui dili cia bator ili a n-āga.
Aige.

TWENTY-SEVEN VIRTUES

From H. 3. 18, p. 9b.

Secht rann fichet[2] friasa[3] tōet feab 7 ordan[4] do duine : tria gaireui, tria ainmnit, tria fostai, tria thōi, tria forsadi, tria foglaim, tri domestai, tri étsecht fírindi, tri choc*ad* fri clóine, tri indarba n-anfis, tri thochurud fis, tri trebairei, tri coitsecht fri forrsaidi, tri frecmorc fírēn, tri filidhecht tēchtai, tri ailge anscuichthi, tri airmitin sen, tri dēnam sinsire, tri ermitin fl*atha*, tri airmidin ecnai, tri honōi[r] fithidre, tri timorgain cuibsi nō gnūisi, tri idhnai lāmai, tri congain cuibsi, tri imrād bā[i]s, tria imrād nō décsin i nDīa na ndūla.

THE GRAVES OF THE APOSTLES

From Laud 610, fo. 38a.

1 Reilgi muintiri m*aic* Dē, nocha n-ēgōir[5] a n-aithne[6],
bid tosach deg-[g]rēsa dam reclēsa na rīgapstal.
2 Eōin baisti rofidir Día isin cathraig Sabastía,
reilgi Pōil ocus Pedair atāid i Rōim rīgegair.
3 Relig Andrias frīth ibhus i nAcaia i Partirus,
dā Iacōp is Madían menn atāid i nIarusalem.

1. *leg.* fri. — 2. *fich*it Ms. — 3. *leg.* triasa. — 4. ordain Ms. — 5. — égcóir. — 6. *leg.* aichne.

4 A nEfis a nAsia Big atā Eōin roglan roglicc,
i Liconia nArmenia óig relig prīmda Parrtholōin.
5 Pilip, ba cara do Dīa, i nEoraip in Frigia,
cathair atā[1] Thomās tair Endia isna Sairgentaib.
6 I nArmenia i nAmon dam atā Matha mōrapstal,
loighi Simōin sund co se Erentum a tīr Parte.
7 Reilgi Lucais, locc do Dīa, Bothia Mesopotamia,
Mairc, isí a chathair co cert Alaxandair i nEgipt.
8 Docūadur martra uili act Eōin ar a inmaine,
is ālaind an dath ar nim, atā rath ar a reilgib ·⁝· Reilge.

1. = itá.

Kuno Meyer.

LES NOMS DES SAINTS BRETONS

CONCLUSIONS

La forme sincère des noms des saints bretons n'est pas toujours facile à établir : la plupart du temps ils n'apparaissent que dans des textes postérieurs de plusieurs siècles à l'existence des saints; il y en a que l'on ne connaît que par les traditions populaires; d'autres, et ils sont nombreux, n'ont laissé trace de leur existence que dans des noms de lieux dont nous n'avons la forme que dans des documents parfois relativement récents; il faut compter enfin avec l'incertitude, et les variations de la tradition orthographique qu'on n'arrive pas à corriger par la prononciation dans la zône considérable d'où le breton a totalement disparu depuis plusieurs siècles. De fausses identifications, parfois même de fâcheuses tentatives étymologiques, ont accru la difficulté de cette étude.

Lors même que la forme sincère du nom est assurée, si on en entreprend la comparaison avec les noms des saints de Galles et du Cornwal, il y a des écueils du même genre à éviter du côté insulaire : la tradition écrite galloise plus abondante, la prononciation plus assurée, rendent la tâche, à vrai dire, plus facile en ce qui concerne les saints gallois, mais pour le Cornwal il n'en est pas de même : il y a surtout à compter avec les variations de l'orthographe anglaise et aussi, trop souvent, avec l'ignorance manifeste de la langue cornique chez les écrivains dont les textes servent de base.

Il va sans dire aussi que l'identité de nom pour les saints de pays différents n'entraîne pas toujours l'identité des personnages. Mais quand un saint a donné son nom à des

paroisses armoricaines, galloises ou corniques, il n'y a guère de doute, la plupart du temps, à avoir sur l'identité de culte et d'origine.

Une conclusion générale s'impose : le culte des saints dans toute la partie de la péninsule armoricaine occupée par les Bretons est essentiellement national, et pour la généralité des paroisses de fondation bretonne ancienne (v-viie siècle), d'origine insulaire : non pas que les saints qui ont, à cette époque, donné leurs noms à nos paroisses aient tous émigré en Armorique; un nombre assez important d'entre eux ne paraît pas avoir quitté l'île. Leur culte a été transporté en Armorique par les émigrants, souvent par les saints qui avaient quitté leur patrie. On peut citer comme type saint Collen dont nous ne savons à peu près rien et qui a cependant donné son nom à une paroisse de notre Cornouailles et à une autre du comté de Denbigh. Ces saints comptent en général parmi les plus anciennement honorés chez les Bretons insulaires.

Un point important, capital même, à relever, c'est que le principal rôle dans l'établissement du culte en Armorique et en Cornwall a été joué par le pays de Galles[1]. Les principaux saints émigrés, ceux qui ont joué chez nous un rôle prépondérants, sont Gallois. Or, il est manifeste que l'émigration de ces saints personnages n'a pas été provoquée par les invasions des Angles et des Saxons, le pays de Galles n'ayant eu qu'assez tard après l'établissement des envahisseurs germains, à défendre son propre territoire[2]. Il est donc illogique de faire coïncider les émigrations bretonnes avec l'arrivée de ces saints en Armorique. La plupart ne paraissent qu'au vi^e siècle. Saint Malo n'a fondé l'évêché qui a porté son nom que vers 575-580. Dans plusieurs vies nous voyons que les saints émi-

1. Parmi les insulaires ayant donné leurs noms à des paroisses, fractions de paroisses ou lieux saints d'Armorique, de 80 à 90 sont gallois; une soixantaine apparaissent en Cornwall; de 30 à 40 ne paraissent qu'en Armorique et en Cornwall et Devon, quelques-uns en Somerset.

2. Il est impossible de s'arrêter à une émigration partielle de Gallois par suite d'une invasion des Scots d'Irlande. Le chef breton Cunedda, d'après des documents qui méritent d'être pris en considération, expulsa les Gaëls des parties du pays de Galles qu'ils auraient occupées, de bonne heure au ve siècle.

grants trouvent dans les pays où ils abordent des compatriotes déjà installés. D'ailleurs, incontestablement les Bretons insulaires étaient établis en grand nombre dans la péninsule, dans la seconde moitié du ve siècle : certains faits historiques, l'étude des noms de lieu gallo-romains, ne permettent pas d'en douter (J. Loth, *Les langues romanes et bretonnes en Armorique*, *Revue Celtique*, 1907, p. 375).

De fait, les vies des saints, pour la plupart, ne donnent d'autres motifs à l'émigration de leurs héros que le zèle apostolique, le désir de convertir des infidèles. Il y a là quelque exagération : il y avait sans doute un bon nombre de payens dans la péninsule, surtout en dehors des évêchés de Rennes, Nantes et, en partie, de Vannes. Mais ce n'est pas uniquement le souci de convertir des infidèles qui a amené les missionnaires bretons en Armorique; ils y ont été appelés tout autant par les besoins religieux des Bretons émigrés ou de leurs descendants [1]. Or, le pays de Galles était assurément au ve siècle, le grand centre religieux de l'ouest de l'île de Bretagne.

Ce qui suffirait à montrer qu'en dehors de l'évangélisation, le pays de Galles n'a joué qu'un rôle secondaire dans l'émigration, c'est que la langue bretonne forme avec le cornique un groupe absolument intime vis-à-vis du gallois, quoique les trois langues aient été assurément très voisines l'une de l'autre à cette époque. Il est sûr que linguistiquement les Bretons du Cornwal étaient plus proches parents des émigrants que ceux de Galles. Ils ont donc sans doute occupé des territoires plus voisins de l'ancienne Dumnonia. Une fraction des Cornovii a incontestablement passé en Armorique : leur nom ethnique a persisté et continue à désigner tout le territoire de l'ancien évêché de Quimper. Le nom de Domnonia a désigné,

1. Dans un intéressant opuscule (*L'Évangélisation du Finistère* (vi^e siècle), Paris, 1908), un ancien étudiant de notre Faculté de lettres, M. Guenin, professeur d'histoire au lycée de Brest, a émis au sujet du rôle de nos saints des idées en général justes. Il a trop abondé dans son sens. Il a aussi accordé une confiance dangereuse à certaines vies de saints. Enfin, comme je l'indique plus loin, il a eu le tort de prendre au sérieux la chronique anglo-saxonne pour les établissement germaniques en Angleterre au v-vi^e siècle.

au IXe siècle, tout le nord de la péninsule depuis le Couesnon jusqu'à la rade de Brest. Mais on peut se demander s'il ne s'agit pas d'une extension momentanée de ce nom due à l'hégémonie passagère de quelque chef domnonéen. Ce qui est sûr, c'est que ce nom n'a pas duré. Les Bretons du Vannetais, qui ne forment qu'un groupe avec les Bretons établis de la Vilaine à la Loire, n'ont pas de nom ethnique insulaire ; le nom national de leur pays (*Bro-Weroc*, pays de Weroc) est breton-armoricain; c'est le nom du chef qui le premier les a menés à l'assaut des positions franques dans le vannetais. Le gros des émigrants, qui devait tout d'abord contenir des éléments assez disparates, paraît être parti du sud-ouest de l'île. A ce propos, il faut se garder d'une conclusion qui a les apparences de la logique : si ces émigrants viennent du sud-ouest, ils n'ont dû quitter leur territoire que lorsqu'il a été directement attaqué par les envahisseurs ? Il suffirait, dans ce cas, d'interroger la *Chronique anglo-saxonne*, semble-t-il; les Cornovii, en conséquence, s'ils étaient encore sur la rive gauche de la Severn, ce qui est invraisemblable, n'auraient émigré que dans la seconde moitié du VIe siècle. Mais il faut tout d'abord écarter le témoignage de la *Chronique* : pour toute la période de la conquête, avant la conversion des Anglo-saxons, elle n'a pas de valeur historique [1]. Si le royaume de Wessex n'a été fondé qu'au commencement du VIe siècle, comme le dit la *Chronique*, — et on peut l'admettre —, il ne s'ensuit nullement que les populations indigènes de ces régions n'aient pas eu affaire auparavant aux Saxons : le contraire est certain. Il ressort clairement de la vie de saint Germain d'Auxerre, du *De Excidio* de Gildas, que les Angles et les Saxons se sont livrés de bonne heure, dans le cours du Ve siècle, à de véritables *raids* à travers l'île; Gildas nous dit formellement qu'ils ont traversé l'île d'une mer à l'autre. C'est pendant cette période que la panique a été sans doute la plus grande dans un pays dépourvu, depuis le départ des Romains, de toute unité administrative, de toute *direction*, et très certainement en proie à des luttes intestines. C'est à ce moment

1. J. Loth, *Revue Celtique*, 1901, p. 92-93.

que les déplacements de peuplades et l'émigration ont dû se produire avec le plus d'intensité : les uns s'enfuirent vers des régions plus reculées et d'un accès plus difficile; d'autres passèrent la mer et gagnèrent des rives plus hospitalières : il y en a qui échouèrent en Galice, après avoir touché terre, vraisemblablement en Armorique, et avoir trouvé les rivages sud de la péninsule déjà occupés. Il faut, en effet, se mettre en garde contre une erreur assez répandue au sujet de l'envahissement de l'Armorique par les Bretons : on se figure trop souvent qu'ils abordèrent d'abord à l'extrémité ouest et qu'ils s'avancèrent progressivement vers l'est. Rien n'est plus faux. Il est sûr linguistiquement que les Bretons étaient fortement implantés, dans tout l'est et surtout le sud-est, de leur domaine dès la fin du ve siècle. L'embouchure de la Loire et la zone voisine étaient bien connues des Bretons insulaires, et il n'y a rien de surprenant à ce qu'ils se soient dirigés de bonne heure de ce côté. Il est plus naturel encore qu'ils aient gagné de bonne heure le littoral de la Manche, du Couesnon à Morlaix. Il y a de sérieuses raisons d'accepter le témoignage d'Eginhard, qui dit formellement que les Bretons émigrés s'établirent d'abord sur les terres des Vénètes et des Curiosolites; il était sûrement bien informé des choses de Bretagne.

Les régions du sud-ouest de l'île, moins directement et moins constamment menacées peut-être, ont dû avoir, à un certain moment de ces périodes troublées du ve siècle, une véritable pléthore d'habitants, et il est très vraisemblable, qu'en conséquence, sans que les territoires aient été entamés sérieusement par les Saxons, une émigration considérable soit partie de ces régions. Le courant établi s'est continué sûrement au vi^e^ siècle, mais il est également très possible que les rivages du sud-ouest aient eu la visite des envahisseurs aussi tôt ou presque aussi tôt que ceux du sud-est. Pendant l'occupation romaine ils en avaient appris le chemin. Il ne me paraît pas impossible même que les turbulents et belliqueux Cornovii aient été transplantés par les Romains sur les côtes de la Dumnonia pour les défendre contre les entreprises des pirates saxons et francs. C'est sans doute aussi à des peuplades bretonnes militarisées qu'appartenaient les 12.000 combattants de Riothamus.

Si les saints gallois n'ont pas eu dans l'émigration et l'établissement des Bretons insulaires, le rôle prépondérant qu'on leur a indûment attribué, ils ont dû, en revanche, grandement contribuer à la bretonisation des Armoricains dans le territoire occupé par les émigrants.

Il est probable que la population gallo-romaine de l'Armorique, en dehors du Rennais et du Nantais, en raison de la nature du sol, de la grande étendue occupée par les forêts, n'était pas très dense à l'arrivée des Bretons, mais il est, en revanche, certain qu'on ne peut parler de désert armoricain : dans la vaste zone même occupée par la forêt centrale, il y a un bon nombre de noms de paroisses indubitablement d'origine gallo-romaine. Si les Bretons insulaires paraissent être arrivés a dominer assez vite les populations parmi lesquelles ils s'étaient établis, il y a à cela plusieurs causes assez claires. Tout d'abord, au ve siècle, la péninsule était livrée à elle-même; l'administration romaine s'y faisait tout au plus sentir peut-être encore à Nantes et à Rennes, jusqu'à un certain point à Vannes. Les Francs ne prirent la succession des Romains qu'au vi^e siècle et n'occupèrent sérieusement, en dehors du Rennais et du Nantais, que la ville de Vannes.

Dans ce pays sans défense sérieuse, sans ressort national, les Bretons, race énergique et belliqueuse, dont on peut se faire une idée d'après leurs frères du Cornwal, dont Macaulay a pu dire que c'est un peuple *belliqueux, audacieux et athlétique*, unis par le malheur et le souci de l'existence au milieu de populations de langue différente, animés d'un patriotisme tout particulier, fait de glorieux souvenirs et d'invincibles espérances, ne tardèrent pas à devenir les maîtres. Nul doute aussi que les missionnaires insulaires en travaillant à la conversion des payens qui devaient être assez nombreux dans la zone occupée par leurs compatriotes n'aient sérieusement contribué à l'assimilation des Gallo-romains. Peu à peu la langue des dominateurs devint la langue de la foi pour les Armoricains; ce fut dans cette langue qu'ils s'accoutumèrent insensiblement à apprendre les rudiments de leur foi : ce fut pour eux la langue de l'Église, langue de tous les jours, au moins pour une partie notable d'entre eux. Les Bretons ont dû en outre avoir

un point d'appui sérieux dans les Gallo-romains chrétiens. Tout cela ne se fit pas en un jour ni sans déchirements. Le souvenir des querelles et des luttes entre Bretons et Armoricains était loin d'être effacé au commencement du IXe siècle, au témoignage d'Ernol-le-Noir.

ADDENDA ET CORRIGENDA

Revue Celtique, juillet 1908, à page 224 : il n'est pas rare que les *lan*, dans le sens d'*ajoncs*, soient suivis de noms d'homme.

Parmi les sources, j'ai omis de signaler la très intéressante *Petite légende dorée de Bretagne* de M. Paul Sébillot. J'ai reçu de l'auteur ainsi que de M. l'abbé Buléon, curé de la cathédrale de Vannes, quelques utiles indications que j'introduis ici sous leur nom. L'initiale *L. D.* représente *Légende dorée*, *Revue Celtique*, 1908.

P. 228 : **Aaron** (saint) : commune des Côtes-du-Nord (Sébillot).
P. 229 : *Aide* (sainte) en Pléhérel (Côtes-du-Nord) on prononce *Saint-Téd* (Sébillot).
P. 230 n. 1 : lisez *Albaldus* au lieu de *Albadus*.
P. 231 : au lieu de *Altre* en Somerset, lis. *Alre*.
P. 231 : *Alvaez* : aj. *Saint Alvoué* en Quéven, Morbihan (Buléon).
— *Aman* : *Amman* est un des évêques successeurs de saint Dewi sur le siège de saint David's (Gerald. Cambr.), *Itinerarium Cambriæ*, lib. II, 1.
P. 232 : au lieu de *Sant-Alloueste*, lis. *Saint-Alloquestre*.
P. 236 : au lieu de **Bodian** (sainte) : *sainte Bodiane*, lis. : **Bodian** (saint) : *sancte Bodiane*
— au lieu de *sant Brannock*, lis. *saint-Brannock*.
— au lieu de *sant Proladre*, lis. *saint Broladre*.
P. 236 : aj. **Brewen**, transformé en *saint Brevin*, honoré à Berné, Morbihan. Peut-être qu'on en a fait un saint anglo-saxon. Je pencherais à y voir le *Breto-wenus*, compagnon de Paul Aurélien.
P. 237 : au lieu de *Llan-friag*, lis. *Llan-friog*.
P. 238 : comme *Bouzec*, lis. *Beuzec*.
P. 239 : avant *sancte Ternoce*, ajoutez : *sur lequel on lit* :
P. 241 : ligne 5 : mettre en vedette CADVÁN.
— au lieu de *on Saint-Méloir*, lis. *en*...
— après *Lan-Tocal*, ajoutez *ap*.
P. 241 : *Kemeren*: *Loc-Kemeren* se prononce Locoveren (Buléon), qui a été sans doute précédé par Loc-Köveren.
P. 242 : *si Kena* : supprimez *si*.
P. 244 : après *Chielus*, fermez la parenthèse.
— On trouvera *Ste Cttawe* : lis *on trouve*.
P. 244 : *Kidi* : chapelle en Pluherlin (Buléon).
P. 245 : aj. *Saint Chummir*, ferme bretonne de *Saint-Colombier*, Morbihan (Buléon) ; a passé par *Colommer* = Columbarius.
P. 246 : **Congar** (L. D., 148).

P. 248 : au lieu de *collège Cadfan*, *lis. collège de Cadfan*.
— au lieu de : pour *Conomarch*, lis. *Conmarch*.
Revue Celtique, oct. 1908.
P. 277 : **Dolay** (L. D., 148).
P. 282 : **Eniguette** (sainte) : village du Guildo, Côtes-du-Nord (Sébillot).
P. 284 : **Ewin** : supprimez *au XIVe siècle*.
P. 285 : **Galop** : au lieu de *Saint-Win-Waloe*, lis. *Saint Win-Waloe*.
P. 285 : **Gallery** (saint) en Matignon, Côtes-du-Nord, ancienne abbaye (Sébillot).
P. 286 : **Gerand** : Saint Geran, prononcé *Saint-Geran* et *Saint-Jean*, havre en Plévenon, Côtes-du-Nord (Sébillot).
— *Gelven* (saint), chapelle en Caulnes, Côtes-du-Nord (Sébillot).
— **Gildas** : Saint-Gueltas, village en Saint-Denoual, Côtes-du-Nord (Sébillot).
P. 290 : *Gouescat* : au lieu de *Laul*, lis. *Lan*.
P. 291 : **Gourlais** : *Sand Ourlow* honoré en Languidic, Morb. (abbé Buléon).
P. 294 : *Guenan* : supprimez *Penvenan* : voir APPENDICE.
P. 305 : **Hebedan** : santebedan *qui* : supprimez *qui*.
P. 305 : **Hervé** = *Hoiarn-biu*. *Huarn-vew* est le nom d'un successeur de Dewi (Girald. Cambr. *Itin. Cambr.*, lib. II, 1).
P. 306 : **Houarniaule** (saint), rocher près Saint-Jacout de la mer, Côtes-du-Nord (Sébillot). Ce saint est honoré et a sa statue à Notre-Dame-du Haut, en Moncontour, Côtes-du-Nord. C'est vraisemblablement une déformation de *Hournew* qu'on a prononcé suivant le français du pays, *Houarniaw* ; *l* a été ajouté d'après l'analogie *chevuw* : *cheva* (*cheval*). Cf. *Saint-Urial* (Saint-Turial), Ille-et-Vilaine, pour *Saint-Turiaw*.
P. 306-307 : **Ideuc** (Pont) : ferme près Matignon : on prononce *Ideu* (Sébillot).
P. 309 : aj. **Irmagor** (saint), village de Trigavou, Côtes-du-Nord (Sébillot).
P. 310 : *Indon* : *Locuon* qu'on prononce *Locyön* avec *c* très palatal est, probab. pour *Loc-Gwion*, car il y a dans le voisinage *Bot-cuon*, prononcé *Bocyön*, pour *Bot-Gwion*.
P. 316 : **Iudoc** : saint Judoce, près Evran, Côtes-du-Nord (Sébillot).
Revue Celtique, avril 1909.
P. 122 : *Jagu* : on prononce *Jagu*, *Jegu*, *Jègu* (L. D., 24, 148).
— **Jugon** (saint) : L. D., 164.
P. 130 : aj. *Lan vallay*, Côtes-du-Nord : v. *Balay*.
P. 132 : **Leno** : au lieu de *Llynaug*, lis. *Llynawg*.
P. 133 : pour *Leutiern* et *Loutiern*, cf. *Leubri* et *Loubri* à **Lery** (APPENDICE).
P. 134 : **Loevan** : au lieu de : *et est aussi le nom*, lis. *et aussi le nom*.
P. 141-142 : *Maudan*. Il n'y a pas de diphtongue dans *Lan-vaudan* : on prononce en effet, en bas-vannetais : *Lôvodan* (avec *ö* bref) ou *Lavödan*. *Modan* est vraisemblablement le saint gallois *Mydan*.
P. 143 : aj. **Mauron** (saint) : L. D., 152.
P. 145 : **Melor**, **Meloir** : prononcé *saint Mla* (Sébillot, cf. L. D., 144).
P. 147 : aj. *Mirli* (saint) : L. D., 98.
— **Rioc** : Saint-Rieu en Saint-Cast, Côtes-du-Nord (Sébillot). *Saint-Rieul*, commune du canton de Lamballe, Côtes-du-Nord (Sébillot).
— **Riowen** : (saint), cf. L. D.
— **Riveul** (saint), anc. château à Plénée-Jugon.

P. 147 : **Seoc** : Saint-Cieux (L. D., 28).
— **Solen** (saint), commune près Dinan, Côtes-du-Nord (Sébillot).
— **Téo** (saint), village de Plouguenast, Côtes-du-Nord (Sébillot).
— **Tomin** (saint) : îlot près de Cancale, prononcé *Tominn* (Sébillot). *Revue Celtique*, juillet 1909.
P. 284, note 1 : si c'était *Pelran* : lis. si c'était *Petran*.
P. 294 : *Senoux* : au lieu de *St Senatoris*, lis. *S^ti Senatoris*.
P. 298 : ligne 1, au lieu de *sant Darie* lis. *sant Dariec*.
— *Teliaw* et *Eliaw* : *Teliaw* est pour *T-Eliaw* (*To-Eliaw*) ; *Eliaw* est dérivé de *El*, premier terme du nom complet gallois à deux termes *El-iud*.
P. 300 : au lieu de *Rectu genos*, lis. *Rectu-genos*.
— *Terijen* peut différer de *Terethian* : v. **Ritien**.
P. 301 : **Tevé** : supprimez après en Glamorgan : *probablement par erreur*.
P. 305 : **Trimoë** : lis. **Trimoël**.
P. 313 : **Elvod** : *saint Dolay* remonte probablement à la forme hypocoristique *sand Eloc* : dans cette zone, la terminaison *-oc-*, devenu *-öc -ö*, est arrivée parfois à *-e* : *Trehorenteuc* se prononce, *Tirhantré*. La forme réellement prononcée a dû être *saind Élé* pour *sand Elò* (*sand Eloc*).
P. 318 : *Plouenan* : à *Benēgnus*, *Benignus*, ajoutez : identique au nom du saint irlandais *Benén*.

APPENDICE

P. 310 : **Balay et Palay.** Il est possible que dans Ploubalay la mutation de l'initiale n'ait pas eu lieu. Dans ce cas, on aurait affaire à *Saint-Balay* et non *Palay*, comme dans *Lan-vallay*. M. Paul Sébillot m'apprend, en effet, qu'il y a en Ploubalay un ruisseau qui se nomme le *Freubalay* et se jette dans le *Fremur : froud* a le sens de ruisseau, d'eau courante. Froud est féminin, en général ; mais il est possible, ici aussi, dans ce pays de bonne heure de langue française, qu'on ait conservé la forme orthographique ancienne, témoin *Fremur*, grand ruisseau, pour *froud* ou *frod-vör* : cf. *Fretu* = *Frot-du* (assimilation homorgane).
— **Yvieuc** (saint) : M. l'abbé Duine me signale le village de *Saint-Yvieuc* au nord et auprès de l'abbaye du Tronchet (diocèse de Dol). On prononce *Ivié*, ce qui s'explique par une particularité dialectale du pays. Une déclaration du XVIIe et du XVIIIe siècle (Guillotin de Corson, *Pouillé* II, 233) mentionne une métairie de *Saint-Yrieuc* ; faute vraisemblablement du scribe pour *Yvieuc*.
— **Gré** (saint) : village en Miniac-Morvan, Ille-et-Vilaine (ancien évêché de Dol). On prononce *Saint-Greu*.

J. Loth.

[RANNA AN AEIR][1]

Advocates' Library, Edinburgh, Gaelic Ms. n° II.

[P. 1] Fiarfaighth*ear* and so ca lin rann fuil annsan aer *eidir* deisceart *agus* tuaisceart[2].

Ni*hansa*; tri ranna deg annsa deisceart[3] *agus* a hocht annsa tuaisc*ear*t. *Agus* as iat so a n-anmanna, i. rann an deisceirt: Idurus, Canicula, Lepus, Eridanus, Coetus, Centurus, Argo, Pisis, Ara. Is iat so ranna an tuaisc*eir*t, i. na *Seacht*aro, i. Draco, Arcturus dara b'ainm Boeit, *agus* Corona, Herculius dara b'ainm Nixus no Egonasis, *agus* Libra, *agus* Cicnus, *agus* Serpeus, *agus* Casiopea, *agus* Perseus, *agus* Delaton, *agus* Eniocus, *agus* Andrometa, *agus* Pegasus, *agus* Ofiucus, *agus* Delpinus, Aquila[4].

An *seacht*aré mor dara b'ainm dil*eas* Calisto ingen Licoin, i. rig na n-Arcon eisein. *Agus* ro idhbair si a h-oighi do Dhean, i. do baindei na sealgairachta. *Agus* tug iarsin Ioib mac Saduirnd gradh do Caili[s]to ingin Licoin, *agus* ro mheall hi *agus* ro mill a h-oighi iumpi iarsin; et ro fearghaidh*eadh* iarsin Dean bhaindei re Cailisto ingin Licoin ar mill*eadh* a h-oighi, *agus* ro cuir Dean a n-deilb math[gh]amhna hi trit sin. *Agus* rug Iob iar sin Cailisto leis eider na rannaib uachturacha a n-deilb math[gh]amna.

An *seacht*aré beg im*orro* dara b'ainm dil*eas* Cínosura, i. aen sie do buimeachaib Iobh. Uair ba himda buime ag Iob. *Agus*

1. I. e. *partes coeli*. This dissertation is carelessly written upon three leaves of parchment, in a bold hand probably of the earlier sixteenth century. It has some well drawn designs. It appears to have been written to instruct a child.

I owe several valuable corrections to the Kidness of Professor Kuno Meyer.

2. Read tuaisceart.

3. Read deisceart.

4. Aquila is in the MS. wrongly connected with the following paragraph.

THE CONSTELLATIONS

It is enquired here how many constellations are in the sky, in both southern and northern hemispheres.

Easily told: — thirteen constellations in the [northern][1], and eight in the [southern][2] hemisphere. And these are their names. Of the constellations of the southern hemisphere: — Idurus, Canicula[3], Lepus, Eridanus, Cetus, Centaurus, Argo, Pisces, Ara. These are the constellations of the northern hemisphere: — Septentriones, Draco, Arcturus which was called Bootes, Corona, Hercules which was called Nixus or Engonasin, Libra, Cygnus, Serpens, Cassiopeia, Perseus, Delaton, Eniochus, Andromeda, Pegasus, Ophiuchus, Delphinus, Aquila.

The Great Bear, whose proper name was Callisto, daughter of Lycaon king of the Arcadians. She dedicated her virginity to Diana, the goddess of hunting. And thereafter Jove son of Saturn loved Callisto the daughter of Lycaon, and deceived her and corrupted her virginity: and the goddess Diana was incensed against Callisto the daughter of Lycaon, because of the corruption of her virginity; and Diana turned her into the form of a bear on that account. And thereafter Jove took Callisto with him among the upper constellations in the form of a bear.

The Little Bear, also, whose proper name was Cynosura: she was one of the nurses of Jove. For Jove had many nurses.

1. Transposed in MS.
2. Sirius.
3. I. e. Auriga.

bandei hí do bainneib Sleibhi h-Idha ; gurab ar an deagh-altram sin tug Cínosura ar Ioib rug Iob leis hi *eidir* na rannaib gu n-deilb mathamhna furraid fos.

Serpeus, i. nathair neimhe sin neoch nar codail aen-locudh tre bithu sir *agus* agg Iunainn ruthaidh sin ; i. bandei eisein. Dobi si a coimet lubhgoirt na n-Issperda ; do bith si do gnat a sliab Athlaind. *Agus* as i a natair sin do coimetad an lubort sin, *agus* ubla orda no bidis fair. *Agus* tainic Hercail iarsin *agus* ro marb in nathair sin *agus* ro *cuir*eadh *eidir* na rannaib i trit sin. *Agus* Tiría ainm ele do nathair sin *neoch* ro barbadh fri Hearcail. *Agus seacht* cind dobidh urrtaigh ar tus ; *agus* an tan ro beanta aen ceand dib di, ro fasadh *seacht* cind na inadh ; conadh eadh donid Hearcail ria iardain, intan do beanadh ceann dib di ro lois*ceadh* an ceann *agus* a inadh, *agus* ni fasadh ceann na inadh furri, no gur marb hi mar sin.

Arcostorus do*no*, m*ac* do Ioib m*ac* Shaduirnd hé *agus* do Cailisto ingin Lícoin, i. righ na n-Arcon. *Agus* feacht ann tainicc Arcosturus do tigh Licoin, i. do tigh a seanathar, *agus* ro marb Lícon [p. 2] iarsin mac a ingine *agus* dorine aigheadha de, *agus* rosbearb, *agus* dorad da ithe do Ioib, i. d'athair an m*ac neoch* taineig cuigi ar aidhgiacht. *Agus* a raecht feola daim tugadh do hi. *Agus* ro athain iarsin Ioib gur feoil duine tugadh do, *agus* ro ob an feoil iarsin. *Agus* ro f*ear*gaigh*eadh* re Licon co mor *agus* ro hathnuaigheadh Arcosturus *agus* tugadh beatha do aris, *agus* roc*uireadh eidir* na rannaib trit sin e.

Coron, i. mind righ sin *neoch* dorine Ulcan d'or o geamaib *agus* o leagaib inneagda, *agus* dorat iarsi[n] do Liber Pater, *agus* tug Liber Pater do Ariaidhne a set suirgi. *Agus* tug Airiaidhne he do Theis, gunadh he tug eolus do asan labo-rinntig Earcail. *Agus* ar na buaghaib sin *agus* ar m*eth* a bhuadh, *agus* ar imad ghaisceadh dorighn*eadh* leis a talmain *agus* a n-Ifearnn ro suighi*eadh eidir* na rannaib e.

Libra, i. cruit Mercuir ar tus hi, *agus* Oireib iartain. *Agus seacht* teda dobidh innti. *Agus* an ceol ro canadh Mercuir no Oireib aisti do thigdis na daine *agus* na ceatra *agus* na srotha

And she was one of the goddesses of Mount Ida; and for the good nursing Cynosura gave to Jove, Jove took her with him among the constellations, also in the form of a bear.

Serpens; that was a venomous snake which slept not one moment through the ages for ever, and it belonged to beautiful Juno: she was a goddess. It kept the garden of the Hesperides; it was ever in Mount Atlas; and this snake used to watch that garden, wherein were golden apples. And then Hercules came and slewt hat serpent; and for that it was placed among the constellations. And Tiria [Hydra] was another name of that serpent which was killed by Hercules. It had seven heads at first; and when one of its heads was struck from it, seven heads grew in its place; so that then Hercules did this to it, when he struck one of its heads from it he burned the head and its stump, and no head grew in its place upon [the hydra] untilthus he killed it.

Arcturus; he was the son of Jove son of Saturn, and of Callisto daughter of Lycaon king of the Arcadians. And once [Arcas] came to the house of Lycaon, that is to the house of his grandfather; and thereupon Lycaon slew the son of his daughter and murdered him, and boiled him and gave him to Jove to eat: that is, to the father the son who had come to him as a guest; and in guise of ox flesh was it given to him. And then Jove recognised that it was man's flesh that was given to him, and he refused the meat. And he was much enraged against Lycaon; and [Arcas] restored and was life was given him again, and for this he was placed among the constellations.

Corona, that is a king's diadem which Vulcan made of gold, of gems and of Indian stones, and gave to Dionysus; and Dionysus gave it to Ariadne as a wooing-gift, and Ariadne gave it to Theseus; and it gave him knowledge of the labyrynth of Hercules. And for these virtues and for the number of its virtues and for the many deeds which were done by it on earth and in Hades it was placed among the constellations.

[Lyra.] It was the harp of Mercury at first: and of Orpheus afterwards. There were seven strings in it; and the music that Mercury or Orpheus made on it, — men and beasts, and

agus na croind *agus* na clocha d'eisteacht re ceol na cruiti sin; conadh trit ro suig*higheadh eidir* na rannaib hi.

Cepeus m*ac* Peinic, righ na teteopda, athair Andrometa. *Agus* dorala eidir Andrometa la n-aen *agus* Casopéa bean Thsheip, *agus* dorígne Casopea imarbhaidh deilbhi ris na baindéeib muirighi : gunadh oire sin do c*uireadh eidir* na rannaib í, *agus* a ceann sis *agus* a cosa suas. *Agus* doc*huireadh* Andrometa ingin Scéip *eidir* na rannaib ar son an t-saertha tug Pars furri a belaib an bleidhmil m*uir*igi inuair do b' ail leis a maelshlug*adh*.

Pars do*no*, as oiri ro suigiug*adh eidir* na rannaib he, i. ar na tri Goirghi do marbadh dho, con n-enceannaidh[1] Mercuir *agus* co cloidhem Olcain, *agus* co cath-sgiath Meinerbha. *Agus* as amlaidh do badar na tri Goirgi, i. tri hingina iat, *agus* aen-tsuil acu na triur; *agus* an ingin diam ba hail dib dul re gnóughudh dobei*readh* in t-suil le. *Agus* gach duine atcidh in t-suil sin, donidh cloch dhe focedoir.

Eniocus, i. gilla ara; *agus* as e as ainm dileas do, Erictonius. *Agus* ase as taiscaidh do ordaigh carbad ceathardha ar tus ar na gabhraib, i. arna h-eachaib. No buime do buimee[2] conocaib Ioib an Gabur sin, uair ba hainm dileas di Gabur; i. gabur fa formna di *agus* meand in gach laimh di, i. ainm dileas neoch dobidh ar a dha hingin. i. Meann ar gach ingin dib sin. [P. 3] *Agus* buime do Ioibh an gabur sin guna dha hingin, gunadh oire sin ro suig*higheadh eidir* na rannaib et iniocus *et* an Gabur sin guna da hingin.

Ofiocus do*no*, as airi *eidir* na rannaib e ar na nathreachaib[3] eiteacha ceathar cosacha doriadhad do fo carbat féin *agus* fo

1. *Én-chennach*, F., 'bird-skin'; Mercury's 'talasia', BB. 457 a 42. From *ceinn*, 'skin'. *Fácaib a én-chendaich for lár in tige*, Bruden Dá Derga, éd. Stokes, § 7. Fácbait na heóin a én-chendcha, ib. § 12 (Professor Kuno Meyer).

2. Obscurely written.

3. M. MS arnarnathreachaib.

streams and trees and stones used to come to listen to the music of that harp. So that therefore it was placed among the constellations.

Cepheus son of [Belus], king of the Ethiopians, father of Andromeda. And it happened one day between Andromeda and Cassiopeia, the wife of Cepheus, that Cassiopeia made a contest of beauty with the goddesses of the sea ; and therefore she was placed among the constellations, with her head down and her feet up. And Andromeda the daughter of Cepheus was put among the constellations because of the rescue which Perseus made of her in face of the monster of the sea, when it wished to devour her.

Perseus ; this is why he was placed among the constellations, because he slew the three Gorgons by means of Mercury's *talaria* and Vulcan's sword and Minerva's battle-shield. And thus were the three Gorgons : they were three maidens, and they had one eye among the three ; and the maiden whom they wished to go on an errand took the eye with her. And everyone whom that eye saw, it turned him into stone straightway.

Eniochus, that is the charioteer ; and his proper name was Erichthonius. And he was the first who yoked steeds (that is, horses) in a chariot, four in hand. Or, one of the nurses who received Jove was this Capra, — for her proper name was Capra [1] that is, a goat was under her shoulder, and a kid was in each of her hands ; hence the proper name which her two daughters had ; for kid was the name of each. And this Capra was nurse to Jove, with her two daughters, and therefore both Eniochus and this Capra with her two daughters were placed among the constellations.

Ophiuchus, for this reason is he among the constellations, because of the winged dragons which he drove in his own

1. Amalthea. The star is called Capella.

carbud Tripolim, i. dalta Cereri bandei na cruthnachta *neoch* ata fon uile domhun.

Aquela do*no*, as oire ro suig*higheadh eidir* na rannaib e, uair as e rug suas Ganamíd mac righ na Trae ar a muin fein d'indsaighi Ioib *neoch* tug gradh do[1] ar aille do denamh p*eac*aidh sodamacda fris.

Aries[2], i. reithi; *agus* anti dianadh ail fis bunaidh an reithi so d'aghbhail gusan olaind ordaigh dobai fair, as e so he: i. Adamans mac Olei fer sin dobi san Aisia, *agus* dobi bandeii na mnai aigi, i. Nimpa a h-ainm. *Agus* do rug si dís m*ac* d'aentoirbert do, i. Frixis *agus* Eillis a n-anmann. *Agus* tug Adamons mnai ele, i. Mica ingin Diomid; *agus* dorat Mica miscais don cl*oinn*. Et mar do cuala Nimpa sin, i. a mathair, gur b'ail le Mica a n-idhbairt dona deibh, tainic da saerad *agus* tug le raeithi co n-olainn ordai fair, *agus trich*at troigheadh ina fot, *agus* ro c*uir* si a clann fair, *agus* ro imc*uir* in reithi tar marannaib *agus* tar tirtaib no gur torcair Eillis de isin muir; conadh uadh ainmnigte*ar* in muir Ellepointide. *Agus* ro siacht Frixis for an rethe imshlan co tir na Colach, gu tug in raeithi a croiceann orda doib gurab trit sin fuaradar muintireas o Eta, i. o ri na Colach: gurab trit ro suigiug*adh eidir* na rannaib he.

Tabrus[3], i. tarb. *Agus* as oire ro suisugud eidir na ran[n]aib he, uair as e ro imcair Eropa ingin Aighenair leandan Ioib co h-ineis Creit docum Ioib and gach conair a n-[d]eachaidh ara muin fein cum Ioib. *Agus* as e naduir an tairb, i. as treisi a tosach na a der*eadh*; as mar[4] sin as treisi grian a mi aipril na sa mhi roimpi.

Gemen[5], i. olor, i. Cicnus, i. an eal[a]. *Agus* as am*laid* seo do ruthaigh*eadh* Geimhen, i. as inann Geimen re radh [p. 4] do reir nand ughdar, *agus* dias arna ceangal a n-en-inadh, am*ail* dobhi Castor *agus* Pullux. *Agus* as am*laid* so do ceangladh iat a n-en-inadh, i. Ioib mac Saduirnd, *agus* as e fa cumachtai-

1. Do is repeated in MS., the first o being blotted.
2. Here is a design of a ram.
3. Here is a design of a bull.
4. Ms. *mur* ar.
5. Here is a design of two men.

chariot, and in the chariot of Triptolemus, the foster-son of Ceres, goddess of corn throughout the world.

Aquila. It was placed for this reason among the constellations, because it took up Ganymede, son of the king of Troy, upon its own back to Jove, who loved him for his beauty and sinned with him.

Aries, that is the ram; and for him who would acquire knowledge of the origin of this ram and the golden fleece it had, this is it. Athamas the son of Aeolus was a man who lived in Asia, and he had a goddess as his wife: [Nephele] was her name. And she bore him two sons at one birth, called Phryxus and Helle. And Athamas took another wife, Mica the daughter of Diomed. And Mica hated the children. And when [Nephele] their mother heard this, that Mica wished to sacrifice them to the gods, she came to rescue them, and brought with her a ram with a golden fleece, and thirty feet in length; and she placed her children on it, and the ram carried them over seas and lands until Helle fell off into the sea which is named hence the sea of Hellespont. And Phryxis came safely upon the ram to the land of Colchis, and the ram gave them its golden skin, and therefore they received employment from Aeetes king of the Colchians; and through this it was placed among the constellations.

Taurus, that is the Bull. And this is why it was placed among the constellations, because it carried Europa daughter of Agenor, Jove's mistress, to the isle of Crete, the whole way upon its back, to Jove. And this is the nature of the Bull, he is stronger in front than behind; so the sun is stronger in the month of April than in the previous month.

Gemini, or Olor, or Cygnus, that is the Swan. And it is thus that Gemini was formed; Gemini is like a wheel, according to the writers, and to two men bound in one place, as were Castor and Pollux. And it is thus they were bound in on place: — Jove son of Saturn was the most powerful of the gods,

ghi ag na deib, *agus* tug se gradh do mhnai, i. do Neimis. *Agus* do bhidh peata eala ag Neimis, *agus* ro b'inmhain le hí; *agus* do smuainti Ioib dul a raecht na h-eala da h-innsaighi, uair nir fet a mealladh o mhudh ele *no* co n-[d]eachaidh a ri*ocht* na h-eala da h-innsighi. *Agus* gurosmeall i, *agus* gor torr-taigheadh iarsin hi; *agus* gu rug da uigh don toirrc*eas* sin; i. Castor *agus* Pullux an uigh dib *agus* Eilleann Legha *agus* Clemenstra san uigh ele; i. dis m*ac agus* dis ingin sin ar n-a n-geineamhain ona deibh. *Agus* as oire ro c*uireadh eidir* na rannaib iat, uair antan rugadh Castor da ainneoin a n-Ifearnd do cuaid Pullux ara cheann a n-Ifearnn, *agus* tug leis ar eigin [1] he.

Caindcer [2], i. an partan laigh, i. righ na partan. *Agus* as aire so ro suig*higheadh eidir* na rannaib e, i. aimsear da raibhe Earcal ag siubhal na tragha *agus* tarrla air an Idhghir adh-bfuathmhur arachda ilargha, *agus* do comhraigh Earcail frisin n-Idhir co talcair tren-calma *agus* tainig an partan *chucu* da n-insaighi, *agus* rogab greim as cois na h-Idhrigh gu ro bacaidh e *agus* gu ro thuit toid sin re Hearcail.

Leone [3], i. leomhan. *Agus* as amlaidh ata an leoman, gu te tirim do reir a aicnigh, *agus* co mear dighair dasachtach do reir a neirt *agus* a mire *agus* do reir a bhuaisle *agus* a daingne *agus* a gnimhaidhge *agus* ar son a beth na rrigh arna h-uile ainmhighi inndligteach *neoch* ata ar an doman co h-uiligi. Gurab trit sin ro suigieadh *eidir* na randaib he.

Virgo [4], i. ogh. Com*artha* do com*arthaib* [grene] sin. *Agus* as amlaidh so dlighid*eas* in ogh beth, i. co staitam*ail* do *reir* a h-aic*nigh*, *agus* is teag*lach* easl*abhair* do modhaib *agus* do locht oibri *agus* do daine *bh*uisle in teag*laig* so, *agus* do claeclodh piast o inadh co h-inadh. Et as uime ad*erar* Virgo risin com*artha* sin, i. ona bheth mar bis ogh co *neam*torrach, is aml*aidh* sin bis grian intan bís si sa com*artha* sin; oir is i cnaidi na fleda do *reir* a tea*sa* si, *agus* da *reir* sin bi tal*am* co *neam*-tortach intan bis grian annsa com*artha* sin, do *reir* cnaidh na fle*da* nadura on talm*ain*.

1. Ar eigin is written twice, first time corrected.
2. Here is a design of a crab.
3. Here is a design.
4. Here is a design of a girl wearing a long gown.

and he loved a woman called [Leda]; and [Leda] had a pet swan, and it was dear to her. And Jove thought to go to her in guise of the swan, since he could deceive her in no other way until he went to her in guise of the swan. And he deceived her, and she became pregnant and bore two eggs of that pregnancy; and Castor and Pollux were in one egg, and Helen [daughter of] Leda and Clytaemnestra were in the other egg; that is to say these were two sons and two daughters born of the gods. And therefore they were placed among the constellations, because when Castor was taken against his will to Hades Pollux went to him in Hades, and brought him away by force.

Cancer, the... crab, the king of crabs. And this is why it was placed among the constellations. At the time when Hercules was travelling along the shore and came upon the Hydra, odious, monstrous, multiform, and when Hercules fought with the Hydra stubbornly, valiantly, the crab came to them and took a bite out of the Hydra's foot, and it was lamed, and it fell thereby before Hercules.

Leo, the Lion. And thus is the lion, hot and dry by nature, and wanton, violent and fierce according to his vigour and his wildness, and according to his pride and strength and activity, and because of his being king over every lawless beast which is in the world. So that therefore he was placed among the constellations.

Virgo, that is the Maiden. This is a sign of the Zodiac. And it is thus a maid should be, by nature dignified, in the household courteous [1] to slaves and to workers and to the gentlefolk of this family, and to remove cattle from place to place. And for this reason is this sign called the Maiden, because of its being like a maiden unfruitful; in this wise is the sun when it is in this sign, because it is consuming the feast through its heat, and accordingly the earth is unfruitful while the sun is in this sign, through the wasting of the feast of nature from the earth.

1. Generous, liberal (Professor Kuno Meyer).

[P. 5][1] Libra, i. meadh thomhais. *Agus* as oire aderar meadh ria, uair as amhlaidh bis an mheadh ag denamh an cothtroim eidir dha ni, ar son nach beth imurcaidh ar ni dibh sech aroile, as aml*aidh* sin bis grian annsa comurtha sa; uair as comhtho[imseach], cothrom, comhfada la *agus* aidhche d' uairib *agus* do mhomheintib annsa mhi so, agus ann sa comhurta so, re n-abur Libra uair as dealb meidhi bis tfuas urraidh *eidir* na comurtaib.

Scoirpius [2], i. nathair neimhe. *Agus* as amhlaidh robi a nathair sin, arna foghlug*adh* an dibh rannaib; i. arna dealughudh maille re moran do nathrachaib *agus* do examhlacht ainmhinteadh: *agus* bhaill n-ingantach n-adhfuathmur n-exam*hail* a leanmhain di as a corp amach; gurab ar med na m-ball sin dobi aici adubairt gach neach da facaidh *agus* da cualaidh hi co muirfeadh gach ainmighi dar geinedh ar talmaimh acht muna beth adragan aturru *agus* an scoirp hi sin. Gurab oire sin ro suig*higheadh eidir* na ran*naib* hi.

Sagitarius [3], i. saighdeoir. *Agus* as aml*aidh* dobi, i. aen do na ceandturachaibh é. Agus as mar so ro bi an ceanntur, co luirgnibh eachdaib *agus* conerboll eachda *agus* co n-ulca saighdi amail dobi an seantuir dar b'ainmh dil*eas* Ciron m*ac* Saduirnd, i. Ciron cruitire. *Agus* as oire so suigiug*adh eidir* na rannaib é ar son a bheth na oidi ag Aichil m*ac* Peil, *agus* ar m*ed* a fhirinne *agus* ar son a bheth mirbuileach, i. each comuscda; oir rob each a ichtur *agus* ro ba duine a uachtar.

Sagitum, i. an t-soighit. As aire so ro suig*higheadh eidir* na ran*naib* hi, uair as le do rugadh suas san irmamint Gonamid mac righ na Traé; *agus* as di ro marbh Apaill na Cicoiloipecda; *agus* as di [4] doronsat soighena do Ioibh, *agus* as dib sidhein ro marb Ioib Ascolaip m*ac* Apaill.

Capricornd [5], i. an comurtha so r[e] n-abur an Gabur : as amlaidh so dobidh se, i. comhulta do Ioib é an Capricornn so. *Agus* ro eirigh cuis eigin do ceannairc *no* d'imurbaidh eidir Tipon coraid *agus* Capricornn gabur [p. 6] no co n-deachadar

1. Here is a design of a figure with scales.
2. Here is a design.
3. Here is a design of a centaur, with bow and arrow.
4. Read *as iat*.
5. Here is a design.

Libra, that is a weighing balance. And this is why it is called the Scales, because just as scales make a balance between two things so that one does not exceed the other, so does the sun in this sign, since day and night are equally measured, equally balanced and equally long in hours and in seconds in this month and in this sign, which is called Libra because it has the appearance of scales up among the constellations.

Scorpio, that is a venomous reptile. And thus was this reptile, divided in two parts; that is to say divided like many reptiles and diverse creatures, and it had limbs strange, horrible, dissimilar extending from its body behind. So shat from the number of limbs it had, everyone who saw or heard it said that it would kill any creature living on the earth were not the dragon between them and this scorpion. So that for this reason it was placed among the constellations.

Sagittarius, that is the Archer. And it is thus he was; he was one of the Centaurs. And a Centaur was like this, he had horse's thighs and a horse's tail, and a pointed beard (?), as was the centaur whose proper name was Chiron son of Saturn, or Chiron the harper. And he was placed among the constellations because he had been a teacher of Achilles son of Peleus, and because of the extent of his truthfulness and because he was miraculous, — being a horse in part; for he was a horse below, and a man above.

Sagitta, that is the Arrow. It was placed among the constellations for this reason, because by it was wounded up in heaven Ganymede, son of the king of Troy; and by it did Apollo kill the Cyclopes, who made the thunderbolts for Jove by which Jove had slain Aesculapius the son of Apollo.

Capricornus, the sign which is called the Goat, was like this. He was a foster-brother of Jove; and some cause arose of strife or contention between the warrior Typhon and Capricorn the goat, until they came to fighting and to combat

do cathug*adh agus* do comhrog re cele, *agus* gur theith Capricornn roim Thipon, *agus* gur cuireadh a ceand a ceann ngabair trit sin. *Agus* do cuaidh iarsin ar teith*eadh* a sruth Tibhir, gur soghudh ag iarthar *agus* a earr a cosmaileos eisc annsa sruth, co n-dearnadh toratharracht air marsin. *Agus* gurab trit an toratarracht sin rosuig*higheadh eidir* na randaib he.
Aquarius [1], i. an comurta ainmnigt*ear* on usci; *agus* as inand Aquair *agus* usci. *Agus* as mar so ata cosmai*leas* [2] an comurta so ris an usci, oir an te on ainmnigt*ear* an t-usci dobi ag na deib, as tar lamhaib nand déé do timtiridh se an t-usci sin; oir as ar socraid*eacht* a dealba *agus* ar fea*bus* a dealba tugadh timthi*reacht* an usci do. *Agus* trit sin tug Ioib gradh dho ar feab*us* a dealba allos p*eac*aid sodamaccda do denamh fris tug se timtir*eacht* usci nan dee do da faghbail ar ais no ar eigin. *Agus* as trit sin do cuir*eadh eidir* na comurtaib he. No as trit an abdhur ele so aderar Aquair fris, i. neach dobidh uair eigin dar b'ainm dil*eas* Peighis; *agus* as mar so do cruthaigh*eadh* é, d' fual [3] na tri n-Goirgeadh, i. na tri hingina agaroibe an aen-shthuil na ceannaib. As d' fual [4] an toir sin ro gein*eadh* Peighis. *Agus* tug se buille da cois forsin talmain, gur muigh tobur d'usci somilis asin talm*ain*; gurab trit sin aderar Aquair ris, *agus* as oire sin ro suig[higheadh] *eidir* na comur*thaib* e.

Pises [5], i. an da bradan *neoch* do ruthaigheadh ag na deib. *Agus* as iat so an da bradan sin cosmailt*ear* re Pisis, i. re comurta na grene, i. Veinir *agus* a m*ac* Cuipeadh. *Agus* ar teitheadh roimh Tipon coraidh cetna docuadar an dias sin a sruth Disc. [6], co n-dearnaidh da bradan dibh ar aen. Gurab trit sin ro suig*higheadh eidir* na ran*naib* iat. No as trit so aderar Piscis ris, i. na bradain sin, as iat frithoileas usci na n-déé o Acquair, *agus* as iat ro coimed Ioin ingin, in aithbean Ioib, neoch rocuireadh ar teitheadh fon muir roimh Iunaind cruthaidh, i. bean ele do mhnaib Ioib sin [7].

1. Here is a design of a human figure, with kilt and tunic, holding an inverted water vase in each hand.
2. Ms. has : cosmail ail*eas*.
3. Read *fuil*.
4. Read *fuil*.
5. Here is a design.
6. Evidently attracted to disc, diosg, barren, dried up.
7. Here a scribe's note ends the page ; *a Muire*, « O Mary ». There is no connection between this section of the volume and the pages which succeed.

with each other. And Capricorn fled before Typhon, and his head was turned into the head of a goat on this account, and he went there after in flight into the river Tiber, and his hinder part and his tail changed into the likeness of a fish in the river, so that in this way he became a monstrosity; and through this monstrosity he was placed among the constellations.

Aquarius, the sign which is named after water; Aquarius and water are the same. Thus is the likeness of this sign to water, because the person after whom the water of the gods was named used to serve that water to the hands of the gods.

For the service of the water was given to him because of the pleasantness and the excellence of his comeliness, for which Jove loved him, because of the excellence of his comeliness; and to sin with him he gave him the service of water with the gods, to have him whether he would or not. And through this he was placed among the signs. — Or it is called Aquarius for this other reason. There was once a person, whose proper name was Pegasus; and thus was he created, from the [blood] of the three Gorgons, that is of the three maidens who had one eye in their heads. From the [blood] of these three was Pegarus born. And he struck a blow with his foot upon the earth, and a spring of sweet water welled up out of the earth; so that he is called Aquarius, and for this cause was placed among the signs.

Pisces, that is the two salmon which were created among the gods. And these are those two salmon which are likened to Pisces, that is to a sign of the Zodiac, namely Venus and her son Cupid. And in fleeing from the same warrior Typhon they both went into the river Styx, and they were made into two salmons; and therefore they were placed among the constellations. — Or it is for this reason that it is called Pisces, that these salmon are distributors of the water of the gods from Aquarius. And they guarded the girl Io, Jove's second wife, who was caused to escape under the sea from beautiful Juno, another of Jove's wives.

O. O. Anderson.

CORRESPONDANCE

Inismara, Aran Isles, co. Galway, 18 août 1909.

Cher Maître,

J'ai la grande douleur d'avoir à vous annoncer la mort de Miss Eveleen Nicolls, votre ancienne élève du Collège de France.

Elle fut noyée le 13 de ce mois aux îles Blaskett, sur la côte de Kerry, dans un effort héroïque pour sauver la vie d'une jeune fille qui se baignait et qui était entraînée par le courant au moment où Miss Nicolls arrivait sur la plage. Complètement vêtue, Miss Nicolls se jeta dans la mer et réussit à maintenir la jeune fille jusqu'à ce qu'un jeune homme lui apporta aide ; c'était le frère de la jeune fille et il maintint sa sœur quelque temps sur l'eau. Malheureusement il n'y avait pas de bateaux près de là, et quand, à la fin, un bateau arriva, on ne trouva sur l'eau que la jeune fille ; son frère et Miss Nicolls avaient disparu. Avec bien des soins la jeune fille fut ranimée, mais quand on retrouva les corps de son frère et de Miss Nicolls, tout soin était inutile.

Sa mort est une grande perte pour notre pauvre pays.

Agréez, cher Maître, mes sincères et respectueuses salutations.

Victor Collins.

Quand on vieillit comme moi et qu'on sent son existence à peu près terminée, il est bien triste de voir disparaître les jeunes gens sur lesquels on comptait pour le progrès avenir de l'érudition. Mais la fin de Miss Eveleen Nicolls est trop glorieuse pour ne pas nous consoler de sa perte. Miss Eveleen Nicolls est morte héroïquement. Elle ne pouvait mieux terminer sa vie.

H. d'A. de J.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XXX

ARTICLES DE FOND

Pages

Questions de grammaire et de linguistique brittonique, par J. Loth. 1
Le témoignage des manuscrits sur l'œuvre littéraire du moine Latchen, par L. Gougaud 37
Documents nouveaux sur l'histoire des Gaulois d'Orient, par A.-J. Reinach 47
Le gaulois *duros*, par E. Philipon ..... 73, cf. p. 120
Enlèvement [du taureau divin et] des vaches de Cooley, par H. d'Arbois de Jubainville, *suite* 78, 156, 235
Les noms des saints bretons, par J. Loth, *suite* 121, 283, 395
A note on the word *iruath*, par Walter J. Purton 186
Liber ex lege Moysi et les tendances bibliques du droit canonique irlandais, par P. Fournier 221
L'ibère Narbu, par E. Philipon 252
Notes étymologiques et lexicographiques, par J. Loth 258
Une divinité celtique inconnue, par Seymour de Ricci 268
Contributions à l'étude des romans de la Table Ronde, par J. Loth. 270
Aislingthi Adamnáin d'après le texte du ms. de Paris, par J. Vendryes 349
Le nom national des Gallois, *Cymro*, au pluriel *Cymry* 384
Miscellanea hibernica, par Kuno Meyer 392
Ranna an aeir, « The constellations », par O. O. Anderson 404

CHRONIQUE, BIBLIOGRAPHIE, NÉCROLOGIE, CORRESPONDANCE

Anwyl (E.), *The Poetry of the Gogynfeirdd* 198
Bergin (O. J.), *Anecdota from irish Manuscripts* 99
— Son cours d'irlandais à Dublin 331
— *Stories from Keating's History of Ireland* 326
Best (R. J.), *Anecdota from irish Manuscripts* 99

BHULBH (Patrick de), *Slointe Gaedhal is Gall, Irish Names and Surnames* 325
BLANCHET (Adrien), *Recherches sur les aqueducs et les cloaques de la Gaule romaine* 98
— *Chronique de numismatique celtique* 189
— *Mémoires et notes de numismatique* 330
BOSWELL (C. S.), *An irish Precursor of Dante* 90
CABROL (Dom Fernand), *L'Angleterre chrétienne avant les Normands*. 329
DAMBRINE (L'abbé E.), *Créteil (Seine), premiers monuments de son histoire* 97
DAVIES (J. Glyn), Son cours de gallois à Dublin 341
DELEHAYE (Le P. Hipp.) 188
DINNEN (Rev. Patrick S.), Son édition des tomes II et III de Keating, *Foras feasa ar Eirinn* 89
DOTTIN (G.), *La religion des Celtes* 92
— *Les livres de saint Patrice, apôtre de l'Irlande* 92
— *Prétérit en irlandais moderne* 211
DUNN (Joseph), *La vie de saint Patrice, mystère breton* 324
EVANS (Wade), *Welsh Medieval Law, being a Text of the Laws of Howel the Good* 327
FARADAY (Winifred), *Gaelic Fairy Tales* 95
HALTER (Eduard), *Die Mundarten im Elsass* 100
HELLMANN (Siegmund), éditeur du *De duodecim abusivis saeculi* 331
HOLDER (Alfred), *Altceltischer Sprachschatz*, 17e et 18e livraisons 330
HULL (Eleanor), *A Text-Book of Irish Literature*, t. II 91
— *The Gael and the Gall, Notes on the social condition of Ireland during the Norse Period* 98
JOYCE (P. W.), *Old irish Folk Music and Songs* 323
KAYSER (Karl), *Die Kelten des Bardengaus* 331
LECLERC (E.), *Origine des noms de communes du département de la Haute-Marne* 102
MACALISTER (R. A. Stewart), tome X, de l'*Irish Text Society* 322
MACLAGAN (Robert Craig), *Religio scotica, its Nature as traceable in Scotic Saintly Tradition* 100
— Note supplémentaire 329
MAC PIARAIS (Padraic), *Bruidhean Chaortain* 330
MARTINS (J. P. Oliveira), *As raças humanas e a civilisação primitiva*. 98
MATHEWS (Thomas), *The O'Neills of Ulster, their History and Genealogy* 95
MEYER (Kuno), *Anecdota from irish Manuscripts* 99
— *Tecosca Cormaic*, t. XV des *Todd Lectures* 325
— *Die Romanischen Literaturen and Sprachen mit Einchluss des Keltischen* 328
— directeur de la *School of irish Learning* à Dublin 331
— éditeur du ms. Rawlinson B. 502 de la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford 332

MEYER (Kuno), *Primer of irish Metric* 333
MORILLOT (M.), *Deux inscriptions d'Alesia, l'une gauloise, l'autre latine, et les divinités Venetis et Bergusia* 335
— *La source sacrée d'Alesia aux temps payens* 335
MORIN-JEAN, *Archéologie de la Gaule et des pays circonvoisins depuis les origines jusqu'à Charlemagne* 324
NICOLLS (Eveleen), Sa mort 418
O'KEEFFE (J. G.), *Anecdota from irish Manuscripts* 99
OSTHOFF (Hermann), Sa mort 330
PARKES (Winifred M.), *Gaelic Fairy Tales* 95
PEDERSEN (Holger), *Vergleichende Grammatik der Keltischen Sprachen*, t. I 204
PHILIPON (E.), *Les Ibères* 199
REINACH (Salomon), *Album des moulages et modèles en vente au Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye* 93
— *Cultes, mystères et religions* 93
RODET (le Dr Paul), *Le culte des eaux thermales à l'époque gallo-romaine.* 101
SAUSSURE (Ferdinand de), *Mélanges de linguistique* à lui offerts.. 97, 211
SÉBILLOT (Paul), *Le paganisme contemporain chez les peuples celto-latins.* 92
SIRET (Louis), *Villaricos y Herrerias, antiguedades punicas, romanas, visigoticas y arabes* 97
STERN (L. Chr.), *Die Romanischen Literaturen und Sprachen mit Einchluss des Keltischen* 328
STOKES (Whitley), *Anecdota from irish mss* 99
— Article nécrologique 219
STRACHAN (John), *Stories from the Táin* 96
— *An Introduction to early Welsh* 330
STRACHAN (John), Inauguration de son monument 321
TRAUBE (Ludwig), *Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters*, t. III, 2e, 3e, 4e livraison 94
WACKERNAGEL (J.), *Genetiv und adjectiv* 211
VENDRYES (J.), Étymologie de l'irlandais *claideb* 97
WENTZ (Walter Yeeling Evans), *The Fairy-faith in Celtic Countries, its psychical Origin and Nature* 333
WESTON (Jessie L.), *The Legend of Sir Perceval* 326
WILLIAMS (Sir John) donne au Pays de Galles sa bibliothèque galloise ..... 321 à 345
WILLIAMS (Robert), traduction anglaise du texte gallois de l'*Historia de Carolo Magno* 90
ZIMMER (Heinrich), *Sprache und Literature des Kelten im allgemeinen.* 103

PÉRIODIQUES

American Journal of Philology 111, 339
Annales de Bretagne 110, 340
Annales du Midi 111
Athenaeum 342

Boletin de la real Academia de la Historia..... 337
Bulletin du comité des travaux historiques et scientifiques..... 112, 339
Bulletin de la Société polymathique du Morbihan..... 214
Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.... 214
Eriu..... 108
Folklore..... 106, 218, 341
Fureteur breton..... 111
Giornale storico e letterario della Liguria..... 216
Glotta..... 344
Indo-germanische Forschungen..... 105, 340
Irish ecclesiastical Record..... 337
Irish Leabhar na Gaedhilge..... 115, 343
Irish theological Quarterly..... 337
L'Anthropologie..... 110, 218
La Revue..... 344
Mémoires de la Société de linguistique de Paris..... 341
Portugalia, Materiaes para o studio do povo portuguez..... 111
Pro Alesia..... 110, 344
Publications of the modern Language Association of America..... 342
Revista di scienza..... 117
Revue archéologique..... 107, 217, 340
Revue bénédictine..... 113
Revue de l'histoire des religions..... 112
Revue de philologie française et de littérature..... 114
Revue des études anciennes..... 107, 217
Revue des traditions populaires..... 110, 218
Revue internationale des études basques..... 217
Revue préhistorique..... 113
Romania..... 117, 216
Sitzungsberichte der Koeniglich-Preussischen Akademie der Wissenschaften..... 115, 117, 212, 336
The Celtic Review..... 106, 217, 338
The Journal of the Gypsy Lore Society..... 215
The Journal of the Royal Society of Antiquaries of Ireland..... 218
The Transactions of the Honorable Society of Cymmrodorion..... 342
Zeitschrift für celtische Philologie..... 214
Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung..... 106, 339

Le Gérant, H. CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

AVIS POUR LE RELIEUR

La table par M. Ernault, des principaux mots étudiés dans le tome XXX de la Revue Celtique, devra être placée non comme ici à la fin du tome XXXI, mais à la fin du tome XXX.

TABLE

DES PRINCIPAUX MOTS ÉTUDIÉS

AU TOME XXX

DE LA *REVUE CELTIQUE*[1]

I. Gaulois ou vieux celtique et ogamique.

(Voir pp. 194, 196, 197, 331.)

-aco-, 102, 112.
Admagetobriga ? 112, 113.
Albioderum, 75.
Aliodrensis, 75.
Alisanu, 335.
Allobrox, 388.
Altiniacus, 102.
Andiliacus, 102.
Andillus, 102.
Andovartoni, 344.
Anduarto, 343.
Annaroveci, 193.
Aspriacus, 102.
ate-, 268.
Ateurita, 268.
Ateuritus, 268.
Augustidunum, 73.
Autessiodurum, 73, 75, 120.
Avaucia, 194.

Balloduron, 73, 76.
beccus, « bec », 341.
Bellovesus, 206.
Benacus, « cornu », 215.
Bergusia, 334, 335, 344.
Βίργος, 387.
Blatum Bulgium, 169.
Boiodurum, 74, 75.
Boudus, 339.
-briga, « forteresse », 204, 335.
Brigantes, 167, 335.
Brigantia, 335.
Britanni, 387.
Brittani, 168.
Brittones, 387, 390.
Brivodurum, 75, 76.
Brogitarus, 385.

Camouliana, 66.
Canti, 339.
Cintugnatus, 339.
Cisso[nio], 107.
com-, « avec », 388.
Combronensi ? 389.
covinus « char », 83.
Cristoialo, 97.
Cristos, 97.

Dividunum, 73.
druides, 106, 107.
Dumnonii, 168.
-dunum, -δουνον, « ville forte placée sur une hauteur », 73, 74, 120.
duorico, « portique » ? 120.
Durobriva, 120.
Durocasses, 75.

1. Cette table a été faite par M. Ernault.

Durocortorum, 75.
Δουροκότριγες, 74.
Δουροκόττορον, 74.
-duros, -durum, « ville close (située en plaine », 73-77, 120.

Eburacum, 167.
Eccobriga, 66.
Epona, 107, 339, 387.
Epones, 252.
essedum, « char », 83.

gaison, gæsum, « javelot », 65, 67, 197.
Gaizatodiastos, 67.
Gaizatorix, 63, 67.
Γαννόδουρον ? 74.
Gesatus, 339.
Grannus, 101, 102.
gutuatri, « flamines », 106.

Hérippé, 66.

-i, gén. sing., 211.
Icciodurum, 73, 76.
Icioduron, Itiodurum ? 73, 75, 76.
Ἴκτις, 387.
ieuru, « je voue » ? 335.
Isarnoduros, 73, 75, 76.

Kentaurètos, 65.

lanna, « espace circonscrit et plan », 123.
Loucet[io], 107.
Λούγδουνον, Lugdunum, 73, 74.
LUGUDECCAS, 343.
Lugudunum, 74.
Luxovio, 101.

Maglagni, 138.
Magurix, 147.
Mandalos, 66.
Matugenos, 140.
Meθθillus, 339.
Menapii, 212.

Narbo, 252-257.
Nemausus, 120, 216.
Nemptudoro, Nemetodero, 75, 76.
Nodons, Nodens, 101.

Ὀκτόδουρος, 74.
Ogl..., 268, 269.
Oglanda, Oglenda ? 269.
Ogmios, 269.
Onomaris, 66.
Ordobêtos, 65, 66.

Petobriga, 66.
petrudecameto, « le quatorzième (jour) », 214.
Primuliacum, 111, 112.

Rectugenos, 300, 403.
Remi, 206.
Riko, 197.

Salodurum, 74.
Scotti, 329.
Setantii, 167.
Skingomagos, 66.
Skingorios, 65.
Smerti, 339.
Soummaroudès, 65.
Sulevis, 107.

Taranus, 297.
Tolostachora, 66.
Touta, 203.
triconti, « trente », 214.

-u, dat. sing., 335.
Ucuetis, 334, 335, 344.
Ura, 217.
Uritus, 268.
οὐάτεις, devins, 105.

Vectis, Οὐηκτίς. 387.
Visunae, 107.
Visurix, 206.

II. Irlandais.

(Voir pp. 93, 113, 114, 117, 133, 141, 142, 206, 207, 209-211, 216, 295, 301, 350-354, 358, 361, 363, 367, 377, 387, 412, 414, 416.)

abb Róma, « abbé de Rome, pape », 380.
ad-, « très », 359.
adaidbli, « plus vaste » ? 358, 359.
Adamnán, 91.
adgaire, « malédiction », 377.
air-, er-, 207.
airecht, « assemblée », 259.
airlicim, « je prête », 341.
aiss, « fleuve », 263.
aith-, eth-, 207.
-aitrebann, « ils s'installent », 362, 363.
all, « rocher », 341.
amnas, « sauvage », 207.
anall, « de là », 340.
anfén, « étrange », 379.
anim, « âme », 209.
apstal, « apôtre », 356, 357.
araid, « escaliers », 216.
artha, ortha, « prière », 237.

Baedan, 218.
Baith Banaigh, 37, 38.
Balar, 107.
Bángleo Rochada, « combat blanc de Rochad », 88.
banna, « goutte », 208.
bárd, « barde », 95, 334.
bearlagar na Saor, « langage secret », 216.
Bél-oir, « bouche d'or », 39.
bés, « mœurs », 208.
bir, « épieu », 341.
blonac, « lard », 208.
bocht, « pauvre », 117.
bodar, « sourd », 203.
Bodb, 101.
bolg, « sac, outre », 169, 205, 373.
bolg, « ouverture », 169.
bórime, « compte de vaches, tribut », 108.
both, « penis », 341.
Bress, 107.
Brian, Brion, Briun, 108.
Brigida, 94.
brissim, « je brise », 341.
bróinech, « affligé », 208.
brothrach, « couverture », 208.
bruiden, « château, palais », 341.
bruinne, « poitrine », 105.
buinne, « bord », 341.

caech, caoch, « aveugle », 262.
Caebrach, 218.
cáin, « beau », 114, 207.
caindle, « chandelle, flambeaux », 84, 87, 241.
cair, « grappe », 208.
cáir, cáer, « balle, globe, masse ronde », 370.
cairigur, « je blâme », 376.
camm, cam, « contrefait », 114.
caochadh, « clignement », 261, 262.
caochadh, « action d'aveugler », 262.
caogad, « clignement », 261, 262.
carn, « tas de pierres », 341.
carraic, « rocher », 208.
cathbarr, « casque », 94, 167.
cathir, « ville », 205.
cechras, « qui chantera », 262.
cél, « augure », 208.
célmaine, « présage », 208.
cern, « victoire », 285.
cert, « pierre ? » 341.
cétáin, « premier jeûne, mercredi », 80.
cétmuinter, « mère de famille », 326, 337.
Ciaran, 318.
Císel, « le démon », 115, 116.
claideb, « épée », 97, 374.
cló, « clou », 374.
clóen, « louche », 118.
cluiniur, « j'entends », 341.
cnai, « toison », 208.
cocar, cocur, cogar, « conférence, conseil », 262.
cocung, « série d'articulations, chaîne ou laisse articulée », 261.

coibche, « prix d'achat de la femme », 108, 118, 119.
cóim, « caem, caomh, aimable », 115.
cóinim, « je pleure », 208.
comtincur, « égalité de fortune entre époux », 119.
Conall Cernach, 118.
Conchobar, 108.
Condle, 114, 115.
Conlaech, 247.
cor, « contrat de mariage », 118.
corcur, « pourpre », 117, 337.
Cormac, 325, 326.
corp, « corps », 209.
Cothraige, Patrice, 337.
criss, « ceinture », 206.
crocenn, « dos », 339.
Cúchulainn, « chien de Culann », 78-88, 94, 156-185, 235-251, 333, 334.
cuing, « joug », 261.
cul, « chariot », 216.

dáin, « joli, agréable », 208.
daintech, « dentelé », 208.
Dair, Darius, 83.
demna, « démons », 79, 85, 177, 243, 377.
dia talmaide, « dieu terrestre », 78.
digal, « punition, vengeance », 210.
dillat, « vêtement », 208.
dir, « très- », 30.
diu, « longtemps », 383.
docer, « il tomba », 207.
dografne, « il a écrit », 382.
domnach, « jour du Seigneur —, du jugement dernier », 172.
Domnon, Domnann, 168.
domnus, domhnus, « résidence », 378
dorochair, « il est tombé », 207.
dorus, doras, « porte », 76, 120.
douccim, « j'apporte », 205.
dretill, « amant », 208.
drui, draoi, « druide, sorcier », 83, 106.
drúth, « femme impudique », 278.
dub, « noir », 339.
dún, « citadelle », 76, 120.
dunaim, « je ferme », 76.
dúr, « dur », 73.
Durless, Durlass, « forte citadelle », 120.

easlabhair, « courtois, généreux, libéral », 412, 413.
ech, « cheval », 387.
Echaid Mugmedon, 109.
elt, « poignée », 240.
Emine Bán, 109.
emith, « semblablement, comme », 258, 259.
énchennach, « peau d'oiseau talonnière (de Mercure) », 408.
epscop, espcop, « évêque », 357.
érg, « se lever », 216.
essim, « je demande, je cherche », 106.
etarru, « entre eux », 360, 361.

faibur, « tranchant », 207.
fáith, « devin », 106.
fant, « creux », 208.
faoch, « pervenche », 208.
fathach, « (étudiant) de science », 382, 383.
Fearbhlad, 109.
felmac, « étudiant de seconde année », 382, 383.
feraim, « je verse », 105.
Ferdéad, « fin des guerriers », 169.
fhir, « colère », 240.
file, « poète », 95, 106, 225, 334.
Findlugh, 218.
Flaitbertach, 218.
foich, « guêpe », 208.
fóilenn, « mouette », 208.
Fomóre, 236, 242.
frass, « averse », 105.
frith, « contre », 340.

gabim, « je prends », 206, 341.
gabur, « chèvre », 408.
gae bolga, « javelot de sac »? 169, 175, 373.
Gaedil, Irlandais, 100.
Gaileoin, 213.
Gall, 213.
geilt, « sauvage », 208.
gelbund, « moineau », 208.
German, Germain, 249.
gessim, « je crie », 106.
Glenn amna, Glenn domain, « vallée profonde », 88.
gormaci, « fils adoptif », 208.
graig, « troupeau », 207.

graiphned, « fait d'écrire », 382.
graithfne, « écrivain », 382.
Greic, Grecs, 250.

imram, « voyage sur mer », 341.
indossa, « alors », 210.
intremdid, « le lendemain », 208.
Ioruaith, Hérode, 187.
irnigde, « prière », 215.
iruath, « grand oiseau de proie », 186, 187.
is, « en bas », 205.
isel, « bas », 205.

láa, « jour », 207.
Laidgen lobhor, 38.
laithe, « jour », 207.
lár, « sol », 217.
Lathcen, Laidgen, Lodgen, Loding, Lathacan, Laidcend, Ladcenus, Ladcinus, 37-46.
lécim, « je laisse », 341.
lessaim, « je bats violemment », 106.
lestar, « vaisseau », 205.
Lia Fáil, 327.
I iamain, 134.
liathróit, « balle », 208.
lind, « masse liquide », 209.
loathar, lothur, « bassin », 341.
lug, « lynx », 205.
Lug, 78, 88, 100, 333.
Lugdech, Lughdheach, Lughdach, 343.
lúrech, « cuirasse », 84, 87, 94, 167.

mac, macc, « fils », 206, 326.
Madian, 140.
Mag Meld, Champs Élysées, 85, 86.
maithim, « je pardonne », 208.
mannt, « gencive », 208.
medb, « ivre », 210.
Medb, 101.
medón, « milieu », 207.
Melteóc, 144.
Menai, 212.
Menia, 213.
mílid, « soldat », 361.
milis, « doux », 208.
mláith, bláith, « mou, doux », 340.
Mochuta, 140.
móith, « tendre », 208.
molmha, « loué, vanté », 148.
Monenn, Moninn, 150.
muintorc, « collier », 205.
muinter, muintear, « famille », 326, 337.
muirmóru, « sirène », 208.
Mumha, 101.
Munna, 150, 153.

necht, « nièce », 117.
Ner, Néron, 83.
Ness, 108.
ngedal, la lettre ng, 337.
ní, « quelque chose », 210.
Niall Nóigiallach, 109.
Ninn, 150.
nós, « coutume », 207.

Oengus, Aengus, « unique choix », 99.
og, « œuf », 208.
oidim, « je prête », 210.
oin, oen, aen, aon, « un », 99.
olann, « laine », 341.
orc, « saumon », 105.
ortha, artha, « prière », 237, 337.

Patricc, 337.
pluic, « bâtons », 373.

ranna an aeir, « parties du ciel, constellations », 404.
rathaire, « constructeur de forteresse », 107.
regae, « tu iras », 96.
riched, « ciel », 357.
richis, « charbons, feu », 266, 267.
ro, « trop », 26.
ro-. ru-, idée d'antériorité; achèvement; intensité, 26-29, 31-33, 208, 260.
robarte, « grande marée », 28.
robod, robhud, « avertissement », 28, 208.
rofetar, « je sais », 32.
rom, romh, « précoce, prématuré », 206.
rosaigim, « j'atteins », 30, 260.
rotan, « nourriture », 282, 383.
ruadan, « blé noir », 383.

saigim, « je vais à, je cherche à atteindre », 30, 207, 260.

samail, « semblable », 258.
sant, « désir », 208.
scatán, « hareng », 208.
Sechnall, 109.
secht n-, « sept », 117.
selg, « rate », 105.
Senán, 293.
Sétanta, 167.
shelta, « langage secret », 216.
síd, « paix », 209.
sídhe, « sorte de dieu », 334.
suithe, « suie », 208.

taig, « à la maison », 207.
Táin bó Cúailnge, 111, 118, 169, 216, 217, 333, 377.
tarmchossal, « transmission ; péché originel », 115, 116.
tall, « au delà ; là », 340.
tinscra, « douaire », 119.
tir sorcha, « la terre de lumière », 86.
tir tairngire, « la terre de promesse », 85, 91.
tláith, « doux », 341.
todernam, « supplice », 356, 357.
tonn, « religieuse », 338.
Torrian, « (mer) Tyrrhénienne », 249.
Túatha Dé Danann, 79, 101.

uáin, « occasion, moment favorable », 210.
uán, « prêt », 210.
uaran, « source », 217.
uisce, « eau », 209.
ur, « vert », 217.

III. Gaélique d'Écosse.

bidean, « haie », 208.

caog, « clignement », 261, 262.
ceó druidheachd, « nuage druidique ou magique », 96.
Convall, Conval, 311.

latha Bealltuinn, « le premier mai », 96.

Modan, 142.

Ronan, 292.

IV. Picte.

Pern, 285.

Servan, 295.
Serwe, 295.

Ternan, 300.
Thanoy, 299.

V. Gallois.

(Voir pp. 209, 210, 259, 265.)

ach, « flots », 263.
aches, « flots ; flots impétueux, mer ; œuvre poétique », 263-265.
adeilawd, « il bâtit », 199.
afnaws, « impudent », 207.
Afran, 310.
Alet, 124.
allfro, « étranger ; pays étranger », 388.
Allgo, 310.
Alre, 401.
Amman, 401.
anial, ynyal, « monde », 265.
anuones, « il envoya », 199.

areith, « discours », 259.
Arthog, 125.
Arvan, 310.
-as, 3e pers. sing. aor. 199.
-awd, id. 199.

baidd, « action aventureuse », 259.
Bedwyr, 286.
beiddgar, « aventureux », 259.
bendigas, « il bénit », 199.
bidio, « tailler les arbres », 208.
Blodeuwedd, « forme, aspect de fleur; hibou », 280.
bloneg, « lard », 208.
Bodferin, 146.
bodd, « bonne volonté, assentiment satisfaction », 135.
bot, bod, « demeure, lieu de séjour », 317.
Briavael, 388.
bro, « pays », 388.
brwyniog, « affligé », 208.
Brycheiniog, 389.
Brython, « Bretons, Gallois », 390.
buarth, « enclos au troupeau de bœufs », 262.
buel, « troupeau de bœufs ou vaches », 262.

cader, « forteresse élevée », 205.
Cadfan, 402.
Caffo, 311.
cain, « beau », 207.
cair, « grappe », 208.
Capel Non, 152.
carant, « parents », 385.
Caron, 311.
carrec, « rocher », 208.
Catlan, 126.
cedwis, « il garda », 199.
ceninen, « poireau; asphodèle », 343.
cereint, « parents », 385.
cleddyf, « épée », 97, 208.
chwant, « désir », 208.
chwe, chwech, « six », 206.
cnaif, « toison », 208.
coddi, « irriter », 23.
coeg, « vain », 262.
coel, « présage », 208.
coelfain, « bonne aventure », 208.
coelio, « se fier », 18.
cor, « chœur », 262.
Crallo, 127.
credwys, « il crut », 199.
crys, « vêtement flottant », 206.
cuch, « froncement de sourcils », 261, 262.
cuchio, « froncer, contracter les sourcils », 262.
cwgn, kukyn, « articulations », 261.
cwyn, « plainte », 208.
cymerth, « il prit », 199.
cymraec, « le gallois », 388.
Cymro, pl. Cymry, Cymru, Gallois, 384-391.
cyn-, « avec », perfectif, 29.
Cyndeyrn, 315.
cynfeirdd, « anciens bardes », 198.
Cynfelyn, 312.
cynghor, « conseil, avis, conférence », 262.
cynghwng, kygwng, « nœud, articulation », 261.
cynna, cynnan, « aussi bon, si bon », 260, 261.
Cynwyl, 312.
cyrhaedd, cyrhaeddu, « atteindre », 29, 259, 260.

dain, « joli, agréable », 208.
dant, « dent », 208.
darfod, « cesser », 35, 36.
Darioc, 298.
dial, « vengeance », 210.
diffroed, « sans vaillance », 266.
difwrn, diffurn, « sans crainte », 265, 266.
dillad, « vêtement », 208.
din, « forteresse », 120.
Dinan, 125.
dir, « force, certitude; sûr », 120.
dir-, intensif, 30.
diweddglo, « fermeture en dernier lieu », 259.
dol, « prairie », 124.
dur, « acier », 73, 120.
-dwy, « divinité; jour », 263.

eb-, « cheval », 387.
ef, explétif, 265.
Eithin, 287.
Elian, 316.
Eliud, 403.
Elwy, 286.

-es, 3e pers. sg. aor. 199.
escyb, « évêques », 385.

ffyrnic, « débauché, adultère », 278, 279.
ffyrnigrwydd, « crin e d'adultère », 279.
Foy, 148.

genni, « être contenu », 206.
glan, « bord », 210.
gogynfeirdd, « assez anciens bardes », 198, 199.
goleu, « lumière; lumineux », 133.
golfan, « moineau », 208.
gorhendad, « arrière-grand-père » 208.
Goven, 314.
Graal, Grail, 327.
guereictra, « adultère », 277.
gwaew, « tranchant », 207.
gwichiad, « pervenche », 208.
gwlan, « laine », 341.
gwledd, « banquet (céleste), ciel », 14.
gwnaeth, « il fit », 35.
gwregys, « ceinture », 206.
gwrth, « contre », 340.
gwylan, « mouette », 208.
gwyllt, « sauvage », 208.

haeddu, « chercher à atteindre; atteindre, mériter », 29, 30, 259, 260.
hafal, « semblable », 258.
hawdd, « facile, possible », 287.
hedd, « paix », 287.
hefyd, « aussi », 258, 259.
hoew, « vif, joyeux », 315.
Huarnvew, 482.
huddygl, « suie », 208.
Huui, 302.

ial, « espace découvert, campagne, champ », 97.
Ieuan, 122.
ir, « vert, florissant, jeune », 217.
-ir, impersonnel futur; ry... -ir, possibilité, 23.
Isalmaen, Pays-Bas, 205.
itlann, « aire », 123.
Iust, 123.
Iustic, Ustic, 121.

Lamphey, 301.
Lanishan, 130.
Lanlouel, Llanlowel, 136.
Lanmovor, Llanover, 150.
Lannon, 152.
Lantefei, 301.
Lan-Teliau, Llandeilo, 299.
Lan-Timoi, Làn-Tivoi, 148.
Lan-Tivei, 301.
Llanallgo, 310.
Llananno, 310.
Llanbaba, 154.
Llanbeblig, 284.
Llanbedr, 285.
Llanbeulan, 283.
Llanddunwyd, 288.
Llandebea, 298.
Llandegfan, 312.
Llandivailauc, Llandyfaelog, 139
Llandrillo, 303.
Llandudno, 288, 305.
Llandudwen, 305.
Llandybie, Llandybieu, 298.
Llandyfei sant, 301.
Llandyfrydog, 298.
Llandylwyf, 299.
Llandyrnog, 300, 320.
Llandyssul, 296, 319.
Llaneilian, 316.
Llanelwy, 286, 299.
Llanelyw, 299.
Llanfabon, 317.
Llanfaelog, 139.
Llanfarchan, 141.
Llanfawr, 128.
Llanfedwy, 147.
Llanferin, 146.
Llanfeugan, 143.
Llanfriog, 401,
Llangaffo, 311.
Llangam, 126.
Llangondiern, 315.
Llangrallo, 127.
Llanharan, 315.
Llaniestyn, 286.
Llanleian, 132.
Llanleianau, 132.
Llanlwch, 128.
Llanpedrog, 285.
Llanriain, 290.
Llanrian, 290.
Lanridian, 291.

Llanrug, 129.
Llansannan, 293, 294.
Llansannwr, 294.
Llansilin, 296.
Lansilio, 297.
Llanwrthwl, 154.
llawr, « sol », 217.
llawruddiaeth, « meurtre par effusion de sang », 278.
Lleian, 132.
Lleurwg, 132.
llun, « forme, image, effigie », 137.
Llwyd, 137.
llwg, « brillant », 135.
Llynawg, 132, 402.
llyw, « gouvernail, pilote », 317.
Llywan, 136.
Llywel, 136.

maban, petit enfant, 154.
Mabinogion, 112.
Mabon, 317.
Machut, 140.
maddeu, « pardonner », 208.
Maden, 137.
Mael, 137.
Maelawc, 139.
maen, « pierre », 217.
Maenwyn, 145.
Magor, 288.
Manach, 141.
mant, « mâchoire », 208.
maon, « les grands », 130.
Marchan, 141.
Marchog, 141.
Margan, 141.
Maucann-, 143.
Mavwrn, 288.
Mawan, 149.
Mawon, 141.
Medwy, 147.
Meilyr, 139.
Meiriadoc, 146.
Melan, Melon, 138.
Mellan, 145.
melus, « doux », 208.
Merin, 146.
Meryn, 146.
Meudwy, « serviteur de Dieu », 143.
Meugan, 143.
mewn, « dans », 207.
Mimor, Movor, 149, 150.
moes, « mœurs », 208.
moli, « louer », 148.
Modeyrn, 148.
morforwyn, « sirène », 208.
Mordog, 148.
mur, « mur », 120.
mwrn, « crainte », 265.
mwydion, « parties molles », 208.
Mydan, 142, 402.
mynydd, « montagne », 205.

naws, « caractère », 207.
Nechtan, 150.
Nedd, 288.
Nevenhyr, 151.
Nevyn, 151.
Nisien, 130.
Non, 152.
Nudd, 153.

o, « après que », 30.
Onen, 153.

Pabuan, 154.
Papai, 154.
pant, « un creux », 208.
Patern, 155.
Pawl Hen, 283.
Peblic? 284.
Pedr, 285.
Peithien, 123.
penrwy, « le joug avec ses attaches » ? 261.
Petrox, Pedrog, 285.
Petrwn, 285.
Peulan, 283.
Plwyf magwyr, 288.
Prydain, Prydein, Prydyn, 128, 289.
prynessit, « il acheta », 199.

reges, « cendres, mort », 263-266.
Rhein, 293.
Rhiadav, 388.
rhieni, « ancêtres », 28.
Rhiwallon, 291.
rhodd, « don », 207.
rhoddi, « donner », 207.
rhoi, « donner », 207.
Rhufoniog, 292.
Rhun, 293.
rhwyf, « roi », 206.

rhy, « trop », 31, 34.
rhybucho, « désirer, souhaiter (beaucoup) », 31.
rhybudd rybydd, « avertissement », 208.
rhybuddio, « prévenir », 28.
rhyferthwy, « grande marée », 28.
rhysyn, « charbon ardent », 267.
Riain, 290.
Rioch, 290.
Rumaun, Rhufawn, 292.
-rwydd, noms abstraits, avec notion de renforcement et d'abondance, 279.
ry-, rhy-, antériorité ; achèvement, consommation ; intensif ; habitude ; souhait ; possibilité, 1, 2, 22-25, 29-31, 33, 34, 36.
ryatei, « (s'il) avait permis », 23.
ryddiriwn, « j'insisterais, j'exigerais », 34.
rymun, « il me désire vraiment », 33.
rywr, « héros », 28.

Saint-Brannock, 401.
Saint-Issel, 128.
saith, « saint », 141.
Sannan, 294.
Sant-Lythan, 317.
Seis, Saxon, 259.
Senan, 294.
Senny, 295.
Seruuel, 295.
Serw, 295.
Silio, 297.
stit, 3e pers. sing. aor., 199.
strutiu, gl. antiquam (gentem), 210.
Sulien, 137, 296.

tafod, « langue », 209.
Talhaearn, Talhaiarn, 297.
Tegvan, 312.
teir, « trois », f., 259.
Tenennan-, 299.
Teneu, 312.
Tenew, Toneu, 299.
Teon, 313.
-th, 3e p. sg. aor. 199.
toddi, « fondre », 207.
Tonwy, 302.
tradwy, « le jour après demain, 263 ».
tranoeth, « le lendemain », 263.
trefrion, 291.
Trefwlech, 132, 288.
Tregaron, 311.
trennydd, « après-demain », 208.
Trillo, 303.
trythyll, « plaisant », 208.
Tudwal, 305.
Tudwg, 304.
Tutir, Tudyr, 304.
ty-, 148, 297.
Tybieu, 298.
Tydeu, 298.
Tyfei, 301.
Tyfrydog, 298.
Tyrnog, 320.
Tysilio, 296, 297, 319.
Tyssul, 296.

ucher, « soir », 206.
ugaint, « vingt », 206.
Urbgen, Urien, 306.

-wis, 3e p. sg. aor. 199.
wedy, « après », 36.
Wrthwl ou Gwrthwl, 154.
wy, « œuf », 208.
-wyf, 1re pers. sing. subj., 206.
-wys, 3e p. sg. aor., 199.

ysgadan, « saumons », 208.
ysgarhei, « se serait séparé », 23.
ystrad Dwr, 299.

VI. Cornique.

Alet, 124.
Altar Non, 152.

banne, « goutte », 208.
Bodrigan, 290.
Bosithney, 295.
bye, bea, bya, byea, « serait ; avait été », 12, 13.

clewaf, « j'entends », 341.

Dinan, 125.

Dunveth, 304.

Eglos-Heyl, Hale, 127.
Enoder, Enuder, Enodour, 301.

gwleth, « banquet (céleste), ciel, » 14.
gwrug, grug, gruk, grig, rug, rig, « il fit », 18, 34, 35.

Hayl, 315.
hoď, « facile, paisible », 287.

Lamelan, 138.
Landsev, 294.
Landwythan, 302.
Lanivet, 151.
Lanlaron, 131.
Lan-Lyveri, Lan-Liveri, 128.
Lannmoren, Lamoran, 149.
Lansalloes, 293.
Lawanock, Lawanack, 136.
Luxulien, Luxulyan, 296.

Madron, Madern, 146.
Mauze, 142.
Mawgan, 143.
Melan, 138.
Mellan, 138, 145.
Mellon, 145.
Melon, 138.
Melor, 145.
Meriadec, 146.
Meryn, 146.
Meubret, Mybard? 147, 149.
Mewan, 147.
Morwenna, 128, 149.
Mullyon, 145, 148.

Nansladron, 131.
Nechtan, 150.
Non, 152.
Nymet, 151.

Patern, 283.
Paul, 123, 283.
Peran, Perran, 284.
Petroc, Pedrauc, 284, 285.
Piran, 318.

re- avec le prétérit primaire, 2-11, 22; avec le plus-que-parfait, 12, 13; avec le subjonctif au sens optatif, 14-19; avec le présent (ou le futur), possibilité, 18.
re bo, ra bo, robo, revo, « puisse-t-il être », 17-19.
re by, « puisses-tu être », 17.
rebye, avait été, 12.
reges bo, ragas bo, resbo, « puissiez-vous avoir », 17.
regihten, braise, 267.
rengeffo, « puisse-t-il avoir », 17.
resteffo, « puissent-ils avoir », 18.
reth fo, « puisses-tu avoir », 17.
rom bo, « puissé-je avoir », 17.
Roscorla, 126.
Ruan, 292.
ruif, « roi », 206.
Rumon, 292.
ruy, « roi », 206.
ry-, re-, avec le passé, 18.

Saint-Gueryr, 130.
Saint-Issey, 121.
Saint-Just, 123.
Saint-Moze, 142.
Saint-Veock, 139.
Sampson, 293.
San Winas, 319.
Sellack, 293.
Senan-, Sennen, 294.
Sennor, 294.
Siduin-, Sithuin-, 295.
Sithney, 295.

Terithian, 300.
Tregon, 124.
Trerihoc, 290.
Treveage, 139.
Trewroe, Truro, 288.
Trigger, 125.
Tudy, 304.

Uval-, Eval, 307.

yn weth, « aussi », 258.

VII. Breton armoricain.

Aaron, 401.
Abennoca (parochia), 309.
Abran, 310.
Ada, 287.
Adgat, « qui renouvelle le combat » ? 286.
Aelwod, 313.
Agathon, 310.
Aide, 401.
Alan, 297.
Alban-, 313.
Algon, 310.
Alla, 127.
Alouarn, 297, 310.
Alouestr, 308.
Alt ? 267.
Alvoez. Alvoué, 401.
Aman, 133, 401.
-an, diminutifs, 154.
Anna, 141.
Anou, 135, 310.
Anton, 129.
Aouen, 124.
Arcar ? 286.
Armine, 310.
aroun, bruit, « tapage », 297.
Arthmael, Arzvael, Arzel, Armel, 133.
-arzec, -arthoc, 125.
avan, avon, aôn, « rivière », 124.
Avan, 124.
Avoy, 310.

Baharn, 303, 310.
Balay, 402, 403.
Bara, 288.
Baspaoul, 283.
Bavoez, 310.
Becheue (sancte), Becheü, 307.
befet, « vous serez, 20 ».
ben, « (quand) je suis ; je serais », 20.
ber, « broche », 341.
Berhet, Brigitte, 135.
Bern, 130, 310.
Berrien, 130.
Berth, 130.
Beuzec, 313, 401.
bezo, « bouleau », 147, 286.
bezvenn, « bouleau », 210.
Bezuer, 286.
Bihan, 307.
bihe, « serait », 12.
bihet, behet, « vous serez », 20.
Bily, 131, 307.
Bodeo, 320.
Bodian, 135, 401.
Bossulan, 296.
Botcuon, Bocyoñn, 402.
Botglasuc, Bolazec, 317.
Botlezan, 317.
Boulvriac, 310.
Bourg-Paul, 283.
Branwalatr, 310.
Braspartz, Brathperth, « buisson piquant », 122.
-bretc, « pensée », 149.
Brewen, Brevin, 401.
Briac, 136, 310.
bro, pays, 388.
Brochan, 389.
Brondusval, 305.
brothrac, gl. taxam, 208.
bro-Weroc, le pays de Weroc, 398.
brug, « bruyère », 129.
Buan, 136.
Budgen, 136.
Budic, 289.
Budmail, 126, 310.
Buelhars, « l'enclos au troupeau de bœufs », 262.

Cadvan, 401.
Car, 287.
Caradec, 310.
Carantoc, 311.
Carnache (sancte), Carné, 311.
Caron, 311.
Carré, 311.
carw, carff, « cerf », 295.
Cast, 313.
Castel-Paol, Saint-Pol-de-Léon, 123, 283.
Catlan, 126, 148.
Catmael, 138.
Catnou, 287.
Cava, Caffa, 311.

Cavan, 311.
Cazen, 126.
Cembre, « les compatriotes », 389, 390.
Cemeren, 134.
Cian, 127, 286.
Ciel, 287.
Cleden, 313.
cleuaff, « j'entends », 341.
Coetlan, « monastère du bois », 126, 148.
Coat-Meal, 137.
Coetmieux, 139.
Cogan, 126.
Collen, 126, 153.
Condiern, 315.
Conec, 287.
Congan, 126.
Congar, 401.
Conmelen, 287.
Conoc, Quonoc, 298, 316.
Conval, 311, 312.
Convarc'h, 402.
Convel, 312.
Convelen, 312.
Conven, 287.
Conveur, 312.
cor, « congrégation », 126.
Coulm, 287.
Cov, 286.
Crec'h Nonn, 152.
creiz, « milieu », 129.
Crevan, 127.
Cridan, 312.
Croas Rodoc, 292.
Cuoc, 127.
Cuvan, 288.

da, que optatif, 21.
Dei, 136, 298, 312.
Deleui (sancti), 299.
Demet, 287.
Denaw, 312.
Denoual, 312.
Derhel, Herhel, Erhel, 312.
Derian, 312.
Derrien, Terrien, 124, 312.
derw, derff, « chêne », 295.
Devan, 312, 319.
Devode, 288.
Dider, 312.
dir, « acier », 73, 120.
diréza, « atteindre », 29, 259.
dirhaes, « atteindre », 29, 259, 260.
Dirinon, 152.
Doctrin ar Christenien, 111.
Doelan, 148.
Dol, 125.
Dolay, 402.
Donan, 125, 302.
Doni, 125.
Donou, 153, 312.
dor, « porte », 120.
dorguid, « devin », 28.
doromantorion, « devins », 28.
Dunot, 288.
Durlou, 312.

Eber, 125.
Ebiliau, Ibiliau, 312.
Eder, 286.
Edern, 287, 313.
Efflamm, Euflamm-, 133, 313.
-ehei, 3e pers. sg. conditionnel, 23.
Ehernin-, Hernin, 315.
Elau, 299.
Eleau, 298.
Elian, Ilian, 312.
Eliaw, 298, 403.
Eliboubann, 134.
Eloret, 126.
Elouan, 313.
Elven, 313.
Elvod, 313, 403.
Enever, 125.
Eniguette, 402.
Enogat, Enougad, Tenoucat? 313.
Enoret, 126.
Eo, 299, 320.
Eon ; Teon ? 313.
Eol, Ewl, 283.
Eost, 313.
Eozen, 313.
Ergat, 126, 301.
Ernel, 300.
Ernoc, 286, 300.
Ervel, 126.
Erven, 310.
er wam, « la mère », 149.
eskep, « évêques », 385.
Euffret, 126, 134, 136, 313, 316.
Ewen, 313.
Ewin, 286, 402.

felch, « rate », 105.
Feunteun- Baol, 283.
Finitger, 131.
foennoc, « prairie à foin », 306.
Forn Modez, « le four, la cellule de Modez », 142.
Fragan, 313.
Fremur, « grand ruisseau », 403.
Fretu, « ruisseau noir », 403.
Freubalay, 403.
Fromveur, Froñveur, « grand courant «, 262.
froud, « ruisseau, eau courante », 262, 403.

Gallery, 402.
Galop, 402.
Garlan, 148.
-garth, « enclos », 262.
Gefret, 136.
Gelven, 402.
Genidic, Kinidic, 134, 301, 311, 313,
Gerand, 402.
Gerfred, 313.
Gildas, 136, 402.
Glen, 313.
Goal, 134, 135.
Goelan, 138.
Goezian, Godian, Gozian, Gouazien, Golien, Oyan, 128, 314.
golou, goulou, « lumière ; lumineux », 133.
Golven, Goulven, 134, 314.
Gonery, 126, 314.
Gorgar, 128, 152.
Gorvé, 134.
gouelvan, « pleurs », 261.
Gouescat, 314, 402.
Gouezec, 131.
Goueznou, Gouezno, 125, 309, 314.
Gouien, 288.
Gouredec, 303.
Gourin, 288.
gouriz, « ceinture », 206.
Gourlai, 312.
Gourloe, 314.
Gourlow, 306.
Gouron, 126, 316.
Gourthiern, Gurthiern, 134, 315.
Gourwant, 288.
Goven, 314.
Gré, 403.
groa, gra, ra, « il fait », 35.
Guefret, 313.
Gueganton, 310, 314.
Gueithnoc, 314.
Guen, 286.
Guengar, 314.
Guengu, 134, 314.
Guenhael, 134, 307.
Guenmael, 315.
guenn, « blanc ; bienheureux, saint », 152, 295.
Guennec, 130.
Guen-noal, 152.
Gueno, 130.
Guenolé, 124, 134, 136.
Guenvael, 134.
Guesnec, Venec, 314.
Gueroc, 130.
Guethenoc, 298.
Guîc-Bavoez, Guipavas, 310.
Guicdider, 312.
Guiclan, 287.
Guigner, 133.
Guimaec, 139.
Guimiliau, 145.
Guingurian, 134.
Guinien, Vinien, 315.
Guisseny, 295.
Guitevedé, 288.
Guiziau, 302, 307.
Gunehen, 134.
guohi, « bourdons », 208.
Gurloes, 306.
gwern, « aunes », 130.
gwern, « endroit marécageux », 130.
gwic, « bourg », 288.
Gwic-Brochmael, Guipronvel, 262.
Gwion, 402.

Haran, 133, 297, 315.
Harnel, 315.
-he, 3e p. sg., conditionnel, 23.
Hebedan, 402.
Heboe, 136.
Hegarec, 298.
Heirguor, « celui qui affirme, le porte-parole », 390.
Hel, Hael, Hail, 315.
Helen, 315.
hent bras, hempras, « grand'route », 284.
Herbot, 315.

Hern, Harn, 127, 315.
heuz, euz, « mou », 287.
Hobri, 134.
Hoetlleian, 127.
Hoiarnbiu, Hervé, 402.
-hoiw, « vif, joyeux », 315.
Houardon, 315.
Houarneau, 127.
Houarnec, 127.
Houarniaule, 402.

-i, « eux », 19.
Iagu, Jagu, Jegu, Jacut, 122, 316, 402.
Iahoiev, Jaoua, 122, 315, 316.
iaou-, « jeune », 315.
Iarn, 122.
Iarnhobri, 315.
Ideuc, 315, 402.
Ié, 288.
Iel, 121, 151.
Iestin, 136, 286, 315.
Igner, 316, 319.
Ilian, 316.
Iliau, 315.
Ilijour, 133.
ilis, « église », 133.
Ilouarn, sant Dilouarn, 316.
Ildut, 315, 316.
Ingar, 127.
Iouuan, 122.
Irmagor, 402.
Istan, 286.
Ithinuc, 287.
Iudbudoc, « vainqueur dans le combat », ou « qui profite du combat », 316.
Iudcar, 128.
Iudcat, 129, 287, 316, 318.
Iudcon, 122.
Iudel, 151.
Iudhoiarn, -uzouarn, 130.
Iudiaw, 152.
Iudoc, 135, 305, 402.
Iudon, 134, 152, 402.
Iudulus, 122.
Iudveus, 122.
Iunan, Zunan, 308.
Iunanaw, 316.
Iunguorett, 126.
Iuniaw, Ignaw, 316.
Iunioc, Igneuc, 121, 316.
Iustan, 286.
Iustoc, 121.
Iuti, 316.
Iuzel, 121.
ivez, euez, ehué, « aussi », 258.
Ivinec, 121.
Ivinet, 121.
Ivonnec, 121.
Ivy, 121, 316.
Izaouen, 121.
Izy, 121.

Jaouen, 122.
Jouan, 122.
Jud, 122.
Jugon, 122, 402.
Just, 123.
Juvat ? 123.

Kaer-Riolae, 292.
Kemeren, 401.
Kémo, 133.
kenan, « extrêmement », 260.
Keran, 136.
Kerarmao, 148.
kerent « parents », 385.
Kerestan, 286.
Kerian, 311.
Kérien, 309.
Kermoroc'h, 131.
Kerneizan, 125, 150.
Kernenan, 150.
Kerneo, Kerné, Cornouaille, 300.
Kerninon, 151.
Kernuz, 153.
Keronna, 153.
Kerrien, 311.
Kervajan, 140.
Kervaogon, 148.
Kidi, 401.
Kijeau, 311.
Kiouez, 127.
Kirec, 133, 136, 311.
Kirio, Kiriou, 133, 311.
Kiwa, 127.
Koko, Gogo, 311.

Lalouron, 131.
Lambader, 123, 155.
Lambel, 123.
Lambezegan, 123.
Lambezellec, 123, 285.

Lambezen, 123.
Lambolan, 123, 154.
Lameaugon, 139.
Lampaul, Lapaul, « monastère de Paul », 123, 283.
Lamperon, 124, 285.
Lampridic, 124.
lan, « lande, ajoncs », 123.
lan, lann, lan-, lam-, « lieu consacré, monastère, église, sanctuaire », 123, 309.
Lanalet, 124.
Lanaouen, 124.
Lanavan, 124.
Lanbaban, Lababan, 123, 154.
Lanbabu, 154.
Lanbadern, 124, 155.
Lanbern, 124.
Lanbrestan, 289.
Lancoett, Langoat, Langoet, « monastère du bois », 124, 126, 148.
Lancun, 124.
Landaule, 124.
Landebaeron, 124, 285.
Landebant, 124.
Landebec, 124.
Landebia, 124, 298.
Landeboher, 124.
Landecvant, 312.
Landeda, 298.
Landedeo, 124.
Landedui, 124.
Landehan, 124.
Landeleau, 124, 298.
Landeliau, 298.
Landeloi, 299.
Landeno, 299.
Landerne, 124, 300.
Landerrien, 124.
Landevade, 124.
Landezeoc, 124.
Landinan, 125.
Landivijen, 125, 302.
Landiviziau, 302.
Landoac, 302.
Landonan, 125.
Landonneau, 124.
Landonoy, 125, 302.
Landoual, 125.
Landouété, 125.
Landouezec, 125, 302.
Landouzan, 125, 302, 320.
Landrefmael, Landremel, 125.
Landreger, 125, 303.
Landrellec, 125.
Landrevarzec, 125.
Landrevezen, 125.
Landrevrezec, 125.
Landudal, Landual, 125, 305.
Landudec, 125, 304.
Landuder, 125, 304.
Landugen, 305, 320.
Landunvez, 125, 304.
Lanedan, 125.
Lanegant, 125.
Lanenoret, 126.
Lanerec, 126.
Lanergat, 126.
Lanescat, Laniscat, 128, 316.
Laneufel, 126.
Laneuffret, 126.
Laneunvel, 126, 310.
Lanfains, 126.
Lanfian, 126.
Langan, 126.
Langat, 126.
Langazen, 126.
Langereguin, 126, 294.
Langlerein, 126.
Langogan, 126.
Langolen, 126.
Langonery, 126.
Langongar, 126.
Langoniant, 126.
Langor, 126.
Langoulouarn, 126.
Langourian, 126.
Langourla, 126.
Langourlay, 126.
Langouron, 126.
Langralomer, 127.
Langrevan, 127.
Langroadès, 127.
Lan-Groas, Lan-Groes, « monastère de la Croix », 127.
Langrolay, 127.
Languedias, 127.
Languefret, Laneufret, 313, 316.
Languellec, 127.
Languengar, 314.
Languenoc, Lanvenec, 316.
Languien, Languyan, 127.
Lan-Guiouas, Languiouez, 127.
Languivoa, 127.

Langunot, 127.
Languoc, 127.
Lanhalla, 127.
Lanhel, 127, 315.
Lanhern, 127.
Lanhillieux, 127.
Lanhoaillen, 127.
Lanhouarneau, 127.
Lanhouarnec, 127.
Lanhoulon, 316.
Lanhuron, 127.
Laniezou, Lanyeo, 127.
Laningar, 127.
Laninon, 127, 151.
Laninor, 128.
laniou, gl. idrutis, 123.
Lanisel, 128.
Lanjur, 128.
Lanlaurans, Lanlourens, Lanlouran, 131.
Lanlauron, 128, 131.
Lanlaya, 128, 132.
Lanlean, 132.
Lanlivry, 128.
Lan Loebon, 134.
Lan Loesuc, 134.
Lan Loetgued, 135.
Lanlouc'h, « le monastère de l'étang », 128.
Lanlouel, 136.
Lanloup, 128.
Lanmeleuc, 139.
Lanmeren, 146.
Lannerin, 146, 317.
Lanmeur, 128.
Lanmorgant, 149.
Lanneanou, 125, 132.
Lañnébër, 125.
Lanneguel, 125.
Lannehuen, 125.
Lanneizant, 125, 150.
Lannelec, 125.
Lannenever, 125.
Lannervel, 126.
Lanneurec, 126.
Lanneven, 125, 151.
Lannevet, 151.
Lannezegan, 126.
Lannien, 127.
Lanniguez, 127.
Lannilis, 127.
Lanninoc'h, 127.
Lanniouarn, 127.
Lannitic, 129.
Lannivon, 151.
Lann Ninnoc, Lannenec, 151.
Lannoan, Lannouan, 128, 152.
Lannogat, 128.
Lannon, 128, 152.
Lannorgant, 128, 149.
Lannerven, 128, 149, 316.
Lannourien, 128.
Lannurien, 129.
Lannuven, 129.
Lannux, Lannuz, 153.
Lannuzel, 121, 130.
Lannuzon, 130.
Lanorgar(d), 128.
Lanouennec, 128.
Lanourec, 128.
Lanouris, 128.
Lanouzel, 128.
Lanouzien, 128.
Lanover, 128, 150.
Lan Preden, 128.
Lan-Ratien, Larrajen, 289.
Lanredo, 128.
Lanrelas, 128.
Lanria, 290.
Lanrial, 128, 290.
Lanrien, 129, 290.
Lanrigan, 290.
Lanrin, 129, 291.
Lanrinou, 129, 291.
Lanrioc, Lanriec, 129, 290.
Lanriou, 129.
Lanrioul, 129, 291.
Lan Ritian, 291.
Lanrivan, 129.
Lanriven, Lanrivain, Larriven, 129, 292.
Lanrivault, 129, 292.
Lanrivaux, 288.
Lanrivenant, 129.
Lanrivinen, 291.
Lan-Riunole, 292.
Lan-Riuuoroe, Lanrivoare, 129, 292.
Lanrodec, 129, 292.
Lanrodel, 129.
Lanruc, « le monastère de la bruyère » ? 129.
Lanruen, 292.
Lanrun, 293.

*

Lansalot, 129, 293.
Lanselin, 129.
Lanserff, 129, 294.
Lanservel, 295.
Lansiu, 294.
Lansolet, 129, 296.
Lansolot, 129.
Lansonett, 296.
Lansulien, 296, 319.
Lanteleau, 299.
Lanteuuennoc, Landevennec, 124, 298.
Lantic, 129.
Lantiern, 129, 301.
Lan-Tinidor, 301.
Lanton, 129.
Lan Tref Harthuc, Landrevarzec, 125.
Lantutian, Landujan, 305.
Lan-Tutocan, 304.
Lanurban, 306.
Lanurgat, 129, 402.
Lanuzouarn, 130.
Lanvaden, 137.
Lanvagen, 130.
Lanvajan, 140.
Lanvallay, 402, 403.
Lanvaon, 130, 141.
Lanvarzin, 142.
Lanvaudan, Lövödan, Lavödan, 141, 402.
Lanvedic, 130.
Lanvegan, 130.
Lanvel, 137.
Lanvelar, 130.
Lanveler, 144.
Lanvellec, Lanvelec, 139.
Lanvenegen, Lanîjen, 130, 152.
Lanvennec, 130.
Lanvenon, 130.
Lanveoc, Lanveac, 130, 139.
Lanverher, 130.
Lanvern, 130.
Lanveroc, 130.
Lanveron, 130, 146.
Lanverrien, 130.
Lanvers, 130.
Lanverzet, 130.
Lanveur, 128.
Lanveurzet, 130.
Lanvezeoc, 147.
Lanvidic, 130, 131.
Lanviliau, 131, 145, 317.
Lanvily, 131.
Lanviniguer, 131.
Lanvisias, 131.
Lanvoe, Lanvoy, 131, 148.
Lanvoedec, 148.
Lanvoezec, 131.
Lanvon, 131.
Lanvoran, 131, 149.
Lanvoroc'h, 131.
Lanvréon, 131.
Lanvrizan, 131.
Lanwiurett, 313.
Lanzannec, 131.
Lanzay, 131.
Lanzent, 131.
Lanzeo, 294.
Lanzul, 296.
Laouenan, 316.
Larean, 131.
Larevilien, 131.
Larouanton, 131.
Larret, 131.
Larriegat, 131, 290.
Launeuc, 131, 133.
Laureuc, 132.
Lauron, 128, 131.
Lavan, 132.
Laya, 132.
Lean, 132.
Leanou, 125, 132.
lec'h, « pierre plate », 132.
Lec'h, Leac'h, 132.
Leman, 132, 134.
Lennon, 152.
Leno, 132, 402.
Leon, 132.
Lérin, 132.
Lery, 132, 317, 402.
Lesmaec, 139.
Lesneven, 151.
Lesvoé, 148.
leu-, « gouvernail, pilote », 317.
Leubri, 132, 317, 402.
Leupherin, 132.
leur, « sol », 217.
Leutiern, 133, 317, 102.
Levan, 132.
Levenec, 133.
levier, « pilote », 317.
Lewhemel, Lohemel, « semblable à un lion », 135.

Lezan, 317.
Lijour, 133.
Liorz-Lampaul, 123.
Liorz Sant-Usven, 305.
Lisure (sancte), 133.
Lizin, 133.
Loaven, 134.
loc-, « monastère », 317.
Locamand, Logaman, 133.
Locarmel, 133.
Loc-Eguiner, 133.
Loc-Emo, Lokemo, 133.
Loc-grehel, 133.
Loc-Guenguff, 314.
Loch-Paull, 283.
Loc-Kemeren, Locoveren, 401.
Locmajan, 140.
Locmalo, 140.
Locmarzin, 133, 142.
Locmazé, 143.
Locmelaer, Lomener, 133, 135, 144.
Locmelar, 143, 317.
Locmeldan, Lomeldan, 135, 144.
Locmelec, Lomelec, 135, 139.
Locmeltnou, Lomeltro, 135, 144.
Locmeren, 133, 146.
Locmibrit, 147.
Locmiquel, 134.
Locoal, 134.
Locohin, Locohen, 134.
Locolven, 134.
Locorion, 134.
Locorvé, 134.
Locoyarn, 134.
Locpeheur? 134.
Locpezran, Loperan, 284.
Locpezrec, Loperec, 135, 284.
Locpreden, 289.
Locquemeren, 134.
Locquenvel, 134.
Locquevry, 134.
Locquirec, 136.
Locrio, 134.
Locronan, Locornan, 134, 292.
Locsamzun, 134, 293.
Loctinidic, 134.
Loctudguenn(e), Loctuen, 305.
Loctudy, Lotudy, 134, 304, 320.
Loctuen, 134.
Locundu (-gu), 134.
Locunehen, 134.
Locunel, 134.
Locunelien, 134.
Locuon, 134.
Loebon, 134.
Loetgued, 135.
Loevan, 134, 402.
Loganou, 135.
Logeven, Logueven, 135.
Logonet, 135, 153.
Logonna, 135, 153.
Logot, 135.
Loguanoc, 136.
Loguel Pabu, « la pièce de terre à Pabu », 154.
Loguiviec, 135.
Loguivy, 121, 316.
Loha, 135.
Lohen, 135.
Lohuec, 135.
Loiesoc, Loesuc, 134, 135.
Lomarec, 135, 141.
Lomenven, 135, 145.
Lomogan, 143.
Lopabu, 135, 154.
Lopaerec, 135.
Loperaré? 135.
Loperhet, 135.
Loposcual, 135.
Lopoyen, 135.
Loprevalarz, Locbrevalair, 310.
Lopriac, 136.
Lopuen, 136.
Loqueffret, 134, 136, 313.
Loqueltas, 136.
Loquénolé, Locunolé, 134, 136.
Loqueran, 136.
Loquestin, 136.
Loquibon, 136.
Loquidic, 136.
Loquidy, 136.
Loquilvan, 136.
Loquinin, 136.
Loquirec, 136.
Lossefny, 295.
Lossulien, 136, 296.
Lothea, 136, 297.
Lothey, 136, 298.
Lotivy, 310.
Lotuznou, 305.
lou-, « brillant, lumineux », 132, 133.
Louan, 136, 309.

Louannec, 136.
Loubri, 317, 402.
Louel, 136.
Louet, 137.
Louguenmael, Loquenvel, 315.
Loumergat, 138.
Lourmel, 137.
Loutiern, 133, 317, 402.
Loviau, 132, 134.
Lucuon, Locyoñn, 402.
Lunaire, 137, 319.

Mabon, 317.
Macenne, 137.
mach-, « fils », 206.
Machlow, Maclow, Machut-, 122, 137, 140.
Mactronus, 137.
Maden, 137.
Madron, 137.
Mady, 137.
Mael, 125, 135, 137, 317.
Maelan, Melan, 137, 138.
Maelcat, 138, 141, 144, 317, 318.
Maelmon, 141.
Maeloc, Meloc-, Melec, Meleuc, Meluc, 135, 138, 139.
maen, men, « pierre », 217.
Maeoc, Meoc, 130, 139, 288, 298.
Magaldan, 143.
Magliaw, 145.
Magloar, 139, 143, 147.
Mahouarn, 139, 147.
Majan, 130, 140.
Majolus (sanctus), 148.
Malo, Malow, Maleù, 137, 140, 141.
Malon, 141, 146.
Mana, 141.
Manach, 141.
Maon, 141.
map, « fils », 206.
Marcan, 141.
Marchoc, 135, 141.
Marhan, 141.
Marianna, 153.
Marzin, Marhin, 133, 142.
Matith, 142.
Maudan, Modan, 141, 288, 402.
Maudez, Maodez, Mode, 142, 143.
Maugan, 142, 143, 148, 317.
Maugat, 138, 141, 317.
Mauron, 402.
maw-, mao, mo-, « serviteur », 140, 142, 143, 147, 148, 317.
Mazéal, 143.
Mazeo, Mazé, Maheo, Mathieu, 143.
Mazou? 143.
Mechou Caffa, les champs (dépendant autrefois de la chapelle de?) Caffa, 311.
Meilar, 139, 143, 144.
mel, « boule, soule », 144.
Melaer, Meler, 133, 135, 139, 143, 144.
Melar, 130, 143, 144, 317.
Melaine, 143.
Meldan, 135, 142, 144, 288.
Meldéoc, 144.
Melean, 144.
Melen, 144.
Meliau, 131, 144, 145, 317.
Melin, 145.
Meloir, Melor, 139, 144, 145, 402.
Melon, 145, 148.
Memor, Mevor, Movor, 128, 145, 147, 149, 150, 317, 318.
Menven, 135, 145.
meo, « ivre », 210.
Mer? 286.
Mérec, 145.
Meren, 133, 134, 144, 146, 286.
Meriadec, 146,
Merin, 145, 146, 287, 317.
Meron, 131, 137, 146.
Mervé, 317.
Mervon, 146.
merzer, « martyr », 318.
Merzer, 318.
Mespaul, 123, 283.
Meven, Mewen, Meùen, 146, 286.
Mezeoc, 147.
mezo, « ivre », 147, 210.
Mezo, 147.
Mibrit, 147.
Miliau. 145.
milour, « miroir », 145.
Miret, 147.
Mirli, 402.
Modiern, 140, 147, 287.
Moe, 131, 148.
Moedec, 148.
moel, « chauve », 303.
Moelan, 148.
Moelian, 148.

Mogon, 143, 148.
Mohoiarn, 140.
Molff, 148.
Mollien, 148.
Molvan, 149.
-monid, « montagne », 205.
Monna, 153.
mor-, « grand », 149.
Moran, 131, 149.
Morbret, 149.
Morcat, Morgat, 138, 149.
Morgant, 149.
Moroc'h, « cochon de mer, dauphin », 131.
Morven, 149.
Moustoer-Babae, Mousteir-Babu, 154
Movan, 149.
Munna, 150.
Murman, Morman, Morvan, 149.

Neizan, 125, 150.
Nenan, Nennan, 150, 299.
Nenec, 151.
Nerin, 133, 151, 288.
Neven, 151,
Neventer, 151, 288.
Nevet, 151.
Nic, 151.
Niel, 151.
Ninian, 150, 151.
Ninmon, Ninvon, 151.
Ninon, 127, 151.
Ninuee, 151.
Nio, 152.
Nisien, 152.
Nizon, 152.
Noan, 152, 153.
Nomelec, 139.
Nonn, 128, 152.
Nonna, 153.
Norgar, 128, 152.
Norvez, 152.
Noyal, 152, 153.
Noyal-guen, sainte Noyal, 152, 295.
Nudec, 153.
Numinoe, Nominoe, Nevenoe, 151.
Numenteri (sancti), 151.
Nusani (Lannam), 320.
Nuz, 153.

Oan, 153.
-oc, -euc, 403.
Ohou? 302.
Onen, Onenn, 153.
Onet, 135, 153.
Onna, 135, 150, 153.
Onneau, Onou, Donou, 153, 318.
ounnenn, « frêne », 209.
ounner, « génisse », 209.
Ourzal, 154.
ousor, « berger », 209.
ozac'h, « maître de maison, mari », 210.

Paban, 123, 154.
Pabu, 135, 154.
Paloy, 154, 297, 403.
Parc ar Mo, 148.
Parc ar Morbihan, 148.
Pater, 155.
Patern Pedern, Padern, 124, 155, 285.
Paul, Paol, Pôl, 283.
Paulan, 283.
Paule, 123.
Paulennan, 283.
pazron, paeron, peron, « parrain », 285.
Peaule, 283.
Peaux, 283.
Pebliau, 284.
Pebrcat, 318.
Penity Raoual, 319.
Pergat, 318.
Pern, 124, 285.
Perrina, 154.
Petheloc? 123, 285.
Petr, Pezr, Per, Pierre, 284, 285.
Petran, Pezran, Peran, 284, 285, 403.
Petroc, Perec, 135, 284, 285.
Petron, Peron? 124, 285.
pevardekved, « quatorzième », 214.
Pever, 285, 286.
Pieran, 318.
Pinnuh, 318.
Pipo, 286.
Plabennec, 309.
Planguenoual, 312.
Pledeliau, Pledelia, Pledeliac, 298.
Pleder, 286.
Plegestin, Plestin, 286, 315.
Pleguien, 286.
Plelo, 286.
Plerguer, 286.

Plerin, 286, 291.
Plerneuf, 286.
Plestan, 286.
Pleuven, 286.
Pleven, 286.
Plevin, 286.
Pligeauc (Saint-Gilles-), 301.
Ploarnael, Plouharnel, 315.
Ploeadgat, Ploagat, Plouagat, Plouegat, 286, 287.
Ploeavas, 310.
Ploe-Benoan, Ploe-Benan, Ploueuenan, Plouenan, 318.
Ploeconvelen, Plougonvelin, 287, 312.
Ploedider, Plouider, 312.
Ploegonmeur, Plougonver, 312.
Ploelan, Ploulan, « la paroisse du monastère » ou « le monastère de la paroisse », 287.
Ploemael, Plemet, 317.
Plemagad-, Plomaugat, Plumaugat, 138, 317.
Ploemahorn, Plouvorn, 288.
Ploemeguen, Ploeven, 146, 286.
Ploemelen, Plumelen, 144, 146.
Ploemeryn, Plomelin, Plumelin, 144, 146, 287.
Ploemordien, 148.
Ploeorguest, Plougourvest, 318.
Ploeozvan, Plovan, Ploañn, 153,
Ploerimael, Plonivel, 291.
Ploesezny, 295.
Ploesulian, *Plussulien*, 288, 296.
Ploe-Tergat, Pouldergat, 300.
Ploeveren, *Ploeren*, 146, 286.
Ploeymer, *Ploemel*, 286.
Ploeyzineuc, *Plouhinec*, 287.
Ploezcat, *Plouescat*, 287, 318.
Ploezevode, Plouzévédé, 288.
Plogoff, 286.
Plogonnec, 287, 319.
ploib, « paroisse », 309.
Plojehan, Ploujean, 287.
Plomaldan, Plumaudan, 142, 144, 288.
Plomargat, 318.
Plomaugdam, 144.
Plomeloc, Plumelec, 139.
Plomodiern, Plodiern, 139, 147, 287.
Plomorcat, 149
Plouarzel, 133.
Ploubalay, 154, 403.
Ploubezre, Plouber, 285.
Plouedern, 287.
Plouegueneas, Plouguenast, 319.
Plouenan, 287, 403.
Plouezoc'h, 287.
Ploufragan, 313.
Plougar, 287.
Plougasnou, 287.
Plougouven, 287.
Plougoulm, 287.
Plougras, 287.
Plouguiel, 287.
Plouguin? 287.
Plouha, 287.
Plouizy, 121.
Ploulec'h, 132, 288.
Ploumanac'h, 141.
Ploumoguer, Ploumagoar, « la paroisse de la muraille »? 288.
Plounerin, 151, 288.
Plouneventer, 151, 288.
Plounez, 288.
Plouray, 288.
Plourhan, 288.
Plourin, 288, 291.
Plourivo, 288.
Plousané, 293.
Plouvara, 288.
Plouvien, 288.
Plouyé, 288.
Plozevet, 287.
Pluduno, 288.
Pluguffan, 288.
Pluhudec, Plohozec, Plouezec, Plouec, 287, 288.
Plumeliau, Plëniau, 144.
Plumergat, Plumorcat, Ploimargat, 138.
Plumiuc, Plumieux, 139. 288.
Plurien, 288, 290.
Pluvern, 310.
Pluzelec. 288, 293.
Pluzunet, 288.
Podernec, Pedernec, 300.
Pond-ivi, 121.
Pontuzval, Pontual, 305.
Pors-Paol, 283.
Postan, Potan, 288, 289.
Poupaia, Coupaya, 289, 318.
Preden, 289.

Prêtre, 289.
prim, « prompt », 289.
Primael, Primel, Premel, Prevel, 289, 318.
Primelin, Grivelin, 289, 318.
Prostan, 289.
Pudic? 289.

quentre, « aussitôt que », 21.

ra, re, que optatif, 20, 21.
Ratian, 289.
Ratien, Rajen, 140.
ra ve, « (je désirerais) qu'il fût, ou soit », 20.
ra vo, « (je veux) qu'il soit », 20.
Rawel? 319.
reaz, « il fit », 35.
rec, « sillon », 19.
regez, « braise, charbons ardents », 266.
reguenn, « raie », 19.
Réminiac, 309.
Rethgualt, 319.
reverzi, « grande marée », 28.
Rezouaen, 319.
ri, « roi », 132.
Riagat, 131, 289, 290, 319.
Rial, 128, 290.
Riaval, 290, 319.
Rien, Rihen, 288, 290.
Rigan, 290.
Rimael, 291.
Rimoet, 303.
rin-, « vertu, secret », 291.
Rin, 129, 286, 291.
Rinou, 129, 291.
Rio, 134.
Rioc, Riec, 129, 402.
Rion, 291, 319.
Riou, 129.
Riour, Riuur, 129, 291.
Riowen, 402.
Ritgen, Ritien, 291, 403.
Ritgent, 291.
Ritian, Rijen, 291.
Rivain, 291.
Rivalain, 291.
Rivalan, Ruellan, 292.
Rivan, 129.
Rivannon, 291.
Rivelen, 319.
Riveul, 402.
Rivilen, Rivinen, 291, 319.
Rivo, 288.
Riwal, 290, 291.
Riwalatr, Rigualadr-, 291.
Riwallon, 291.
Riwalt, 129, 292.
Riware, Riuuore, 129, 291.
Riwen, 129, 291, 292.
Riwole, 292.
ro-, avec les prétérits, 19.
Rodec, 292.
Ronan, Renan, Reunan, 134, 291, 292.
roricse(n)ti, « ils auraient sillonné », 19.
Roscatmael, Roscanvel, 138, 262.
Roserf, 295.
Ros-Lohen, Rosnoen, 135.
Ros Riuuen, 292.
Ros serechin, 294.
Ros Tuder, 304.
Rouanton, 131.
Roz-Landrioc, Roz-Landrieuc, 290.
Rumanton, 28, 292.
Rumare ? 316, 319.
Rumel, 292.
Rumon, 292, 306.
Run, 292, 293.

Saint-Allouestre, 401.
Saint-Broladre, 401.
Saint-Cieux, 403.
Saint-Clummir, 401.
Saint-Dolay, 313, 403.
Saint-Drenan, 292.
Saint-Drézouarn, 319.
Saint-Druman, 306.
Saint-Durlou, 314.
Saint-Duzec, 305.
Saint-Gueno, 314.
Saint-Gueltas, 402.
Saint-Herijen, 291.
Saint-Hilio, 299.
Saint-Igeaux, 301.
Saint-Ivyt, 121.
Saint-Jagu, 122.
Saint-Jovian, 122.
Saint-Jude, 122.
Saint-Judoce, 402.
Saint-Just, 123.
Saint-Leveneuc (de), 131.

Saint-Malo, 140.
Saint-Maudan, 141.
Saint-Mayeux, 139.
Saint-Meen, 146, 147.
Saint-Méliau, 145.
Saint-Méloir, Zant-Milour, 145.
Saint-Molff, Saint-Nolff, 148.
Saint-Mollien ou Moelien, 145.
Saint-Morand, 149.
Saint-Nenec, 151.
Saint-Niziau, Zaniaù, 152.
Saint-Nizon, Saint-Nuzon, Zanihoñn, 152.
Saint-Offac, Saint-Aufac, 302.
Saint-Ouergat, 314.
Saint-Oursin, Urgin, 320.
Saint-Pabu, 154.
Saint-Palais, 154.
Saint-Peran, 284.
Saint-Pern, 285.
Saint-Perreuc, 284.
Saint-Quidy, 136.
Saint-Rieu, Rieux, 290, 402.
Saint-Rieul, 402.
Saint-Rivalain, 291.
Saint-Rivoal, 291.
Saint-Rumel, 293.
Saint-Seny, 295.
Saint-Sulian, Saint-Sullien, 296.
Saint-Téo, Saint-Theo, 299, 401.
Saint-Thois, sainc Toes, santoes, 302.
Saint-Thuriau, Saint-Uriac, 303, 304.
Saint-Tugdual, Zant-Tual, 305.
Saint-Urbain, 306.
Saint-Urial, 402.
Saint-Urien, Saint-Thurien, 306.
Saint-Vazeal ou Vazal, 143.
Saint-Ygneuc, 121.
Saint-Yvi, 121.
Saint-Yvieuc, 403.
Salamun, Salaün, Selaùen, Seleven, Seloñn, Zenon, Salomon, 293, 308.
Salot, 129, 293.
Samzun, Samson, 134, 293.
Sandrenan, 291.
Sané, 293.
Saniel, Saint-Niel, 151.
Sannec, 131.
Sanorgar, 152.
sant, san-, « saint », 152, 286, 291, 297, 298, 319; sous-entendu, 313.
Santaran, 297.
Santariec, 298, 413.
Sant Drigent, 291.
San Theliaut, Saint Thelo, 298.
Santujan, 305.
Saudien, 293.
Seglin, 293.
Seguo, Seo, 293-295.
Selec, 288, 293.
Sélédin, 293.
Selin, 129, 293.
Senan, 293, 294.
Sengar, Segar, Segal, 293, 319.
Senour, Senoux, 294, 403.
Sent, 131.
Sent Defridec, saint Teffredeuc, saint Effredeuc, Saint-Evarzec, 298.
Sentevé, Saint-Avé, 301.
Seoc, Sew, 124, 294, 301, 403.
Serecin, 126, 294.
seregen, « bardane, glouteron », 294.
Servan, 295.
Servel, Selvel, 295.
Serw, Serv, 129, 294, 295.
Sever? 295.
Seznec, 319.
Sezny, Senny, 294, 295, 319.
Silin, 293, 295.
Silin guenn, saint Silin? 295.
Solen, 296, 403.
Solet, 129.
Sonett, 296.
Sterlin? 296.
Sul, 296, 319.
Sula, Suliau, 296.
Sulgen, Sulien, 136, 140, 288, 319.
Sulian, Sulien, 140, 296.
Suliau, Suliou, Sulio, 296, 297, 316, 319.
Sypher? 297.

Taballae, 297.
Tadec, 297.
Taiac-, Teiac-, 136, 297.
Tallan, 297.
Talouarn, 297.
Tangui, Tanguy, 297.
Tanouarn, 297.
Tanuoud, 297.
taran, « tonnerre », 297.

Taran, 297, 315.
Tariec? 297, 298.
Tavayoc, 139, 298.
Tebia, 124, 298.
Teda, 298.
Tedei, 298.
Tedeo, 124.
Teffredeuc, 298.
Tegarec, 298.
Teguennoc, 298.
Teguezenoc, 298.
Tegvan, 319.
Tei, 298.
Telemer, 300.
Teliaw, Theleau, 124, 298, 316, 320, 403.
Tenenan, Telenan, Elenan, Eleran, 150, 299-301.
Teno, 299.
Teo, 299, 320, 403.
Terethian, Therezien, 299, 300, 320, 403.
Terijen, 300, 403.
Ternan, 300.
Terneo? 124, 300.
Ternoc, 300, 320, 401.
Tethwiw, 301.
Tevé, 301, 403.
Tezeoc, 124, 301.
Tezeoc, 124, 301.
Tiern, 129, 301.
Tiernmail, 301.
Tinidic, 301.
Tinidor, 134, 301, 302.
Ti Ritoch Hansilin, 295.
Tivijen, 302.
Tiviziau, 302.
to-, 154, 285, 291, 294, 298-302, 316, 403.
Toconoc, Toguonoc, Tégonnec, 298, 316, 319.
Tocs, Tois, 302.
Tofac, 302.
Tohou, Ohou? 302, 320.
Tomin, Tominn, 302, 403.
Tonan, 302.
To(n)inani (sancti), 299.
Tonoy? 125, 302.
Torithgen, Torithien, 300.
Toseoc, 294.
Toui? 302.
Touredec, 303.
Tourzal? 154.
Touzan, 125, 302, 320.
Towedoc-, Touezec, 125, 302.
traoun, « en bas », 210.
treb, trev, « trève, chapelle de village », 123, 125, 309.
Trebabu, 154.
Trebalay, 154.
Trechmor, Tremeur, Treveul, 303, 320.
Treduder, 304.
Trefcun, Tregon, 124.
Treff-maeheuc, Tremeoc, 139.
Treff Rumon, 292.
Trefine, Tryphine, 303.
Treflaouenan, 316.
Tref-Mahuc, Tremeheuc, 139.
Trefmelar, Tremeloir, 145.
Trefriagat, Treffiagat, 290.
Treger, Tréguier, 125, 303.
Tregoescat, Tréouergat, 314.
tregont, « trente », 314.
Trehan, Trehen, 303.
Trehorenteuc, Tirhantré, 403.
Trelivalaire, 291.
Tremehouarn, Tremoar, 139.
Tremelgat, Tremargat, 138.
Tremeven, 146.
Trevarn, 303, 310.
Trev Taballae, 154.
Trezeny, 295.
Trimoël, 303, 403.
Trolimon (Saint-Jean-), 292.
Truchau, 304.
Tudec, 125, 304.
Tuder, 125, 304.
Tudès, 304.
Tudi, 134, 304, 320.
Tudon, 304.
Tunvez, 125, 304.
Tuoc? 320.
Turiaw, 303, 304, 402.
Tutgen, Tujen, 140, 289, 305, 320.
Tuthael, Tutel, 305.
Tutian, Tujan, 140, 289, 305.
Tutnou, Tutno, Tudnou, 288, 304, 305.
Tutocan, 304.
Tutuarn, 305.
Tutwal, Tudwal. Tutgual, Tuzval, Tudal, Tual, Tugdual, 125, 154, 304, 305.

Tutwen, Tudguenn, 134, 304, 305.
Tuzec, 305.
Ty sant Heleau, 299, 320.

uhel, ihuel, « élevé », 306, 307.
Urban, Urbain, 306.
Urbgen, Urien, 129, 306.
Urfoed, Urphoed, 306, 320.
Urfol, Ulfol, 306, 320.
Urielle, 306.
Urlo, Urlou, Ourlow, 306.
Urnan, 306.
Urnel, 306.
uuel, « humble », 306, 307.
Uuel, Uhel, Yhuel, Huel, 306, 307.

Vanal, 307.
Vazou, Oazou, 307.
-venegen, 130.
Vian, 307.
Vily, 307.
-viniguer, 131.
Vio, 307, 308.
Vivien, 307.
Vizio, 307.
Vollon, Volon, 307, 308, 320.
Vouga, Vougay, 307, 308.

Weroc, 126.
Wethnoc, Guethenoc, Guezenoc, Guetenec, 308.
Winganton, Guenganton, Guegan-ton, Neganton, 314.
Winwaloe, Uuingualoe-, Guenole, 298, 402.
Winiaw, Guiniaw, 308.
Winmelio, 145.
Winnoc, Guennec, 314.
Winwoud, 308.
Wrguestle, 308.

Yvieuc, 403.

muunter < * manuléra 326, 337

ng in Ojam 337

PB 1001 .R5 v.30 SMC
Revue celtique

Does Not Circulate